L'ÉG

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

TOME QUINZIÈME.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

BESANÇON,	chez	TURBERGUE, libraire.
		CORNU, libraire.
LYON,	—	PERISSE frères, imprimeurs-libraires.
		GIRARD et JOSSERAND, libraires.
		COUVAT, libraire.
METZ,	—	PALLEZ et ROUSSEAU, imprimeurs-libraires.
ANGERS,	—	LAINÉ frères, imprimeurs-libraires.
		E. BARASSÉ, imprimeur-libraire.
VANNES,	—	LAFOLYE, libraire.
NANCY,	—	THOMAS, libraire.
NANTES,	—	MAZEAU frères, libraires.
TOULOUSE,	—	CLUZON, libraire.
MONTPELLIER	—	F. SÉGUIN, libraire.
		MALAVIALLE, libraire.
NIMES,	—	WATON, libraire.

— CORBEIL imprimerie de CRÉTÉ. —

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR

L'ABBÉ ROHRBACHER

DOCTEUR EN THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN,
ETC., ETC.

Ἀρχὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησία.

Le commencement de toutes choses est la sainte Église catholique.

S. ÉPIPHANE, l. I, c. 5, CONTRE LES HÉRÉSIES.

Ubi Petrus, ibi Ecclesia.

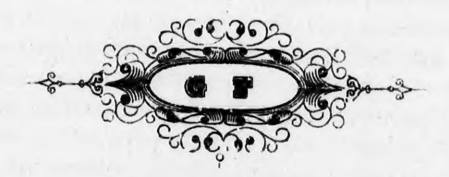
Où est Pierre, là est l'Église.

S. AMBR. *In psalm.* 40, n. 30.

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR.

TOME QUINZIÈME.



PARIS

GAUME FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

Rue Cassette, 4.

1851

H

L'ÉG

LIV

DE LA MO
1106,

Les Papes
dehors. —

La chrétie
chrétiens, un
espérance,
nement relig
caire de Jésu
dans toute sa
de combattan
grande famil
Sans cesse el
dedans, par
sions antichr
antichrétienn
elle est averti
le Pape, avec
le secondent.
bats, telle est

Bien des h
peut être mis
que la chrétie

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

LIVRE SOIXANTE-SEPTIÈME.

DE LA MORT DE HENRI IV, EX-ROI, EX-EMPEREUR D'ALLEMAGNE, 1106, A LA MORT DE SON FILS HENRI V, ET L'EXTINCTION DE LEUR DYNASTIE, 1125.

Les Papes continuent à défendre la chrétienté au dedans et au dehors. — Commencements de saint Bernard.

La chrétienté est cette grande famille de peuples et d'individus chrétiens, unis entre eux par les liens d'une même foi, d'une même espérance, d'une même charité, d'un même culte, sous le gouvernement religieux d'un même chef, d'un même père ou Pape, le vicaire de Jésus-Christ. Cette grande famille s'est manifestée au monde dans toute sa force, lorsque, à la voix de son chef, plus d'un million de combattants se sont enrôlés sous l'étendard de la croix ; car cette grande famille de Dieu a souvent ou plutôt sans cesse à combattre. Sans cesse elle est menacée, attaquée et au dedans et au dehors : au dedans, par des hérésies, par des divisions intestines, par des passions antichrétiennes ; au dehors, par des puissances ou des nations antichrétiennes. Mais aussi, après Dieu et sous sa main, sans cesse elle est avertie et défendue, et au dedans et au dehors, par son chef le Pape, avec les évêques, les princes, les peuples, les individus qui le secondent. Le souvenir intelligent, le récit intelligent de ces combats, telle est la véritable histoire de l'Église catholique.

Bien des hommes et des historiens n'y ont rien compris. Fleury peut être mis de ce nombre. Il n'a rien compris à ces longs combats que la chrétienté, pour maintenir sa liberté et son indépendance, a

soutenus par les Papes : d'un côté, contre le despotisme antichrétien des empereurs teutoniques, qui voulaient l'asservir et la corrompre par le dedans ; d'un autre côté, contre les puissances ou les nations antichrétiennes du mahométisme, qui voulaient l'asservir et la corrompre par le dehors. Ne voyant jamais de l'Église que son enfance, Fleury voudrait toujours la retenir au maillot. Parce que dans les premiers siècles il n'y avait point de nations chrétiennes, encore moins une chrétienté, mais seulement des individus chrétiens, qui devaient se laisser égorger plutôt que de mettre en péril le gouvernement tel quel du peuple dont ils faisaient partie, Fleury prétend qu'il doit toujours en être de même. Il prétend ou suppose que les nations chrétiennes, encore que d'après leurs lois fondamentales elles ne puissent être gouvernées que par un souverain catholique, et que celui qui reste dans l'excommunication plus d'un an perde par là même tous ses droits, doivent néanmoins se laisser tyranniser ou égorger par le roi qu'elles ont choisi, dès qu'il plaira à ce roi de se faire tyran. Il prétend ou suppose que la chrétienté entière doit se laisser tyranniser et asservir par un roi allemand, dès qu'il plaira à ce roi de faire, défaire et asservir à son gré le Pontife romain, le vicaire du Christ, le chef unique de la chrétienté entière. Et parce que les nations chrétiennes, et parce que la chrétienté du moyen âge n'a pas pris pour règle de pareilles idées, Fleury voit en cela seul la source de tous les maux. Il ne voit partout que les tristes résultats des entreprises de Grégoire VII.

La Providence a voulu donner, de nos jours, une grande leçon à certains catholiques qui, comme Fleury, se permettent de censurer ce que l'Église de Dieu a fait pendant tant de siècles. Elle a réfuté leurs accusations téméraires par la bouche des hérétiques, par la bouche des protestants. Les plus doctes protestants, auxquels on pourrait ajouter des incrédules mêmes, publient hautement, dans leurs ouvrages, que les résultats des efforts de Grégoire VII et des Papes qui lui ressemblent, ont été finalement : dans l'ordre spirituel, la liberté de l'Église, la répression de la simonie et du concubinage des clercs ; dans l'ordre temporel, la civilisation des rois, l'affranchissement des peuples, le salut du genre humain.

Écoutons le ministre protestant Coquerel : Le pouvoir papal, disposant des couronnes, empêchait le despotisme de devenir atroce : aussi, dans ces temps de ténèbres, ne voyons-nous aucun exemple de tyrannie semblable à celle des Domitien à Rome. Un Tibère était impossible : Rome l'eût écrasé. Les grands despotismes arrivent quand les rois se persuadent qu'il n'y a rien au-dessus d'eux ; c'est alors que l'ivresse d'un pouvoir illimité enfante les plus atroces for-

faits [1]. Écoutons un ministre du roi de Prusse, le publiciste protestant Ancillon : Dans le moyen âge, où il n'y avait pas d'ordre social, la papauté seule sauva peut-être l'Europe d'une entière barbarie ; elle créa des rapports entre les nations les plus éloignées ; elle fut un centre commun, un point de ralliement pour les États isolés ; elle se plaça entre le tyran et la victime ; et, rétablissant entre les nations ennemies des rapports d'intérêts, d'alliance et d'amitié, elle devint une sauvegarde pour les familles, les peuples et les individus [2]. Écoutons le presbytérien Robertson, cité par le ministre protestant de Joux : La monarchie pontificale apprit aux nations et aux rois à se regarder mutuellement comme compatriotes, comme étant tous également sujets au sceptre divin de la religion ; et ce centre d'unité religieuse a été, durant des siècles nombreux, un vrai bienfait pour le genre humain [3]. Écoutons le protestant Sismondi de Genève : Au milieu de ce conflit de juridictions (entre les seigneurs), le Pape se montrait le seul défenseur du peuple, le seul pacificateur des discordes des grands. La conduite des Pontifes inspirait le respect, comme leurs bienfaits méritaient la reconnaissance [4]. Écoutons le savant Jean de Muller : Sans les Papes, Rome n'existerait plus. Grégoire, Alexandre, Innocent opposèrent une digue au torrent qui menaçait toute la terre ; leurs mains paternelles élevèrent la hiérarchie, et à côté d'elle la liberté de tous les États [5]. Écoutons Leibnitz, le plus vaste génie qui ait paru parmi les protestants : Quelques raisons qu'apporte M. l'abbé de Saint-Pierre, les plus grandes puissances ne seront pas fort disposées à se soumettre à une espèce d'empire nouveau. S'il pouvait les rendre tous romains et leur faire croire à l'infaillibilité du Pape, il ne faudrait pas d'autre empire que celui de ce Vicaire de Jésus-Christ. Ailleurs il dit que, si les Papes reprenaient l'autorité qu'ils avaient au temps de Nicolas Ier ou de Grégoire VII, ce serait le moyen d'assurer la paix perpétuelle et de nous ramener au siècle d'or [6].

Enfants de l'Église catholique, écoutons bien ce qu'en disent les protestants ! apprenons des étrangers à honorer notre mère et à ne plus lui faire un opprobre de ses bienfaits !

Un bienfait signalé de l'Église et des Papes, c'est d'avoir préservé l'Europe catholique de la domination des Mahométans. Lorsque, peu avant la première croisade, l'empereur grec Alexis Comnène implora le secours des princes d'Occident, les Turcs, d'un côté, les

[1] *Essai sur l'hist. du Christian.*, par Ch. Coquerel, p. 75. — [2] Ancillon, *Tableau des révolutions*, etc., Introd., p. 133 et 157. — [3] *Lettres sur l'Italie*, par P. de Joux, p. 380. — [4] *Hist. des répub. ital.*, t. 1, p. 130. — [5] *Voyages des Papes*, 1782. — [6] *Pensées de Leibnitz*, t. 2, p. 410.

Petchenègues ou Cosaques, de l'autre, menaçaient chaque jour Constantinople ; l'empereur, suivant ses propres expressions, ne faisait plus que fuir devant eux de ville en ville. Constantinople une fois en leur pouvoir, rien n'empêchait les Turcs de se jeter sur l'Allemagne divisée contre elle-même, et dont le chef s'occupait depuis quarante ans à faire la guerre, non point aux infidèles, mais à l'Église et à ses propres sujets. Qu'aurait pu faire alors la France, dont le roi s'amollissait dans les bras de la volupté ? l'Angleterre, dont le roi songeait plus à rançonner ses sujets et les églises qu'à les défendre contre l'ennemi ? qu'aurait pu faire l'Espagne, où une nouvelle irruption de Sarrasins venus d'Afrique s'emparait de Saragosse en 1106 ? Les Turcs d'Asie, arrivés par l'Allemagne, les Sarrasins d'Afrique, arrivés par l'Espagne, se seraient rencontrés dans la France, pour de là marcher sur l'Italie et faire manger l'avoine à leurs chevaux sur le tombeau de saint Pierre de Rome, comme menaça, plus tard, de faire un de leurs chefs.

Mais après la première croisade, qui se fit par le peuple seul et les princes du second ordre, sans qu'aucun roi y prît part, les Chrétiens étaient maîtres de Tarse en Cilicie, d'Édesse en Mésopotamie, d'Antioche en Syrie, de Jérusalem, de Joppé, de Césarée, de Ptolémaïs en Palestine ; l'empereur de Constantinople, qui auparavant se voyait menacé dans sa capitale par les Turcs campés sur les rives du Bosphore, put leur faire la guerre plus au loin, les battre en plus d'une rencontre, leur reprendre plus d'une ville, plus d'une province. Après sa mort, arrivée en 1118, son fils, Jean Comnène, put continuer ces avantages, vaincre successivement les Turcs, les Petchenègues, les Bulgares, les Serviens. Pour ne jamais succomber aux coups des infidèles, il ne manquait à l'empire grec que d'être plus sincèrement uni au centre de l'unité chrétienne ; car, chose bien remarquable, jamais nation sincèrement catholique n'a succombé sans retour sous la domination des Mahométans : témoin l'Espagne, qui, réduite par les Sarrasins dans les montagnes des Asturies, en punition d'un essai de schisme avec l'Église romaine, sortit de là catholique fidèle et triompha de ses vainqueurs dans un combat de huit siècles.

Quant aux colonies chrétiennes de Syrie, de Mésopotamie et de Palestine, fondées par l'épée des croisés, elles se soutenaient, s'étendaient même dans une alternative de succès et de revers. Au printemps de l'année 1104, Bohémond, prince d'Antioche, Tancrède, alors seigneur de Laodicée et d'Apamée, Baudouin du Bourg, comte d'Édesse, et son cousin Joscelin de Courtenai, seigneur de Turbessel, se réunirent pour passer l'Euphrate et pour mettre le siége de-

vant la ville de Charan ou Carrhes, occupée par les infidèles. Cette ville avait été le séjour de Tharé, père d'Abraham. Déjà, après quinze jours de siége, cette ville avait capitulé ; les Chrétiens n'attendaient, pour y faire leur entrée, que de savoir qui en serait le maître, de Baudouin ou de Bohémond. Les deux princes se disputaient encore leur conquête, quand une armée musulmane survient de Mossoul. Les Chrétiens, en punition de leur fol orgueil, sont frappés de stupeur et prennent la fuite dès la première attaque. Baudouin et Joscelin sont faits prisonniers ; Bohémond et Tancrède échappent presque seuls.

Après ce désastre, Bohémond restait enfermé dans Antioche, menacé à la fois par les Grecs et par les Turcs. N'ayant plus ni trésors ni armée, il tourna ses dernières espérances vers l'Occident, et résolut d'intéresser à sa cause les princes de la chrétienté. Après avoir fait répandre le bruit de sa mort, il s'embarqua au port Saint-Siméon, et, caché dans un cercueil, il traversa la flotte des Grecs, qui se réjouissaient de son trépas et maudissaient sa mémoire. En arrivant en Italie, Bohémond va se jeter aux pieds du souverain Pontife ; il se plaint des malheurs qu'il a éprouvés en défendant la religion ; il invoque surtout la vengeance du ciel contre Alexis, qu'il représente comme le plus grand fléau des Chrétiens. Le Pape l'accueille comme un héros et comme un martyr ; il loue ses exploits, écoute ses plaintes, lui donne l'étendard de saint Pierre, et lui permet, au nom de l'Église, de lever en Europe une armée pour réparer ses malheurs et venger la cause de Dieu.

Bohémond se rend en France. Ses aventures, ses exploits avaient partout répandu son nom. Il se présente à la cour de Philippe Ier, qui le reçoit avec les plus grands honneurs et lui donne sa fille Constance en mariage. Au milieu des fêtes de la cour, tour à tour le plus brillant des chevaliers et le plus ardent des orateurs de la croix, il fait admirer son adresse dans les tournois et prêche la guerre contre les ennemis des Chrétiens. En passant à Limoges, il déposa des chaînes d'argent sur l'autel de saint Léonard, dont il avait invoqué l'appui dans sa captivité ; de là il se rendit à Poitiers, où, dans une grande assemblée, il embrasa tous les cœurs du feu de la guerre sainte. Les chevaliers du Limousin, de l'Auvergne et du Poitou se disputaient l'honneur de l'accompagner en Orient. Encouragé par ces premiers succès, il traverse les Pyrénées et lève des soldats en Espagne ; il retourne en Italie, et trouve partout le même empressement à le suivre. Les préparatifs achevés, il s'embarque à Bari et va descendre sur les terres de l'empire grec, menaçant de se venger de ses plus cruels ennemis, mais au fond poussé par l'ambition bien

plus que par la haine. Le prince d'Antioche ne cessait d'animer par ses discours l'ardeur de ses nombreux compagnons : aux uns, il représentait les Grecs comme les alliés des Musulmans et les ennemis de Jésus-Christ; aux autres, il parlait des richesses d'Alexis et leur promettait les dépouilles de l'empire. Il était sur le point de voir ses brillantes espérances s'accomplir, lorsqu'il fut tout à coup trahi par la fortune, qui, jusque-là, n'avait fait pour lui que des prodiges. La ville de Durazzo, dont il avait entrepris le siége, résista longtemps à ses efforts; les maladies ravagèrent son armée; la plupart des guerriers qui l'avaient suivi désertèrent ses drapeaux; il fut obligé de faire une paix honteuse avec l'empereur qu'il voulait détrôner. C'était en 1108. Trois ans après, c'est-à-dire en 1111, Bohémond mourut dans la principauté de Tarente, laissant un fils de quatre ans, lorsqu'il se disposait, dit-on, à porter encore dans l'empire grec la terreur de son nom. Michaud, dans son *Histoire des Croisades*, dit que Bohémond mourut de désespoir; mais c'est une figure de rhétorique assez familière à cet auteur, et qui n'a aucun fondement dans l'histoire.

Tancrède, qui gouvernait toujours Antioche, fut attaqué plusieurs fois par les Barbares accourus des bords de l'Euphrate et du Tigre, et ne put leur résister qu'avec le secours du roi de Jérusalem. Joscelin et Baudouin du Bourg, qui avaient été conduits à Bagdad, n'étaient revenus dans leurs États qu'après cinq ans d'une dure captivité. Tancrède et Baudouin du Bourg eurent de vives contestations. Le premier prétendait que le comte d'Édesse devait lui être soumis et lui payer tribut. Le roi de Jérusalem, dont on invoqua la justice, condamna Tancrède et lui dit : Ce que tu demandes n'est pas juste; tu dois, par la crainte de Dieu, te réconcilier avec le comte d'Édesse; si, au contraire, tu persistes dans ton association avec les païens, tu ne peux demeurer notre frère. Ces paroles touchèrent le cœur de Tancrède, et remenèrent la paix parmi les princes chrétiens.

Dans l'année 1108, Bertrand, fils de Raymond, comte de Saint-Gilles, vint en Orient avec soixante-dix galères génoises. Elles devaient l'aider à conquérir plusieurs villes de la Phénicie; on commença par Biblos, qui, après quelques assauts, ouvrit ses portes aux Chrétiens; on alla ensuite assieger la ville de Tripoli. Le roi Baudouin de Jérusalem vint à ce siége avec cinq cents chevaliers. La ville, n'ayant pas reçu de secours, se rendit aux Chrétiens, à la condition que chacun serait libre de sortir avec ce qu'il pourrait emporter, ou de rester dans la cité en payant un tribut. Tripoli, avec les villes de Tortose, d'Archas, de Gibel, forma un quatrième État dans la confédération des Francs au delà des mers. Bertrand, fils de Ray-

mond de Saint-Gilles, en prit possession immédiatement après la conquête, et prêta serment de fidélité au roi de Jérusalem, dont il devint le vassal.

Plusieurs mois après la prise de Tripoli, le roi Baudouin réunit ses forces devant Beyrouth, l'ancienne Béryte. Elle résista pendant deux mois aux attaques des Chrétiens, mais enfin fut obligée de se rendre. Les Musulmans ne possédaient plus sur la côte de Syrie que trois villes : Ascalon, Tyr et Sidon. Jusque-là, la ville de Sidon n'avait conservé la paix qu'à force de soumissions et de présents; chaque année, elle reculait l'heure de sa ruine en prodiguant ses trésors; mais le temps approchait où son or ne pourrait plus la sauver.

Comme le roi de Jérusalem revenait d'une expédition sur les rives de l'Euphrate, il apprit que Sigur, fils de Magnus, roi de Norwége, avait débarqué à Joppé; Sigur était accompagné de dix mille Norwégiens, qui, depuis trois ans, avaient quitté le nord de l'Europe pour visiter la terre sainte. Baudouin se rendit à Joppé, au-devant du prince de Norwége, et le pressa de combattre avec lui pour l'agrandissement du royaume de Jésus-Christ. Sigur accéda à la prière du roi de Jérusalem, et ne demanda pour prix de son zèle qu'un morceau du bois de la vraie croix. Lorsqu'il arriva dans la ville sainte, entouré de ses guerriers, les Chrétiens contemplèrent avec une surprise mêlée de joie les énormes haches de bataille et la haute stature des pèlerins du Nord. On résolut, dans le conseil du roi, d'assiéger Sidon. Bientôt la flotte de Sigur parut devant le port de cette ville, tandis que Baudouin et le comte de Tripoli dressaient leurs tentes sous les remparts. Après un siége de six semaines, l'émir et les principaux habitants offrirent de remettre les clefs de la ville au roi de Jérusalem, et ne demandèrent que la liberté de sortir de la place avec ce qu'ils pourraient porter sur leurs têtes et sur leurs épaules. Cinq mille Sidoniens profitèrent du traité; les autres restèrent et devinrent les sujets du roi. Sigur quitta la Palestine au milieu des bénédictions du peuple chrétien; il s'embarqua pour retourner en Norwége, emportant avec lui le morceau de la vraie croix qu'on avait promis à ses services, et qu'il déposa, à son retour, dans une ville du royaume.

Les Norwégiens ne furent pas le seul peuple du Nord qui prit part au siége de Sidon; il était arrivé en Palestine des pèlerins de la Frise et de l'Angleterre, qui combattirent avec les guerriers de Baudouin. Nous lisons dans une chronique de Brême, qu'on fit alors dans tout l'empire germanique une grande levée d'hommes pour la guerre sainte d'outre-mer. Plusieurs Brémois, au signal de leur archevêque et conduits par deux consuls que nomme la chronique,

partirent pour l'Orient et se distinguèrent à la prise de Beyrouth et de Sidon. Au retour de leur pèlerinage, ils n'avaient perdu que deux de leurs compagnons; ils furent reçus en triomphe par leurs concitoyens, et des armoiries accordées à la ville de Brême par l'empereur d'Allemagne attestèrent les services qu'ils avaient rendus à la cause de Jésus-Christ dans la terre sainte. C'est sans doute une chose merveilleuse de voir ces peuples du Nord, naguère si terribles pour les Chrétiens eux-mêmes, traverser les mers, non plus pour ravager les églises, mais pour aller se prosterner devant le tombeau du Christ, en baiser la poussière et consacrer leurs armes pour sa défense.

En 1112, Antioche eut à pleurer la mort de Tancrède. Toute l'Église des saints, dit Guillaume de Tyr[1], reconnaîtra à jamais les œuvres charitables et les libéralités du héros chrétien. Pendant le temps qu'il gouverna Antioche, il s'associa de cœur et d'âme à toutes les souffrances de ses peuples. Raoul de Caen nous dit qu'au milieu d'une disette qui désola sa principauté, il jura de ne plus boire de vin et de se réduire, pour la table et les vêtements, à la condition des pauvres, tant que durerait la misère publique. A la guerre, Tancrède se montrait toujours comme le père de ceux qui combattaient sous les drapeaux; il avait coutume de dire : Ma fortune et ma gloire, ce sont mes soldats. Que la richesse soit leur partage; pour moi, je me réserve les soins, les périls, la fatigue, la grêle et la pluie. Quoique le plus brave, il était le plus humble. Dans une expédition, il fit promettre avec serment à son écuyer de ne rien dire de ce qu'il lui avait vu faire, parce que ces exploits tenaient du prodige. Lorsqu'il approchait de sa dernière heure, Tancrède avait auprès de lui sa femme Cécile, fille de Philippe Ier, roi de France, et le jeune Pons, fils de Bertrand, comte de Tripoli; il leur fit promettre de s'unir après sa mort par les liens du mariage : promesse qui fut dans la suite accomplie. Il nomma pour son successeur Roger, fils de Richard, son cousin, à la condition expresse que celui-ci remettrait la principauté d'Antioche, en entier et sans difficulté, à son prince légitime, le fils de Bohémond, retenu alors auprès de sa mère en Italie. L'illustre Tancrède fut enseveli à Antioche sous le portique de l'église du prince des apôtres, l'an de l'incarnation 1112.

L'année suivante, des hordes innombrables de Turcs venus de la mer Caspienne, du Khorassan, du pays de Mossoul, se jetèrent dans la Galilée. Le roi Baudouin marcha contre eux; et, trompé par une ruse de ces barbares, il engagea imprudemment le combat. L'armée

[1] L. 11, c. 18.

chrétienne, le royaume, le roi, tout faillit périr en cette journée. Cependant, vers la fin de l'été, cette guerre, d'abord si terrible et si menaçante, se termina tout à coup sans combat, et la multitude des ennemis s'éloigna comme un orage emporté par les vents.

Alors les colonies chrétiennes et toutes les provinces de la Syrie furent en butte à d'autres calamités. Des nuées de sauterelles, venues de l'Arabie, achevèrent de ravager les campagnes de la Palestine. Une horrible famine désolait le comté d'Édesse et la principauté d'Antioche. Un tremblement de terre se fit sentir depuis le mont Taurus jusqu'aux déserts de l'Idumée : plusieurs villes de Cilicie n'étaient plus que des monceaux de ruines. Les Chrétiens, attribuant ce fléau à leurs péchés, en firent une pénitence publique. Tout le peuple d'Antioche priait jour et nuit, se couvrait du cilice, couchait sur la cendre. Les femmes et les hommes allaient séparément de place en place, d'église en église, nu-pieds, la tête rasée, se frappant la poitrine, et répétant à haute voix : Seigneur, épargnez-nous ! Ce ne fut qu'après cinq mois que le ciel se laissa toucher par leur repentir, et que les tremblements de terre cessèrent d'effrayer les cités.

Le roi Baudouin, n'ayant plus à combattre les Turcs de Bagdad ni ceux de la Syrie, tourna ses regards vers les contrées situées au delà du Jourdain et de la mer Morte. Il traversa l'Arabie Pétrée et s'avança dans la troisième Arabie, appelée par les chroniqueurs Syrie de Sobal ; il y trouva une haute colline qui dominait une terre féconde, et cet emplacement lui parut propice pour la construction d'une forteresse. La cité nouvelle fut confiée à la garde de fidèles guerriers, et reçut le nom de Montréal.

L'année suivante 1116, Baudouin, prenant avec lui des hommes qui connaissaient parfaitement les lieux, franchit les déserts de l'Arabie, descendit vers la mer Rouge, et pénétra jusqu'à Hellis, ville très-antique, jadis fréquentée par le peuple d'Israël, et bâtie au lieu où l'Écriture place les douze fontaines et les soixante-dix palmiers. Lorsque le roi et ceux qui l'accompagnaient eurent examiné à loisir la ville d'Hellis et les rivages de la mer, ils se rendirent à Montréal, et revinrent ensuite à Jérusalem. A leur retour dans la ville sainte, on ne se lassait point d'écouter les récits de leur voyage à la mer Rouge et vers le désert de Sinaï. On admirait surtout des coquilles marines et certaines pierres précieuses qu'ils avaient rapportées. Foucher de Chartres nous dit qu'il adressa beaucoup de questions aux compagnons de Baudouin, et qu'il leur demanda, entre autres choses, si la mer Rouge était douce ou salée, si elle formait un étang ou un lac, si elle avait une entrée et une sortie comme la mer de Galilée, ou si elle était fermée à son extrémité comme la mer

Morte. Ce qui montre combien les connaissances géographiques étaient imparfaites à cette époque.

Tandis que la mer Rouge et ses merveilles occupaient ainsi le peuple chrétien, Baudouin avait une autre pensée et cherchait un chemin qui pût le conduire en Égypte. Vers le mois de février 1118, il rassembla l'élite de ses guerriers, traversa le désert, surprit et livra au pillage Pharamia, située à quelques lieues des ruines de Tanis et de Péluse. Albert d'Aix nous dit que les guerriers francs se baignèrent dans les eaux du Nil et qu'ils prirent quantité de poissons en les frappant avec leurs lances; tout ce qu'ils voyaient sur cette terre si fertile de l'Égypte, qui semblait promise à leurs armes, les remplissait de surprise et de joie. Mais cette ivresse de la victoire devait bientôt se changer en affliction : tout à coup le roi Baudouin tomba malade ; il éprouva de vives douleurs dans les entrailles : une blessure qu'il avait reçue autrefois se rouvrit : dès lors on ne songea plus qu'à retourner à Jérusalem. Les Chrétiens avaient à traverser le désert qui sépare l'Égypte de la Syrie. Baudouin, porté dans une litière faite avec des pieux de tentes, était arrivé avec peine à El-Arisch, petite ville située sur le bord de la mer et chef-lieu de ces vastes solitudes. Là, il sentit qu'il était près de sa fin ; les compagnons de ses victoires laissaient voir leur profonde tristesse ; lui les consolait par ses discours : Pourquoi pleurez-vous ainsi ? leur disait-il ; songez que je ne suis qu'un homme que beaucoup d'autres peuvent remplacer ; ne vous laissez point abattre comme des femmes par la douleur ; n'oubliez point qu'il faut retourner à Jérusalem et combattre encore pour l'héritage de Jésus-Christ, comme nous l'avons juré.

Lui-même prescrivit à ses serviteurs comment ils devaient embaumer son corps après en avoir ôté les entrailles, afin qu'il pût être transporté à Jérusalem et enterré auprès de son frère Godefroi. Puis il s'occupa de sa succession au trône de Jérusalem ; il recommanda aux suffrages de ses compagnons son frère Eustache de Boulogne, ou Baudouin du Bourg, comte d'Édesse ; enfin il rendit le dernier soupir, fortifié par la confession et le sacrement de l'eucharistie. Ses entrailles furent inhumées dans le voisinage d'El-Arisch, et son corps transporté à Jérusalem, où ses compagnons arrivèrent le dimanche des Rameaux. Ce jour-là, selon l'antique usage, tout le peuple chrétien, précédé du patriarche, descendait en procession du mont des Olives, portant des branches de palmier et chantant des cantiques pour célébrer l'entrée de Jésus dans Jérusalem. Tandis que la procession traversait la vallée de Josaphat, le cercueil de Baudouin, porté par ses compagnons, parut tout à coup au milieu de ce peuple qui chantait des hymnes ; aussitôt un morne silence,

uis de lugubres lamentations succèdent aux chants de l'Église ; les épouilles mortelles de Baudouin entrèrent par la porte dorée, et la rocession les suivit. Latins, Syriens, Grecs, tout le monde pleurait ; es Sarrasins eux-mêmes, dit Foucher de Chartres, pleuraient aussi.)ans le même temps, Baudouin du Bourg, qui avait quitté Édesse our célébrer les fêtes de Pâques dans la ville de Jésus-Christ, arriait par la porte de Damas ; averti par cette affliction universelle de a mort de Baudouin, son seigneur et son parent, il se mêla à tout e peuple en deuil et suivit le convoi funèbre jusqu'au Calvaire. Là, es restes du roi défunt furent déposés en grande pompe, et ensevelis lans une tombe de marbre blanc, près du mausolée de Godefroi.

Baudouin vécut et mourut au milieu des camps, toujours disposé combattre les ennemis des Chrétiens. Pendant son règne, qui dura lix-huit ans, les habitants de Jérusalem entendirent chaque année la grosse cloche qui annonçait l'approche des infidèles ; ils ne virent presque jamais dans le sanctuaire le bois de la vraie croix, qu'on avait coutume de porter à la guerre ; le frère et le successeur de Godefroi vit plus d'une fois son royaume en péril, et ne le conserva que par des prodiges de valeur ; il perdit plusieurs batailles par sa bravoure imprudente ; mais son activité extraordinaire, son esprit fécond en ressources le sauvèrent toujours des dangers.

La puissance chrétienne en Orient s'accrut pendant le règne de Baudouin : Arsur, Césarée, Ptolémaïs, Tripoli, Biblos, Beyrouth, Sidon firent partie de l'empire fondé par les croisés. Plusieurs places fortes s'élevèrent pour la défense du royaume, non-seulement dans l'Arabie, mais dans les montagnes du Liban, dans la Galilée, dans le pays des Philistins, et sur toutes les avenues de la ville sainte. Baudouin ajouta plusieurs dispositions au code de son prédécesseur. Ce qui honore le plus son règne, c'est le soin qu'il prit de repeupler Jérusalem : il offrit un asile honorable aux Chrétiens dispersés dans l'Arabie, dans la Syrie et l'Égypte. Les fidèles, persécutés et accablés d'impôts par les Musulmans, accoururent en foule avec leurs femmes, leurs enfants, leurs richesses et leurs troupeaux ; Baudouin leur distribua les terres, les maisons abandonnées, et Jérusalem commença à redevenir florissante. Ajoutons qu'il dota richement les églises, surtout celle de Bethléhem, qu'il fit ériger en évêché, et que plusieurs établissements religieux lui durent leur origine.

Pour donner plus d'éclat à sa capitale, il obtint du Pape que toutes les villes conquises par ses armes sur les infidèles ressortiraient de l'église patriarcale de Jérusalem : Nous concédons, répondit le pape Pascal, nous concédons à l'église de Jérusalem toutes

les villes et les provinces conquises par la grâce de Dieu et par le sang du très-glorieux roi Baudouin et de ceux qui ont combattu avec lui [1]. On voit par ces paroles que les Papes appréciaient les généreux sacrifices de ces princes, dont l'autorité était un sacerdoce militaire, un véritable apostolat armé du glaive.

Bernard, patriarche latin d'Antioche, qui avait succédé l'an 1100 au patriarche grec Jean IV, se plaignit au Pape de ce privilége accordé à l'église de Jérusalem, comme portant préjudice aux droits de la sienne. Pascal II, pour le rassurer, lui écrivit une lettre où il relève la dignité de l'église d'Antioche, honorée comme celle de Rome par la présence de saint Pierre, et ajoute : Si par hasard nous avons écrit quelque chose autrement qu'il ne fallait, à l'église d'Antioche ou à celle de Jérusalem, touchant les limites des diocèses, il ne faut l'attribuer ni à la légèreté ni à la malice, ni exciter du scandale pour ce sujet ; car le grand éloignement et le changement des anciens noms des villes et des provinces nous ont apporté beaucoup d'incertitude ou d'ignorance. Mais nous avons souhaité et souhaitons encore donner à nos frères une occasion, non pas de scandale, mais de paix, et conserver à toutes les églises quelconques leur dignité et leur honneur [2]. Bernard d'Antioche était un digne pontife. Dans une seconde lettre au même patriarche, le Pape termine ces débats en déclarant qu'il ne voulait point rabaisser la dignité de l'Église au profit des princes, ni mutiler le pouvoir des princes au profit de la dignité de l'Église [3].

Le patriarche Daimbert de Jérusalem eut quelques difficultés avec le roi Baudouin, principalement par les intrigues d'Arnoulfe de Rohes, qui s'était déjà fait nommer précédemment patriarche provisoire, et qui aspirait toujours à l'être en titre. Ces difficultés allèrent si loin, que, l'an 1104, Daimbert vint en Occident avec Bohémond, se plaindre au Pape de ce que le roi Baudouin l'avait chassé et mis à sa place un prêtre nommé Ébremar. Pascal II retint Daimbert plus de deux ans, pour voir si ceux qui l'avaient chassé allégueraient des causes raisonnables de leur conduite. Mais comme personne ne comparut et qu'il ne se trouvait autre chose contre lui, sinon qu'il avait été chassé par la pure violence du roi, il fut renvoyé à son siége avec des lettres du Pape qui témoignaient qu'il était dans ses bonnes grâces. Il passa en Sicile et fut obligé de séjourner à Messine pour attendre l'occasion de s'embarquer; mais il y tomba malade et mourut le 27 juin 1107, ayant tenu le siége de Jérusalem pendant sept ans.

[1] Labbe, t. 10, p. 648, *epist.* 18 et 19. — [2] Ibid., *epist.* 20. — [3] *Epist.* 28.

Ébremar, qui avait été intrus à sa place, ayant appris qu'il revenait avec l'approbation du Pape, et ne sachant pas encore sa mort, résolut d'aller à Rome se justifier et représenter comme on l'avait mis malgré lui sur le siége de Jérusalem ; mais, arrivé à Rome, il ne put obtenir autre chose, sinon qu'on envoyât avec lui un légat pour prendre sur les lieux plus ample connaissance de l'affaire. On y envoya Gibelin, archevêque, homme fort avancé en âge. Arrivé à Jérusalem, il y assembla un concile des évêques du royaume et y examina pleinement la cause d'Ébremar. Il reconnut par des témoins au-dessus de tout reproche, que Daimbert avait été chassé sans cause légitime, par la faction d'Arnoulfe et la violence du roi, et qu'Ébremar avait usurpé le siége d'un évêque vivant. C'est pourquoi il le déposa du patriarcat par l'autorité du Pape ; mais, en considération de sa piété et de sa simplicité, il lui donna l'église de Césarée, qui était vacante. Ensuite, comme le clergé et le peuple contestaient sur l'élection d'un patriarche de Jérusalem, on prit jour pour traiter cette affaire à la manière accoutumée ; et, après une grande délibération, ils s'accordèrent tous à choisir le légat Gibelin, et l'installèrent dans le siége patriarcal. On prétendit que c'était encore un artifice d'Arnoulfe, de mettre en cette place un vieillard qui, par son grand âge, ne pouvait vivre longtemps. Gibelin, toutefois, tint le siége de Jérusalem pendant cinq ans. Ce fut sous son pontificat que le roi Baudouin obtint du Pape que toutes les villes conquises par ses armes dépendraient de l'église de Jérusalem [1].

Gibelin, étant mort l'an 1112, eut enfin pour successeur l'archidiacre Arnoulfe, surnommé Mal-couronné, qui aspirait depuis longtemps à ce siége. Le nouveau patriarche maria sa nièce à Eustache Grener, seigneur de Sidon et de Césarée, et lui donna le meilleur domaine de son église, savoir : Jéricho et ses dépendances. Sa vie ne fut pas moins scandaleuse dans son pontificat qu'auparavant ; mais, pour en diminuer le reproche, il introduisit des chanoines réguliers dans l'église de Jérusalem. Conon, évêque de Préneste, y était alors en qualité de légat du Saint-Siége.

Dès l'an 1115 le pape Pascal, bien informé de la vie scandaleuse du nouveau patriarche, envoya en Syrie l'évêque d'Orange en qualité de légat. Il assembla les évêques de tout le royaume, obligea Arnoulfe d'y comparaître et le déposa de son siége comme il méritait. Mais Arnoulfe, se fiant à ses artifices, auxquels presque personne ne résistait, passa la mer, vint à Rome ; et, par ses flatteries et les présents qu'il répandit abondamment, il gagna si bien le Pape et tout

[1] Guill. de Tyr, l. 11. Labbe, t. 10, p. 752.

son concile, qu'il fut rétabli dans son siége et revint à Jérusalem. Suivant Guillaume de Tyr, il y vécut avec la même licence qu'auparavant. Enfin, il mourut l'an 1118, et eut pour successeur un homme simple et craignant Dieu, nommé Gormond, natif de Picquigny, au diocèse d'Amiens.

Au reste, les démêlés du roi Baudouin et du patriarche Daimbert eurent moins pour prétexte ou pour cause d'ambitieuses rivalités que l'extrême besoin d'argent où se trouvait souvent réduit le successeur de Godefroi. Ce fut ce besoin d'argent, ainsi que le mauvais conseil du patriarche Arnoulfe, qui lui donna la coupable pensée d'épouser une seconde femme lorsque la première, qui était demeurée à Édesse, vivait encore. Le roi, nous dit Guillaume de Tyr, avait appris que la comtesse Adélaïde de Sicile, veuve de Roger, était fort riche et qu'elle avait toutes choses en abondance; lui, au contraire, était fort pauvre et si dénué de ressources, qu'il avait à peine de quoi suffire à ses besoins de tous les jours et à la solde de ses frères d'armes. Comme la nouvelle reine arrivait avec d'immenses richesses, avec une flotte chargée de grains, d'huile, de vins, d'armes, tout le monde se crut enrichi par cet hymen et ferma les yeux sur le scandale; mais, en l'année 1117, Baudouin, étant tombé malade et se croyant sur le point d'aller rendre compte à Dieu, renvoya la princesse sicilienne : ce qui lui attira, à lui et à tout le royaume, une haine immortelle du comte Roger, depuis roi de Sicile, fils d'Adélaïde.

Aussitôt que le roi Baudouin fut inhumé, le clergé et le peuple de Jérusalem, selon l'expression des chroniques, se croyant orphelins, songèrent à se donner un appui et commencèrent à s'occuper de l'élection d'un roi. Divers avis furent proposés : les uns disaient que la couronne appartenait à Eustache, frère de Baudouin ; d'autres pensaient qu'au milieu des périls on ne pouvait attendre un prince qui était si loin, et proposaient le comte d'Édesse, parent du roi, et alors présent dans la ville sainte. A la suite d'un éloquent discours de Joscelin de Courtenai, prince de Tibériade, tous les suffrages se réunirent en faveur du comte d'Édesse, Baudouin du Bourg. Le jour de Pâques, le nouveau roi fut proclamé dans l'église de la Résurrection, en présence de tous les fidèles; il rassembla ensuite les grands dans le palais de Salomon ; il régla avec eux l'administration du royaume, et rendit la justice à son peuple d'après les *Assises* établies par Godefroi; le comté d'Édesse fut transmis à Joscelin de Courtenai.

Cependant on avait envoyé des seigneurs à Eustache, comte de Boulogne, pour l'inviter à venir prendre la couronne après ses frères. Ils eurent peine à lui persuader de partir; enfin ils l'amenèrent jus-

qu'en Apulie. Là, il apprit que l'on avait couronné le comte d'Édesse. Aussitôt il s'écria : Dieu me garde d'apporter du trouble dans un royaume où ma famille a rétabli la paix de Jésus-Christ, et pour la tranquillité duquel mes frères ont donné leur vie et acquis une gloire immortelle ! Et sans délai, quoi qu'on pût lui dire, il retourna sur ses pas et revint chez lui.

Tandis que le royaume de Jérusalem célébrait en paix l'avénement de Baudouin II, la principauté d'Antioche se trouvait de nouveau exposée à tous les fléaux de la guerre. Les Musulmans de la Perse, de la Mésopotamie et de la Syrie jurèrent d'exterminer la race des Chrétiens, et marchèrent vers l'Oronte, conduits par Ylgazy, le plus farouche des guerriers de l'islamisme. Le nouveau prince d'Antioche, Roger, fils de Richard, avait appelé à son secours le roi de Jérusalem, les comtes d'Édesse et de Tripoli; mais, sans attendre leur arrivée, il eut l'imprudence de livrer une bataille, où il fut lui-même tué et son armée mise en déroute complète. Les Musulmans firent un grand nombre de prisonniers. Gauthier le Chancelier, qui fut lui-même chargé de chaînes, nous peint les tourments et les supplices qu'on fit souffrir aux captifs, mais il n'ose pas dire tout ce qu'il a vu, dans la crainte, ajoute-t-il, que les Chrétiens, apprenant ces excès de barbarie, ne soient portés un jour à les imiter [1].

C'était en 1120. L'armée victorieuse d'Ylgazy se répandit dans toutes les provinces chrétiennes. Ce fut au milieu de la désolation générale que le nouveau roi de Jérusalem arriva dans Antioche. Cette ville avait perdu ses plus braves défenseurs ; des clercs et des moines gardaient les tours, et veillaient, sous le commandement du patriarche, à la sûreté de la place ; car on se défiait de la population grecque et arménienne, qui supportait avec peine le joug des Latins. La présence du roi de Jérusalem, à qui on donna l'autorité suprême, rétablit l'ordre et dissipa les alarmes. Après avoir pourvu à la défense de la ville, il visita les églises d'Antioche en habit de deuil. Son armée reçut à genoux la bénédiction du patriarche, et sortit de la ville pour aller à la poursuite des Musulmans. Le roi, ainsi que ses chevaliers et ses barons, marchait les pieds nus au milieu d'une foule immense qui invoquait pour eux l'appui du Dieu des armées.

Les Chrétiens allèrent camper sur la montagne de Danitz, où les Musulmans vinrent les attaquer. Ceux-ci étaient pleins de confiance dans leur multitude; mais les Chrétiens mettaient leur espoir dans la puissance divine, et surtout dans la présence de la croix véritable, que Baudouin avait apportée de Jérusalem. Après un combat sanglant, les infidèles furent vaincus et dispersés : Ylgazy et le chef des

[1] Gauter. Cancell. *apud Bongars.*, p. 449 et seqq.

Arabes, Dobais, avaient pris la fuite pendant la bataille. Cette victoire répandit l'effroi dans Alep et jusque dans les murs de Mossoul, tandis que la vraie croix, reportée avec pompe dans la ville sainte, annonça aux habitants les miracles qu'elle avait produits au milieu des soldats du Christ. Baudouin, après avoir donné la paix à Antioche, revint dans sa capitale; et, pour qu'il ne manquât rien aux victoires des Chrétiens, Dieu permit alors que le redoutable chef des Turcomans, Ylgazy, terminât sa carrière, frappé par une mort subite et violente. C'était en 1121.

L'année suivante 1122, Balac, neveu et successeur d'Ylgazy, répandait la terreur sur les rives de l'Euphrate; et, semblable au lion de l'Écriture, qui rôde sans cesse pour chercher sa proie, il réussit à surprendre Joscelin de Courtenai et son cousin, Galeran, qu'il fit conduire chargés de chaînes vers les confins de la Mésopotamie. Cette nouvelle étant parvenue à Jérusalem, le roi Baudouin II accourut à Édesse, soit pour consoler les habitants, soit pour chercher l'occasion et les moyens de briser les fers des princes captifs; mais, se confiant trop à sa bravoure et victime de sa générosité, il tomba lui-même dans les embûches du sultan Balac, et, conduit dans la forteresse de Quart-Pierre, il devint le compagnon d'infortune de ceux qu'il voulait délivrer. Cinquante braves d'Arménie se dévouent pour la délivrance des princes chrétiens. Sous divers déguisements, ils s'introduisent dans la forteresse, en massacrent la garnison, et rendent la liberté aux prisonniers; mais la forteresse est investie par l'armée musulmane : Joscelin s'en échappe pour chercher du secours; à travers mille dangers, il arrive à Jérusalem, il dépose sur le saint sépulcre les chaînes qu'il a portées chez les Turcs, et repart à la tête des braves de Jérusalem et d'Édesse, pour délivrer le monarque captif. Il s'avançait vers l'Euphrate, lorsqu'il apprit que les Musulmans étaient rentrés dans la forteresse, que les cinquante braves Arméniens avaient couronné du martyre leur héroïque dévouement, et que le roi de Jérusalem avait été emmené captif dans la forteresse de Haran en Mésopotamie.

Les Sarrasins d'Égypte cherchèrent à profiter de la captivité du roi de Jérusalem; ils se rassemblèrent dans les plaines d'Ascalon, avec le dessein de chasser les Francs de la Palestine. De leur côté, les Chrétiens de Jérusalem et des autres villes du royaume, se confiant dans leur courage et dans la protection de Dieu, se préparent à défendre leur territoire, et ils s'y préparent en Chrétiens. Le peuple et le clergé de la terre sainte suivent l'exemple des habitants de Ninive, et cherchent d'abord à fléchir la colère du ciel par une pénitence rigoureuse. Un jeûne fut ordonné, pendant lequel les femmes

efusèrent le lait de leurs mamelles à leurs enfants au berceau ; les roupeaux même furent éloignés de leurs pâturages et privés de leur ourriture accoutumée.

La guerre fut ensuite proclamée au son de la grosse cloche de érusalem. L'armée chrétienne, dans laquelle on comptait à peine rois mille combattants, était commandée par Eustache d'Agrain, omte de Sidon, nommé régent du royaume en l'absence de Bauouin. Le patriarche de la ville sainte portait à la tête de l'armée le ois de la vraie croix. Derrière lui, dit Robert du Mont, marchait once, abbé de Clugni, portant la lance avec laquelle on avait percé e flanc du Sauveur.

Au moment où les guerriers chrétiens sortirent de Jérusalem, les gyptiens assiégeaient Joppé par terre et par mer. A l'approche des rancs, la flotte musulmane, pleine d'effroi, s'éloigne du rivage. 'armée de terre attendait avec inquiétude l'armée chrétienne. Enfin es deux troupes sont en présence ; au milieu du combat, une luière semblable à celle de la foudre brille dans le ciel, et tout à coup clate dans le rang des infidèles. Ceux-ci restent comme immobiles e terreur ; les Chrétiens, armés de leur foi, redoublent de courage ; es ennemis sont vaincus, et les débris de leur armée, qui était deux ois plus nombreuse que celle des Chrétiens, se réfugient avec peine ans les murs d'Ascalon. Les Francs, victorieux et chargés de butin, evinrent à Jérusalem en chantant les louanges de Dieu.

Quoique l'armée des Francs eût triomphé ainsi des Sarrasins, oujours occupée de la défense des villes et des frontières sans cesse enacées, elle ne pouvait sortir du royaume pour faire des conuêtes. Les guerriers, qu'on retenait dans les cités chrétiennes après ne aussi grande victoire, s'affligeaient de leur inaction et semblaient ncore placer leur espoir dans les secours de l'Occident. Ce fut alors u'il arriva sur les côtes de Syrie une flotte vénitienne commandée ar le doge de Venise. Avec ce secours venu si à propos, on assiégea ar terre et par mer l'antique ville de Tyr. Des Musulmans, partis de amas pour secourir les assiégés, s'avancèrent jusque dans le voiinage de la ville. Une armée égyptienne, sortie en même temps 'Ascalon, ravagea le pays de Naplouse et menaça Jérusalem. Toutes es tentatives ne purent ralentir l'ardeur des Chrétiens, ni retarder es progrès du siége. Bientôt on apprit que Balac, le plus redoutable es sultans turcs, avait péri devant les murs de Maubeg. Joscelin, ui l'avait tué de sa propre main, en fit donner la nouvelle à toutes es villes chrétiennes. La tête du farouche ennemi des Francs fut ortée en triomphe devant les murs de Tyr, où ce spectacle redoubla 'enthousiasme belliqueux des assiégeants.

Enfin, l'an 1125, les Musulmans, sans espoir de secours, furent obligés de se rendre après un siége de cinq mois et demi. Les drapeaux du roi de Jérusalem et du doge de Venise flottèrent ensemble sur les murailles de Tyr; les Chrétiens firent leur entrée triomphante dans la ville, tandis que les habitants, d'après la capitulation, en sortaient avec leurs femmes et leurs enfants. Le jour où l'on reçut à Jérusalem la nouvelle de la conquête de Tyr fut une fête pour tout le peuple de la ville sainte. Au bruit des cloches, on chanta le *Te Deum* en action de grâces; des drapeaux furent arborés sur les tours et les remparts de la ville, des branches d'olivier et des bouquets de fleurs étaient semés dans les rues et sur les places publiques, de riches étoffes ornaient les dehors des maisons et les portes des églises. Les vieillards rappelaient dans leurs discours la splendeur du royaume de Juda, et les jeunes vierges répétaient en chœur les cantiques dans lesquels les prophètes avaient célébré la ville de Tyr.

Les victoires des Chrétiens répandirent la confusion et la discorde parmi les Musulmans de Syrie. Baudouin, le roi captif de Jérusalem, en profite pour traiter de sa rançon et recouvrer sa liberté. A peine est-il sorti de prison, qu'il rassemble quelques guerriers et marche contre la ville d'Alep. Le chef des Arabes, Dobais, et quelques émirs de la contrée se réunirent à l'armée chrétienne; bientôt les habitants se trouvèrent réduits aux dernières extrémités, et la ville était prête à se rendre, lorsque le sultan de Mossoul accourut à la tête d'une armée. Baudouin II, obligé d'abandonner le siége, retourna enfin dans sa capitale, où tous les chevaliers chrétiens remercièrent le ciel de sa délivrance et vinrent se ranger sous ses drapeaux. Ils trouvèrent bientôt l'occasion de signaler leur valeur. Les Turcs, qui avaient passé l'Euphrate pour secourir Alep, dévastaient alors la principauté d'Antioche. Baudouin, impatient de tenir sa promesse, se met à la tête de ses intrépides guerriers, attaque vigoureusement les infidèles et les force d'abandonner les terres des Chrétiens. A peine rentré triomphant dans Jérusalem, il donne de nouveau le signal de la guerre et met en fuite l'armée de Damas, près du lieu où Saul avait entendu ces paroles : Saul, pourquoi me persécutez-vous? Les guerriers chrétiens, dans ces campagnes rapides, avaient fait un butin immense, et les trésors de l'ennemi servirent à racheter les otages que le roi de Jérusalem avait laissés entre les mains des Turcs. C'est ainsi que les Francs réparaient leurs revers à force de bravoure, et qu'ils acquittaient leurs promesses par des victoires.

Chose étrange! depuis trois siècles et plus, dans les écoles publiques des royaumes chrétiens, on ne cesse de rappeler à la jeunesse

chrétienne les temps héroïques et fabuleux de la Grèce et de Rome païenne, comme ce qu'il y a de plus admirable dans l'histoire de l'humanité; en même temps on lui laisse ignorer les temps et les faits héroïques de l'humanité chrétienne, dont la glorieuse réalité surpasse même l'ancienne Fable. Et cette ignorance est allée si loin, que, dans la patrie de Godefroi et de Tancrède, l'on a demandé si la piété ne nuisait point à la valeur guerrière! Singulière France, qui prétend tout savoir et qui s'ignore elle-même!

Tandis que les héros de la France chrétienne défendaient la chrétienté en Orient contre le despotisme mahométan, le chef de la chrétienté venait en France même pour chercher de quoi la défendre contre le despotisme allemand. Après la mort de l'ex-empereur Henri IV d'Allemagne, son fils Henri V réclama le droit de donner, par la crosse et l'anneau, l'investiture des dignités ecclésiastiques : ce qui, d'après l'expérience, équivalait au droit de vendre les évêchés et les abbayes, de réduire l'Église de Dieu à une éternelle servitude, et de rendre incurables la simonie et l'incontinence des clercs.

Le pape Pascal II avait résolu de passer en Allemagne, suivant la prière que lui en avaient faite les députés de l'assemblée de Mayence, au nom de toute la nation. S'étant donc mis en route, il vint à Florence et y tint un concile. Venu de Florence à Guastalle en Lombardie, il y tint un autre concile au mois d'octobre 1106. Il s'y trouva un grand nombre d'évêques, tant de deçà que de delà les monts, et une grande multitude de clercs et de laïques; même les ambassadeurs de Henri, roi d'Allemagne, et la princesse Mathilde en personne. On y ordonna que la province entière d'Émilie, avec ses villes, savoir : Plaisance, Parme, Reggio, Modène et Bologne, ne serait plus soumise à la métropole de Ravenne. On le fit pour humilier cette église, qui, depuis environ cent ans, s'était élevée contre l'Église romaine et en avait usurpé non-seulement les terres, mais le siége même, par l'antipape Guibert. En ce concile, le roi Henri fit demander au Pape de lui confirmer sa dignité, lui promettant, de son côté, fidélité et obéissance filiale.

Vers la fin du concile, on lut les passages des Pères touchant la réconciliation de ceux qui ont été ordonnés hors de l'Église catholique, savoir, de la lettre de saint Augustin à Boniface, de saint Léon aux évêques de Mauritanie, et le troisième canon du concile de Carthage. Sur quoi l'on forma le décret suivant : Depuis plusieurs années, le royaume teutonique a été séparé de l'unité de la Chaire apostolique, d'où il est arrivé qu'il s'y trouve peu d'évêques et de clercs catholiques. Comme il est donc nécessaire d'user d'indulgence, à l'exemple de nos pères, nous recevons à leurs fonctions les évêques

de ce royaume, ordonnés dans le schisme, pourvu qu'ils ne soient ni usurpateurs, ni simoniaques, ni coupables d'autres crimes. On fit un second décret qui porte que, les auteurs du schisme n'étant plus au monde, l'Église catholique doit rentrer dans son ancienne liberté. Pour retrancher les causes des schismes, on renouvelle les défenses faites aux laïques de donner les investitures, sous peine d'excommunication pour les laïques et de déposition pour les clercs.

En ce concile, l'évêque Herman d'Augsbourg fut accusé de simonie par son clergé. Comme il ne présentait point de légitime défense, il allait être déposé, lorsque l'évêque Guebhard de Constance remontra que la déposition se ferait mieux à Augsbourg même, quand le Pape y serait. On prononça donc seulement une suspense contre l'évêque. En attendant, le Pape publia une lettre, adressée à Guebhard, évêque de Constance, Oderic de Passau, et à toute la nation teutonique, où il reprend le zèle excessif de ceux qui voulaient quitter le pays pour éviter les excommuniés, et permet de recevoir à la communion de l'Église ceux qui n'ont communiqué avec les excommuniés que malgré eux, par la nécessité du service et de l'habitation commune. Sur quoi il cite la constitution de saint Grégoire VII [1].

Les Allemands, réjouis de la condescendance du Pape pour la pacification de leur pays, tenaient pour assuré qu'il viendrait célébrer à Mayence la fête de Noël, avec le nouveau roi et tous les seigneurs du royaume. Le peuple s'en réjouissait d'avance. Le roi, l'ayant attendu quelque temps à Augsbourg et en d'autres lieux de la haute Allemagne, passa la fête à Ratisbonne avec les légats. Mais le souverain Pontife, par le conseil des siens, avait changé de dessein ; il craignait la férocité des Allemands, dont il avait eu une preuve à Vérone, dans une sédition qui s'y émut pendant qu'il y était logé. On lui disait que cette nation n'était guère disposée à recevoir le décret si absolu contre les investitures, et que l'esprit fier du jeune roi n'était pas encore assez docile. C'est-à-dire que ce prince, voyant sa puissance affermie par la mort de son père, croyait n'avoir plus besoin du Pape : c'est la morale de ceux qui n'en ont d'autre que leurs intérêts. Par toutes ces considérations, le souverain Pontife dit en soupirant, que la porte ne lui était pas encore ouverte en Allemagne, et prit son chemin par la Bourgogne, pour passer en France. Le sujet de ce voyage était de consulter le roi Philippe, le prince Louis, son fils, déjà désigné roi, et l'église gallicane, sur quelques nouvelles difficultés touchant l'investiture ecclésiastique, qui lui

[1] Labbe, t. 10, p. 615, *epist.* 12.

étaient faites par le roi Henri; prince inhumain, qui avait cruellement persécuté son père, et, le tenant en prison, l'avait forcé, à ce que l'on disait, à lui céder le royaume et les insignes impériaux. Ce sont les paroles de l'abbé Suger, auteur du temps. On décida donc à Rome, à cause de la perfidie des Romains, faciles à corrompre, qu'il était plus sûr de délibérer en France sur ces questions. Ainsi le souverain Pontife vint à Clugni, accompagné de beaucoup d'évêques, d'abbés et de nobles romains : il y célébra la fête de Noël 1106. Il fut reçu partout avec les plus grands honneurs, comme étant vraiment le disciple du Christ, le vicaire des apôtres, le légitime envoyé du ciel; ce sont les paroles d'un auteur contemporain d'Allemagne. De Clugni il se rendit à la Charité, dont il dédia solennellement l'église, avec une grande assemblée d'archevêques, d'évêques, d'abbés et de moines. Là, se trouvèrent les plus grands seigneurs du royaume, entre autres le comte Gui de Rochefort, sénéchal du roi de France, envoyé de sa part pour servir le Pontife par tout le royaume, comme son père spirituel [1].

Pascal II célébra le quatrième dimanche de carême, 24me de mars 1107, à Saint-Martin de Tours; il y porta la tiare pontificale, suivant l'usage de Rome. Ensuite il vint à Saint-Denis en France, où il fut reçu par l'abbé Adam avec les honneurs convenables. Mais ce qu'il y eut de mémorable, ajoute Suger, qui était présent, c'est que, contre la coutume des Romains, il ne désira ni l'or, ni l'argent, ni les pierreries de ce monastère, comme on le craignait : il ne daigna pas même les regarder. Il se prosterna humblement devant les reliques, priant avec larmes, et demanda quelque petite partie des ornements épiscopaux de saint Denis, teints de son sang, en disant : Ne faites pas difficulté de nous rendre quelque peu des vêtements de celui que nous vous avons envoyé gratuitement pour apôtre.

A Saint-Denis, le roi Philippe et le prince Louis, son fils, vinrent trouver le Pontife et se prosternèrent à ses pieds, comme les rois avaient coutume de se prosterner devant le tombeau de saint Pierre. Le Pape les releva de sa main comme les fils très-dévoués des apôtres, et conféra familièrement avec eux des affaires de l'Église, les priant avec tendresse de la protéger, à l'exemple de Charlemagne et des autres rois ses prédécesseurs; de résister hardiment aux tyrans, aux ennemis de l'Église, en particulier au roi Henri. Les deux rois, car le prince en avait déjà le titre, lui promirent amitié, aide et conseil, et lui offrirent leur royaume. Et comme il devait aller à Châlons-sur-Marne conférer avec les ambassadeurs du roi

[1] Suger, *Vita Ludov.*, *abb. Ursp.*, an. 1106.

d'Allemagne, ils lui donnèrent, pour l'accompagner en ce voyage, des archevêques, des évêques et l'abbé de Saint-Denis, avec lequel était Suger.

Le Pape attendit quelque temps à Châlons les ambassadeurs du monarque allemand. C'étaient l'archevêque de Trèves, l'évêque de Halberstadt, l'évêque de Munster, plusieurs comtes et le duc Guelfe, qui faisait toujours porter une épée devant lui, et qui, d'ailleurs, était déjà terrible par la hauteur et la grosseur de sa taille, et par le ton éclatant de sa voix. Tous ces ambassadeurs semblaient être venus plutôt pour intimider que pour raisonner.

Ils laissèrent à leur logis le chancelier Albert, en qui le roi, son maître, avait une entière confiance, et vinrent à la cour du Pontife, en grande troupe et avec un grand appareil. L'archevêque de Trèves, le plus éloquent et le plus poli de tous, et qui parlait bien français, porta la parole, salua le Pape et la cour romaine, avec offres de services de la part du roi, son maître, sauf le droit de sa couronne. Puis il ajouta : Telle est la cause du roi, notre maître, pour laquelle nous sommes envoyés. Dès le temps de nos prédécesseurs, hommes saints et apostoliques, de saint Grégoire le Grand et des autres, le droit de l'empereur est que, avant que l'élection d'un évêque soit publiée, elle doit être portée à sa connaissance ; si la personne est convenable, il y donne son consentement ; puis l'élection faite par le clergé, sur la demande du peuple, est rendue publique, et l'élu, étant sacré librement et sans simonie, revient à l'empereur pour recevoir l'investiture des régales par la crosse et l'anneau, et lui porte foi et hommage. Et il ne faut pas s'en étonner ; car il ne doit point posséder autrement les villes, les châteaux, les péages et les autres droits qui appartiennent à la dignité impériale. Si le Pape le souffre, le royaume et l'Église demeureront heureusement unis pour la gloire de Dieu. Ce que l'on nomme ici régales, sont les biens et les droits temporels que l'Église avait acquis aux mêmes titres que d'autres pouvaient les acquérir.

Après que l'archevêque de Trèves eut ainsi parlé, l'évêque de Plaisance répondit au nom du Pape : Que l'Église, rachetée par le sang de Jésus-Christ et mise en liberté, ne doit plus être remise en servitude ; qu'elle serait esclave du prince, si elle ne pouvait choisir un prélat sans le consulter ; que c'est un attentat contre Dieu, si le prince donne l'investiture par la crosse et l'anneau, qui appartiennent à l'autel ; qu'enfin les prélats dérogent à leur onction, s'ils soumettent leurs mains consacrées par le corps et le sang de Notre-Seigneur aux mains d'un laïque ensanglantées par l'épée. A ce discours, les ambassadeurs teutoniques murmuraient avec emportement ; ils

n'eussent épargné ni les injures ni les mauvais traitements, si, impunément, ils eussent pu le faire. Ils se contentèrent de dire : Ce ne sera pas ici, mais à Rome, que cette question se décidera, et à coups d'épée. Mais le Pape envoya au chancelier plusieurs personnes de confiance et de capacité, pour s'expliquer avec lui paisiblement, et le prier instamment de travailler à la paix du royaume. C'est ainsi que Suger rapporte cette conférence de Châlons. Les Allemands s'y montrèrent plus en Turcs qu'en Chrétiens. Un de leurs auteurs ajoute que Henri, ne voulant pas que l'on décidât rien sur cette question dans un royaume étranger, obtint un délai de toute l'année suivante pour aller à Rome et y examiner l'affaire dans un concile général [1].

Dans ce temps-là même, ainsi que déjà nous l'avons vu, saint Anselme de Cantorbéri écrivait au souverain Pontife que le roi Henri d'Angleterre avait renoncé aux investitures par la crosse et l'anneau, et qu'il ne disposait point des églises par sa seule volonté, mais s'en rapportait entièrement au conseil des personnes sages et pieuses. Le souverain Pontife, de son côté, avait envoyé au saint archevêque une lettre par laquelle il lui permettait de promouvoir aux ordres sacrés les enfants des prêtres qui seraient recommandables par leur science et leur vertu, attendu la grande multitude d'hommes de cette naissance qui se trouvaient en Angleterre. Ce que le Pape n'accordait, toutefois, qu'à cause de la nécessité du temps et pour l'utilité de l'Église, sans préjudice de la discipline pour l'avenir. En général, il permet à saint Anselme d'accorder pour ces mêmes causes toutes les dispenses qu'il jugera nécessaires, suivant la barbarie de la nation. Ce sont ses termes [2].

C'est qu'en Angleterre l'incontinence des clercs continuait ; en sorte que plusieurs prêtres gardaient leurs femmes ou se mariaient de nouveau. Pour y porter remède, le roi assembla, aux fêtes de la Pentecôte, 1108, les seigneurs et les évêques, avec saint Anselme à leur tête. Ce concile ordonne aux prêtres, aux diacres et aux sous-diacres de vivre dans la chasteté, et de n'avoir chez eux d'autres femmes que leurs proches parentes, suivant le décret du deuxième concile de Nicée. Ceux qui n'ont pas observé la défense du premier concile de Londres, c'est celui de 1102, s'ils veulent encore célébrer la messe, quitteront leurs femmes, et ne pourront plus leur parler que hors de leurs maisons et en présence de deux témoins sûrs. Que s'ils aiment mieux renoncer au service de l'autel qu'à leurs femmes, ils seront interdits de toutes fonctions, privés de tout bénéfice ecclésiastique et déclarés infâmes. Les archidiacres et les doyens jureront de ne point

[1] Ursperg. — [2] *Epist.* 102.

tolérer de prêtres concubinaires dans leurs fonctions [1]. On voit sans cesse, au milieu des révolutions politiques et des passions humaines, combien il faut de fermeté et de patience à l'Église de Dieu, pour inculquer, rappeler, faire observer aux peuples et aux rois, souvent à ses propres ministres, leurs devoirs les plus saints.

Dans le même temps, on parla d'ériger un nouvel évêché au diocèse de Lincoln, qui était trop étendu ; et le roi, l'archevêque et les seigneurs jugèrent à propos d'en mettre le siége dans le monastère d'Éli ; mais saint Anselme, que l'affaire regardait plus que tout autre, sachant, dit Edmer, que nulle part on ne peut ériger canoniquement un nouvel évêché sans l'autorité du Pontife romain, en écrivit à Pascal II, lui marquant les motifs de cette érection, le consentement du roi, des évêques et des seigneurs, en particulier de l'évêque de Lincoln, à qui on donnait un dédommagement convenable. Le Pape accorda cette érection, mais elle ne fut exécutée qu'après la mort de saint Anselme [2].

Cependant Turgot, moine de Dunelm, ayant été élu évêque de Saint-André en Écosse, ne pouvait être sacré par son métropolitain, Thomas, archevêque d'York, qui n'était pas encore sacré lui-même. Sur quoi l'évêque de Dunelm proposa de sacrer Turgot à York, en présence de Thomas et des évêques d'Écosse et des Orcades ; mais saint Anselme s'y opposa, et soutint qu'il n'y avait que lui qui pût le sacrer, tant que les choses seraient en cet état. Ensuite il pressa Thomas de se faire sacrer ; et, sachant qu'il envoyait à Rome pour demander le pallium par avance, il écrivit au souverain Pontife pour le prier de ne le lui pas accorder qu'il ne fût sacré auparavant ; car il croirait, dit-il, pouvoir me refuser l'obéissance qu'il me doit comme à son primat ; ce qui serait un schisme en Angleterre. Il ajoute : Notre roi se plaint que vous souffrez que le roi d'Allemagne donne les investitures des églises, sans l'excommunier ; c'est pourquoi il menace de recommencer aussi à les donner. Voyez donc incessamment ce que vous devez faire pour ne pas ruiner sans ressource ce que vous avez si bien établi ; car notre roi s'informe soigneusement de ce que vous faites à l'égard de ce prince. Pascal II assura saint Anselme, par sa réponse, qu'il ne ferait rien au préjudice de l'église de Cantorbéri. Quant à ce que vous me dites, ajoute-t-il, que quelques-uns sont scandalisés de ce que nous souffrons au roi d'Allemagne de donner les investitures, sachez que nous ne l'avons jamais souffert ni ne le souffrirons. Il est vrai, nous attendons que la férocité de cette nation soit domptée ; mais si le roi continue le mau-

[1] Labbe, t. 10, p. 754. — [2] Edmer, l. 4.

vais chemin de son père, il sentira indubitablement le glaive de saint Pierre, que nous avons déjà commencé de tirer [1].

Les prophètes ont comparé les nations diverses qui devaient entrer dans l'Église de Dieu à une multitude d'animaux plus ou moins féroces : le loup devait y habiter avec l'agneau, l'ours avec le petit de la chèvre, le lion avec la génisse. Le chef de cette grande ménagerie des nations, le Pape, devait être ainsi un grand dompteur, un grand conciliateur d'animaux sauvages et d'animaux domestiques, pour en faire un seul et même bercail. Ce ne sera pas l'affaire d'un jour ni d'un siècle. Dans cette besogne humainement impossible, le maître recevra plus d'une égratignure de ses terribles élèves; mais avec le temps, avec la patience, surtout avec l'aide de Dieu, la besogne avancera malgré tous les obstacles, à tel point que les aveugles même finiront par s'en apercevoir.

Thomas, archevêque élu de Cantorbéri, différait toujours son sacre, se laissant séduire aux mauvais conseils de ses chanoines. Ceux-ci, jugeant que saint Anselme n'avait plus guère à vivre, à cause de son grand âge et de sa mauvaise santé, lui écrivirent que l'église d'York était égale à celle de Cantorbéri, et défendirent à Thomas, de la part du Pape, de lui promettre obéissance. Enfin, l'affaire traînant en longueur, saint Anselme, qui sentait sa maladie augmenter de jour en jour, écrivit à Thomas en ces termes : Je vous déclare, en la présence du Dieu tout-puissant et de sa part, que je vous interdis de toute fonction de prêtre, et vous défends de vous ingérer au ministère pastoral, jusqu'à ce que vous cessiez de vous révolter contre l'église de Cantorbéri, et que vous lui promettiez obéissance, comme ont fait vos prédécesseurs Thomas et Girard. Que si vous persévérez dans votre révolte, je défends, sous peine d'anathème perpétuel, à tous les évêques de la Grande-Bretagne de vous imposer les mains, ou de vous reconnaître pour évêque et de vous recevoir à leur communion, si vous vous faites ordonner par des étrangers. Il envoya cette lettre à tous les évêques d'Angleterre, leur en recommandant l'exécution en vertu de la sainte obéissance [2].

La maladie de saint Anselme était un dégoût de toute espèce de nourriture, qui lui tint environ six mois; et, quoiqu'il se fît violence pour manger, ses forces diminuaient insensiblement. Ne pouvant plus marcher, il se faisait porter tous les jours au saint sacrifice, pour lequel il avait une dévotion singulière. Ceux qui le servaient, voyant que ce mouvement le fatiguait extrêmement, voulaient l'en détourner; mais à peine purent-ils l'obtenir cinq jours avant sa mort.

[1] *Epist.* 44. — [2] Eadmer., *Novor.*, l. 4, n. 33.

Le mardi de la semaine sainte, vers le soir, il perdit la parole : la nuit, pendant qu'on chantait matines à l'église, on lui lut la Passion qu'on devait lire à la messe : pendant cette lecture, comme on vit qu'il allait passer, on le tira de son lit, et on le mit sur le cilice et la cendre. Il rendit ainsi l'esprit au point du jour, le mercredi saint, 21me d'avril 1109, la seizième année de son pontificat et la soixante-seizième de sa vie. Il mourut à Cantorbéri et fut enterré dans sa cathédrale, près du bienheureux Lanfranc, son prédécesseur. Il se fit plusieurs miracles à son tombeau. L'Église honore sa mémoire le jour de sa mort. Sa vie fut écrite aussitôt par son ami, le moine Edmer [1].

Peu de jours après, arriva en Angleterre un cardinal envoyé par le pape Pascal, avec le pallium pour l'archevêque d'York, mais qu'il était chargé de remettre à saint Anselme, afin d'en disposer suivant son avis. A la Pentecôte suivante, 13me de juin 1109, le roi, tenant sa cour plénière à Londres, fit examiner l'affaire de l'archevêque d'York. On lut la dernière lettre que saint Anselme lui avait écrite ; et onze évêques, qui étaient présents, résolurent d'y obéir, quand ils devraient être dépouillés de leurs dignités. Ils firent venir Samson, évêque de Worchester, dont l'archevêque Thomas était fils légitime ; Samson déclara qu'il était du même avis, et qu'il voulait pareillement obéir à la défense de saint Anselme. Le roi fut du même sentiment, et déclara à Thomas qu'il promettrait à l'église de Cantorbéri la même obéissance que ses prédécesseurs, ou qu'il renoncerait à l'archevêché. Il se soumit et fut sacré le dimanche 27me de juin, par le premier suffragant de Cantorbéri, Richard, évêque de Londres, qui lui fit auparavant prêter ce serment : le cardinal lui donna ensuite le pallium ; mais Thomas eut regret toute sa vie de n'avoir pas été sacré de la main de saint Anselme [2].

Les ambassadeurs du roi Henri d'Allemagne, que nous avons laissés avec le Pape à Châlons-sur-Marne, s'étant retournés en leurs pays, le souverain pontife Pascal II alla, vers l'Ascension, 1107, tenir le concile qu'il avait convoqué à Troyes. Nous n'en avons plus les actes, et l'on sait seulement en général que le Pape y fit des règlements pour maintenir la liberté des élections, et contre les laïques qui donnaient les dignités ecclésiastiques, ou qui violaient la trêve de Dieu pendant la croisade ; qu'il suspendit l'archevêque de Mayence pour avoir établi Vidon sur le siége de Hildesheim, sans le consentement de cette église, et ordonné Rothard évêque de Halberstadt contre les canons. Il excommunia aussi plusieurs évêques allemands, pour ne s'être pas rendus au concile [3].

[1] *Acta SS.*, 21 *april.* — [2] Eadmer., *Novor.*, l. 4, n. 38. — [3] Labbe, t. 10, p. 754.

Pendant le concile, le Pape reçut des envoyés de l'église de Dol en Bretagne, qui le prièrent d'obliger Vulgrin, chancelier de l'église de Chartres, qu'ils avaient élu pour leur évêque, d'accepter cette dignité. Vulgrin était au concile, où il était député du bienheureux Yves de Chartres, qu'une fluxion dans la tête avait empêché de s'y rendre. Le Pape approuva fort ce choix ; mais Vulgrin s'opiniâtra à refuser, et il pria, à son retour du concile, Yves de Chartres de représenter au Pape sa répugnance, et de le conjurer de ne pas lui ordonner d'accepter l'épiscopat. Yves écrivit aussi au clergé de Dol et au comte Étienne, pour les avertir que, s'ils ne veulent pas faire une autre élection, ils doivent s'adresser au Pape, qui seul a le droit d'obliger à accepter l'épiscopat ceux qui le refusent [1]. Le Pape ne voulut pas faire violence à l'humilité de Vulgrin. Ainsi le clergé et le peuple de Dol furent obligés de procéder à une nouvelle élection. Ils élurent Balderic ou Baudri, abbé de Bourgueil, qui n'eut garde de refuser. C'était un homme de lettres, et nous avons de lui un grand nombre de poésies. Le Pape lui donna même le pallium, mais à sa personne et non au siége, pour ne pas autoriser les prétentions des Bretons touchant la métropole de Dol [2].

Après le concile de Troyes, le Pape reprit la route d'Italie, aussi mécontent des Allemands qu'il était satisfait des Anglais et des Français. Le roi Philippe de France ne songeait plus qu'à expier les fautes qu'il avait à se reprocher, et il voulait même embrasser l'état monastique, pour mieux fléchir la colère de Dieu, qu'il avait irrité par tant de péchés. C'est ce que nous apprenons par une lettre que saint Hugues, abbé de Clugni, lui écrivit. Ce saint abbé, après avoir marqué à ce prince la joie qu'il ressent de voir qu'il est sérieusement résolu de s'adonner au bien, lui parle ainsi : Vous n'avez pas oublié ce que vous m'avez demandé, s'il y avait quelque roi qui se fût fait moine. Quand nous ne serions certains d'aucun autre que de saint Gontran, l'exemple de ce roi de France, qui renonça à toutes les vanités du siècle pour embrasser l'état monastique, devrait vous suffire. Imitez-le, ce sera le moyen d'être véritablement roi. Que la mort funeste de deux princes vos voisins, de Guillaume, le roi d'Angleterre, et de l'empereur Henri IV, vous inspire une salutaire frayeur. Hélas ! qui peut savoir ce qu'ils souffrent à présent ? C'est pourquoi, aimable prince, prenez une bonne résolution, changez de vie, corrigez vos mœurs et faites une sincère pénitence. Mais où la ferez-vous mieux que dans l'état monastique ? Saint Pierre et saint Paul, les juges des empereurs et des rois, sont prêts à vous recevoir dans

[1] *Epist.* 176 et 178. — [2] Longueval, l. 23.

leur maison (c'est-à-dire à Clugni). Nous vous y traiterons en roi; nous prierons le Seigneur que si, pour son amour, de roi vous vous faites moine, il daigne de moine vous faire roi, pour régner avec lui, non dans un coin de la terre, mais dans la vaste étendue des cieux [1]. On voit par cette lettre l'heureux changement que la grâce avait déjà fait dans le cœur du roi Philippe. Au reste, saint Hugues se trompe quand il avance que le roi Gontran se fit moine sur la fin de sa vie. Un historien anglais, qui a assuré la même chose du roi Philippe, s'est pareillement trompé. Les sentiments de piété et de pénitence que Philippe fit paraître les dernières années de sa vie ont pu donner lieu à l'erreur. Dieu voulait par là le disposer à la mort qui n'était pas éloignée.

Le roi Philippe Ier mourut à Melun le 28 de juillet, l'an 1118, dans la cinquante-septième année de son âge et la quarante-huitième de son règne. Il avait les qualités propres à devenir un grand roi; mais sa passion pour les femmes les rendit inutiles et ternit sa gloire: car l'abbé Suger remarque qu'il ne fit plus rien d'éclatant et de digne de la majesté royale depuis qu'il se fut livré à l'amour de Bertrade, qu'il avait épousée contre toutes les règles. L'abbé Guibert de Nogent ajoute que ses péchés lui firent perdre le don de guérir les écrouelles, qui avait été accordé à ses prédécesseurs [2]. Les obsèques du roi Philippe, où assista Louis VI, son fils et son successeur, se firent d'abord dans l'église Notre-Dame de Melun. Ensuite son corps fut porté avec grande pompe, sur les épaules des seigneurs français, au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire, le roi Louis suivant le convoi, tantôt à pied, tantôt à cheval, et soutenant lui-même le cercueil, pour soulager ceux qui le portaient. Philippe avait choisi sa sépulture en ce monastère, disant qu'il n'avait ni assez bien vécu ni assez bien servi l'Église pour mériter d'être enterré à Saint-Denis, avec ses prédécesseurs.

Le roi Louis, surnommé le Gros, voulant prévenir les troubles qu'on avait à craindre de la part de quelques esprits factieux, prit la résolution de se faire sacrer incontinent après la mort du roi Philippe, son père. Manassès, archevêque de Reims, était mort, et Radulphe le Vert, qui lui avait succédé, s'était fait ordonner sans l'agrément de la cour. La légitimité de son élection était même contestée. Ainsi le jeune roi, ne jugeant pas à propos de recevoir l'onction royale de la main d'un prélat qu'il ne voulait pas reconnaître, résolut, par l'avis du bienheureux Yves de Chartres, de se faire sacrer à Orléans, parce que c'était la ville la plus proche de

[1] D'Acheri, *Spicileg.*, t. 2, p. 401. — [2] *De pignoribus sanctorum*, l. 1, c. 1.

enoit-sur-Loire, où il venait de rendre les derniers devoirs au roi n père. Daimbert, archevêque de Sens, accompagné de ses suffrants de Paris, d'Orléans, de Chartres, de Meaux, d'Auxerre et de evers, donna l'onction royale à Louis le jour de l'invention de saint tienne, lui ceignit l'épée, lui mit la couronne et lui donna le sceptre la main de justice [1].

A peine l'archevêque avait-il quitté ses habits pontificaux après cérémonie, qu'il arriva des députés de l'archevêque de Reims our défendre à l'archevêque de Sens, par l'autorité apostolique, de ire le sacre du roi. Ils disaient que c'était un droit que l'église de eims avait toujours possédé depuis que saint Remi avait baptisé lovis, et que c'était encourir l'excommunication que de vouloir onner atteinte à cette prérogative. Les envoyés de Reims se propoaient, s'ils étaient arrivés à temps, ou d'empêcher le sacre du roi, u du moins de regagner ses bonnes grâces à leur archevêque Raulphe, qui les avait perdues.

Yves de Chartres, qui avait reconnu les prérogatives de l'église de eims dans une lettre qu'il écrivit pour montrer qu'il appartenait à archevêque de Reims de marier le roi Philippe, changea alors 'avis, et il écrivit une lettre à l'Église romaine et aux autres églises, oins encore pour combattre les prétentions de l'archevêque de eims sur le sacre des rois de France, que pour justifier le sacre u'on avait fait exceptionnellement à Sens. Sache la sainte Église omaine, dit-il, sachent toutes les églises auxquelles parviendrait le murmure du clergé de Reims, que dans la consécration de Louis oi des Francs nous n'avons nullement cherché notre intérêt, mais que nous avons veillé avec délibération à l'utilité du royaume et du sacerdoce. Car il y avait certains perturbateurs du royaume qui visaient par tous les moyens soit à transférer le royaume à une autre personne, soit à le diminuer notablement. Afin que cela n'eût pas lieu, nous avons pris, Dieu aidant, et pour l'intégrité du royaume et pour la tranquillité des églises, toutes les précautions possibles. Il faut donc attribuer à la jalousie ou à l'orgueil si quelqu'un déroge à une action utile et honnête qu'il ne peut ni blâmer par la raison, ni infirmer par la coutume, ni condamner par la loi. Car si nous consultons la raison, on a légitimement sacré roi celui auquel le royaume revenait par droit héréditaire, et que le commun consentement des évêques et des grands avait choisi depuis longtemps [2]. On voit par ces paroles que, dans la pensée d'Yves de Chartres, comme dans

[1] Suger in *Vitâ Ludovici*. — [2] *Si enim rationem consulimus, jure in regem est consecratus, cui jure hæreditario regnum competebat, et quem communis consensus episcoporum et procerum jàm pridèm elegerat.* Epist. 189.

celle d'Adalbéron et de Hincmar de Reims, le droit héréditaire ne suffisait point, mais qu'il y fallait encore le suffrage des électeurs du royaume. Quant à la consécration et la proclamation royale, l'évêque de Chartres fait voir, par l'histoire de France, qu'elle s'est faite bien des fois ailleurs qu'à Reims. Au fond, il s'agissait moins d'un droit formel que d'un ancien usage. Radulphe le Vert, qui était archevêque de Reims, ne soutint pas avec opiniâtreté ses prétentions. Yves de Chartres le servit auprès du roi et obtint de ce prince que ce prélat viendrait le saluer à Orléans. Le roi le reconnut pour archevêque, à la charge qu'il lui prêtât serment de fidélité. Radulphe était cet ami de saint Bruno dont nous avons parlé, et il fut un digne prélat.

L'église de France avait alors dans presque toutes ses provinces de saints et de savants évêques en état de la défendre et de lui faire honneur. Yves de Chartres et Gualon de Paris faisaient la gloire de la province de Sens. Marbœuf de Rennes et Baudri de Dol éclairaient la Bretagne. Hildebert du Mans illustrait le Maine par l'éclat de ses vertus et de son érudition. Pierre de Poitiers soutenait l'Aquitaine par l'intrépidité de son zèle. Saint Godefroi d'Amiens, Lambert d'Arras, Baudri de Noyon étaient la gloire de l'épiscopat dans la seconde Belgique. Saint Bertrand de Comminges illustrait par ses vertus la province d'Auch ou la Novempopulanie.

Ce saint évêque était depuis longtemps le père et l'exemple de son peuple. Né d'une illustre famille, il dut moins son illustration à l'épiscopat et à sa noblesse qu'à sa piété et à ses talents. Il était fils d'Otton Raymond et d'une sœur de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Il ne s'occupa, pendant un long épiscopat, que du soin de procurer le bien spirituel et même le bien temporel de la ville, qu'il fit rebâtir sur la colline. Il tint le siége jusqu'à l'an 1120, et il fut mis solennellement au nombre des saints par le pape Clément V, qui avait été évêque de Comminges. Cette ville, par reconnaissance des bienfaits qu'elle avait reçus de saint Bertrand, en a pris le nom [1].

Marbode ou Marbœuf était un des hommes les plus éloquents de son temps. Il avait enseigné longtemps la rhétorique à Angers avec une grande réputation, et il gouverna quatorze ans l'école de cette ville. Il fut ensuite promu à la charge d'archidiacre, qu'il exerça avec honneur sous trois évêques. Enfin il fut élevé sur le siége de Rennes et ordonné par Urbain II à Tours, durant le concile que ce Pape y tint l'an 1096.

[1] *Acta SS.*, 15 octob.

Baudri, évêque de Noyon et de Tournai, se rendit aussi fort cé-èbre par ses ouvrages. Il était issu d'une noble famille du territoire le Thérouanne. Il fut secrétaire de Gérard Ier et de Lietbert, évêques le Cambrai et d'Arras; et, comme il était fort versé dans l'histoire, il omposa celle de ces deux églises : mais sa modestie l'empêchait de a publier. C'est pourquoi Rainald d'Angers, qui fut dans la suite oromu à l'archevêché de Reims, lui écrivit pour le presser de faire oart au public d'un ouvrage qui pouvait faire honneur à son auteur t aux deux églises dont il contient l'histoire. Baudri avait aussi com-oosé la chronique de Thérouanne, et on assure qu'elle fut conservée lans cette église jusqu'à ce que le cardinal Philippe de Luxembourg, évêque de Thérouanne et du Mans, se fit apporter le manuscrit au Mans, où il paraît qu'il a été perdu.

Dès que saint Godefroi eut été élu évêque d'Amiens, il écrivit à Baudri, alors évêque de Noyon, la lettre suivante : Le Seigneur, tout ndigne que je suis, m'a élevé à la dignité de pasteur, afin que je asse quelque chose digne de la piété de mon troupeau. C'est pour-quoi, comme il y a dans ce diocèse plusieurs anciennes églises qui ombent en ruine, pour empêcher qu'on n'en perde la mémoire, et oour exciter de plus en plus le zèle à étendre le culte de Dieu, je vous orie instamment d'écrire l'histoire de notre diocèse et de notre église comme vous avez fait celle de Cambrai et de Thérouanne. N'enfouissez oas dans la terre le talent que vous avez reçu. La lettre est du mois de mai 1108. Baudri n'entreprit pas cet ouvrage. Une autre affaire vint l'occuper tout entier. Les habitants de Tournai travaillèrent à obtenir du Pape le rétablissement de leur évêché, uni depuis le temps de saint Médard à celui de Noyon. Si les deux villes avaient été du même royaume, il n'y aurait pas eu de difficulté. Mais Noyon appar-tenait à la France, et Tournai au royaume de Lorraine, et par suite à l'empire d'Allemagne. Comme la France était très-dévouée au Saint-Siége, et l'Allemagne plus ou moins hostile, le Pape crut de-voir attendre des circonstances favorables, et l'évêché de Tournai ne fut rétabli que quarante ans plus tard [1].

Quant au saint évêque de Chartres, le bienheureux Yves, il ter-mina sa glorieuse et pénible carrière, suivant l'époque la plus pro-bable, le 23 décembre 1115, après vingt-trois ans d'épiscopat. En 1570, le saint pape Pie V permit à tous les chanoines réguliers de dire un office en son honneur, le 20 de mai. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe de cet ordre, approuvé par Benoît XIV. On fait sa fête dans le diocèse de Chartres, et l'on garde dans le trésor

[1] Longueval, l. 23.

de la cathédrale une grande châsse qui renferme ses reliques, et que l'on expose à la vénération du peuple fidèle.

Les ouvrages du bienheureux Yves sont : 1° Son *Décret*, ou collection du droit canonique, divisé en dix-sept parties. 2° La *Panormie*, qui est un abrégé du *Décret*. 3° Des lettres, au nombre de 288. 4° Des sermons, dont il nous reste 24, où l'on voit que le saint évêque était très-versé dans la connaissance des voies intérieures de la piété. 5° Enfin on a découvert qu'il est l'auteur du *Micrologue*, qui se trouve dans le dix-huitième tome de la *Bibliothèque des Pères*, mais point aussi complet que dans un ancien manuscrit. C'est une des meilleures explications des cérémonies de la messe, des fêtes de l'année et des heures canoniales [1].

D'après les *Recherches critiques* d'Augustin Theiner, savant oratorien de Rome, sur les principales collections de canons et de décrétales, Yves de Chartres ne serait pas l'auteur du *Décret* qui porte son nom, mais seulement de la *Panormie*. Ce dernier ouvrage est un résumé bien fait de Burchard de Worms, de saint Anselme de Lucques et de l'immense *Collection tripartite*, avec un prologue du bienheureux Yves. Comme cet abrégé ne parut point assez complet à des contemporains, on en fit deux éditions augmentées, avec le prologue et le nom de l'évêque de Chartres. L'auteur de la première édition est inconnu. L'auteur de la seconde est le bienheureux Hildebert, évêque du Mans, puis archevêque de Tours, qui la termina vers l'an 1120, suivant une lettre à Gildebert, évêque de Limerick en Irlande, auquel il promet d'envoyer un exemplaire. Car, dans ces siècles que nous taxons d'ignorance et de barbarie, les bons évêques avaient à cœur de suivre, dans leur gouvernement, les règles de l'Église, et pour cela de les connaître. Une troisième édition fut le *Décret*, faussement attribué à Yves. On n'y retrouve nullement l'ordre, la clarté, la méthode de la *Panormie*. C'est une masse informe et indigeste, compilée sans ordre des travaux authentiques et bien faits d'Yves de Chartres, d'Anselme de Lucques et de Burchard de Worms. Malgré ces défauts, on en fit bientôt un abrégé ; il s'en trouve également plusieurs de la *Panormie*, entre autres un par Haimon, évêque de Châlons-sur-Marne : tant on avait d'ardeur alors pour l'étude du droit ecclésiastique [2].

Saint Hugues, abbé de Clugni, était depuis longtemps la gloire et le modèle de l'ordre monastique, lorsque Dieu l'appela à la récompense. Saint Godefroi, évêque d'Amiens, étant en Italie pour les affaires de son diocèse, eut une vision où il lui parut qu'il était à Clu-

[1] Godescard, 20 mai. Henri Warthon in *Auctuario ad Usserium de Scriptu-ris*, etc., p. 359. — [2] Augustini Theineri *Disquisitiones criticæ in præcipuas canonum et decretalium collectiones*. Romæ, 1836.

gni, et qu'on l'invitait à donner l'extrême-onction au saint abbé. Il connut, à son retour en France, que saint Hugues était mort en effet le même jour qu'il avait eu cette vision.

Saint Hugues était parvenu à une extrême vieillesse, sans rien diminuer de ses mortifications et sans rien perdre de son autorité, qui le faisait respecter, non-seulement de ses religieux, mais encore des évêques et de presque tous les princes de l'Europe. Saint Pierre, patron de Clugni, apparut à un laboureur du voisinage, et le chargea d'avertir le saint abbé que sa mort était prochaine. Hugues reçut cette nouvelle avec reconnaissance, quoique ses infirmités et son grand âge l'eussent déjà averti qu'il ne pouvait plus vivre longtemps. Il jeûna encore le carême de 1109, à son ordinaire ; mais le dimanche des Rameaux il se trouva si faible, qu'il ne put aller à la procession.

Le jeudi saint, ce saint abbé s'étant rendu au chapitre, ses religieux le prièrent de faire l'absoute. Il répondit : Hélas ! pourrai-je vous absoudre, moi qui suis lié par tant de péchés ? Il ne laissa pas de leur donner l'absolution et de leur laver les pieds. Il eut encore assez de force pour officier le jour de Pâques ; mais, le soir, il tomba malade, et, le mardi de Pâques, il eut une si grande défaillance, qu'il parut avoir perdu l'usage de ses sens. On se pressa de lui apporter le saint viatique, et, en lui présentant l'hostie, on lui demanda s'il reconnaissait la chair vivifiante du Seigneur. Il répondit par ces mots : Je la reconnais et je l'adore. Après qu'il eut reçu le viatique, on lui présenta la croix, qu'il adora avec respect. Il vécut encore quelques jours. Quand on vit qu'il était près d'expirer, on le porta dans l'église de la Vierge, et on l'étendit sur la cendre et le cilice. Il mourut sur le soir, le 29 avril 1109, dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge, la soixante-dixième de son entrée en religion, et la soixantième depuis qu'il avait été élu abbé. L'Église honore sa mémoire le jour de sa mort [1].

Dans le temps que l'état monastique perdait une de ses lumières en France, il y en voyait briller une autre. C'était saint Bernard de Tiron, natif du Ponthieu, au territoire d'Abbeville. Il étudia avec succès la grammaire et la dialectique. Mais le désir de mener une vie plus parfaite le porta à quitter son pays et sa famille pour se retirer au monastère de Saint-Cyprien, dans le Poitou, sous la conduite de l'abbé Raynauld. Il ne tarda pas à s'y distinguer par toutes les vertus qui peuvent entretenir la paix et la régularité dans une communauté. Bernard regardait tous ses frères comme ses supérieurs : il

[1] *Acta SS.*, 29 april.

les aimait tous ; il ne jugeait personne, et ne parlait mal de personne. Jamais il ne lui échappa une parole de murmure ou de colère, la sérénité de son visage marqua toujours la paix de son cœur. Un moine de Saint-Cyprien, nommé Gervais, ayant été élu abbé de Saint-Savin, ne voulut point accepter cette charge, à moins qu'on ne lui donnât Bernard pour prieur, et pour partager avec lui les soins du gouvernement. Mais ils se brouillèrent bientôt au sujet d'une église que Gervais voulait acquérir au monastère ; à quoi Bernard s'opposa, parce qu'il craignait la simonie. L'abbé Gervais abandonna son monastère et se retira à Saint-Cyprien, d'où étant parti pour le pèlerinage de Jérusalem il fut dévoré par un lion dans la Palestine.

Les moines de Saint-Savin, ayant appris la mort de Gervais, élurent Bernard pour leur abbé. Il prit la fuite et se retira dans la cellule d'un saint ermite nommé Pierre des Étoiles, qui fonda dans la suite le monastère de Font-Gombauld. Pierre des Étoiles le conduisit dans la forêt de Craon, sur les confins du Maine et de la Bretagne, où Robert d'Arbrissel, Vital de Mortain et Raoul de la Futaye menaient alors la vie solitaire. Pour mieux se cacher, Bernard changea de nom et se fit appeler Guillaume. Il édifia fort ces saints ermites par sa douceur et son humilité. Pour prévenir l'ennui et les dangers de la vie solitaire, il apprit à tourner. Pendant ce temps-là, ayant eu nouvelle que les moines de Saint-Savin, qui le cherchaient de toutes parts, avaient découvert sa retraite, il résolut de passer la mer, et il se cacha dans une île proche de Coutances. Il y passa quelque temps sans compagnons, et destitué de toutes les choses nécessaires à la vie. Mais Pierre des Étoiles alla l'y trouver, et l'obligea de revenir se rejoindre aux ermites de la forêt de Craon, l'assurant que les moines de Saint-Savin avaient élu un autre abbé. Il retourna donc dans sa première solitude, et, en peu de temps, l'éclat de sa sainteté se répandit au loin.

Raynauld, abbé de Saint-Cyprien, qui l'avait reçu religieux, alla le voir ; et, usant d'une ruse innocente, il le ramena à son monastère, où les moines le reçurent avec joie, lui ôtèrent ses haillons et lui coupèrent la barbe, qu'il portait longue comme les ermites. L'abbé, qui voulait faire de Bernard son successeur, pria Pierre, évêque de Poitiers, de lui défendre d'abandonner dans la suite son monastère. Le saint évêque le fit. Quatre mois après, Raynauld, étant au lit de la mort, dit à ses religieux : Quoiqu'il ne m'appartienne pas de désigner mon successeur, cependant, si vous voulez m'en croire, je vous conseille de choisir Bernard, que le Seigneur vous a rendu depuis peu.

Bernard fut en effet élu, et, malgré sa répugnance, il fut contraint

d'accepter cette charge. Mais il trouva bientôt un prétexte d'y renoncer. Les moines de Clugni prétendirent que le monastère de Saint-Cyprien leur était soumis, et ils obtinrent des lettres du pape Pascal II, par lesquelles il interdisait des fonctions de sa charge l'abbé de Saint-Cyprien, s'il refusait de se soumettre à celui de Clugni. Bernard aima mieux abdiquer sa charge que de trahir les droits d'une église qu'il avait trouvée libre ; et il se joignit à Robert d'Arbrissel et à Vital de Mortain, qui, étant sortis de leur solitude, faisaient des excursions apostoliques dans les diverses provinces des Gaules. Ces trois saints apôtres firent partout de grands fruits. Ensuite, pour multiplier la récolte, ils se séparèrent. Bernard prêcha dans la Normandie et combattit particulièrement le concubinage des prêtres, dont la plupart étaient mariés publiquement. Car, dit l'auteur contemporain de la Vie de saint Bernard de Tiron, c'était en ce temps-là la coutume dans toute la Normandie que les prêtres épousassent publiquement des femmes, et laissassent, par droit d'héritage, leurs églises à leurs enfants. Quand ils mariaient même leurs filles, faute d'autres biens, ils leur donnaient leurs bénéfices pour dot; et quand ils épousaient une femme, ils faisaient serment, en présence de tous ses parents, qu'ils ne la quitteraient jamais, s'obligeant, par là, à profaner toujours le corps et le sang de Jésus-Christ.

Bernard déploya son éloquence et son zèle pour combattre un abus si criant. Il retira quelques prêtres de ce désordre ; mais le plus grand nombre de ces concubinaires demeurèrent opiniâtres. Les femmes des prêtres, qui craignaient que leurs maris ne les abandonnassent, étaient les plus irritées. Elles cherchaient les moyens de le faire mourir, et elles animaient les prêtres, leurs maris, à faire insulte au prédicateur. Un jour que Bernard prêchait à Coutances, un archidiacre, qui avait femme et enfants, alla l'aborder, suivi d'un grand nombre de prêtres et de clercs, et lui demanda par quelle autorité, lui, qui était moine et mort au monde, il s'ingérait de venir les prêcher. Bernard lui répondit en présence de tout le peuple : Mon cher frère, n'avez-vous jamais lu dans l'Écriture que Samson, avec la mâchoire d'un âne mort, a défait ses ennemis ? Est-il surprenant que Dieu daigne se servir de mon ministère pour confondre les siens? Saint Martin et saint Grégoire étaient moines : la profession monastique n'est donc pas une raison qui me rende indigne de la prédication.

Bernard fit jusqu'à deux fois le voyage de Rome pour soutenir la liberté de son monastère contre les prétentions des moines de Clugni. Chaque fois le Pape lui ordonna de gouverner son monastère comme auparavant; mais le saint abbé, qui soupirait après la solitude,

obtint, avec bien de la peine, la permission d'abdiquer sa charge. Le Pape, en la lui accordant, le chargea de prêcher la pénitence, d'entendre les confessions et de faire les autres fonctions de la vie apostolique.

Bernard, au comble de ses vœux, se retira d'abord dans son ancienne île, auprès de Coutances, où il ne put demeurer longtemps. Il vint ensuite s'établir dans la forêt de Fougères, avec quelques disciples qui vivaient comme lui du travail de leurs mains; mais Radulphe, seigneur de Fougères, qui avait entouré cette forêt de murailles pour mieux conserver les bêtes fauves, pria ces solitaires de passer dans la forêt de Savigni, qui lui appartenait également. Ils y trouvèrent Vital de Mortain, qui y bâtit le monastère appelé plus tard de ce nom. C'est pourquoi Bernard envoya deux de ses disciples prier Rotrou, comte du Perche, de leur céder quelques terres pour s'établir. Le comte les reçut avec bonté, et leur assigna un lieu nommé Tiron.

Bernard s'y étant rendu avec ses disciples pour bâtir son monastère, les habitants du pays furent surpris de voir des hommes habillés si bizarrement, et le bruit se répandit que ce n'étaient pas des moines, mais des Sarrasins qui étaient venus dans le Perche par des souterrains, pour s'emparer de la province. On accourait de toutes parts pour examiner la vérité; mais quand on vit que les nouveaux hôtes ne bâtissaient ni tours ni châteaux, mais seulement de petites cellules de bois, et qu'ils ne s'occupaient qu'à chanter des psaumes, on reconnut qu'on s'était trompé, et la défiance se changea en respect et en vénération. Yves, qui était alors évêque de Chartres, célébra la première messe dans le monastère de Tiron, le jour de Pâques de l'an 1109. Cependant, comme les moines de Nogent prétendirent que ce monastère était situé sur des terres qui leur devaient la dîme, et qu'ils avaient droit d'enterrer ceux qui y mouraient, Bernard le rebâtit auprès, sur une terre qu'il obtint des chanoines de Chartres, et il le dédia en l'honneur de la Vierge.

Le saint abbé mena dans cette nouvelle demeure une vie angélique qui édifia toute la province. Il ne buvait que de l'eau, et mortifiait continuellement sa chair. Dans les maladies, il n'eut jamais recours aux remèdes, pas même à la saignée. Louis le Gros, roi de France; Henri Ier, roi d'Angleterre; David, roi d'Écosse, firent de grandes libéralités à son monastère. Henri le pria de venir le voir en Normandie, et lui demanda une colonie de ses moines, auxquels il fit bâtir un monastère en Angleterre. David, roi d'Écosse, fils de saint Malcolm et de sainte Marguerite, en fit autant, et vint de son pays à Tiron pour avoir la consolation de voir ce saint abbé; mais il le

trouva mort. En peu de temps le monastère de Tiron eut jusqu'à cent prieurés ou celles, qui dépendaient de lui, et qui furent habitées par des colonies sorties de son sein. Les moines de Tiron, pour se distinguer de ceux de Clugni, étaient habillés de gris; ce qui les fit nommer les moines gris. Saint Bernard mourut à Tiron vers l'an 1117 [1].

Vital de Mortain, dont nous avons parlé, fut d'abord chapelain du comte Robert de Mortain et chanoine de Saint-Évroul de la même ville. Après avoir mené quelque temps la vie érémitique et s'être adonné aux fonctions de la vie apostolique avec Robert d'Arbrissel et Bernard de Tiron, il se retira dans la forêt de Savigni; et, par les libéralités de Radulphe de Fougères, il y bâtit un monastère en l'honneur de la sainte Trinité, où il assembla un grand nombre de fervents religieux. Il n'établit pas dans sa communauté les observances de Clugni; mais il y introduisit des usages particuliers et fort austères, qui mirent le monastère de Savigni en grande réputation: en sorte qu'un grand nombre de prieurés et d'abbayes embrassèrent cette réforme. Vital, étant tombé malade, commença par se confesser et se faire administrer le saint viatique. Ensuite, consultant plus son courage que ses forces, il voulut assister à l'office; mais il expira dans l'église même, après avoir donné, selon la coutume, la bénédiction à celui qui devait dire une leçon. On rapporte sa mort à l'an 1122, et la fondation de Savigni environ à l'an 1112 [2].

Trois mois après la mort de saint Hugues, abbé de Clugni, que le roi de Castille, Alfonse VI, aimait comme son père, ce prince mourut aussi le 1er juillet 1109. L'année précédente, le 30 mai, ses généraux, ayant livré bataille aux Sarrasins, essuyèrent une défaite désastreuse: Sanche, fils unique du roi Alfonse, y fut tué avec sept généraux; sept villes tombèrent entre les mains des infidèles. Pour venger la mort de son fils et la défaite de ses troupes, Alfonse VI, malgré son grand âge, rassemble une nouvelle armée, attaque la ville de Cordoue: le gouverneur de la place, ayant fait une sortie, est pris et livré aux flammes avec vingt-deux émirs; Cordoue se rend aux Chrétiens, Séville leur paye tribut. Alfonse VI pensait à se rendre maître aussi de Séville, lorsqu'il mourut très-âgé, le dernier jour de juin 1109 [3].

Sous son règne, Bernard, archevêque de Tolède, revenant de Rome, emmena d'Aquitaine le bienheureux Gérald, et le fit grand chantre dans sa métropole. L'église de Brague étant venue à vaquer, Gérald fut élu d'une voix unanime pour en occuper le siége, et sacré par Bernard. Gérald, dans un voyage qu'il fit exprès à Rome, obtint de

[1] *Acta SS.*, 25 *april.* — [2] Order. Vit., l. 8. — [3] Pagi, an 1108 et 1109.

Pascal II le rétablissement de la dignité métropolitaine pour son église. Étant mort en 1110, il eut pour successeur Maurice Bourdin. C'était un moine d'Uzerche, dans le Limousin, que l'archevêque Bernard avait également amené en Espagne, en considération de son esprit et de ses talents. Il le fit d'abord son archidiacre, puis évêque de Conimbre. Maurice fit le pèlerinage de Jérusalem vers l'an 1108, et passa à Constantinople, où il fut chéri des grands et de l'empereur Alexis. Après avoir employé trois ans à ce voyage, il revint en Portugal, où il fut élu pour succéder à saint Gérald en 1110. Pour faire confirmer sa translation et recevoir le pallium, il se rendit à Rome, où le pape Pascal II lui accorda l'un et l'autre. Maurice soutint vigoureusement la dignité de son siége contre l'archevêque de Tolède, qui voulait l'assujettir à sa primatie, et qui se prévalait contre lui de son autorité de légat en Espagne. Bourdin alla à Rome, en 1115, implorer le secours de Pascal II, qui, après avoir plusieurs fois averti Bernard de cesser ses vexations, lui déclara enfin qu'il le déchargeait de sa légation sur la province de Brague, afin que Bourdin pût exercer plus librement sa juridiction. Nous verrons quelle fut la reconnaissance de Bourdin pour le Pape et pour l'Église romaine [1].

Après la mort d'Alfonse VI, les Sarrasins d'Afrique repassèrent en Espagne, et reprirent tout ce qu'ils avaient perdu précédemment : les Chrétiens eussent même abandonné Tolède, si l'archevêque Bernard n'avait défendu cette ville par son courage. Il est surprenant que les Sarrasins n'aient pas mieux profité des dissensions qui s'élevèrent parmi les Chrétiens d'Espagne après la mort d'Alfonse VI. Sa fille unique, la princesse Urraque, avait épousé en premières noces le comte Raymond de Galice, dont elle eut un fils nommé Alfonse ; elle épousa en secondes noces Alfonse Ier, dit le Batailleur, roi de Navarre et d'Aragon, qui, à la mort de son beau-père, se trouvait tout ensemble roi d'Aragon, de Navarre, de Galice, de Castille et de Léon. La réunion de tous ces royaumes sur une même tête pouvait singulièrement augmenter les forces et les succès des Chrétiens ; il n'y manqua que l'union. La reine Urraque était d'un caractère hautain et difficile. Après la mort de son père, elle se brouilla avec son second mari ; elle se brouillera plus tard avec son fils Alfonse. Ces brouilleries mirent la division parmi les Chrétiens : dans les royaumes de Léon et de Castille, les uns tenaient pour la reine, les autres pour le roi Alfonse VII, les autres pour l'infant Alfonse, qui fut plus tard Alfonse VIII. Cette dissension en vint jusqu'à une bataille, où les partisans du roi l'emportèrent sur ceux de la reine [2].

[1] Pagi, Baluz. — [2] Pagi, an 1109.

Cependant les Sarrasins firent, en 1108, une irruption dans le comté de Barcelone, brûlant les églises, portant partout le fer et le feu. Ils n'étaient plus qu'à cinq journées de chemin des frontières de France. Le comte et l'évêque de Barcelone, avec les principaux habitants, résolurent d'implorer le secours du roi de France, Louis le Gros. L'évêque fut chargé de l'ambassade. Le comte Raymond de Barcelone, aidé des Français, remporta plusieurs victoires sur les infidèles dans les années 1111 et 1112. En 1114, il se rendit maître de l'île d'Iviça, aidé par les Pisans, que le pape Pascal II avait engagés à cette entreprise, afin de purger la Méditerranée des pirates musulmans. Les Pisans avaient à leur tête Pierre, leur archevêque, ainsi que le cardinal-légat Boson. L'année suivante 1115, les Pisans prirent l'île de Majorque et y délivrèrent un grand nombre de captifs chrétiens. Comme ces captifs racontaient avoir été traités avec humanité, on traita de même les Musulmans. Leur reine, avec une partie de sa famille, se rendit de son plein gré à Pise et y embrassa le christianisme [1].

Le comte de Barcelone, aidé des Pisans, avait assiégé l'île de Majorque dès l'an 1114; mais il fut contraint de lever le siége pour secourir Barcelone même, que les Sarrasins pressaient de leur côté. L'évêque de Barcelone avait été tué dans cette guerre contre les Sarrasins de Majorque. On élut pour lui succéder saint Oldegaire, né à Barcelone même. Son père et sa mère l'avaient offert dès l'enfance à l'église de Sainte-Eulalie, dont il fut chanoine et ensuite prévôt; l'acte de son oblation est de l'an 1076, le 24me de mai. Il passa au monastère des chanoines réguliers de Saint-Ruf, près d'Avignon, dont on l'avait choisi abbé; cette maison était alors en réputation de grande régularité. Oldegaire eut soin d'en faire confirmer les biens et les priviléges par une bulle du pape Pascal II. Aussitôt que le bienheureux Oldegaire apprit son élection à l'évêché de Barcelone, il prit la fuite et se retira en Provence. Le comte de Barcelone, à la sollicitation du clergé et du peuple, envoya des députés à Rome au pape Pascal, qui obligea Oldegaire d'accepter l'épiscopat. La même année, l'église de Tarragone étant devenue vacante par la mort de Bérenger, Oldegaire en fut fait archevêque, sans quitter toutefois l'évêché de Barcelone, parce que Tarragone était ruinée et déserte. Le comte Raymond lui donna, à lui et à ses successeurs, la ville et son territoire, avec la liberté de la peupler et de la gouverner selon les lois. Oldegaire fit le voyage de Rome dans le dessein de faire confirmer cette donation, qui est du 13 janvier 1117. Gélase II

[1] Pagi, an 1115.

la confirma par une bulle du 21 mars 1118; accorda le pallium à Oldegaire, avec tous les droits de métropolitain, et l'évêché de Tortose, si les Chrétiens la reprenaient sur les Maures, jusqu'à ce que cette ville pût avoir un évêque particulier. A peine était-il de retour à Barcelone, qu'il fut obligé de retourner en Italie pour assister au concile de Latran, assemblé en 1123 pour procurer du secours aux princes chrétiens dans la terre sainte contre l'invasion des Sarrasins. Oldegaire, à la sollicitation du comte de Barcelone, profita de cette occasion pour l'aider aussi à chasser les mêmes Sarrasins de l'Espagne. Ce concile accorda des subsides; et le pape Calixte II, pour en faciliter l'exécution, fit Oldegaire son légat en Espagne [1]. Le comte Raymond de Barcelone avait demandé au pape Pascal II de le recevoir en la protection s[illegible] du Saint-Siége, lui, sa femme et ses enfants; ce que ce Pontif[illegible] accorda très-volontiers par une bulle du 23 mai 1116 [2].

Le roi Alfonse d'Aragon et de Castille, dans un moment de concorde entre les Castillans et les Aragonais, pressait les Sarrasins de son côté et s'avançait vers Saragosse. Les Français venaient en grand nombre à son aide. Rotrou, comte du Perche, enleva aux Sarrasins, en 1114, la ville de Tudéla, et Alfonse la lui donna en propriété, ne se réservant que les droits de souverain. L'an 1118, les Chrétiens livrèrent une grande bataille près de Saragosse; l'armée innombrable des Sarrasins comptait plusieurs rois, entre autres celui de Maroc. A l'exception d'un seul, tous furent pris et tués. La ville de Saragosse se rendit le 11 décembre, et ensuite plusieurs autres. Le roi Alfonse fit sa capitale de Saragosse, et la donna, sous la réserve de certains droits, à Gaston, vicomte de Béarn, qui avait contribué puissamment à cette conquête. Le pape Gélase II avait accordé des indulgences à tous ceux qui aideraient à cette expédition, savoir: indulgence plénière à ceux qui, ayant reçu la pénitence, mourraient en cette entreprise; puis, à tous ceux qui travailleraient au rétablissement de cette église et donneraient pour la subsistance du clergé, une indulgence à la discrétion des évêques, à proportion de leurs bonnes œuvres. Même avant la prise de Saragosse on avait élu Pierre Librane pour en être archevêque, et le pape Gélase l'avait sacré de sa main. La ville ayant donc été prise, et Pierre établi dans son siége, il envoya son archidiacre, avec des lettres souscrites par lui, par trois autres évêques et par le cardinal-légat Boson, adressées à tous les fidèles, afin de donner des indulgences et recueillir des aumônes pour le rétablissement de son église. Saragosse avait été près de quatre cents ans au pouvoir des infidèles [3].

[1] *Acta SS.*, 6 *mart.* — [2] Pagi, an 1116, n. 8. — [3] Baron, Pagi, an 1118.

Vers ce temps, la religion chrétienne n'était pas encore éteinte en Afrique. En l'année 1114, des religieux du Mont-Cassin, revenant de Sardaigne, furent pris par des pirates musulmans et conduits en Afrique. L'abbé du Mont-Cassin envoya aussitôt pour les racheter; mais ses envoyés furent contraints par les vents d'aborder en Sicile. Le comte Roger de Sicile, ayant su le motif de leur voyage, envoya aussitôt, pour l'amour de saint Benoît, au roi sarrasin de la ville de Calame, pour l'engager à délivrer ces captifs, s'il voulait jouir de sa paix et de son amitié. Le roi de Calame acquiesça sans délai à la demande et remit les moines captifs à l'envoyé du comte; mais, dans l'intervalle, leur doyen, nommé Azon, était mort et avait été enterré à Calame, dans l'église de la Sainte-Vierge, devant l'autel. Il s'y passa des choses miraculeuses. Une lampe suspendue sur son tombeau et qu'on éteignait le soir se rallumait d'elle-même la nuit. Le roi sarrasin de Calame, en ayant été informé, pensa que c'était un artifice des Chrétiens; il envoya des Sarrasins éteindre la lampe et en ôter l'huile; le lendemain ils trouvèrent la lampe allumée et l'eau brûlant comme de l'huile. Le roi fit éteindre la lampe une seconde fois et commanda des Sarrasins pour garder l'église jour et nuit et empêcher les Chrétiens d'y entrer. Au milieu de la nuit, les Sarrasins qui montaient la garde, levant les yeux au ciel, aperçoivent une étoile qui abaissait ses rayons sur la lampe. Aussitôt ils ouvrent l'église et voient la lampe allumée. Le roi ne crut pas même au témoignage des siens; il fit éteindre la lampe et garder l'église de nouveau, et alla lui-même dans la maison du calife, qui joignait l'église. La nuit venue, il leva les yeux au ciel et vit une étoile rayonnant sur la lampe et l'allumant de son rayon. Aussitôt il envoya des Sarrasins à l'église, qui trouvèrent la lampe allumée. Dès lors il permit aux Chrétiens d'entrer dans l'église en liberté. Voilà ce que rapporte, dans son *Histoire du Mont-Cassin*, Pierre, diacre et religieux de ce monastère, qui écrivait dans le temps même que les religieux captifs revinrent d'Afrique [1].

Pagi soupçonne que le nom de calife, qui, chez les Musulmans, désigne le chef de la religion, est ici donné à l'évêque chrétien dont la maison joignait l'église. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, toujours est-il que, dans les commencements du douzième siècle, la religion chrétienne se conservait encore sur la terre d'Afrique [2].

Cependant, après le concile de Troyes en Champagne, l'an 1107, le pape Pascal II reprit la route d'Italie, aussi mécontent des Allemands qu'il était satisfait des Français, des Anglais et des Espagnols.

[1] *Chron. Cass.*, l. 4, c. 50 et 51. — [2] Pagi, an 1114.

Il fut reçu à Rome avec une joie aussi incroyable que s'il fût ressuscité d'entre les morts. Le 7 mars 1110, il tint un concile dans l'église de Latran, où il renouvela les décrets contre les investitures, et les canons qui défendent aux laïques de disposer des biens des églises. On y excommunia aussi, comme des brigands et des homicides, ceux qui pilleraient les biens des naufragés [1].

Au mois de juillet, le Pape sortit de Rome et se rendit en Apulie, où il assembla le duc, le prince de Capoue et les comtes du pays, et leur fit promettre de l'aider contre le roi Henri d'Allemagne, s'il en était besoin et s'ils en étaient requis. Il revint ensuite à Rome, où il fit faire le même serment à tous les grands. C'est qu'il savait la résolution du roi de venir en Italie, et qu'il en prévoyait les suites [2].

En effet, dès l'année précédente, le roi lui avait envoyé les archevêques de Cologne et de Trèves, avec d'autres princes, pour traiter de sa venue en Italie et de la couronne impériale. Pascal II avait répondu qu'il le recevrait avec la tendresse d'un père, pourvu que, de son côté, il se montrât fils catholique, défenseur de l'Église et amateur de la justice [3]. Dès le jour de l'Épiphanie de l'année suivante 1110, le roi tint avec les seigneurs une conférence à Ratisbonne, où il leur déclara son dessein de passer les Alpes pour aller recevoir la couronne impériale de la main du souverain Pontife, dans la ville de Rome, capitale du monde, réunir l'Italie à l'Allemagne, suivant les anciennes lois, et se montrer prêt à défendre l'Église selon l'indication du Père apostolique. La proposition fut très-bien reçue : les seigneurs promirent de suivre le roi, et se préparèrent au voyage, nonobstant la terreur que jeta dans les esprits une comète qui parut le 6me de juin. Le roi commença à marcher vers le mois d'août, suivi d'une armée immense et accompagné de gens de lettres capables de soutenir ses droits, entre autres d'un Écossais nommé David, qui avait gouverné les écoles de Wurtzbourg, et que le roi, à cause de sa vertu, avait fait son chapelain. Il écrivit la relation de ce voyage, mais plus en panégyriste qu'en historien [4].

Voici quel était le vrai fond de l'affaire. Les empereurs francs, à commencer par Charlemagne, se souvenant qu'ils n'étaient empereurs que pour la défense de l'Église et par le choix de son chef, se faisaient une gloire de seconder l'Église et son chef de tout leur pouvoir; et l'Église, dans sa reconnaissance maternelle, les aimant comme des fils dévoués, leur laissait une assez grande latitude dans les affaires ecclésiastiques : c'était la mère et le fils aîné de la famille

[1] Labbe, t. 10, p. 764. — [2] *Chron. Cass.*, l. 4, c. 35. — [3] *Annal. Hildesh.* apud Leibnitz. — [4] Ursperg. Guill. Malmesb., l. 5, p. 166.

conspirant ensemble pour le bien de la famille entière. Les empereurs allemands, au contraire, oubliant peu à peu l'origine et la nature chrétiennes de la dignité impériale en Occident, au lieu de seconder l'Église et son chef, prétendaient dominer l'un et l'autre; ils se donnaient moins pour les successeurs de Charlemagne que pour ceux de César, d'Auguste, de Tibère, de Néron, ne reconnaissant d'autre loi que leur bon plaisir, et, comme tels, prétendant dominer non-seulement sur l'Église de Jésus-Christ, mais encore sur tous les rois et sur tous les peuples de la terre. Voici comme Godefroi de Viterbe, auteur du temps et notaire de l'empereur, fait parler la cour impériale dans cette contestation : « L'empereur est la loi vivante qui commande aux rois; sous cette vivante loi sont tous les droits possibles; c'est cette loi qui les châtie, les dissout, les lie. L'empereur est le créateur de la loi et ne doit pas y être tenu; c'est parce qu'il veut bien, qu'il s'y soumet. Tout ce qui lui plaît sera un droit par là seul. Dieu, qui lie et délie tout, l'a préposé à l'univers. La puissance divine a partagé l'empire avec lui : elle a donné les cieux aux immortels, tout le reste à l'empereur [1]. » On voit, par ce témoignage du notaire impérial, quelle était la pensée intime des empereurs allemands. Ce n'était pas simplement d'asservir l'Église chrétienne, mais, avec elle et par elle, tous les rois et tous les peuples de la terre; de ne reconnaître dans le monde entier d'autre souverain que l'empereur allemand, d'autre loi que sa volonté. Nous en verrons encore d'autres preuves à mesure que nous avancerons. Ceci est un point capital de l'histoire. Les historiens n'y ont pas pris garde, du moins que nous sachions. Moins historiens que complaisants avocats des empereurs contre les Papes, ils n'ont pas vu que, dans ces grandes querelles, les Papes défendaient et maintenaient contre les empereurs non-seulement la liberté et l'indépendance de l'Église, mais encore la liberté et l'indépendance de tous les rois et de tous les peuples.

Et, pour mieux asservir l'Église, les empereurs allemands abusaient, contre elle, de la condescendance qu'elle avait eue pour les

[1] Gotfred. Viterb. *Chron.*, part. 17.

Cæsar lex viva stat regibus imperativa,
Legeque sub vivâ sunt omnia jura dativa;
Lex ea castigat, solvit et ipsa ligat.
Conditor est legis neque debet lege teneri,
Sed sibi complacuit sub lege libenter haberi.
Quidquid ei placuit juris ad instar erit.
Qui ligat ac solvit Deus ipsum prætulit orbi.
Divisit regnum divina potentia secum :
Astra dedit superis, cætera cuncta sibi.

empereurs français qui travaillaient pour elle. Il s'agissait donc de savoir si l'Église de Dieu, si l'univers entier, serait l'esclave d'un roi tudesque; ou bien si l'Église continuerait à être libre par la grâce de Dieu, et avec elle tous les rois et tous les peuples chrétiens de la terre. Les rois de France et d'Angleterre, qui n'avaient pas ces prétentions de despotisme universel, avaient renoncé facilement aux investitures des dignités ecclésiastiques par la crosse et l'anneau, pour se contenter d'un simple hommage; mais les derniers rois tudesques, qui, dans le fond, aspiraient à être souverains Pontifes comme Caligula et Néron, tenaient par là même, avec une sauvage opiniâtreté, à donner la crosse et l'anneau pastoral.

Le roi Henri d'Allemagne entra donc en Lombardie. La ville de Novare n'ayant pas voulu se rendre à ses prétentions, il fit livrer aux flammes cette malheureuse ville et raser ses murailles; ce spectacle de cruauté, dès son entrée en Italie, devait inspirer la terreur à tous les autres peuples. Il traita de même tous les châteaux et toutes les terres qui n'obéirent pas ponctuellement à ses ordres. La seule comtesse Mathilde lui inspirait quelque appréhension : elle eut la prudence de ne point venir à sa cour, pour ne point s'exposer à quelque violence; beaucoup de princes et de seigneurs d'au delà des monts allèrent la visiter, pour connaître en elle une personne supérieure à son sexe et de si grande renommée et influence par toute l'Europe. La paix et la concorde se négocia par messages entre elle et Henri. Elle lui promit fidélité envers et contre tous, excepté le Pontife romain; Henri, de son côté, lui confirma tous ses États et droits[1]. En passant les Apennins, Henri perdit beaucoup d'hommes et de chevaux par les pluies. La terre de Pontemolé ayant voulu faire quelque résistance, il s'en empara de force et la dévasta.

Arrivé à Florence, il y célébra, avec une pompe merveilleuse, la fête de Noël 1110. Toutes les villes de Toscane ne tardèrent point à lui envoyer des ambassadeurs et des tributs. Était-ce bon gré ou malgré elles ? Pandolfe de Pise, auteur contemporain, appelle Henri l'exterminateur de la terre, envoyé en Italie par la colère de Dieu : il ajoute que, dans son chemin, il ruina beaucoup de villes et de châteaux par artifice, et en affichant la paix; qu'il ne cessa de détruire les églises, de prendre les hommes les plus religieux et les plus catholiques, ou bien de les chasser de chez eux, s'il ne pouvait les prendre[2].

Dodechin, auteur allemand, confirme le témoignage de Pandolfe; voici ses paroles : L'an 1110, le roi entre avec une puissante armée

[1] Domnizo, *Vita Math.*, l. 2, c. 18. — [2] In *Vitâ Pasc. II.*

n Italie ; il en ravage les cités, les châteaux, les municipes, par la apine et l'incendie [1]. Arrivé dans la ville d'Arezzo au commencement de l'année suivante 1111, il y trouva le clergé et le peuple divisés. La cathédrale était hors de la ville, et le peuple voulait qu'elle ût au dedans comme ailleurs, et la démolit. Henri prit parti pour le lergé, mais il le prit en barbare ; car il fit abattre les murailles et es tours de la ville, et raser une grande partie des maisons. C'est vec ces préliminaires que le roi tudesque s'avançait vers Rome.

Il y avait envoyé des députés pour régler avec ceux du Pape les onditions de son couronnement. Ils s'assemblèrent le 5me de février 1111, et convinrent des articles suivants : L'empereur renonera par écrit à toutes les investitures des églises entre les mains du Pape, en présence du clergé et du peuple, le jour de son couronnement. Et, après que le Pape aura de même renoncé aux régales, l'empereur jurera de laisser les églises libres avec les oblations et les domaines qui n'appartenaient pas manifestement au royaume avant que l'Église les possédât ; et il déchargea les peuples des serments aits contre les évêques. Il restituera les patrimoines et les domaines le saint Pierre, comme ont fait Charles, Louis, Henri et les autres empereurs, et aidera, selon son pouvoir, à les garder. Il ne contribuera, ni de son fait ni de son conseil, à faire perdre au Pape le pontificat, la vie ou les membres, ou à le faire prendre méchamment par soi-même ou par quelque personne interposée. Et cette promesse comprend non-seulement le Pape, mais ses fidèles serviteurs qui auront promis sûreté à l'empereur en son nom, c'est-à-dire Pierre de Léon, avec ses enfants et les autres qu'il déclarera à l'empereur ; et si quelqu'un leur fait du tort, l'empereur le secourra fidèlement. L'empereur donnera au Pape, pour médiateurs, Frédéric, son neveu, et d'autres seigneurs, qui sont nommés au nombre de douze. Ils jureront au Pape qu'il sera en sûreté, et demeureront près le lui pour otages de l'observation de ces conditions. C'est ce qui ut promis de la part du roi Henri.

La convention de la part du Pape fut telle : Si le roi observe ce qu'il a promis, le Pape ordonnera aux évêques présents, au jour de son couronnement, de laisser au roi tout ce qui appartenait à la couronne du temps de Louis, de Henri et de ses autres prédécesseurs ; et il défendra par écrit, sous peine d'anathème, qu'aucun d'eux, soit des présents, soit des absents, n'usurpe les régales, c'est-à-dire les villes, les duchés, marquisats, comtés, monnaies, marchés, avoueries et terres qui appartenaient manifestement à la couronne,

[1] Dodech., an 1110.

les gens de guerre et les châteaux, et qu'on n'inquiète plus le roi à ce sujet. Le Pape recevra le roi avec honneur, le couronnera comme ses prédécesseurs et lui aidera à se maintenir dans le royaume. Pierre de Léon promit de demeurer auprès du roi, si le Pape n'observait pas ces conventions, et, en attendant, de donner pour otages son fils Gratien et le fils de Hugues, son autre fils. C'est ce qui fut convenu à Rome de part et d'autre le 5me de février.

On peut s'étonner avec justice pourquoi, dans cette convention, on n'adopta pas l'accord plus simple que l'investiture ne se donnerait plus par la crosse et l'anneau pastoral, mais que les prélats feraient simplement hommage au prince des fiefs qu'ils tenaient de l'empire. Comme cet accord avait été adopté par les rois de France et d'Angleterre, et que le Pape lui-même le leur avait proposé, il est impossible qu'il ne l'ait proposé également au roi d'Allemagne. Si donc il ne fut point adopté dans cette occasion, si on y substitua un arrangement plein de difficultés, qui commençait par bouleverser l'état présent des choses, en ôtant brusquement aux églises des biens dont elles étaient en possession depuis longtemps, on ne peut point, équitablement, en soupçonner le Pape ; mais comme, avant et après, le roi d'Allemagne avait l'habitude de joindre la ruse à la violence, on peut croire sans témérité que, de sa part, c'était un acte prémédité de cette nature.

Les députés du roi lui en ayant apporté la nouvelle, il s'avança jusqu'à Sutri, où, le 9me du même mois, il fit, en présence des députés du Pape, le serment dont on était convenu, à condition que le Pape accomplirait sa promesse le dimanche suivant. Dix seigneurs et le chancelier Albert firent le même serment pour la sûreté du Pape. Ces précautions marquaient une grande défiance de part et d'autre, et ce n'était pas sans fondement.

Le roi arriva près de Rome le 11me de février. Les Romains lui demandèrent de confirmer par serment l'honneur et la liberté de leur ville. Le roi, pour les jouer, jura en allemand ce qu'il voulut. Les Romains crièrent à la fraude et rentrèrent dans Rome. Le lendemain, qui était le dimanche de la Quinquagésime, le Pape envoya au-devant de lui divers officiers de sa cour, avec plusieurs sortes d'enseignes, des croix, des aigles, des lions, des loups, des dragons. Il y avait cent religieuses portant des flambeaux, avec une multitude infinie de peuple portant des palmes, des rameaux et des fleurs. Hors la porte de la cité Léonine, il fut reçu par les Juifs, et, dans la porte, par les Grecs, qui chantaient. Là, par ordre du Pape, se trouva tout le clergé de Rome ; et le roi étant descendu de cheval, ils le menèrent avec des acclamations de louange aux degrés de

Saint-Pierre. Les ayant montés, le roi trouva le Pape qui l'attendait, accompagné de plusieurs évêques, des cardinaux-prêtres, diacres et sous-diacres, et du reste des chantres. Le roi se prosterna et baisa les pieds du Pape, puis ils s'embrassèrent et se baisèrent trois fois ; et le roi, tenant la main droite du Pape, selon la coutume, vint à la porte d'argent, avec de grandes acclamations du peuple. Là, il lut dans un livre le serment ordinaire des empereurs, et le Pape désigna Henri empereur, le baisa encore, et l'évêque de Lavici dit sur lui la première oraison.

Le roi ne voulut entrer dans l'église que quand il la vit occupée par ses soldats, ainsi que tous les postes du voisinage. Y étant entré avec le Pape, ils s'assirent dans la salle appelée la Roue-de-Porphyre, à cause du pavé figuré en rond. Là, le Pape demanda que le roi rendît à l'Église ses droits, qu'il renonçât aux investitures et accomplît les autres choses qu'il avait promises par écrit. Le roi se retira à part vers la sacristie avec les évêques et les seigneurs de sa suite, où ils conférèrent longtemps. Avec eux étaient trois évêques lombards. Comme le temps se passait, le Pape envoya demander au roi l'exécution de la convention. Dans l'intervalle, les évêques d'au delà des Alpes se prosternèrent aux pieds du Pape, qui les relevait et leur donnait le baiser. Quelque temps après, les familiers du roi commencèrent à dévoiler peu à peu leurs artifices, en disant : Que l'écrit qui avait été fait ne pouvait subsister, comme étant contraire à l'Évangile, qui ordonne de rendre à César ce qui est à César, et au précepte de l'Apôtre, que celui qui sert Dieu ne s'engage point dans les affaires du siècle. On leur répondit par d'autres autorités de l'Écriture et des canons ; mais ils demeurèrent aheurtés dans leurs prétentions frauduleuses. Ce sont les paroles mêmes des actes [1].

En même temps, pour circonvenir le Pape, le roi lui dit : Je veux que la division qui est entre vous et Étienne le Normand finisse à l'instant même. Cet Étienne avait subi bien des périls pour la cause du roi. Le Pape répondit : La plus grande partie du jour est passée et l'office sera long ; commençons, s'il vous plaît, par ce qui vous regarde. Aussitôt un de ceux qui étaient venus avec le roi se leva et dit : A quoi bon tant de discours ? Sachez que l'empereur, notre maître, veut recevoir la couronne comme l'ont reçue Charles, Louis et Pepin. Le Pape ayant déclaré qu'il ne pouvait la donner ainsi, le roi entra en colère ; et, par le conseil d'Albert, archevêque de Mayence, et de Burcard, évêque de Saxe, il fit environner le Pape de gens armés.

[1] Baron., an 1111.

C'était précisément le dimanche où se lisait à la messe cet évangile : Jésus prit à part ses douze disciples et leur dit : Voilà que nous montons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit du Fils de l'homme s'accomplira. Il sera livré aux nations, il sera bafoué, flagellé et conspué. Comme ces choses se sont accomplies dans le Christ, elles s'accomplissent de même dans son vicaire. Ainsi parle l'auteur des actes, qui était présent. Pandolfe de Pise fait le même rapprochement[1].

Comme le jour baissait déjà, les évêques et les cardinaux conseillèrent au Pape de couronner l'empereur le jour même et de remettre au lendemain l'examen du reste. Mais les Allemands rejetèrent encore cette proposition. Le Pape et tous ceux qui l'accompagnaient étaient toujours gardés par des soldats en armes. A peine purent-ils monter à l'autel de Saint-Pierre pour entendre la messe, et à peine put-on trouver du pain, du vin et de l'eau pour la célébrer. Après la messe, on fit descendre le Pape de sa chaire ; il s'assit en bas avec les cardinaux, devant la confession de Saint-Pierre, et y fut gardé jusqu'à la nuit close ; puis on le conduisit à un logement hors de l'enceinte de l'église. Les Allemands pillèrent, dans le tumulte, tous les meubles précieux exposés pour honorer l'entrée du roi. On prit avec le Pape une grande multitude de clercs et de laïques, des enfants et des hommes de tout âge, qui avaient été au-devant de l'empereur avec des palmes et des fleurs. L'empereur fit tuer les uns, dépouiller, battre ou emprisonner les autres. Jean, évêque de Tusculum, et Léon d'Ostie, voyant le Pape prisonnier, se retirèrent à Rome, habillés en laïques.

Quand les Romains eurent appris que le Pape était arrêté, ils en furent tellement indignés, qu'ils commencèrent à faire main-basse sur tous les Allemands qui se trouvèrent dans Rome, pèlerins ou autres. Le lendemain, ils sortirent de la ville, attaquèrent les gens du roi Henri, en tuèrent un grand nombre dont ils prirent les dépouilles ; et, revenant à la charge, ils pensèrent les chasser de la galerie de Saint-Pierre, abattirent le roi lui-même de son cheval et le blessèrent au visage. Otton, comte de Milan, lui donna son cheval pour le faire sauver ; mais il fut pris lui-même par les Romains, qui, l'ayant mené dans la ville, le hachèrent en pièces et le laissèrent manger aux chiens. Le combat dura jusqu'à la nuit, et les Romains eurent l'avantage. Les Allemands furent tellement effrayés de ce succès, que, s'étant retirés dans leur camp, ils restèrent deux jours sous les armes.

Vers la nuit, l'évêque Jean de Tusculum assembla le peuple ro-

[1] Baron. et Pagi.

main et dit : Mes chers enfants, quoique vous n'ayez pas besoin qu'on aiguillonne votre courage, considérez que vous combattez pour votre vie et votre liberté, pour la gloire et la défense du Saint-Siége. Qui veut la paix, doit être prêt à la guerre. Vos enfants sont mis aux fers contre toute sorte de droit ; l'église de Saint-Pierre, respectée de toute la terre, est pleine d'armes, de sang et de cadavres. Quelle somme de maux ce commencement n'annonce-t-il pas ! De quel plus grand désastre a-t-on jamais ouï parler ! Le Pontife du Siége apostolique est aux fers entre les mains d'hommes barbares : tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Église est condamné à la prison et aux ténèbres ; les ministres du Seigneur sont dans les pleurs, les saints autels sont arrosés de larmes ; l'Église, votre mère, gémit et implore votre secours, elle supplie ses enfants de la délivrer de si grands désastres. Employez-y donc toutes vos forces : s'ils trouvent de la résistance, les ennemis sont plus disposés à s'enfuir qu'à tenir ferme. Enfin, pour vous encourager à venger un tel crime, par la confiance que nous avons en la miséricorde de Dieu et des bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous vous donnons l'absolution de tous vos péchés. Les Romains, encore plus animés par ce discours, s'engagèrent par serment à résister au roi Henri, et résolurent de tenir pour leurs frères tous ceux qui les y aideraient.

Le roi, ayant appris cette disposition des Romains, quitta, la même nuit, avec précipitation, l'église de Saint-Pierre, s'enfuit avec toute son armée, au point d'abandonner non-seulement ses bagages, mais encore un grand nombre de ses soldats dans leurs logements. En revanche, il emmenait prisonnier le souverain Pontife. Deux jours après, il le faisait dépouiller de ses ornements sacrés et lier avec des cordes ; il fit lier de même plusieurs autres, tant du clergé que du peuple, que l'on traînait avec le Pape. Il ne permettait à personne des Latins de parler au Pontife, qui eut pour geôliers les seigneurs allemands, à la tête desquels était Ulric, patriarche d'Aquilée.

Toutefois, parmi les évêques qui accompagnaient le roi d'Allemagne, il y en eut un qui eut le courage de parler et d'agir en évêque : ce fut Conrad, archevêque de Salzbourg. Il avait succédé à saint Thiemon, qui, après avoir souffert treize ans de persécution de Henri le père, pour la cause de l'Église, avait été pris par les Sarrasins dans le pèlerinage de Jérusalem, et mis à mort pour la foi de Jésus-Christ dans la ville de Corozaïm. Conrad, illustre par sa naissance, sa doctrine et ses mœurs, le remplaça dignement en 1106, et fut le modèle de toute l'Allemagne. Il accompagnait le roi Henri V dans son voyage de Rome, lorsque ce prince, par le conseil de quelques scélérats, fit prisonnier le souverain Pontife, à cause des élec-

tions et des investitures épiscopales. Conrad, enflammé du zèle de Dieu, blâma hautement cet attentat. Un officier du roi tira son épée et le menaça de la mort. Conrad tendit aussitôt la gorge, aimant mieux mourir que de dissimuler son horreur pour un pareil crime. Par cette fermeté vraiment épiscopale, il encourut la haine de l'empereur et de ses partisans, à tel point que tout le royaume d'Allemagne semblait conjuré contre lui, et que, comme autrefois saint Athanase, il ne trouvait de sécurité nulle part. Il resta caché six mois dans une caverne de montagne, seize semaines dans une cave; il passa une journée entière enfoncé dans un marais jusqu'au menton. Enfin il se réfugia secrètement auprès d'Adilgoz, archevêque de Magdebourg, et ne revint à son siége qu'après neuf ans d'exil et de persécution [1].

Cependant l'évêque Jean de Tusculum ne cessait point d'écrire des lettres de tous côtés, pour exciter les fidèles à secourir l'Église. Malheureusement le duc Roger de Calabre et le prince de Tarente, Bohémond, étant morts l'un sur l'autre, les Normands, occupés chez eux, n'osèrent marcher contre l'empereur ; le prince de Capoue sollicita la paix avec ce prince. Chaque jour l'empereur pillait donc les terres des Romains, et s'efforçait de les gagner eux-mêmes par argent et par divers artifices ; mais jamais, tant Dieu leur donna de constance, il n'en put rien obtenir, même en leur promettant la liberté du Pape et des cardinaux. Henri ne savait plus quel parti prendre; car, avec la conscience de son crime, il sentait bien qu'il n'y avait plus de sûreté pour lui chez un tel peuple ; il jura donc que, si le Pontife ne se rendait à sa volonté, il lui ferait souffrir, à lui et aux autres prisonniers, la mort ou du moins la mutilation de ses membres. Comme ces menaces ne purent vaincre la constance du Pape, il se résolut de les délivrer tous, pourvu que le Pontife lui relâchât les investitures, assurant qu'il ne prétendait donner ni les droits ni les fonctions de l'Église, mais seulement les régales, c'est-à-dire les domaines et les droits dépendants de la couronne.

Le Pape résista longtemps, protestant qu'il aimait mieux perdre la vie que de donner atteinte aux droits de l'Église. Mais on lui représenta la misère des prisonniers qui étaient aux fers, hors de leur patrie, séparés de leurs femmes et de leurs enfants, la désolation de l'Église romaine, qui avait perdu presque tous ses cardinaux; le péril du schisme, dont toute l'Église latine était menacée. Enfin le Pontife, vaincu par leurs larmes et fondant en larmes lui-même : Je suis donc contraint, s'écria-t-il, de faire, pour la paix et la délivrance

[1] Canis., *Lect. ant.*, t. 5, *inf.*, p. 441. *Vita S. Gebeh.*

de l'Église, ce que j'aurais voulu éviter au prix de tout mon sang. On dressa le traité, portant que le Pape accordait les investitures à l'empereur et lui en donnerait ses lettres ; puis on ajouta : Le Pape n'inquiétera point le roi Henri pour ce sujet, ni pour l'injure qui lui a été faite, à lui et aux siens, et ne prononcera jamais d'anathème contre le roi ; il ne sera point en demeure de le couronner, et l'aidera de bonne foi à conserver son royaume et son empire. Cette promesse fut souscrite par seize cardinaux, dont les premiers étaient les évêques de Porto et de Sabine.

La promesse de l'empereur portait : Je mettrai en liberté, mercredi ou jeudi prochain, le seigneur pape Pascal, les évêques, les cardinaux, tous les prisonniers et otages qui ont été pris à cause de lui et avec lui. Je ne prendrai point ceux qui demeurent fidèles au seigneur Pape, et je garderai au peuple romain la paix et la sûreté. Je rendrai les patrimoines et les domaines de l'Église romaine que j'ai pris, je l'aiderai de bonne foi à recouvrer et à posséder tout ce qu'elle doit avoir, et j'obéirai au seigneur pape Pascal, sauf l'honneur du royaume et de l'empire, comme les empereurs catholiques ont obéi aux Papes catholiques. Cette promesse fut jurée par quatre évêques et sept comtes, et datée du 11me d'avril 1111 [1]. Avant que de délivrer le Pape, l'empereur voulut avoir la bulle dont il lui avait extorqué la promesse touchant les investitures, sans attendre qu'il fût rentré dans Rome, où le sceau pontifical était demeuré. Le lendemain donc, on fit venir de la ville un secrétaire, qui écrivit cette bulle pendant la nuit, et le Pape y souscrivit, quoique bien à regret. Elle portait : Nous vous accordons et confirmons la prérogative que nos prédécesseurs ont accordée aux vôtres, savoir : que vous donniez l'investiture de la crosse et de l'anneau aux évêques et aux abbés de votre royaume élus librement et sans simonie, et qu'aucun ne puisse être consacré sans avoir reçu de vous l'investiture. Car vos prédécesseurs ont donné de si grands biens de leur domaine aux églises de votre royaume, que les évêques et les abbés doivent contribuer les premiers à sa défense, et votre autorité doit réprimer les dissensions populaires qui arrivent dans les élections. Si quelque personne ecclésiastique ou séculière ose contrevenir à cette présente concession, elle sera frappée d'anathème et perdra sa dignité. C'est par cette concession extorquée que le souverain pontife Pascal II et un grand nombre de Romains recouvrèrent leur liberté, après avoir été près de deux mois dans les fers.

Le lendemain 9 avril, dimanche de Quasimodo, leur geôlier et

[1] Baron. et Pagi, an 1111.

leur bourreau, Henri d'Allemagne, fut couronné empereur par le Pape, sa victime, dans la même église de Saint-Pierre, où il l'avait arrêté par un odieux sacrilége, contre la foi jurée, d'une manière plus digne d'un chef de brigands que d'un empereur chrétien. L'indigne empereur sentait lui-même l'indignité de sa conduite; comme honteux de lui-même, il voulait être couronné clandestinement, toutes les portes de Rome étant fermées, afin que personne ne pût assister à la cérémonie. A la messe, le Pape, en étant venu à la fraction de l'hostie, en prit une partie et donna l'autre à l'empereur, en disant : Comme cette partie du corps vivifiant est séparée, ainsi soit séparé du royaume de Jésus-Christ celui qui violera ce traité. D'après un autre monument, il dit ces paroles : Seigneur empereur Henri, nous vous donnons ce corps du Seigneur, en confirmation d'une véritable paix et concorde entre vous et moi. Ainsi soit-il ! Sitôt que la messe fut finie, le roi retourna à son camp; et le Pape, enfin délivré, avec les évêques et les cardinaux, rentra dans Rome, où le peuple vint au-devant de lui avec un tel empressement, qu'il ne put arriver que le soir à son logis.

Mais si le peuple était ravi de la délivrance du Pape, bien des cardinaux étaient inquiets pour la liberté et l'indépendance de l'Église, comme fortement compromise par les derniers événements. Les cardinaux qui étaient demeurés à Rome pendant la prison du Pape, et beaucoup d'autres prélats, condamnèrent ouvertement la concession des investitures qu'il avait donnée à l'empereur, comme contraire aux décrets de ses prédécesseurs. Le Pape étant donc sorti de Rome, ils s'assemblèrent avec Jean, évêque de Tusculum, et Léon de Verceil, et firent un décret contre le Pape et contre sa bulle. Le Pape, en ayant eu avis, leur écrivit de Terracine, le 5me de juillet, reprenant l'indiscrétion de leur zèle, et promettant toutefois de corriger ce qu'il n'avait fait que pour éviter la ruine de Rome et de toute la province. Une lettre aussi prudente prévint le schisme qui menaçait de se former [1].

Un autre chef de ceux qui blâmaient la conduite du Pape était saint Brunon, évêque de Segni et abbé du Mont-Cassin. Il avait avec lui deux évêques et plusieurs cardinaux; et, tous ensemble, ils pressaient le Pape de casser sa bulle et d'excommunier l'empereur. Ceux qui avaient été prisonniers avec le Pape étaient partagés : les uns disaient qu'ils n'avaient point changé de sentiment, et qu'ils condamnaient les investitures comme auparavant; les autres s'efforçaient de soutenir ce qui avait été fait. Saint Brunon ayant appris qu'on l'avait

[1] Apud Baron.

dénoncé au Pape comme chef de cette division, lui dit dans un moment opportun : Mes ennemis vous disent que je ne vous aime pas et que je parle mal de vous, mais ils mentent. Je vous aime comme mon père et mon seigneur, et ne veux point avoir d'autre Pape de votre vivant, comme je vous l'ai promis avec plusieurs autres ; mais je dois aimer plus encore celui qui nous a faits vous et moi. Je n'approuve point ce traité si honteux, si forcé, si contraire à la religion ; et j'apprends que vous ne l'approuvez pas vous-même. Qui peut, en effet, approuver un traité qui ôte la liberté de l'Église, qui ruine le sacerdoce, qui ferme l'unique porte pour y entrer, et en ouvre plusieurs autres pour y faire entrer les voleurs ? Nous avons les canons depuis les apôtres jusqu'à vous ; c'est le grand chemin dont il ne faut point se détourner. Les apôtres condamnent tous ceux qui obtiennent une église par la puissance séculière ; car les laïques, quelque pieux qu'ils soient, n'ont aucun pouvoir de disposer des églises. Votre constitution condamne de même tous les clercs qui reçoivent l'investiture de la main d'un laïque. Ces constitutions sont saintes, et quiconque y contredit n'est pas catholique. Confirmez-les donc, vénérable Père, et, par l'autorité apostolique, condamnez l'erreur contraire, que vous avez souvent vous-même qualifiée d'hérésie ; vous verrez aussitôt l'Église paisible et tout le monde à vos pieds, vous obéissant avec joie comme à leur père et à leur seigneur. Ayez pitié de l'Église de Dieu, ayez pitié de l'épouse du Christ, et qu'elle récupère, par votre prudence, la liberté qu'elle paraît avoir perdue par vous. Pour moi, je fais peu de cas du serment que vous avez fait ; et quand vous l'auriez violé, je ne vous en serais pas moins soumis [1].

Pascal II ne laissa pas d'être piqué de cette lettre et de craindre que Brunon ne voulût le faire déposer ; c'est pourquoi il résolut de lui ôter l'abbaye du Mont-Cassin, qui lui donnait un grand crédit. C'était la quatrième année qu'il la gouvernait : car, après qu'il fut revenu, l'an 1106, de sa légation en France, il rentra dans ce monastère ; et l'abbé Otton étant mort le 1er d'octobre 1107, il fut élu par les moines pour lui succéder. Pascal II, étant venu ensuite au Mont-Cassin, dit en plein chapitre que Brunon n'était pas seulement digne de remplir cette place, mais d'être à la sienne dans le Saint-Siége. Toutefois, ayant reçu sa lettre touchant les investitures, il lui écrivit qu'il ne pouvait plus souffrir qu'il fût tout ensemble évêque et abbé ; car saint Brunon était toujours évêque de Segni, et, quelque instance qu'il eût faite pour être déchargé de cette église, le Pape

[1] Apud Baron., an 1111.

n'avait jamais voulu admettre sa renonciation. Pascal II écrivit aussi aux moines du Mont-Cassin, et chargea de la lettre Léon, évêque d'Ostie, tiré de ce monastère, leur défendant de plus obéir à Brunon, et leur ordonnant d'élire un autre abbé. Alors Brunon assembla leur communauté, et voulut leur donner pour abbé un de leurs confrères nommé Pérégrin, son compatriote; mais ils lui dirent : Tant que vous voudrez nous gouverner, nous vous obéirons comme à notre père; mais si vous voulez nous quitter, laissez-nous l'élection libre. Brunon crut pouvoir se faire obéir par force, et fit venir des gens armés qui surprirent les moines comme ils entraient à la messe, demandant en furie qui étaient ceux qui ne voulaient pas faire la volonté de l'abbé. Les moines, indignés, les mirent dehors; et l'abbé, l'ayant appris, assembla les frères et leur dit : Je ne veux pas être la cause d'un scandale entre vous et l'Église romaine; c'est pourquoi je vous rends le bâton pastoral que vous m'avez donné. Aussitôt il le remit sur l'autel; et, prenant congé des moines, il retourna à son évêché, où il passa les quatorze ans qu'il vécut encore. Il avait gouverné l'abbaye du Mont-Cassin trois ans et dix mois, et son successeur fut Girard, qui la gouverna onze ans. Il existe un grand nombre d'ouvrages, principalement des commentaires sur l'Écriture, de saint Brunon de Segni [1].

Léon, évêque d'Ostie, que Pascal II employa dans cette affaire, était de Marsique en Campanie, et entra dès l'enfance au Mont-Cassin, où il embrassa la vie monastique. S'y étant distingué par sa doctrine et par sa vertu, il devint bibliothécaire et doyen du monastère. L'abbé Orderise, des comtes de Marsi, lui ordonna d'écrire la vie du bienheureux abbé Didier, son prédécesseur, qui fut le pape Victor III. Lui ayant demandé quelque temps après s'il l'avait fait, Léon lui avoua qu'il n'avait pas même commencé, et lui représenta que diverses occupations l'en avaient détourné. Orderise promit de lui donner du loisir, et lui ordonna d'écrire l'histoire entière du Mont-Cassin depuis saint Benoît, marquant non-seulement la suite des abbés et leurs actions, mais les acquisitions des domaines du monastère par les donations des empereurs et des princes, ou par d'autres voies. Léon exécuta cet ordre avec beaucoup de gravité et de candeur, se servant de quelques mémoires grossièrement écrits par les moines précédents; des histoires des Lombards, ainsi que de celles des empereurs et des Papes, avec les anciens titres du monastère, qu'il rechercha soigneusement. De tous ces matériaux, il composa la *Chronique du Mont-Cassin*. Il la divisa en trois livres,

[1] *Chron. Cassin.*, l. 4, c. 42.

dont le premier commence à saint Benoît, le second à l'abbé Aligerne, vers l'an 950; le troisième ne contient que l'histoire de l'abbé Didier. En 1101, Léon de Marsique fut tiré du Mont-Cassin par Pascal II, qui le fit cardinal-évêque d'Ostie; il vécut au moins jusqu'en 1115, et eut pour successeur Lambert de Fagnan, depuis Pape sous le nom d'Honorius II. La *Chronique du Mont-Cassin* fut continuée, après la mort de Léon, par le diacre Pierre, bibliothécaire du même monastère, né à Rome, de la première noblesse, et offert à la maison dès l'âge de cinq ans, en 1115. Il ajouta un quatrième livre, qui va de 1087 à 1138; mais son travail n'est point aussi bien que celui de Léon.

En France, l'évêque Gérard d'Angoulême, qui avait été nommé légat du Saint-Siége en Aquitaine, ayant appris ce qui s'était passé entre l'empereur et le Pape, se rendit aussitôt à Rome pour aller au secours de l'Église, et pour conférer avec les cardinaux sur ce qu'il y avait à faire dans ces circonstances. Quoiqu'il voyageât à grandes journées, il trouva déjà le Pape tenant le grand concile qu'il avait indiqué. C'était celui de Latran. Il s'y trouva environ cent évêques, dont deux français, savoir : Galon, évêque de Laon, député de l'archevêque de Bourges, et Gérard, évêque d'Angoulême. Le concile se trouvait très-embarrassé. Le Pape reconnaissait qu'il avait mal fait de céder les investitures à l'empereur; mais, comme il avait promis avec serment de ne pas l'excommunier pour cela, il ne voulait point revenir sur sa promesse, et déclara que, si on ne trouvait pas d'autre remède, il abdiquerait la papauté et se retirerait dans les îles Pontiennes. Vainement on avait cherché ce remède, lorsque l'évêque Gérard, ayant été interrogé là-dessus, fit voir qu'on pouvait très-bien révoquer les investitures sans toucher au serment que le Pape avait fait de ne pas excommunier l'empereur pour cela. Son avis parut une inspiration du ciel et fit grand plaisir à tout le concile. Voilà ce que rapporte l'historien contemporain des évêques et des comtes d'Angoulême[1].

Un autre écrivain du même temps, Godefroi de Viterbe, secrétaire de l'empereur, confirme ce fait. Il dit en effet que le concile étant assemblé, le Pape, voulant se faire justice à lui-même et se punir de la faute qu'il avait faite, déclara qu'il était prêt à renoncer au pontificat, qu'il quitta en effet la chape et la mitre, en priant les Pères d'ordonner de lui ce qu'il leur plairait; mais que les Pères du concile le pressèrent de reprendre les ornements de sa dignité, et se contentèrent de déclarer que le privilége des investitures, ayant été

[1] Labbe, *Biblioth. nova*, t. 2, p. 259.

extorqué par violence, était nul et abusif, et l'empereur Henri V ennemi de l'Église comme son père [1].

Le concile commença le 18me jour de mars 1112. Le quatrième jour on parla des guibertins, qui faisaient leurs fonctions, nonobstant leur interdit, prétendant en avoir la permission du Pape. Le Pape dit : Je n'ai point absous généralement les excommuniés, comme disent quelques-uns ; car il est certain que personne ne peut être absous sans pénitence et satisfaction. Je n'ai point rétabli les guibertins ; au contraire, je confirme la sentence que l'Église a prononcée contre eux.

Le cinquième jour, le Pape raconta à tout le concile comment il avait été pris par le roi Henri, avec des évêques, des cardinaux et beaucoup d'autres personnes ; et comment il avait été forcé, contre sa résolution, pour la délivrance des prisonniers, pour la paix du peuple et la liberté de l'Église, de donner au roi, par écrit, une concession des investitures, qu'il avait lui-même souvent défendues. J'ai fait jurer, ajouta-t-il, par les évêques et les cardinaux, que je n'inquiéterais plus le roi à ce sujet, et que je ne prononcerais point d'anathème contre lui. Or, quoique le roi Henri ait mal observé son serment, toutefois je ne l'anathématiserai jamais, et ne l'inquiéterai jamais au sujet des investitures ; lui et les siens auront Dieu pour juge d'avoir rejeté nos avertissements. Mais quant à l'écrit que j'ai fait par contrainte, sans le conseil de mes frères et sans leurs souscriptions, je reconnais qu'il a été mal fait, et je désire qu'il soit corrigé, laissant la manière de la correction au jugement de cette assemblée, afin que l'Église ni mon âme n'en souffrent aucun préjudice. Tout le concile résolut que les plus sages et les plus savants d'entre eux délibéreraient mûrement sur ce sujet, pour rendre leur réponse le lendemain.

Le sixième jour du concile, qui fut le dernier, le Pape commença par se purger du soupçon d'hérésie, dont on accusait ceux qui approuvaient les investitures, et, pour cet effet, il fit sa profession de foi en présence de tout le concile. Il y déclara qu'il recevait toutes les saintes Écritures, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, les quatre premiers conciles généraux et le concile d'Antioche, les décrets des Papes, et principalement de Grégoire VII et d'Urbain II. J'approuve, ajoute-t-il, ce qu'ils ont approuvé, je condamne ce qu'ils ont condamné, je défends tout ce qu'ils ont défendu, et je persévérerai toujours dans ces sentiments.

Ensuite Gérard d'Angoulême se leva au milieu de l'assemblée ; et,

[1] Baron., 1112.

avec l'approbation du Pape et du concile, lut la sentence suivante : Nous tous, assemblés en ce saint concile, condamnons, de l'autorité de l'Église, par une censure canonique et par le jugement de l'Esprit-Saint, le privilége que la violence de Henri a extorqué du Pape, et qui est moins un privilége qu'un *pravilége*. Nous défendons, sous peine d'excommunication, de lui donner aucune force ni aucune autorité. Nous le condamnons ainsi, parce qu'il est défendu dans ce privilége de consacrer celui qui a été canoniquement élu par le peuple et par le clergé, à moins qu'il n'ait auparavant reçu l'investiture du roi : ce qui est contraire au Saint-Esprit et aux règlements des canons.

Après cette lecture, tout le monde s'écria : Amen ! Amen ! Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il ! Ce décret fut souscrit par tous les assistants. Deux évêques, saint Bruno de Segni et Jean de Tusculum, et deux cardinaux, quoiqu'ils fussent à Rome, n'assistèrent pas au concile ; mais ensuite, ayant lu la condamnation du privilége, ils y souscrivirent comme les autres. L'évêque d'Angoulême, avec un cardinal, fut chargé de demander à l'empereur la renonciation aux investitures, et, en cas de refus, de lui notifier la sentence du concile. Gérard exécuta sa commission avec une éloquence et une intrépidité merveilleuses : le chancelier lui servit d'interprète devant l'empereur ; toute la cour impériale en fut dans le tumulte ; l'archevêque de Cologne, chez qui logeait Gérard et qui avait été son disciple en France, craignait pour sa vie, et lui dit : Maître, vous avez causé un grand scandale dans notre cour. A vous le scandale, répliqua Gérard, à moi l'Évangile ! Cependant l'empereur finit par congédier l'évêque Gérard avec de grands présents [1].

Il est probable que ce fut par ces deux légats que le Pape envoya une lettre, adressée à l'empereur Henri et à ses successeurs, où il dit : La loi divine et les saints canons défendent aux évêques de s'occuper d'affaires séculières ou d'aller à la cour, si ce n'est pour délivrer les condamnés et les autres qui souffrent oppression. Mais dans votre royaume, on contraint les évêques et les abbés mêmes à porter les armes ; ce qui ne se fait guère sans commettre des pillages, des sacriléges, des incendies et des homicides. Les ministres de l'autel sont devenus les ministres de la cour, parce qu'ils ont reçu des rois des villes, des tours, des duchés, des marquisats, des droits de monnaie et d'autres biens appartenant à l'État ; d'où est venue la coutume de ne point sacrer les évêques qu'ils n'aient reçu l'investiture de la main du roi. Même du vivant des évêques, on a donné

[1] Labbe, *Biblioth. nov.*, t. 2, p. 259.

l'investiture à d'autres. Ces désordres et d'autres en grand nombre ont excité nos prédécesseurs Grégoire et Urbain II, d'heureuse mémoire, à condamner en plusieurs conciles ces investitures par la main laïque, sous peine de déposition pour ceux qui les reçoivent, et d'excommunication pour ceux qui les donnent, et cela d'après ce canon des apôtres : Si quelqu'un, se servant des puissances du siècle, obtient par elles une église, il sera déposé et excommunié, ainsi que tous ceux qui communiquent avec lui. Nous donc, marchant sur leurs traces, nous confirmons leur sentence dans le concile des évêques. En conséquence, nous avons ordonné qu'on vous laissât, à vous, notre cher fils Henri, qui êtes maintenant, par notre ministère, empereur romain, et à votre royaume, tous les droits royaux qui manifestement appartenaient au royaume du temps de Charles, de Louis, d'Otton et de vos autres prédécesseurs. Nous défendons aussi aux abbés d'usurper les droits royaux, ni de les exercer que du consentement des rois ; mais les églises, avec leurs oblations et leurs domaines, demeureront libres, comme vous avez promis à Dieu au jour de votre couronnement. Le Pape raconte ensuite la manière dont il fut arrêté par les gens de l'empereur ; mais la lettre ne nous est pas parvenue entière [1].

Dans le même temps, on tint, dans les différentes parties de l'Église, plusieurs autres conciles, où l'on procéda avec plus de vigueur ; non content de déclarer abusif le privilége que l'empereur avait extorqué au Pape, on anathématisa l'empereur lui-même. Conon, qui était alors légat en Palestine, se distingua le plus par son zèle à venger les outrages faits à l'Église en la personne de son chef. Il avait été un des premiers solitaires ou chanoines de la forêt d'Arouaise. Son mérite le fit ensuite élever à l'évêché de Préneste, et Pascal l'avait envoyé légat dans le royaume de Jérusalem. Dès qu'il eut appris ce qui s'était passé à Rome, la perfidie avec laquelle le Pape avait été trahi, les indignes traitements qu'avaient soufferts les cardinaux, et les violences qu'on avait exercées contre la noblesse romaine, il assembla un concile à Jérusalem, où, d'après l'avis de cette église, il prononça une sentence d'excommunication contre l'empereur, auteur de ces attentats ; puis, volant au secours de l'Église, il se mit en marche pour retourner à Rome, et, sur la route, il assembla des conciles en Grèce, en Hongrie, en Saxe, en Lorraine et en France [2].

Gui, archevêque de Vienne et légat du Saint-Siége, tint à ce même sujet un concile, où se trouvèrent, entre autres évêques, saint Hugues de Grenoble et saint Godefroi d'Amiens. On y porta le décret sui-

[1] *Epist.* 22. Labbe, t. 10. — [2] Ursperg., an 1116.

ant : Nous jugeons, suivant l'autorité de l'Église romaine, que l'investiture des évêchés, des abbayes et de tous les biens ecclésiastiques, de la main laïque, est une hérésie. Nous condamnons, par la vertu du Saint-Esprit, l'écrit ou le privilége que Henri, roi des Teutons, a extorqué par violence au seigneur pape Pascal ; nous le déclarons nul et odieux. Nous excommunions ce roi qui, venant à Rome sous ombre d'une paix simulée, après avoir promis au seigneur Pape, par serment, la sûreté de sa personne et la renonciation aux investitures, après lui avoir baisé les pieds et la bouche, l'a pris en trahison, comme un autre Judas, dans la Chaire apostolique, devant le corps de saint Pierre, avec les cardinaux, les évêques et plusieurs autres nobles romains ; qui, l'ayant emmené dans son camp, l'a dépouillé des ornements pontificaux, traité avec mépris et dérision, et a extorqué de lui, par violence, cet écrit détestable. Nous l'anathématisons et le séparons du sein de l'Église, jusqu'à ce qu'elle reçoive de lui une pleine satisfaction. Saint Hugues de Grenoble fut le principal auteur de cette excommunication.

Ce coup était d'autant plus hardi, que Vienne, à cause du royaume de Bourgogne, appartenait à Henri, et que ses ambassadeurs se trouvaient au concile avec des lettres favorables du Pape ; de plus, Gui de Vienne était parent de l'empereur. Ce nonobstant, le concile écrivit au Pape en ces termes : « Nous nous sommes assemblés à Vienne, suivant l'ordre de votre sainte Paternité ; et là, aidés par la grâce de l'Esprit-Saint, nous avons soigneusement traité des investitures, de la capture de votre personne et des vôtres, des parjures du roi et de ce très-mauvais pacte ou privilége qu'il a extorqué de votre Majesté. Il s'y est trouvé des députés du roi, avec des lettres adressées à lui, de votre part, où vous lui témoignez désirer la paix et l'union avec lui ; et le roi disait qu'elles lui avaient été envoyées, de votre part, depuis le concile que vous avez tenu à Rome au carême dernier. Quoique nous en fussions surpris, toutefois, nous souvenant des lettres que vous nous aviez adressées, à votre légat Gérard d'Angoulême, et à notre humilité, touchant la persévérance dans la justice pour éviter la ruine de l'Église et de notre foi, nous avons procédé canoniquement. En conséquence, sous la dictée de l'Esprit-Saint, nous avons jugé que toute investiture d'une chose de l'Église, par la main laïque, est une hérésie. Nous avons condamné cet écrit que le roi a extorqué de votre simplicité. Enfin, nous avons nommément, solennellement et unanimement anathématisé le roi lui-même.

« Et maintenant, seigneur Père, nous supplions votre Majesté de confirmer solennellement, par l'autorité apostolique, ce que nous

avons fait pour la foi de la sainte Église, pour l'honneur de Dieu et le vôtre. Daignez nous en envoyer des preuves par des lettres patentes, que nous puissions nous faire passer les uns aux autres, afin que notre joie soit complète. Et parce que la plupart des seigneurs du pays et presque tout le peuple sont de notre sentiment, enjoignez-leur, pour la rémission de leurs péchés, de nous prêter secours s'il est besoin. Nous représentons encore à votre Piété, avec le respect convenable, que, si vous confirmez notre décret, et si vous vous abstenez désormais de recevoir de ce cruel tyran, ou de ses envoyés, des lettres ou des présents, et même de leur parler, nous serons comme nous devons, vos fils et vos fidèles serviteurs. Mais si, ce que nous ne croyons nullement, vous prenez un autre chemin, ce sera vous, Dieu nous en préserve ! qui nous rejetterez de votre obéissance. » Nonobstant cette menace, le Pape confirma les décrets du concile de Vienne par une lettre du 20me d'octobre, où il dit ces paroles : Quand la tête est affligée de quelque maladie, tous les membres doivent unir tous leurs efforts pour l'en délivrer entièrement [1].

Jean ou Josceran, archevêque de Lyon, successeur de Hugues, tint, sur le même sujet, un concile dans la ville d'Anse, dont nous n'avons pas les actes. Il y invita, en qualité de primat, les évêques de la province de Sens. Mais l'archevêque de cette ville, qui avait toujours de la peine à reconnaître la primatie de Lyon, principalement à cause que Lyon était du royaume de Bourgogne, et Sens du royaume de France, convoqua séparément ses suffragants ; et ils adressèrent une lettre synodique à l'archevêque de Lyon, pour s'excuser de ce qu'ils ne se rendaient pas à son concile.

Vous nous avez invités, disent-ils, en vertu du droit de votre primatie, de nous trouver à votre concile d'Anse, pour y traiter de la foi et des investitures. Ce n'est point par mépris que nous ne nous y rendons pas. Nous craignons de passer les bornes marquées par nos pères. Car il est contre les anciennes règles, que l'évêque d'un premier siége invite les évêques d'un autre à un concile hors de leur province ; à moins que le Pape ne l'ordonne, ou qu'une des églises de la province n'en appelle au primat pour une cause qui n'aurait pu être terminée dans la province. D'ailleurs, vous voulez, dans ce concile, traiter des investitures, que quelques-uns mettent au nombre des hérésies. Par là, vous découvrirez plutôt la honte de votre père, que vous ne pourrez la couvrir en jetant un manteau dessus. Car ce que le Pape a fait pour éviter la ruine du peuple, la nécessité l'y a

[1] Labbe, t. 10, p. 784-786.

ontraint, et la volonté n'y a point eu de part. Ce qui paraît en ce u'aussitôt après être sorti du danger il a continué de défendre ce u'il avait défendu, et d'ordonner ce qu'il avait ordonné auparavant, insi qu'il l'a écrit à quelques-uns de nous, quoique le danger lui ait it accorder quelque mauvais écrit à des hommes pervers.

C'est ainsi que saint Pierre a expié la faute qu'il avait faite en reiant son Maître, et le pape Marcellin celle qu'il avait commise en onnant de l'encens aux idoles. Que si le Pape ne traite pas encore roi des Allemands avec la sévérité qu'il mérite, il en use ainsi par conomie et suivant l'avis de personnes sages, qui conseillent de ourir un moindre danger pour en éviter un plus grand. Nous royons encore qu'il ne convient pas que nous nous trouvions à des onciles où nous ne pouvons juger et condamner les personnes dont s'agit. Nous voulons nous abstenir de parler contre le Pape. Si, en ccordant les investitures au roi d'Allemagne, il paraît avoir fait uelque chose contre ses décrets et contre ceux de ses prédécesseurs, charité filiale nous porte à l'excuser, puisqu'il l'a fait par subrepon et par nécessité.

Quant à ce que quelques-uns nomment les investitures une hésie, ils se trompent, puisqu'il n'y a pas d'hérésie qui ne soit une rreur dans la foi. Or l'investiture, dont on fait tant de bruit, est ans l'action, dans les mains de celui qui donne ou qui reçoit. Les ains peuvent bien faire le bien ou le mal; mais elles ne peuvent roire ni errer dans la foi. Cependant, si un laïque était assez insensé our croire qu'en donnant le bâton pastoral il donne un sacrement u une chose sacramentelle, nous le jugeons hérétique, non à cause e l'investiture manuelle, mais à cause de sa présomption. Néanoins, si nous voulons appeler les choses par leur nom, on peut re que l'investiture donnée par les laïques est une usurpation sarilége des droits de l'Église. Il faut retrancher ces abus, quand on peut sans faire un schisme. Quand on ne le peut point sans causer n schisme, il faut souffrir en réclamant avec discrétion [1].

Cette lettre fut écrite au nom de Daimbert de Sens, d'Yves de hartres, de Gualon de Paris, de Jean d'Orléans et des autres évêues de la métropole de Sens. On y reconnaît le style et les sentients d'Yves de Chartres touchant les investitures.

L'archevêque de Lyon fit à cette lettre une réponse qu'il adressa Daimbert de Sens. Il lui marque d'abord qu'il n'a point prétendu appeler hors de sa province, puisque le concile était indiqué dans première Lyonnaise, qui n'est point une province étrangère aux

[1] Labbe, t. 10, p. 786.

autres Lyonnaises ; que les primats ont droit de convoquer des conciles dans l'étendue de leur primatie, comme les métropolitains dans le district de leurs provinces.

Il ajoute : Nous ne pouvons assez admirer par quelle raison vous prétendez soustraire plusieurs personnes au jugement de l'Église. Si vous mettez de ce nombre les rois et les empereurs, nous vous renvoyons au grand Constantin. Blâmez-vous la conduite de saint Ambroise, qui a excommunié l'empereur Théodose ? Faites-vous le procès à Grégoire VII, qui a condamné le roi Henri pour ses crimes? Vous avez tort de craindre que nous ne découvrions la honte de notre père ; mais plût à Dieu qu'il souffrît lui-même que nous cachassions cet opprobre, ainsi que nous le voudrions bien. Vous dites que les temps sont fâcheux, que les ennemis de l'Église sont en grand nombre, pour en conclure qu'il ne faut rien faire ! C'est comme si vous nous exhortiez à être courageux contre les lâches et à être timides contre ceux qui résistent, à être hardis dans la paix et à fuir dans la guerre.

Quant à ce que vous trouvez mauvais qu'on compte les investitures au nombre des hérésies, vous ne me paraissez pas assez bien prouver ce que vous avancez à ce sujet : car, quoique la foi catholique et l'erreur en matière de foi soient dans le cœur, cependant nous ne laissons pas de distinguer le catholique de l'hérétique par les œuvres ; et quoique, à proprement parler, l'investiture extérieure ne soit pas une hérésie, il est indubitable que c'en est une de croire et de soutenir que les investitures soient licites[1].

Geoffroi, abbé-cardinal de Vendôme, ayant appris ce qui s'était passé, écrivit au Pape avec une grande liberté. Vous savez, Saint-Père, lui dit-il, que la barque de Pierre a porté en même temps Pierre et Judas ; et que, tandis qu'elle a eu Judas, elle a toujours été tourmentée de la tempête, et n'a joui du calme qu'en rejetant Judas de son sein. Or, puisqu'un autre Judas s'élève de nos jours contre l'Église pour lui enlever sa foi, sa chasteté et sa liberté, il faut que la foi de saint Pierre, qui n'est point sujette à se tromper, brille encore dans son Siége et défende sa barque du naufrage. Ensuite, après un bel éloge du courage de saint Pierre et de saint Paul, qui sont, dit-il, à présent dans la gloire, où ils attendent leurs successeurs, l'abbé de Vendôme ajoute : Que celui qui est aujourd'hui assis sur leur Siége, et qui, faute d'imiter leur courage, s'est rendu indigne de leur honneur, efface ses péchés par ses larmes, comme un autre Pierre; qu'il corrige ce que la crainte de la mort et la faiblesse de la chair lui

[1] Labbe, t 10, p. 790.

ont fait faire. S'il dit qu'il n'a rien fait que pour sauver la vie de ses enfants, c'est une vaine excuse, puisque, loin de les sauver, il a mis obstacle à leur salut. Geoffroi ajoute que celui qui accorde ou commande les investitures détruit la foi, la chasteté et la liberté de l'Église; et que, s'il ne se corrige, il ne doit pas être regardé comme un membre du corps de l'Église, fût-il un pasteur. C'était dire au Pape que, s'il ne révoquait le privilége des investitures, on le regarderait comme un membre retranché de l'Église [1].

Hildebert, évêque du Mans, écrivit avec un zèle plus respectueux et fit paraître, à l'occasion de la détention du Pape et de ce qui s'était ensuivi, son tendre attachement pour le Saint-Siége. Dès qu'il eut appris que Pascal était prisonnier, il écrivit en ces termes à un de ses amis : Que les yeux de ceux que la charité rend sensibles à la douleur de leur chef se répandent en larmes. La pourpre des martyrs orne encore l'Église dans sa vieillesse. La fureur des persécuteurs renaît, et, par la mort précieuse des enfants de Dieu, elle semble vouloir éteindre les restes du monde. Rome et le Siége apostolique sont en proie au pillage et à la cruauté des Allemands. Le Pape est conduit en captivité, et la tiare pontificale est foulée aux pieds des méchants; la Chaire de la sainteté, à laquelle toutes les nations étaient soumises, est renversée; notre chef est coupé, et les autres membres du corps ne se dessèchent point de douleur? Le général de l'armée du Christ est prisonnier : comment le soldat tiendra-t-il ferme? Bon Jésus, où est la vérité de votre promesse, si vous ne demeurez pas éternellement avec votre Église, ou qu'a servi votre prière, si la foi de Pierre vient à défaillir? Confirmez, Seigneur, confirmez la foi de votre Église, pour laquelle vous avez prié.

Hildebert, parlant dans la même lettre de l'empereur Henri, dit que ce prince a rendu son nom fameux par deux grands prodiges, ou plutôt par deux grands crimes, qu'on n'a jamais vus réunis que dans lui seul; car, ajoute-t-il, où trouver quelque autre qui ait fait prisonnier et son père spirituel, et son père selon la chair? Heureux le pape Pascal, qui a si dignement gouverné le Siége apostolique, qu'il a mérité de souffrir comme les apôtres! On n'est pas membre d'un tel chef, on n'est pas fils d'un tel père quand on ne souffre pas avec lui et qu'on ne ressent pas les outrages qui lui sont faits [2].

Ce saint évêque du Mans n'en demeura pas là. Ayant appris que plusieurs catholiques se soulevaient contre le pape Pascal au sujet des investitures qu'il avait accordées, il écrivit une apologie pour la défense du souverain Pontife. Après avoir donné de grandes louanges

[1] L. 1, *epist.* 7, t. 3. *Opera Sirmond.* — [2] L. 2, *epist.* 21.

à Pascal, il ajoute : Mais comme le monde n'est que malice et qu'il y a des esprits envieux et des cœurs pleins d'amertume, on ne manquera pas de me dire : Vous élevez jusqu'au ciel celui que nous avons vu trembler avant le combat, se rendre plutôt que de donner son sang, faire un traité honteux avec l'ennemi, déserter, quitter les armes et aller se cacher. Le courageux athlète, qui ne sait ni combattre ni vaincre ! Tâchons de confondre les ennemis de la justice, qui tiennent ces discours. Si le pape Pascal s'est livré aux impies pour la justice et pour l'Église, s'il a présenté sa tête au glaive, qu'a-t-il pu faire de plus saint et de plus courageux ? A-t-on jamais accusé un capitaine de lâcheté, parce qu'il s'est exposé aux coups pour ses soldats ? Si le Pape a cédé dans la suite ; s'il a paru fuir, afin d'arrêter la main levée pour frapper ses citoyens ; s'il a suspendu ses coups en accordant ce qu'on demandait, en faisant une trêve jusqu'à ce qu'il eût réparé les murs de la ville et dressé ses machines, qu'y a-t-il de plus prudent ? Hildebert loue ensuite le Pape de ce qu'ayant voulu renoncer au souverain pontificat il n'avait remonté sur son Siége qu'après y avoir été contraint par les prières et les larmes du clergé et du peuple romain. Touchant les investitures accordées par Pascal, il dit qu'il est de la prudence de celui qui gouverne, de porter ou d'abroger les lois selon les conjonctures ; que nous devons interpreter en bonne part ce que font les supérieurs, quand nous ne savons pas pourquoi ils le font ; que ce n'est point aux brebis à reprendre le pasteur ; qu'après tout, le pape Pascal a annulé, dès qu'il a été libre, ce qu'il avait fait par force dans les fers ; et qu'il avait paru comme un athlète, lequel, après avoir reçu quelques blessures, retourne au combat avec plus de courage et plus de précaution [1].

Yves de Chartres écrivit aussi au Pape une lettre pour lui marquer la part qu'il prenait aux outrages qu'il avait reçus, et l'assurer qu'il n'avait cessé de s'adresser à celui qui avait soutenu Pierre marchant sur les flots, et délivré Paul trois fois du naufrage, pour le prier de calmer au plus tôt la violente tempête qui s'était élevée contre la barque de saint Pierre [2].

L'épiscopat tout entier se levait ainsi comme un seul homme, en Italie et en France, pour venger l'Église et son chef contre les outrages du roi des Allemands. En Allemagne même on vit quelque chose de plus surprenant encore.

L'homme qui avait toute la confiance de l'empereur Henri V, et qui, plus que tout autre, l'avait poussé à persécuter l'Église romaine et à jeter le Pape dans les fers, c'était le chancelier Albert. En 1111,

[1] L. 2, *epist.* 22. — [2] Yvon., *Epist.* 227.

il reçut, pour salaire de son iniquité, l'archevêché de Mayence; mais, en 1112, voyant que le privilége extorqué au Pape était condamné de tout le monde, et l'empereur excommunié par l'archevêque de Vienne et par la plupart des autres évêques, Albert devint tout à coup un autre homme. Il se déclara pour l'Église contre l'empereur. Celui-ci, l'ayant découvert, le fit arrêter dès la même année, et le retint trois ans dans une étroite et dure prison.

A la Toussaint, 1115, l'empereur indiqua une cour plénière à Mayence. Les citoyens, profitant de l'occasion, vinrent tout d'un coup en armes environner le palais; quelques-uns même se jetèrent dans la cour en furie, et tous demandèrent avec de grands cris la liberté de leur prélat. L'empereur fut obligé de leur promettre ce qu'ils demandaient et d'en donner des otages, puis il sortit de la ville. Peu de jours après, il rendit la liberté à l'évêque, qui était si exténué des mauvais traitements qu'il avait soufferts dans sa prison, qu'il ne lui restait que la peau et les os. Albert se rendit à Cologne, pour être sacré par le légat Dietrich; mais ce prélat étant mort en chemin, il fut sacré au même lieu, le jour de Saint-Étienne, 26 décembre 1115, par saint Otton, évêque de Bamberg [1].

La Grèce elle-même prit fait et cause pour le chef de l'Église. L'empereur Alexis de Constantinople, ayant appris ce qui s'était passé entre le Pape et l'empereur Henri, envoya à Rome une ambassade de personnes considérables, pour témoigner qu'il était sensiblement affligé de la détention du Pape et des mauvais traitements qu'il avait soufferts. Il louait et remerciait les Romains d'avoir résisté à Henri, et ajoutait que, s'il les trouvait aussi bien disposés qu'on lui avait mandé, il irait à Rome lui-même, ou son fils Jean, recevoir la couronne de la main du Pape, comme les anciens empereurs. Les Romains lui mandèrent par ses ambassadeurs qu'ils étaient prêts à le recevoir; et au mois de mai de la même année 1112, ils choisirent environ six cents hommes, qu'ils envoyèrent à l'empereur pour le conduire. Avec eux l'abbé du Mont-Cassin, où ils se réunirent, envoya ses députés pour offrir à l'empereur ses services et la communauté de prières. L'empereur de Constantinople le mit dès lors au nombre de ses amis, et lui manda de venir à sa rencontre jusqu'à Durazzo, pour l'accompagner à Rome, lorsqu'il irait y recevoir la couronne impériale [2].

On ne voit pas que cette négociation ait eu aucune suite. Seulement l'empereur Alexis demeura en communion de prières avec les religieux du Mont-Cassin, auquel il envoyait souvent des présents en

[1] Ursp., an. 1115. — [2] *Chron. Cass.*, l. 4, c. 48.

l'honneur de saint Benoît. Il étendait même ses libéralités sur beaucoup d'autres églises d'Occident, même dans les Gaules. Dans le nombre était le monastère de Clugni, auquel il soumit le monastère de Civitot dans la Bithynie. On voit, par tous ces faits, que l'empereur Alexis Comnène était sincèrement catholique et dans la communion de l'Église romaine. On doit en dire autant de Jean Comnène, son fils et son successeur; car il existe une lettre où l'abbé de Clugni le reçoit en communion de prières et de bonnes œuvres de sa congrégation, à l'égal des rois de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Germanie, de Hongrie, et des empereurs romains eux-mêmes[1].

L'empereur Alexis, dans plus d'une occasion, montra un grand zèle pour la vraie foi. Depuis longtemps une nouvelle secte de manichéens répandait le venin de son hérésie dans l'empire grec. Leur chef était Basile, Bulgare de nation. Sa secte prenait le nom de bogomiles, ce qui, dans la langue slavonne, qu'on parlait en Bulgarie, signifiait ceux qui implorent la miséricorde de Dieu, parce qu'ils murmuraient toujours quelque prière. Ils rejetaient les livres de Moïse et le Dieu dont il y est parlé; cependant ils avaient pour le psautier une grande estime. Quoique, pour séduire les simples, ils feignissent de croire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, ils ne confessaient la Trinité que de paroles, attribuant au Père seul tous les trois noms, et disant que le Fils et le Saint-Esprit n'existaient que depuis l'an du monde 5500. Selon eux, le Père avait engendré le Fils, le Fils le Saint-Esprit, et le Saint-Esprit Judas le traître et les onze apôtres. Outre ce fils, Dieu en avait eu auparavant un autre, nommé Satanaël, qui, s'étant révolté contre Dieu avec les anges, fut chassé du ciel; il fit un second ciel pour lui servir de demeure, créa le firmament et le reste des créatures visibles, trompa Moïse, le peuple juif, et lui donna la loi : c'est ce Satanaël dont Jésus-Christ est venu détruire la puissance; il l'a en effet renfermé dans l'enfer, et, ayant retranché une syllabe de son nom, qui était angélique, il a voulu qu'il s'appelât Satanas. Les bogomiles disaient que l'incarnation du Verbe, sa vie sur la terre, sa mort, sa résurrection n'avaient été qu'en apparence et un jeu pour tromper Satanaël; c'est pourquoi ils avaient la croix en horreur. Ils rejetaient aussi l'Eucharistie, l'appelant le sacrifice des démons, et ne reconnaissaient d'autre communion que de demander le pain quotidien en disant le *Pater*. Ils ne recevaient point d'autre prière, traitant tout le reste de multitude de paroles qui ne sied qu'aux païens. Ils condamnaient tous les temples matériels, disant que c'était l'habitation des démons, à commencer

[1] Apud Baror., an 1118 et 1119.

par le temple de Jérusalem : aussi ne priaient-ils jamais dans les églises. Ils rejetaient les saintes images et les traitaient d'idoles; comptaient pour réprouvés les évêques, et les Pères de l'Église comme adorateurs de ces idoles; traitaient de faux prophètes saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et les autres. Entre les empereurs, ils ne tenaient pour orthodoxes que les iconoclastes, particulièrement Copronyme.

Ils traitaient tous les catholiques de pharisiens et de saducéens, et les gens de lettres de scribes, à qui il ne fallait pas communiquer leur doctrine. Les deux démoniaques qui habitaient dans des sépulcres signifiaient, selon eux, les deux ordres du clergé et des moines, logés dans les églises où on garde les os de morts, c'est-à-dire les reliques. Les moines étaient encore, selon eux, les renards qui ont leurs tanières; et les stylites, logés en l'air sur des colonnes, étaient les oiseaux qui ont leurs nids, et que Dieu nourrit : car c'est ainsi que les bogomiles prouvaient leur doctrine par des passages de l'Écriture tournés en allégories arbitraires. Fondés sur ces paroles : Sauvez votre vie par toute sorte de moyens, qu'ils avaient ajoutées à l'Évangile, ils se croyaient permis tout ce qui pouvait la sauver, par conséquent de dissimuler leur mauvaise doctrine; ce qui les rendait très-difficiles à découvrir. Leur habit, semblable à celui des moines, servait encore à les cacher et leur donnait moyen de s'insinuer plus facilement pour communiquer leurs erreurs. Ils condamnaient le mariage et défendaient l'union des sexes, comme s'ils n'avaient point eu de corps. Ils défendaient de manger de la chair ni des œufs, ordonnaient de jeûner tous les mercredis et les vendredis; mais quand quelqu'un les invitait à manger ces jours-là, ils mangeaient et buvaient comme des éléphants : ce qui faisait juger qu'ils n'étaient pas plus retenus dans le reste. La princesse Anne Comnène dit qu'elle eût voulu exposer leur hérésie, mais que la pudeur et la bienséance de son sexe l'en empêchent, pour ne pas souiller sa langue [1].

Son père, l'empereur Alexis, voulut s'en instruire par lui-même et en arrêter les progrès. Il se fit amener plusieurs bogomiles. Tous ils lui dirent que leur chef était Basile, qui, suivi de douze disciples qu'il nommait ses apôtres, et de quelques femmes, allait partout semant sa doctrine. Suivant Zonare, il avait été quinze ans à la composer, et l'enseignait depuis cinquante-deux ans. L'empereur le fit si bien chercher, qu'on le trouva enfin, et il lui fut présenté. C'était un vieillard de grande taille, le visage mortifié, la barbe claire, vêtu

[1] Ann. Comn., *Alexias*.

en moine comme les autres. L'empereur se leva de son siége pour le recevoir, le fit asseoir et même manger à sa table, feignant de vouloir être son disciple, lui et son frère Isaac Comnène, et disant qu'ils recevraient tous ses discours comme des oracles, pourvu qu'il voulût bien prendre soin du salut de leurs âmes. Basile, très-exercé à dissimuler, résista d'abord ; mais il se laissa surprendre aux flatteries des deux princes, qui jouaient ensemble cette comédie. Il commença donc à expliquer sa doctrine et à répondre à leurs questions. C'était dans un appartement reculé du palais ; et l'empereur avait placé, derrière un rideau, un secrétaire qui écrivait tout ce que disait le vieillard. Il ne dissimula rien et expliqua à fond toutes ses erreurs.

Pendant que l'hérésiarque triomphait d'étaler tant d'impiétés, l'empereur lève le masque ; et, quittant le rôle de catéchumène, il ouvre la porte au patriarche Nicolas, aux principaux du clergé et du sénat, qui s'étaient rendus sans bruit dans une salle voisine. Ils entrent avec la garde impériale. L'empereur fait lire à haute voix toutes les horreurs que Basile venait de débiter. L'hérésiarque, se voyant pris sur le fait, cherche sa ressource dans l'impudence ; il entreprend de justifier ses dogmes, et proteste que, pour les soutenir, il est prêt à souffrir la mort la plus cruelle. C'était un des articles de foi des bogomiles, qu'ils n'avaient rien à craindre des plus rigoureux supplices, et que, fussent-ils au milieu des flammes, les anges s'empresseraient de les en délivrer comme les trois enfants de la fournaise de Babylone. Basile demeura donc inflexible, malgré les exhortations des catholiques, de ses propres disciples et de l'empereur, qui le faisait souvent venir de la prison pour lui parler. Ce prince fit chercher partout les disciples de l'hérésiarque, principalement ses douze apôtres, et s'efforça de les convertir, mais inutilement ; seulement on découvrit que le mal s'étendait loin, et qu'il avait infecté de grandes maisons et beaucoup de peuple. Enfin l'empereur les condamna tous au feu.

Mais entre ceux qui avaient été pris comme bogomiles, un grand nombre niaient qu'ils le fussent, et détestèrent cette hérésie. C'est pourquoi l'empereur, qui connaissait leur dissimulation, s'avisa d'un stratagème pour découvrir les vrais catholiques. Dans une des plus grandes places de Constantinople, il s'assit sur son trône, accompagné du sénat, du clergé et des plus estimés d'entre les moines. Puis il fit amener tous ceux que l'on accusait d'être bogomiles, et dit : Il faut allumer aujourd'hui deux bûchers : devant l'un on plantera une croix, et celui-là sera pour ceux qui se prétendent catholiques, car il vaut mieux qu'ils meurent innocents que de vivre avec la réputation d'hérétiques et de causer du scandale ; l'autre bûcher

sera pour ceux qui se confessent bogomiles. L'empereur parlait ainsi, parce qu'il savait que les bogomiles avaient la croix en horreur. Les deux bûchers furent allumés, et il accourut un grand peuple à ce spectacle. Les accusés, croyant qu'il n'y avait pas moyen d'échapper, prirent chacun leur parti, et le peuple murmurait contre l'empereur, dont il ne connaissait pas l'intention. Mais on arrêta, par son ordre, tous ceux qui se présentaient devant le bûcher de la croix, et il les renvoya avec beaucoup de louange. Il fit mettre en prison les autres, et les apôtres de Basile séparément ; chaque jour il en faisait venir quelques-uns pour les instruire, soit par lui-même, soit par des ecclésiastiques choisis. Il y en eut qui se convertirent et furent mis en liberté ; d'autres moururent en prison, obstinés dans leur hérésie.

Basile, comme hérésiarque et impénitent, fut jugé digne du feu par le clergé, les moines choisis et le patriarche même. L'empereur y consentit ; et, après lui avoir encore parlé plusieurs fois inutilement, il fit allumer un grand bûcher au milieu de l'hippodrome. On planta une croix de l'autre côté, et on donna le choix à Basile de s'approcher de l'un ou de l'autre. Quand on l'eut amené et qu'il vit le bûcher de loin, il s'en moquait et disait que des anges l'en retireraient. Il citait ces paroles du psaume : Il n'approchera pas de toi, seulement tu le verras de tes yeux. Mais quand il vit de plus près cette flamme horrible s'élever aussi haut que l'obélisque de l'hippodrome, et quand il sentit la chaleur, il commença à trembler de tous ses membres, se pliant et se redressant tour à tour, battant des mains, se frappant la cuisse, tournant les yeux en arrière ; mais, dès qu'il apercevait la croix, il les retournait vers le bûcher, ayant plus d'horreur de la croix que du supplice. L'empereur voulut profiter de son effroi pour amollir la dureté de son cœur ; il lui fit encore promettre sa grâce, si, dans ce moment terrible, il abjurait ses erreurs. Mais Basile, comme hors de sens, était sourd à ses instances salutaires, levant quelquefois la face vers le ciel, comme attendant les anges qui devaient le secourir. On lui arracha son manteau, qu'on jeta au feu ; et, quoiqu'il eût été consumé aussitôt, l'illusion de ce malheureux était si étrange, qu'il s'écria : Le voyez-vous qui s'envole au ciel sans avoir reçu aucune atteinte ? Alors l'empereur le fit jeter dans les flammes, qui le dévorèrent en un instant. Comme on avait tiré de prison ses sectateurs pour les rendre témoins du supplice, le peuple demandait à grands cris qu'on les traitât comme leur maître. Quelques assistants même mettaient déjà la main sur eux et les traînaient au bûcher. L'empereur arrêta cette violence et les fit reconduire dans leurs prisons, où il ne cessa de

leur fournir libéralement tout ce qui est nécessaire à la vie. Pour étouffer cette erreur, il fit composer, par un moine fort savant nommé Euthymius Zigabène, un ouvrage dans lequel, après une réfutation de toutes les hérésies depuis le commencement de l'Église, l'auteur combat celle des bogomiles. Ce livre, sous le titre de *Panoplie dogmatique*, s'est conservé jusqu'à nos jours [1].

Le patriarche Nicolas ne survécut pas longtemps à la condamnation de Basile. Il mourut l'année suivante 1111, dans une grande vieillesse, après vingt-sept ans de patriarcat. L'empereur l'honora de magnifiques funérailles, et lui donna pour successeur le diacre Jean de Chalcédoine, ainsi nommé parce qu'il avait vécu longtemps dans cette ville, dont son oncle paternel était évêque. Il tint le siége de Constantinople vingt-trois ans. Il était fort versé dans les lettres sacrées et profanes. Ce fut l'empereur qui le nomma et l'intronisa lui-même dans l'église de Sainte-Sophie.

Outre les bogomiles, l'empereur Alexis s'appliqua encore, sur la fin de son règne, à rechercher et à convertir d'autres hérétiques semblables. C'étaient les pauliciens, que l'empereur Jean Zimiscès avait autrefois transportés d'Asie en Thrace, aux environs de Philippopolis, pour défendre cette frontière contre les incursions des Scythes. Mais ces manichéens, nourris dans l'indépendance, revinrent bientôt à leur naturel. Ils pervertissaient les catholiques du pays, les pillant et les tyrannisant, et il s'y mêla encore d'autres hérétiques, arméniens et jacobites. L'empereur Alexis ayant soumis les pauliciens, partie de force, partie sans combat, entreprit de les convertir. Il conférait avec eux depuis le matin jusqu'au soir, et quelquefois bien avant dans la nuit, accompagné d'Eustrate, évêque de Nicée, et de celui de Philippopolis : le césar Nicéphore Bryenne, gendre de l'empereur, assistait à ces disputes. Plusieurs de ces manichéens se convertirent et se firent baptiser ; mais leurs trois chefs, Couléon, Cousin et Pholus, ne se rendaient point et reprenaient la dispute l'un après l'autre. L'empereur, désespérant de les persuader, les envoya à Constantinople, où il les fit enfermer. Cependant il demeurait sur les lieux, où il en convertissait tantôt cent par jour, tantôt davantage, et enfin des villes et des villages entiers. Il donna aux habitants les plus considérables des emplois dans ses troupes, et, pour le petit peuple, il le rassembla dans une ville qu'il fonda de nouveau, et il leur donna des terres à cultiver. Quand il fut de retour à Constantinople, il recommença à disputer avec les trois chefs des pauliciens : Couléon se convertit, les deux autres demeu-

[1] Eutym. Zigab., *Panopl.*, tit. 23. Ann. Comn., l. 15. Zonar., l. 16.

rèrent opiniâtres, et furent condamnés à une prison perpétuelle [1].

Nous avons plusieurs constitutions d'Alexis Comnène touchant les matières ecclésiastiques. La première, du mois de septembre 1086, par laquelle il confirme celle de l'empereur Isaac Comnène, son oncle, qui réglait le droit canonique des évêques et les droits d'ordination ; car, chez les Grecs, la simonie était légalisée et l'est encore. On appelait droit canonique, l'estimation des prémices que, chez les Grecs, les laïques doivent à l'évêque chaque année, et elle est ainsi taxée pour un village de trente feux : Une pièce d'or et deux d'argent, un mouton, six boisseaux d'orge, six de farine, six mesures de vin et trente poules ; pour les villages moindres, à proportion. Pour les ordinations, l'évêque prenait sept pièces d'or, une pour faire un homme simple clerc ou lecteur, trois pour le diaconat et trois pour la prêtrise. On taxe aussi le droit de l'évêque pour les mariages.

Une autre constitution du mois de mai 1087 fut faite en présence d'un concile. Elle est remarquable ; car elle déclare qu'il est permis à l'empereur d'ériger en métropoles les évêchés ou les archevêchés, et de régler, suivant sa volonté, ce qui regarde l'élection et la disposition de ces églises, sans préjudice des anciens droits du métropolitain sur une église élevée à une nouvelle dignité [2]. Par cette étrange constitution, l'église grecque abdiquait sa liberté et son indépendance, et se déclarait l'éternelle esclave de tous les despotes présents et à venir, sultan des Turcs, czar des Moscovites.

En Occident, les empereurs teutons visaient à imposer, sous le nom d'investitures, la même servitude aux églises d'Allemagne et d'Italie ; mais là, ces conseils, cette politique, ces efforts impies, autrement ces portes de l'enfer, viendront se briser contre cette pierre contre laquelle il ne leur est pas donné de jamais prévaloir. Malheur aux églises qui, comme les églises photiennes, se détachent de cette pierre fondamentale, de ce centre vivant de l'unité, de la force et de l'indépendance catholiques ! Comme les églises photiennes, elles deviendront immanquablement le jouet du dernier prince, du dernier bourgmestre. Témoin les églises luthériennes, calvinistes et autres semblables, si tant est qu'on puisse leur donner le nom d'églises. C'est une des plus grandes leçons que l'histoire présente à qui sait la lire et l'entendre.

Tandis que les manichéens répandaient leurs impiétés dans la Bulgarie et dans la Grèce avec une espèce d'ensemble, des hérétiques isolés essayèrent de semer en Occident et dans les Gaules des im-

[1] Zonar., l. 14. Ann. Comn., l. 14. — [2] *Jus Græcor.*, l. 2, p. 121-130.

piétés semblables. Ainsi, un laïque nommé Tanquelin ou Tanquelme prêcha dans la Belgique les erreurs les plus monstrueuses. Il enseignait que les sacrements de l'Église catholique étaient des abominations; que les prêtres, les évêques et le Pape même n'étaient rien et n'avaient rien de plus que les laïques; que l'Église n'était renfermée que dans ses disciples à lui, et qu'il ne fallait pas payer la dîme. Il s'appliqua d'abord à gagner les femmes, et, par leur moyen, il séduisit bientôt les maris. Le libertinage le plus honteux était le fruit et souvent l'amorce de la séduction; car les personnes du sexe qu'il avait gagnées devenaient bientôt les victimes de sa passion, et se croyaient fort honorées de l'amour du prétendu prophète. Les esprits étaient tellement fascinés, que ce malheureux abusait des filles en présence de leurs mères, et des femmes en présence de leurs maris, sans que les unes ni les autres parussent le trouver mauvais. Il ne prêcha d'abord que dans les ténèbres et en secret, dans l'intérieur des maisons; mais quand il eut formé une secte qui pouvait le mettre en état de ne rien craindre des puissances, il parut en public, escorté de trois mille hommes armés, qui le suivaient partout. Il était superbement habillé, et avait l'équipage d'un roi. Quand il prêchait, il faisait porter son étendard, et ses gardes avaient l'épée nue. Cet appareil frappait les yeux du peuple stupide, qui écoutait comme un ange de Dieu cet ange de Satan.

Ces succès inspirèrent tant d'orgueil à Tanquelin, qu'il s'égala à Jésus-Christ. Il disait que si Jésus-Christ était Dieu, parce qu'il avait le Saint-Esprit, lui aussi devait être reconnu pour Dieu, puisqu'il avait reçu la même plénitude de l'Esprit-Saint. Quelques-uns l'adorèrent en effet comme un Dieu; et il donnait lui-même l'eau dans laquelle il s'était baigné à boire aux malades, comme un remède salutaire au corps et à l'âme. Les peuples, séduits, donnaient de grandes sommes à cet imposteur. Cependant, comme elles ne suffisaient pas pour satisfaire son avarice, il eut recours à un stratagème aussi impie qu'insensé. Prêchant un jour à une grande foule de peuple, il fit mettre à côté de lui un tableau de la sainte Vierge, et, mettant sa main sur celle de l'image, il eut l'impudence de dire à la mère de Dieu: Vierge Marie, je vous prends aujourd'hui pour mon épouse. Puis, se tournant vers le peuple: Voilà, dit-il, que j'ai épousé la sainte Vierge; c'est à vous à fournir aux frais des fiançailles et des noces. En même temps, ayant fait placer à côté de l'image deux troncs, l'un à droite et l'autre à gauche: Que les hommes, dit-il, mettent dans l'un ce qu'ils veulent me donner, et les femmes dans l'autre. Je connaîtrai par là lequel des deux sexes a plus d'amitié pour moi et pour mon épouse. Les femmes l'emportèrent en libéra-

lité sur les hommes, et elles s'arrachaient leurs colliers et leurs pendants d'oreilles, pour les mettre dans le tronc. Cet imposteur fit de grands ravages dans la Zélande, à Utrecht et dans plusieurs autres villes de Flandre, et nommément à Anvers. Il n'y avait dans cette dernière ville qu'un prêtre, et il était marié à sa propre nièce. Un ministre de ce caractère n'était pas fort propre à faire respecter son ministère ; aussi Tanquelin vint aisément à bout de séduire le peuple d'Anvers, qui était depuis longtemps sans instruction.

Un serrurier nommé Manassès, disciple de Tanquelin, voulut aussi devenir chef de parti. Il s'associa douze compagnons qu'il nomma ses apôtres, et il leur donna une femme avec eux qu'il appela Marie. Un prêtre nommé Everwacker, se rangea aussi sous l'étendard de Tanquelin, et le suivit à Rome, où cet imposteur osa aller, après s'être revêtu d'un habit de moine. A son retour, il fut pris par Frédéric, archevêque de Cologne, et enfermé dans les prisons de l'archevêché, avec Manassès et Everwacker, les deux plus dangereux de ses disciples. Le clergé d'Utrecht, ayant appris la détention de ces hérétiques, écrivit à Frédéric pour le conjurer de ne pas les mettre en liberté ; et, à cette occasion, il fit à ce prélat le détail des impiétés et des débauches de Tanquelin, telles que nous les avons rapportées. Tanquelin ne laissa pas de trouver le moyen de s'échapper de la prison ; mais il fut tué peu de temps après par un prêtre, l'an 1115. Son hérésie ne mourut pas avec lui [1].

On découvrit à Yvois, au diocèse de Trèves, d'autres hérétiques qui enseignaient presque les mêmes erreurs dans des conventicules secrets. Un autre hérétique, nommé Pierre, infectait en même temps de diverses erreurs la Provence. Il porta plusieurs personnes à se faire rebaptiser ; il voulait qu'on ôtât les croix de nos temples ; et il enseignait qu'on ne devait point dire de messe [2].

Un imposteur, nommé Henri, profita de l'absence d'Hildebert, évêque du Mans, pour pervertir son diocèse. Hildebert avait été délivré de prison après la mort de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre ; mais il fut bientôt exposé à de nouvelles persécutions de la part de Henri, successeur de Guillaume. Ce saint évêque, fatigué par toutes ces traverses, prit la résolution d'aller à Rome demander au Pape la permission d'abdiquer l'épiscopat pour se faire moine à Clugni ; mais l'absence du pasteur mit le troupeau en grand péril. Hildebert étant sur son départ, le séducteur Henri, qui avait tout l'extérieur de la piété, envoya deux de ses disciples pour lui demander la permission de prêcher la pénitence dans son diocèse. Ils portaient à la main de

[1] *Epist. Traject. ad Frid. Vita S. Norberti.* — [2] Longueval, l. 22.

grands bâtons terminés par une croix de fer, et ils avaient des habits de pénitents. Le saint évêque, qui craignit de priver son peuple d'un zélé missionnaire, ne se donna pas le temps de connaître ce séducteur, et il accorda à ses envoyés la permission qu'ils demandaient pour lui. Il recommanda même à ses archidiacres de le protéger dans le cours de ses missions ; après quoi, il partit pour Rome. C'était un loup ravissant couvert de la peau de brebis, que le pasteur enfermait dans la bergerie.

Henri, sous un habit d'ermite, portait les cheveux courts et menait, en apparence, une vie fort austère, marchant toujours nu-pieds, même dans le fort de l'hiver. Il paraissait avoir un grand zèle pour annoncer la parole de Dieu, et il avait une éloquence naturelle, soutenue d'un beau talent et d'une belle voix ; mais ses mœurs et sa doctrine étaient également corrompues, et, sous les dehors spécieux d'une vie pénitente, il cachait les plus honteux désordres et les erreurs les plus pernicieuses. Il travaillait surtout à s'attacher les femmes, à l'exemple de tous les hérétiques, ses prédécesseurs ; et il y réussissait aisément. Il était jeune et bien fait; et sa morale, qui paraissait sévère, le leur faisait paraître comme un prophète envoyé du ciel, comme un autre Daniel.

Henri, s'étant rendu au Mans après le départ de l'évêque, y fut reçu comme un apôtre. Son air de prophète, son austérité apparente, sa physionomie heureuse, son éloquence insinuante, tout contribua à prévenir les Manceaux en sa faveur. Bientôt les églises furent trop petites pour la foule des auditeurs, et l'on fut obligé d'ériger, dans les rues et dans les places, des tribunes d'où le nouveau prédicateur se faisait entendre à un auditoire infini ; car il avait une voix de tonnerre. Ce qui fit le plus goûter au peuple le prétendu prophète, c'est qu'il déclamait dans ses sermons contre les vices des ecclésiastiques. Ces satires plaisaient fort aux laïques, et elles rendirent en peu de temps le clergé du Mans si odieux et si méprisable, que le peuple insultait publiquement les ministres des autels, et les poursuivait à coups de pierres dès qu'ils osaient paraître dans les rues. On aurait même pillé et abattu leurs maisons, si le comte du Mans n'eût employé la force pour réprimer ces violences. Trois des principaux du clergé du Mans entreprirent, pour confondre l'imposteur, de disputer publiquement contre lui ; mais ils coururent grand risque de leur vie : car le peuple, voyant qu'ils attaquaient la doctrine du prétendu prophète, se jeta sur eux, les frappa et les couvrit de boue. C'est la solution que le nouveau docteur faisait donner aux objections qu'on osait lui proposer.

Personne n'eut plus assez de hardiesse pour entrer en lice avec lui.

Cependant les chanoines du Mans, voulant faire cesser ce scandale, prirent le parti d'écrire une lettre à ce malheureux, par laquelle, après lui avoir reproché les séditions qu'il excitait, ils lui signifièrent un interdit en ces termes : Par l'autorité de la sainte Trinité, de l'Église universelle, de la sainte Vierge, de saint Pierre, de son vicaire, le pape Pascal, et par celle de notre évêque, Hildebert, nous vous défendons, à vous et à vos fauteurs, de prêcher, ni publiquement ni en particulier, dans toute l'étendue du diocèse du Mans; et si, au mépris de cette défense, vous continuez à répandre le venin de vos dogmes pervers, nous vous excommunions en vertu de la même autorité, vous, vos complices et vos fauteurs.

Henri refusa de recevoir cette lettre ; mais un chanoine, s'étant fait accompagner par un officier du comte, eut le courage d'aller lui en faire lecture : à quoi cet imposteur ne répondit autre chose qu'en répétant à chaque article : Vous en avez menti. Comme il était soutenu par le peuple, il continua ses assemblées sacriléges dans deux églises. Il prêchait, entre autres choses, que les femmes qui n'avaient pas vécu chastement devaient, pour expier leurs péchés, se dépouiller toutes nues dans l'église et brûler ensuite tous leurs habits avec leurs cheveux. On vit un grand nombre de femmes ne pas rougir de se dépouiller ainsi publiquement. Alors le prétendu prophète les revêtait de nouveaux habits qu'il achetait de l'argent qu'on lui apportait de toutes parts. Ces femmes croyaient que, par cette cérémonie et ce changement extérieur, tous leurs péchés étaient effacés et leur intérieur renouvelé.

Un autre point de la morale de ce faux docteur, c'était qu'on ne devait ni donner ni recevoir de dot pour se marier, et qu'il fallait peu se soucier si la femme qu'on voulait épouser avait été chaste ou non. Cette doctrine lui attacha toutes les femmes débauchées, et toutes les filles qui, n'ayant pas de dot, voulaient cependant se marier ; il leur trouva des maris, et fit en peu de temps un grand nombre de ces mariages. Les esprits étaient fascinés à un point, que les plus grandes infamies n'alarmaient plus la pudeur ; car, pour contracter publiquement ces mariages, Henri voulait que l'époux et l'épouse fussent entièrement nus, et, après la cérémonie, il leur donnait quelques vils habits. C'est ainsi que le fanatisme a bientôt éteint tout sentiment de pudeur.

Ce séducteur demeura au Mans presque tout le temps que l'évêque fut absent. Dès qu'il apprit qu'il était sur le point d'arriver, il se retira à Saint-Calais, où il continua à dogmatiser et à se plonger dans ses infâmes débauches. Il fut même surpris profanant le saint jour de la Pentecôte par un adultère. Mais tous ces désordres ne purent

détromper les Manceaux, qui le regardaient comme un saint. Ils at-tribuèrent à la jalousie du clergé tout le mal qu'on publiait de ce prétendu prophète, et ceux qui l'auraient surpris dans le crime en auraient à peine cru leurs propres yeux.

Le saint évêque Hildebert, en arrivant au Mans de son voyage de Rome, où le Pape avait refusé d'agréer sa démission, fut bien étonné de trouver ses diocésains si changés à son égard. Ils dirent avec in-solence qu'ils ne voulaient pas de ses bénédictions, et qu'ils avaient un autre pasteur plus saint et plus savant; que le clergé n'en dé-criait la doctrine que parce qu'il dévoilait les vices des ecclésiastiques. Hildebert eut compassion de la folle prévention d'un peuple séduit, et il travailla à l'en guérir. Il alla voir le docteur fanatique à Saint-Calais, pour tâcher de le gagner lui-même. Le saint évêque lui parla avec bonté, et l'invita à réciter avec lui le petit office de la Vierge. Mais cet imposteur, qui se disait diacre, ne savait pas où s'y prendre, et il parut qu'il ne récitait pas l'office divin. Il fût contraint d'avouer son ignorance, et l'évêque lui ordonna de sortir incessamment de son diocèse; ce qu'il fit enfin, mais pour aller infecter d'autres provinces, comme la suite le fera voir.

Hildebert s'appliqua ensuite à détromper son peuple. Il publia une lettre contre un hérétique qu'il ne nomme pas, mais qu'on a lieu de croire être ce Henri dont on vient de parler. Il l'accuse de renouveler l'erreur de Vigilance, et de combattre comme lui l'invo-cation des saints, sous prétexte qu'ils ignorent dans le ciel ce qui se passe sur la terre. L'évêque se borne, dans cette lettre, à prouver qu'on doit honorer les saints et les invoquer, parce qu'ils connais-sent nos besoins et s'y intéressent. Il détrompa ceux de ses clercs qui avaient eu le malheur de s'attacher à cet infâme hérétique; et, pour qu'on ne leur reprochât pas une faute qu'ils avaient expiée, il leur donna une lettre adressée à tous les archevêques et évêques, où il leur rend témoignage qu'ils ont abjuré leurs erreurs. Les Manceaux eurent bientôt honte de la séduction et du fanatisme où ils avaient donné; et Hildebert regagna en peu de temps leur confiance et leur estime [1].

Tandis que des imposteurs, inspirés par l'enfer, cherchaient à sé-duire et corrompre les peuples, les enfants de saint Bruno, les soli-taires de la Chartreuse, continuaient à les édifier. Cette édification était si grande, qu'on voulait avoir de leurs saintes colonies en plu-sieurs provinces de France. Cependant cet ordre n'avait encore aucune règle écrite. L'esprit de saint Bruno, qui animait ces saints religieux

[1] *Acta ep. Cenom.* apud Mabillon, *Analect.*, t. 3, p. 312.

eur en tenait lieu. On craignait néanmoins que, la ferveur venant à diminuer, on ne se relâchât des observances que le saint instituteur avait établies. C'est pourquoi saint Hugues, évêque de Grenoble, qui s'intéressait toujours à la conservation d'un établissement auquel il avait tant contribué, pria Guigues, cinquième prieur de la grande Chartreuse, de mettre par écrit les usages de son ordre. Guigues le fit par un recueil qui contient quatre-vingts chapitres, et qui est adressé à Bernard, prieur de la Chartreuse-des-Portes ; à Humbert, prieur de celle de Saint-Sulpice ; et à Milon, prieur de Majorève. Les six premiers chapitres renferment les observances touchant l'office divin. Voici un précis de ce qu'il y a de plus remarquable dans les autres.

Tous les samedis, après none, les frères s'assembleront dans le cloître pour vaquer à la lecture ou faire d'autres choses qui leur paraîtront nécessaires, et ils se confesseront ce jour-là au prieur ou à ceux que le prieur aura marqués. Le dimanche, après prime, on tiendra le chapitre. Après quoi, les frères étant retournés dans leurs cellules, on sonnera la messe, à moins que le prêtre n'ait quelque empêchement qui le fasse différer jusqu'à l'heure de tierce. Après none, ils s'assembleront dans le cloître pour s'entretenir de choses utiles, et, pendant ce temps-là, ils demanderont au sacristain de l'encre, du parchemin, des plumes, du crayon et des livres, soit pour les transcrire, soit pour les lire. Ils recevront aussi du cuisinier des légumes, du sel et les autres choses nécessaires, et, après souper, on leur donnera à chacun un pain bis comme à des pauvres de Jésus-Christ.

On ne rasera les frères que six fois l'an, et ils garderont le silence pendant qu'on les rasera. On ne laissera entrer dans le chœur de l'église que les hôtes qui sont religieux, avec lesquels il est permis de parler dans le cloître. Quand un frère est à l'extrémité, la communauté s'assemble pour le visiter. Le prêtre, en entrant, jette de l'eau bénite, et il dit : La paix à cette maison ! ensuite le malade se confesse. Après quoi l'on récite les psaumes pénitentiaux, et, après chaque psaume, on lui fait une onction de l'huile des malades. Ensuite on lui essuie la bouche, et tous les frères viennent lui donner le baiser pour lui dire adieu. Il reçoit ensuite le viatique, pendant que les assistants chantent une antienne. Dès qu'il entre en agonie, la communauté se rassemble, à moins qu'on ne soit actuellement à l'office. En ce cas, le prieur et quelques religieux qu'il nommera se rendront auprès du mourant, le mettront à terre sur la cendre bénite, et réciteront les litanies. Le jour qu'on enterre un mort, les frères, pour se procurer quelque consolation, mangeront ensemble et ils feront deux repas, à moins que ce ne soit un jour de jeûne d'Église. Toutes

les semaines on dira une messe, tant pour les bienfaiteurs que po ceux qui demeurent en ce lieu, et généralement pour tous les fidèl trépassés.

Le prieur doit être prêtre, ou en état d'être promu à la prêtrise. est élu par toute la communauté, après un jeûne de trois jours. Pou donner l'exemple à tous, après avoir passé quatre semaines en s cellule dans le cloître des moines, il doit en passer une cinquièm dans la maison des frères lais; mais il ne doit pas sortir des limite du désert. On recevra les hôtes avec charité, et on leur donnera de mets et des lits semblables à ceux qu'on donne aux moines. Nou ne souffrons pas que les femmes entrent dans l'étendue des limite de la maison. Nous ne recevons pas d'enfants dans le monastère, ni de novices qui n'aient au moins vingt ans. La plupart des moines de la Chartreuse s'occuperont à transcrire des livres, afin, dit Guigues que, ne pouvant plus prêcher la parole de Dieu de vive voix, ils le fassent en quelque sorte de la main. On donnait à chacun tous les instruments nécessaires pour écrire ou pour faire quelque autre métier, aussi bien que les ustensiles pour faire sa cuisine dans sa cellule, et on leur fournissait le bois nécessaire pour se chauffer.

Le lundi, le mercredi et le vendredi, on ne mangeait que du pain avec du sel, et on ne buvait que de l'eau. Le mardi, le jeudi et le samedi, chaque religieux pouvait se cuire des légumes, et le jeudi le cuisinier leur donnait du fromage, des œufs et du poisson. On ne mangeait en avent ni œufs ni fromage; on mêlait toujours de l'eau au vin qu'on leur donnait, et il n'était pas permis d'en boire de pur.

Quand il survient quelque affaire importante, le prieur assemble la communauté, écoute tous les avis, et fait ensuite ce qu'il juge convenable. Nous nous servons rarement, dit Guigues, de médicaments, excepté de cautères et de la saignée. Nous sommes saignés cinq fois l'an; et, toutes les fois que nous sommes saignés, nous faisons deux repas trois jours de suite, et le premier jour nous nous assemblons pour conférer ensemble. Nous ne nous servons pas à l'autel d'ornements ni de vases d'or ou d'argent, excepté le calice et le chalumeau pour prendre le sang du Seigneur.

Guigues ajoute ensuite, pour les frères convers, des règles qui sont peu différentes de celles des moines; et il marque qu'il n'y avait à la Chartreuse que treize religieux de chœur; que le nombre des convers était fixé à seize; mais qu'il y en avait alors un plus grand nombre, parce que plusieurs étaient vieux et infirmes. Guigues n'avait donné à ces règlements que le nom de coutumes ou d'observances; mais on leur donna dans la suite le nom et l'autorité de statuts, et ils ont servi de fondements à tous ceux qu'on a dressés

dans la suite, pour rappeler à l'ancien esprit de l'ordre les chartreux qui paraissaient s'en être écartés. Il nous reste de Guigues quelques lettres pleines d'une tendre piété, et des méditations qu'on peut voir dans la *Bibliothèque des Pères* [1].

On n'avait vu jusqu'alors, à proprement parler, que deux sortes de religieux : les uns qui, réunissant les fonctions de la vie cléricale avec les exercices de la vie cénobitique, étaient destinés à travailler au salut du prochain et à leur propre perfection ; les autres qui, faisant profession de la vie monastique sous divers instituts, devaient, par leur état, s'ensevelir dans la retraite et s'y dévouer aux austérités de la pénitence, uniquement occupés à se connaître eux-mêmes, à fuir le monde et à chanter les louanges de Dieu. Le pape Pascal II érigea, l'an 1113, un nouvel ordre, qui est en même temps religieux et militaire, et dans lequel on vit l'alliance de la piété et de la bravoure, de l'humilité chrétienne et de la fierté martiale, des exercices de la charité et de ceux de la guerre. Les sujets qui le composent font profession d'être tout à la fois de fervents religieux et de généreux guerriers ; mais ils ne sont destinés par leur institut qu'à combattre les ennemis du nom chrétien. Nous voulons parler de l'ordre militaire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. En voici l'origine.

Dès avant la conquête de Jérusalem, des marchands d'Amalfi, ville d'Italie, faisant leur négoce en Égypte, obtinrent du sultan la permission d'établir un hôpital à Jérusalem, pour y recevoir les pèlerins chrétiens, et leur épargner par là une partie des avanies et des mauvais traitements qu'ils avaient à essuyer des Sarrasins et même des Grecs schismatiques. Ils firent bâtir, en l'honneur de la sainte Vierge, une église proche le saint sépulcre, où ils mirent des moines, et cette église fut nommée Sainte-Marie-la-Latine.

On établit tout auprès deux hôpitaux, un pour les hommes pèlerins, dédié en l'honneur de saint Jean-Baptiste, et un autre, en l'honneur de sainte Magdeleine, pour les femmes qui venaient visiter les saints lieux. Le bienheureux Gérard, natif de Martigues en Provence, personnage d'une grande prudence et d'une grande vertu, était directeur de l'hôpital de Saint-Jean, quand les Chrétiens se rendirent maîtres de la ville sainte. Godefroi de Bouillon, charmé de la piété de ceux qui, sous la conduite de Gérard, s'étaient dévoués au service des malades et des pèlerins, fit de grands biens à l'hôpital. Son frère Baudouin, qui lui succéda, reconnut aussi l'utilité de cet établissement, et lui accorda sa protection. Comme plusieurs croisés, édifiés de la charité de ceux qui desservaient l'hôpital, se consa-

[1] *Consuetud. Guig.*, t. 1. *Annal. Carthus.*

crèrent, eux et leurs biens, au même exercice de piété, les frères hospitaliers furent en état non-seulement de loger les pèlerins, mais encore de les défendre et de les escorter contre les avanies des Sarrasins. C'étaient de braves guerriers, à qui la piété et la cause pour laquelle ils combattaient inspiraient une nouvelle valeur. Fiers et redoutables ennemis des Sarrasins hors de Jérusalem, ils étaient, dans l'intérieur de l'hôpital, d'humbles serviteurs des malades. Austères à eux-mêmes et pleins d'une généreuse charité pour les autres, ils ne mangeaient que du pain fait de son et de la plus grossière farine, réservant la plus pure pour la nourriture des malades et des pèlerins.

Pour perpétuer ce pieux établissement, Gérard crut qu'il fallait fixer les frères hospitaliers par des vœux. Le patriarche de Jérusalem ayant fort goûté cette proposition, Gérard et ses compagnons firent, entre les mains de ce prélat, les trois vœux de religion. Le pape Pascal approuva cet institut par une bulle, où il marque qu'il met sous la protection spéciale du Siége apostolique et de saint Pierre l'hôpital de Saint-Jean-Baptiste de Jérusalem, aussi bien que les maisons qui en dépendent dans les diverses parties du monde ; et il nomme pour la France la maison de Saint-Gilles et celle de Bar. Il confirme toutes les donations faites à l'hôpital, et ordonne qu'après la mort de Gérard le supérieur ne pourra être élu que par les frères profès de l'hôpital. La bulle est datée de Bénevent, le 15 de février l'an 1113.

Les hospitaliers prirent l'habit noir avec une croix blanche de linge terminée par huit pointes. Le bienheureux Gérard ne leur donna d'autre règle que des leçons et des exemples d'humilité et de charité : mais après sa mort, arrivée vers l'an 1118, Raymond du Puy, de la province de Vienne, ayant été élu grand maître, fit pour son ordre les statuts suivants :

« Au nom du Seigneur, ainsi soit-il ! Moi, Raymond, serviteur des pauvres de Jésus-Christ et supérieur de l'hôpital de Jérusalem, de l'avis de tout le chapitre, des frères, clercs et laïques, j'ai dressé ces statuts dans la maison de l'hôpital de Jérusalem. J'ordonne d'abord que tous les frères qui se dévouent au service des pauvres observent les trois vœux qu'ils font à Dieu, savoir : la chasteté, l'obéissance et la pauvreté, c'est-à-dire le vœu de vivre sans avoir rien en propre, et qu'ils n'exigent rien comme leur étant dû, si ce n'est du pain, de l'eau et le vêtement qu'on leur promet ; et que leur habillement soit vil, parce que les pauvres, desquels nous nous faisons gloire d'être les serviteurs, ne sont couverts que de vieux haillons, et qu'il est honteux que les serviteurs soient mieux vêtus que les maîtres.

Raymond prescrit ensuite divers règlements dont voici le précis.

« Que les frères se comportent avec modestie et décence dans l'église ; que les clercs servent à l'autel revêtus d'aubes ; que le prêtre soit assisté d'un diacre, d'un sous-diacre, et, s'il est nécessaire, d'un autre clerc, et qu'il y ait jour et nuit du luminaire dans l'église ; que le prêtre soit revêtu de l'aube, lorsqu'il visite les malades et qu'il leur porte le corps du Seigneur ; qu'il soit précédé par un diacre ou un sous-diacre, ou un acolyte, portant de l'eau bénite et un cierge dans une lanterne.

« Quand les frères feront voyage, qu'ils n'aillent point seuls, mais qu'ils aient toujours un ou deux compagnons, qui leur seront assignés par le maître, et qu'ils se comportent avec tant de circonspection, qu'ils ne fassent rien qui puisse scandaliser ; qu'ils s'observent les uns les autres, pour conserver leur chasteté, surtout quand ils seront dans un lieu où il y a des femmes. Ils ne souffriront pas que les femmes leur lavent le visage ou les pieds, ni qu'elles fassent leurs lits.

« Quand on les enverra recueillir des aumônes pour les pauvres, on associera ensemble des frères clercs et des frères laïques. Ils demanderont l'hospitalité à quelque honnête personne, par charité. Si on la leur refuse, ils pourront acheter quelque chose pour se nourrir ; mais ils n'achèteront qu'une sorte de mets. En recueillant les aumônes, ils ne recevront ni gages, ni terres ; et ce qu'on aura donné, ils l'enverront au maître, qui le fera remettre aux pauvres de l'hôpital. De toutes les obédiences, le maître aura le tiers du pain, du vin et des autres nourritures ; et ce qui lui restera, il le joindra aux aumônes qu'il enverra à Jérusalem. Il n'y aura que ceux qui auront été choisis par le maître et par le chapitre qui iront recueillir les aumônes. En quelque obédience qu'ils aillent, ils y logeront et mangeront comme les autres frères. Qu'ils ne soient jamais dans les ténèbres, et, en quelque maison qu'ils logent, qu'ils aient de la lumière devant eux. Nous défendons aux frères de porter des habits peu convenables à notre ordre, tels que des peaux de bêtes fauves. Ils ne feront que deux repas par jour ; le mercredi et le samedi, ils ne mangeront pas de chair, non plus que depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques.

« Quand quelqu'un des frères aura commis quelque faute contre la pureté, si son péché est secret, il fera une pénitence secrète et convenable, telle qu'on la lui imposera ; mais si le péché a éclaté, on le punira dans le lieu où il a péché ; et le dimanche, quand le peuple sort de la messe, on le dépouillera de ses habits, et, à la vue de tout le monde, il sera fustigé par le maître, ou par le frère à qui

le maître aura ordonné de le faire. S'il promet de se corriger, on le recevra dans la maison ; mais on le traitera comme un étranger pendant un an, après lequel les frères feront ce qu'ils jugeront convenable. Pour les autres fautes moins grièves, on ordonne de jeûner au pain et à l'eau, et de manger à terre pendant quarante jours. Si un frère paraît incorrigible, le grand maître ordonne qu'on le lui envoie à pied, afin qu'il le corrige.

« On gardera le silence à table. Personne ne boira après les complies, et les frères ne parleront point quand ils seront couchés. Si on trouve que quelqu'un des frères ait quelque argent en propre qu'il ait caché au maître, on lui attachera cet argent au cou, et le maître le fera fustiger très-rudement en présence de tous les frères. De plus, il le condamnera à quarante jours de pénitence, pendant lesquels il jeûnera le mercredi et le vendredi au pain et à l'eau. Quand un frère meurt dans une obédience, tous les frères offriront pour lui à la messe un cierge et un écu qui sera pour les pauvres. On chantera pour lui trente messes. Les clercs réciteront pour lui le psautier, et les laïques diront cent cinquante *Pater*. Tous les frères, en l'honneur de Dieu et de la sainte croix, porteront des croix sur leur chape et leur manteau, afin que Dieu, par la vertu de cet étendard, nous délivre des embûches du démon [1]. »

Tels furent les premiers statuts de l'ordre militaire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelés depuis chevaliers de Rhodes, et enfin chevaliers de Malte. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem furent dans la suite la plus ferme défense de la terre sainte, et même de la chrétienté entière contre la puissance des Musulmans.

Dans le même temps que les peuples chrétiens de l'Europe s'unissaient en grande commune ou en république, sous la direction spirituelle du chef de la chrétienté, pour se défendre contre l'invasion ou la domination de la barbarie mahométane, il se formait dans plusieurs pays de l'Europe, sous la direction temporelle des rois de petites républiques ou des communes, pour se défendre contre l'oppression des seigneurs particuliers. Voici les principales causes et les principales circonstances de cet événement. Lorsque les Francs entrèrent dans les Gaules, c'était une armée d'hommes libres, ayant son général en chef sous le nom de roi, ses généraux divisionnaires sous le nom de ducs, ses colonels sous le nom de comtes, ses capitaines sous le nom de barons. Cette armée s'étant répandue et fixée dans le pays, y établit naturellement sa hiérarchie militaire, pour mieux le gouverner et le défendre. Les hommes libres restèrent

[1] Longueval, l. 23. Vertot, *Hist. des chev. de Malte*. Jacques de Vitri, etc.

subordonnés aux barons, les barons aux comtes, les comtes aux ducs, les ducs au roi. C'est ce qu'on appelle système féodal, qui au fond n'est que la subordination militaire implantée dans le sol. Aussi l'expression d'anarchie féodale, qui se trouve dans des auteurs modernes, nous paraît-elle une contradition dans les termes ; car l'idée première de féodalité est la subordination, ou l'opposé d'anarchie. Mais pour que la subordination se maintienne dans une armée, il faut que le chef ait de la tête. Ainsi, quand le chef réel de l'armée ou de la nation des Francs se nommait Charles-Martel, Pepin le Bref, Charlemagne, cette armée, cette nation marchait comme un seul homme ; mais quand ce chef s'appelait Louis le Débonnaire, Lothaire 1er, Charles le Chauve, les liens de la subordination militaire et territoriale se relâchèrent de plus en plus. L'invasion des Normands y porta le dernier coup. Charles le Chauve, ne se trouvant plus en état de défendre lui seul toute la France, autorisa expressément chaque ville, chaque seigneur à se défendre soi-même. C'est là une circonstance capitale que les historiens modernes ont trop souvent oubliée ; car elle nous fait comprendre que, si les seigneurs particuliers se regardaient à peu près comme indépendants du roi, c'était moins encore l'effet de leur ambition que la suite naturelle des circonstances, et que l'anarchie, les guerres particulières qui en furent le résultat, ne venaient pas de ce que la féodalité régnait trop, mais précisément de ce qu'elle ne régnait pas assez. La subordination au chef de la hiérarchie féodale n'existait plus que dans le souvenir. Cet état de choses dura jusqu'aux croisades, environ deux siècles.

Dans l'intervalle, le nombre des hommes libres s'était considérablement accru, principalement dans les villes. Les serfs étant admis dans le clergé par l'affranchissement, plusieurs d'entre eux étant même devenus évêques, non-seulement ils affranchirent, mais encore anoblirent leurs familles. Les seigneurs qui entraient dans le clergé ou même dans le cloître, affranchissaient presque toujours leurs esclaves ou du moins amélioraient leur sort. Les serfs, les colons des monastères se trouvaient généralement si bien de leur état, que bien des hommes libres se donnaient aux monastères, eux et leur famille, pour en dépendre aux mêmes conditions. L'esprit de fraternité chrétienne, qui fit naître les croisades, augment encore beaucoup cette heureuse tendance. Bien des seigneurs, en partant pour la guerre sainte, affranchissaient leurs serfs ou même les emmenaient avec eux, comme leurs compagnons d'armes ; les mêmes périls, les mêmes souffrances, les mêmes combats soutenus ensemble pour la même cause, pour le même Dieu, établirent insensiblement

entre le maître et le serviteur une espèce d'égalité chrétienne. Ainsi les esclaves, qui, sous le paganisme, ne comptaient pas pour des hommes et formaient cependant les trois quarts du genre humain, devinrent peu à peu, sous le christianisme et par le christianisme, ce que nous appelons maintenant le peuple, c'est-à-dire cette multitude d'hommes libres et capables de l'être, qui vivent sous les mêmes lois et le même gouvernement.

Dans cette régénération lente, mais incessante, du genre humain par le christianisme, il y a eu bien des obstacles, des retards particuliers. Par exemple, au temps même de la première croisade, tous les seigneurs ne ressemblaient pas au duc Godefroi de Lorraine, au vaillant et pieux Tancrède. Tandis que ces nobles héros versaient leur sang, exposaient leur vie en Orient pour la défense de la chrétienté entière, d'autres seigneurs, moins généreux, restés en France, sortaient de leurs châteaux pour piller et tyranniser les populations du voisinage. Ainsi, vers l'an 1110, un seigneur du Puiset ravageait les environs de Paris et de Chartres. Comme la subordination féodale des seigneurs à l'égard du roi n'existait presque plus que de nom et de souvenir, le roi se trouvait hors d'état de réprimer par lui-même leurs violences et leurs guerres particulières. C'est ce qui donna naissance aux communes ou confédérations d'hommes libres sous la direction temporelle du roi.

Pour réprimer la tyrannie des brigands et des séditieux, dit un auteur du temps, Orderic Vital, le roi Louis le Gros fut forcé de demander les secours des évêques dans toute la Gaule; alors la communauté populaire fut établie en France par les prélats, pour que les prêtres accompagnassent le roi dans les siéges et les combats, avec leurs bannières et tous leurs paroissiens [1]. Un autre écrivain de cette époque, l'abbé Suger de Saint-Denis, rapporte qu'en effet les communes des paroisses, ayant leurs curés à la tête, aidèrent le roi Louis au siége du château du Puiset, et que ce fut même un des curés qui contribua le plus puissamment, par son adresse et son courage, à prendre le château [2]. Ainsi, d'après le témoignage de deux auteurs contemporains, les premières communes de France furent établies, sur la demande du roi, par les évêques, pour aider le roi et défendre le peuple contre les violences de quelques mauvais seigneurs. Ainsi, par son origine et son but, la chose était bonne.

Mais en quoi précisément consistait alors une commune? Voici la réponse que fait un troisième auteur contemporain, Guibert de Nogent, qui, pour des ressentiments personnels, n'aimait pas ces

[1] Order. Vit., l. 11, c. 836. — [2] Suger, *Vita Ludov. Gros.*, c. 18.

nouveaux établissements : Une commune consiste en ceci : que les tributaires ne sont plus obligés à payer qu'une fois par année, à leurs maîtres, la dette accoutumée de la servitude ; que s'ils commettent quelque faute, ils en sont punis par une amende fixée par les lois, et qu'ils sont rendus complétement exempts de toutes les exactions de tributs qu'on a coutume d'infliger aux serfs [1]. Pour bien comprendre cette réponse, il faut savoir que les serfs devenus libres payaient à leurs anciens maîtres un certain tribut, que les mauvais seigneurs exigeaient d'une manière arbitraire. Par l'établissement d'une commune ou d'une bourgeoisie, ces droits, ainsi que la justice ordinaire, étaient réglés d'une manière fixe, et les bourgeois s'en garantissaient l'observation l'un à l'autre par serment ; ils choisissaient pour cela un maire, avec une douzaine au moins de conseillers ou jurés. Ainsi les communes, déjà bonnes par leur origine et leur but, étaient encore bonnes dans leur constitution. Aussi verrons-nous le saint évêque Godefroi d'Amiens favoriser de tout son pouvoir l'établissement d'une commune dans sa ville épiscopale.

Il n'en fut pas de même de Gualderic, évêque de Laon : aussi n'était-ce point un saint évêque. Après la mort d'Adalbéron-Ascelin, prélat d'un grand mérite, mais trop intrigant, l'église de Laon fut successivement gouvernée par Gebuin, Léotheric et Hélinand. Ce dernier, qui n'avait ni science ni naissance, acheta l'épiscopat à force de présents, et eut pour successeur Engelran de Couci, qui ne montra pas plus de zèle. Il approuva même le concubinage honteux d'Engelran de Boves, son parent, lequel avait enlevé la femme du comte de Namur. Après la mort de cet évêque, ce siége ayant vaqué deux ans, on élut enfin Gualderic, à la recommandation du roi d'Angleterre, dont il avait été chancelier. Anselle ou Anselme, qui était alors la gloire de l'église de Laon et le plus habile professeur qu'il y eût en France, s'opposa tant qu'il put à cette élection, et la suite justifia son opposition. Gualderic avait des goûts et des mœurs militaires, était emporté et arrogant, et aimait par-dessus tout à parler de combats et de chasse, d'armes, de chevaux et de chiens. Il avait à son service un de ces esclaves noirs que les grands seigneurs, revenus de la première croisade, venaient de mettre à la mode, et souvent il employait cet esclave à infliger des tortures aux malheureux qui lui avaient déplu. L'un des premiers actes de l'épiscopat de Gualderic fut de punir de mort un bourgeois qui avait censuré sa conduite ; puis il fit crever les yeux, dans sa propre maison, à un homme suspect d'amitié pour ses ennemis ; enfin, l'an 1109, il se rendit com-

[1] Dom Bouquet, t. 12, p. 250.

plice d'un meurtre commis dans l'église cathédrale. En voici l'histoire :

Gualderic, ayant quelque différend avec Gérard de Kiersi, un des plus braves guerriers de cette province, conspira avec les principaux de la ville de Laon pour faire assassiner ce seigneur ; et, afin de mieux cacher sa perfidie, il fit le voyage de Rome, espérant que, si cet attentat s'exécutait pendant son absence, on ne pourrait l'en soupçonner. Pendant l'octave de l'Épiphanie, Gérard s'étant rendu dès le matin à la cathédrale de Laon, à cheval, avec plusieurs cavaliers, il mit pied à terre et s'arrêta pour faire sa prière devant le crucifix, tandis que plusieurs de ses compagnons se dispersèrent en diverses chapelles de l'église. On alla avertir à l'évêché qu'il était à l'église : et, comme il priait les mains jointes, appuyé contre un pilier, il fut poignardé par Rorigon, frère de l'évêque, et par l'économe de l'évêché. On appela à Laon Hubert, évêque de Senlis, pour réconcilier l'église polluée par ce meurtre. Guibert de Nogent, qui nous raconte longuement toute cette histoire, fut chargé par le maître Anselle, doyen de la cathédrale, et par le chapitre, de faire un sermon au peuple sur cet attentat, à la fin duquel il prononça, par ordre du chapitre, une excommunication contre les meurtriers et leurs complices [1].

Pendant ce temps-là, l'évêque Gualderic, ayant appris la mort de Gérard, partit de Rome avec joie. Le roi Louis le Gros, qui le croyait coupable de ce meurtre, fit piller sa maison épiscopale, et lui fit défense d'entrer dans Laon. Mais les intrigues et les présents de Gualderic apaisèrent le roi, et cet évêque porta la passion jusqu'à excommunier tous ceux qui avaient poursuivi les meurtriers de Gérard. Toute la ville fut bientôt dans la plus étrange confusion. Ce n'était partout que violences et qu'un brigandage public. Cependant la renommée de la commune de Noyon, établie dans cette ville par l'évêque Baldric, en 1108, s'était répandue au loin ; on ne parlait que de la bonne justice qui se faisait dans cette ville et de la bonne paix qui y régnait. On crut à Laon qu'une commune y produirait les mêmes effets. Pour arrêter les désordres, le clergé et les seigneurs déclarèrent aux habitants que, s'ils voulaient payer une somme d'argent, on leur donnait la permission d'établir une commune et de se gouverner par des autorités de leur choix. Les conditions furent acceptées, et la commune fut établie. Mais l'évêque, qui était alors absent, voulut la rompre à son retour. On le gagna par argent : moyennant une grosse somme qu'il tira encore des bourgeois, il ap-

[1] Guib., *De vitâ suâ*, l. 3.

prouva cette association, et jura d'en observer les conditions, selon ce qui avait été fait à Noyon et à Saint-Quentin. Dans cette dernière ville, la commune avait été établie par le comte de Vermandois. Ayant ainsi obtenu le consentement de leur seigneur immédiat, qui était l'évêque, les bourgeois de Laon, pour qu'aucune espèce de garantie ne manquât à leur commune, sollicitèrent la sanction de l'autorité royale. Ils envoyèrent à Paris, auprès du seigneur souverain, qui était le roi, des députés porteurs de riches présents, et obtinrent, moyennant une rente annuelle, la confirmation de leur charte communale.

Les choses allèrent paisiblement près de trois ans. Toutefois, l'évêque qui avait droit de battre monnaie, faisait faire de la fausse monnaie et la changeait encore sans cesse : il commit encore d'autres violences. Le pape Pascal, en ayant été informé, l'interdit de ses fonctions épiscopales. Cependant, tout interdit qu'il était, il ne laissa pas de dédier une église ; après quoi il fit le voyage de Rome, et y obtint son absolution.

A son retour, l'évêque de Laon, de concert avec les nobles de la ville, prit la résolution d'abolir la commune. Les uns et les autres avaient dépensé l'argent qu'ils avaient reçu pour la permission de l'établir, et se voyaient empêchés, par la charte communale, de recommencer leurs exactions arbitraires comme autrefois. Ils résolurent de commencer, à la fin du carême 1112, l'exécution de leur dessein. L'évêque engagea le roi Louis le Gros à venir passer à Laon les fêtes de Pâques. Le roi y arriva la veille du jeudi saint, avec une grande compagnie de courtisans et de chevaliers. Le jour même de sa venue, l'évêque se mit à lui parler de l'affaire qui l'occupait, et lui proposa de retirer le consentement qu'il avait donné à la commune. Tout entier à cette négociation, durant toute la journée et le lendemain, il ne mit pas le pied dans l'église, ni pour la consécration du saint chrême, ni pour donner l'absoute au peuple. Les conseillers du roi firent d'abord quelque difficulté, parce que les bourgeois de Laon, avertis de ce qui se tramait, leur avaient offert quatre cents livres d'argent, et plus, s'ils l'exigeaient. L'évêque se vit donc obligé d'enchérir par-dessus ces offres et de promettre sept cents livres, qu'il n'avait pas, mais qu'il comptait lever sur les bourgeois quand il n'y aurait plus de commune. Cette proposition détermina les courtisans à prendre parti contre la liberté de la ville. Le roi, qui était bon, mais non pas inaccessible à l'avarice, s'y laissa entraîner lui-même. En conséquence du traité que le roi et ses courtisans conclurent alors avec l'évêque, celui-ci, de son autorité pontificale, les délia et se délia lui-même de tout serment prêté aux



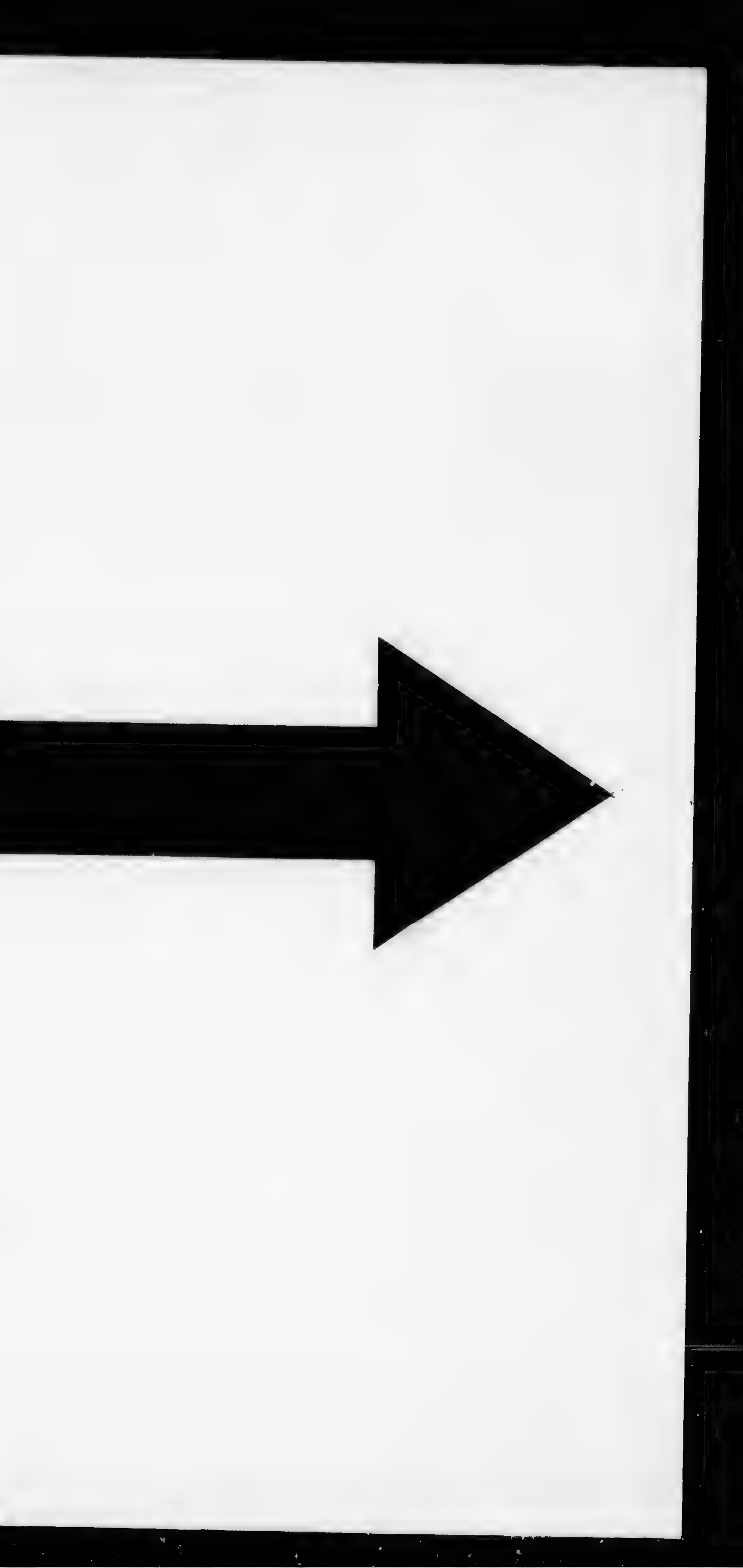
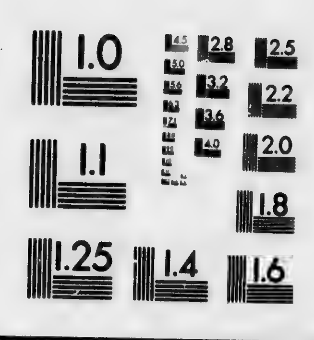
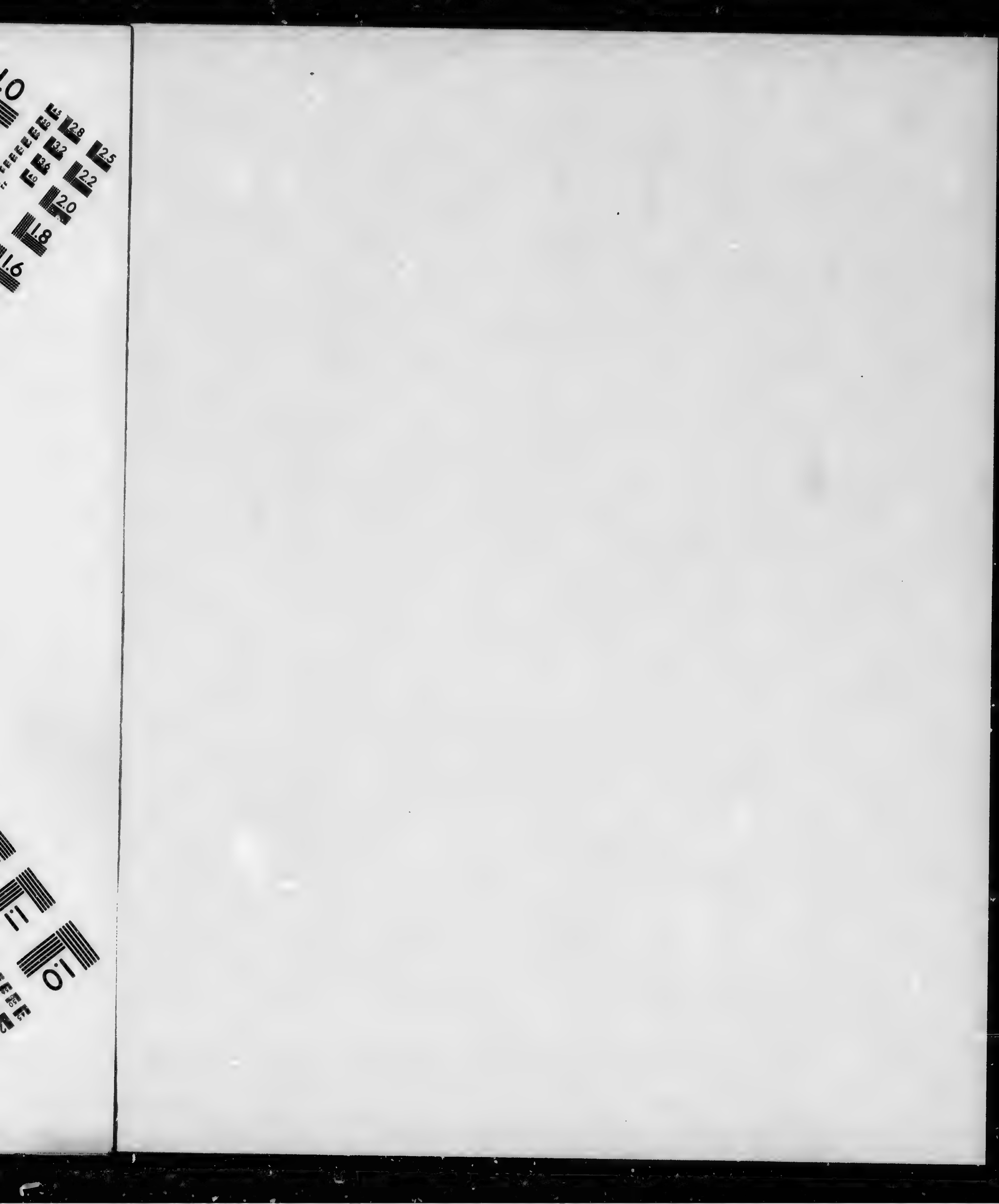


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

bourgeois. La charte, scellée du sceau royal, fut déclarée nulle et non avenue; et l'on publia, de par le roi et l'évêque, l'ordre à tous les magistrats de la commune de cesser dès lors leurs fonctions, de remettre le sceau et la bannière de la ville, et de ne plus sonner la cloche du beffroi, qui annonçait l'ouverture et la clôture de leurs audiences. Cette proclamation causa tant de rumeur, que le roi jugea prudent de quitter l'hôtel où il logeait et d'aller passer la nuit dans le palais épiscopal, qui était ceint de bonnes murailles. Le lendemain matin, au point du jour, il partit en grande hâte, avec tous ses gens, sans attendre la fête de Pâques, pour la célébration de laquelle il avait entrepris ce voyage.

Tout fut en trouble à Laon pendant les fêtes; quatre cents habitants conjurèrent la mort de l'évêque et des seigneurs. Le jeudi d'après Pâques, tandis que l'évêque traitait avec son archidiacre des taxes qu'il voulait imposer sur les habitants, pour leur faire payer à eux-mêmes l'abolition de leur commune, après leur en avoir fait payer l'établissement, on entendit tout à coup un grand tumulte de gens qui criaient: La commune! la commune! A ces cris, les autres bourgeois, s'étant armés et attroupés, allèrent droit à la maison de l'évêque. Les seigneurs y accoururent aussitôt pour le défendre; mais la plupart furent mis à mort avant qu'ils y pussent entrer. De ce nombre fut le beau-frère de Guibert de Nogent, qui se montre très-sensible à cette perte. L'évêque, voyant qu'il ne pouvait résister à une populace mutinée, prit l'habit d'un de ses esclaves et se réfugia dans la cave, où il se cacha dans un tonneau. Il fut trahi par un de ses gens, et, ayant été tiré par les cheveux hors du lieu où il s'était caché, il fut percé de mille coups; après quoi on dépouilla son cadavre et on le jeta nu dans le cloître des chanoines. Une autre partie du peuple, poursuivant les seigneurs, mit le feu à la maison du trésorier. La flamme gagna bientôt la cathédrale, qui fut réduite en cendres. On n'en sauva que les tables d'autel, qui étaient d'or, avec les châsses des saints. La maison de l'évêque fut aussi brûlée, avec le monastère de Saint-Jean, dont l'église, aussi bien que celle de la Vierge et celle de Saint-Pierre, furent consumées par le feu. Il y avait autrefois sept églises dans ce monastère, et il en restait encore alors cinq, dont trois furent brûlées avec plusieurs autres; en sorte qu'on compta jusqu'à douze églises qui furent brûlées. Le doyen Anselme fit enterrer, le lendemain, l'évêque dans l'église de Saint-Vincent; mais on ne récita aucune prière. Radulphe le Vert, archevêque de Reims, ayant appris ce qui était arrivé à Laon, se rendit en cette ville, célébra un service solennel pour l'évêque, et fit un sermon sur ces paroles de saint Paul : Serviteurs, obéissez à vos

maîtres. C'était à propos pour calmer les passions populaires; mais, dans la vérité, et cela d'après le récit non suspect de Guibert de Nogent, hostile à la commune, c'était le parjure du roi, de l'évêque et des nobles qui avaient soulevé ces passions.

Les habitants de Laon, craignant la juste punition de leurs excès, mais surtout la vengeance de leurs ennemis, appelèrent à leur secours Thomas de Marle, fils d'Engelran de Boves. Thomas était encore plus méchant que son père; et on rapporte de lui des cruautés qui font horreur. Il désespéra pourtant de garder la place contre les forces du roi; et il emmena à Marle ceux des bourgeois de Laon qui avaient le plus sujet de craindre le châtiment. La ville demeura exposée au pillage, et l'impunité y autorisa tous les crimes. Les nobles, ayant pris le dessus, égalèrent, pour le moins, les cruautés des bourgeois. Presque tous les émigrés de Laon, pris par les troupes du roi, furent mis à mort, laissés sans sépulture, en proie aux chiens et aux oiseaux. Toutefois, en l'année 1128, seize ans après le meurtre de l'évêque Gualderic, la crainte d'une seconde explosion de la fureur populaire engagea son successeur à consentir à l'établissement d'une nouvelle commune, sous le nom d'Institution de la Paix, et sur les bases anciennement établies. Le roi Louis le Gros en ratifia la charte dans une assemblée tenue à Compiègne[1].

Quand les troubles de 1112 furent un peu apaisés, le clergé de Laon songea à rebâtir la cathédrale; mais on manquait de fonds nécessaires à une si grande entreprise. Pour exciter les fidèles à contribuer à la bonne œuvre, et amasser de quoi rebâtir l'église, les chanoines de Laon portèrent par toute la France, et même en Angleterre, les principales reliques qu'on avait sauvées de l'incendie. Ces sortes de quêtes avec les reliques étaient alors fort en usage. Il se fit, à cette occasion, plusieurs miracles attestés par les auteurs du temps[2].

Peu après les troubles de Laon, le saint évêque Godefroi d'Amiens, de concert avec les habitants, établit gratuitement une commune ou bourgeoisie dans sa ville épiscopale. Le gouvernement de cette commune, composé de vingt-quatre échevins sous la présidence d'un maire, fut installé sans aucun trouble au milieu de la joie populaire; mais la ville d'Amiens était partagée entre quatre seigneurs : l'évêque, le vidame, le châtelain ou propriétaire d'une grosse tour, et enfin le comte, qui était Engelran de Boves, père de Thomas de Marle. Le vidame donna son approbation à la commune,

[1] *Scriptores rerum Francicarum*, t. 12, p. 250 et seqq., et t. 13, p. 511. — [2] Herman, apud *Guibert*.

moyennant certaines conditions; mais le châtelain et le comte n'y voulurent rien entendre. De là une guerre entre eux et les bourgeois. Ceux-ci eurent recours au roi Louis le Gros, et, par l'entremise de leur évêque, obtinrent, à prix d'argent, l'approbation royale de leurs règlements municipaux. Dans cette guerre, on vit Thomas de Marle attaquer la commune d'Amiens, tandis qu'il soutenait celle de Laon. Ce ne fut qu'au bout de deux ans que le châtelain rendit la grosse tour, qui fut aussitôt démolie par ordre du roi et de l'évêque [1].

La désolation où ces guerres mirent dans l'intervalle la ville et le diocèse d'Amiens, et les crimes dont elles furent la cause, donnèrent tant de chagrins à saint Godefroi, qu'il résolut d'abdiquer l'épiscopat et de se retirer à la Chartreuse de Grenoble avec les saints solitaires dont la réputation s'était déjà répandue dans toute la France. Guigues, le prieur, reçut le saint évêque avec joie, et lui assigna une cellule, sans cependant oser le recevoir au nombre de ses religieux, dans la crainte que le Pape ne le trouvât mauvais. Godefroi ne songea, dans ce désert, qu'à réunir les douceurs de la contemplation aux rigueurs de la pénitence. Ayant su que Conon, légat du Saint-Siége, devait tenir un concile à Beauvais, il y envoya sa renonciation à l'épiscopat.

Le concile étant assemblé, les citoyens d'Amiens y envoyèrent aussi des députés pour se plaindre de ce que leur évêque les avait abandonnés, et pour demander la permission d'en élire un autre. Radulphe, archevêque de Reims, leur dit : De quel front osez-vous nous porter cette plainte, vous qui, par votre indocilité, avez chassé de son siége un homme orné de toutes sortes de vertus ? L'avez-vous jamais vu attaché à son intérêt ou à son plaisir ? Les députés ayant témoigné tout le contraire : Allez donc le chercher, reprit l'archevêque, et ramenez-le avec vous; car je prends à témoin le Seigneur Jésus-Christ, que, tant que Godefroi vivra, vous n'aurez point d'autre évêque. Au même temps arrivèrent les députés de saint Godefroi, avec des lettres par lesquelles il déclarait qu'il avait renoncé à l'évêché, et exhortait ses diocésains à chercher un autre pasteur, assurant qu'il ne reviendrait plus, et qu'il se sentait incapable des fonctions de l'épiscopat; qu'à la vérité, il les avait instruits par ses discours, mais qu'il les avait perdus par son mauvais exemple. A la lecture de cette lettre si humble, les évêques du concile ne purent s'empêcher de répandre des larmes. Cependant ils remirent à statuer sur cette affaire dans le concile qu'ils devaient tenir à Soissons à l'Épiphanie de l'année suivante 1115.

[1] Guibert, apud *Script. rer. Franc.*, t. 12, p. 260 et seqq.

Il y fut résolu qu'on enverrait au saint évêque deux députés au nom du roi, avec des lettres du concile, qui lui ordonnaient de venir reprendre son siége. Godefroi, ayant reçu ces lettres, se jeta aux pieds de ses bien-aimés chartreux, en les conjurant avec larmes de ne pas permettre qu'on l'arrachât d'avec eux. Ils pleurèrent avec lui; mais ils répondirent qu'ils ne pouvaient résister à l'autorité du roi et à celle des évêques. Ainsi ils le congédièrent malgré eux et malgré lui. Il demeura dans la Chartreuse depuis la fête de Saint-Nicolas, 6me de décembre, jusqu'au commencement du carême. Avant que de se rendre à Amiens, il alla à Reims, où le légat Conon tenait un nouveau concile. L'archevêque Radulphe présenta Godefroi aux prélats assemblés. On fut surpris de voir l'état où les macérations l'avaient réduit; car il était si exténué par ses austérités, qu'à peine pouvait-il se soutenir. Le légat, qui présidait au concile, lui fit une réprimande assez vive sur ce qu'il avait quitté son siége, et lui ordonna d'y retourner incessamment. Godefroi obéit avec humilité. Il fut reçu dans Amiens avec de grandes démonstrations de joie; mais, peu de temps après, comme il retournait à Reims consulter son archevêque, il mourut le 8me de novembre de la même année 1115. L'Église honore sa mémoire le jour de sa mort[1].

Tandis que les communes locales se formaient ainsi en France pour se défendre contre les violences particulières, comme la grande commune de la chrétienté se défendait contre les Turcs, les Sarrasins, les Maures, les Arabes; les lettres elles-mêmes commencèrent à refleurir en France, particulièrement à Paris, où l'école qui y était établie depuis longtemps devenait de jour en jour plus célèbre, tant par la réputation des maîtres qui y enseignaient, que par le nombre des écoliers qui venaient y prendre leurs leçons. Le fameux Abailard était alors le plus célèbre des professeurs de cette académie; mais il avait plus d'esprit que de conduite, plus d'orgueil que de science, et plus de réputation que de vrai mérite, quoiqu'il n'en manquât pas. Son goût pour la nouveauté et une passion honteuse, dont sa philosophie ne le guérit point, lui attirèrent bien des chagrins et des malheurs.

Abailard était natif de Palais, à quelques lieues de Nantes, vers l'orient. Son père, Bérenger, avait étudié avant que de porter les armes : ce qui était alors fort rare aux gens de guerre; et il conserva tant d'amour pour les sciences, qu'il voulut que ses enfants se rendissent habiles dans les lettres avant que d'apprendre le métier de la guerre, à quoi il les destinait. Mais Abailard prit tant de goût à l'é-

[1] Surius et Godescard, 8 novemb.

tude, qu'il renonça à la guerre, et céda même son droit d'aînesse sa succession à ses autres frères. Bérenger embrassa dans la suite vie monastique, et Luce, sa femme, l'imita. Abailard, ayant fait quelques progrès dans les sciences, surtout dans la dialectique, où il se rendit fort habile, quitta la Bretagne et parcourut diverses provinces pour s'exercer à la dispute. Il se rendit enfin à Paris pour y perfectionner ses talents et les y faire connaître. Il alla prendre les leçons de Guillaume de Champeaux, qui occupait alors la première chaire, et qui avait la plus grande réputation. Abailard gagna d'abord son amitié; mais il ne la conserva pas longtemps. Il combattait avec trop de chaleur les sentiments de son maître, et, comme il était fort versé dans toutes les subtilités de la dialectique, il l'embarrassait souvent. Guillaume, qui n'avait reçu jusqu'alors que des applaudissements, ne pardonna pas à son disciple la réputation qu'il acquérait aux dépens de la sienne. C'est du moins ce que dit Abailard dans l'histoire qu'il a faite de sa propre vie.

Abailard, de son côté, enflé des premiers succès qu'il avait eus, se crut en état, malgré sa jeunesse, d'ouvrir à Melun une école, qu'il transféra ensuite à Corbeil, pour se rapprocher de Paris. Un grand nombre de disciples allèrent y prendre ses leçons et désertèrent l'école de Guillaume : ce qui fut un nouveau sujet de jalousie pour cet ancien maître. Mais le succès animant Abailard, il s'appliqua à l'étude avec si peu de modération, qu'il en tomba dangereusement malade. Il fut obligé, pour se rétablir, d'aller respirer son air natal. Il demeura quelques années en Bretagne, et son absence servit à le faire désirer plus ardemment. Pendant ce temps-là, Guillaume de Champeaux se fit chanoine régulier à Saint-Victor; cependant, après quelque interruption, il continua de tenir son école à l'ordinaire.

Abailard, étant de retour à Paris, voulut se réconcilier avec Guillaume et prendre de lui des leçons de rhétorique. Mais le nouveau rhétoricien en revenait toujours à la dialectique, et il ne pouvait s'empêcher de combattre les opinions de son maître, particulièrement sur les universaux. Car Guillaume enseignait qu'il y avait une nature universelle, *à parte rei*, comme parle l'école; et Abailard combattit si bien ce sentiment, qu'il obligea son maître d'y renoncer : ce qui, au dire d'Abailard, décrédita tellement Guillaume, que, se voyant abandonné de la plupart de ses disciples, il quitta sa chaire qui était celle de l'église de Paris, et la fit donner à un autre professeur qui la céda à Abailard; mais Guillaume ne souffrit pas que son rival occupât une place si honorable : ainsi Abailard fut obligé de retourner à Melun. Il revint peu de temps après à Paris, et ouvrit une école hors de la ville sur la montagne de Sainte-Geneviève.

uillaume, de son côté, en ouvrit une dans son monastère de Saint-ictor; et les disputes recommencèrent entre les deux professeurs. bailard fut obligé de faire un second voyage en Bretagne, parce ue son père s'était fait moine, et que sa mère était sur le point de e faire religieuse. Quand il eut terminé ses affaires de famille, il lla étudier la théologie sous Anselme, doyen de Laon, qui était un ncien professeur fort estimé; mais Abailard ne trouva pas que son érite répondît à sa réputation, et il ouvrit, pour le combattre, une cole à Laon, où il entreprit d'interpréter Ézéchiel. Anselme lui fit éfendre d'expliquer l'Écriture. Ainsi il revint à Paris, où on lui ffrait la chaire que Guillaume de Champeaux avait remplie; car ce avant professeur avait été élevé sur le siége de Châlons-sur-Marne. bailard y continua son exposition d'Ézéchiel avec un concours et n applaudissement extraordinaires; mais le succès l'enivra, et une assion honteuse, à laquelle il eut la faiblesse de se livrer, devint la unition de son orgueil et la source de ses humiliations et de ses alheurs.

Dans le temps qu'Abailard jouissait de la plus florissante réputa-on, il conçut un amour criminel pour une jeune personne nommée éloïse, nièce d'un chanoine de Paris appelé Fulbert, chez qui elle emeurait. C'était une fille de beaucoup d'esprit, et qui avait un oût rare pour les langues et pour les sciences, à quoi son oncle l'a-ait appliquée de bonne heure. Abailard lia d'abord avec elle un ommerce de lettres, et il croyait n'aimer en elle que son érudition t ses talents; mais il aimait déjà Héloïse même, qui ne se défiait de ien, et qui ne voyait, dans les empressements d'Abailard, que des arques de zèle pour son avancement dans ses études. Cependant le rofesseur, occupé de sa passion, pour en voir plus souvent l'objet, pria ulbert de le recevoir en pension chez lui, sous prétexte qu'il serait lus proche de son école. Le bon chanoine, qui voulait que sa nièce e perfectionnât dans les sciences, reçut avec plaisir Abailard, en lui ecommandant de servir de maître à Héloïse. C'était une innocente rebis qu'il donnait à garder au loup. Abailard, chargé de lui cultiver esprit, lui corrompit le cœur, et en fit la victime de sa passion. Le cha-oine fut le dernier à s'apercevoir du déshonneur de sa famille. Dès u'on lui eut fait ouvrir les yeux, il chassa son hôte; mais celui-ci, lus passionné que jamais, enleva Héloïse et la conduisit en Bretagne hez sa sœur, où elle accoucha d'un fils qu'il nomma Astrolabe. Ils evinrent ensuite à Paris; et, pour apaiser Fulbert, Abailard lui pro-it d'épouser celle qu'il avait séduite. Héloïse, pour l'honneur d'A-ailard, qui était clerc et chanoine de Sens, ne voulait pas consentir ce mariage. Ils prirent le parti de le contracter secrètement, en

présence seulement de Fulbert et de quelques personnes de la famille.

Les nouveaux époux faisaient mystère de leur mariage. Fulbert, au contraire, le publiait partout ; ce qui exposait Abailard aux railleries de ses disciples, et faisait un très-grand tort à sa réputation. Pour faire cesser ces bruits, Abailard se détermina à envoyer sa femme dans le monastère des religieuses d'Argenteuil, où il lui fit prendre l'habit, sans vouloir cependant qu'elle reçût le voile, afin d'être en état de la rappeler quand il le jugerait à propos.

Le chanoine Fulbert fut si outré de cette nouvelle démarche, dont il ne pénétrait pas les motifs, qu'il fit prendre et mutiler honteusement Abailard, pendant la nuit et dans le moment qu'il dormait. Cet attentat, commis sur un homme aussi célèbre, fit un grand éclat. Abailard reconnut les justes jugements de Dieu, qui le punissait par où il avait péché. Ne pouvant plus supporter la honte qui lui en revenait, il se fit moine dans l'abbaye de Saint-Denis. Héloïse prit le voile à Argenteuil. Ce fut l'évêque de Paris qui le bénit et le mit sur l'autel. Héloïse, sortant du chœur pour aller le prendre et le mettre elle-même sur sa tête, fut arrêtée par plusieurs personnes de qualité, qui essayèrent de la détourner de ce dessein ; mais elle ne se laissa point ébranler ; et, malgré les larmes qui coulaient de ses yeux et les soupirs qu'exhalait son cœur, elle accomplit son sacrifice, en récitant les vers de la Pharsale où Lucain représente Cornélie déplorant la mort du grand Pompée, son époux, s'accusant de l'avoir rendu malheureux, et déclarant qu'elle va s'en punir.

Abailard ne tarda pas à se brouiller avec l'abbé et les moines de Saint-Denis, parce que, si nous l'en croyons, il ne pouvait s'empêcher de leur reprocher la vie licencieuse qu'ils menaient. D'un autre côté, ses anciens écoliers le pressaient de reprendre le cours de ses leçons, et de faire pour Dieu ce qu'il avait fait auparavant pour la gloire et pour l'intérêt. Il obtint donc la permission d'Adam, son abbé, de se rendre à Provins dans un prieuré, pour y ouvrir une école. Il s'y fit un si grand concours d'écoliers, que la ville de Provins n'avait ni assez de bâtiments pour les loger, ni assez de provisions pour les nourrir. Abailard crut qu'il était plus convenable à sa nouvelle profession d'enseigner la théologie. Il donnait cependant quelques leçons de la dialectique, se servant, comme il s'exprime, de la philosophie comme d'un hameçon pour attirer ses auditeurs à l'étude de la religion. Telle était, dit-il, la méthode du grand Origène.

Cependant un homme s'élevait en France, qui surpassait Abailard de beaucoup, et pour la beauté du génie, et pour la sagesse de la conduite, et pour la sainteté de la vie ; un homme qui devait faire la gloire de son ordre, la gloire de la France, la gloire de l'Église entière.

Le nouvel institut de Cîteaux, que nous avons vu fonder par saint obert de Molême, en 1092, quoiqu'il fût renommé par l'austérité e sa réforme, demeura plusieurs années sans faire de progrès senbles. C'était un arbre qui jetait de profondes racines avant que de élever et d'étendre ses branches. Mais quand cet ordre eut demeuré uelque temps obscur, content de servir Dieu par l'humilité et la auvreté, Dieu sembla prendre plaisir à l'exalter et à le glorifier par ut ce que la vertu peut avoir de plus éclatant aux yeux des hommes. epuis l'établissement du monastère de Cîteaux par saint Robert, n avait toujours été édifié de la piété, de la solitude de ses saints ligieux; mais on était encore effrayé de leur austérité et de la rioureuse pauvreté qu'ils observaient, lorsque, l'an 1113, année bien orieuse à la religion et en particulier à l'ordre monastique, un jeune igneur nommé Bernard alla s'y consacrer à toutes les rigueurs de pénitence, avec trente compagnons qu'il avait gagnés à Dieu, et 'il conduisit à Cîteaux comme de précieuses dépouilles qu'il enleit au monde en le quittant.

Bernard naquit en 1091, à Fontaines en Bourgogne, à une demiue de Dijon, d'une famille distinguée par sa noblesse. Il était fils Tescelin, seigneur de ce lieu, et d'une dame nommée Aleth ou ix, de la maison de Montbar. Le père et la mère avaient l'un et utre une grande piété. Aussi Dieu versa-t-il les plus grandes bénéctions sur leur mariage. Ils eurent sept enfants, six garçons et une le. La mère les offrit tous à Dieu de ses propres mains, aussitôt près leur naissance, et voulut les nourrir tous elle-même, afin qu'ils çassent d'elle, avec son lait, son amour pour la vertu. Étant eninte de Bernard, le troisième de ses enfants, elle eut un songe où lui parut qu'elle portait dans son sein un petit chien qui commenit à aboyer. Ce songe l'effraya; mais un saint homme la rassura, lui prédisant que l'enfant qu'elle mettrait au monde serait un chien dèle de la maison du Seigneur, qui ne cesserait d'aboyer contre les ups, et qu'il aurait un talent rare pour annoncer la parole de Dieu. pieuse dame, consolée par cette prédiction, non-seulement offrit t enfant à Dieu comme les autres, mais le consacra spécialement à n service, le fit élever avec un grand soin, et le donna à des ecclé-astiques de Châtillon-sur-Seine. Comme Bernard avait l'esprit exllent, il avança bientôt au delà de son âge et passa de loin ses comagnons. Il aimait dès lors la retraite, méditait beaucoup, parlait peu, ait simple, doux et singulièrement modeste. Il demandait à Dieu conserver sa jeunesse dans la pureté, et étudiait les lettres huaines pour mieux entendre les Écritures divines. Quelque jeune 'il fût, il donnait aux pauvres tout l'argent qu'il pouvait avoir. Dieu

se communiqua à lui dès son enfance, comme autrefois à Sam par des faveurs singulières. Une nuit de Noël qu'il attendait à l'ég que l'on commençât l'office, il pencha un peu la tête et s'endor Il eut alors une vision dans laquelle l'enfant Jésus lui apparut. beauté toute divine le charma tellement, que, depuis ce jour-là, se sentit enflammé de la plus tendre dévotion pour le mystère Verbe incarné; et toutes les fois qu'il avait occasion d'en parler, tait avec tant de douceur et d'onction, qu'il semblait se surpasser l même. Il était encore enfant, quand un violent mal de tête l'oblig à garder le lit : on lui fit venir une femme qui prétendit le guérir p des charmes. Mais, sitôt qu'il s'en aperçut, il la repoussa avec de gra cris qui marquaient son indignation, et aussitôt il se leva parfai ment guéri.

A l'âge de dix-neuf ans, il perdit sa vertueuse mère. Alix était re gardée dans le monde comme une sainte, à cause de ses abondan aumônes, de son zèle à visiter les hôpitaux et à servir les malad de la rigueur et de la continuité de ses jeûnes, et de son ardeur po la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres. Elle avait une gra dévotion pour saint Ambroise, et elle avait coutume d'inviter le cler de Dijon à venir célébrer sa fête avec elle au château de Fontain La veille de cette fête de l'année 1110, elle fut prise de la fièvre. L lendemain, elle reçut l'extrême-onction et le viatique; on lui réc ensuite les prières des agonisants, auxquelles elle répondit avec a tant de ferveur que de présence d'esprit; puis, ayant fait le signe d la croix, elle expira tranquillement.

Bernard, alors de retour au château de Fontaines, était maître d ses actions. Son père, occupé de ses affaires et obligé d'être à l'a mée, ne pouvait veiller sur sa conduite. Il parut dans le monde av tout ce qui peut flatter un jeune homme de qualité et le faire aime Un esprit vif et cultivé, une prudence peu commune, une modest naturelle, des manières affables, un caractère doux et complaisan une conversation agréable lui gagnaient les cœurs de tous ceux q avaient à vivre avec lui. Mais tous ces avantages pouvaient deve des piéges. Il avait d'abord beaucoup à craindre de la part de ce qui se disaient ses amis, et qui, sous ce prétexte, cherchaient à l'a socier à leurs parties de plaisir, où souvent Dieu était grièvement of fensé. A la lumière de la grâce, il découvrit leurs desseins, et résol de s'éloigner pour toujours de la corruption d'un monde perfide.

La beauté, même avec la vertu, est encore un écueil; celle de Ber nard mit sa chasteté à des épreuves bien délicates. Il logea un jou chez une dame qui conçut pour lui une passion criminelle : elle port l'impudence jusqu'à venir la nuit à son lit. Le pieux jeune homme,

l'ayant aperçue, ne lui répondit qu'en criant de toutes ses forces : Au voleur ! au voleur ! de sorte que ses cris réveillèrent toute la maison. La dame se retira couverte de confusion ; mais elle ne se rebuta point, et sa passion, plus forte que la honte, la fit revenir jusqu'à trois fois pour solliciter Bernard. Il ne lui répondit qu'en criant toujours au voleur ! parce que cette femme voulait lui enlever le précieux trésor de la virginité. Bernard le conservait avec tant de soin, qu'ayant arrêté un jour les yeux trop attentivement sur une femme, il alla aussitôt, pour s'en punir, se plonger dans un étang voisin, dont l'eau était comme glacée, et y demeura jusqu'à ce qu'il eût éteint la dernière étincelle du feu impur dont il avait ressenti quelque impression. Depuis ce temps-là, il fit un pacte avec ses yeux de ne jamais regarder en face une personne du sexe.

Il n'est pas sûr d'habiter longtemps avec un serpent : Bernard le comprit et songea à fuir. Il voyait le monde et le prince de ce monde lui offrir de grandes choses et des espérances plus grandes encore, mais toutes trompeuses. Il entendait la vérité même, lui disant au fond du cœur : Venez à moi, vous tous qui travaillez et êtes accablés, et je vous soulagerai ; prenez mon joug sur vous, et vous trouverez le repos de vos âmes. Résolu à quitter le monde, Bernard se mit à chercher où il trouverait plus sûrement le repos de son âme sous le joug du Christ. Le nouvel institut de Cîteaux s'offrit à sa recherche ; la vie et la pauvreté y étaient si austères, qu'à peine quelqu'un avait-il le courage d'y entrer. Ce fut précisément ce qui décida Bernard ; il espérait y être tout à fait caché dans le secret de Dieu, loin des hommes, surtout n'y avoir point à craindre la vanité, ni du côté de sa noblesse, ni du côté de son génie, ni même du côté de la sainteté. Quand ses frères, qui l'aimaient beaucoup, comprirent par ses discours qu'il pensait à quitter le monde, ils mirent tout en œuvre pour le détourner de son dessein et l'attacher plus étroitement au siècle par l'étude des lettres et l'amour des sciences humaines. Bernard avoua, depuis, que leurs discours l'avaient presque ébranlé ; mais le souvenir de sa sainte mère lui revenait sans cesse à l'esprit ; il lui semblait souvent la voir qui lui faisait des reproches et lui rappelait qu'elle ne l'avait pas élevé avec une si tendre sollicitude pour de pareilles bagatelles. Enfin, un jour qu'il allait voir ses frères qui étaient avec le duc de Bourgogne au siége de Grancei, ses perplexités ayant augmenté sur la route, il entra dans une église, y pria Dieu, avec beaucoup de larmes, de lui faire connaître sa volonté et de lui donner le courage de la suivre. Sa prière finie, il se trouva tellement confirmé dans sa vocation, que toutes ses inquiétudes cessèrent ; et il ne songea plus qu'à embraser les autres du feu qui le brûlait lui-même, feu

semblable à un incendie qui, de proche en proche, embrase les forêts et les montagnes.

Bernard commença par ses frères, qu'il entreprit de gagner tous à Dieu, excepté le dernier, qui était encore trop jeune, et qu'il jugea à propos de laisser dans le monde pour consoler son père dans sa vieillesse. Gualderic, son oncle, seigneur de Touillon, qui était un brave guerrier, fut le premier qui se rendit à ses exhortations. Barthélemi, frère cadet de Bernard, et qui n'était pas encore en âge de porter les armes, se laissa gagner le même jour. André, qui était aussi frère cadet de Bernard et qui faisait alors sa première campagne, avait beaucoup de peine à se rendre, lorsqu'il s'écria tout à coup : Je vois ma mère! Car elle lui apparut visiblement, souriant avec tendresse et applaudissant à la résolution de ses fils. André ne balança plus à renoncer à la milice du siècle pour se faire soldat du Christ. Il ne fut pas seul à voir sa mère dans la joie : Bernard confessa qu'il la vit de même.

Gui, l'aîné des frères, était déjà marié : c'était un homme considérable et plus engagé dans le monde que les autres. Il hésita un peu d'abord; mais ensuite, y ayant fait réflexion, il promit d'embrasser la vie monastique, si sa femme y consentait : ce qu'il semblait à peu près impossible d'espérer d'une jeune dame qui avait de petites filles qu'elle nourrissait. Bernard, comptant fermement sur la miséricorde de Dieu, promit qu'elle consentirait ou qu'elle mourrait bientôt. Comme elle continuait de résister, son mari résolut, sans la quitter, de mener une vie pauvre à la campagne et de vivre du travail de ses mains. Elle tomba grièvement malade, fit venir Bernard, le pria de lui pardonner, et fut la première à demander la séparation; puis elle se fit religieuse à Lairé, près de Dijon.

Le second des frères était Gérard, homme de mérite, aimé de tout le monde pour sa valeur, sa prudence et sa bonté. Il résistait fortement, et traitait de légèreté la facilité de ses frères à prendre un tel engagement. Mais Bernard, transporté du zèle qui l'animait : Je sais, dit-il, je sais qu'il n'y aura que l'affliction qui vous rendra sage; et, portant le doigt à son côté, il ajouta : Le jour viendra, et bientôt, qu'une lance, perçant ce côté, fera passer à votre cœur le conseil salutaire que vous méprisez; vous craindrez, mais vous n'en mourrez pas. Peu de jours après, Gérard, enveloppé par ses ennemis, fut pris et blessé d'une lance au même endroit. Se croyant près de mourir, il criait : Je suis moine, je suis moine de Cîteaux! Il fut jeté dans une prison souterraine et mis aux fers. Ayant guéri, contre toute espérance, il ne rétracta point son vœu; la captivité seule l'empêchait de l'accomplir. Bernard vint pour obtenir sa délivrance, mais n'y réus-

sit point; on ne lui permit pas même de le voir. Bernard lui cria par la porte de la prison : Mon frère Gérard, sachez que nous entrerons bientôt dans le monastère. Pour vous, si vous ne pouvez pas nous suivre, soyez ici moine, et que votre prison soit votre monastère.

Quelques jours après, comme Gérard s'en inquiétait de plus en plus, il entendit pendant le sommeil ces paroles : Aujourd'hui tu seras délivré! C'était pendant le saint temps de carême. Vers le soir, comme il pensait aux paroles qu'il avait entendues, il toucha les fers dont il était garrotté. Les fers se rompirent en partie, de manière qu'il pouvait marcher quelque peu. Mais que faire? La porte était fermée à clef, et il y avait devant la porte une multitude de pauvres. Il se leva toutefois; et, moins dans l'espoir de s'évader que pour la curiosité du fait, il s'approcha de la porte de son cachot. Dès qu'il eut touché le verrou, la serrure se brisa tout entière dans sa main, et la porte resta ouverte. Il en sortit pas à pas, comme un homme qui avait encore les entraves aux pieds, et se dirigea vers l'église, où l'on chantait l'office du soir. Les pauvres qui stationnaient devant la maison s'enfuirent de frayeur, mais sans pousser un cri. Gérard approchait de l'église, lorsque le frère de celui-là même qui le retenait prisonnier en sortait, qui lui dit : Vous venez bien tard; cependant hâtez-vous, et vous entendrez encore quelque chose; et il lui donna le bras pour lui aider à monter les degrés. Ce ne fut qu'en entrant à l'église que cet homme comprit ce qui se passait. Il voulut retenir Gérard, mais il ne le put; l'église étant un asile inviolable, le prisonnier y était libre. Voilà comme Gérard, converti et délivré, put accomplir son vœu avec les autres.

Bernard, ayant gagné à Dieu tous ses frères et son oncle, entreprit une semblable mission auprès des jeunes seigneurs, ses amis et ses parents. La conquête de Hugues de Mâcon lui coûta beaucoup. C'était un jeune homme d'une grande noblesse, qui avait de grands talents, et dont le monde avait conçu de grandes espérances. Il était ami particulier de Bernard, et, quand il apprit sa conversion, il ne put s'empêcher de le pleurer comme un ami qu'il perdait et qui mourait au monde; tandis que Bernard, de son côté, pleurait Hugues comme un ami qui voulait se perdre avec le monde dont il paraissait enchanté. Bernard l'étant allé voir, ils ne purent se parler, en s'abordant, que par les larmes qu'ils versèrent, et qui avaient des motifs bien différents; mais enfin, Bernard ayant parlé, il triompha. Hugues, cédant aux mouvements de la grâce et aux sentiments de l'amitié, s'engagea à suivre son ami dans la retraite; et Bernard s'en retourna comblé de la plus sensible consolation. Mais Hugues perdit bientôt sa vocation, et il ne résista pas à quelques railleries qu'il eut à essuyer

sur le pieux dessein qu'il avait formé. Bernard, qui en fut averti, retourna pour lui reprocher son inconstance. Il le trouva obsédé d'une foule de faux amis qui, craignant que Bernard ne le regagnât, les observaient pour ne pas les laisser seuls. Dieu y pourvut. Comme ils étaient tous ensemble assis à la campagne, il survint tout à coup une grosse pluie. Aussitôt tous ces jeunes seigneurs se dispersèrent pour se mettre à couvert. Hugues voulait aussi s'en aller; mais Bernard, le retenant, lui dit : Vous essuierez ici l'orage avec moi; et il lui parla ensuite avec tant de force, qu'il fit renaître dans son cœur les sentiments que le respect humain y avait étouffés. Hugues suivit avec tant de courage sa vocation, qu'il fut choisi pour être le premier abbé de Pontigni, d'où il fut ensuite tiré pour être élevé sur le siége d'Auxerre.

Bernard parlait en public et en particulier pour gagner les âmes; l'Esprit-Saint donnait à ses discours une telle efficace, qu'on ne pouvait lui résister. La chose alla si loin, que les mères cachaient leurs enfants, les femmes retenaient leurs maris, les amis détournaient leurs amis, de peur qu'il ne les portât à se faire moines. Comme dans la primitive Église, ceux qu'il avait rassemblés n'étaient qu'un cœur et qu'une âme; ils demeuraient ensemble dans une maison qu'ils avaient à Châtillon; et à peine quelqu'un osait-il y entrer s'il n'était de leur compagnie. Si quelque autre venait, il glorifiait Dieu de ce qu'il voyait et se joignait à eux, ou il se retirait en déplorant sa misère et les estimant heureux. Ils demeurèrent environ six mois en habit séculier, depuis leur première résolution, attendant qu'ils fussent en plus grand nombre et que quelques-uns d'entre eux eussent terminé leurs affaires. Enfin, par un miracle singulier de la grâce, Bernard, à l'âge de vingt-deux ans, vint à bout de s'associer, pour entrer ensemble à Cîteaux, plus de trente compagnons d'entre ses parents et ses amis, dont la plupart étaient de la principale noblesse.

Enfin, le jour d'accomplir leur vœu étant arrivé, Bernard et ses quatre frères allèrent demander la bénédiction de leur vieux père. En sortant de la maison, l'aîné d'entre eux trouva le plus jeune de tous, Nivard, qui était encore enfant et qui jouait dans la place publique avec des enfants de son âge, et il lui dit : Mon frère Nivard, nous vous laissons tous nos biens; la succession paternelle vous regarde uniquement. C'est-à-dire, répondit Nivard, que vous me laissez la terre et que vous prenez le ciel pour vous; le partage n'est pas égal. Nivard demeura alors avec son père; mais dès qu'il fut en âge, rien ne put l'arrêter, et il suivit l'exemple de ses frères. Tescelin, leur père, et Hombeline, leur sœur, embrassèrent pareillement, dans la suite, la vie religieuse.

Étienne était alors abbé de Cîteaux, et il voyait avec peine que, malgré ses soins, le nombre de ses religieux n'augmentait pas, lorsque Bernard, suivi de plus de trente compagnons, vint lui demander d'y être reçu, l'an 1113, la quinzième année depuis la fondation de Cîteaux. Le saint abbé reçut avec une joie sensible une si nombreuse et si florissante recrue [1].

Saint Étienne, surnommé Harding ou Hardinge, troisième abbé de Cîteaux, naquit en Angleterre, de parents nobles et riches. Il fut élevé dans le monastère de Sherbourne, au comté de Dorset. Les maîtres auxquels il fut confié le formèrent tout à la fois aux sciences et à une piété solide. Il sut de bonne heure réprimer ses passions, et il vint à bout d'établir dans son âme un calme inaltérable. C'était de ce calme que provenait l'aimable sérénité qu'on remarquait toujours sur son visage. Le désir d'avancer de plus en plus dans la perfection lui fit prendre le parti de quitter le monastère; il en sortit donc avec un de ses amis qui avait les mêmes sentiments et les mêmes inclinations. Ils passèrent l'un et l'autre en Écosse, où se trouvaient alors plusieurs rares modèles de piété; de là, ils se rendirent à Paris, puis à Rome. Leur recueillement ne souffrit point de ces voyages; et, pour s'entretenir dans l'esprit d'oraison, ils récitaient chaque jour tout le psautier. Étienne, à son retour de Rome, entendit parler à Lyon des vertus et des austérités que l'on pratiquait au monastère de Molême, qui venait d'être fondé par saint Robert; il résolut aussitôt d'aller s'y consacrer à Dieu. Il suivit Robert à Cîteaux, lorsqu'il fonda ce nouveau monastère par les libéralités d'Eudes, duc de Bourgogne. Le duc venait souvent s'y édifier; il se fit même bâtir un palais dans le voisinage, et voulut être enterré dans l'église des solitaires; plusieurs de ses successeurs y choisirent aussi leur sépulture. Henri, son second fils, porta la ferveur encore plus loin; il se mit au nombre des disciples du bienheureux Albéric, deuxième abbé de Cîteaux, prit l'habit monastique, et mourut à Cîteaux de la mort des justes.

Après la mort du bienheureux Albéric, saint Étienne fut choisi pour lui succéder dans la charge d'abbé. Son premier soin fut d'entretenir dans ses religieux l'esprit de retraite et de pauvreté. Il employa de sages précautions pour empêcher les visites trop fréquentes des étrangers. Il n'y avait que le duc de Bourgogne qui eût permission d'entrer dans le monastère; encore le pria-t-on de ne point tenir sa cour à Cîteaux, comme il avait coutume de faire aux grandes solennités. On supprima dans l'église les croix d'or et d'argent, et on leur en substitua d'autres qui étaient de bois peint. On bannit l'usage

[1] *Acta SS.*, 20 *aug.*

des chandeliers, et il fut arrêté qu'il n'y en aurait plus qu'un, lequel serait de fer. Il fut encore décidé qu'on ne se servirait point de calices d'or, mais seulement d'argent doré. Les chasubles, les étoles, les manipules et autres ornements devaient être d'étoffes communes; il ne devait y entrer ni soie, ni or, ni argent. Mais en même temps que l'église de Cîteaux n'offrait rien que de pauvre, elle était tenue avec une propreté et une décence dignes de la maison de Dieu; sa simplicité même lui donnait quelque chose de majestueux qui annonçait la grandeur du Maître qu'on y adorait.

Les moines de Cîteaux donnaient plusieurs heures du jour au travail des mains; ils avaient aussi des moments marqués pour lire et pour copier des livres. Ce fut dans ces moments que saint Étienne, avec l'aide de ses religieux, fit une copie de la Bible latine à l'usage de son monastère. Il se servit, pour la rendre exacte, d'un très-grand nombre de manuscrits. Il consulta aussi des Juifs habiles, qui lui expliquèrent le texte hébreu, et, par là, le mirent en état de corriger les endroits où le sens de l'original n'était pas bien rendu. Cette diversité dans les exemplaires de la Bible venait des fautes qui s'y étaient glissées par l'ignorance ou la négligence des copistes. L'exemplaire manuscrit de la Bible, copié sous saint Étienne en 1109, s'est gardé à Cîteaux jusque dans ces derniers temps.

Quelque grande qu'eût paru jusqu'alors la vertu de saint Étienne, elle brilla cependant d'un nouvel éclat dans les épreuves par lesquelles Dieu la fit passer. Le duc de Bourgogne, offensé de ce qu'on ne voulait plus lui permettre de tenir sa cour à Cîteaux, en marqua son ressentiment; il priva le monastère de sa protection, et cessa de fournir aux besoins de ceux qui l'habitaient. Les religieux se sentirent bientôt de la soustraction des aumônes du prince; et, leur travail n'étant point suffisant pour les faire entièrement subsister, ils ne tardèrent point à se voir réduits à une nécessité extrême. Étienne, qui manquait de tout, ainsi que sa communauté, sortit du monastère et alla mendier de porte en porte. Il donna une preuve de son désintéressement et de sa confiance en Dieu, en refusant les aumônes d'un prêtre simoniaque. Il est vrai que la règle de Cîteaux, attentive à écarter tout ce qui pourrait préjudicier à l'esprit de retraite et de recueillement, défend de mendier à ceux qui la professent; mais il est des cas extraordinaires, tel que celui d'une nécessité extrême, qui doivent dispenser de la loi générale. Au reste, le saint abbé et ses religieux se réjouissaient de leur pauvreté, et les incommodités qui en sont la suite furent pour eux une occasion de pratiquer les plus héroïques vertus. Dieu les consola plusieurs fois par des marques sensibles de sa protection.

A l'épreuve dont nous venons de parler, en succéda une autre qui n'était pas moins délicate. La maladie emporta, dans les années 1111 et 1112, la plus grande partie des religieux de Cîteaux. Le saint abbé ressentit vivement ce coup. Ce qui l'affligeait surtout était la crainte de ne pouvoir laisser de successeurs de sa pénitence et de sa pauvreté. En effet, on attribuait la mort de tant de religieux à l'austérité de la règle, qu'on accusait d'être excessive, et l'on en concluait que Dieu n'approuvait pas le nouvel institut. Cette raison, qui avait quelque chose de spécieux, ébranlait l'esprit de plusieurs, et faisait que personne ne se présentait au monastère pour y être reçu. Cependant le saint abbé adressait au ciel de ferventes prières, et lui recommandait avec larmes son petit troupeau. Les grâces qu'il avait obtenues jusqu'alors lui donnaient une sorte de droit à la protection du Seigneur. Sa foi fut à la fin récompensée lorsque Dieu lui envoya saint Bernard avec ses trente compagnons [1].

Comme parmi ceux-ci il y en avait plusieurs qui avaient été mariés et que leurs femmes avaient également fait vœu d'embrasser la vie religieuse, saint Étienne fit bâtir pour elles le monastère de Juilli, au diocèse de Langres, et le mit sous la conduite de l'abbé de Molême. Quant à la maison de Cîteaux, elle était encore très-peu connue. Aussi Bernard y entra-t-il à dessein de se cacher et de se faire oublier des hommes, comme un vase perdu ; mais Dieu avait d'autres pensées, et voulait en faire un vase d'élection non-seulement pour fortifier et dilater l'ordre monastique, mais pour porter son nom devant les rois et les peuples, et jusqu'aux extrémités de la terre. Lui, qui ne songeait à rien de pareil, s'excitait sans cesse à la ferveur, et se disait souvent à lui-même : Bernard, Bernard, qu'es-tu venu faire ici ? Quand il eut commencé à goûter la douceur de l'amour divin, il craignait tellement d'être détourné de ce sentiment intérieur par les sens, qu'il leur permettait à peine ce qui était nécessaire pour converser avec les hommes. Il s'en fit une habitude qui tourna comme en nature ; en sorte que, tout absorbé en Dieu, il voyait sans voir, entendait sans entendre, et goûtait sans savourer. Il avait passé un an dans la chambre des novices, et en sortit sans savoir si le plafond en était lambrissé ou non. Il fut longtemps sans s'apercevoir qu'il y avait trois fenêtres au chevet de l'église, où il entrait plusieurs fois le jour ; il croyait qu'il n'y en eût qu'une. Il avait tellement fait mourir en lui toute curiosité, qu'il ne remarquait point ces sortes de choses, ou les oubliait aussitôt.

Son beau naturel, aidé de la grâce, lui faisait trouver un goût mer-

[1] *Acta SS.*, 17 *april.*

veilleux dans la contemplation des choses spirituelles. Et comme ses passions n'étaient ni violentes ni fortifiées par de mauvaises habitudes, la chair n'était point rebelle à l'esprit; au contraire, l'esprit prenait tellement le dessus, que la chair succombait sous le poids des austérités. Si jeune qu'il fût, il veillait dès lors au delà des forces de la nature, comptant pour perdu le temps du sommeil, et croyant dormir assez, pourvu qu'il ne veillât pas toute la nuit. Il ne mangeait que par la crainte de tomber en défaillance : la seule pensée de la nourriture le rassasiait, et il s'en approchait comme d'un supplice. Aussi, dès son noviciat, la délicatesse de sa complexion, ne pouvant supporter l'austérité de sa pénitence, lui causa un vomissement qui lui dura toute la vie; mais il eut toujours autant de vigueur d'esprit et de ferveur que de faiblesse de corps; il ne voulut jamais aucune indulgence ni aucune dispense, soit du travail, soit des autres observances, disant qu'il était novice et imparfait, et qu'il avait besoin de toute la rigueur de la discipline.

Sa ferveur était admirable dans tous ses exercices, mais surtout dans l'accomplissement des choses les plus communes. Lorsque les autres travaillaient des mains à un ouvrage que lui ne savait pas faire, il le compensait en bêchant la terre, en coupant du bois, en portant des fardeaux sur ses épaules. Pendant la moisson, le supérieur lui ayant ordonné de s'asseoir et de se reposer, comme étant trop faible et trop peu habile, il en fut extrêmement affligé et pria Dieu avec larmes de lui accorder la grâce de moissonner avec ses frères. Il l'obtint aussitôt, et il se félicitait depuis, avec un saint enjouement, d'être plus habile moissonneur que les autres. Le travail extérieur n'interrompait point sa prière intérieure, son union et ses entretiens avec Dieu. Tout en travaillant, il priait, il méditait l'Écriture sainte : il disait depuis, que c'était principalement dans les champs et dans les forêts qu'il en avait appris les sens spirituels, et que ses maîtres avaient été les hêtres et les chênes. Dans les intervalles du travail, il était continuellement occupé à prier, à lire ou à méditer. Il étudiait l'Écriture sainte, en la lisant avec simplicité, de suite, et en la relisant plusieurs fois ; il disait qu'il ne trouvait rien qui la lui fît mieux comprendre que ses propres paroles, et que toutes les vérités qu'elle enseigne ont plus de force dans la source que dans les discours des interprètes. Il ne laissait pas de lire avec humilité et soumission les explications des docteurs catholiques, et de suivre fidèlement leurs traces.

Bernard tomba cependant dans deux fautes, mais qui servirent à augmenter sa ferveur et sa vigilance. Il avait coutume de réciter tous les jours les sept psaumes pour l'âme de sa mère ; il lui arriva une

fois de les omettre. Saint Étienne, auquel Dieu avait révélé cette omission, lui dit le lendemain matin : Frère Bernard, à qui donnâtes-vous hier commission de réciter pour vous les sept psaumes ? Le novice, surpris que l'on connût ce qu'il n'avait découvert à personne, fut pénétré de confusion ; il se jeta aux pieds de son abbé, avoua sa faute et demanda pardon. Il fut toujours depuis très-exact à ses exercices particuliers. Voici l'autre faute qu'il commit. Des séculiers de ses parents étant venus le voir, il obtint de son abbé la permission de s'entretenir avec eux, et prit quelque plaisir à entendre les questions et les réponses qu'ils lui faisaient. Il s'aperçut de sa faute, par la sécheresse où son cœur se trouva ensuite. Pour s'en punir, il pria longtemps, prosterné en corps et en esprit devant l'autel ; et il n'y eut que le retour des consolations spirituelles qui fit cesser ses larmes et ses gémissements. Il s'observa si bien dans la suite, que, quand il était obligé de s'entretenir avec les étrangers, il ne perdait jamais le recueillement intérieur [1].

A peine Bernard et ses compagnons étaient arrivés à Cîteaux, que l'abbé Étienne, voyant son monastère trop petit pour contenir le nombre des postulants qui y venaient tous les jours, résolut d'établir un nouveau monastère. Gautier, évêque de Châlon-sur-Saône, parcourut avec lui tout son diocèse, pour trouver un lieu propre. Deux comtes du pays, Gauderic et Guillaume, leur offrirent un endroit fort solitaire sur la Grone. L'abbé Étienne l'accepta, et il y envoya douze de ses religieux sous la conduite de Bertrand. Les édifices furent achevés en peu de temps, ce qui montre qu'ils n'étaient pas magnifiques ; et l'église fut dédiée par l'évêque de Châlon, en présence des deux fondateurs, l'an 1113, le dimanche 18 de mai. Ce nouveau monastère, appelé la Ferté, fut la première fille de Cîteaux ; car c'est ainsi qu'on a nommé les colonies qui en sont sorties.

L'année suivante, Hildebert, chanoine d'Auxerre, forma aussi la résolution de fonder un monastère de cet institut dans une terre qui lui appartenait, nommée Pontigni. Il alla, pour ce sujet, à Cîteaux ; et l'abbé Étienne, ayant agréé la fondation, envoya à Pontigni une nouvelle colonie de douze moines, auxquels il donna pour abbé Hugues de Mâcon, qui était un des compagnons de saint Bernard, et qui n'avait pas encore une année de profession. Il fut établi abbé par Humbald, évêque d'Auxerre, auquel il promit obéissance, selon la règle de Saint-Benoît. Pontigni fut la seconde fille de Cîteaux : Clairvaux fut la troisième.

Saint Bernard était depuis deux ans caché dans la solitude de

[1] *Exord. Cisterc.*

Cîteaux, comme une lumière sous le boisseau. Dieu ne tarda pas à le mettre sur le chandelier, pour éclairer toute l'Église. Il inspira donc à l'abbé Étienne le dessein d'établir encore un nouveau monastère de son ordre. Dès que Hugues, comte de Champagne, le sut, il offrit à Étienne un lieu solitaire dans le diocèse de Langres, appelé la vallée d'Absynthe, qui avait longtemps servi de retraite à des brigands. Après qu'on y eut bâti à la hâte quelques cabanes pour cellules, l'abbé y envoya douze moines, auxquels il donna Bernard pour abbé. Ils y arrivèrent en procession, y menèrent une vie angélique, et ils firent de cette caverne de voleurs une maison d'oraison et un temple du Dieu vivant ; ce qui fit qu'on changea le nom de la vallée d'Absynthe, qui fut appelée dans la suite la Vallée-Illustre, ou Clairvaux, *Clara Vallis*.

Josceran, évêque de Langres, à qui il appartenait de donner la bénédiction abbatiale à Bernard, était alors absent. On prit le parti d'envoyer le nouvel abbé à Châlons-sur-Marne, pour la recevoir des mains de Guillaume de Champeaux, ce savant professeur qui avait été depuis peu élevé sur le siége de cette ville. Bernard y alla avec un moine de Cîteaux, nommé Elbedon. Lorsqu'on vit entrer dans la maison de l'évêque un jeune moine mal habillé, qui n'avait que la peau sur les os et qui paraissait tout mourant, accompagné d'un moine âgé et robuste, on ne douta pas que ce ne fût ce dernier qui était désigné abbé ; mais l'évêque en jugea autrement. Il connut, dès le premier entretien, tout le mérite de Bernard ; et il ne pouvait plus se lasser de converser avec lui, comme Bernard, de son côté, ne pouvait assez admirer la piété et l'érudition de ce saint évêque. Depuis ce temps-là, Guillaume de Champeaux et Bernard n'eurent plus qu'un cœur et qu'une âme.

Saint Bernard, étant retourné à Clairvaux, en fit une nouvelle Thébaïde, et y renouvela toutes les austérités des anciens solitaires. Le monastère était fort pauvre ; mais les religieux étaient contents. En manquant de tout, ils croyaient ne manquer de rien, parce qu'ils ne désiraient rien ; et ils ne trouvaient rien de trop pénible, en voyant leur abbé en faire plus qu'il n'en exigeait d'eux. Leurs mets n'avaient d'autres goûts que ceux que la faim et l'amour de la mortification pouvaient leur donner ; et il arriva quelquefois qu'on ne leur servait pour leur réfection que des feuilles de hêtre cuites. Le pain était d'orge, de millet et de vesce. Un religieux étranger, à qui on avait servi un de ces pains dans la chambre des hôtes, en fut touché jusqu'aux larmes, et l'emporta secrètement pour le montrer partout et faire voir que des hommes pussent vivre d'un tel pain, et des hommes de ce mérite. Le chœur, le travail des mains, la prière, le silence, et

les veilles étaient tout leur exercice. Bernard surtout ne prenait presque point de repos. Il avait coutume de dire que le temps qu'il regrettait le plus et qu'il regardait comme perdu était celui qu'il était obligé de donner au sommeil ; et quand il trouvait un de ses religieux profondément endormi, il disait qu'il dormait comme un séculier. La santé la plus robuste aurait succombé à ces austérités : celle de Bernard, qui était déjà fort délicate, n'y put résister. Il tomba dangereusement malade peu de temps après avoir été établi abbé.

Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, l'ayant appris, en fut si affligé, qu'il se rendit en diligence à Clairvaux pour le visiter et tâcher de le soulager. Comme il reconnut sans peine que les austérités de Bernard étaient l'unique source de son mal, il le pria instamment de les modérer, et d'avoir plus de soin de sa santé. Ne l'ayant pas trouvé docile sur cet article, parce qu'il ne croyait jamais en faire assez, il se rendit de Clairvaux à Cîteaux, et pria qu'on convoquât le chapitre ; ce que l'abbé Étienne fit aussitôt : mais il fut bien surpris lorsque, le chapitre étant assemblé, l'évêque de Châlons se prosterna devant lui et devant quelques abbés qui étaient alors à Cîteaux, demandant humblement qu'on le constituât supérieur de Bernard, et qu'on obligeât ce saint abbé, qui devenait homicide de lui-même, à lui obéir en tout ce qu'il lui ordonnerait. On fut édifié de l'humilité et de la charité de l'évêque, et on lui accorda ce qu'il demandait. Guillaume s'en retourna aussitôt à Clairvaux avec plein pouvoir ; et il ordonna à Bernard de lui obéir en tout ce qui regardait sa santé. L'évêque fit faire une petite maison hors du monastère, où il plaça le saint abbé, lui défendant de se mêler en rien du gouvernement de sa communauté, jusqu'à ce qu'il fût rétabli. L'évêque avait de bonnes intentions ; mais il mit, pour avoir soin du malade, une espèce de médecin grossier et rustique, qui promettait de le guérir, et auquel on avait ordonné à Bernard d'obéir.

Guillaume, abbé de Saint-Thierri, qui a écrit la vie de saint Bernard du vivant de ce saint abbé, étant venu à Clairvaux dans ces circonstances, lui rendit visite dans la petite cabane qu'on lui avait bâtie hors de l'enceinte du monastère. Il fut si édifié de ses vertus, qu'il aurait voulu passer le reste de sa vie à le servir. Nous lui demandâmes, dit-il, ce qu'il faisait et comment il vivait dans cette cellule. Fort bien, nous dit-il en souriant avec cet air de noblesse qui lui est naturel : moi à qui des hommes raisonnables obéissaient auparavant, on m'a ordonné d'obéir à un animal sans raison. Il parlait du médecin paysan qu'on lui avait donné ; et, en effet, Guillaume ajoute qu'ils furent indignés de la manière dont ce prétendu médecin traitait son malade.

Cependant la santé de Bernard se rétablit un peu, et il reprit bientôt le gouvernement de sa communauté. Il avait sous sa direction tous ses frères. Tescelin, son père, vint aussi, dans sa vieillesse, se rendre moine à Clairvaux. Il ne restait plus dans le monde que sa sœur Hombeline, qui était mariée, et qui était assez mondaine. Dieu lui inspira d'aller rendre visite à son frère. Elle vint au monastère superbement parée et avec une suite nombreuse; mais Bernard, ayant appris le faste avec lequel elle venait le visiter, refusa de la voir : ses autres frères en firent autant. Elle trouva seulement André à la porte du monastère, qui lui fit des reproches de la magnificence de ses habits, et la nomma un fumier paré. La honte et la componction lui firent verser des larmes. Elle dit : Quoique je sois une pécheresse, Jésus-Christ est mort pour moi ; et c'est parce que je suis pécheresse que je viens chercher de bons conseils. Si mon frère méprise mon corps, que le serviteur de Dieu ne méprise pas mon âme. Qu'il vienne, qu'il ordonne : je suis prête à obéir.

Sur cette promesse, Bernard vint la voir avec tous ses frères. Comme il ne pouvait la séparer d'avec son mari, il se contenta de lui interdire le luxe des habits et toutes les vanités mondaines, lui donnant pour modèle la vie de sa mère. Hombeline retourna chez elle tellement changée, qu'elle vécut deux ans dans sa maison comme dans un cloître. Au bout de ce temps-là, elle obtint de son mari la permission de se faire religieuse, et elle entra au monastère de Juilli, où elle mourut saintement. Ce monastère avait été fondé pour les femmes de ceux qui avaient suivi saint Bernard à Clairvaux.

La réputation du saint abbé attirait à Clairvaux un grand nombre de novices; il leur disait en les admettant : Si vous voulez entrer ici, laissez à la porte le corps que vous avez apporté du siècle, et qu'il n'y ait que l'esprit qui entre avec vous. Il voulait dire, comme il s'expliquait lui-même, qu'il fallait laisser à la porte du monastère la concupiscence, et renoncer à toutes les passions en entrant en religion. Bernard avait une si grande idée de la vie religieuse, que, dans les commencements de son gouvernement, il exigeait de ses frères une pureté de cœur et de corps dont la fragilité humaine n'est pas capable, et il leur proposait une perfection si sublime, qu'il les décourageait plutôt qu'il ne les animait. Quand il les confessait et qu'il les entendait s'accuser de quelque illusion ou de quelques pensées peu chastes, il paraissait étonné de les trouver encore des hommes, au lieu qu'il supposait qu'ils dussent être des anges. Mais Dieu lui fit connaître qu'il se trompait; et le saint abbé sut, dans la suite, se proportionner aux faiblesses de l'humanité et conduire à la perfection ses religieux par des routes différentes, selon les différentes mesures

e grâce qu'il reconnaissait en eux. Au lieu de réprimander avec une évérité de maître, il se mit à exhorter, à reprendre avec une tenresse de mère. Ceux qui avaient été tentés de découragement coururent dès lors avec une sainte allégresse dans les voies de la perection. Clairvaux fut un paradis. On y vit jusqu'à sept cents moines oler au moindre signal de la volonté de saint Bernard, et lui obéir omme à un ange du ciel. Dans ce nombre était un fils du roi de rance, un roi de Sardaigne et beaucoup d'autres princes et seineurs.

La plupart étaient frères convers, occupés au travail des mains ou garder des troupeaux; on en découvrit même un qui, pour expier ne faute commise à la guerre, se jugeant indigne d'être admis armi les religieux, s'était loué pour garder, sous les frères convers, s pourceaux d'une ferme. Tels étaient les sentiments d'humilité que ieu inspirait à des grands du siècle.

En descendant la montagne pour entrer à Clairvaux, on voyait, au remier aspect, que Dieu habitait dans cette maison, par la simplicité la pauvreté des bâtiments. La vallée était pleine d'hommes, chacun ccupé du travail qui lui était prescrit; cependant, au milieu même u jour on trouvait le silence de la nuit; on n'entendait que le bruit u travail ou les louanges de Dieu, quand les moines chantaient office. Ce silence imprimait un tel respect aux séculiers, qu'ils n'oaient eux-mêmes tenir en ce lieu aucun discours, non-seulement auvais ou inutile, mais qui ne fût pas à propos. Les moines ne issaient pas d'être solitaires dans leur multitude, parce que l'unité 'esprit et la loi du silence conservaient à chacun la solitude du œur. A peine pouvaient-ils, par un rude travail, tirer leur nourriture e cette terre stérile, et cette nourriture n'avait d'autre goût que celui ue la faim ou l'amour de Dieu leur donnait : encore trouvaient-ils ue c'était trop, et leur première ferveur leur faisait regarder comme n poison tout ce qui causait quelque plaisir en mangeant. Par les oins de leur saint abbé, ils étaient arrivés à souffrir non-seulement ans murmures mais avec joie, ce qui auparavant leur eût paru inupportable. Cette joie même leur causait du scrupule, scrupule 'autant plus dangereux qu'il paraissait plus spirituel, et, pour les n délivrer, il fallut l'autorité du saint et savant évêque de Châlons. 'est ainsi que Guillaume de Saint-Thierri, témoin oculaire, reprénte ce qu'il appelle le siècle d'or de Cîteaux.

Quant à saint Bernard, le patriarche de cette merveilleuse hébaïde, il en était la plus grande merveille. Après qu'il eut passé ne année sous l'obéissance de l'évêque de Châlons, pour sa santé, revint à ses premières austérités avec un nouveau zèle, comme un

torrent longtemps retenu par une digue, et comme pour récupérer le temps perdu. Il priait debout jour et nuit, jusqu'à ce que ses genoux affaiblis et ses pieds enflés ne pussent plus le soutenir. Il porta longtemps un cilice sur sa chair, et il ne le quitta que quand il s'aperçut qu'on le savait. Sa nourriture était du pain avec du lait, du bouillon de légumes ou de la bouillie. Les médecins admiraient qu'il pût vivre et travailler en forçant ainsi la nature, et disaient que c'était mettre un agneau à la charrue. Ses vomissements devinrent si fréquents, qu'il fut réduit à s'abstenir de l'office public. Avec toutes ces infirmités, il ne laissa pas de vivre soixante-trois ans, de fonder un grand nombre de monastères, de prêcher, d'écrire plusieurs ouvrages excellents, d'être employé aux affaires les plus importantes de l'Église, et de faire pour cela de grands voyages.

Quand ses infirmités le réduisirent à se séparer pour un temps de la communauté, ce fut la première occasion aux personnes du monde de le connaître et de venir le trouver. Ils venaient en grand nombre, et de son côté il les recevait plus facilement et leur prêchait les vérités de la religion. Quand l'obéissance l'obligeait à s'éloigner du monastère pour les affaires de l'Église, quelque part qu'il allât, de quelque sujet qu'il fût question, il ne pouvait s'empêcher de parler de Dieu : ce qui le fit bientôt connaître dans le monde, et dès lors la grâce divine se rendit en lui plus sensible par le don de prophétie et les miracles.

Le premier miracle fut en la personne d'un gentilhomme de ses parents, nommé Josbert de la Ferté, qui perdit tout d'un coup la parole et la connaissance. Son fils et ses amis étaient sensiblement affligés de le voir mourir sans confession et sans viatique. On envoya avertir le saint abbé, qui le trouva au même état depuis trois jours. Il dit au fils et aux assistants : Vous savez que cet homme a offensé Dieu, principalement en faisant tort aux églises et en opprimant les pauvres. Si vous me croyez, on rendra aux églises ce qu'il leur a ôté, et on remettra les redevances injustes dont il a chargé les pauvres ; alors il recouvrera la parole, il se confessera et recevra les sacrements. Toute la famille le promit avec joie et l'accomplit. Mais Gérard, frère du saint abbé, et Gualderic, son oncle, étonnés et alarmés de la promesse qu'il avait faite, le tirèrent à part et l'en reprirent durement. Il leur répondit avec simplicité : il est facile à Dieu de faire ce qu'il vous est difficile de croire. Il pria en secret, puis alla offrir le saint sacrifice ; il était encore à l'autel, quand un homme vint dire que Josbert parlait librement et demandait avec empressement le saint abbé. Après la messe il y alla : le malade se confessa à lui avec larmes, reçut les sacrements et vécut encore deux ou trois

jours, pendant lesquels il donna ordre à ses affaires, restitua le bien mal acquis, et répara les torts qu'il avait faits.

Un jour, comme saint Bernard revenait des prés, une femme venue de loin lui apporta son enfant qui avait une main sèche et le bras contourné depuis sa naissance. Le saint abbé, touché des larmes et des prières de cette femme, lui dit de mettre son enfant à terre. Après avoir prié quelque temps, il fit le signe de la croix sur la main et sur le bras de l'enfant, puis il dit à la mère de l'appeler. L'enfant accourut, embrassa la mère des deux bras, et fut dès lors entièrement guéri. Les frères et les disciples de Bernard regardaient avec étonnement ces merveilles ; mais ils n'en tiraient pas une vaine gloire humaine, comme auraient fait des hommes ordinaires ; au contraire, l'affection spirituelle qu'ils lui portaient leur faisait craindre pour sa jeunesse et la nouveauté de sa conversion. Les deux que ce zèle animait le plus étaient Gualderic, son oncle, et Gui, son frère aîné. Ils n'épargnaient point les paroles dures pour fatiguer sa modestie ; ils le chicanaient même sur ce qu'il faisait de bien, ils réduisaient à rien ses miracles ; et, comme il ne se défendait point, ils le poussaient souvent, par leurs reproches, jusqu'à lui faire verser des larmes. Enfin il arriva que son oncle Gualderic tomba lui-même malade d'une grosse fièvre. Pressé par la douleur, il pria son saint neveu d'avoir pitié de lui et de ne pas lui refuser le secours qu'il donnait aux autres. Le saint abbé, usant de sa douceur ordinaire, lui rappela d'abord les fréquents reproches qu'il lui avait faits sur ce sujet, et lui demanda s'il ne parlait point ainsi pour le tenter. Gualderic persistant dans sa prière, il lui imposa les mains, commanda à la fièvre de se retirer, et elle se retira [1].

Tandis que saint Bernard illustrait la France par ses vertus et ses miracles, car il continua d'en faire un grand nombre, l'Irlande admirait un nouvel apôtre, dont Bernard lui-même, son ami et son admirateur, a écrit la vie avec une merveilleuse élégance. Saint Malachie, qui veut dire l'ange du Seigneur, vint au monde l'an 1094, dans la ville d'Armagh en Irlande. Né dans un pays barbare, on ne vit jamais rien de plus poli. Ses parents étaient de la première noblesse et des plus puissants de la province. Sa mère, dont la vertu surpassait encore la naissance, lui apprit d'abord la loi de Dieu ; elle la mettait bien au-dessus de la science séculière. Le jeune enfant avait de l'aptitude pour l'une et l'autre. Il apprit les lettres à l'école, la piété à la maison ; ses progrès satisfaisaient tout ensemble et ses maîtres et sa mère. Il était doux, modeste, docile, et se faisait

[1] *Vita S. Bernard. Acta SS.*, 20 aug.

aimer de tout le monde. Profitant des leçons et des exemples de sa mère, chaque jour il croissait en prudence et en sainteté. Enfant par les années, vieillard par les mœurs, il n'avait rien de puéril. Admiré, respecté de tout le monde, il n'en était que plus humble et plus prompt à obéir. Instruit par l'onction intérieure, il surpassa bientôt ses condisciples dans la littérature, ses maîtres même dans la vertu. Il s'appliquait surtout aux choses divines, cherchait la retraite, mangeait peu, veillait beaucoup, méditait la loi, priait souvent. Comme l'étude ne lui permettait pas de fréquenter l'église, et qu'il n'osait faire paraître de l'affectation, il levait les mains et le cœur au ciel, dans tous les lieux où il le pouvait sans être vu de personne. Car dès lors il évitait la vaine gloire, comme le poison de toutes les vertus. Près de la ville où il étudiait, est un village où son maître avait coutume d'aller; le jeune étudiant, qui seul l'accompagnait, s'arrêtait de temps à autre, et, à la dérobée, levant les mains au ciel, faisait une prière jaculatoire. L'accroissement de l'âge ne diminua rien de la pureté de son âme ni de la simplicité de son cœur. Il vécut toujours dans la même innocence. Il avait un discernement au-dessus de l'homme; il voyait la différence entre l'esprit dont il se sentait animé, et l'esprit du monde, qui n'est que corruption et ténèbres. Il comprit que c'était l'esprit de Dieu qui le rendait sobre, pieux et chaste, lui faisait aimer la justice et la vérité. Considérant qu'il portait ce trésor dans un vase fragile, il chercha les moyens les plus sûrs pour n'en perdre point l'huile céleste.

Près de l'église d'Armagh était un saint homme enfermé dans une cellule, où il passait les jours et les nuits à jeûner, à prier, à châtier son corps. Malachie alla demander une règle de vie à celui qui s'était enterré vivant dans ce tombeau. Quand le bruit de sa retraite se fut répandu dans la ville, les uns s'affligeaient de voir un jeune homme si aimable et si délicat se condamner à une vie aussi dure, les autres craignaient qu'il ne l'eût entrepris à la légère et qu'il n'y persévérât point; d'autres l'accusaient de témérité pour avoir tenté une chose au-dessus de son âge et de ses forces. Lui, cependant, ne le faisait pas sans conseil; il avait appris du prophète : Il est bon à l'homme d'avoir porté le joug depuis sa jeunesse. Assis donc aux pieds d'Imar, car tel était le nom du pieux solitaire, il apprenait l'obéissance, le silence, la mortification, ou plutôt il montrait que déjà il l'avait appris. Jusqu'alors cette vie paraissait admirable, mais non pas imitable. L'exemple du jeune Malachie engagea plusieurs autres à l'imiter. Celse, archevêque d'Armagh, sur l'avis d'Imar, le promut malgré lui à l'office de diacre. Il en remplit avec beaucoup de zèle toutes les fonctions; celle qu'il affectionnait le plus c'était d'ensevelir les pauvres, tant par humilité

que par humanité. Sa sœur, qui regardait ce ministère comme indigne de sa naissance, lui en faisait continuellement des reproches, et disait : Insensé, laisse les morts ensevelir les morts. Malheureuse, lui répliqua son frère, tu sais les mots de cette divine parole, mais tu en ignores la vertu. Et il continua de remplir avec un zèle infatigable le ministère qu'il avait reçu malgré lui. A l'âge de vingt-cinq ans, il fut ordonné prêtre, sans qu'il pût s'en défendre. L'archevêque l'établit même son vicaire, pour prêcher au peuple la parole de Dieu et déraciner les abus qui défiguraient horriblement l'église d'Irlande. Malachie remplit sa commission avec autant de zèle que de succès : les vices furent corrigés, les coutumes barbares détruites, les superstitions bannies, et l'on vit revivre partout la pureté des mœurs avec celle de la foi. Il établit dans toutes les églises les sanctions apostoliques, les décrets des saints Pères, mais surtout les coutumes de la sainte Église romaine. On y chanta dès lors les heures canoniales, comme par tout l'univers ; car auparavant, depuis l'invasion des Danois, on ne le faisait pas même dans la ville épiscopale. Pour lui, il avait appris le chant dans son premier âge, et il faisait chanter dans son monastère, lorsqu'il n'y avait encore personne qui sût ou voulût chanter, soit dans la ville, soit dans le diocèse. Il rétablit enfin la pratique salutaire de la confession, le sacrement de confirmation, la règle dans les mariages, toutes choses que l'on ignorait ou que l'on négligeait.

Comme son zèle pour la réforme des mœurs et de la discipline était très-grand, mais aussi très-circonspect, il craignit d'introduire quelque chose qui ne fût pas conforme au rite de l'Église universelle. Pour s'en instruire parfaitement, il résolut, avec la bénédiction de son évêque et de son directeur, d'aller trouver Malc, évêque de Lesmor en Moumonie, l'un des royaumes d'Irlande. Malc avait vécu longtemps en Angleterre, dans le monastère de Winchester. Il était fort âgé et célèbre non-seulement par sa doctrine et sa vertu, mais encore par ses miracles. Malachie demeura auprès de lui plusieurs années.

Cependant une révolution éclata dans le royaume de Moumonie. Le roi Cormac, détrôné par son frère, vint se réfugier auprès de l'évêque Malc. L'évêque s'apprêtait à le recevoir avec les honneurs convenables ; mais le roi déclara qu'il aimait mieux être comme un des pauvres frères qui entouraient l'évêque, mener une vie pauvre comme eux, attendre en paix la volonté de Dieu, que de recouvrer son royaume par la force, et de verser pour cela une goutte de sang qui pût un jour crier contre lui. Émerveillé d'aussi saintes dispositions, l'évêque assigna au roi, suivant son désir, une pauvre maison

pour sa demeure, Malachie pour son directeur, et pour sa nourriture du pain avec du sel et de l'eau. Le bon roi s'affectionna tellement à une vie si humble et si austère, que, la Providence lui ayant facilité les moyens de remonter sur le trône, il ne put s'y résoudre, et encore avec peine, que sur l'ordre de l'évêque et de Malachie, dont il respectait les avis comme des oracles. Dans la prospérité, il conserva pour saint Malachie la tendre et sainte amitié qu'il avait conçue pour lui dans l'adversité, et l'honora toujours comme son père, et écoutait volontiers ses conseils.

Pendant que Malachie était à Lesmor, sa sœur, dont il a été parlé, vint à mourir. Il avait fait serment de ne pas la voir de sa vie, à cause de sa conduite trop mondaine : il la vit après sa mort. Une nuit, pendant le sommeil, il entendit une voix qui lui disait que sa sœur attendait dans le cimetière, avec douleur, et qu'elle avait été trente jours sans nourriture spirituelle. A son réveil, il réfléchit à cette parole et trouva qu'il y avait précisément trente jours qu'il avait cessé de prier pour le repos de son âme. Comme il ne haïssait dans sa sœur que le péché, il se remit à prier pour elle, et dit ou fit dire tous les jours la sainte messe à son intention. Ce ne fut pas en vain. Peu de temps après, il la vit à la porte de l'église, mais sans pouvoir y entrer et vêtue d'habits noirs. Une seconde fois, il la vit avec un habit blanchâtre, admise dans l'intérieur de l'église, mais sans qu'il lui fût encore permis d'approcher l'autel. Enfin il la vit mêlée à la multitude de ceux qui étaient vêtus de blanc, vêtue elle-même d'une robe blanche. Voilà ce que saint Bernard rapporte de saint Malachie, qui, sans doute, le lui avait appris de sa propre bouche.

Cependant l'évêque Celse et le solitaire Imar ne pouvant plus supporter l'absence de Malachie, le rappelèrent à Armagh. Dieu lui réservait une œuvre pour la gloire de son nom. La fameuse abbaye de Bangor était depuis longtemps dans un état déplorable. Elle avait été fondée par saint Congall, vers l'an 555. On dit qu'il s'y trouva jusqu'à trois mille moines à la fois. Il en sortit au moins de nombreuses colonies qui fondèrent plusieurs monastères en Écosse et en Irlande. Saint Colomban, religieux de cette maison, en porta la règle en France et en Italie. Les pirates danois en détruisirent les bâtiments, et massacrèrent neuf cents moines en un jour. Depuis ce temps, ce n'était plus que des ruines. La place et les biens y attenants appartenaient à un homme puissant et riche. Tout d'un coup cet homme, inspiré de Dieu, donne le tout à saint Malachie, avec sa personne même. C'était l'oncle même du saint. Par ordre du bienheureux Imar, Malachie rebâtit le monastère, qui devint de nouveau

une école de savoir et de piété. Le serviteur de Dieu le gouverna quelque temps ; il y fut, par sa conduite, la règle vivante. Les austérités de la communauté ne suffisaient point à sa ferveur ; il en pratiquait de particulières, dont il dérobait la connaissance autant que possible. Plusieurs guérisons miraculeuses ajoutèrent à la réputation de sainteté dont il jouissait ; mais sa vie, dit saint Bernard, fut le plus grand de ses miracles.

Peu de temps après, il fut élu évêque de la ville de Connerth, dont le siége semblait être abandonné par une longue vacance. Il résista longtemps ; mais enfin les ordres d'Imar et du métropolitain le contraignirent à se soumettre. Il avait trente ans lorsqu'il fut sacré évêque. Dès qu'il se fut mis à l'œuvre, il reconnut qu'on l'avait engagé à conduire des bêtes plutôt que des hommes ; car il n'avait encore rien vu de pareil dans les lieux les plus barbares, pour le libertinage des mœurs, la brutalité des coutumes, l'aversion des lois et de toute discipline, le débordement effroyable des vices les plus honteux. Ils étaient Chrétiens de nom, païens de fait ; ne connaissant ni dîmes, ni prémices, ni mariages légitimes, ni confessions ; personne à demander la pénitence, personne à la donner : de prêtres très-peu. Et qu'aurait fait un plus grand nombre ? Ce peu n'avait presque rien à faire parmi les laïques. Ils ne voyaient aucun fruit à leurs travaux dans ce peuple abruti. On n'entendait dans les églises ni la voix du prédicateur, ni le chant des cantiques. Que fera l'athlète du Seigneur ? Ou fuir avec honte, ou combattre avec péril. Se sentant pasteur et non mercenaire, il est prêt à donner sa vie même pour le salut de son troupeau. Il demeure intrépide au milieu de ces loups, et met tout en œuvre pour les changer en brebis. Il instruit en public, il reprend en particulier, il pleure sur chacun ; s'il ne réussit pas encore, il offre pour eux un cœur contrit et humilié. Il passe des nuits entières en oraison. S'ils ne veulent pas venir à l'église, il va les trouver dans les rues et sur les places, pour les gagner à Dieu. Il parcourt avec la même ardeur les campagnes et les villages, accompagné de quelques disciples fidèles qui ne le quittent jamais. Il va, distribuant le pain de vie, même aux plus ingrats ; il va, toujours à pied, comme les apôtres, supportant avec une inaltérable douceur les affronts et les maux qu'il avait à endurer. Sa persévérance triompha enfin d'un peuple si rebelle. Il s'adoucit peu à peu, s'accoutuma à écouter les corrections de son pasteur, et se rendit susceptible de discipline. Les lois barbares furent abolies et remplacées par les lois romaines, les coutumes de l'Église furent substituées aux coutumes contraires, des églises furent bâties et des clercs ordonnés pour les desservir ; on commença à se confesser, à

fréquenter les offices divins ; un mariage honorable remplaça le concubinage ; enfin, tout fut changé en mieux.

L'Irlande obéissait alors à quatre ou cinq petits rois de mœurs fort différentes. Celui qui régnait dans la partie septen cionale de l'île vint fondre, quelques années après, sur le diocèse de saint Malachie, et ruina sa ville épiscopale. Le saint, chassé de la sorte, se retira avec cent vingt de ses religieux dans les terres de Cormac, ce même roi qu'il avait vu à Lesmor. Ce pieux prince, se souvenant de leur amitié, lui offrit toute l'assistance qui était en son pouvoir. Il lui donna un fonds de terre avec une somme d'argent considérable, pour bâtir un monastère et y loger tous ses religieux. Il y fit même diverses retraites, comme s'il eût encore été son disciple.

Cependant Celse, archevêque d'Armagh, étant tombé malade et se voyant près de sa fin, déclara, par une espèce de testament, pour son successeur saint Malachie, qu'il avait ordonné diacre, prêtre et évêque, ne connaissant personne plus digne d'être mis à la tête du clergé d'Irlande. Il le recommanda à tout le monde, par l'autorité de saint Patrice, notamment aux deux rois de Moumonie et aux seigneurs du pays. Saint Patrice, l'apôtre de l'Irlande, y était en si grande vénération, que non-seulement le clergé, mais les rois et les princes obéissaient à son successeur dans le siége métropolitain d'Armagh. Or, peut-être par suite de cela même, il s'était établi une très-mauvaise coutume, que ce siége était devenu héréditaire, et qu'on n'y souffrait point d'archevêque, sinon d'une certaine famille qui était en possession depuis près de deux cents ans. S'il ne se trouvait point d'ecclésiastiques de cette race, on y mettait des laïques ; et il y en avait déjà eu huit avant Celse, qui étaient mariés, n'avaient reçu aucun ordre, mais étaient toutefois lettrés. De là venait ce relâchement de la discipline, cet oubli de la religion, cette barbarie dans toute l'Irlande ; car on y changeait et on y multipliait les évêchés sans règle et sans raison, suivant la fantaisie du métropolitain ; en sorte que l'on mettait des évêques presque dans chaque église. Profondément affligé de ces maux et d'autres, car il était homme de bien et craignant Dieu, Celse voulut de toute manière avoir Malachie pour successeur. Il avait confiance qu'il pourrait extirper cette pernicieuse succession, parce qu'il était aimé de tout le monde et que le Seigneur était avec lui.

Son espérance ne fut pas trompée ; car, après sa mort, Malachie fut mis à sa place, mais pas tout de suite ni facilement. Car un nommé Maurice, de cette méchante famille qui avait pour ainsi dire confisqué ce siége, s'en empara et s'y maintint par force pendant cinq ans. C'était un tyran et non un évêque. D'un autre côté, tous

les gens de bien pressaient Malachie de s'établir dans Armagh, selon l'intention de Celse; mais lui profita de l'occasion pour refuser cette dignité, représentant qu'il était trop faible pour abolir un abus si invétéré et contre une famille si puissante, que l'usurpateur ne pourrait être chassé sans effusion de sang; enfin, qu'il était lié à une autre église. Entre ceux qui le sollicitaient plus puissamment, étaient deux évêques, le bienheureux Malo de Lesmor, et Gilbert de Limerick, qui fut le premier légat du Pape en Irlande. Il y avait déjà trois ans que Maurice profitait de son usurpation, lorsque ces deux prélats, ne pouvant voir plus longtemps l'église d'Armagh ainsi déshonorée, firent assembler les évêques et les grands du pays, et allèrent tous ensemble trouver saint Malachie dans son monastère d'Ibrac, pour le contraindre d'accepter l'archevêché d'Armagh, s'il ne le faisait volontairement. Il ne céda que sur la menace de l'excommunication, disant que, puisqu'on le menait à la mort, il y allait dans l'espérance de souffrir le martyre; mais, ajouta-t-il, c'est à la condition que, si les choses tournent comme vous désirez, j'aurai la permission, quand la paix sera rétablie, de retourner à ma première épouse et à ma pauvreté bien-aimée. La condition ayant été acceptée, il commença d'exercer les fonctions d'archevêque dans toute la province. Il ne les exerça cependant pas dans la ville d'Armagh, où il ne voulut point entrer tant que vécut Maurice, de peur d'exciter une sédition. Celui-ci mourut deux ans après, sans se reconnaître, puisqu'il nomma Nigel, son parent, pour lui succéder; mais le roi Cormac et les évêques de la province installèrent Malachie, qui fut reconnu pour le seul métropolitain légitime d'Irlande, en 1133, la trente-huitième année de son âge [1].

En Angleterre, après la mort de saint Anselme, arrivée l'an 1109, le siége de Cantorbéri resta vacant jusqu'en 1114. Le roi Henri, à l'exemple du roi Guillaume, son frère, s'était mis en possession de tous les biens de cet archevêché, à la réserve de la mense monacale. C'était Raoul, évêque de Rochester, qui faisait à Cantorbéri les fonctions épiscopales. Enfin le roi Henri, pressé par les admonitions du Pape, ainsi que par les prières des moines de Cantorbéri et de plusieurs autres personnes, assembla les évêques et les seigneurs d'Angleterre à Windsor, pour les consulter sur le choix d'un archevêque. Raoul ou Radulfe, évêque de Rochester, fut élu avec une approbation générale, le 26me d'avril 1114, et prit possession à Cantorbéri, le 17me de mai [2].

Il était né en Normandie, et, étant moine à Saint-Étienne de

[1] S. Bernard, *Vita S. Malach.* — [2] Eadmer, *Novor.*, l. 5.

Caen, avait étudié sous Lanfranc. Ensuite, il fut abbé de Saint-Martin de Séez ; et, à l'occasion d'un différend qu'il eut avec Robert, seigneur de Bellesme, il passa en Angleterre, où il s'attacha à saint Anselme, qui le fit évêque de Rochester en 1108. Il était déjà vieux et valétudinaire quand il fut élevé sur le siége de Cantorbéri, qu'il remplit pendant huit ans. Ses mœurs étaient sans reproche ; on l'accusait seulement d'aimer trop la plaisanterie. Au mois de novembre 1114, il envoya trois députés à Rome pour demander sa confirmation au Pape, ainsi que le pallium. Le bienheureux Yves de Chartres écrivit également en sa faveur. Les députés anglais portaient au Pape des lettres du roi, de l'archevêque, du monastère de Cantorbéri et de presque tous les évêques d'Angleterre [1].

Arrivés à Rome, ils y demeurèrent quelque temps sans obtenir de réponse favorable, et ne savaient à qui s'adresser. Il y avait à Rome un neveu de saint Anselme, nommé Anselme comme lui, et aimé du Pape, qui l'avait fait abbé de Saint-Sabas. Il avait demeuré longtemps en Angleterre, du vivant de son oncle, et il y était aimé comme s'il eût été du pays. Quand il sut les députés à Rome, il vint les trouver au palais de Latran, et leur rendit tous les offices d'un véritable ami. Il leur concilia tellement le Pape et ceux de son conseil, qu'on leur accorda gratuitement ce qu'ils demandaient, et le Pape leur donna Anselme lui-même pour porter de sa part le pallium à Cantorbéri. Les députés prirent les devants, et, arrivés en Normandie, ils rendirent compte au roi du succès de leur voyage, et attendirent auprès de lui le légat Anselme, qui fut reçu avec honneur et passa avec eux en Angleterre [2].

Il apporta au roi une lettre du Pape, qui se plaignit de lui en ces termes : Comme vous avez abondamment reçu de la main de Dieu l'honneur des richesses et la paix, nous en sommes d'autant plus étonné et peiné de voir que, dans votre royaume et puissance, le bienheureux Pierre, et en lui le Seigneur même, ait perdu son honneur et ses droits ; car les nonces ou les lettres du Siége apostolique ne sont point reçus dans vos États sans l'ordre de votre Majesté. Il n'en vient aucune plainte ni aucune affaire pour être jugée par le Siége apostolique ; c'est pourquoi il se fait chez vous beaucoup d'ordinations illicites, et ceux-là pèchent impunément qui devraient corriger les autres. Nous avons patienté jusqu'ici, espérant que votre sagesse y porterait remède. Car en quoi serait-ce diminuer votre honneur, votre opulence, votre dignité, que de garder à saint Pierre, dans votre royaume, le respect qui lui est dû ? Ces choses sont d'au-

[1] *Malmesb. Pontific.*, l. 1. Yvon., *epist.* 258. — [2] Eadmer, *Novor.*, l. 5.

tant plus indignes de nous, que nous savons que votre royaume, sous les anciens rois, était plus attaché au Siége apostolique. Nous lisons en effet que les rois eux-mêmes ont visité les tombeaux des apôtres, et y sont demeurés jusqu'à la mort. Nous lisons que plusieurs évêques et docteurs ont été envoyés spontanément d'ici chez vous par les Pontifes romains. Pour traiter et corriger ces choses, nous envoyons à votre Excellence notre fils Anselme, votre familier, aujourd'hui abbé de Saint-Sabas; par lui encore nous satisfaisons à votre demande et à celle des évêques touchant l'archevêque de Cantorbéri, quoiqu'elle soit contre l'autorité du Siége apostolique, espérant que, de votre côté, vous satisferez ce même Siége dans les droits de sa dignité. Autrement, si vous ôtez à saint Pierre ses droits, il vous ôtera aussi ses bienfaits. Ce qui n'est point assez marqué dans la lettre, vous sera expliqué de vive voix par le légat. Que le Dieu tout-puissant vous protége par sa droite, et vous perfectionne dans son amour. L'aumône de saint Pierre, ainsi que nous l'apprenons, a été levée si mal et si frauduleusement, que l'Église romaine n'en a pas reçu la moitié. On vous impute tout cela, aussi bien que le reste, parce qu'on présume qu'il ne se fait rien dans votre royaume contrairement à votre volonté. Nous voulons donc que vous la fassiez recueillir avec plus de soin, et que vous l'envoyiez par le présent nonce [1]. Telle fut la lettre du Pape au roi. Il y en avait une autre à l'église de Cantorbéri, où le Pape se plaint de la translation de l'évêque de Rochester. Ce qui ne devait, dit-il, autrement se faire à notre insu et sans notre consentement, suivant les décrets des saints Pères, toutefois nous le tolérons à cause du mérite de la personne [2].

L'archevêque Raoul reçut solennellement le pallium le dimanche 27me de juin 1115, ce qui se fit de la manière suivante. Les évêques, les abbés et les nobles s'assemblèrent dans l'église métropolitaine de Cantorbéri, avec une multitude innombrable de peuple. Le légat Anselme, apportant le pallium dans un vase d'argent, fut reçu à la porte de la ville par les deux communautés de moines de l'église métropolitaine et de Saint-Augustin. L'archevêque vint audevant, accompagné des évêques et revêtu de ses ornements, mais les pieds nus. Le pallium fut mis sur l'autel, où l'archevêque le prit, après avoir fait serment de fidélité et d'obéissance au Pape. Il fit baiser son pallium à tous les assistants, et, s'en étant revêtu, il fut intronisé dans la chaire primatiale d'Angleterre [3].

La même année, le roi d'Angleterre ordonna à tous les évêques et à tous les seigneurs de se rendre à sa cour; ce qui fit courir le bruit

[1] Pascal, *epist.* 105. — [2] *Epist.* 106. — [3] Edmer, l. 5.

que l'archevêque devait tenir un concile général en présence du légat et y publier de nouveaux règlements pour la réformation de l'Église. L'assemblée se tint en effet, le 17me de septembre, à Westminster; mais ce ne fut point un concile. Seulement le légat Anselme y présenta une lettre du Pape au roi et aux évêques d'Angleterre, et conçue en ces termes :

Pascal, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre cher fils Henri, roi illustre, et aux évêques du royaume anglais, salut et bénédiction apostolique. De quelle manière l'Église de Dieu a été fondée, nous n'avons pas à le rappeler pour le moment : les textes de l'Évangile et les lettres des apôtres le disent assez ; mais de quelle manière l'état de l'Église persévère, avec l'aide du Seigneur, voilà ce que nous avons à considérer et à faire ; car l'Esprit-Saint a dit à l'Église : Des fils vous sont nés à la place de vos pères, vous les établirez princes sur toute la terre. Au sujet de quoi l'apôtre saint Paul a fait ce commandement : N'imposez promptement les mains à personne, et ne participez point au péché d'autrui. Ce que saint Léon explique en ces termes : Qu'est-ce à dire, imposer promptement les mains, si ce n'est, avant l'âge de la maturité, avant le temps de l'examen, avant le mérite du travail, avant l'expérience de la discipline, conférer l'honneur sacerdotal à des sujets non éprouvés! Comment donc pouvons-nous accorder la confirmation de l'honneur sacerdotal aux évêques d'Angleterre, de qui nous ne connaissons la vie et la science par aucune probation ? Le chef même de l'Église, Notre-Seigneur Jésus-Christ, quand il confia l'Église au premier pasteur, l'apôtre Pierre, lui dit : Pais mes brebis, pais mes agneaux. Les brebis sont les prélats des églises, qui, par la grâce de Dieu, doivent lui engendrer des enfants. Comment donc pouvons-nous paître soit des agneaux, soit des brebis, que nous ne connaissons ni n'avons vus, que nous n'entendons pas et par qui nous ne sommes point entendu? Comment remplirons-nous à leur égard ce précepte du Seigneur à saint Pierre : Confirme tes frères ? Car Notre-Seigneur a distribué le monde entier à ses disciples, mais il a spécialement confié l'Europe à Pierre et à Paul. Ce n'est pas seulement par leurs disciples et leurs légats, mais encore par ceux de leurs successeurs, que l'Europe entière a été convertie et confirmée. De là, jusqu'à nous qui tenons leur place, quoique nous en soyons indigne, est venue cette coutume : que par les vicaires de notre Siége soient décidées ou revues les affaires les plus importantes des églises dans les provinces.

Vous, cependant, sans nous consulter, vous terminez même les affaires des évêques, tandis que le saint pape Victor dit : Quoiqu'il soit permis aux évêques comprovinciaux d'examiner la cause d'un

évêque accusé, il ne leur est cependant pas permis de la terminer sans consulter le Pontife romain. Le pape Zéphyrin dit de même : Les jugements des évêques et les causes majeures doivent être terminés par le Siége apostolique, et non par un autre. Vous enlevez aux opprimés l'appellation au Siége apostolique, quoiqu'il soit sanctionné dans les conciles et les décrets des Saints-Pères, que tous les opprimés peuvent appeler à l'Église romaine. Vous célébrez des conciles à notre insu, tandis que saint Athanase écrit : Nous savons que, dans le grand concile de Nicée des trois cent dix-huit Pères, il a été statué par tout le monde, qu'on ne devait point célébrer de concile à l'insu du Pontife romain : ce que les saints Pontifes ont confirmé par leurs écrits, où ils déclarent nuls les conciles tenus autrement. Vous voyez donc que vous avez beaucoup empiété sur l'autorité du Siége apostolique, que vous avez enlevé beaucoup de sa dignité, et qu'il est de notre devoir d'exiger des preuves touchant ceux à qui nous conférerons la dignité sacerdotale, de peur que, si nous imposons trop promptement les mains, contre le précepte de l'Apôtre, nous ne participions aux péchés d'autrui ; car, suivant la sentence de saint Léon, c'est se faire à soi-même un grand préjudice, d'élever à la dignité un indigne. Vous osez encore, sans notre autorité, faire des mutations d'évêques, ce que nous savons qui est défendu, sans l'autorité et la permission du très-Saint-Siége de Rome. Si donc vous voulez garder en tout cela au Siége apostolique sa dignité et son respect, nous vous gardons la charité qui est due à des frères et à des fils ; et ce qui doit vous être concédé par l'Église apostolique, nous vous le concédons, par la grâce du Seigneur, avec bienveillance et affection. Mais si vous êtes d'avis à persister dans votre obstination, nous, suivant la parole de l'Évangile et l'exemple de l'Apôtre, nous secouerons sur vous la poussière de nos pieds, et nous vous livrerons au jugement de Dieu, comme des gens qui se séparent de l'Église catholique, et cela d'après la parole du Seigneur : Qui n'amasse point avec moi dissipe, et qui n'est point avec moi est contre moi. Que le Dieu tout-puissant vous accorde d'être avec nous en lui, et d'amasser en lui avec nous, afin de parvenir à son éternelle unité, qui demeure toujours la même. Donné au palais de Latran, aux calendes d'avril, indiction huitième [1].

Cette lettre de Pascal II est remarquable ; elle résume en peu de mots l'éternelle constitution de l'Église de Dieu. Vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre, le Pontife romain est le chef de l'Église par toute la terre, mais spécialement en Europe. Par toute la

[1] *Epist.* 107.

terre, mais spécialement en Europe, le Pontife romain doit confirmer ses frères ; paître les agneaux et les brebis du Christ, les fidèles et les pasteurs. Par toute la terre, mais spécialement en Europe, les causes majeures, les affaires les plus importantes doivent lui être déférées; notamment l'examen et la confirmation des nouveaux évêques, les translations d'un siége à l'autre, le jugement définitif des évêques accusés, la tenue des conciles. Pascal II cite à ce sujet deux lettres apocryphes des papes Victor et Zéphyrin ; mais il aurait pu citer plusieurs lettres très-authentiques des saints papes Jules, Innocent, Gélase et autres, qui disent la même chose ; il aurait pu citer le témoignage non suspect des deux historiens grecs, Socrate et Sozomène, qui rapportent que, dans le quatrième siècle, sous le pontificat du pape Jules, c'était déjà une ancienne loi de l'Église, qu'on ne devait nulle part terminer aucune affaire, tenir aucun concile, sans l'assentiment du Pontife romain.

Cette lettre de Pascal II ayant été lue dans l'assemblée de Westminster, le roi Henri d'Angleterre consulta les évêques sur ce qu'il devait répondre au Pape là-dessus, ainsi que sur quelques autres sujets de mécontentement ; car, quelque temps auparavant, le légat Conon, tenant ses conciles en France, avait suspendu et excommunié les évêques de Normandie pour n'avoir pas voulu y venir après avoir été appelés trois fois. Le roi avait été extrêmement choqué de cette excommunication, principalement parce qu'il lui semblait que le Pape violait les priviléges accordés par l'Église romaine à son frère et à lui, quoiqu'il n'eût pas mérité ce traitement. Il résolut donc, par le conseil des évêques, d'envoyer des députés à Rome, pour s'expliquer plus sûrement avec le Pape. On choisit pour cette négociation Guillaume de Varelvas, évêque d'Excester, quoiqu'il eût perdu la vue, parce qu'il était fort connu du Pape, vers lequel il avait été envoyé plusieurs fois du temps de saint Anselme, et le roi était assuré de son habileté et de sa fidélité. On ne voit point au juste quel fut le résultat de cette ambassade.

L'année suivante 1116, vers le mois d'août, le même Anselme, neveu du saint archevêque, revint de Rome, et apporta des lettres du Pape, qui l'établissaient légat en Angleterre. La nouvelle en ayant été portée dans le royaume, les évêques et les seigneurs s'assemblèrent à Londres en présence de la reine, et on résolut que l'archevêque de Cantorbéri, que cette affaire regardait principalement, irait trouver le roi alors en Normandie, lui exposerait l'ancienne coutume et la liberté du royaume ; et, si le roi en était d'avis, il irait à Rome pour faire abolir ces nouveautés. L'archevêque, qui désirait faire le voyage de Rome par dévotion, embrassa volontiers cette ré-

solution ; il passa la mer avec une nombreuse suite et un équipage magnifique, ayant entre autres avec lui le savant Edmer, disciple de saint Anselme, qui a écrit cette histoire. L'archevêque trouva le roi d'Angleterre à Rouen, où était aussi le légat Anselme, attendant la permission de passer en Angleterre pour y exercer sa légation ; mais le roi le retenait pour ne pas porter préjudice aux coutumes de son royaume, et cependant le défrayait libéralement. L'archevêque Raoul, ayant expliqué au roi le sujet de son voyage, prit, par son avis, le chemin de Rome. Arrêté à Lyon par sa propre maladie, à Plaisance par celle de l'évêque Hébert de Norwich, qui l'accompagnait en qualité d'envoyé du roi, il n'arriva à Rome que dans les commencements de 1117, lorsque le Pape était à Bénévent. Pascal II répondit à ses lettres et à ses députés, par une lettre du 24 mars 1117, adressée aux évêques et au roi d'Angleterre, où il déclare qu'il ne veut diminuer en rien la dignité de l'église de Cantorbéri, mais la conserver suivant l'institution de saint Grégoire et la possession d'Anselme, de sainte mémoire[1].

Au fond de cette affaire, il y avait quelque chose qu'on ne disait pas tout haut. Tant que l'Angleterre fut gouvernée par des rois anglais, et l'Angleterre et ses rois, convertis au christianisme par les missionnaires de Rome, conservaient pour Rome une affection et une docilité filiales. Plusieurs de ces rois anglais, comme Alfred le Grand et saint Édouard, étaient en quelque sorte des apôtres : on en vit plus d'un quitter le trône pour le cloître, plus d'un se retirer à Rome, auprès du tombeau de saint Pierre. Plusieurs des archevêques de Cantorbéri y avaient été envoyés de Rome par les Papes. Dans cet état de choses, il était naturel que les Pontifes romains eussent une grande confiance dans les archevêques de Cantorbéri et dans les rois d'Angleterre, et qu'ils les considérassent comme les légats et les vicaires habituels du Saint-Siége pour la réforme des abus ; mais, depuis la conquête de l'Angleterre par les Normands, les choses y avaient bien changé. Les Normands regardaient comme leur conquête non-seulement les villes et les comtés, mais encore les évêchés et les abbayes. Ces dignités n'étaient que pour les Normands : les Anglais en étaient exclus. Voici ce que dit à ce sujet le contemporain Edmer. Comme il était sur le point de passer d'Angleterre en Normandie, le roi, par le conseil des évêques et de ses princes, pourvut d'abbés tous les monastères qui depuis longtemps manquaient de pasteurs. Que si quelques-uns d'entre eux furent moins des pasteurs que des loups, il est permis de croire que telle n'était pas l'intention

[1] Edmer, l. 5.

du roi ; et pourtant cela serait plus croyable, s'il en eût pris au moins quelques-uns parmi les indigènes du pays ; mais si vous étiez Anglais, aucun degré de vertu ou de mérite ne pouvait vous mener au moindre emploi ; tandis que l'étranger de naissance était jugé digne de tout[1]. Voilà comme s'exprime Edmer, écrivain très-calme et très-modéré.

On comprend qu'avec un pareil régime il devait s'introduire bien des abus, que les évêques normands n'étaient guère disposés à corriger, et que les Anglais, pour le bien de l'Angleterre, devaient beaucoup désirer un légat apostolique qui ne fût pas un Normand.

Vers l'année 1115, Alexandre, roi d'Écosse, écrivit à l'archevêque Raoul de Cantorbéri, pour lui notifier la mort de Turgod, évêque de Saint-André, et lui demander conseil sur le choix d'un successeur. Il lui rappelle que, dans les anciens temps, les évêques de Saint-André n'étaient sacrés que par le Pontife romain ou par l'archevêque de Cantorbéri, et proteste ne pas vouloir souffrir qu'ils le fussent par l'archevêque d'York, comme Lanfranc avait jugé à propos de permettre. Cinq ans après, c'est-à-dire en 1120, l'archevêque Raoul, étant revenu de Rome et de Normandie en Angleterre, reçut une députation du même roi Alexandre d'Écosse, avec une lettre où il le priait de lui envoyer le moine Edmer pour remplir le siége épiscopal de Saint-André, qui était encore vacant. L'archevêque crut que cette vocation venait de Dieu, sachant bien qu'Edmer n'y avait aucune part ; car il avait été assidûment à son service, comme à celui de saint Anselme ; et, avec la permission du roi d'Angleterre, il l'envoya au roi d'Écosse. A son arrivée, il fut élu évêque de Saint-André par le clergé et le peuple du pays, du consentement du roi, sans toutefois recevoir de lui la crosse ni l'anneau, ni lui faire hommage. Mais le lendemain, quand il dit au roi qu'il voulait retourner à Cantorbéri, se faire sacrer par l'archevêque, à cause de la primauté de cette église sur toute la Grande-Bretagne, le roi le quitta en colère, ne voulant point que l'église de Saint-André fût soumise à celle de Cantorbéri, et ordonna à Guillaume, moine de Saint-Edmond, de continuer à gouverner le temporel de l'évêché, comme pendant la vacance, dépouillant ainsi Edmer qu'il venait d'en investir. Toutefois, un mois après, il le remit en possession de l'évêché et du gouvernement de l'église d'Écosse, et alors Edmer prit la crosse sur l'autel, comme de la main de Dieu. Mais de nouvelles difficultés étant survenues, et Edmer voyant qu'il n'y pourrait faire aucun bien, il rendit au roi l'anneau qu'il en avait reçu, remit la crosse sur l'autel où il

[1] *Hist. nov.*, l. 5, p. 86, col 2.

avait prise, quitta l'Écosse et revint à Cantorbéri, où il fut reçu à ras ouverts par l'archevêque et les moines [1].

Vers ce temps arriva au roi d'Angleterre un événement désas-reux. Sans compter plusieurs enfants naturels, il avait un fils légitime ommé Guillaume. Les barons normands l'avaient reconnu pour son uccesseur, et, d'avance, lui avaient juré fidélité. Guillaume n'ai-nait pas les Anglais, quoique sa mère Mathilde fût Anglaise. On 'entendait dire publiquement que, si jamais il venait à régner sur es misérables Saxons, il leur ferait tirer la charrue comme à des œufs. L'an 1120, monté dans un beau navire, avec un de ses frères aturels et une sœur, ainsi qu'un brillant cortége, il partait de Nor-mandie, à la suite de son père, lorsque son navire, poussé à force de ames par des matelots à moitié ivres, donna contre un écueil, s'en-r'ouvrit au milieu de la nuit, non loin du navire de son père, et 'engloutit avec tous les passagers, dont il ne resta qu'un seul, qui tait un boucher de Rouen.

L'empereur d'Allemagne, Henri V, qui avait épousé une sœur du prince englouti dans la mer, devait lui-même être le dernier de a race et finir sans postérité. Il avait porté la main sur le Vicaire du Christ, pour lui arracher de force le privilége abusif des investitures par la crosse et l'anneau, asservir et corrompre ainsi les églises de es États.

En punition de cet attentat sacrilége, il avait été excommunié, non par le Pape, qui lui avait promis forcément de ne pas le faire, mais par un grand nombre de conciles en France, en Italie, en Grèce et en Orient. Cette réprobation unanime des conciles fit une profonde impression en Allemagne. Dès l'an 1112, le principal confident de l'empereur, le chancelier Albert, archevêque élu de Mayence, se détacha de l'empire et se réunit à l'Église. Il fut jeté dans une étroite prison; mais, en 1115, les habitants de Mayence forcèrent l'empereur à lui rendre la liberté. En 1113, l'empereur célébra la fête de Noël à Bamberg, mais sans aucune solennité reli-gieuse : le saint évêque de cette ville, Otton, refusait de fréquenter la cour impériale à cause de ces nouveaux scandales; l'empereur le tenait donc pour suspect; mais le saint évêque sut vaincre ses soup-çons à force de bien faire. L'exemple du chancelier Albert fut suivi de plusieurs seigneurs, notamment de ceux de la Saxe, qui battirent les partisans de l'empereur, et appelèrent au milieu d'eux le car-dinal Dietrich, qui venait de remplir une légation dans les Panno-nies. Le cardinal ayant publié les décrets du concile de Latran et

[1] Eadmer, *Novor.*, l. 5.

l'excommunication de l'empereur, l'archevêque de Magdebourg et les autres évêques furent réconciliés au Saint-Siége. La division augmentait dans l'empire. Pour y remédier, l'empereur indiqua une assemblée générale à Mayence pour le 1er de novembre 1115, promettant de faire droit à tous les griefs. L'assemblée fut très-peu nombreuse. Les habitants de Mayence profitèrent de l'occasion pour obliger l'empereur à rendre la liberté à leur archevêque. Sorti de prison, l'archevêque Albert convoqua une assemblée générale à Cologne pour les fêtes de Noël de la même année, afin d'y apprendre les ordres du Pape et se faire sacrer. Il s'y trouva un grand nombre d'archevêques, d'évêques et de grands du royaume. L'empereur en fut bien contrarié, d'autant plus que dans cette assemblée on devait faire connaître son excommunication. Il y envoya de Spire, où il célébra Noël avec peu de monde, l'évêque de Wurtzbourg ; mais cet évêque ne fut reçu en audience et à la communion à Cologne, qu'après avoir été réconcilié à l'Église ; et, de retour auprès de l'empereur, il refusa de communiquer avec lui : l'empereur le força, sous peine de la vie, de célébrer la messe en sa présence ; l'évêque, affligé jusqu'à la mort de cette violence, quitta secrètement la cour, et obtint de nouveau la communion catholique avec beaucoup de larmes. Depuis ce moment, il ne vit plus l'empereur et perdit ses bonnes grâces. L'empereur, irrité, donna à Conrad, son neveu, le duché de Franconie, qui jusqu'alors appartenait à l'évêque de Wurtzbourg ; et, pour éviter l'effet du mécontentement des seigneurs, il passa en Lombardie, d'où il envoya au Pape des ambassadeurs, pour terminer les différends entre le sacerdoce et l'empire. Le chef de cette ambassade était Pons, abbé de Clugni, que l'on disait parent du Pape, et qui travailla à cette grande affaire avec beaucoup d'application[1].

En conséquence, la même année 1116, 6me de mars, Pascal II tint dans l'église de Latran un concile qui est qualifié d'universel, parce qu'il s'y trouva des évêques, des abbés, des seigneurs et des députés de divers royaumes et de diverses provinces. Les deux premiers jours on s'occupait d'affaires particulières, lorsqu'un évêque se leva et dit : Notre seigneur père le Pape se doit souvenir pourquoi ce concile si nombreux a été assemblé avec tant de périls par terre et par mer, et considérer qu'au lieu d'affaires ecclésiastiques on y en traite de séculières. Il faut premièrement expédier le principal sujet qui nous assemble, afin que nous sachions quel est le sentiment du Seigneur apostolique et ce qu'à notre retour nous devons ensei-

[1] Ursperg.

gner dans nos églises. Alors le Pape expliqua le tout en ces termes : Après que le Seigneur eut fait de son serviteur ce qu'il voulut, et m'eut livré, avec le peuple romain, entre les mains du roi, je voyais commettre tous les jours des pillages, des incendies, des meurtres et des adultères. C'est pour délivrer de ces maux l'Église et le peuple de Dieu que j'ai fait ce que j'ai fait. Je l'ai fait comme homme, parce que je ne suis que poussière et que cendre. J'avoue que j'ai failli ; mais je vous prie tous de prier Dieu qu'il me le pardonne. Pour ce maudit écrit qui a été fait dans le camp, et qui, pour son caractère dépravé, est appelé *pravilége*, je le condamne sous un anathème perpétuel, afin que la mémoire en soit à jamais odieuse, et je vous prie tous d'en faire de même. Alors tous s'écrièrent : Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il ! Saint Brunon de Segni ajouta : Rendons grâces à Dieu de ce que nous avons ouï le seigneur pape Pascal condamner de sa propre bouche ce privilége, qui contenait une chose mauvaise et une hérésie. A quoi quelqu'un répliqua : Si ce privilége contenait une hérésie, celui qui l'a fait était hérétique. Alors Jean, évêque de Gaëte, dit avec émotion à l'évêque de Segni : Appelez-vous le Pontife romain hérétique, ici, en ce concile, en notre présence ? L'écrit qu'il a fait était mauvais, mais ce n'était pas une hérésie. Un autre ajouta : On ne doit pas même l'appeler mauvais, puisqu'il a été fait pour un bien, afin de délivrer le peuple de Dieu. Ce nom horrible d'hérésie mit à bout la patience du Pape. Il fit signe de la main et dit : Mes frères et mes seigneurs, écoutez. Cette Église n'a jamais eu d'hérésie ; au contraire, c'est ici que toutes les hérésies ont été brisées. C'est pour cette Église que le Fils de Dieu a prié dans sa passion, en disant : Pierre, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point.

Cela se passait le mardi. Le jeudi suivant, le Pape ne vint point au concile ; il en fut empêché par plusieurs affaires, principalement celle de l'empereur, qu'il traitait avec l'abbé de Clugni, Jean de Gaëte, Pierre de Léon, préfet de Rome, et les autres qui soutenaient le parti de ce prince. Le vendredi, Conon, évêque de Préneste, voulut expliquer l'excommunication de l'empereur ; mais Jean de Gaëte, Pierre de Léon et les autres partisans de ce prince lui résistaient en face et l'interrompirent plusieurs fois. Alors le Pape apaisa le murmure du geste et de la voix, et dit : L'Église primitive du temps des martyrs a été florissante devant Dieu et non devant les hommes. Ensuite les empereurs et les rois se sont convertis et ont honoré l'Église, leur mère, en lui donnant des terres, des domaines, des dignités séculières, les droits et les ornements royaux, comme Constantin et les autres princes fidèles. Alors l'Église a commencé à être floris-

sante, tant devant les hommes que devant Dieu. Elle doit donc conserver ce qu'elle a reçu des rois et des princes, et le dispenser à ses enfants comme elle le juge à propos. Ensuite le Pape, voulant casser le privilége qu'il avait accordé à l'empereur dans le camp, renouvela la défense prononcée par Grégoire VII, sous peine d'anathème, de donner ou de recevoir l'investiture.

Alors le cardinal Conon, évêque de Préneste, rendit ainsi compte au Pape de sa légation, pour réprimer ceux qui troublaient la délibération de cette affaire : Seigneur Père, si j'ai été véritablement votre légat, et si vous voulez ratifier ce que j'ai fait, déclarez-le, s'il plaît à votre Majesté, en présence de ce concile, afin que tout le monde sache que c'est vous qui m'avez envoyé. Le Pape répondit : Oui, vous avez été véritablement notre légat, et tout ce que vous et nos autres frères, les évêques et légats, avez fait, confirmé et approuvé par l'autorité de notre Siége, je l'approuve et je le confirme ; tout ce qu'ils ont condamné, je le condamne. L'évêque de Préneste expliqua donc qu'étant légat à Jérusalem il avait appris la perfidie avec laquelle le roi Henri, nonobstant ses serments, ses otages et ses baisers, avait pris et maltraité le Pape et les cardinaux, tué ou emprisonné de nobles Romains et fait un massacre du peuple, ajoutant que, pour ces crimes, de l'avis de l'église de Jérusalem, il avait prononcé sentence d'excommunication contre le roi, et qu'il avait confirmé cette sentence en Grèce, en Hongrie, en Saxe, en Lorraine et en France, dans cinq conciles, de l'avis de ces églises. Enfin il demanda que le concile de Latran approuvât sa légation, comme le Pape avait fait. L'archevêque de Vienne demanda la même chose par ses députés et par ses lettres. Quelques-uns en murmurèrent, mais la plus saine partie se rendit à la vérité et à la raison [1].

Quinze jours après la fin du concile, le dimanche des Rameaux, 26me de mars de la même année 1116, Pierre, préfet de Rome, étant mort, quelques séditieux élurent pour son successeur son fils, qui était encore très-jeune. Le jeudi saint, comme le Pape commençait la messe et en était à la première oraison, ils le lui présentèrent entre son trône et l'autel, demandant qu'il le confirmât dans la charge de préfet. Comme le Pape ne leur répondait point et continuait l'office, ils s'irritèrent, et, criant à haute voix, ils prirent Dieu à témoin que, s'il ne leur répondait favorablement, il verrait le jour même des accidents funestes. Le Pape leur dit enfin : Vous demandez que nous confirmions un préfet que vous ne pouvez demander honnêtement, ni honnêtement nous donner aujourd'hui, car les funérailles de son

[1] Labbe, t. 10, p. 806.

père vous empêchent d'assembler les comices, et nous, les fonctions de cette sainte journée nous empêchent de vaquer à une pareille affaire ; attendez que nous ayons fini, et nous vous ferons une réponse convenable. Les séditieux reprirent : Nous en ferons à notre volonté, et ils se retirèrent en tumulte.

Le lendemain, qui était le vendredi saint, comme le peuple, suivant l'ancienne coutume, allait nu-pieds visiter les lieux saints et les cimetières des martyrs, ces séditieux, armés, engagèrent par serment, dans leur faction, le simple peuple, et continuèrent le samedi saint, et encore plus le jour de Pâques. Le lundi, qui était le 3me d'avril, comme le Pape allait à Saint-Pierre, où est la station de ce jour-là, le jeune homme se présenta à lui avec sa troupe, près du pont d'Adrien, et demanda sa confirmation. Ne l'ayant pas obtenue, il attaqua la famille du Pape qui suivait, prit les uns et maltraita les autres.

Au retour, le Pape revenant couronné suivant la coutume et précédé des cardinaux, ces séditieux les attaquèrent du haut du Capitole, poussant de grands cris et jetant des pierres. Ils envoyèrent même après le Pape ; et, avant qu'il ôtât ses ornements, il fallut leur promettre que le vendredi suivant il délibérerait sur cette confirmation ; mais le jeune homme, n'étant pas content de ce délai, fit accomplir ce jour-là, par ceux de qui il put l'obtenir, les cérémonies qui restaient à faire pour le déclarer préfet. La vendredi il fit abattre les maisons de ceux qu'il n'avait pu révolter contre le Pape ; et celui-ci, prévoyant qu'on ne pourrait résister à ces séditieux sans répandre beaucoup de sang, se retira dans Albane. Leur fureur tomba principalement sur la maison et les tours de Pierre de Léon. Le Pape ayant gagné quelques seigneurs romains par ses largesses, il y eut un combat où les séditieux furent battus ; mais la plupart de ceux qui avaient fait serment au Pape l'abandonnèrent, à l'exemple de Ptolémée, qui en était le chef. Tout le pays se souleva contre lui, et la guerre civile ne se ralentit que par les travaux des moissons et les chaleurs de l'été [1].

L'empereur Henri était toujours en Lombardie, faisant négocier la paix avec le Pape, qui disait : J'ai gardé ma parole, quoique donnée par force ; je ne l'ai point excommunié ; mais il l'a été par les principaux membres de l'Église, et je ne puis lever cette excommunication que par leur conseil, dans un concile où les parties soient entendues. Je reçois tous les jours des lettres des ultramontains qui m'y exhortent, principalement l'archevêque de Mayence.

[1] Baron., an 1116. *Chronic. Cass.*, l. 4. *Petr. Pisan.*, n. 17.

La négociation traînait de cette manière, quand l'empereur apprit ce qui se passait à Rome, et la sédition qui avait obligé le Pape à se retirer. Il en eut bien de la joie, et il envoya des présents considérables au nouveau préfet et aux Romains, leur mandant qu'il irait lui-même à Rome.

Il y vint en effet avec une armée l'année suivante 1117. Le Pape ne l'attendit pas, mais il se retira au Mont-Cassin, où, à la prière de toute la communauté, il rétablit Landulphe archevêque de Bénévent, déposé précédemment pour insubordination; puis, passant par Capoue, il arriva à Bénévent. Cependant l'empereur entra dans Rome, où il attira dans son parti les consuls, les sénateurs et les grands, les uns par présents, les autres par promesses. Il donna en mariage sa fille Berthe à Ptolémée, fils du consul Ptolémée, et qui venait de trahir le Pape pour se mettre à la tête du parti allemand. L'empereur lui fit de grands présents, et lui confirma tout ce qu'avaient eu son aïeul Grégoire et ses autres parents. L'empereur célébra à Rome la fête de Pâques, qui, cette année 1117, fut le 25me de mars. Il alla à Saint-Pierre et demanda la couronne au clergé de Rome, disant qu'il était venu pour la recevoir de la main du Pape, dont il regardait l'absence comme un malheur pour lui, ne désirant que de rétablir l'union entre eux. Le clergé de Rome répondit que la conduite de l'empereur ne répondait pas à ses discours, puisqu'il était venu en armes et faisait autour de Rome toutes sortes d'actes d'hostilité, prenant la protection de l'abbé de Farfe et de Ptolémée, tous deux excommuniés.

Sur ce refus du clergé fidèle, l'empereur s'adressa à Maurice Bourdin, archevêque de Brague, qui était auprès de lui en qualité de légat du Pape pour traiter la paix, et qui, dans cette occasion trahit le Pape comme un autre Judas; car l'empereur reçut de sa main la couronne impériale devant le corps de saint Grégoire, dans l'église de Saint-Pierre. Le Pape et l'empereur envoyaient de part et d'autre pour traiter de la paix; mais ils ne purent s'accorder, et l'empereur, craignant les chaleurs de l'été, se retira, avec promesse de revenir quand la saison serait adoucie. Depuis l'an 1115, l'Église romaine avait perdu son plus ferme et plus fidèle soutien, la fameuse comtesse Mathilde, l'héroïne de son siècle, morte à l'âge de soixante-neuf ans. L'empereur allemand s'était emparé de ses domaines, au mépris de la donation qu'elle en avait faite au Saint-Siége. Le Pape engagea le prince de Capoue et les autres Normands d'Italie à défendre la cause de l'Église contre l'empereur allemand et son gendre Ptolémée. Mais celui-ci, avec les troupes que lui avait laissées son beau-père, repoussa les premières attaques des Nor-

mands. Le Pape, cependant, tint un concile à Bénévent au mois d'avril, où il excommunia l'archevêque Bourdin de Brague, et notifia son excommunication aux évêques d'Espagne, avec ordre d'en élire un autre à sa place [1].

Après ce concile, le pape Pascal, étant en Campanie, tomba malade pendant l'automne, et vint à Anagni, où les médecins désespérèrent de sa vie. Il revint toutefois en assez bonne santé pour faire à Préneste la dédicace d'une église. Il célébra à Rome la fête de Noël, et fit l'office de l'octave de l'Épiphanie. Il congédia les ambassadeurs de l'empereur de Constantinople, qu'il y avait reçus. Il intimida tellement, par sa présence, Ptolémée et le nouveau préfet, qu'ils lui demandèrent la paix les premiers, et, craignant de ne pas l'obtenir, ils quittèrent leurs maisons pour se cacher dans Rome. Le Pape faisait faire des machines et les autres préparatifs nécessaires pour les réduire par la force, quand il tomba malade de fatigue par les mouvements qu'il s'était donnés. Se voyant à l'extrémité, il assembla les cardinaux, et leur recommanda de se tenir en garde contre l'artifice des guibertins et la violence des Allemands, et de demeurer unis entre eux. Ensuite, ayant reçu l'extrême-onction, fait sa confession et satisfait aux autres devoirs de la piété, il mourut à minuit, le 18me de janvier 1118, après avoir tenu le Saint-Siége dix-huit ans cinq mois et sept jours. Les cardinaux eux-mêmes le portèrent à Saint-Jean de Latran, où il fut enterré dans un tombeau de marbre artistement travaillé [2].

Après la mort de Pascal II, Pierre, évêque de Porto, qui depuis longtemps tenait la première place après le Pape, et avec lui tous les cardinaux, prêtres et diacres, commencèrent à délibérer sur le choix d'un successeur. Ils jetèrent principalement les yeux sur Jean de Gaëte, chancelier de l'Église romaine, et envoyèrent au Mont-Cassin, où il était, le prier de venir incessamment. Il partit sans savoir ce qu'ils avaient fait entre eux, monta sur sa mule et vint promptement à Rome. Le lendemain, les cardinaux s'assemblèrent au nombre de quarante-six, lui compris, savoir : les évêques de Porto, de Sabine, d'Albane et d'Ostie, vingt-trois prêtres et dix-huit diacres ; Nicolas, primicier, avec le corps des chantres ; tous les sous-diacres du palais, plusieurs archevêques, grand nombre d'ecclésiastiques d'un moindre rang ; quelques-uns des sénateurs et de sconsuls romains. Pour éviter les scandales assez fréquents dans ces élections, ils s'assemblèrent en un lieu très-sûr, et, après avoir longtemps délibéré, ils s'accordèrent tous à élire le chancelier. Ils le prirent aussi-

[1] Baron., Labbe, t. 10, p. 812. — [2] Petr. Pisan., *apud Baron.*

tôt, le nommèrent Gélase, et l'intronisèrent malgré sa résistance.

Il était né à Gaëte, de parents nobles, qui le firent étudier dès son enfance ; puis, Odérise, abbé du Mont-Cassin, le leur ayant demandé, ils le donnèrent à ce monastère, où il se distingua par ses progrès dans les arts libéraux et dans l'observance régulière. Il était encore jeune quand le pape Urbain II le tira du Mont-Cassin la première année de son pontificat, et le fit cardinal-diacre de l'Église romaine, et, peu de temps après, chancelier, afin de rétablir dans le Saint-Siége l'ancienne élégance du style, presque perdue, comme dit Pandolfe d'Alatri, auteur du temps. Après la mort d'Urbain, le chancelier Jean de Gaëte fut toujours attaché au pape Pascal avec une affection singulière ; il lui aida à supporter toutes ses afflictions et fut son bâton de vieillesse. A sa recommandation, ce Pape promut à la dignité de cardinaux-prêtres, plusieurs de ses écrivains et de ses chapelains, entre autres Pierre de Pise, Hugues d'Alatri, Saxon d'Anagni et Grégoire de Gaëte. Jean fit de grandes libéralités à son titre de Sainte-Marie en Cosmedin, tant en argenterie qu'en ornements d'église, qu'en fonds de terre, et fut toujours le protecteur du Mont-Cassin. Tel était le chancelier Jean de Gaëte, quand il fut élu Pape et nommé Gélase II.

Cencio Frangipane, dont la maison était proche du lieu de l'élection, l'ayant appris, accourut aussitôt l'épée à la main et frémissant de colère ; car il tenait le parti de l'empereur. Il rompit les portes, entra dans l'église, prit le Pape à la gorge, le frappa à coups de poing et de pied, jusqu'à l'ensanglanter de ses éperons ; puis, le traînant par les cheveux et par les bras, il le mena chez lui, l'y enchaîna et l'y enferma. On eût dit les satellites de Caïphe, de Pilate et d'Hérode, garrottant, bafouant, crucifiant de nouveau le Sauveur. Les cardinaux, le clergé et plusieurs laïques assemblés pour l'élection furent arrêtés par les satellites de Cencio ; on les jetait à bas de leurs chevaux et de leurs mules, on les dépouillait, on les maltraitait : quelques-uns gardèrent leurs maisons, demi-morts ; et malheur à qui ne put s'enfuir. Au bruit de cette violence, les Romains s'assemblèrent ; Pierre, préfet de Rome, Pierre de Léon avec les siens, et plusieurs nobles avec leurs gens ; le peuple de tous les quartiers prend les armes, on accourt à grand bruit au Capitole, on envoie députés sur députés aux Frangipanes, pour redemander le Pape. Aussitôt, épouvantés, les Frangipanes le rendent ; Léon, l'un d'entre eux, se jette à ses pieds, lui demande pardon, et s'échappe ainsi du péril qui le menaçait.

Le nouveau Pape, ainsi délivré, fut couronné, mis sur une haquenée blanche et mené par la rue sacrée à Saint-Jean de Latran,

précédé et suivi des bannières, suivant la coutume. Son pontificat paraissait assuré et paisible; les comtes et les barons le visitaient, il donnait audience à ceux qui venaient pour quelque affaire, et les renvoyait avec sa bénédiction. Ceux qui étaient sortis de Rome y rentraient; on s'assemblait pour délibérer quand le Pape devait être ordonné et sacré; car il n'était encore que diacre. Mais cette paix ne fut pas longue : il y avait un empereur allemand, et une nuit le Pape fut averti que l'empereur Henri était en armes à Saint-Pierre. En effet, sur la nouvelle de la mort de Pascal et de l'élection de Gélase, l'empereur était venu en diligence et avait mandé au nouveau Pape : Si vous voulez confirmer le traité que j'ai fait avec Pascal, je vous reconnaîtrai pour Pape et vous ferai serment de fidélité; sinon, j'en ferai élire un autre et le mettrai en possession. On voit que le sultan tudesque regardait l'Église romaine, et par là même la chrétienté entière, comme un fief mouvant de son royal caprice [1].

Gélase, ayant donc appris que l'empereur allemand était si proche, se leva, quoiqu'il fût nuit; et, s'étant fait mettre à cheval malgré son grand âge et ses infirmités, il se retira chez un citoyen nommé Bulgamin, où il demeura caché le reste de la nuit. Le lendemain matin, le Pape et les siens se trouvèrent fort embarrassés. Il n'y avait pas de sûreté pour eux de demeurer à Rome, et ils ne pouvaient s'enfuir par terre, parce que les Allemands tenaient les chemins. Ils résolurent donc de gagner la mer, et s'embarquèrent sur le Tibre, en deux galères qui les menèrent jusqu'à Porto. Là, il fallut s'arrêter à cause du mauvais temps, de la pluie, du tonnerre, de la tempête qui agitait la mer et le fleuve; car c'était au mois de février. Les Allemands étaient sur le rivage, qui, pareils aux plus féroces des sauvages, tiraient sur eux des flèches empoisonnées, et menaçaient de les poursuivre jusque dans l'eau, s'ils ne rendaient le Pape. La nuit et la tempête les arrêtèrent. Dans l'intervalle, le cardinal Hugues d'Alatri prit le Pape sur ses épaules, et l'emporta, à la faveur de la nuit, au château de Saint-Paul d'Ardée. Le matin, les Allemands revinrent à Porto; on leur jura que le Pape avait fui, et ils se retirèrent. Mais on ramena le Pape pendant la nuit : il s'embarqua avec les siens; le troisième jour, ils abordèrent à Terracine, demi-morts, et le quatrième à Gaëte.

Ils y furent très-bien reçus : aussi était-ce la patrie du Pape; et, quand la nouvelle de son arrivée fut répandue dans le pays, un

[1] *Vita Gelasii II per Pandulf*. Apud Baron. *Chron. Cass.*, l. 4, c. 40. Ursperg, an 1118.

grand nombre d'évêques s'y rendirent. L'empereur envoya encore à Gaëte, prier le Pape de revenir se faire sacrer à Rome, témoignant désirer ardemment d'assister à cette cérémonie et de l'autoriser par sa présence, et que, s'ils conféraient tous deux ensemble, ce serait le meilleur moyen de rétablir l'union. On croirait entendre le crocodile, ayant manqué sa proie, contrefaire la sirène pour la ressaisir. Le pape Gélase, qui avait été pris par ce même empereur, avec Pascal II, et mis aux fers, ne pouvait s'y fier. Il répondit donc qu'il allait se faire sacrer incessamment, et qu'ensuite l'empereur le trouverait prêt pour la négociation partout où il lui plairait. En effet, sans sortir de Gaëte, le Pape fut ordonné prêtre, puis sacré évêque en présence d'un grand nombre de prélats, ainsi que de Guillaume, duc d'Apulie, de Robert, prince de Capoue, et de beaucoup d'autres seigneurs, qui tous lui prêtèrent serment de fidélité. Il fut sacré dans la fin de février, passa tout le carême à Gaëte et alla célébrer à Capoue la fête de Pâques, qui, cette année 1118, fut le 14me d'avril.

Cependant l'empereur Henri, irrité de la réponse prudente de Gélase, résolut de faire un antipape, comme il l'en avait menacé. Au fond, on croirait que les empereurs allemands ne savaient faire que cela ; Henri IV en avait fait ou essayé d'en faire cinq ou six : Henri V n'en fit qu'un : ce fut l'excommunié Bourdin, qui avait trahi Pascal II l'année précédente. Le pape Gélase était encore à Gaëte quand il apprit cette nouvelle ; aussitôt il écrivit la lettre suivante : Gélase, serviteur des serviteurs de Dieu, aux archevêques, évêques, abbés, clercs, princes et autres fidèles de Gaule, salut et bénédiction apostolique. Comme vous êtes des membres de l'Église romaine, nous avons soin de mander à votre charité ce qui s'y est passé dernièrement. Après notre élection, le seigneur empereur est venu furtivement et inopinément à Rome, ce qui nous a obligé d'en sortir. Il a demandé ensuite la paix par menaces, disant que, si nous ne l'en assurions par serment, il userait de son pouvoir. Nous avons répondu que nous étions prêt à terminer le différend entre l'Église et le royaume, soit à l'amiable, soit par justice, dans le lieu et le temps convenables, à Milan, à Crémone, à la Saint-Luc prochaine ; et cela par le conseil de nos frères, que Dieu a établis juges dans l'Église. Mais lui aussitôt, c'est-à-dire le quarante-quatrième jour après notre élection, il a intrus dans l'Église Maurice, évêque de Brague, excommunié l'année passée par le pape Pascal au concile de Bénévent, et qui, autrefois, en recevant le pallium par nos mains, avait fait serment de fidélité au même Pape et à ses successeurs, dont je suis le premier. En cette entreprise, grâce à Dieu, le seigneur empereur n'a eu personne du clergé romain pour complice ; mais seule-

ment des guibertins. Nous vous ordonnons donc, qu'après en avoir délibéré en commun, vous vous prépariez comme il convient à venger l'Église, votre mère [1]. Gélase écrivit aussi à Bernard, archevêque de Tolède, et aux évêques d'Espagne, d'élire un autre archevêque de Brague à la place de Maurice; enfin, il écrivit au clergé et au peuple de Rome de l'éviter comme un excommunié. Il tint ensuite un concile à Capoue, où il excommunia l'empereur et son antipape, ou son idole, comme disent les auteurs du temps [2].

L'usurpateur Bourdin était cependant à Rome, où il demeura tout le reste de l'année. Le jour de la Pentecôte, il mit la couronne sur la tête de l'empereur allemand, qui se retira quelque temps après en Ligurie, et de là en Allemagne. Quand le pape Gélase eut appris que l'empereur s'était retiré, il revint à Rome secrètement et se cacha dans une petite église nommée Sainte-Marie-du-Second-Cierge, entre les maisons d'Étienne Pandulfe le Normand et de Pierre Latron, qui le protégeaient. Le jour de Sainte-Praxède, 21me de juillet, il résolut d'officier dans l'église de cette sainte, par le conseil du cardinal Didier, qui en était titulaire, contre l'avis de plusieurs, qui représentaient que cette église était dans la forteresse des Frangipanes. L'office n'était pas encore fini, quand les Frangipanes vinrent avec une troupe de gens armés, à pied et à cheval, attaquer le Pape et les siens à coups de pierres et de flèches. Étienne le Normand et Crescence Gaëtan, neveu du Pape, résistèrent vigoureusement, quoique leur troupe fût beaucoup moindre : il y eut un rude combat, qui dura une partie du jour. Le Pape s'enfuit, faisant compassion aux femmes, qui le voyaient, demi-vêtu de ses ornements, courir seul par les champs, autant que son cheval pouvait aller. Son porte-croix tomba en le suivant, et une pauvre femme, l'ayant trouvé, le cacha jusqu'au soir avec sa croix et son cheval.

Le combat durait encore, quand Étienne le Normand dit aux Frangipanes : Que faites-vous ? Le Pape, à qui vous en voulez, s'est sauvé; voulez-vous nous perdre nous-mêmes? Nous sommes Romains comme vous et même vos parents; retirons-nous de part et d'autre, nous sommes assez fatigués. Ils se retirèrent en effet, et on trouva le Pape dans la campagne, près de l'église de Saint-Paul, las et gémissant. Le lendemain, ses amis tinrent conseil; et le Pape parla ainsi, après tous les autres : Mes frères et mes enfants, comme le mal n'est pas loin, il ne faut pas un long discours; suivons l'exemple de nos pères, on ne peut rien faire de mieux; suivons le précepte même de l'Évangile : Puisque nous ne pouvons vivre dans cette ville, fuyons

[1] *Epist.* 1. — [2] Labbe, t. 10, p. 823, *ex Ursperg.*

dans une autre; fuyons Sodome, fuyons l'Égypte, fuyons la nouvelle Babylone, fuyons la ville de sang. Il viendra un jour, croyez-moi, où, par la faveur divine, nous reviendrons, soit tous, soit ceux que le Seigneur voudra, et il y aura des temps meilleurs. Pour moi, je le dis devant Dieu et devant l'Église, j'aimerais mieux, si jamais il était possible, avoir un seul empereur, que d'en avoir un si grand nombre; un méchant, au moins, perdrait les autres plus méchants, jusqu'à ce qu'il sentît lui-même la justice du souverain empereur. Tous approuvèrent hautement l'avis du Pape, et aussitôt il distribua ses commissions pour le gouvernement de l'Église pendant son absence. Il fit son vicaire Pierre, évêque de Porto, et lui donna quelques cardinaux pour l'aider; il donna la garde de Bénévent à Hugues, cardinal des saints apôtres; à Nicolas, la conduite des chantres; il laissa la préfecture de Rome à Pierre, qui l'avait prise malgré le pape Pascal; mais il donna l'étendard de la garde de la ville à Étienne le Normand, qui était le plus considérable du parti catholique [1].

Le pape Gélase était encore à Rome le 1er de septembre, comme on le voit par une bulle donnée en faveur de Gautier, archevêque de Ravenne, lequel, ayant été tiré malgré lui d'entre les chanoines réguliers, avait été élu unanimement pour remplir ce siége, et sacré par le Pape. Depuis Guibert, cette église avait été dans le schisme, occupée par des évêques que l'empereur avait choisis; c'est pourquoi les Papes avaient soustrait à la juridiction de Ravenne les églises de Plaisance, de Parme, de Reggio et de Bologne. Par cette bulle, le pape Gélase, en faveur de la réunion à l'Église romaine, rend à celle de Ravenne ses droits sur ces quatre églises et sur toutes les autres qui y sont énoncées, et accorde à Gautier le pallium [2].

Gélase II partit donc de Rome le second jour de septembre 1118. Il était accompagné de deux cardinaux-prêtres, Jean de Crême et Gui de Sainte-Balbine, et de quatre cardinaux-diacres, dont le premier était Pierre de Léon, avec deux nobles Romains et leur suite. Ils furent reçus à Pise avec grand honneur, et le Pape y fit un sermon très-éloquent. Quelques jours après, il se rembarqua et arriva en Provence, au port de Saint-Gilles, où il fut reçu par l'abbé Hugues et sa communauté, et défrayé libéralement pendant un assez long séjour qu'il y fit. Là, tous les évêques du pays, grand nombre de moines, quantité de noblesse et de peuple se rendirent auprès du Pape et lui offrirent leurs services. Pons, abbé de Clugni, entre au-

[1] Landulf., n. 12, *apud Baron.*, an. 1118. — [2] *Epist.* 4.

tres présents, donna au Pape trente chevaux, et l'abbé de Saint-Gilles dix, dont il se servit pour voyager dans le pays. De Saint-Gilles, le Pape se rendit à Maguelonne, où il reçut Suger, depuis abbé de Saint-Denis, que le roi de France, Louis le Gros, lui envoyait pour le saluer de sa part et lui offrir des présents, qui étaient comme les prémices de son royaume. Le Pape fut fort sensible à cet honneur, et il marqua un jour où il priait le roi de se rendre à Vézelai, pour conférer ensemble [1].

Gélase députa aussi au roi d'Angleterre, qui était alors en Normandie, pour s'assurer de sa protection. Conrad, qui était l'envoyé du Pape, assista à un concile des évêques et des abbés de Normandie, qui se tenait alors à Rouen en présence du roi Henri. Ce prélat y parla avec beaucoup d'éloquence contre les violences de l'empereur et sur l'intrusion de l'antipape Bourdin; et, après avoir exposé les persécutions souffertes par Gélase, qui avait été obligé de se réfugier en France, il demanda à l'église de Normandie un secours de prières et d'argent pour le Saint-Siége [2].

Dans le temps même que, pour échapper à la persécution de l'empereur d'Allemagne, le chef de l'Église catholique était contraint de se réfugier en France, Dieu suscitait, à la cour et dans la parenté même de cet empereur, un nouvel apôtre à son Église persécutée. Nous voulons parler de saint Norbert. Il naquit en 1080, dans la petite ville de Santen, au duché de Clèves. Héribert, son père, comte de Genep, était parent des derniers empereurs; et Hadwige, sa mère, sortait de la maison de Godefroi de Bouillon. Sa mère était aussi pieuse que noble. Durant les douleurs de sa grossesse, une voix lui fit entendre que le bienheureux enfant accordé par le ciel à ses vœux serait un jour une éclatante lumière et un grand archevêque, qui soutiendrait l'Église par sa doctrine et l'édifierait par ses vertus. Tant que le jeune Norbert demeura dans la maison paternelle, il ne démentit point les espérances que cet oracle avait fait concevoir de sa sainteté. Il avait une constitution robuste, à l'épreuve des travaux, un air également agréable et majestueux, une taille avantageuse, un esprit pénétrant, une âme grande et héroïque, une piété tendre, un cœur docile aux vérités de la foi, une ardeur merveilleuse pour les sciences, un génie heureux, de l'antipathie pour les divertissements, dans un âge que le monde considère comme la saison des plaisirs. Ses parents, touchés du naturel heureux qui ne laissait presque rien à faire à l'éducation et à la vertu, comprirent qu'ils ne pouvaient, sans résister aux volontés de Dieu, le soustraire à ses autels. Ils l'y

[1] Baron., Pagi. — [2] Labbe, t. 10, p. 824.

engagèrent par l'ordre du sous-diaconat, qu'il reçut des mains de Frédéric, archevêque de Cologne, et par le canonicat, dont il fut pourvu dans l'église de Santen.

Mais tout à coup, la réputation de sa doctrine l'ayant enlevé du sein de ses parents, il fut obligé de suivre la cour de son archevêque. Ce nouvel engagement troubla d'abord la délicatesse de sa conscience. Mais peu à peu il prit les manières et l'esprit du courtisan ; il sut se procurer un nouveau canonicat dans la métropole de Cologne, et cumula plusieurs bénéfices sans rendre aucun service à l'Église. Ces dignités, quoique considérables, ne bornèrent pas ses désirs. La cour de Frédéric n'eut pas assez de charmes pour arrêter un homme enflé déjà des avantages de la fortune, et que l'idée de sa noblesse remplissait d'espérances plus vastes. Il quitta son archevêque pour s'attacher au service de l'empereur Henri V. Ce nouveau maître, prévenu en faveur du jeune ecclésiastique, qui d'ailleurs était son parent, lui donna bientôt sa confiance et son amitié, l'admit dans ses conseils et le nomma aumônier de son palais. En 1111, Norbert fut de ce voyage de Rome où le pape Pascal II fut si indignement traité par l'empereur allemand. Tout courtisan qu'il était, Norbert ne put s'empêcher d'en gémir dans son cœur. Il alla secrètement trouver le Pape, se jeta à ses pieds, y condamna les violences de l'empereur, et lui demanda pardon pour le malheur qu'il avait eu d'être présent à ses sacriléges. A son retour d'Italie, l'empereur lui offrit l'évêché de Cambrai, vacant par la mort de l'évêque Odon. Norbert refusa, soit parce qu'il ne voulut pas recevoir l'investiture, après la condamnation que le concile de Latran venait d'en faire, soit plutôt parce que la vie nécessairement plus grave d'évêque lui plaisait moins que la vie molle et voluptueuse de courtisan.

C'était en 1114. Norbert ne pensait qu'aux choses du monde, s'amuser, parvenir aux honneurs et aux richesses. Les pensées de la vie future lui semblaient des songes et des fables. Allant, un jour, à une partie de plaisir, bien monté, vêtu de soie et suivi d'un seul domestique, il traversait une agréable prairie. Tout d'un coup survint un grand orage, des éclairs, des tonnerres effroyables. Le domestique s'écrie d'épouvante : Où allez-vous, seigneur ? Que prétendez-vous faire ? Retournez, car la main de Dieu est armée contre vous, déjà sa colère commence d'éclater. A peine a-t-il achevé ces paroles, qu'une voix adressée à Norbert lui dit du haut du ciel : Norbert, Norbert, pourquoi me persécutes-tu ? Est-ce ainsi que tu réponds aux desseins de ma providence et que tu fais servir aux projets de ton orgueil les richesses et l'esprit que je t'ai donnés pour servir aux projets de ma gloire ? Je t'avais mis au monde pour le salut et l'édi-

fication de mon Église, et voilà que tu es devenu la perdition des fidèles par tes scandales ! Arrête, et reconnais que tu attaques ma puissance, en te révoltant contre les décrets de ma sagesse. A ces mots, la foudre tombe aux pieds de son cheval, brûle l'herbe, ouvre la terre de la hauteur d'un homme, et répand une odeur de soufre. Norbert demeure étendu d'un côté, le cheval de l'autre, et le valet épouvanté. Norbert parut mort pendant une heure, après laquelle il revint comme d'un profond sommeil, et s'écria : Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Dès lors ce fut un autre homme.

Au lieu de retourner à la cour, il se rendit à Santen, où était son canonicat. Sa maison fut le premier lieu de sa retraite. Ce fut là qu'il repassa dans l'amertume de son cœur ses anciens égarements, ses jours vides, donnés tout entiers au monde et perdus pour l'éternité. Se livrant ensuite à sa ferveur, il punit son corps par le jeûne, et les plaisirs de sa jeunesse par le cilice. Il ne quitta pourtant pas ses magnifiques vêtements, qui convenaient si peu à la modestie de son état. La grâce, qui conduisait ce nouveau converti dans les voies de la pénitence avec une espèce de ménagement, le détachait peu à peu des vanités du monde, et réservait à une occasion d'éclat ce renoncement public aux pompes de la cour. Après ces premières épreuves, il se mit sous la direction spirituelle de l'abbé Conon, qui conduisait alors le monastère de Siegberg avec édification, et qui gouverna depuis, avec le même succès, l'évêché de Ratisbonne. Sous la conduite de ce saint directeur, Norbert, sans être moine, embrassa toutes les rigueurs de la vie monastique. Son âme fut alors tout à fait changée. Il commença à devenir un véritable Chrétien, au lieu qu'il n'avait été, jusqu'alors, qu'un honnête homme selon le monde. L'humilité de la croix lui parut plus aimable que toute la gloire du siècle; le néant des richesses, la vanité des plaisirs se dévoilèrent à ses yeux. Il se persuada sans peine qu'il n'y avait rien de plus grand que le mépris des grandeurs mortelles.

Sorti de la retraite de Siegberg, Norbert fonda le monastère de Wurstemberg, qu'il mit sous la conduite du saint abbé Conon. Wurstemberg était une montagne près de Santen, qui appartenait à un chanoine de Cologne nommé Henri d'Alpheim. Norbert, qui était son confrère et son ami, la lui demanda lui-même et la lui fit demander par Frédéric, leur archevêque, pour y bâtir un monastère. Henri, qui était un ecclésiastique pieux, en écouta avec plaisir la proposition; et, pour avoir part à l'honneur de la fondation d'une abbaye, il céda volontiers ce territoire. Norbert en jeta les fondements. Héribert, son frère, comte de Genep, se joignit à lui pour l'exécution de ce saint ouvrage, et tous deux ils l'enrichirent de leurs

biens. Le diplôme d'Arnold, archevêque de Cologne, expédié l'an 1144, rappelle ce monument de la piété de Norbert, omis par son biographe.

Après deux ans de pénitence, Norbert se sentit appelé à quelque chose de plus. Il vint trouver Frédéric, son archevêque, et lui découvrit la résolution qu'il avait prise de se faire ordonner prêtre. La nouvelle surprit l'archevêque. Il connaissait la vie profane de Norbert, mais il ignorait sa conversion. Il savait le refus qu'il avait fait de l'évêché de Cambrai; mais, au lieu de lui en faire honneur, il attribuait au libertinage l'éloignement qu'il avait témoigné pour les dignités de l'Église. Son étonnement redoubla, lorsque Norbert le pria de lui conférer, dans un même jour, le diaconat et la prêtrise. Les canons étaient contraires à sa demande; d'ailleurs, la dissipation d'une vie mondaine, dont l'idée était encore toute récente, le rendait indigne d'une faveur que l'Église n'accordait qu'à une vertu éprouvée. Pappus ordonna, pendant une messe, saint Épiphane diacre et prêtre tout à la fois, et saint Épiphane lui-même conféra ces deux ordres dans un seul jour à Paulinien. Mais dans tous ces cas singuliers, le mérite des ordinands, la pureté de leur vie, les marques d'une vocation extraordinaire justifiaient la dispense de l'Église, au lieu que Frédéric n'apercevait dans Norbert ni dans sa conduite, aucun de ces motifs qui pût autoriser sa prière. L'équipage superbe dans lequel il se présentait, l'indifférence qu'il avait témoignée jusqu'alors pour le sacerdoce, l'attachement qu'il avait à la cour de l'empereur, avec lequel Frédéric était brouillé, étaient autant de raisons qui lui faisaient combattre, quoiqu'à regret, la proposition de son ancien ami. Alors Norbert, fondant en larmes, se jette à ses pieds, lui expose avec confiance les causes de sa vocation, les miracles de la divine miséricorde sur sa personne, et le genre de vie qu'il avait résolu d'embrasser. Frédéric ne douta plus à passer par-dessus les règles ordinaires en faveur d'une vocation toute céleste.

Le samedi saint de l'année 1115, Norbert vint à l'église métropolitaine avec ses habits pompeux, et se mêla à la troupe des ordinands. Le sacristain lui donna les ornements sacrés en présence d'une infinité de spectateurs qui étaient accourus à la nouvelle de cette ordination. Le saint, inspiré de Dieu, voulut réparer le scandale qu'il avait donné par son luxe. Il appela donc un de ses domestiques, qui l'accompagnait dans cette cérémonie, lui demanda l'habit qu'il cachait sous le manteau; et, après s'être dépouillé de ses vêtements magnifiques, il se couvrit d'une robe de peaux d'agneaux, se ceignit d'une corde, et prit ensuite les ornements sacrés.

Après son ordination, il se rendit au monastère de Wurstemberg,

pour se préparer aux fonctions de ses ordres dans le recueillement et la retraite. Il y passa quarante jours, sous la direction de l'abbé Conon, jeûnant tous les jours, ne vivant que de pain et d'eau, étudiant avec assiduité les devoirs de son ministère, mais goûtant les douceurs du paradis dans la contemplation des vérités de la foi. Venu ensuite à son église collégiale de Santen, le doyen et le chapitre vinrent le féliciter sur sa dignité nouvelle, et le prièrent de chanter la messe le lendemain, en présence de ses confrères. Norbert y consentit et la dit avec une telle abondance de larmes, que ceux qui assistèrent eurent peine à retenir les leurs. Son visage exténué, ses manières modestes inspiraient de la piété.

Après que le premier évangile eut été chanté, Norbert, brûlant d'un feu céleste, se tourna vers le peuple et prononça un discours sur la fragilité des biens de ce monde, sur le néant des grandeurs, sur la vanité des plaisirs. Que la fascination des hommes est prodigieuse, disait-il, de poursuivre une gloire qui échappe, de s'entêter de grandeurs qui nous affligent, de chercher des richesses qui nous appauvrissent, de se livrer à des joies fugitives que les douleurs terminent; d'aimer un monde où l'on vit sans sécurité, où l'on ne goûte point de repos sans alarmes, où la prospérité n'est jamais sans disgrâces, les plaisirs sans épines, l'abondance sans disette, et les jours les plus tranquilles sans chagrin. Il adressa ensuite la parole aux chanoines; et, pour ne scandaliser personne par une censure trop directe, il attaqua leur conduite en général, il troubla le calme de leurs fausses consciences par la crainte du jugement à venir, il leur remontra avec force les devoirs de leur profession, il leur fit appréhender la sévérité de la justice de Dieu, qui punit sans miséricorde les profanations du sanctuaire.

Cette prédication véhémente, animée du zèle d'un second Jean-Baptiste, eut le sort de la sèmence évangélique. Norbert ne se rebuta point de la dureté et des railleries de la plupart de ses auditeurs. Dès le lendemain il recommença de prêcher; et, lorsque tous les chanoines furent assemblés dans le chapitre, il prit en main la règle de Saint-Grégoire et de Saint-Isidore. Il représenta au doyen, avec une éloquence merveilleuse, que, par les devoirs de sa charge, il était obligé de maintenir l'observance de cette règle qu'ils avaient reçue de leurs ancêtres, et que tout le chapitre avait solennellement juré de garder; que, s'il souffrait qu'on violât impunément les constitutions des Saints-Pères, il serait lui-même coupable des prévarications de ses inférieurs; et que, s'il différait davantage de ramener ses chanoines dans le premier esprit de leur état, il serait convaincu d'avoir fomenté le désordre qu'il aurait négligé de réparer [1].

[1] *Vita S. Norberti. Acta SS.*, 6 *junii*.

Les anciens qui entendirent ce discours en furent extrêmement attendris. Ils regardaient Norbert avec des yeux d'admiration ; ils ne doutaient pas qu'il ne fût envoyé de Dieu pour le rétablissement de la discipline, et ils étaient disposés à seconder ses pieuses intentions. Les jeunes chanoines, au contraire, attachés aux douceurs de la vie molle, prirent feu à ses remontrances, se scandalisèrent de sa liberté apostolique, l'attribuèrent à l'enthousiasme d'une dévotion indiscrète ; et, si des considérations humaines n'eussent réprimé leur insolence, ils allaient éclater en injures. Comme ils ne pouvaient imposer silence au prédicateur, ni soutenir plus longtemps une exhortation si vive, ils se retirèrent brusquement du chapitre.

Norbert ne fut pas offensé de ce mépris. La miséricorde, qui l'avait converti lui-même, le sollicitait sans cesse à procurer la conversion des autres, persuadé d'ailleurs que, si la dureté de leurs cœurs rendait inutiles les desseins de la grâce, Dieu ne laisserait pas de lui tenir compte de son zèle. Dans cette vue, il continua, avec la même ardeur, les devoirs de la correction fraternelle ; dispensé des ménagements qu'il avait gardés jusqu'alors pour ne pas aigrir les esprits, il marqua, dans un détail exact, les fautes des particuliers, il dévoila leur conduite et leurs intrigues, il n'épargna aucun de ces séditieux, dans la persuasion qu'il avait que c'était le seul moyen de les gagner tous à Dieu. Les anciens penchaient déjà pour le parti de la réforme, mais les jeunes s'emportèrent comme des frénétiques contre le médecin qui voulait les guérir. Un clerc d'une condition obscure, gagné par les promesses d'une récompense modique, s'offre à être le ministre de leur conspiration. Il insulta Norbert, il éclata contre lui en injures, enfin il lui cracha au visage. Norbert ne répliqua pas d'un mot, mais s'essuya le visage et bénit le Seigneur de lui avoir fait part des ignominies de sa passion.

Dieu préparait son serviteur, par ces rudes épreuves, à de plus rudes combats. Après avoir exercé sa patience, il voulait tenter sa foi. Norbert allait souvent chercher dans le silence de la retraite des consolations et des forces contre les persécutions de ses confrères. Tantôt il se transportait à Siegberg, auprès de son directeur Conon ; tantôt il allait se recueillir auprès d'un saint ermite nommé Ludolfe, qui menait la vie solitaire sous l'habit clérical ; quelquefois il visitait les religieux de Glosterrath, au diocèse de Cologne, non loin de Santen. Dans ce dernier monastère, il y avait une grotte souterraine consacrée par le sang de quelque martyr. Norbert aimait à y dire la messe. Un jour il arriva, par accident, qu'une grosse araignée tomba dans le précieux sang à l'élévation du calice. Le saint frémit à la vue de ce malheur. Il voyait la mort inévitable, s'il avalait le

poison ; sa foi l'accusait d'irrévérence, si, comme la rubrique le permet, il retirait l'araignée et perdait quelques gouttes du sang de Jésus-Christ. Il ne balança pas longtemps ; plein de foi, il avala l'insecte avec le sang du Sauveur, et, résigné à la mort, il l'attendit aux pieds des autels. Mais au moment qu'il croyait mourir, il éternua, et l'araignée lui sortit vivante par le nez. Sa foi, qui lui avait fait exposer sa vie, se trouvait ainsi récompensée. Aussi la foi fut comme le caractère qui le distingua des saints qui vécurent de son temps. La charité, disait-on, excelle dans Bernard, l'humilité dans Milon, et la foi, dans Norbert. Milon, disciple de saint Norbert, puis évêque de Thérouanne, fut un des plus saints et des plus illustres prélats de son siècle.

Les ennemis de Norbert, non contents de l'avoir accablé d'opprobres dans son pays, s'avisèrent de décrier sa conduite auprès des supérieurs ecclésiastiques. Conon, évêque de Préneste et légat du pape Gélase II, était venu en Allemagne pour y maintenir les églises dans l'obéissance du Saint-Siége. Il assembla un concile à Fritzlar, pour y renouveler l'excommunication contre l'empereur Henri V, qui venait de faire un antipape et un schisme. Plusieurs évêques d'Allemagne se rendirent à cette assemblée, les églises particulières y envoyèrent leurs députés, celle de Santen fit partir les siens, et Norbert y fut mandé en personne. Sitôt que le saint eut comparu dans le concile, les archevêques, les évêques et les abbés le dénoncèrent au légat comme un homme d'un esprit inquiet, ambitieux, entreprenant, qui s'était ingéré dans le ministère de l'Évangile sans mission légitime, qui s'érigeait sans autorité en réformateur de la discipline, qui affectait, par les dehors d'une vie pénitente, de renoncer au monde, tandis qu'il se conservait la propriété de ses biens, incompatible avec les vœux de religion, et qu'il se couvrait d'habits grotesques et bizarres qui ne convenaient ni à la noblesse de sa naissance ni à la profession d'un chanoine séculier.

Ces reproches ne troublèrent pas la sérénité de Norbert. Il les écouta avec patience et les réfuta avec sagesse. Si vous êtes en peine, leur dit-il, de savoir quelle est la religion que je professe, apprenez que ma religion est celle dont parle l'Apôtre. Elle se propose pour objet l'assistance des pupilles, le soulagement des veuves, la consolation des affligés et l'intégrité des mœurs. Voilà la religion de tous les Chrétiens, et voilà celle que je me fais gloire de suivre. Si vous me faites un crime du zèle que j'ai pour la prédication de l'Évangile, Jésus-Christ, qui nous promet, par la bouche de son Apôtre, la rémission de nos péchés, si nous avons été les coopérateurs de sa grâce dans la conversion des pécheurs, Jésus-Christ justifie le zèle de mon apostolat. Si vous êtes curieux de savoir de qui je tiens ma

mission, je vous déclare que je l'ai reçue en recevant le sacerdoce, et que les mains qui m'ont communiqué le pouvoir de consacrer, m'ont aussi communiqué le pouvoir de dispenser la parole. Enfin, si mes habillements vous scandalisent, l'apôtre saint Pierre, qui nous enseigne que les habits magnifiques ne sont pas ce qui est agréable à Dieu, saint Jean-Baptiste, qui ne se couvrait que de peau de chameaux, sainte Cécile, qui se faisait honneur de porter le cilice, le premier homme, à qui Dieu ne donna pour tout vêtement qu'une tunique de peau, tous ces saints condamnent par leurs exemples le scandale de votre luxe et l'injustice de vos plaintes.

On ne répondit rien à ce discours. Norbert eut permission de sortir de l'assemblée. Il alla se prosterner aux pieds de son crucifix. Il passa toute la nuit en oraison et demanda à Dieu de vouloir être son asile dans cet abandon des créatures. Il continua ses prières pendant tout le jour, et il se proposait de les continuer durant la nuit suivante; mais le sommeil l'ayant surpris, il s'endormit jusqu'au point du jour. Alors le démon, qui ne pouvait supporter des sentiments si chrétiens dans un homme qui ne faisait que commencer à servir Dieu, vint interrompre son repos. Il jeta des pensées de découragement dans son esprit et lui reprocha d'un air moqueur l'accablement où l'adversité l'avait réduit. Eh quoi! lui dit-il, tu succombes sous le poids d'une première affliction? Je te trouve abattu par le sommeil, toi qui devais vaincre tous les obstacles et tout entreprendre pour la gloire de ton Dieu? Comment pourras-tu tenir ferme contre les maux que je te prépare, si tu n'as pas eu assez de force pour résister au sommeil? Norbert, réveillé, aperçut un spectre horrible. Il comprit que c'était le démon, il repoussa ses railleries et le chargea lui-même de confusion.

Le saint, mettant à profit les reproches de ses ennemis mêmes, hommes et démons, alla trouver l'archevêque de Cologne, son prélat, résigna entre ses mains tout ce qu'il avait de bénéfices et de revenus ecclésiastiques, qui étaient considérables. Il vendit ses palais, ses terres, ce qu'il possédait de patrimoine; il en distribua le prix aux pauvres, ne se réservant que dix marcs d'argent, une chapelle pour dire la messe, une mule pour le porter dans le cours de ses voyages; et, de tout le nombreux domestique qu'il entretenait, il ne garda que deux valets, plutôt pour être les compagnons de ses travaux que pour le servir dans les fatigues de sa mission. Sa résolution était d'annoncer désormais la parole divine, non plus à ses confrères, qui s'y montraient insensibles, mais au pauvre peuple, qui en était avide, et d'aller pour cela faire autoriser sa mission par le chef même de l'Église.

Déchargé du fardeau de ses richesses, il se mit en route. Le monde le plus idolâtre de la fortune ne pouvait refuser son admiration au mépris que Norbert faisait de ses caresses. Les villes, à son passage, applaudissaient à sa vertu ; il n'y eut que Norbert qui ne fût pas content de soi. Les dix marcs d'argent qu'il s'était réservés pour les besoins du voyage lui parurent contraires à l'esprit de pauvreté ; il les regarda comme l'effet d'une prévoyance timide, qui semblait se défier des soins de la providence de Dieu. Ainsi, étant arrivé à Huy et faisant de sérieuses réflexions sur la pauvreté du Sauveur, qu'il s'était proposée pour le modèle de la sienne, il distribua cet argent aux pauvres et ne retint que sa chapelle. Il poursuivit son chemin dans ce dépouillement parfait, exposé aux injures des saisons, aux disgrâces de la mendicité, marchant pieds nus pendant le froid des hivers et les chaleurs de l'été, couvert d'une grosse soutane, négligé de telle sorte qu'il semblait un de ces misérables vagabonds dont la figure a quelque chose d'affreux et de bizarre tout ensemble. C'est dans cet état qu'il arriva à Saint-Gilles, en Provence, où était le Pape.

Dès son arrivée, il eut audience de Gélase. Il exposa au saint Père les motifs de son voyage, le zèle qu'il sentait pour le salut des âmes et le dessein qu'il avait pris de travailler, sous son autorité, à la conversion des pécheurs. Gélase, informé de la naissance de Norbert et ravi de sa conversation, tâcha de l'engager à demeurer auprès de sa personne. Il prétendait s'en servir dans les besoins de l'Église. Mais l'humble serviteur de Dieu, à qui la seule pensée de la cour et des honneurs était un supplice, se défendit des instances du souverain Pontife. Il lui remontra qu'ayant eu le malheur de vivre dans les cours des princes et des empereurs, il était temps qu'il expiât par la pénitence les désordres d'une vie mondaine. Il ajouta que sa jeunesse et le défaut d'expérience le rendaient incapable des emplois dont sa Sainteté voulait l'honorer ; et que, quand il en serait capable, sa vie déréglée l'en rendrait indigne. Que si elle lui ordonnait de reprendre la vie canoniale qu'il avait quittée, ou d'embrasser la vie monastique, pour laquelle il n'avait nul attrait, ou enfin de passer le reste de ses jours en pèlerinage, il obéirait aveuglément à ses ordres : mais, qu'à l'égard de la place qu'elle lui offrait à sa suite, il la suppliait de ne point le forcer à s'y soumettre ; que toute la grâce qu'il venait lui demander, était de lui pardonner la faute qu'il avait commise en recevant deux ordres majeurs dans un jour. Que si, après lui avoir pardonné cette faute, elle le trouvait propre à la dispensation de l'Évangile, il accepterait avec joie l'honneur d'un si saint ministère.

Le Pape, voyant sa fermeté et son zèle, et sachant la persécution qu'il avait soufferte à cause de sa prédication, lui donna le pouvoir

de prêcher la parole de Dieu non-seulement dans les lieux où il l'avait prêchée, mais partout où il voudrait ; il lui en donna même un ordre exprès, avec défense à ceux qui avaient voulu s'y opposer d'empêcher le simple peuple de profiter de ses instructions. Et, afin que personne ne pût en douter, il lui en fit expédier une bulle en forme.

Norbert, muni de si amples pouvoirs, sortit de Saint-Gilles, content d'avoir évité les honneurs de la cour, mais plus content encore de la bénédiction et des marques de tendresse que le souverain Pontife lui donna à son départ. Les neiges qui couvraient la terre rendaient les chemins impraticables ; mais la charité qui embrasait le cœur de l'homme apostolique lui faisait surmonter les rigueurs de la saison. Il traversa pieds nus de vastes provinces, sans adoucir sa pénitence, sans relâcher l'austérité de sa vie quadragésimale et la dureté de ses vêtements. Il enfonçait dans la neige quelquefois jusqu'aux genoux ; souvent, abattu de lassitude, il était contraint de prendre un peu de repos sur la glace. Cependant il ne voulut jamais se servir de sa monture. Il passait les jours dans les fatigues et presque toutes les nuits en oraison.

Il arriva enfin à Orléans, au commencement du carême de l'an 1118. Là, un sous-diacre, touché de ses exemples, se mit à le suivre et embrassa le même genre de vie. Ce fut la première conquête de son apostolat et le premier enfant de ses douleurs, qui partagea avec lui les travaux de sa mission. Avec ce renfort, il continua son chemin, répandant dans les lieux de son passage l'odeur de sa sainteté. Ils arrivèrent à Valenciennes la veille des Rameaux. La conjoncture était favorable au zèle de Norbert ; mais, comme il savait peu de français, il ne put profiter d'une si heureuse circonstance. Sa charité souffrait. Il eut recours à la prière, pour attirer, par ses vœux, sur Valenciennes, les grâces qu'il ne pouvait lui communiquer par la parole. Pendant l'oraison, il se souvint qu'autrefois le Saint-Esprit donna aux apôtres le don des langues pour la conversion des peuples. Il lui demanda la même grâce pour le salut de la ville où il était, ou du moins il pria le Seigneur que, pour l'honneur de l'apostolat dont il l'avait chargé et pour la gloire de l'Évangile dont il était le ministre, il donnât à ses auditeurs ce qu'il avait accordé aux apôtres, qu'une langue étrangère fût entendue de tous ceux qui assisteraient à son sermon. Le Saint-Esprit exauça la prière de son serviteur. Le lendemain il monte en chaire, il prêche en langue teutonique, et ses auditeurs, à qui elle était étrangère, l'entendirent aussi parfaitement que si elle leur eût été naturelle. Le miracle opéra des conversions admirables dans Valenciennes. Le peuple, frappé d'étonnement et pé-

nétré de componction, venait en foule consulter Norbert. Les pécheurs, effrayés, accouraient à lui pour se réconcilier par le sacrement de pénitence. Toute la ville, sensible au bonheur qu'elle possédait et affligée par la seule pensée de son départ, prenait déjà des mesures pour le retenir.

Norbert, qui avait dessein de retourner à Cologne, résistait à leurs prières et se disposait à partir, lorsque la maladie de ses trois compagnons l'obligea d'accepter le séjour qu'il avait refusé. Il ne voulut confier qu'à sa vigilance le soin de ses chers malades. Il nettoyait de ses mains les ulcères que les neiges leur avaient causés. Il leur préparait leurs repas, et leur servait les mets qu'il avait mendiés, ou qu'il recevait de la charité des fidèles. Il les essuyait dans l'accès de la fièvre, mais il avait soin surtout de leurs consciences, et sa principale occupation était de les exhorter à souffrir en Chrétiens et à mourir chrétiennement. Il rendait tous ces services à ses compagnons, étant incommodé lui-même. Il plut au Seigneur, dont les jugements sont adorables, d'abréger les exercices pénibles de la charité de Norbert, en couronnant d'une mort précieuse les mérites de ses chers enfants. Leur trépas lui coûta des larmes. Ses deux domestiques, qui étaient devenus ses collègues par les liens d'une profession commune, furent enterrés dans le collatéral gauche de l'église de Saint-Pierre, et le sous-diacre dans la grande église de Sainte-Marie, à Valenciennes.

Tandis que Norbert rendait les derniers devoirs à ses trois premiers disciples, la Providence, qui l'avait affligé, le consola. Burcard, évêque de Cambrai, passa à Valenciennes. Norbert, qui avait eu avec lui d'étroites liaisons dans la cour de l'empereur, rendit visite à l'évêque. Hugues, qui était chapelain de ce dernier, se trouva, par occasion, à la porte, et l'introduisit auprès de Burcard, qui méconnut d'abord Norbert. Son visage livide, ses vêtements grossiers, son corps décharné, son air pénitent ne rappelaient point à l'évêque l'idée d'un courtisan magnifique et enjoué. Mais après quelques moments de conversation, Burcard reconnut son ancien ami, et, dans un transport d'admiration, il s'écria : O Norbert ! qui aurait jamais cru ce changement ? Quoi donc ! êtes-vous celui que j'ai vu comblé de gloire et de richesses ? que les empereurs honoraient de leur amitié, dont les courtisans enviaient le bonheur, et à qui je dois mon élévation ? Les larmes qui se mêlèrent à ces démonstrations de tendresse, jetèrent Hugues dans l'inquiétude. Comme il n'entendait pas l'allemand, il y conjecturait du mystère, mais il ne pouvait en trouver le dénoûment. Il prit la liberté d'interroger l'évêque sur le sujet de ses caresses et de ses pleurs. Alors Burcard, redoublant ses

soupirs, lui dit que cet homme, qui paraissait en si mauvais équipage, avait été le favori de l'empereur, les délices de sa cour ; que c'était un seigneur distingué par sa naissance et considéré par ses emplois; qu'il avait refusé l'évêché de Cambrai, et que, pour lui, il ne le tenait que de son refus.

Le récit de cette histoire jeta des semences de salut dans le cœur de Hugues. Il ne put contenir ses larmes, à la vue de celles que versait son évêque. La grâce, qui sollicitait depuis quelques années ce vertueux ecclésiastique à la retraite, réveilla ses anciennes inclinations à l'aspect de Norbert. Il ne s'en expliqua pourtant pas alors. Mais le saint étant tombé malade, il lui fit de fréquentes visites, il étudia son esprit et ses maximes, il s'informa de ses desseins, il goûta sa conduite et n'attendait, pour se déclarer disciple, que le rétablissement de la santé du maître. Dès les premiers jours de sa convalescence, Hugues lui ouvrit son cœur et lui demanda la grâce de l'associer à sa compagnie. A cette proposition, Norbert, levant les mains au ciel, loua le Seigneur de lui avoir suscité un disciple pour succéder au zèle et à la vertu de ceux que la mort venait de lui ravir.

Après quelques jours, pendant lesquels Norbert acheva d'instruire son nouveau et unique compagnon, ils sortirent tous deux de Valenciennes, sans autre provision qu'une chapelle et un bréviaire. Dieu bénit les prémices de leur mission. Dans tous les villages où ils annoncèrent l'Évangile, ils firent des conversions extraordinaires. Les ennemis les plus irréconciliables, frappant leur poitrine, venaient déposer aux pieds de Norbert leurs désirs de vengeance. Les pécheurs invétérés, troublés par la crainte des jugements de Dieu, renonçaient à leurs désordres. La moisson fut si abondante, que les ouvriers ne pouvaient y suffire. Les prodiges étaient si publics, que les villes voisines, à l'approche des deux apôtres, sortaient au-devant d'eux, pour les inviter à les honorer de leur présence : ceux qui ne pouvaient les posséder dans leurs maisons, les priaient d'accepter quelques effets de leur libéralité. Norbert, qui avait tout quitté pour l'Évangile, n'avait garde de trafiquer des fonctions apostoliques. Il refusa l'argent qu'on lui offrait. Tout ce que l'on put gagner sur son esprit, fut de lui faire recevoir les oblations que l'on apportait sur l'autel pendant le sacrifice ; encore voulut-il les distribuer sur l'heure même aux pauvres, de crainte qu'il ne passât pour mercenaire dans la dispensation d'un emploi qui doit être gratuit. Il accepta l'hospitalité que Jésus-Christ permettait à ses apôtres dans leur mission; mais il n'interrompait point les règles de la pénitence qu'il s'était prescrites. La terre lui servait de chaise, et ses genoux de table du-

[d]urant ses repas ; ses mets n'étaient assaisonnés que de sel, l'eau était sa boisson ordinaire, et ce genre de vie était uniforme dans toutes les saisons, si ce n'est lorsqu'il mangeait à la table des archevêques et des évêques.

Il choisissait pour le sujet de ses prédications les grandes vérités du christianisme. Il parlait du sacrement de pénitence et des dispositions nécessaires pour le recevoir. Il enseignait aux gens mariés les obligations de la société conjugale, il instruisait les riches des moyens de sanctifier leurs richesses et de se sanctifier eux-mêmes au milieu de leur abondance. Il apprenait aux pauvres l'usage qu'ils devaient faire de la pauvreté, quels étaient les desseins de Dieu dans les adversités qu'il envoyait aux hommes ; et, proportionnant ses expressions à la capacité de ses auditeurs, tantôt il s'abaissait jusqu'au langage des paysans, et tantôt il élevait les esprits par la noblesse de ses pensées et par la force de cette haute éloquence qui persuade, qui touche et qui entraîne.

Cette prudence apostolique le faisait rechercher également par les évêques et par les peuples. Il entretenait les prélats, en particulier, sur les devoirs de leur charge, et il entrait dans les chapitres pour enseigner aux chanoines les obligations de leur état. Ses prédications étaient suivies de conférences, dans lesquelles chacun lui proposait ses doutes sur l'observance des règles ecclésiastiques, sur la conduite qui convient aux prélats, sur l'obéissance qu'on doit aux supérieurs, sur les sacrements de l'Église, sur la béatitude des saints, sur les afflictions des justes. Les uns lui faisaient des demandes captieuses pour le surprendre dans ses paroles, les autres des questions embarrassantes pour éprouver sa capacité, et quelques-uns pour s'instruire de leurs devoirs. Norbert, qui éventait les desseins les plus secrets, leur répondait avec force ; et, sans épargner les qualités des personnes, il prêchait contre leurs désordres. Les miracles qui accompagnaient sa parole relevaient la dignité de son ministère, et l'exemple de ses vertus fortifiait la liberté de ses discours. Les peuples, avides de ses sermons, le suivaient en foule dans ses voyages, pour goûter plus longtemps le plaisir de l'entendre ; en sorte qu'il était souvent obligé, pour satisfaire à leur dévotion, de demeurer dans les places publiques et d'y coucher. Il aimait mieux souffrir l'incommodité des saisons, que de faire souffrir personne par la difficulté qu'on aurait eue de trouver accès dans la maison des seigneurs où il était invité à loger.

Nos deux apôtres, qui avaient parcouru le diocèse de Cambrai, jugèrent qu'il était temps de répandre la parole dans leur propre pays. Le diocèse de Liége se présentait le premier sur leur route ; ils s'y

arrêtèrent, et commencèrent leur mission à Fosse, endroit natal de Hugues. L'austérité de leur vie, le succès de leurs prédications publièrent aussitôt leur arrivée dans la province, et leur attirèrent de toutes parts des auditeurs. Les ecclésiastiques, qui apprirent les fruits que Dieu opérait par Norbert, vinrent profiter de ses discours. Ils reconnurent que le vertueux missionnaire avait le talent de remuer les cœurs, et surtout de réconcilier les ennemis. Ils le prièrent de vouloir être le médiateur d'une paix que l'on avait jusqu'alors inutilement tenté de rétablir entre deux familles irréconciliables. Déjà plus de soixante personnes avaient péri par le fer, et l'on continuait tous les jours les meurtres de part et d'autre, sans que l'autorité du magistrat ni les prières des gens de bien eussent pu désarmer les furieux.

Pendant qu'on racontait à Norbert l'histoire de tant de massacres, un jeune homme, dont le frère avait été tué dans la semaine et dont il allait venger la mort, passa devant le saint; on l'en avertit. Alors le missionnaire pria le jeune homme d'approcher, il l'embrassa avec tendresse, et lui parla de la sorte : Je suis un voyageur nouvellement arrivé dans votre ville, je n'ai encore rien demandé ni rien reçu de personne depuis mon séjour; vous êtes le premier à qui je m'adresse pour vous prier d'une grâce; vous me paraissez d'un caractère trop obligeant pour me refuser une faveur qui dépend de vous, et que je vous conjure de m'accorder. A ces mots, le cœur du jeune homme fut attendri, et les larmes aux yeux : Commandez, dit-il, mon père, je suis prêt à obéir. Eh bien, lui répliqua Norbert, je vous demande grâce pour le meurtrier de votre frère. A ces mots, le cavalier, brisant ses armes, sacrifie sa vengeance au commandement de Norbert.

Ce n'était point assez d'avoir calmé un furieux, il fallait faire mettre bas les armes à plusieurs autres qui devaient s'assembler à Mourtier, à deux lieues de Namur, pour vider la querelle le samedi suivant. Norbert y alla. Les peuples voisins, qui savaient le sujet de son voyage, le suivirent. A son arrivée, il donna ses premières heures à la prière, qu'il avait coutume de faire précéder par la prédication. Comme l'ouvrage qu'il méditait était difficile, il s'y prépara par de plus longues oraisons. Le peuple, qui l'attendait avec impatience, se plaignit de leur longueur. On supplia Hugues d'avertir le saint qu'il était près de midi, et qu'il lassait, par ses retardements, la patience du peuple assemblé. Norbert, comme s'il fût sorti d'un long ravissement, lui répondit que l'heure n'était pas encore venue; qu'il appartenait à Dieu de prescrire le temps de parler aux hommes, et non pas aux hommes de prévenir les ordres de Dieu. Il continua

sa prière jusqu'à ce que le Saint-Esprit lui eût fait connaître qu'il était temps de travailler au salut des pécheurs.

Sur-le-champ Norbert sortit de sa retraite, le visage rayonnant comme un autre Moïse. Il entra dans l'église. Comme c'était un samedi, jour qui dès longtemps était dédié à Marie, il dit la messe en l'honneur de la sainte Vierge. Ensuite il en recommença une autre pour le repos des âmes de ceux dont la mort avait allumé la guerre dans la province. Après qu'il eut achevé la seconde messe, il monta en chaire. Quoique la plupart de ceux qui étaient accourus pour l'entendre se fussent dissipés et répandus dans la ville, pour prendre quelque nourriture, le saint ne laissa pas de prêcher. Sa voix, que le jeûne avait rendue si languissante, qu'on pouvait à peine l'entendre dans l'auditoire, retentit avec tant d'éclat jusque dans les maisons les plus éloignées, que chacun, étonné de ce prodige, abandonna le soin du corps pour se rassasier du pain de la paroie.

Le retour du peuple dans le lieu saint ranima le zèle du prédicateur; il parla de la sorte à l'assemblée : Vous savez, mes frères, que Jésus-Christ ordonna à ses disciples d'annoncer la paix en tous les lieux où ils iraient annoncer l'Évangile. Il a promis que, si le fils de la paix habitait dans ces lieux, la paix qu'il y aurait annoncée y demeurerait. Nous avons l'honneur, mes chers frères, par un pur effet de la grâce, et non point pour la récompense de nos mérites, d'être les héritiers du ministère de Jésus-Christ. Nous venons aujourd'hui, à leur exemple, vous apporter la paix. C'est là le motif qui m'a conduit dans votre ville et qui vous rassemble dans votre église. Dieu me commande de vous l'offrir de sa part, et il vous ordonne de l'accepter. Vous opposerez-vous à un bien qui doit être la source de votre félicité en ce monde et en l'autre? Ah! craignez, mes frères, qu'en refusant la grâce que je vous présente, vous n'irritiez la colère d'un juge, après avoir méprisé la miséricorde d'un père.

Les assassins, qui étaient présents à ce discours, joignant leur voix à celle de toute l'assemblée, crièrent tous ensemble qu'ils étaient prêts à recevoir la paix aux conditions qu'il lui plairait de prescrire. Aussitôt Norbert sortit de l'église, il appela les deux partis, et les engagea à ratifier leur promesse par un traité solennel. Il fit apporter les reliques, sur lesquelles on jura une réconciliation éternelle [1].

C'est par ces prodiges et plusieurs autres semblables, que saint Norbert travaillait au salut des âmes dans le pays de Liége, sous l'autorité de Gélase II, quand il apprit la mort de ce Pontife. Gélase, ayant

[1] *Vita S. Norbert. Acta SS.*, 6 *junii*. *Vie de saint Norbert*, par Hugo, abbé d'Étival.

passé par Vienne et par Lyon, se rendit à Mâcon, où il tomba malade d'une pleurésie. Il en guérit assez pour se rendre à Clugni, où il fut reçu avec tous les siens, selon qu'il convenait à sa dignité et à l'opulence de ce monastère. Le roi et les princes l'y visitèrent, soit en personne, soit par leurs ambassadeurs, comme s'il eût été Pierre lui-même. Il commençait à respirer et à donner ses ordres pour le soulagement de ceux qu'il avait amenés et de ceux qu'il avait laissés à Rome. Il indiqua même un concile à Reims, pour terminer le différend entre le Saint-Siége et l'empereur d'Allemagne. Mais il retomba malade, et se trouva bientôt réduit à l'extrémité.

Alors il fit appeler les cardinaux qui étaient à sa suite, et leur proposa pour successeur Conon, évêque de Préneste ou Palestrine. Conon s'en excuse, en disant : A Dieu ne plaise que je me charge de ce fardeau, indigne et misérable que je suis ! vu principalement que, de notre temps, le Siége apostolique, étant sous la persécution, a besoin, pour se soutenir, de richesses et de puissance temporelle. Si vous voulez croire mon conseil, nous élirons l'archevêque de Vienne, qui, outre la piété et la prudence, a encore la puissance et la noblesse séculière ; car nous espérons qu'il délivrera le Siége apostolique de cette longue vexation. Ce discours fut approuvé du Pape malade et des cardinaux présents, et aussitôt on envoya chercher l'archevêque de Vienne. Mais pendant qu'il était en route, le Pape, sentant approcher sa fin, fit sa confession devant un grand nombre de personnes, reçut le corps et le sang de Notre-Seigneur, se fit coucher à terre sur la cendre, suivant l'usage des moines, et rendit ainsi l'esprit le 29 de janvier 1119, après un pontificat d'un an et quelques jours. Il est compté parmi les saints dans quelques martyrologes. Le roi Louis de France apprit sa mort comme il était en chemin pour aller conférer avec lui à Vézelai [1].

Il se fit un grand concours de seigneurs et de prélats à Clugni, pour honorer les funérailles de Gélase. Comme les besoins de l'Église étaient pressants à cause du schisme de l'antipape Bourdin, et que la plupart des cardinaux avaient suivi Gélase en France, la célébrité de l'assemblée les détermina à élire incessamment un nouveau Pape. Ils convinrent que, dans ces conjonctures, la barque de saint Pierre avait besoin d'un pilote qui eût de la force, de l'expérience et de la protection, et tous les suffrages se réunirent en faveur de Gui, archevêque de Vienne, qui était alors à Clugni, prélat également distingué par sa sagesse, par son courage et par sa noblesse. Il était fils de Guillaume, comte de Bourgogne, parent de l'empereur et oncle d'A-

[1] Pandulfe et Suger, *apud Baron.*, 1119.

délaïde, reine de France. Ce choix causa en même temps de la surprise et de la joie à la France. Gui, plus surpris que tous les autres, refusa fortement de consentir à son élection, jusqu'à ce qu'elle eût été ratifiée par les Romains.

Les cardinaux qui étaient à Clugni envoyèrent donner part de la mort de Gélase et de l'élection de Calixte II, nom du nouveau Pape, à Pierre, évêque de Porto, que Gélase y avait laissé son vicaire. Pierre monta aussitôt au Capitole et fit lire les lettres en présence des Romains. Tous, unanimement, ils approuvèrent l'élection de Calixte et louèrent Dieu de leur avoir donné un Pape d'un si grand mérite. L'évêque de Porto écrivit ces nouvelles au cardinal Hugues, légat à Bénévent, et à Landulfe, archevêque de cette ville. Aussitôt celui-ci assembla le clergé et le peuple, publia l'élection de Calixte, qui fut solennellement approuvée, et les citoyens jurèrent fidélité au nouveau Pape. Cependant Calixte II fut couronné solennellement à Vienne, par Lambert, évêque d'Ostie, et plusieurs autres, le dimanche de la Quinquagésime, neuvième jour de février 1119. Son élection fut publiée partout, particulièrement en Allemagne, dans la diète qui se tenait à Tribur, et dont voici l'occasion :

L'empereur Henri était encore en Italie quand il apprit que Conon, évêque de Préneste et légat du pape Gélase, avait publié l'excommunication contre lui dans les conciles de Cologne et de Fritzlar ; et que les seigneurs, peu de temps après, avaient indiqué une diète à Wurtzbourg, où ils voulaient que l'empereur se trouvât, ou qu'il fût déposé du royaume. Henri, furieusement irrité de cette nouvelle, laissa ses troupes en Italie avec l'impératrice son épouse, et vint en Allemagne lorsqu'on l'y attendait le moins. Et comme sa présence y excita de nouveau les violences et les actes d'hostilité, il fut obligé, par les évêques et les princes de tout le royaume, de convoquer une assemblée générale à Tribur, où il promit de satisfaire sur tous les chefs dont on l'accusait. Dans cette assemblée, on établit une paix générale; mais elle ne fut pas solide. Il s'y trouva des députés de Rome, de Vienne et de plusieurs autres églises, qui confirmèrent la nouvelle de l'élection du pape Calixte. Tous les évêques d'Allemagne lui promirent obéissance et approuvèrent la convocation du concile qu'il devait tenir vers la Saint-Luc, et l'empereur lui-même promit de s'y trouver pour la réunion de l'Église universelle [1].

En attendant ce concile, qui devait se tenir à Reims, le pape Calixte en tint un à Toulouse, composé des cardinaux de sa suite, des évêques et des abbés de la Provence, du Languedoc, de la Gascogne et de la

[1] Ursperg, 1119.

petite Bretagne. On y voyait, entre autres, saint Oldegaire, archevêque de Tarragone. On y fit dix canons, dont le plus remarquable est le troisième, conçu en ces termes : Quant à ceux qui, feignant une apparence de religion, condamnent le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur, le baptême des enfants, le sacerdoce et les autres ordres ecclésiastiques, ainsi que les mariages légitimes, nous les condamnons et les chassons de l'Église comme hérétiques, et ordonnons qu'ils soient réprimés par les puissances séculières. Nous soumettons à la même peine ceux qui les protégent, à moins qu'ils ne viennent à résipiscence. Les hérétiques dont il est ici question étaient une espèce de manichéens, sectateurs de Pierre de Bruis et de Henri, son disciple, que nous verrons repulluler sous d'autres noms et en d'autres temps. Le cinquième et le sixième canons du même concile portent : Aucune puissance ecclésiastique ou séculière ne mettra en servitude des hommes libres, clercs ou laïques, et aucun clerc ne sera obligé de rendre quelques servitudes aux laïques à raison des bénéfices ecclésiastiques [1].

Pour préparer la paix qui devait se traiter au concile de Reims, le Pape avait député vers l'empereur Henri, Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons-sur-Marne, et Pons, abbé de Clugni. L'empereur, qu'ils trouvèrent à Strasbourg, leur demanda conseil sur les moyens de faire cette paix sans diminution de son autorité. L'évêque répondit : Seigneur, si vous désirez avoir une paix véritable, il faut que vous renonciez absolument à l'investiture des évêchés et des abbayes. Et pour vous assurer que vous n'en souffrirez aucune diminution de votre autorité royale, sachez que, quand j'ai été élu dans le royaume de France, je n ai rien reçu de la main du roi, ni avant ni après mon sacre; et, toutefois, à raison des tributs, de la milice et des autres droits qui appartenaient à la chose publique et ont été anciennement donnés à l'Église par les rois chrétiens, je le sers aussi fidèlement que vos évêques vous servent dans votre royaume, en vertu de l'investiture qui a attiré cette discorde et l'anathème sur vous. L'empereur, levant les mains, répondit : Eh bien, soit! je n'en demande pas davantage. L'évêque reprit : Si vous voulez donc renoncer aux investitures, rendre les terres aux églises et à ceux qui ont travaillé pour l'Église, et leur accorder une véritable paix, nous essayerons, avec l'aide de Dieu, de terminer ce différend. L'empereur, ayant pris conseil des siens, promit de le faire, s'il trouvait de la part du Pape de la fidélité et de la justice, et si on lui rendait, à lui et aux siens, une vraie paix avec les terres qu'ils avaient perdues en cette guerre.

[1] Labbe, t. 10, p. 856.

L'évêque en demanda quelque assurance, afin que leur travail ne fût pas inutile ; et l'empereur fit serment par la foi chrétienne, entre les mains de l'évêque et de l'abbé, d'observer sans fraude ces articles. Après lui, l'évêque de Lausanne, le comte palatin et les autres qui l'accompagnaient, tant clercs que laïques, firent le même serment.

Avec cette assurance, l'évêque et l'abbé retournèrent vers le Pape, qui, après avoir parcouru toute la France, se trouvait à Paris le 6me d'octobre. Il approuva la négociation et dit : Plût à Dieu que la chose fût déjà faite, si elle pouvait se faire sans fraude! Ayant pris conseil des évêques et des cardinaux, il renvoya à l'empereur les mêmes députés, et, avec eux, l'évêque-cardinal d'Ostie et le cardinal Grégoire. Ils avaient ordre d'examiner soigneusement ces articles, de les arrêter par écrit, de les signer de part et d'autre, et, si l'empereur voulait les exécuter, de lui donner jour avant la fin du concile. Ils le rencontrèrent entre Verdun et Metz, et lui dirent que le Pape le recevrait volontiers aux conditions convenues. L'empereur en témoigna de la joie et jura de nouveau, entre les mains des quatre députés, ce qu'il avait juré à Strasbourg, savoir : Que, le vendredi 24me d'octobre, il exécuterait à Mouson, en présence du Pape, la convention que l'on avait rédigée par écrit. Voici en quels termes était conçue la promesse de l'empereur : Moi, Henri, par la grâce de Dieu, empereur auguste des Romains, pour l'amour de Dieu, de saint Pierre et du seigneur pape Calixte, je renonce à toute investiture des églises et j'accorde une vraie paix à tous ceux qui, depuis le commencement de cette discorde, ont été ou sont encore en guerre. Je restitue les biens que j'ai des églises et de ceux qui ont travaillé pour l'Église. Quant aux biens que je n'ai point, j'en procurerai la restitution. Que s'il naît là-dessus quelque procès, les causes ecclésiastiques seront terminées par un jugement canonique, et les causes civiles, par un tribunal séculier. Le Pape, de son côté, faisait à l'empereur une pareille promesse, dont voici la teneur : Moi, Calixte II, par la grâce de Dieu, évêque universel de l'Église romaine, je donne une vraie paix à Henri, empereur auguste des Romains, et à tous ceux qui ont été ou sont encore avec lui contre l'Église. Je restitue les biens qu'ils ont perdus dans cette guerre et que j'ai, et, ceux que je n'ai point, je les aiderai à les recouvrer. S'il naît là-dessus quelque procès, les causes ecclésiastiques seront terminées par un jugement canonique, et les causes civiles, par un tribunal séculier [1].

Les conditions de l'accord ayant été ainsi réglées, et le jour de la conférence entre l'empereur et le Pape arrêté, les envoyés revinrent

[1] Labbe, t. 10, p. 872.

à Reims, où le Pape s'était déjà rendu pour tenir le concile. Il s'y trouva des évêques d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, de France, de Bretagne, d'Angleterre, des autres îles de l'Océan et de toutes les provinces de l'Occident. On y compta quinze métropolitains, plus de deux cents évêques et un pareil nombre d'abbés. L'archevêque Adalbert de Mayence s'y rendit avec sept prélats allemands, que la crainte de l'empereur avait obligés à se faire accompagner de cinq cents chevaliers. Le Pape, fort joyeux de leur arrivée, envoya au-devant d'eux, avec des troupes, Hugues, comte de Troyes.

Henri, roi d'Angleterre, en permettant aux évêques de son royaume d'aller au concile de Reims, leur défendit d'y faire aucune plainte contre personne; car, leur dit-il, je rendrai bonne justice dans l'étendue de mon royaume à ceux qui me porteront leurs plaintes. Je fais payer exactement chaque année toutes les redevances accordées au Saint-Siége par mes prédécesseurs; mais je maintiens les priviléges qui m'ont été accordés. Allez donc et saluez bien de ma part le Pape, écoutez avec humilité ses ordres; mais ne rapportez pas de ce concile de nouveaux règlements pour les introduire dans mon royaume. Thurstan, élu archevêque d'York, demanda au roi la permission d'aller au concile de Reims; le roi la lui donna, à condition qu'il ne se ferait pas ordonner par le Pape, au préjudice de l'archevêque de Cantorbéri, à qui il appartenait de le sacrer. Ce prince chargea même son ambassadeur de prévenir le Pape là-dessus, et l'on assure qu'il promit de ne rien faire contre les droits de l'archevêque de Cantorbéri. Cependant, quand il eut entendu les raisons de Thurstan, il le sacra le dimanche 19 octobre, malgré les protestations de quelques Anglais. Le roi d'Angleterre en fut si irrité, qu'il fit défense à Thurstan de rentrer en Angleterre et même en Normandie. Toutefois, le Pape concilia plus tard cette affaire.

Le lundi 20[me] d'octobre Calixte ou Calliste II fit l'ouverture du concile, qui se tint dans la cathédrale. On plaça les siéges des prélats devant le crucifix et on éleva un trône fort haut pour le Pape devant la porte de l'église. Après qu'il eut célébré la messe, il alla s'y placer. Au premier rang, vis-à-vis du Pape, était Conon de Préneste, Boson de Porto, Lambert d'Ostie, Jean de Crême et Atton de Viviers; car, comme ils étaient fort habiles, ils furent choisis pour discuter les affaires qui seraient proposées, et rendre les réponses convenables. Le diacre Chrysogone, revêtu de la dalmatique, était debout à côté du Pape, tenant en main le livre des canons, pour lire ceux dont on aurait besoin. Six autres ministres en tunique et en dalmatique entouraient le trône du Pape, et ils étaient chargés de faire faire silence[1].

[1] Labbe, t. 10, p. 865. Mansi, t. 21. Baron., an 1119.

Tout le monde ayant pris sa place, on récita les litanies et, après, les autres prières usitées pour l'ouverture des conciles. Le Pape fit en latin un discours fort éloquent sur les tempêtes dont le vaisseau de l'Église était battu, et que le Seigneur, qui commande aux vents et à la mer, apaise quand il le juge à propos. Ensuite le cardinal Conon parla avec beaucoup de force sur les devoirs des premiers pasteurs.

Le Pape reprit ensuite la parole et dit : Seigneurs, pères et frères, voici le sujet pour lequel nous vous avons appelés de si loin. Vous savez combien de temps l'Église a combattu contre les hérésies et comment Simon le Magicien, chassé de l'Église de Dieu, a péri par le jugement de l'Esprit-Saint et le ministère du bienheureux Pierre, à qui le Seigneur a dit spécialement : J'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi ne défaille point ; quand tu seras converti, affermis tes frères. Le même Pierre n'a pas cessé jusqu'à nos jours, par ceux qui tiennent sa place, d'extirper de l'Église de Dieu les sectateurs de Simon le Magicien ; et moi, qui suis son vicaire, quoique indigne, je désire ardemment et par tous les moyens, avec le secours de Dieu, chasser de sa sainte Église l'hérésie de Simon, qui a été renouvelée principalement par les investitures. C'est pourquoi, pour vous instruire de l'état où en est cette affaire, écoutez le rapport de nos frères qui ont porté des paroles de paix au roi de Germanie, et donnez-nous conseil sur ce que nous devons faire, puisque la cause est commune. L'évêque d'Ostie, qui avait été envoyé à l'empereur, fit en latin le rapport de ce qui s'était fait ; et, quand il eut cessé, l'évêque de Châlons, en faveur des laïques, fit le même rapport en français. On proposa ensuite plusieurs articles, dont la décision fut remise à la fin du concile.

Le roi de France s'était rendu à Reims. Il entra au concile avec les principaux seigneurs français, et, étant monté au trône du Pape, il prononça un discours contre le roi d'Angleterre. Je viens, dit-il, à cette sainte assemblée, avec mes barons, pour vous demander conseil, seigneur Pape ; et vous, messieurs, écoutez-moi, je vous prie. Le roi d'Angleterre, qui a été fort longtemps mon allié, a fait, et à moi et à mes sujets, plusieurs injures. Il s'est emparé par force de la Normandie, qui est de mon royaume, et il a traité le duc Robert contre toute justice et d'une manière qui fait horreur ; car, quoique Robert fût mon vassal, son frère et son seigneur, il l'a outragé de toute manière et le retient depuis longtemps prisonnier. Voici avec moi le prince Guillaume, qu'il a dépouillé du duché de Robert, son père. Je l'ai souvent requis, par le ministère des évêques et des magistrats, de me remettre le duc qu'il garde dans les fers ; mais je

n'ai pu rien obtenir. Au contraire, il a fait prisonnier le comte de Bellesme, mon ambassadeur à sa cour, et il le retient encore dans un noir cachot. Le comte Thibauld, mon vassal, par la suggestion du même roi d'Angleterre, son oncle, s'est méchamment révolté contre moi; et, soutenu par les armes de ce prince, il a osé me faire une guerre atroce. Il a pris et tient encore captif Guillaume, comte de Nevers, que vous connaissez pour un seigneur d'une singulière probité et d'une rare piété, lorsqu'il revenait d'assiéger le château d'un brigand excommunié qui avait fait de cette place une caverne de voleurs et un antre du diable. Je parle de Thomas de Marle, que les prélats m'ont ordonné d'assiéger comme un ennemi public et comme le brigand de toute la province. C'est au retour de cette expédition que Guillaume a été fait prisonnier par Thibauld, qui n'a jamais voulu lui rendre la liberté, quoique plusieurs seigneurs l'en aient requis de ma part, et que son comté ait été anathématisé par les évêques [1].

Tous les Français qui étaient présents applaudirent à la harangue du roi et à la justice de ses plaintes. Alors Geoffroi, archevêque de Rouen, se leva avec les évêques et les abbés de Normandie, et tâcha de justifier la conduite du roi d'Angleterre, son maître. Mais il se fit un grand murmure qui l'obligea de se taire.

Hildegarde, comtesse de Poitiers, entra avec les dames de sa suite et réclama la justice du concile. Elle se plaignit d'être répudiée par le comte Guillaume, son mari, qui avait épousé la femme, ou, suivant quelques auteurs, la fille du vicomte de Châtellerault. Le Pape demanda si le comte de Poitiers s'était rendu au concile selon ses ordres. Guillaume, évêque de Saintes, se leva avec plusieurs évêques et abbés d'Aquitaine, et ils tâchèrent d'excuser le comte, en assurant qu'il s'était mis en chemin pour se rendre au concile, mais qu'une maladie l'avait obligé de s'arrêter. Le Pape reçut cette excuse et marqua un terme au comte pour venir à Rome se justifier.

Audin le Barbu, évêque d'Évreux, se plaignit d'Amauri de Montfort, disant que ce seigneur l'avait honteusement chassé de son siége et avait brûlé l'évêché. Un chapelain d'Amauri se leva, et, l'interpellant devant toute l'assemblée : Ce n'est pas Amauri, dit-il, c'est votre méchanceté qui est la cause de votre expulsion et de l'incendie de l'évêché; car votre malice ayant engagé le roi d'Angleterre à dépouiller Amauri du comté d'Évreux, il a recouvré sa dignité par sa valeur et par la force de ses armes. Le roi d'Angleterre étant venu ensuite assiéger la ville, c'est par votre ordre qu'il y a mis le feu,

[1] Orderic Vital., l. 12. Labbe, t. 10, p. 866.

lequel a brûlé les églises et l'évêché. Que le saint concile juge lequel, d'Audin ou d'Amauri, est coupable de l'incendie des églises.

Dans ce concile de Reims, on voit comme les grandes assises de l'Europe chrétienne : ces assises sont présidées par le chef de la chrétienté entière ; les causes des empereurs, des rois et autres principaux personnages y sont plaidées pour et contre, souvent par les parties elles-mêmes ; elles sont ainsi plaidées devant les députés de toutes les provinces chrétiennes de l'Europe. Cette publicité seule était bien puissante pour réprimer l'iniquité la plus audacieuse et encourager la vertu la plus timide ; si le président du tribunal, si le Pontife romain ne prononçait pas toujours la sentence sur le moment, il donnait des avertissements qui valaient des sentences : ce grand juge de paix de l'Europe et du monde renvoyait souvent les causes à huitaine, pour opérer une conciliation dans l'intervalle. C'est ce que fit le pape Calixte II au concile de Reims.

La cause de l'évêque d'Évreux et du comte de Montfort y occasionna une contestation très-vive : les Normands étaient pour le premier, les Français pour le second. Le Pape, ayant fait faire silence, prit ainsi la parole : Ne veuillez pas, mes bien-aimés, disputer inutilement par la multiplicité des paroles, mais, comme des enfants de Dieu, cherchez la paix de tous vos efforts ; car c'est pour la paix que le Fils de Dieu est descendu du ciel. Si, dans sa clémence, il a pris un corps humain dans le sein de l'immaculée vierge Marie, c'est pour apaiser miséricordieusement la guerre mortelle née du péché de notre premier père, c'est pour être le médiateur de la paix entre Dieu et l'homme, c'est pour réconcilier la nature angélique et la nature humaine. C'est lui que nous devons suivre en toutes choses, nous qui sommes ses vicaires tels quels parmi son peuple. Appliquons-nous à procurer de toutes manières la paix et le salut à ses membres, car nous sommes les ministres et les dispensateurs des mystères de Dieu. J'appelle membres du Christ le peuple chrétien qu'il a racheté lui-même au prix de son sang. Le Pape, ayant ensuite développé les maux de la guerre et les avantages de la paix, tant pour le temporel que pour le spirituel, ordonne la trêve de Dieu, comme le pape Urbain l'avait établie au concile de Clermont, dont il confirme tous les décrets ; puis il ajoute : L'empereur des Allemands m'a mandé d'aller à Mouson faire la paix avec lui pour l'utilité de la sainte Église, notre mère. Je mènerai l'archevêque de Reims, celui de Rouen et quelques autres de nos frères les évêques que j'estime les plus nécessaires à cette conférence. J'ordonne à tous les autres d'attendre ici, où je reviendrai au plus tôt. Priez pour le bon succès de notre voyage. A mon retour, j'écouterai vos plaintes et

vos raisons, et, Dieu aidant, je vous renverrai en paix chacun chez vous; ensuite j'irai trouver le roi d'Angleterre, mon filleul et mon parent, et je l'exhorterai, lui et le comte Thibauld, son neveu (c'était le comte de Champagne), et les autres qui sont en différend, de se faire justice et de se donner la paix, à eux et à leurs sujets; mais je frapperai d'un terrible anathème ceux qui ne voudront pas m'écouter et s'opiniâtreront à troubler la tranquillité publique.

Le Pape parlait ainsi le mardi, 21me d'octobre, second jour du concile, et c'était par l'avis des évêques qu'il avait résolu d'aller à la conférence avec l'empereur. Il leur recommanda, pendant son absence et principalement le jour de la conférence même, d'offrir à Dieu des prières et des sacrifices, et d'aller en procession, pieds nus, de l'église métropolitaine à Saint-Remi. Il partit le lendemain mercredi, et arriva le jeudi au soir à Mouson, fort fatigué. Le vendredi, il fit assembler dans sa chambre les prélats qui l'accompagnaient, et leur fit lire la promesse de l'empereur et la sienne. Ils firent quelques remarques sur certains termes dont l'empereur pourrait abuser, s'il n'agissait pas avec sincérité; et l'on prit des précautions contre les abus qu'on pourrait en faire. Après quoi le Pape envoya au camp de l'empereur l'évêque d'Ostie, le cardinal Jean, l'évêque de Viviers, l'évêque de Châlons et l'abbé de Clugni. Ils présentèrent à ce prince les écrits dont ils étaient convenus avec lui.

L'empereur, en ayant ouï la lecture, dit qu'il n'avait rien promis de tout cela; mais l'évêque de Châlons, animé du zèle de Dieu et armé du glaive de la parole, dit : Seigneur, si vous voulez désavouer cet écrit que nous tenons en main, je suis prêt à jurer sur les reliques ou sur l'Évangile que vous êtes tombé d'accord avec moi sur ces articles. L'empereur, se voyant convaincu par le témoignage de tous ceux qui étaient présents, fut contraint d'avouer ce qu'il avait nié.

A la mauvaise foi il joignit les mauvaises raisons, et se plaignit de ce qu'on l'avait engagé à promettre ce qu'il ne pouvait tenir sans donner atteinte aux droits de sa couronne. L'évêque lui répondit : Prince, vous nous trouverez fidèles en toutes nos promesses; car le Pape ne prétend pas diminuer les droits de votre couronne, ainsi que des esprits brouillons tâchent de vous le persuader. Au contraire, il déclare à tous vos sujets qu'ils doivent vous obéir pour le service de la guerre et pour tous les autres services qu'ils ont rendus et à vous et à vos prédécesseurs. Si vous cessez de vendre les évêchés, ce n'est pas là ce qui diminuera votre puissance, c'est plutôt ce qui servira à l'augmenter.

Ces dernières paroles indiquent le point capital de l'affaire des investitures : c'était, entre les mains de l'empereur allemand, le trafic

des évêchés et des abbayes, pour asservir et séculariser l'Église. L'empereur Henri, n'ayant rien à répondre, commença à parler plus doucement et à demander un délai du moins jusqu'au lendemain, disant qu'il voulait en conférer cette nuit avec ses barons, pour les porter, s'il était possible, à consentir à l'exécution de cette promesse, et qu'il en rendrait réponse dès le grand matin. Ce qu'il cherchait, au vrai, dans toutes ces tergiversations et ces délais affectés, c'était de s'emparer de la personne du pape Calixte, comme il s'était emparé précédemment de Pascal II. Après les dernières paroles de l'empereur, ses gens parlèrent aux envoyés du Pape touchant la manière dont leur maître serait réconcilié avec l'Église ; et ils demandèrent si on l'obligerait, comme il se pratiquait communément, de venir nu-pieds recevoir l'absolution. Les envoyés répondirent qu'ils tâcheraient d'engager le Pape à absoudre l'empereur en particulier et sans qu'il eût les pieds nus.

Le Pape, ayant appris ces tergiversations, désespéra de la paix de l'Église, et voulait partir sur-le-champ pour retourner à Reims. Mais, afin d'ôter tout prétexte à l'empereur, il attendit encore, et lui renvoya, le samedi matin l'évêque de Châlons et l'abbé de Clugni, pour savoir ce qu'il avait déterminé. L'empereur entra en colère et demanda du temps, jusqu'à ce qu'il eût tenu une assemblée générale de la nation. Le Pape partit sur-le-champ de Mouson et se retira dans un château du comte de Troyes. L'empereur l'envoya prier d'attendre jusqu'au lundi. Le Pape répondit : J'ai fait pour l'empereur ce que je ne sache pas qu'aucun de mes prédécesseurs ait jamais fait. J'ai quitté un concile général pour traiter avec lui ; je ne l'attendrai plus, il faut que je retourne à mes frères. Si Dieu veut nous accorder la paix, je serai toujours prêt à recevoir ce prince, soit dans le concile, soit après le concile.

Le Pape partit le dimanche, avant le jour, et fit tant de diligence, qu'il arriva à Reims, après avoir fait vingt lieues, assez à temps pour célébrer la messe, où il sacra Frédéric, élu évêque de Liége. Le lendemain, les séances du concile recommencèrent ; mais le Pape était si fatigué de tout ce qu'il avait fait la veille, qu'à peine y put-il venir. Il se contenta d'y faire exposer le résultat de son voyage. Ce fut Jean de Crême, prêtre-cardinal, qui en fit la relation en ces termes : Votre Sainteté n'ignore pas que nous avons été à Mouson ; mais, par malheur, nous n'y avons rien fait qui vaille. Nous y sommes allés promptement, nous en sommes revenus plus promptement encore ; car l'empereur y est venu, comme pour combattre, avec une armée de près de trente mille hommes. Ce qu'ayant vu, nous avons tenu le Pape enfermé dans cette place, qui appartient à l'archevêque de

Reims, et nous l'avons empêché d'en sortir. Quant à nous, allant à la conférence convenue, nous avons demandé plusieurs fois à parler à l'empereur en particulier ; mais sitôt que nous le tirions à part, nous nous trouvions environnés d'un nombre infini des gens de sa suite, qui nous intimidaient en branlant leurs lances et leurs épées. Car nous étions venus sans armes, non pour combattre, mais pour traiter la paix de l'Église. L'empereur nous parlait artificieusement, usant de divers détours, et attendait que le Pape vînt en sa présence pour le prendre ; mais nous eûmes grand soin de le lui cacher, nous souvenant comment il avait pris à Rome le pape Pascal. La nuit nous sépara ; craignant qu'il ne nous arrivât pis encore et que ce tyran ne nous poursuivît avec ses troupes, nous sommes revenus au plus vite. Voilà pour ce qui est de cette affaire. Une autre, plus agréable, c'est que l'archevêque de Cologne a envoyé des députés et des lettres au Pape, lui a promis obéissance, a fait sa paix avec lui, et, en preuve d'affection, lui a rendu gratuitement le fils de Pierre de Léon, qu'il avait en otage.

Aussitôt le cardinal montra du doigt le jeune homme, qui venait d'entrer dans le concile. Il était richement vêtu, mais noir, pâle et de si mauvaise mine, qu'il avait plus l'air d'un Juif ou d'un Sarrasin que d'un Chrétien. Les Français et plusieurs autres en firent des risées, et le chargèrent d'imprécations, à cause de son père qui avait été Juif et était encore odieux pour ses usures.

Le mardi 28me d'octobre, le Pape se trouva si mal, qu'il ne put venir au concile. Le mercredi, il vint vers les neuf heures du matin, reçut diverses plaintes et traita plusieurs affaires, jusqu'à trois heures ; après quoi il fit lire les décrets du concile. Il y en avait cinq. Le premier, contre la simonie ; le second, contre les investitures des évêchés et des abbayes, qui sont défendues sous peine d'anathème et de perte de la dignité ainsi reçue, sans espérance de retour. Le troisième est contre les usurpateurs des biens d'Église, et renouvelle les peines prononcés par le saint pape Symmaque ; le quatrième défend de laisser les bénéfices comme par droit héréditaire, et de rien exiger pour le baptême, les saintes huiles, la sépulture, la visite ou l'onction des malades ; enfin le dernier est pour la continence des clercs. On fit aussi dans ce concile un grand décret pour l'observation de la trêve de Dieu. L'article des investitures avait d'abord été conçu en termes plus généraux, comprenant toutes les églises et tous les biens ecclésiastiques ; mais il excita un si grand murmure de tous les laïques et de quelques clercs, que cette dispute fit durer la séance jusqu'à la nuit. Car il leur semblait que, par cet article, le Pape voulait ôter aux laïques les dîmes et les autres biens ecclésiastiques qu'ils

possédaient depuis longtemps. Le Pape ne put donc terminer le concile ce jour-là, comme il avait résolu, et remit au lendemain pour régler cet article et les autres d'un commun accord.

Le dernier jour du concile fut le jeudi 30me d'octobre 1119. Après que l'on eût chanté le *Veni, Creator*, le Pape fit un sermon sur les dons du Saint-Esprit, particulièrement sur la sagesse et la charité, exhortant tous les assistants à la concorde, et donnant liberté de se retirer à ceux qui ne voudraient pas se soumettre à l'autorité de l'Église. Enfin il parla si efficacement, que tous convinrent du canon des investitures, qu'il restreignit toutefois aux évêchés et aux abbayes. Les cinq canons, approuvés par tout le concile, furent dictés par le cardinal Jean de Crême, écrits par le moine Jean de Rouen, et récités publiquement par le cardinal-diacre Chrysogone. Le concile fit des prières pour le cardinal de Tusculum et le jeune comte de Flandre, neveu du Pape, desquels on venait d'apprendre la mort. L'évêque de Barcelone, saint Oldegaire, parla doctement sur la dignité royale et sur la dignité sacerdotale. Après quoi on apporta quatre cent vingt-sept cierges allumés, qu'on distribua aux évêques et aux abbés portant crosse. Tous ces prélats étant debout, le cierge à la main, on récita les noms d'un grand nombre que le seigneur Pape s'était proposé d'excommunier solennellement. Les premiers qui furent nommés et excommuniés avec beaucoup d'autres, furent le roi Henri et l'usurpateur de l'Église romaine, Bourdin. Le seigneur Pape, par l'autorité apostolique, délia aussi tous les sujets de Henri de leur serment de fidélité, à moins qu'il ne vînt à résipiscence et qu'il ne satisfît à l'Église. Cela fait, il donna l'absolution et la bénédiction à tout le monde, et permit à chacun de retourner chez soi. Telles sont les paroles d'un témoin occulaire [1].

L'abbé Fleury et le jésuite Longueval ont cru devoir supprimer ce qui regarde l'absolution du serment. Comme l'historien est à la fois témoin, juré et juge, nous avons cru devoir, sous ce triple rapport, consigner fidèlement une circonstance aussi importante ; car elle nous montre ce que les évêques d'Italie, d'Espagne, de France, d'Angleterre, d'Allemagne pensaient alors sur cette grave question. Que dis-je ? elle nous montre que le roi et les seigneurs de France, qui assistaient à ce concile, ne trouvaient point à redire que le Pape excommuniât l'empereur d'Allemagne et qu'il déliât ses sujets du serment de fidélité, à moins qu'il ne vînt à résipiscence. Pour bien juger un homme ou un siècle, il faut savoir avant tout ce qu'il croit et ce qu'il fait.

[1] Labbe, t. 10, p. 878.

Au mois de novembre, peu après le concile de Reims, le pape Calixte vint en Normandie conférer de la paix avec le roi Henri d'Angleterre ; ce fut à Gisors. Le roi reçut avec toute sorte d'honneur le Pape, qu'il reconnaissait pour le pasteur de l'Église universelle et pour son parent. Il se prosterna humblement à ses pieds : le Pape le bénit au nom du Seigneur, le releva avec tendresse, et ils s'embrassèrent tous deux avec grande joie. Le Pape dit alors : Au concile de Reims, j'ai promis de travailler pour la paix ; c'est pour cela, très-glorieux fils, que je suis venu ici promptement : je supplie la clémence divine de bénir nos efforts et de les faire tourner à l'utilité générale de toute son Église. Je vous prie, de votre côté, de me seconder pieusement, et d'accorder la paix à vos ennemis, qui vous la demandent par nous. Le roi promit d'obéir de bon cœur à tout ce qu'ordonnerait le Pape, qui reprit ainsi : La loi de Dieu, pour le bien de tous, ordonne que chacun possède son droit légitimement, mais qu'il ne convoite pas le bien d'autrui, ni ne fasse à un autre ce qu'il ne veut pas qu'on lui fasse à lui-même. Le concile général des fidèles est donc d'avis et vous prie humblement, grand roi, que vous rendiez la liberté à Robert, votre frère, que vous tenez en prison depuis longtemps, et que vous lui restituiez, et à son fils, le duché de Normandie. Très-saint Père, répondit le roi, comme je l'ai promis, j'obéirai raisonnablement à vos ordres. Toutefois je vous prie d'écouter attentivement ce que j'ai fait. Je n'ai point dépouillé mon frère de la Normandie ; mais j'ai délivré cette province, qui est l'héritage de mon père, et qui était misérablement ravagée par des voleurs et des sacriléges. On n'y rendait aucun honneur aux prêtres et aux autres serviteurs de Dieu ; on y avait presque ramené le paganisme. Les monastères fondés par nos ancêtres étaient ruinés, et les religieux dispersés faute de subsistance. On pillait les églises, on les brûlait la plupart, et on en tirait ceux qui s'y cachaient : les gens du peuple se tuaient l'un l'autre, ou demeuraient sans défense. La Normandie a été près de sept ans dans ce triste état ; j'en recevais des plaintes fréquentes, et les gens de bien me priaient de venir au secours du peuple affligé. J'y suis venu, et j'ai vu qu'il était impossible de le faire autrement que par les armes, parce que mon frère était le protecteur des méchants et suivait les conseils de ceux qui le rendaient méprisable et dominaient sous son nom. J'ai donc été obligé de faire la guerre. Dieu, favorisant mes bons desseins, m'a donné la victoire, et j'ai rétabli les lois et la tranquillité publique. Pour la conserver, il a fallu arrêter mon frère : mais il est traité selon que sa dignité le demande, et si on ne m'avait pas enlevé son fils, je le ferais élever avec le mien. De tous les maux que j'ai rap-

pelés, j'ai pour témoins les champs restés sans culture, les maisons brûlées, les villages dévastés, les églises ruinées, les peuples affligés du meurtre de leurs amis et du ravage de leurs biens. Voilà, seigneur Pape, ce que votre Sainteté voudra bien considérer dans sa sagesse, afin de donner un conseil utile et à ceux qui gouvernent et à ceux qui sont gouvernés [1].

Suivant un historien normand, le Pape se montra satisfait. Dans le fond, le duc Robert, héros sur le champ de bataille, comme on l'a vu dans la première croisade, était incapable de gouverner un État quelconque, et même sa propre maison. Le Pape proposa ensuite les plaintes particulières du roi de France, contre lequel le roi d'Angleterre fit aussi les siennes; mais enfin, par la médiation du Pontife, la paix fut rétablie entre les deux rois, à la grande satisfaction des peuples, ruinés par tant d'attaques réciproques. Les châteaux qui avaient été pris de part et d'autre, soit par force, soit par fraude, furent rendus à leurs seigneurs; tous les prisonniers enfin furent mis en liberté, et rentrèrent joyeusement dans leurs familles. Le roi de France reçut l'hommage que lui fit Guillaume, fils du roi d'Angleterre, pour le duché de Normandie. C'est ce même Guillaume qui périt peu après en traversant la mer. Quant à Guillaume, fils du duc Robert, le roi Louis lui donna un comté en France, et plus tard le comté de Flandre.

Dans la conférence de Gisors, Calixte II pria aussi le roi d'Angleterre de rendre ses bonnes grâces à Turstain, archevêque d'York, que le Pape avait sacré à Reims. Henri se montra fort difficile. Cependant il y consentit, à condition que Turstain ferait sans délai sa soumission à l'archevêque de Cantorbéri. Comme Turstain ne se pressa pas de le faire, il eut défense de demeurer dans les terres du roi. Mais plus tard, le Pape ayant envoyé en Angleterre des lettres qui ordonnaient que Turstain fût mis en possession de son archevêché, sous peine d'excommunication contre le roi et de suspense contre l'archevêque de Cantorbéri, le roi lui permit de revenir en Angleterre et d'aller droit à York, à condition qu'il ne ferait aucune fonction hors de son diocèse, jusqu'à ce qu'il eût satisfait à l'église de Cantorbéri. L'historien Edmer, moine de Cantorbéri, et qui ne voit dans tout ceci que son église et son archevêque, ne paraît pas toujours impartial envers celui d'York [2].

Geoffroi, archevêque de Rouen, étant de retour du concile de Reims, tint un synode des prêtres de son diocèse pour leur notifier les canons du concile, et nommément celui qui leur défendait d'a-

[1] Order. Vital, l. 12. — [2] Eadmer, *Novor.*, l. 5 et 6.

voir des femmes ou des concubines. Plusieurs prêtres de Normandie, malgré tant de canons, s'étaient maintenus dans la possession où ils étaient depuis longtemps de se marier. Quand l'archevêque leur eut déclaré qu'il leur interdisait tout commerce avec leurs femmes sous peine d'anathème, il s'éleva dans l'assemblée un grand murmure, et les prêtres se plaignirent de la pesanteur du joug qu'on leur imposait. L'archevêque, qui était Breton, n'aimait pas les Normands et n'en était pas aimé. C'était un prélat brusque et qui ne voulait pas être contredit. Un jeune prêtre nommé Anselme ayant osé lui répliquer, il le fit enlever du synode et traîner en prison. Voyant ensuite que les autres murmuraient de ce traitement fait à un de leurs confrères, il sortit comme un furieux de l'église où se tenait le synode, et appela ses domestiques et ses satellites, lesquels étant entrés aussitôt dans l'église, armés de bâtons et d'épées, frappèrent tous les prêtres qu'ils trouvèrent et dissipèrent le synode. Les curés se sauvèrent comme ils purent et allèrent raconter ces violences à leurs concubines, en leur montrant les blessures qu'ils avaient reçues à leur occasion. Après cette expédition, l'archevêque alla réconcilier l'église qui avait été polluée par le sang des prêtres qu'il avait fait verser. On se plaignait amèrement au roi Henri de cette violence; mais les autres affaires qui l'occupaient alors l'empêchèrent d'en faire justice. Ce procédé de l'archevêque, tout irrégulier qu'il était, fut plus efficace que les canons pour intimider les prêtres concubinaires [1].

Saint Norbert travaillait à la réforme du clergé et du peuple par des moyens plus apostoliques. Ayant appris la mort de Gélase II et l'élection de Calixte, il vint trouver celui-ci au concile de Reims, pour faire renouveler la permission qu'il avait obtenue de prêcher. Mais le Pape était si accablé d'affaires, qu'il ne put en obtenir d'audience. S'étant donc présenté plusieurs fois inutilement pendant trois jours, il prit la résolution de sortir de Reims et de s'en retourner. A quelque distance de la ville, il rencontra Barthélemi, évêque de Laon, qui allait au concile. Ce prélat, soit par curiosité, soit par inspiration divine, aborda les trois pèlerins, Norbert, Hugues, son disciple, et un clerc anglais qui venait de se joindre à eux, les salua et demanda qui ils étaient et où ils allaient. Norbert lui répondit qu'il était de Lorraine; qu'ayant renoncé à ses biens, à ses parents et au siècle, il avait résolu d'embrasser la vie apostolique; qu'il était venu à Reims pour obtenir la confirmation du Pape, mais que la foule des personnes riches ne lui avait pas permis de l'approcher.

[1] Labbe, t. 10, p. 883. Order. Vital, l. 12.

Barthélemi l'exhorta à retourner à Reims avec lui, lui promettant de lui procurer une audience. Norbert y consentit, et l'évêque ayant fait descendre de cheval un de ses gens, y fit monter Norbert, dont il apprit l'histoire plus en détail, et engagea sans peine le Pape à lui donner audience.

Calixte reçut le saint missionnaire avec bonté, et lui promit qu'après le concile il irait à Laon et l'écouterait à loisir. Il le recommanda particulièrement à l'évêque de Laon, qui le retint toujours auprès de lui pendant le concile. Les évêques et les abbés assemblés à Reims accueillirent Norbert avec grande joie. Ils admiraient la force de ses discours, la sagesse de ses réponses et la rigueur de sa pénitence; car il marchait toujours pieds nus, quoique l'hiver commençât à se faire sentir : plusieurs l'exhortaient à modérer ses austérités, mais inutilement. Après le concile, l'évêque Barthélemi le reconduisit à Laon, où il attendit l'arrivée du Pape, qui s'y rendit en effet quelques jours après la fin du concile.

Il y avait, hors de la ville de Laon, une église où l'évêque de Laon avait placé quelques chanoines réguliers. Ayant délibéré avec le Pape sur les moyens de retenir le nouvel apôtre dans son diocèse, il offrit cette église à Norbert. Celui-ci ne l'accepta que par obéissance pour le Pape et à condition que ces chanoines embrasseraient son genre de vie; mais la seule vue de sa personne leur fit peur, et ils déclarèrent qu'ils ne voulaient pas d'un tel réformateur. Norbert, de son côté, témoigna à l'évêque qu'il aimait mieux demeurer dans quelque solitude propre au recueillement. Eh bien, reprit l'évêque, je vous montrerai dans mon diocèse plusieurs endroits solitaires, et je vous donnerai celui qui vous agréera.

Le saint évêque le fit aussitôt que le Pape fut parti de Laon. Il conduisit saint Norbert en divers lieux de son diocèse. Il lui montra la forêt de Thierrache et le conduisit à Foigni, en lui faisant remarquer la solitude et les commodités de ce lieu. Norbert, s'étant mis en prière, dit à l'évêque que ce n'était pas le lieu que Dieu lui avait destiné. L'évêque le mena donc dans un autre lieu de la même forêt, où Norbert, s'étant mis aussi en prière, dit que ce n'était pas encore là ce que Dieu lui destinait. Alors l'évêque le mena au fond de la forêt de Couci. C'était un petit vallon devenu comme un marais flottant par les eaux qui tombaient des montagnes; l'accès en était difficile : les bois épais, les montagnes et les rochers y laissaient pénétrer à peine la lumière du soleil. Ce vallon se nommait dès lors Prémontré. Le séjour en était si malsain, le terroir si stérile, que les paysans, pour qui on y avait bâti une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, l'avaient abandonné. Barthélemi et Norbert entrèrent dans

cette chapelle pour y faire oraison. L'évêque, ayant fini sa prière, se leva et dit à Norbert de finir la sienne, parce qu'il se faisait tard et qu'il n'y avait pas en ce lieu de quoi les loger. Norbert, revenu un peu de son extase, pria l'évêque de lui laisser passer la nuit en prière. Ainsi, l'évêque remonta seul à cheval et gagna Avisi. Le lendemain, il retourna dès le matin à Prémontré et demanda à Norbert ce qu'il pensait de ce lieu. Il lui répondit, transporté de joie : C'est ici le lieu de mon repos et le port de mon salut ; c'est ici que je dois chanter les louanges du Seigneur avec de fidèles serviteurs que le ciel rassemblera autour de moi pour y publier ses miséricordes. Cependant cette chapelle ne sera pas l'église principale du monastère ; il y en aura une autre qui sera bâtie au delà de la montagne. J'ai vu en esprit, pendant l'oraison, une troupe de pèlerins vêtus de robes blanches, portant en main des croix et des encensoirs, et qui m'indiquaient la place où Dieu souhaitait que nous élevassions un temple à son honneur.

Ainsi, Norbert se fixa à Prémontré avec ses deux compagnons. Ce lieu dépendait du monastère de Saint-Vincent de Laon ; l'évêque, en arrivant à la ville, manda l'abbé et lui donna une autre terre en échange, afin que Norbert ne fût plus inquiété dans son nouvel établissement. Il ne manquait au saint fondateur que des compagnons : la Providence ne tarda pas à lui en envoyer. Il alla à Laon pour en gagner à Dieu ; et, étant entré dans l'école de Radulfe, qui avait succédé à son frère Anselme, il fit aux écoliers un discours si pathétique, que sept jeunes gens de qualité, arrivés tout récemment de Lorraine, le suivirent à Prémontré pour embrasser son genre de vie. La joie qu'il ressentit de la conquête des sept Lorrains fut bientôt troublée par l'apostasie du clerc anglais. Ce malheureux, à qui Norbert avait confié leur argent, l'emporta la nuit et s'enfuit du monastère. Le saint patriarche, craignant pour ses novices l'effet d'un pareil scandale, les rassura par ses discours. Il leur représenta que les sociétés les plus saintes étaient exposées aux plus grandes tentations ; qu'il était sorti du collége des apôtres le plus avare des hommes ; que les hiérarchies des anges avaient été déshonorées par la désertion du plus élevé d'entre les esprits ; qu'ils ne devaient pas s'étonner qu'un perfide, qui s'était laissé corrompre comme Judas par l'avarice, et séduire dans le paradis terrestre comme Ève, eût vécu parmi eux.

Ce fut par ces considérations et autres semblables que Norbert fortifia ses disciples contre les dangers de la tentation. Il employa tout l'hiver à les accoutumer aux pratiques de la pauvreté et de la pénitence. Dès que le printemps commença de rendre les chemins

praticables, il se mit seul en campagne pour prêcher l'Évangile et réunir ses disciples, laissant à Hugues la conduite de ceux qui étaient déjà à Prémontré. Il vint à Cambrai pendant le carême 1121, il y prêcha, et, à son premier sermon, il gagna Évermode. C'était un homme de qualité, d'un esprit pénétrant, d'une piété exemplaire, qui devint dans la suite évêque de Ratzbourg et travailla efficacement à la conversion des Vandales encore païens. A Nivelle, où Norbert se rendit avec son nouveau disciple, un jeune homme nommé Antoine s'offrit de se joindre à eux. Plusieurs suivirent son exemple; de sorte qu'avant la fin du carême, Norbert retourna à Prémontré avec treize compagnons. La troupe étant ainsi grossie, il pensait sérieusement à lui donner un plan de vie régulière et uniforme; le démon le traversa de bien des manières, mais il triompha du démon par la foi et la patience, et le chassa de plusieurs possédés.

Quelques personnes lui conseillaient la vie érémitique, d'autres l'observance de Cîteaux, qui commençait à fleurir. Il recommanda à ses disciples de s'adresser à Dieu pour connaître la volonté de Dieu et la suivre une fois connue. Ils s'appliquèrent donc pendant plusieurs jours à de ferventes prières, ils redoublèrent leurs mortifications pour implorer les lumières du Saint-Esprit. Norbert, qui était à leur tête, les animait par ses exemples, et enfin Dieu exauçant les vœux de ses fidèles serviteurs, ils se trouvèrent tous d'accord sur le choix de la vie canonique. Saint Augustin, que Norbert vit en esprit dans l'ardeur de ses oraisons, fortifia leur choix. Alors le saint ne douta plus que désormais il devait s'attacher à la règle de ce saint docteur. Tous s'y soumirent d'autant plus volontiers, que de quarante religieux qui étaient à Prémontré, il n'y en avait pas un qui, dans le siècle, n'eût fait profession de la vie canonique.

Sur ce principe, il commença le plan de son ordre. Il donna pour fin à ses enfants de vaquer, avec la grâce de Dieu, au salut et à la perfection de leurs âmes. Il joignit à cette fin l'emploi de la prédication et le soin de sanctifier le prochain, persuadé que rien ne contribue davantage à notre sanctification que de nous dévouer nous-mêmes au salut des âmes, et que rien ne nous rend plus propres à sauver les âmes que de nous sanctifier nous-mêmes. Il rassembla dans son institut le silence et les austérités de la vie monastique avec les fonctions de la vie cléricale. Il prit de la première l'oraison, la retraite, l'abstinence de chair, le chant de l'office divin. Il tira de la seconde tout ce qui peut aider au salut et à la perfection du prochain, les prédications, les missions parmi les infidèles et les hérétiques, l'administration des cures, l'étude de l'Écriture sainte et de la théologie, sans laquelle on ne peut s'acquitter du ministère de l'É-

vangile. Sur ce projet, il dressa le formulaire de leur profession, qu'ils firent tous avec lui le jour de Noël de l'année 1121 [1].

Dieu donna tant de bénédictions à cet institut naissant, qu'en peu de temps il fut répandu par tout le monde chrétien ; en sorte que trente ans après sa naissance, il y avait déjà au chapitre général de Prémontré près de cent abbés de l'ordre. Barthélemi, évêque de Laon, fonda seul jusqu'à cinq monastères de cet institut dans son diocèse. Parmi les personnages illustres qui embrassèrent l'institut de saint Norbert, on vit le comte Godefroi de Namur, frère convers dans le monastère de Floreff, fondé par sa femme, la comtesse Ermesende. Le comte Godefroi de Cappenberg, qui descendait de Charlemagne et de Vitikind, se donna à Norbert avec tous ses domaines, et transforma son château en monastère, où il fit profession avec Atton, son frère, parrain de l'empereur Frédéric Barberousse. La vie du bienheureux comte Cappenberg est un tissu de patience, de prodiges et de zèle. Il consacra ses mains au soulagement des lépreux, il s'employa à la prédication du royaume de Dieu, il fit servir sa noblesse et ses grands biens à la protection et au soulagement des pauvres; enfin il passa toute sa vie dans une obéissance parfaite aux ordres de Norbert, dont il fut le disciple fidèle. L'Église célèbre sa fête le 13 janvier, et l'ordre de Prémontré le regarde comme un de ses plus grands saints [2].

Son exemple toucha tellement Thibauld IV, comte de Champagne, qu'il voulut l'imiter. Il alla trouver saint Norbert pour le consulter sur son salut; et, encore plus touché après l'avoir entendu parler, il se mit entièrement à sa disposition, lui et tous ses biens. Le saint homme, voyant avec quelle noblesse de cœur le prince faisait cette offrande, demanda du temps pour consulter Dieu. Il considéra que Thibauld avait plusieurs grandes terres, savoir : les comtés de Blois et de Chartres, d'un côté, et, de l'autre, ceux de Meaux et de Troyes. Or, il n'était pas facile de détruire ces seigneuries et leurs châteaux pour les donner à une congrégation religieuse, tant pour l'intérêt du royaume, qui en aurait été affaibli, que pour celui de quantité de seigneurs, vassaux de ce prince. Norbert savait d'ailleurs qu'il était très-libéral à faire l'aumône, à bâtir des églises et des monastères ; qu'il était le protecteur des orphelins, des veuves et de tous les misérables. Il crut donc que ce serait aller contre l'ordre de Dieu que de tirer ce prince de l'exercice des bonnes œuvres où il l'avait appelé. Quand le temps de rendre réponse fut venu, le comte s'attendait qu'il lui conseillerait de renoncer à tout. Mais le saint homme

[1] *Vita S. Norb. Acta SS.*, 6 *junii. It. Hugo.* — [2] *Acta SS.*, 13 *jan.*

lui dit : Il ne sera point ainsi ; vous porterez le joug du Seigneur avec la société conjugale, et votre postérité possédera vos grands États avec la bénédiction de vos pères. Le comte se soumit ; et, par les soins de Norbert, il épousa Mathilde, fille du duc de Carinthie, dont il eut plusieurs enfants. Il était lui-même fils d'Étienne, comte de Blois, que nous avons vu dans la première croisade, et d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, laquelle fut de son côté un modèle de piété et de bonnes œuvres.

Non content d'avoir formé à l'Église de saints religieux, Norbert voulut encore lui consacrer de saintes religieuses. Ricuvère, veuve de Raymond de Clastre, fut une des premières et des plus illustres. Ermengarde, comtesse de Roussi ; Agnès, comtesse de Braine ; Gude, comtesse de Bonnebourg ; Béatrix, vicomtesse d'Amiens ; Anastasie, duchesse de Poméranie ; Hadewige, comtesse de Clèves, et Gertrude, sa fille ; Adèle de Montmorenci, fille de Bouchard, connétable de France, suivirent l'exemple de Ricuvère. La bienheureuse Ode, touchée de leurs vertus, imita leur retraite. Les règles que Norbert prescrivit à ces saintes filles, paraissaient au-dessus de la faiblesse de leur sexe ; cependant elles n'étaient pas encore proportionnées à la grandeur de leur courage. Jamais elles ne sortaient de leur clôture, elles s'étaient interdit tout commerce avec les gens du monde, elles ne parlaient à leurs plus proches parents qu'en présence de deux religieuses ; elles s'habillaient d'étoffes blanches, mais communes ; leur voile était d'un gros drap noir, leur nourriture n'avait ni délicatesse ni abondance, leur jeûne était rigoureux, leur abstinence de chair perpétuelle, leur oraison fréquente. Ces austérités, qui auraient dû éloigner du nouvel institut les personnes de qualités les attiraient de toutes parts. Le nombre, en moins de quinze années, s'accrut si prodigieusement, qu'on en compta plus de dix mille répandues en différents royaumes [1].

Nous avons vu que la ville d'Anvers avait été entièrement pervertie par l'hérésiarque Tanquelin, et qu'on y avait aboli presque tous les exercices du christianisme. La séduction persévéra après la mort de cet imposteur. Quoique Burcard, évêque de Cambrai, eût envoyé douze ecclésiastiques dans Anvers au secours du seul prêtre qui desservait l'église de Saint-Michel, les fruits ne répondaient pas au zèle du prélat et au travail des ouvriers. Les missionnaires, voyant l'opiniâtreté du peuple d'Anvers dans l'hérésie, jugèrent qu'il n'y avait que Norbert qui pût la vaincre. L'évêque, qui était son ami, le supplia de venir. Norbert, étant arrivé avec deux de ses disciples,

[1] *Vie de S. Norbert*, par Hugo.

déploya toute son habileté et la douceur de son éloquence pour détromper des esprits que l'amour du libertinage avait entraînés dans l'erreur. Je sais, leur disait-il, que l'ignorance a plus de part à votre désertion que l'attachement au mensonge. Vous vous êtes livrés à l'hérésie sans la connaître, et je viens vous annoncer la vérité que vous ne connaissez pas. Je suis persuadé que vous aurez le même empressement à l'embrasser, sitôt que je vous l'aurai proposée, que vous avez témoigné d'ardeur à suivre les impostures qui vous ont déguisé l'erreur sous les apparences de la vérité.

Ainsi Norbert, bien loin d'insulter par des invectives au malheur de ces peuples, excusait leur surprise avec tant de bonté, qu'il leur épargnait la honte que l'on a d'ordinaire à confesser l'erreur que l'on déteste. Dans ses prédications, il avait soin d'allier la douceur avec la force de la conviction. Il sut tempérer si bien l'une par l'autre, que les chefs du parti abjurèrent leur hérésie entre les mains de Norbert. Les disciples, qui n'y étaient retenus que par l'exemple des maîtres, imitèrent leur conduite, de sorte que la ville changea tout à coup de créance et de mœurs. Ceux qui gardaient depuis cinq ou six ans le corps de Jésus-Christ dans des lieux immondes, pour le faire servir à leurs profanations, le rapportèrent à Norbert, condamnant, par leurs gémissements, les excès de leur impiété. Les concubinaires et les incestueux, qui avaient vécu dans un déréglement public, renoncèrent pour jamais à leur commerce infâme. Les temples furent réparés, les croix redressées, le sacerdoce rétabli, l'eucharistie honorée; la religion ressuscita, et Ninive la pécheresse devint une Ninive pénitente. Pour y affermir et y continuer le bien, Norbert y établit une communauté de ses religieux, à la demande de l'évêque.

Il fit une autre bonne œuvre à Anvers. Il amassa, par le moyen des aumônes qu'il avait reçues, un fonds suffisant pour nourrir six-vingts pauvres; car c'était une année de famine en France, et la misère y faisait croître chaque jour le nombre des mendiants. Durant cette famine, on nourrissait tous les jours à Prémontré cinq cents pauvres. Norbert parut désapprouver cette charité de ses disciples, laquelle lui parut excessive, et il craignit que les fonds n'y pussent suffire; mais, pour se punir de sa défiance, il ordonna qu'on y en ajoutât encore six-vingts qui seraient nourris aux dépens de l'abbaye, et dont sept mangeraient au réfectoire avec les religieux. Il régla même qu'en certains jours qu'il désigna on distribuerait des habits aux pauvres. L'abbaye de Prémontré n'avait pas des revenus suffisants pour fournir aux dépenses que la charité de Norbert l'obligeait de faire; mais l'abstinence de ses religieux et les libéralités des fidèles

étaient pour lui, ou plutôt pour les pauvres, une ressource abondante.

Le comte Thibauld de Champagne, dont il a été parlé, fournissait abondamment à saint Norbert et à saint Bernard de quoi soulager la misère de tant de malheureux, surtout pendant la famine qui affligea la France l'an 1125. Ce seigneur voulut avoir dans son palais deux religieux, qu'il chargea de parcourir les bourgs et les villages de son domaine, pour y secourir les pauvres. Il s'adressa d'abord à saint Bernard, qui craignit que ses religieux, étant destinés à la solitude, ne se dissipassent à la cour. Le comte eut donc recours à saint Norbert, qui lui en envoya deux des siens. Le comte les constitua ses aumôniers, et il donna ordre à ses officiers de leur fournir tout ce qu'ils demanderaient pour les pauvres, argent, provisions, habits [1].

Tandis que saint Norbert sanctifiait ainsi le monde par le prodige de ses vertus et la vertu de ses prodiges, un seul homme en disait du mal : cet homme est Abailard. Ce vaniteux sophiste en parle avec mépris, jusqu'à le représenter comme un hypocrite qui tâchait de séduire les peuples par de faux miracles. Il ne parle pas avec plus d'estime de saint Bernard. Il était naturellement jaloux de tous les grands hommes qu'il voyait plus estimés que lui, et sa vanité ne lui permettait guère de dire du bien que de lui-même. Mais il avait un intérêt personnel de tâcher à décréditer saint Bernard et saint Norbert, qui combattaient les pernicieuses nouveautés qu'il débitait dans son école, et auxquelles la réputation du maître donnait de la vogue.

En effet, Abailard continuait d'enseigner à Provins avec un succès qui l'aurait consolé de ses anciennes disgrâces, s'il avait eu la prudence de ne pas s'en attirer de nouvelles. Il ne voyait plus personne qui pût, dans sa profession, lui disputer la palme. Anselme de Laon et Guillaume de Champeaux, qui avaient été ses maîtres et qu'il regardait comme ses rivaux, étaient morts l'un et l'autre : Anselme en 1117, Guillaume en 1121. Dès lors Abailard pouvait passer pour le plus habile maître qu'il y eût en France. Sa réputation croissait tous les jours, mais sa vanité croissait avec sa réputation, et ses succès lui firent bientôt plus d'ennemis que son mérite ne lui avait fait d'admirateurs de ses talents. L'estime où il était réveilla la jalousie des autres professeurs, qui examinèrent ses écrits avec cette attention critique qui ne pardonne rien. Abailard ne justifia que trop leurs soupçons, et son amour pour la nouveauté lui attira de nouvelles humiliations : l'orgueil même en est seul une source féconde pour les esprits superbes.

Abailard, enivré des louanges qu'on donnait à la pénétration de

[1] *Vie de S. Norbert. Acta SS.*, 6 *junii*, et Hugo.

son génie, se crut en état de comprendre les mystères les plus sublimes et de les faire comprendre aux autres. Pour faciliter à ses disciples l'étude de la théologie, il publia un traité intitulé : *Introduction à la Théologie*. Après avoir exposé, dans la préface, les motifs qui l'ont engagé à entreprendre cet ouvrage, il déclare que, si dans ses expressions ou ses sentiments il s'est écarté en quelque chose de la vérité, il sera toujours prêt à se corriger quand on le reprendra, afin que, s'il ne peut éviter la honte de l'ignorance, il ne tombe pas du moins dans le crime de l'hérésie, qui ne consiste que dans l'opiniâtreté à soutenir l'erreur. Nous verrons bientôt que penser de cette protestation.

Dès que cet ouvrage parut, il excita un grand bruit par les éloges et les critiques qu'on en fit. Abailard y accusait quatre professeurs de France de plusieurs erreurs. Les professeurs usèrent de représailles et décrièrent partout son livre comme un ouvrage pernicieux. Deux professeurs de Reims, Albéric et Rotulfe, anciens disciples d'Anselme de Laon et de Guillaume de Champeaux, quoiqu'ils ne fussent pas de ceux dont Abailard avait relevé les erreurs, dénoncèrent son livre à Radulfe, archevêque de Reims, et le pressèrent de porter Conon, légat du Saint-Siége en France, à condamner cet ouvrage dans un concile.

Il fut en effet condamné dans un concile de Soissons, Abailard obligé de le jeter au feu, et ensuite de se rendre en prison au monastère de Saint-Médard de la même ville. Or, si l'on veut en croire Abailard, le mérite de son livre en a fait tout le crime, et il n'y a que les yeux de l'envie qui y ont découvert des erreurs ; le légat Conon était un homme faible et entièrement ignorant des vérités de la religion. En tout ceci, Abailard ne fait que répéter ce que disent tous les novateurs contre ceux qui les condamnent. Qu'il en soit ainsi, nous en avons un témoin irrécusable, le livre même d'Abailard, qui est venu à nous presque tout entier. Avec une connaissance superficielle des principaux dogmes de la foi chrétienne, on y trouve plusieurs choses équivoques, inexactes, et quelques erreurs graves, entre autres une de celles qu'on lui reprochait, comme nous le verrons plus tard.

En quoi l'on ne peut refuser à Abailard une entière créance, c'est en ce qu'il dit de son désespoir après avoir été condamné à Soissons. L'abbé et les moines de Saint-Médard, dit-il, croyant que je demeurerais toujours avec eux, me reçurent avec une très-grande joie et s'efforcèrent de me consoler par les soins qu'ils prenaient de bien me traiter ; mais ce fut en vain. Vous savez, Seigneur, avec quelle amertume de cœur je m'en prenais à vous-même, avec quelle fureur

je vous accusais. Je ne puis exprimer quels étaient ma douleur, ma confusion, mon désespoir. Si Abailard s'emportait ainsi contre Dieu quand son amour-propre était humilié, on peut bien croire qu'il ne s'emportait pas moins contre les hommes [1].

Cependant le pape Calixte II, après avoir procuré la paix entre la France et l'Angleterre, s'acheminait vers l'Italie, réglant plusieurs affaires sur sa route. En Bourgogne, à la prière de saint Étienne, abbé de Cîteaux, il confirma les règlements de cet ordre. A Autun, où il célébra la fête de Noël, 1119, il reçut avec bonté l'archevêque Brunon de Trèves, auquel il accorda l'indulgence de ses péchés et la confirmation des priviléges de son église. Calixte, voulant orner de quelque privilége l'église de Vienne, qui avait été son premier siége, lui accorda la primatie sur sept provinces. Comme dans ces provinces il y avait déjà deux archevêques, celui de Narbonne et celui de Bourges, qui avaient le titre de primat, l'archevêque de Vienne prit occasion de se qualifier primat des primats ; mais ce ne fut jamais guère qu'un titre.

Le pape Calixte, ayant passé les Alpes, entra dans la Lombardie. Les peuples, accourant de toutes parts, le reçurent avec une grande dévotion, comme le vrai pasteur de l'Église universelle. A Lucques, la milice vint à sa rencontre, et il fut conduit, par le clergé et le peuple, à l'église et au palais. A Pise, il fut reçu de même, en procession, et dédia solennellement la grande église. La nouvelle de son arrivée étant venue à Rome, toute la ville en eut une grande joie et un grand désir de le recevoir : ce qui épouvanta les schismatiques, lesquels y tenaient le parti de l'empereur. L'antipape Bourdin, ne se trouvant plus en sûreté, s'enfuit à Sutri, qu'il avait ôté à Pierre de Léon, et s'enferma dans la forteresse, attendant le secours de l'empereur, qui ne devait pas venir. La milice de Rome vint jusqu'à trois journées au-devant du pape Calixte. Quand il approcha de la ville, les enfants, portant des branches d'arbres, le reçurent avec des acclamations de louanges. Il entra couronné dans la ville, dont les rues étaient tapissées. Les Grecs et les Latins chantaient de concert, les Juifs même y applaudissaient. Les processions étaient si nombreuses, qu'elles durèrent depuis le matin jusqu'à quatre heures après midi ; enfin, au milieu des chants d'acclamations, le Pape fut conduit par les magistrats au palais de Latran, suivant la coutume. C'était le 3me de juin 1120, et le Pape demeura à Rome le reste du mois, recevant tout le monde avec une affabilité et une grâce dignes de sa naissance [2].

[1] Labbe, t. 10, p. 885. Abælard., *epist.* 9. — [2] Pandulf., *apud Baron.*, an. 1120.

Mais comme il avait besoin de troupes pour forcer l'antipape à se soumettre, il se rendit en Apulie pour chercher le secours des Normands. Il vint premièrement au Mont-Cassin, où il fut défrayé libéralement par l'abbé, non-seulement tant qu'il y fut, mais pendant deux mois environ qu'il demeura dans le pays. De là, il passa à Bénévent, où Guillaume, duc d'Apulie et de Calabre, vint le trouver et lui fit hommage lige, comme Robert Guiscard, son aïeul, et Roger, son père, l'avaient fait aux Papes précédents; et Calixte lui donna l'investiture de tout le pays par l'étendard. Le Pape demeura longtemps à Bénévent, sans pouvoir revenir à Rome, parce qu'il n'y avait pas de sûreté : les schismatiques arrêtaient même ceux qui allaient le voir, et les tuaient ou les maltraitaient. Enfin il retourna à Rome par mer et y célébra la fête de Pâques de l'année 1121 [1].

Après la fête, il envoya contre Sutri une grande armée, avec Jean de Crême, cardinal-diacre, et le suivit de près lui-même. Les habitants de Sutri, voyant battre leurs murailles, prirent l'antipape Bourdin et le livrèrent aux soldats de Calixte. Les soldats, après l'avoir chargé d'injures, le firent monter sur un chameau à rebours, lui faisant tenir la queue au lieu de bride, et lui mirent sur le dos une peau de mouton sanglante, voulant, par cette dérision, représenter le Pape vêtu d'une chape d'écarlate et monté sur un grand cheval. Ils firent entrer Bourdin dans Rome, pour intimider ceux qui oseraient à l'avenir usurper le Saint-Siége; et le peuple l'aurait fait mourir, si le pape Calixte ne l'eût délivré de leurs mains et envoyé au monastère de Cave pour faire pénitence. Sitôt qu'il fut pris, Calixte en écrivit à tous les évêques et à tous les fidèles des Gaules, et sans doute aussi à ceux des autres nations [2].

Calixte II rétablit à Rome la paix et la sûreté publiques. Il démolit les tours de Cencio Frangipane et des autres petits tyrans, et soumit quelques comtes qui pillaient les biens de l'Église. Les chemins étaient libres pour aller à Rome, et personne n'insultait aux étrangers quand ils y étaient arrivés. Auparavant, les offrandes de saint Pierre étaient pillées impunément par les plus puissants des Romains, devant lesquels les précédents Papes n'osaient ouvrir la bouche. Calixte fit revenir ces offrandes à sa disposition, pour les employer à l'utilité de l'Église. Ce n'est pas qu'il fût intéressé; au contraire, il conseillait aux Anglais d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques plutôt qu'à Rome, à cause de la longueur du chemin, et il donnait la même indulgence à ceux qui y allaient deux fois que s'ils avaient été à Rome.

[1] *Chronic. Cass.*, etc., apud Baron. et Pagi. — [2] Labbe, t. 10, p. 894.

En Allemagne, tout se disposait à la guerre civile, lorsque tout aboutit à la paix. L'an 1121, l'empereur Henri, résolu de réduire Mayence révoltée contre lui, envoya ses ordres de toutes parts pour en faire le siége. L'archevêque Albert, de son côté, remua toute la Saxe, où il s'était retiré, et qui s'était détachée de l'empereur tout entière. Et comme Albert était depuis longtemps légat du Pape, il employa son autorité pour assembler souvent les évêques et les seigneurs de la province, et se servit de son éloquence pour animer tous les catholiques à la défense de Mayence, métropole de toute la Germanie. Comme on avait élu canoniquement des évêques pour les églises vacantes de Saxe, on se proposait aussi de rétablir dans leurs siéges l'évêque de Spire, l'évêque de Worms et les autres qui en avaient été chassés parce qu'ils étaient fidèles au Pape. Vers la fin de juin, les armées étaient en campagne, l'une dans la Saxe, l'autre dans l'Alsace. On faisait dans toutes les églises des jeûnes, des processions et des prières. Elles furent exaucées. Déjà les armées étaient en présence, lorsque Dieu toucha les cœurs des seigneurs. On envoya de part et d'autre ceux qui avaient le plus de sagesse et de piété, pour traiter un accommodement. Ils firent tant, par leurs raisons et leurs prières, que l'empereur consentit à s'en rapporter aux seigneurs. On en nomma onze de chaque côté, et on indiqua une assemblée générale à Wurtzbourg pour la Saint-Michel. Après s'être touché dans la main pour assurance de cette convention, ils se séparèrent [1].

Environ trois mois après, on s'assembla à Wurtzbourg, comme on était convenu. On y traita de la manière de finir le schisme et de rétablir l'union entre l'empire et le sacerdoce. On établit premièrement une paix très-ferme pour toute l'Allemagne, sous peine de la vie, avec restitution de toutes les terres usurpées sur l'Église, sur le prince ou sur les particuliers. Quant à l'excommunication, qui était la source de presque toutes les difficultés, on s'en remit au jugement du Pape, et on nomma deux députés, savoir : Brunon, évêque de Spire, et Arnoulphe, abbé de Fulde, pour aller à Rome et prier sa Sainteté d'indiquer un concile général où cette grande affaire fût terminée. En attendant, on envoya saint Otton, évêque de Bamberg, et le duc Henri aux seigneurs de Bavière, qui n'avaient pu se trouver à Wurtzbourg, et qui, s'étant assemblés à Ratisbonne au 1er de novembre, approuvèrent les résolutions communes.

L'évêque de Spire et l'abbé de Fulde, députés à Rome pour la paix, revinrent en Allemagne, amenant avec eux trois cardinaux-légats du Pape : Lambert, évêque d'Ostie ; Saxon, prêtre, et Gré-

[1] Ursp., an. 1121.

goire, diacre, que le Pape avait envoyés par le conseil des cardinaux et de tous les évêques d'Italie. On avait indiqué, pour traiter avec eux, une diète à Wurtzbourg ; mais l'absence de l'empereur empêcha de la tenir. Enfin elle se tint à Worms, au mois de septembre 1122, à la Nativité de la Vierge ; et, après plus d'une semaine de conférences, la paix fut conclue. La grande difficulté était de concilier les droits et les usages de l'empire avec les droits et la liberté de l'Église. Les princes regardaient comme un droit héréditaire de donner l'investiture par la crosse et l'anneau ; mais, depuis longtemps, ils abusaient de cette cérémonie pour confisquer à leur profit la liberté des élections. On trouva ce moyen terme. L'empereur renonçait à l'investiture par la crosse et l'anneau, il laissait les élections et les consécrations libres ; mais l'évêque ou l'abbé, librement élu et sacré, recevra de lui l'investiture des régales par le sceptre, et lui rendra tous les devoirs attachés à ces régales ou droits royaux. L'accord se fit à ces conditions, dans la confiance que le Pape ne manquerait pas de le ratifier ; car, comme lui écrivit l'archevêque de Mayence, tout fut réservé à sa décision finale.

On dressa deux écrits, l'un au nom de l'empereur, l'autre au nom du Pape. L'empereur disait le premier : Moi Henri, par la grâce de Dieu, empereur auguste des Romains, pour l'amour de Dieu, de la sainte Église romaine et du seigneur pape Calixte, et pour le salut de mon âme, je remets à Dieu, à ses saints apôtres Pierre et Paul et à la sainte Église catholique, toute investiture par l'anneau et la crosse, et j'accorde, dans toutes les églises de mon royaume et de mon empire, les élections canoniques et les consécrations libres. Je restitue à l'Église romaine les terres et les régales de saint Pierre, qui lui ont été ôtées depuis le commencement de cette discorde, soit du temps de mon père, soit de mon temps, et que je possède, et j'aiderai fidèlement à la restitution de celles que je ne possède pas. Je restituerai de même les domaines des autres églises, des seigneurs et des particuliers. Je donne une vraie paix au seigneur pape Calixte, à la sainte Église romaine et à tous ceux qui sont ou ont été de son côté. Et quand l'Église romaine me demandera secours, je le lui prêterai fidèlement et je ferai une due justice à ses plaintes.

Le Pape disait dans l'autre écrit : Moi Calixte, serviteur des serviteurs de Dieu, j'accorde à vous, mon cher fils Henri, par la grâce de Dieu, empereur auguste des Romains, que les élections des évêques et des abbés du royaume teutonique soient faites en votre présence, sans violence ni simonie, afin que, s'il arrive quelque division, vous donniez votre consentement et votre protection à la plus saine partie, suivant le jugement du métropolitain et des comprovinciaux. L'élu

recevra de vous les régales par le sceptre, excepté ce qui appartient à l'Église romaine, et vous en fera les devoirs qu'il doit faire de droit. Celui qui aura été sacré dans les autres parties de l'empire recevra de vous les régales dans six mois. Je vous prêterai secours, selon le devoir de ma charge, quand vous me le demanderez. Je vous donne une vraie paix ainsi qu'à tous ceux qui sont ou ont été de votre côté du temps de cette discorde.

La date de ces deux écrits est du 23 de septembre 1122. Ils furent lus et échangés dans une plaine sur les bords du Rhin, à cause de la nombreuse assemblée. On rendit solennellement à Dieu des actions de grâces ; l'évêque d'Ostie célébra la messe, il y reçut l'empereur au baiser de paix, et lui donna la communion en signe de réconciliation parfaite. Les légats donnèrent aussi l'absolution à toute l'armée de l'empereur et à tous ceux qui avaient eu part au schisme. Ainsi cette assemblée de Worms se sépara avec une joie infinie [1]. A la Saint-Martin, l'empereur en tint une autre à Bamberg avec les seigneurs qui n'avaient point assisté à la première. Entre autres choses, il y nomma des ambassadeurs pour aller à Rome avec un des légats du Pape et lui porter des présents. Le Pape, ayant reçu cette ambassade, écrivit à l'empereur une lettre du 13 décembre, où il le félicite de s'être soumis à l'obéissance de l'Église, et témoigne s'en réjouir particulièrement à cause de la parenté qui les unit ensemble. Il le prie de renvoyer au plus tôt les autres légats, à cause du concile dont le temps est proche [2].

En effet, le pape Calixte tint ce concile à Rome pendant le carême de l'année suivante 1123, et on le compte pour le neuvième concile œcuménique et le premier de Latran. Il s'y trouva plus de trois cents évêques et plus de six cents abbés, en tout près de mille prélats. Le Pape y ratifia et promulgua solennellement la paix conclue entre l'empereur et l'Église. Pour consolider cette paix et en étendre les avantages, le concile publia vingt-deux canons, dont la plupart ne font que renouveler les anciens contre la simonie, le concubinage des clercs et l'infraction de la trêve de Dieu. L'important n'est pas de faire des règlements nouveaux, mais de tenir à ce qu'on observe ceux qui sont faits. Voici les canons du concile qui ont quelque chose de particulier.

Dans le sixième, on déclare nulles les ordinations faites par l'antipape Bourdin depuis qu'il a été condamné par l'Église romaine, et celles faites par les évêques qu'il a ordonnés depuis ce temps. Dans le huitième, on défend l'usurpation des biens de l'Église romaine, et

[1] Labbe, t. 10, p. 889. — [2] Ibid., p. 894.

particulièrement de la ville de Bénévent, sous peine d'anathème. Dans le onzième, le concile dit : Nous accordons à ceux qui vont à Jérusalem pour la défense des Chrétiens la rémission de leurs péchés ; nous prenons leurs maisons, leurs familles et tous leurs biens sous la protection de saint Pierre et de l'Église romaine, et quiconque osera s'emparer de leurs biens pendant qu'ils seront en ce voyage sera excommunié. Quant à ceux qui ont pris des croix sur leurs habits pour le voyage de Jérusalem ou d'Espagne, et les ont quittées, nous leur ordonnons, par l'autorité apostolique, de les reprendre depuis Pâques prochain jusqu'au suivant, autrement nous les excommunions et interdisons tout service divin dans leurs terres, hors le baptême des enfants et la pénitence des mourants. Nous défendons aux laïques, sous peine d'anathème, est-il dit dans le quatorzième canon, d'enlever les offrandes des autels de Saint-Pierre, du Sauveur, de Sainte-Marie-de-la-Rotonde et des autres églises, ou des croix ; nous défendons aussi de fortifier les églises comme des châteaux, pour les réduire en servitude. Il est porté dans le quinzième, qu'on séparera de la société des fidèles ceux qui fabriquent de la fausse monaie et ceux qui en débitent sciemment, comme étant des hommes maudits, des oppresseurs des pauvres et des perturbateurs de la cité. Le seizième est conçu en ces termes : Si quelqu'un ose prendre, dépouiller ou vexer de nouveaux péages les pèlerins qui vont à Rome ou à d'autres lieux de dévotion, il sera privé de la communion chrétienne jusqu'à ce qu'il ait satisfait pour sa faute. Le dix-huitième ordonne aux évêques de mettre des prêtres dans les églises paroissiales pour avoir soin des âmes. Le vingt-deuxième déclare nulles toutes les aliénations des biens d'églises, faites par les évêques ou les abbés, légitimes ou intrus, sans le consentement du clergé ou par simonie ; en particulier, les aliénations des biens de l'exarchat de Ravenne faites par Otton, Gui, Jérémie ou Philippe. C'étaient les quatre évêques schismatiques qui avaient succédé à l'antipape Guibert[1].

Ainsi, la défense de la chrétienté contre les infidèles, tant en Orient qu'en Espagne, l'union de toutes les parties de l'Église avec son chef, le bon accord de l'Église et de l'empire, la vie édifiante du clergé, la présence du pasteur dans chaque paroisse, la répression des guerres particulières, la sûreté des voyageurs, la bonne foi dans le commerce, voilà ce qui occupa le pape Calixte II et le premier concile général de Latran, autrement dit les premiers états généraux de la chrétienté en Occident ; car, outre les mille prélats, il y avait

[1] Labbe, t. 10, p. 886.

des laïques sans nombre, de tout rang et de toute condition. Suger, abbé de Saint-Denis, y assista au nom de Louis le Gros, roi de France.

On y vit Adalbéron, nouvel archevêque de Brême, qui venait de succéder à Frédéric, mort le 30 janvier de la même année 1123. Ayant été canoniquement élu, Adalbéron vint à Rome, où le Pape le reçut avec honneur, le sacra lui-même, [illegible] de l'avis du concile, lui donna le pallium que ses deux prédécesseurs avaient perdu par leur négligence et qui avait été transféré aux Danois. Il lui accorda de plus le pouvoir de prêcher l'Évangile jusqu'à l'Océan. Comme il avait amené avec lui un pieux ecclésiastique, le Pape l'ordonna évêque pour les Suédois ; et, à son départ, il le fit accompagner d'un cardinal, pour notifier au nom du Pape à tous les évêques du Danemark qu'ils eussent à lui obéir comme à leur métropolitain. Adalbéron vint à Brême, après avoir été reçu de l'empereur avec la plus grande distinction : toutes les assemblées de la province le reçurent de même solennellement [1].

Le roi Henri d'Angleterre, ayant perdu sa femme et son fils, résolut de se remarier. Il épousa en secondes noces Adélaïde, fille du duc de Lorraine, comte de Louvain, qui était nièce du Pape aussi bien que la reine de France. Il espérait qu'en considération de cette alliance le Pape aurait plus d'égard pour lui; mais Henri, de son côté, n'en avait guère pour le Pape. Il reçut avec honneur le légat que Calixte lui avait envoyé, le fit venir jusqu'à Londres ; mais, après lui avoir parlé, il le renvoya par le même chemin, sans lui laisser la liberté de faire aucune fonction de sa légation pour travailler au rétablissement de la discipline.

Le roi de France était bien éloigné d'en agir de la sorte. Il croyait, au contraire, que sa couronne ne serait jamais plus brillante que quand les abus qui déshonoraient l'Église de son royaume en auraient été retranchés. C'est dans cette persuasion qu'il donnait toute liberté aux légats du Saint-Siége dans l'étendue de son royaume. Le Pape envoya, l'an 1123, une nouvelle légation de deux cardinaux, savoir : Pierre de Léon et Grégoire de Saint-Ange, qui, entre autres, allèrent visiter saint Étienne de Grammont ou de Muret, peu de jours avant sa mort.

Calixte II avait soumis le métropolitain de Sens à la primatie de celui de Lyon ; mais, sur les remontrances du roi Louis, la chose fut sans exécution : la grande raison, c'est que Sens était du royaume de France, et Lyon du royaume de Germanie. Le même Pape conféra

[1] *Annalista sax.*, an. 1123. Mansi, t. 21, p. 296.

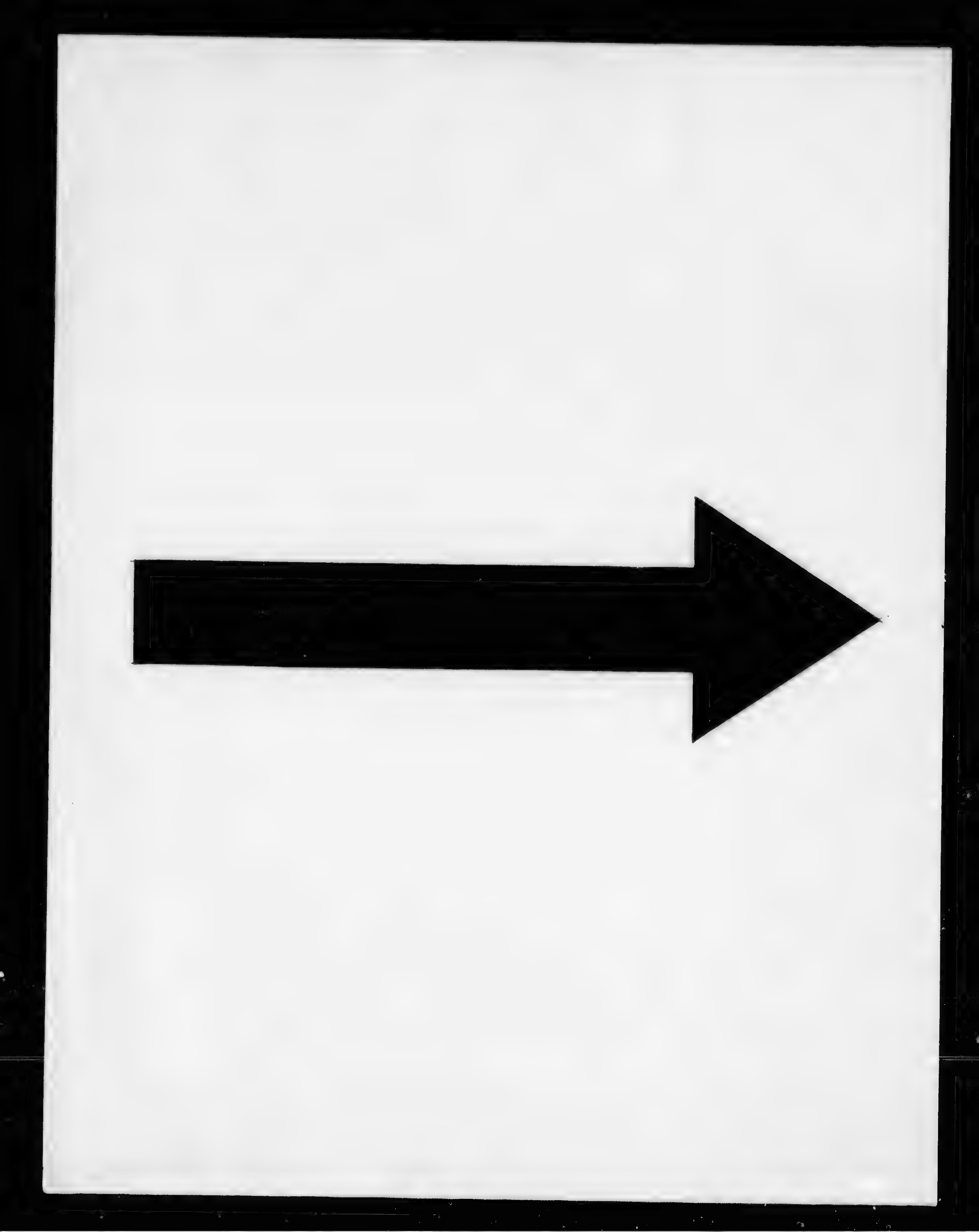
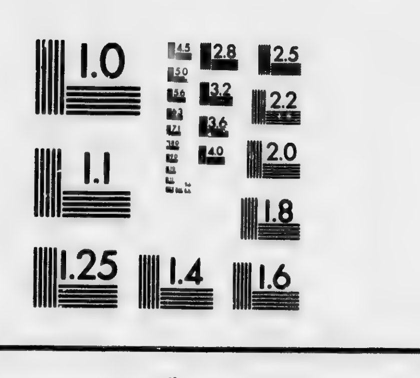


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



2.8 2.5
3.2 2.2
3.6
4.0 2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

à Gérard, évêque d'Angoulême, la légation du Saint-Siége dans les provinces d'Aquitaine. Il donna le même pouvoir à saint Oldegaire, archevêque de Tarragone, par rapport aux armées chrétiennes, qui combattaient en Espagne contre les Maures. Il érigea Compostelle en archevêché, en l'honneur de saint Jacques. A Rome, il rétablit en peu de temps la paix et le bon ordre, comme dans toute l'Église; il fit amener de l'eau dans cette ville, et y répara plusieurs ouvrages publics. Oncle des rois de France et d'Angleterre, proche parent de l'empereur, plein de piété, de courage et de prudence, on pouvait tout espérer de son gouvernement, lorsqu'il mourut assez promptement de la fièvre, le 12 décembre 1124, après un pontificat de cinq ans et dix mois. Son nom se trouve dans un martyrologe [1].

Après sa mort, tous les cardinaux et les laïques les plus puissants, principalement Pierre de Léon, dont le fils était cardinal, et Léon Frangipane, convinrent qu'on ne parlerait point d'élection jusqu'au troisième jour. Ce que Frangipane faisait pour avoir le temps de faire réussir l'élection de Lambert, évêque d'Ostie, qu'il méditait depuis longtemps; car tout le peuple demandait pour Pape Saxon d'Anagni, cardinal de Saint-Étienne au mont Cœlius; et Léon Frangipane feignait de le désirer aussi pour mieux tromper le peuple. Le soir, il fit dire à chacun des chapelains des cardinaux, séparément, de venir de grand matin avec une chape rouge sous la chape noire, et cela de concert avec leurs maîtres: ce qu'il faisait afin que chacun des cardinaux espérât qu'il le ferait élire Pape, ou du moins qu'ils vinssent sans crainte; car ils se souvenaient de ce qui s'était passé, environ sept ans auparavant, à l'élection de Gélase.

Les évêques et les cardinaux s'assemblèrent donc le lendemain pour faire un Pape, dans la chapelle de Saint-Pancrace, à Saint-Jean de Latran. Et, après quelques discours, Jonathas, cardinal-diacre, du consentement de tous, revêtit de la chape rouge Thibauld, cardinal-prêtre de Sainte-Anastasie, le nommant pape Célestin. On commença à chanter le *Te Deum*, et Lambert, évêque d'Ostie, chantait comme les autres; mais on n'était pas encore à la moitié, quand Robert Frangipane et quelques autres, même de la cour du Pape, crièrent, Lambert: évêque d'Ostie, Pape! et l'habillèrent aussitôt devant l'oratoire de Saint-Silvestre. Il y eut d'abord un grand tumulte; mais Célestin céda le même jour, et tous consentirent à l'élection de Lambert, sous le nom d'Honorius II. Toutefois, parce que son élection n'avait pas été assez canonique, sept jours après il quitta la tiare et la chape en présence des cardinaux, et se retira. Les cardi-

[1] Baron., Pagi, an 1124.

naux, voyant son humilité et craignant d'introduire quelque nouveauté dans l'Église romaine, réhabilitèrent ce qui avait été mal fait ; et, ayant rappelé Lambert, ils se prosternèrent à ses pieds et lui promirent obéissance comme Pape. Il se nommait Lambert de Fagnan, et il était né de parents d'une condition médiocre dans le comté de Bologne, dont il fut archidiacre. Comme il était fort habile dans les lettres, le pape Pascal le fit venir à Rome et lui donna l'évêché d'Ostie. Honorius II tint le Saint-Siége cinq ans et environ deux mois [1].

Ce fut par son autorité que saint Otton, évêque de Bamberg, alla travailler à la conversion des peuples de Poméranie. Depuis vingt ans que ce saint prélat gouvernait son église, il avait rempli avec édification tous les devoirs d'un digne pasteur. Il favorisait tellement la vie religieuse, que l'on compte jusqu'à quinze monastères et six prieurés, qu'il fonda tant dans son diocèse qu'en plusieurs autres d'Allemagne. Et comme quelques-uns se plaignaient de la multitude de ces fondations, il répondit : Qu'on ne peut bâtir trop d'hôtelleries pour ceux qui se regardent comme voyageurs en ce monde. Lui-même, étant tombé dangereusement malade, appela un saint abbé qui avait toute sa confiance et lui demanda d'être reçu parmi ses religieux. L'abbé, qui joignait beaucoup de prudence à beaucoup de piété, reçut aussitôt son vœu d'obéissance, mais différa de lui donner l'habit. Quand il le vit revenu en santé, il lui ordonna, en vertu de la sainte obéissance, de continuer à gouverner son peuple en qualité d'évêque. Dès lors Otton se livra avec plus d'ardeur que jamais à toutes sortes de bonnes œuvres. Une longue stérilité ayant amené la famine et la mortalité, il transforma tout son évêché en aumônes et en hôpitaux, visitant lui-même les malades, nourrissant lui-même les affamés, ensevelissant lui-même les morts, ou les faisant ensevelir. A l'approche de la moisson, qui fut abondante, il fit faire des milliers de faucilles, les distribua aux pauvres, avec une pièce d'argent à chacun, et leur dit : Voici, mes chers enfants, que les jours de l'affliction sont passés : le pays tout entier est devant vous ; allez faire la moisson. Et ils s'en allèrent pleins de joie.

Comme le saint évêque était connu en Pologne par le long séjour qu'il y avait fait en sa jeunesse, le duc Boleslas, qui avait subjugué la Poméranie et voulait y établir la religion chrétienne, lui écrivit en ces termes : A son seigneur et bien-aimé père, Otton, vénérable évêque ; Boleslas, duc des Polonais, l'humble dévotion d'une filiale obéissance. Comme je me souviens qu'en ma jeunesse vous vous êtes conduit auprès de mon père de la manière la plus honorable,

[1] Baron., an. 1124.

et que maintenant le Seigneur est avec vous, vous fortifiant et vous bénissant dans toutes vos voies, j'ai résolu, si cela ne déplaît à votre dignité, de renouveler avec vous les anciennes amitiés, et de me servir de votre conseil et de votre secours pour procurer la gloire de Dieu, moyennant sa grâce. Vous savez, je pense, comment la sauvage barbarie des Poméraniens, humiliée non par ma vertu, mais par celle de Dieu, a demandé à être admise à la société de l'Église par le baptême. Mais depuis trois ans que j'y travaille, je ne puis engager à cette œuvre aucun des évêques ou des prêtres de mon voisinage qui en sont capables. C'est pourquoi, comme j'apprends que votre Sainteté est toujours prête à toute bonne œuvre, je vous prie, bien-aimé Père, de ne pas refuser, assuré de notre concours, d'entreprendre ce travail pour la gloire de Dieu et l'accroissement de votre béatitude. Moi, le dévot serviteur de votre Paternité, je ferai tous les frais du voyage ; je vous donnerai une escorte, des interprètes, des prêtres pour vous aider et tout ce qui sera nécessaire ; seulement, très-saint Père, daignez venir [1].

Otton reçut cette lettre comme une voix du ciel, et rendit grâces à Dieu de ce qu'il voulait bien se servir de son ministère pour une telle entreprise. Il prit conseil de son chapitre et de son clergé, et envoya à Rome pour obtenir la permission et la bénédiction du pape Calixte. Les ayant reçues, il communiqua l'affaire à l'empereur et aux seigneurs, dans une diète qui se tint à Bamberg au mois de mai 1124. La cour et toute l'assemblée y consentirent avec joie ; il n'y eut que l'église de Bamberg qui pleura son pontife, comme s'il eût déjà été mort. Il se prépara donc au voyage. Or, il savait que la Poméranie était une contrée opulente, qu'il ne s'y trouvait point de pauvres ; que les pauvres y étaient même fort méprisés, au point que quelques serviteurs de Dieu y étant entrés dans cet état n'avaient pas été écoutés, parce qu'on les regardait comme des misérables qui ne cherchaient qu'à soulager leur indigence. Tout cela bien considéré, saint Otton crut devoir paraître en ce pays non-seulement comme n'étant pas pauvre, mais comme étant riche, pour montrer aux Barbares qu'il ne cherchait point à profiter de leurs biens, mais à gagner leurs âmes à Dieu. Il prit donc avec lui des ecclésiastiques capables, avec des provisions suffisantes pour le voyage ; il prit des missels et d'autres livres, des calices, des ornements et tout ce qui était nécessaire au service de l'autel, et qu'il savait bien qu'on ne trouverait pas chez les païens ; il prit des robes, des étoffes précieuses et d'autres présents convenables, pour les principaux de la nation.

[1] *Vita S. Ottonis. Acta SS.*, 2 julii.

Après ces préparatifs, il partit le lendemain de Saint-Georges, 24me d'avril 1125; et, ayant traversé la Bohême, il entra en Pologne et arriva à Gnesen, qui en était alors la capitale. Il fut reçu partout en procession, comme un homme apostolique; et le duc de Pologne, avec tous les grands, vinrent nu-pieds au-devant de lui, à deux cents pas de la ville. Le duc le retint pendant sept jours, et lui donna pour l'accompagner des hommes qui savaient les deux langues, la polonaise et la teutonique, trois de ses chapelains et un capitaine nommé Paulicius, capable de l'aider même dans sa prédication. Après avoir traversé à grand'peine pendant six jours une forêt immense, ils s'arrêtèrent sur le bord d'une rivière qui séparait la Pologne de la Poméranie. Le duc de Poméranie, averti de leur venue, était campé de l'autre côté avec cinq cents hommes. Il passa la rivière avec peu de suite, et vint saluer l'évêque, plus par ses gestes que par ses paroles, et ils demeurèrent longtemps embrassés ; car ce prince était Chrétien, mais encore caché par la crainte des païens Pendant qu'ils s'entretenaient tous deux à part avec Paulicius, qui leur servait d'interprète, les Barbares qui accompagnaient le duc, voyant les clercs étonnés, prenaient plaisir à augmenter leur crainte, tirant des couteaux pointus dont ils faisaient semblant de vouloir les écorcher ou du moins couper leurs couronnes, ou de les enterrer jusqu'à la tête et de les tourmenter de plusieurs autres manières ; en sorte que les pauvres ecclésiastiques se préparaient tout de bon au martyre. Mais le duc les rassura bientôt, en leur faisant entendre que lui et tous ceux qui étaient là étaient Chrétiens ; et cette vaine frayeur se tourna de part et d'autre en risée. Le saint évêque, entre autres présents qu'il fit au duc, lui donna une canne d'ivoire, sur laquelle le prince s'appuya aussitôt avec reconnaissance, disant à ses soldats : Voyez quel père Dieu nous a donné et quels présents ce père nous fait ! Jamais présent ne m'a fait plus de plaisir. Il ordonna de recevoir l'évêque par toutes les terres de son obéissance, et lui fournit abondamment toutes choses, lui donnant des guides et des gens pour le servir. Saint Otton et ceux de sa suite passèrent donc la rivière et entrèrent avec confiance en Poméranie.

Ils marchèrent d'abord à Piritz, et, sur le chemin, ils trouvèrent quelques bourgades ruinées par la guerre. Le peu d'habitants qui y restaient, interrogés s'ils voulaient être Chrétiens, se jetèrent aux pieds de l'évêque, le priant de les instruire et de les baptiser. Il en baptisa trente, qu'il compta pour les prémices de sa moisson. Approchant de Piritz, ils virent de loin quatre mille hommes qui s'y étaient assemblés de toute la province pour une fête païenne, qu'ils célébraient par des réjouissances très-bruyantes. Comme il était tard,

Otton et les siens ne jugèrent pas à propos de s'exposer pendant la nuit à cette multitude échauffée par la joie et la débauche. Le lendemain matin, Paulicius et les députés du duc Vratislas de Poméranie allèrent trouver les principaux de la ville, pour leur annoncer la venue de l'évêque et leur ordonner, de la part du duc de Poméranie et de celui de Pologne, de bien le recevoir et de l'écouter avec respect, ajoutant que c'était un homme considérable, riche chez lui, qui ne leur demandait rien et qui n'était venu que pour leur salut; qu'ils se souvinssent de ce qu'ils avaient promis et de ce qu'ils venaient de souffrir, et ne s'attirassent pas de nouveau la colère de Dieu; que tout le monde était chrétien et qu'ils ne pouvaient résister seuls à tous les autres.

Les païens, embarrassés, demandèrent du temps pour délibérer, attendu l'importance de l'affaire. Mais Paulicius et les députés, voyant que c'était un artifice, leur dirent qu'il fallait se déterminer promptement, que l'évêque était arrivé, et que, s'ils le faisaient attendre, les ducs se tiendraient offensés de ce mépris. Les païens, surpris que l'évêque fût si proche, se déterminèrent aussitôt à le recevoir, disant qu'ils ne pouvaient résister à ce grand Dieu qui rompait toutes leurs mesures, et qu'ils voyaient bien que leurs dieux n'étaient pas des dieux. Ils communiquèrent cette résolution au peuple, qui était encore assemblé, et tous crièrent à haute voix que l'on fît venir l'évêque, afin qu'ils pussent le voir et l'entendre avant de se séparer. Otton vint donc avec toute sa suite, et campa dans une grande place qui était à l'entrée de la ville. Les Barbares vinrent au-devant en foule, regardant ces nouveaux hôtes avec grande curiosité, et ils leur aidèrent avec beaucoup d'humanité à se loger.

Cependant l'évêque, revêtu de ses habits pontificaux, monta sur un lieu élevé et parla par interprète à ce peuple, très-avide de l'entendre. Bénis soyez-vous, dit-il, de la part de Dieu, pour la bonne réception que vous nous avez faite. Vous savez peut-être déjà la cause qui nous a fait venir de si loin : c'est votre salut et votre félicité; car vous serez éternellement heureux, si vous voulez reconnaître votre Créateur et le servir. Comme il exhortait ainsi ce peuple avec simplicité, ils déclarèrent tout d'une voix qu'ils voulaient recevoir ses instructions. Il employa sept jours à les catéchiser soigneusement, avec ses prêtres et ses clercs; puis il leur ordonna de jeûner trois jours, de se baigner et de se revêtir d'habits blancs pour se préparer au baptême. Il fit faire trois baptistères : l'un, où il devait baptiser lui-même les jeunes garçons; dans les deux autres, des prêtres devaient baptiser séparément les hommes et les femmes. Ces baptistères étaient de grandes tonnes enfoncées en terre, de telle

sorte que leur bord vînt environ au genou de ceux qui étaient dehors, et qu'il fût aisé d'y descendre quand elles étaient pleines d'eau. Elles étaient entourées de rideaux soutenus de petites colonnes, et, à l'endroit où devait être le prêtre avec ses ministres, il y avait encore un linge soutenu d'un cordon, afin de pourvoir en tout à la modestie, et pour qu'en cette action si sainte il ne se passât rien qui pût choquer la bienséance, ni en détourner les personnes les plus honnêtes.

Quand donc ce peuple vint pour recevoir le baptême, l'évêque fit une exhortation convenable ; puis, ayant mis les hommes à droite et les femmes à gauche, il leur fit l'onction des catéchumènes et les envoya aux baptistères. Chacun y venait avec son parrain seul, à qui, en entrant sous le rideau, il donnait son cierge et l'habit dont il était revêtu, que le parrain tenait devant son visage jusqu'à ce que le baptisé sortît de l'eau. Le prêtre, de son côté, sitôt qu'il apercevait que quelqu'un était dans l'eau, détournait un peu le rideau et baptisait le catéchumène, en lui plongeant trois fois la tête ; puis il lui faisait l'onction du saint chrême, lui présentait l'habit blanc, et lui disait de sortir de l'eau : après quoi le parrain le couvrait de l'habit qu'il tenait, et l'emmenait. En hiver, le baptême se donnait avec de l'eau chaude, dans des étuves parfumées d'encens et d'autres odeurs ; et c'est ainsi que l'on baptisait par immersion, gardant en tout l'honnêteté et la modestie chrétiennes.

Otton et ses disciples demeurèrent à Piritz environ trois semaines, instruisant les néophytes de tous les devoirs de la religion : de l'observation des fêtes, du dimanche et du vendredi, des jeûnes du carême, des Quatre-Temps et des vigiles. Ne pouvant si promptement bâtir une église, il se contenta de dresser un sanctuaire et d'y consacrer un autel, où il ordonna de célébrer la messe en attendant, leur donnant un prêtre avec des livres, un calice et les autres meubles nécessaires. Ce que les nouveaux fidèles, qui étaient environ sept mille, reçurent avec une joie et une dévotion merveilleuses, rejetant toutes leurs anciennes superstitions. Avant que de les quitter, le saint évêque leur fit un sermon, où il les exhorta à demeurer fermes dans la foi, sans jamais retourner à l'idolâtrie. Il leur expliqua sommairement la doctrine des sept sacrements, qu'il met en cet ordre : le baptême, la confirmation, l'onction des malades, l'eucharistie, la pénitence, le mariage, l'ordre. Il recommande de faire baptiser les enfants par les mains des prêtres, au temps, c'est-à-dire à Pâques et à la Pentecôte, parce que quiconque meurt sans baptême est privé du royaume de Dieu et souffre éternellement la peine du péché originel. Il recommande d'entendre souvent la messe et de communier

au moins trois ou quatre fois l'année. A l'occasion du mariage, il défend la pluralité des femmes, qui était en usage parmi ces peuples, ainsi que de tuer les enfants; car, quand il leur venait trop de filles, ils les faisaient mourir au berceau : crime que nous avons vu non-seulement autorisé, mais commandé même par les plus fameux législateurs de l'antiquité païenne. Il les exhorte enfin à donner de leurs enfants pour les faire étudier, pour avoir des prêtres et des clercs de leur langue comme les autres nations.

De Piritz, Otton passa à Camin, où il trouva la duchesse de Poméranie, qui, étant déjà Chrétienne dans le cœur, le reçut avec une extrême joie. Il y demeura environ six semaines, et y baptisa tant de peuple, que, bien qu'il fût aidé par ses prêtres, souvent, dans cette fonction, son aube était trempée de sueur jusqu'à la ceinture : mais ce travail le comblait de consolation. Le duc Vratislas y vint lui-même, renonça publiquement à vingt-quatre concubines qu'il entretenait, outre la duchesse, suivant l'usage de la nation; et plusieurs suivirent son exemple.

Mais le saint évêque ne fut pas reçu de même à Wollin, ville alors célèbre et de grand commerce, dans l'île de Julin, qui en a pris le nom, à l'embouchure de l'Oder. Les habitants étaient cruels et barbares; et, quoique l'évêque avec sa suite se fût logé dans la maison du duc, ils vinrent l'y attaquer en furie. Ceux qui l'accompagnaient étaient affligés et consternés; mais lui se réjouissait, croyant aller souffrir le martyre. Enfin il se sauva à l'aide de Paulicius, après avoir reçu quelques coups et être tombé dans la boue; et les habitants de Julin convinrent de faire ce que feraient ceux de Stettin, qui était, comme elle est encore, la capitale de toute la Poméranie. L'évêque y passa donc; et Paulicius, avec les députés des deux ducs, alla trouver les premiers de la ville pour leur proposer de le recevoir. Ils répondirent : Nous ne quitterons point nos lois, nous sommes contents de notre religion. On dit qu'il y a chez les Chrétiens des voleurs à qui on coupe les pieds et on arrache les yeux; on y voit toutes sortes de crimes et de supplices : un Chrétien déteste un autre Chrétien. Loin de nous une telle religion!

Ils demeurèrent deux mois dans cette obstination. Dans l'intervalle, on convint de part et d'autre d'envoyer des députés au duc de Pologne. Les Stettinois donnèrent l'espoir d'embrasser la religion chrétienne, si le duc leur accordait une paix stable et une diminution de tribut. En attendant, l'évêque et les prêtres prêchaient deux fois par semaine, c'est-à-dire les jours de marché, dans la place publique, revêtus de leurs ornements et portant une croix; et cette nouveauté attirait surtout les habitants de la campagne, qui écoutaient volon-

tiers la parole, mais aucun n'osait croire. Enfin deux beaux adolescents, d'une noble et puissante famille, vinrent trouver l'évêque et le prièrent de les instruire. Le saint apôtre le fit avec une effusion de bonté et de tendresse, les regardant comme les prémices d'une moisson nouvelle. Il les baptisa, et les garda près de lui les huit jours qu'ils portèrent les habits blancs. Leur mère, ayant appris que ses enfants avaient reçu le baptême, en ressentit une joie indicible. Elle appela un de ses domestiques, et lui dit : Allez dire à monseigneur l'évêque que je viens le voir, lui et mes enfants. A cette nouvelle, le saint évêque sortit de la maison, s'assit en plein air, sur une pelouse, entouré de ses prêtres et ayant à ses pieds les deux adolescents vêtus de robes blanches. Quand ils virent arriver leur mère, ils se levèrent modestement, s'inclinèrent devant l'évêque, et allèrent au-devant d'elle. Quand elle aperçut ses fils vêtus de blanc, elle fut saisie d'une joie si grande, qu'elle fondit en larmes et tomba à terre. L'évêque accourt, ainsi que ses clercs : ils la relèvent, la soutiennent et la consolent ; car ils pensaient que c'était l'excès de la douleur qui l'avait fait tomber en défaillance. Elle, respirant de nouveau, s'écria : Je vous bénis, Seigneur Jésus-Christ, auteur de toute espérance et de toute consolation, de ce que je vois mes enfants régénérés par vos sacrements, et éclairés par la vérité de votre foi ; car vous savez, Seigneur Jésus-Christ, ajouta-t-elle en embrassant ses deux fils, que, dans le secret de mon cœur, j'ai toujours recommandé ceux-ci à votre miséricorde, vous priant de leur faire ce que vous leur avez fait. Puis, se tournant vers l'évêque : Bénie, s'écria-t-elle, bénie soit votre entrée dans cette ville, seigneur et révérendissime Père ; car vous avez ici un grand peuple à conquérir au Seigneur par votre persévérance. Que le retard ne vous fatigue pas ; car moi-même, que vous voyez devant vous, encouragée par la grâce de Dieu et par votre présence, ô Père ! appuyée surtout du secours de ces chers enfants, je me confesse Chrétienne : ce que je n'osais jusqu'à présent.

On sut alors que cette dame, étant toute jeune, avait été enlevée d'un pays chrétien, et qu'étant noble et belle elle avait été unie à un seigneur riche et puissant, dont elle avait eu ses deux fils. Le saint évêque, bénissant Dieu, la fortifia par ses exhortations, et lui donna une pelisse de grand prix. Dès ce moment elle se mit à prêcher et à convertir tous ses domestiques, ses voisins, ses amis, avec leurs familles. Ses deux fils reçurent de l'évêque des tuniques brodées d'or, avec une ceinture d'or, et des chaussures peintes. Revenus auprès des jeunes gens de leur âge, ils racontèrent ce qu'ils avaient vu auprès de l'évêque, où ils étaient restés huit jours : la pureté, la régularité de sa vie, sa douceur, sa charité, sa munificence. Pour

preuve, disaient-ils, voyez de quelles robes il nous a vêtus après tous ses bienfaits, voyez de quelles ceintures d'or il nous a honorés. Il rachète de son argent les captifs qui pourrissaient dans les fers; il les nourrit, les habille et les met en liberté. A-t-on jamais vu ou entendu rien de semblable en Poméranie? Aussi plusieurs de nos concitoyens ont-ils pensé que c'était un dieu visible et descendu parmi les hommes; mais lui proteste qu'il n'est pas un dieu, mais seulement le serviteur du Dieu très-haut, qui nous l'a envoyé pour notre salut. La jeunesse païenne, prêchée par eux, suivit leur exemple : les deux néophytes revenaient à l'évêque comme des colombes qui en amènent d'autres. La vieillesse suivit bientôt les leçons et les exemples de la jeunesse. La ville entière fut émue et entraînée.

Domuslas, le père des deux jeunes néophytes, était absent pendant leur conversion et leur baptême. Quand il les sut Chrétiens, ainsi qu'une grande partie de sa famille, il entra en fureur et jura de persécuter l'évêque. Mais, apaisé par les prières de sa femme, touché par la grâce de Dieu, il vint trouver le saint évêque, se prosterna à ses pieds, fondant en larmes, lui confessa qu'il avait reçu le baptême en Saxe, mais que les richesses que lui avaient offertes le paganisme l'avaient empêché de se montrer Chrétien. Après cette humble confession, il fut l'apôtre de la foi qu'il avait reniée et persécutée.

Pendant que ces choses se passaient à Stettin, les députés qu'on avait envoyés au duc de Pologne en apportèrent une lettre qui leur accordait la diminution des tributs et l'assurance de la paix qu'ils demandaient. Ainsi, par délibération publique, ils se soumirent à recevoir l'Évangile. L'évêque les prêcha et les persuada d'abattre même leurs idoles. Mais comme la crainte les empêchait de le faire de leurs propres mains, Otton lui-même y marcha avec ses prêtres, et commença à faire détruire les temples des faux dieux. Les païens, voyant qu'il ne leur en arrivait aucun mal, conçurent du mépris pour ces dieux qui ne pouvaient se défendre, et achevèrent eux-mêmes de ruiner les temples. Le principal contenait de grandes richesses, qu'ils voulurent donner à l'évêque et à ses prêtres. Mais il dit : A Dieu ne plaise que nous nous enrichissions chez vous; nous avons chez nous en abondance de tous ces biens : prenez plutôt ceci pour votre usage. Et, ayant tout purifié par l'eau bénite et le signe de la croix, il le fit partager entre eux. Il retint seulement une idole à trois têtes, qu'il envoya au Pape comme le trophée de sa victoire. Il demeura encore trois mois à Stettin, pour instruire, baptiser et établir la religion. Ceux qui les premiers avaient reçu la foi et le baptême instruisaient les autres; on faisait le catéchisme dans les rues et sur les places publiques, on érigeait des croix, on adorait

le crucifix, tout le monde était occupé, soit à enseigner, soit à apprendre la foi chrétienne.

Saint Otton revint ensuite à Wollin, dont il trouva les habitants parfaitement disposés à recevoir l'Évangile ; car, tandis qu'il était à Stettin, ils avaient envoyé secrètement des hommes intelligents pour observer ce qui s'y passait, et ils leur rapportèrent qu'il n'y avait ni imposture ni artifice dans la conduite de ces Chrétiens ; que leur doctrine était bonne et pure, et qu'elle avait été reçue unanimement à Stettin. L'évêque fut donc reçu par ceux de Wollin avec une joie incroyable, et ils s'efforcèrent de réparer en toutes manières les mauvais traitements du premier voyage. A peine put-on suffire, pendant deux mois d'un travail continuel, à baptiser tous ceux qui se présentaient. Comme Wollin était au milieu de la Poméranie, les deux ducs résolurent d'y établir le siége épiscopal, pour la commodité d'y prendre le saint chrême et le reste de cè que l'évêque doit donner. Otton passa ensuite à Colberg et à d'autres villes, particulièrement à Belgrade, aujourd'hui Belgart, où il mit le terme de son voyage ; car c'était l'hiver, et il était pressé de retourner à Bamberg. Il repassa toutefois aux lieux où il avait prêché, dédia les églises bâties en son absence, donna la confirmation et même le baptême à plusieurs qui n'étaient pas chez eux à son premier passage. Comme on savait qu'il était sur son départ, les peuples accouraient en foule, estimant malheureux ceux qui ne recevaient pas sa bénédiction. Ils faisaient tous leurs efforts pour le retenir et lui persuader d'être leur évêque, lui promettant une entière soumission ; et il l'avait résolu lui-même, mais son clergé l'en détourna. Il vint par la Pologne, dont le duc lui donna, pendant tout ce voyage, tous les témoignages possibles d'amitié ; le même duc nomma pour évêque de Poméranie, Albert, un des trois chapelains qu'il avait envoyés avec Otton. Enfin le saint évêque, après une absence de près d'un an, revint à Bamberg, comme il s'était proposé, avant le dimanche des Rameaux, qui, cette année 1126, était le 4me d'avril. Ce récit est tiré de sa Vie, écrite par un de ceux qui l'accompagnaient dans ce voyage [1]. Puissent les habitants de la Poméranie revenir à la foi de leurs pères et à la source d'où elle leur est venue !

On voit par cet exemple que, si les empereurs d'Allemagne, au lieu de vouloir asservir l'Église, s'étaient toujours concertés avec son chef et avec ses évêques pour la conversion et la civilisation des nations infidèles, ils eussent rendu un service immense à l'Église et à l'humanité. Mais jamais ils ne comprirent leur devoir, ni pour con-

[1] *Acta SS.*, 2 *julii*.

vertir les infidèles de l'Occident, ni pour défendre la chrétienté contre ceux de l'Orient. On pouvait espérer que l'empereur Henri V, réconcilié à l'Église, réparerait le mal par le bien, lorsqu'il mourut à Utrecht, le 23 mai 1125. En lui finit la maison de Franconie, qui était montée sur le trône impérial en 1024, et, dans l'espace de cent et un an, eut quatre empereurs : Conrad le Salique, Henri III, Henri IV et Henri V. Le meilleur fut le second.

LIVRE SOIXANTE-HUITIÈME.

DE L'AN 1125 A L'AN 1153.

L'esprit qui anime l'Église catholique se personnifie en saint Bernard.

---

§ Ier.

SAINT BERNARD RÉFORME LES MŒURS CLÉRICALES ET MONASTIQUES, EN QUOI IL EST SECONDÉ PAR PLUSIEURS SAINTS PERSONNAGES.

Un homme qui n'est pas du monde, et qui est comme l'âme du monde ; un homme retiré du monde, et qui est en relation avec tout le monde, avec les Papes et les empereurs, avec les rois et les reines, avec les princes et les évêques, avec les moines et les soldats, avec les savants et les ignorants, avec les peuples des villes et avec les anachorètes du désert, avec l'Occident et avec l'Orient ; un homme, un moine qui ne respire que la solitude, et qui gouverne le monde et l'Église par l'attrait de sa parole, l'ascendant de son génie, le prodige de ses vertus et la vertu de ses prodiges ; un homme, le plus doux des hommes et le plus ferme, qui, par la douceur de sa fermeté et la fermeté de sa douceur, dompte les caractères les plus indomptables, apaise les guerres civiles et les dissensions religieuses ; un homme qui rappelle à tout le monde son devoir et qui est aimé de tout le monde : cet homme est saint Bernard ; le siècle qui sut ainsi honorer le génie et la vertu, est le douzième siècle.

Nous avons vu comment, en l'année 1113, à l'âge de vingt-deux ans, Bernard enrôla pour le ciel trente hommes du monde, jeunes et nobles ; nous l'avons vu, en 1115, défrichant la vallée d'Absynthe, la retraite des voleurs, et la transformant en vallée de grâce et de bénédiction, en pépinière de saints. Son vieux père Tescelin vint l'y rejoindre en 1118, ainsi que son petit frère Nivard. Une multitude

d'hommes du siècle les précédèrent, les accompagnèrent et les suivirent. Voici comme l'un d'entre eux, Pierre de Roya, parle de la vallée d'Absynthe, transformée en la *Claire vallée*.

« Quoique la maison de Clairvaux soit située dans une vallée, elle a toutefois ses fondements sur les montagnes saintes. C'est là que Dieu se rend admirable et opère des choses extraordinaires, à la gloire de son nom ; c'est là que les insensés recouvrent la sagesse ; c'est là que l'homme intérieur se renouvelle en même temps que l'homme extérieur se détruit ; là les superbes deviennent humbles, les riches se rendent pauvres, les ignorants acquièrent la science, et les ténèbres du péché se dissipent sous l'action de la lumière. Là il n'y a qu'un cœur et qu'une âme parmi la multitude d'hommes qui se sont réunis de tant de pays différents. Ils y goûtent sans cesse une joie spirituelle, dans l'espérance de l'éternelle béatitude qu'ils pressentent déjà en cette vie. On peut apercevoir, à leur vigilance dans la prière, à leur recueillement et à l'humble attitude de leur corps, quelle est leur ferveur et la pureté d'âme avec laquelle ils parlent à Dieu, et quelle est l'union intime qu'ils contractent avec lui. Les longues pauses qu'ils font dans l'office, au milieu de la nuit, la manière dont ils récitent les psaumes et dont ils s'appliquent à la lecture des livres sacrés, le profond silence dans lequel ils se tiennent pour écouter Dieu qui les instruit au fond de leurs cœurs, tout cela témoigne assez quelles douceurs ils ressentent. Mais qui ne les admirerait quand ils s'exercent aux travaux des mains ; car, lorsque toute la communauté se rend au travail ou en revient, ils marchent avec simplicité, les uns après les autres, ainsi qu'une armée rangée en bataille, couverts des armes de l'humilité ; ils sont serrés les uns contre les autres par les liens de la paix et de la charité fraternelle, qui est la joie des anges aussi bien que la terreur des démons. L'Esprit-Saint les soutient tellement dans leurs travaux, par l'onction de sa grâce, qu'encore qu'ils aient beaucoup de peines et de fatigues, ils les supportent toutefois avec tant de patience, qu'ils semblent n'en éprouver aucune.

« Il y en a parmi eux qui, autrefois, tenaient dans le monde un rang fort distingué et qui étaient environnés d'éclat par l'éminence de leur savoir, lesquels maintenant s'abaissent et s'humilient d'autant plus profondément, qu'ils étaient naguère plus élevés. Lorsque je les vois dans les champs, la bêche à la main, maniant la fourche et le râteau, ou bien dans la forêt, portant la cognée ; lorsque alors je pense à ce qu'ils ont été et à ce qu'ils sont présentement, ils me paraissent, si je jugeais par les yeux de la chair, des fous et des insensés privés de la langue et de la parole, et rien autre chose que

l'opprobre des hommes et la raillerie des peuples. Mais lorsque je les considère des yeux de la foi, je les regarde comme des hommes dont la vie est cachée en Dieu, avec Jésus-Christ, et qui ne vivent que pour le ciel. C'est parmi eux que je remarque un Godefroi de Péronne, un Guillaume de Saint-Omer, et tant d'autres grands personnages que j'ai autrefois connus dans le monde, et qui aujourd'hui ne laissent plus apercevoir la moindre trace de leur ancien état; car, au lieu qu'autrefois ils portaient leur tête haute, quoiqu'ils ne fussent alors que des sépulcres blanchis, pleins d'ossements de morts, ils sont à présent des vases sacrés qui renferment le trésor de toutes les vertus chrétiennes [1]. »

Cependant, quelque saints que fussent les solitaires de Clairvaux, ou plutôt parce qu'ils étaient saints et pour qu'ils le devinssent encore davantage, Dieu les mit plus d'une fois à l'épreuve. Dès la première année, occupés sans relâche à la construction du monastère, ils étaient dans l'impossibilité de gagner leur pain par leurs travaux; et, comme leur établissement s'était fait après la saison des semailles, la terre ne leur donnait rien. Ce fut avec des peines incroyables qu'ils se procurèrent quelque peu d'orge et de millet, dont ils faisaient du pain, n'ayant pour se nourrir que des feuilles de hêtre cuites dans l'eau, et du sel. L'hiver vint ajouter de nouvelles rigueurs à cette triste situation, et Clairvaux eut à subir des maux de tous genres.

Un jour, raconte un pieux chroniqueur, le sel même vint à manquer. Bernard appelle l'un de ses frères et lui dit : Guibert, mon fils, prends l'âne et va acheter du sel au marché. Le frère répliqua : Mon père, me donnerez-vous de quoi payer ? — Aie confiance, répondit l'homme de Dieu ; car, pour de l'argent, je ne sais quand nous en aurons ; mais là-haut est celui qui a ma bourse et qui possède le dépôt de mon trésor. Guibert sourit, et, regardant Bernard, il lui dit : Mon père, si je m'en vais les mains vides, je crains fort de revenir les mains vides. Va toujours, reprit Bernard, et va avec confiance ; je te le répète, celui qui possède nos trésors sera avec toi en chemin et te fournira ce qui sera nécessaire. Sur cela, le frère, ayant reçu la bénédiction du révérend abbé, sella son âne et se rendit au marché.

Guibert, ajoute le pieux chroniqueur, avait été incrédule plus qu'il n'est permis : néanmoins le Dieu de toute consolation lui procura un secours inattendu ; car, non loin du bourg voisin, il rencontra un prêtre, qui le salua et lui demanda d'où il venait. Guibert

[1] *Biblioth. PP.* Cisterc., l. 1.

lui confia l'objet de sa mission et la pénurie de son couvent : ce qui toucha tellement le charitable prêtre, qu'il lui fournit en abondance toutes sortes de vivres. L'heureux Guibert revint en hâte au monastère, et, se jetant aux pieds de Bernard, raconta ce qui lui était arrivé en chemin. Alors le père lui adressa ces paroles avec douceur : Je te le dis, mon fils, il n'est rien de plus nécessaire au Chrétien que la confiance : ne la perds jamais, et tu t'en trouveras bien tous les jours de ta vie [1].

Toutefois, ces secours et plusieurs autres ressources qui leur avaient été présentées d'une manière non moins merveilleuse s'étaient épuisés, et Clairvaux retomba dans toutes les horreurs d'une complète indigence ; les religieux, en proie à la faim, au froid et à des privations presque insupportables, s'abandonnèrent au découragement, et manifestèrent hautement le désir de retourner à Cîteaux. Bernard lui-même était accablé d'une si profonde tristesse, à la vue des souffrances de ses enfants, qu'il manqua de force pour les soutenir, au point qu'il cessa même de leur rompre le pain de la parole ; et ainsi, dit l'annaliste de Cîteaux, les religieux furent privés à la fois du pain du corps, à cause de leur pauvreté extrême, et du pain de l'âme, à cause du silence du saint abbé [2].

Cet état de choses, qui avait commencé dès la fin de l'année 1115, se prolongea durant l'hiver de l'année suivante, et l'on ne saurait dire ce que Bernard eut à souffrir pendant ces seize ou dix-sept mois, pour empêcher la dissolution de Clairvaux, et pour faire tourner à l'avantage des frères l'épreuve terrible qui, dans les desseins de Dieu, dut affermir à jamais leur vertu, leur confiance, leur foi, leur patience, leur abandon à la Providence.

Un jour Bernard, baigné de larmes, était prosterné sur les marches de l'autel avec ses frères, gémissant et implorant à haute voix la miséricorde du Sauveur, auquel ils s'étaient voués dans la simplicité de leur cœur. Dans ce moment, ils entendirent tous un bruit de voix étrange qui paraissait venir du ciel. Les frères, étonnés, prêtent une oreille attentive, et sont frappés de cette parole qui retentit fortement dans l'église : Bernard, lève-toi, ta prière est exaucée [3]. Les frères étaient encore tout stupéfaits de cette voix surhumaine, quand il arriva au monastère deux hommes inconnus qui déposèrent aux pieds de saint Bernard des offrandes considérables. Des voitures chargées de provisions arrivèrent peu après de la ville de Châlon ; et le désert de Clairvaux, arrosé des sueurs de ces pieux cénobites et fécondé

[1] Joan. Eremita, *Vita quarta*, l. 2, n. 3, p. 1303. Mabill. — [2] *Hist. de Cît.*, t. 3, l. 2, c. 3. — [3] *Ibid*, p. 99.

par leur travail, commença également à produire quelques ressources régulières et à subvenir aux nécessités les plus urgentes.

Bernard, tranquille désormais sur le soin des choses temporelles, et voyant fleurir dans ses enfants la paix et les vertus divines, put s'absenter du monastère et se rendre aux invitations fréquentes de l'évêque de Châlon, qui le chargeait de prêcher dans les églises de son diocèse. Ces missions exerçaient la plus salutaire influence; les populations accouraient pour entendre l'homme de Dieu dont la parole puissante opérait des merveilles ; des ecclésiastiques, aussi bien que des laïques illustres, non contents de réformer leur vie, s'attachèrent étroitement au jeune abbé et le suivirent à Clairvaux pour embrasser la règle monastique. « Combien de gens savants, écrit l'un des biographes de saint Bernard, combien d'orateurs, que de nobles et de grands dans le monde, que de philosophes ont passé, des écoles et des académies du siècle, à Clairvaux, pour s'adonner à la méditation des choses célestes et pratiquer la morale divine [1] ! »

Un jeune cousin de Bernard, nommé Robert, avait été consacré à Dieu dès sa naissance, et ses parents l'avaient destiné et promis à l'abbaye de Clugni. Mais, s'étant attaché à saint Bernard et ayant en quelque sorte identifié son âme avec la sienne, il le suivit à Cîteaux, quoiqu'il n'eût pas atteint encore sa quatorzième année. Ne pouvant vivre séparé de lui, il obtint la faveur de demeurer dans le monastère, sans prendre l'habit et sans même être admis au nombre des novices, à cause de sa trop grande jeunesse. Ce fut deux ans plus tard, lors de la fondation de Clairvaux, qu'à force de prières et d'instances, Robert, à peine âgé de seize ans, prononça ses vœux solennels entre les mains du saint abbé. Ce moine adolescent, modèle de pureté et de douceur, fleurissait comme le lis dans la vallée de bénédiction, et les plus anciens religieux le comparaient à cet enfant évangélique que le Seigneur présenta aux apôtres comme le modèle de la perfection chrétienne. Aussi était-il pour saint Bernard un objet de prédilection et de tendresse particulière.

Le choix que Robert avait fait de l'ordre de Cîteaux offensait depuis longtemps les religieux de Clugni, qui croyaient avoir des droits sur cet enfant. De plus, Robert était riche, et son héritage excitait la convoitise de ces moines dégénérés. Ils cherchèrent donc l'occasion de le gagner ; profitant de l'absence de Bernard, les émissaires de l'abbé Ponce de Clugni se rendirent auprès du jeune moine, lui persuadèrent que son père spirituel le tyrannisait par des excès d'austérités, lui parlèrent de la vie plus douce et plus commode que l'on

[1] *Vita S. Bern.*, l. 2, auct. Ernlado. Præfat.

monait à Clugni, et enfin ils réussirent à l'emmener avec eux à Clugni, où il fut reçu comme en triomphe. Pour autoriser cette translation furtive et rassurer la conscience du transfuge, on obtint un décret subreptice du Pape, auquel on fit entendre que le religieux en question avait été offert à Clugni dès son enfance.

Saint Bernard ressentit une douleur d'autant plus vive, qu'il aimait davantage le moine fugitif. Après avoir attendu quelque temps, il lui écrivit la lettre suivante, qui est regardée, à bon droit, comme un chef-d'œuvre de tendresse et d'éloquence.

« J'ai assez attendu, mon cher fils Robert, et peut-être ai-je attendu trop longtemps que Dieu daignât toucher ton cœur et le mien, en t'inspirant le regret de ta faute et en me donnant la consolation de ton repentir. Mais, puisque mon attente est vaine, je ne puis plus cacher ma tristesse ni retenir ma douleur. C'est pourquoi, tout méprisé que je suis, je viens rappeler celui qui me méprise, et je demande grâce à celui qui devrait me demander grâce le premier. Une affliction extrême ne délibère point, ne rougit point, ne raisonne point, ne craint point de s'avilir ; elle ne suit ni conseil, ni règle, ni ordre, ni mesure : tout l'esprit n'est occupé que des moyens d'adoucir le mal qu'on endure et de recouvrer le bien qui peut vous rendre heureux. Mais, diras-tu, je n'ai méprisé, je n'ai offensé personne ! C'est moi, au contraire, qui suis l'offensé, je n'ai fait que m'éloigner d'un homme qui me maltraitait de mille manières. Est-ce faire une injure que de l'éviter ? Ne vaut-il pas mieux céder que résister, parer le coup que de le rendre ? Cela est vrai, j'en conviens. Mon dessein n'est pas de contester, mais de finir nos contestations. Oui, l'on doit rejeter les torts sur celui qui persécute, et non pas sur celui qui fuit la persécution. J'en tombe d'accord. J'oublie le passé ; je ne rappelle point le motif et les circonstances de ce qui s'est fait; je n'examine point qui de nous deux a sujet de se plaindre ; j'en veux effacer jusqu'au souvenir. Ces éclaircissements sont plus propres à rallumer qu'à éteindre la discorde. Je ne parle que de ce qui m'afflige uniquement, malheureux que je suis de ne plus te voir, d'être privé de toi, de vivre sans toi ! toi pour qui la mort me serait une vie, et sans lequel la vie m'est une mort ! Je ne demande pas pourquoi tu es parti, je me plains seulement de ce que tu n'es pas revenu. Reviens, je te prie, et tout sera en paix; reviens, et je serai heureux, et je chanterai avec allégresse : Il était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé [1].

« Je veux que ta sortie soit de ma faute; oui, j'étais trop rigide,

[1] Luc, 15, 32.

trop sévère ; je ne ménageais pas assez un jeune homme tendre et délicat. C'était là, si je m'en souviens, le sujet de tes murmures pendant que tu demeurais ici, et c'est encore, comme je l'apprends, la raison dont tu te sers pour décrier ma conduite. Je prie Dieu de ne vous l'imputer pas. Je pourrais peut-être alléguer, pour ma justification, que je devais user de fermeté pour réprimer les saillies d'une jeunesse bouillante, pour former à la vertu un adolescent novice, et l'habituer à la discipline, suivant ces avis de l'Écriture : Châtiez votre fils, et vous sauverez son âme [1]. Le Seigneur corrige celui qu'il aime, et châtie celui qu'il reçoit au nombre de ses enfants [2]. Les châtiments d'un ami sont plus salutaires que les caresses d'un ennemi [3]. Mais, encore une fois, je consens à passer pour coupable, de peur que, si je conteste sur ta faute, tu ne diffères trop longtemps à la réparer. Du moins, après l'aveu que je fais et le regret que je témoigne, tu es seul dans le tort, si tu n'as quelque indulgence pour moi. J'avoue que, malgré ma tendresse, j'ai pu quelquefois être sévère jusqu'à l'indiscrétion ; mais mon indiscrétion passée ne doit pas t'alarmer pour l'avenir ; je suis aujourd'hui tout autre, parce que je présume que tu l'es. Changé, tu me trouveras changé moi-même ; et, au lieu d'un maître que tu craignais auparavant, tu embrasseras en toute sécurité un frère.

« O mon fils ! considère par quelle voie j'essaye de te rappeler ! Ce n'est pas en t'inspirant la crainte d'un esclave, mais l'amour d'un fils qui se jette avec confiance dans les bras de son père ; et, au lieu d'employer la terreur et les menaces, je ne me sers que de tendresse et de prières pour gagner ton âme et guérir ma douleur. D'autres peut-être tenteraient une autre voie ; ils croiraient devoir t'effrayer par l'image de ton péché, par la crainte des jugements d'un Dieu vengeur. Ils te reprocheraient sans doute l'horrible apostasie qui t'a fait préférer un habit fin, une table délicate, une maison opulente, aux vêtements grossiers que tu portais, aux simples légumes que tu mangeais, à la pauvreté que tu avais embrassée. Mais, sachant que tu es plus accessible à l'amour qu'à la crainte, je n'ai pas cru opportun de presser celui qui s'avance de lui-même, d'épouvanter celui qui tremble déjà, de confondre celui qui est déjà confondu, qui prend sa raison pour guide, sa conscience pour juge, et sa pudeur naturelle pour règle de sa conduite.

« Au reste, s'il est étrange qu'un jeune religieux plein de retenue et de modestie ait osé violer ses vœux et quitter le lieu de sa profession, contre la volonté de ses frères et le consentement de ses su-

[1] Prov., 23, 13. — [2] Héb., 12, 6. — [3] Prov., 27, 6.

périeurs, combien est-il plus étrange que David ait succombé malgré sa sainteté, Salomon malgré sa sagesse, Samson malgré sa force! Est-il surprenant que celui qui eut le secret de corrompre nos premiers parents au sein du paradis, ait séduit un jeune homme au milieu d'un affreux désert? Encore n'a-t-il pas été séduit par la beauté, comme les vieillards de Babylone; suborné par l'avarice, comme Giézi; aveuglé par l'ambition, comme Julien l'Apostat. Il n'est tombé que pour s'être abandonné à la lueur éblouissante d'une fausse vertu, et par les conseils de quelques hommes d'autorité. Vous demandez comment? Le voici.

« Un supérieur fameux est envoyé ici de la part du général de son ordre; c'est une brebis au dehors, un loup ravisseur au dedans; les gardes y sont trompés. Ce loup, hélas! est admis seul à seule auprès d'une petite brebis, qui ne le fuit pas, faute de le connaître. Elle se laisse bientôt entraîner aux flatteuses douceurs d'un homme qui lui prêche un évangile nouveau, qui vante la bonne chère et décrie l'abstinence, qui traite de misère la pauvreté volontaire, qui appelle extravagance les jeûnes, les veilles, le silence, le travail des mains, qui donne les beaux noms de contemplation à l'oisiveté, de prudence et de discrétion à la gourmandise, à la loquacité, à la curiosité et à toute sorte d'intempérance. Eh quoi! lui dit-il, Dieu se plaît-il dans nos souffrances? L'Écriture commande-t-elle d'abréger nos jours? Observances ridicules de bêcher la terre, de couper du bois, de porter du fumier! N'est-ce pas une sentence de la vérité même: J'aime la miséricorde et non pas le sacrifice [1]? Je ne désire point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive [2]. Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde [3]. D'ailleurs, pourquoi Dieu crée-t-il les viandes, s'il défend d'en user? Pourquoi nous donne-t-il un corps, s'il n'est pas permis de le nourrir? Enfin, à qui est bon celui qui ne l'est pas à soi-même [4]? Quel est l'homme sensé qui haïsse sa propre chair? Tels furent les discours spécieux qui séduisirent un jeune moine trop crédule. Égaré par le séducteur, il se laisse mener à Clugni. Là, on lui coupe les cheveux, on le rase, on le lave, on lui ôte ses habits grossiers et usés, on lui en donne de neufs et de grand prix; ensuite on le reçoit au nombre des religieux. Mais de quels honneurs, de quelle pompe n'est pas accompagnée sa réception! On le distingue de ses nouveaux frères; on le loue dans son désordre, comme on loue un héros après la victoire; on le place au-dessus des autres, on lui donne même la préséance sur beaucoup de vieillards; toute la communauté lui applaudit,

[1] Matth., 9, 3. — [2] Ézéch., 18, 13. — [3] Matth., 5, 7. — [4] Ézéch., 14, 5.

la félicite et triomphe comme d'une victoire dont elle possède le butin. O doux Jésus ! que n'a-t-on pas fait pour perdre une pauvre âme ! Et comment n'eût-elle pas été amollie par tant de flatteries, exaltée par tant de prévenances ! Pouvait-elle alors rentrer en elle-même, écouter la conscience, connaître la vérité, demeurer dans l'humilité ?

« Cependant on envoie pour lui à Rome, on sollicite l'autorité apostolique ; et pour que le Pape ne refuse pas son assentiment, on lui insinue que les parents du jeune homme l'ont offert dès son enfance au monastère de Clugni. Personne ne réplique, on n'en donne pas même le temps, l'on prononce contre des absents hors d'état de se défendre ; l'injustice est autorisée, ceux à qui elle est faite sont condamnés, le coupable est impunément absous ; et cette absolution trop facile est confirmée par une cruelle dispense du vœu de stabilité, laquelle rassure les incertitudes d'un esprit chancelant et achève de le jeter dans une fausse et dangereuse sécurité. Voici en deux mots ce qui fut ordonné par ces lettres : Que le jeune religieux demeure à ceux qui l'ont enlevé, et que ceux à qui il a été enlevé gardent le silence. Faudra-t-il donc qu'une âme rachetée par le sang de Jésus-Christ périsse, parce qu'il plaît ainsi aux religieux de Clugni ? On lui fait faire une nouvelle profession et de nouveaux vœux, qu'il n'observera jamais ; en lui faisant violer ses premières promesses, on le rend doublement prévaricateur, on lui fait accumuler péché sur péché.

« Il viendra, oui il viendra, celui qui jugera de nouveau ce qui a été mal jugé, qui condamnera les promesses illicites, fera justice aux opprimés et défendra la cause des faibles. Un jour viendra, où, selon la menace du prophète, il jugera les justices mêmes [1], combien plus l'injustice ! Il viendra le jour du jugement, où le cœur droit et simple triomphera de la langue artificieuse, où la bonne conscience sera plus puissante que tous les trésors, parce que ce juge incorruptible ne se laissera point séduire par les discours, ni gagner par les présents. C'est à votre tribunal, Seigneur Jésus, que j'en appelle ; c'est à vous que je réserve le jugement de ma cause, ô Seigneur Dieu des armées, juge équitable, qui sondez les reins et les cœurs, qui êtes incapable de tromper ni d'être trompé. Vous discernez ceux qui se cherchent eux-mêmes d'avec ceux qui ne cherchent que vous. Vous savez avec quelle tendresse je l'ai soutenu dans ses tentations, combien de soupirs redoublés j'ai poussés vers vous en sa faveur, quelles afflictions cuisantes m'ont causées ses troubles, ses dégoûts,

[1] Psalm., 74.

tout ce qui mettait son salut en quelque danger. Maintenant, je crains que ce ne soit inutilement. J'ai trop d'expérience pour ignorer le péril que court un jeune homme ardent et hautain, lorsqu'on traite son corps avec délicatesse ou qu'on flatte son cœur par la vanité. Prononcez donc pour moi, ô Jésus! mon souverain juge, dont les lumières sont infaillibles. Jugez lequel des deux engagements est le plus indispensable, ou celui du père qui voue son fils, ou celui du fils qui se voue lui-même, et qui, en se vouant, s'engage à quelque chose de plus parfait.

« Et vous, serviteur du même Dieu, Benoît, notre législateur, jugez s'il est plus juste de suivre la destination qu'on a faite de nous, lorsque nous étions enfants et incapables d'aucun choix, ou d'accomplir un vœu que nous avons prononcé nous-mêmes après une mûre délibération, quoique, d'ailleurs, il soit évident que ses parents l'ont seulement promis, mais non pas offert; car il ne paraît pas qu'ils aient jamais postulé pour lui, comme il est porté par la règle; qu'on ait enveloppé les mains de l'enfant de la nappe de l'autel, qu'on l'ait offert selon les formalités ordinaires et en présence d'un certain nombre de témoins. Que si l'on prouve cette prétendue oblation par le don qu'on leur fit alors d'un fonds de terre, qu'ils possèdent encore aujourd'hui, pourquoi prirent-ils l'un sans l'autre? Envisageaient-ils donc plus leur intérêt que celui de l'enfant? Estimaient-ils donc plus la terre que l'âme? Autrement, si l'enfant a été donné au monastère, que faisait-il dans le monde? Devant être élevé pour Dieu, pourquoi restait-il exposé aux attaques du démon? Pourquoi la brebis du Christ fut-elle laissée en proie à la dent meurtrière du loup? Car, cher cousin, je te prends toi-même à témoin, c'est du siècle et non pas de Clugni que tu es venu à Cîteaux. On te laissa postuler, solliciter, frapper; bien malgré toi, on différa deux ans à te recevoir, à cause de la délicatesse de ta complexion. Enfin, après une si longue épreuve, après beaucoup de prières et de larmes même, si je m'en souviens, on céda à tes empressements, on te reçut; et, après avoir dignement rempli, selon la règle, une année entière d'un noviciat rigoureux, tu fis profession avec une pleine liberté et tu dépouillas l'habit séculier que tu portais encore, pour prendre celui de la religion.

« Jeune insensé, qui t'a fasciné jusqu'à être rebelle à tes vœux? Ne sera-ce pas sur tes paroles que tu seras justifié ou condamné? Pourquoi t'inquiéter des promesses de ton père, dont tu n'es pas responsable, et oublier les vœux sortis de ta propre bouche, et dont tu rendras compte à Dieu? En vain tu te flattes d'en être absous par la dispense de Rome, tu es lié par la parole de Dieu même. Quiconque, dit-il, met la main à la charrue et regarde ensuite derrière soi, n'est

point propre au royaume de Dieu [1]; à moins que ceux qui te retiennent ne te fassent accroire que ce n'est pas regarder derrière toi que de les suivre. Garde-toi bien, mon cher fils, de prêter l'oreille aux flatteries des méchants, ne crois pas à tout esprit. De tant de gens qui te font amitié, choisis un sage directeur entre mille. Évite les piéges d'une trompeuse douceur, interroge-toi et te consulte toi-même: on se connaît mieux que personne. Après avoir sondé ton cœur et démêlé tes intentions, fais répondre ta conscience sur la cause de ta sortie; demande-lui pourquoi tu as abandonné ta règle, ta demeure, tes frères, moi-même enfin, qui te suis uni selon la chair, et beaucoup plus selon l'esprit. Que si tu n'es sorti d'ici que pour mener une vie plus austère, plus parfaite, demeure en assurance; glorifie-toi avec l'Apôtre d'oublier ce qui est derrière toi, pour avancer vers le but de la félicité à laquelle Dieu nous destine [2]. Mais si cela n'est pas, rougis et tremble; car n'est-ce pas regarder en arrière, n'est-ce pas être prévaricateur et apostat (souffre que je tranche le mot), que de dégénérer de ce que tu as promis et observé chez nous, d'en dégénérer, soit par la table et les habits, soit par une manière de vivre oisive, dissipée, vagabonde et licencieuse ?

« Je ne dis pas cela pour te confondre, mais pour t'instruire comme un fils que j'aime avec tendresse; car, aurais-tu plusieurs maîtres, tu n'as pourtant d'autre père que moi. Oui, qu'il me soit permis de le dire ! c'est moi qui t'ai engendré à la religion, par mes leçons et mon exemple; c'est moi qui t'ai nourri de lait, prêt à te donner une nourriture plus forte, si tu avais eu toi-même plus de force. Mais, hélas ! tu t'es sevré toi-même avant le temps, et maintenant j'appréhende que tout ce que j'ai ménagé par mes complaisances, fortifié par mes exhortations, soutenu par mes prières, ne se perde et ne se dissipe ! Et à quoi suis-je réduit ? Je déplore moins l'inutilité de mes peines que le malheur d'un fils qui se perd; je me plains de ce qu'un étranger me dérobe la gloire de t'avoir formé, sans qu'il lui en coûte aucune douleur; malheureux comme cette femme dont l'enfant fut enlevé pendant qu'elle dormait et mis par sa compagne à la place du sien, qu'elle avait étouffé ! Tel est l'outrage qu'on m'a fait en t'arrachant de mon sein; telle est la perte que je pleure; tel est le bien que je redemande. Et pourrais-je oublier mes propres entrailles ? Pourrais-je ne pas sentir les déchirements les plus cruels, lorsqu'on me sépare de la moitié de moi-même ?

« Mais d'où vient que mes amis, dont les mains sont toutes sanglantes, ont entrepris de me percer le cœur ? Pourquoi ont-ils aiguisé

[1] Luc, 9, 62. — [2] Philipp., 3, 13.

leurs dents comme des flèches et leur langue comme une épée, pour me porter ce coup mortel ? Ah ! si je les ai jamais offensés (ce que je ne pense pas), ils se sont vengés avec usure ; car je puis dire avec vérité qu'ils m'ont non-seulement arraché l'os de mes os et la chair de ma chair, mais qu'ils m'ont enlevé les délices de mon cœur, le fruit de mes travaux, et, pour exprimer ce que je sens, un autre moi-même. Et dans quelle vue l'ont-ils fait ? Est-ce qu'ils ont eu pitié de toi, et qu'indignés de ce qu'un aveugle se mêlait d'en guider un autre, ils t'ont pris sous leur conduite pour te sauver ? Cruelle charité, qui ne saurait te procurer le salut qu'en me persécutant, te donner la vie qu'en me l'ôtant ! Et plaise au ciel que vous viviez aux dépens de ma vie ! Mais quoi ! Le salut ne se trouve-t-il que dans la propreté des habits et dans la bonne chère ? La sainteté consiste-t-elle à porter des fourrures, des étoffes de prix, de longues manches et une ample capuce ; à avoir de bonnes couvertures et un bon lit ? Si cela est, pourquoi m'arrêté-je ici ? Que ne vais-je vous rejoindre ? Mais toutes ces délicatesses conviennent à des malades qui cherchent à se soulager et non pas à des soldats qui ne demandent qu'à combattre. Il n'appartient qu'à ceux qui habitent les palais des rois d'être mollement vêtus. Les mets d'une table exquise, les liqueurs et les ragoûts qu'on y sert affaiblissent l'âme, pendant qu'ils fortifient le corps. J'en atteste ces pieux solitaires d'Égypte, qui n'usaient pas même de poisson. Après tout, il n'est pas possible que le poivre, le gingembre et mille sortes d'épiceries flattent le goût, sans irriter la concupiscence. Comment donc croiras-tu ta jeunesse en sûreté ? Songe, au contraire, que ces divers mélanges d'une infinité d'ingrédients n'ont été inventés que pour exciter la gourmandise ; qu'un homme sobre qui attend la faim pour manger n'a besoin pour tout ragoût que de sel et d'appétit.

« Mais, diras-tu, présentement que je suis accoutumé à ces délicatesses, quel moyen de reprendre mes premières austérités ? Fais du moins quelque effort, dégourdis tes mains appesanties par l'oisiveté, donne-toi quelque mouvement. Bientôt l'exercice rendra à ce que tu manges l'assaisonnement que la paresse lui ôte. Ce qui te paraît insipide dans le repos, te deviendra savoureux après le travail. Le travail réveille l'appétit, et l'appétit donne un goût délicieux aux légumes, aux fèves, à la bouillie, au pain le plus grossier, à l'eau pure. Si la rudesse de nos tuniques te fait de la peine, soit pour l'hiver, soit pour l'été, rappelle-toi ce que tu as lu : Celui qui craint les frimas, gèlera de froid [1]. Si tu appréhendes les veilles, les jeûnes et le

[1] Job, 6, 16.

travail des mains, médite les feux éternels, et tout cela te deviendra léger. Le souvenir des ténèbres et des prisons de l'enfer fera que tu n'auras plus horreur de la solitude. Lorsque tu penseras au compte exact qu'il faut rendre des paroles oiseuses, le silence ne te déplaira point. Les larmes et les grincements de dents dont il est parlé dans l'Évangile, pour peu que tu y songes, te rendront égaux la natte et le lit de plume. Enfin, sois fidèle à te lever la nuit pour chanter les psaumes comme la règle le prescrit, et le lit sera bien dur si tu n'y reposes pas tranquillement. Sois assidu au travail des mains dont tu as fait profession, et ce qu'on te servira à table aura bien peu de goût si tu ne le manges avec plaisir.

« Allons, soldat du Christ, lève-toi, secoue ta poussière, retourne au combat et fais oublier par un redoublement de courage la honte de ta défaite ! Il y a beaucoup de combattants qui persévèrent jusqu'à la victoire ; mais il en est peu qui, après avoir lâché le pied, retournent dans la mêlée. Puis donc que la rareté donne du prix à toutes choses, quelle joie serait-ce pour moi de te voir d'autant plus brave qu'il en est peu qui en soient capables ! Après cela, si tu manques de courage, d'où vient que tu crains là où rien n'est à craindre, et que tu ne crains pas là où il faudrait craindre tout ? Espères-tu par la fuite échapper à l'ennemi ? Déjà ta maison est investie, déjà l'ennemi s'est saisi des dehors ; il monte à l'assaut, il pénètre jusqu'à toi, et tu dors ! Et tu te crois plus en assurance tout seul au milieu de ta compagnie ! sans armes, que revêtu de ton armure ! Réveille-toi ; hâte-toi, rejoins ceux que tu as quittés, et tu seras invincible. Pourquoi, soldat lâche et délicat, crains-tu le poids et la dureté de ton casque et de ton bouclier ? A-t-on le loisir d'en sentir la pesanteur, quand l'ennemi nous presse et que les traits volent de toutes parts ? On ne peut, il est vrai, passer de la fraîcheur de l'ombre aux ardeurs du soleil, du repos à la fatigue, sans que ce passage soudain coûte un peu de peine ; mais la peine s'adoucit par l'habitude, et l'habitude fait trouver facile ce qui semblait impossible. Les plus braves tremblent au premier signal du combat ; mais bientôt l'espérance de vaincre et la honte d'être vaincus les rend intrépides. Viens donc combattre hardiment, tu ne peux manquer de remporter la victoire, entouré de tes frères, assisté des anges, précédé du Christ. C'est lui qui combat à notre tête ; c'est lui qui nous crie : Ayez confiance, j'ai vaincu le monde [1] ! Et si le Christ est pour nous, qui sera contre nous ? Oh ! l'heureuse guerre qu'on fait pour Jésus, avec Jésus ! Là, ni les blessures, ni les défaites, ni la mort, rien enfin, hors une fuite

[1] Joan., 16, 33.

honteuse, ne peut te ravir la victoire ! Tu la perds en fuyant, tu ne la perds pas en mourant. Heureux si tu succombes les armes à la main : tu ne meurs que pour être couronné ! Malheureux si tu abandonnes, en fuyant, et la victoire et la couronne ! Dieu te préserve de ce malheur, bien-aimé fils, Dieu t'en préserve, lui qui au jugement te condamnera d'autant plus sur ces lettres que je t'écris, s'il ne trouve pas qu'elles aient servi à ton amendement [1] ! »

Cette lettre si belle et qui fait connaître si bien l'esprit, l'âme, le cœur, le style de saint Bernard, et que nous avons citée pour cela tout entière, fut accompagnée d'un miracle. Pour la dicter plus secrètement, Bernard était sorti du monastère et s'était assis en plein air avec le religieux qui écrivait sous sa dictée : il survint tout à coup une grande pluie ; le secrétaire voulut serrer le parchemin sur lequel il écrivait, mais Bernard lui dit : C'est l'œuvre de Dieu, écrivez hardiment. Il continua donc d'écrire ; et, quoiqu'il plût partout à l'entour, la lettre ne fut point mouillée. Guillaume, abbé de Saint-Thierri de Reims, ami et biographe de saint Bernard, proteste avoir appris ce fait du religieux même qui servait de secrétaire [2]. Cette lettre, écrite en 1119, ne produisit point d'effet sous le gouvernement de l'abbé Ponce, qui peut-être n'en donna pas même connaissance à Robert. Mais Pierre le Vénérable, ayant succédé à Ponce, en 1122, le renvoya à Clairvaux dès la première année de son administration. Nous apprenons, par une de ses lettres, que non-seulement il lui tenait à cœur d'accomplir cet acte de justice, mais que, de plus, l'estime particulière qu'il professait pour saint Bernard le portait à lui envoyer encore plusieurs religieux de Clugni, qui désiraient passer dans le monastère de Clairvaux [3]. Après son retour, Robert vécut soixante-cinq ans dans une régularité parfaite, selon le témoignage de Jean l'Ermite, biographe contemporain de saint Bernard, et, dans la suite, il fut choisi pour gouverner l'abbaye de Maison-Dieu, dans le diocèse de Besançon [4].

Ponce, abbé de Clugni, était un homme de qualité qui avait un grand crédit au dehors, et il défendait avec vigueur les droits et les biens de son monastère, lesquels étaient considérables. Mais il s'embarrassait peu de l'intérieur de sa communauté et du maintien de la discipline domestique, dont il laissait tout le soin à son prieur. Pour lui, il était presque toujours hors du monastère ; et il marchait avec un train si superbe, qu'on assure qu'en allant visiter le monastère de Saint-Bertin, il avait jusqu'à cent mulets pour porter son bagage [5].

[1] S. Bernard, *epist.* 1. — [2] *Vita S. Bernard.*, c. 2. — [3] *Petr. Cluniac.*, l. 6, *epist.* 35. — [4] Joan. Eremita, *Vita S. Bern.*, l. 1, n. 5. — [5] Mabill., t. 5. *Annal.*, p. 580.

un général d'armée n'en aurait pas eu tant. Mais l'abbé de Clugni croyait pouvoir mesurer sa dépense sur ses revenus ; et, content de jouir des avantages de la supériorité, il négligeait d'en remplir les obligations, surtout celles de donner bon exemple à ses inférieurs, de leur faire observer la règle et de l'observer lui-même.

Les moines de Clugni, qui jusqu'alors avaient été gouvernés par de saints abbés, furent scandalisés du luxe de l'abbé Ponce et de l'usage qu'il faisait des biens du monastère. Ils se contentèrent longtemps d'en murmurer entre eux ; mais enfin les murmures éclatèrent au dehors. Ils écrivirent une lettre au pape Calixte, peu de temps avant sa mort, pour lui en porter leurs plaintes et en demander le remède.

Ponce était alors à Rome et sur le point de revenir en France, lorsque, étant allé prendre congé du Pape, il fut fort surpris des avis que sa Sainteté lui donna, en lui montrant les plaintes qu'il avait reçues de sa conduite. Cet abbé, qui avait de la hauteur, ne prit pas la peine de se justifier. Il répondit qu'il aimait mieux abdiquer sa charge que de gouverner des moines mécontents de son administration. Le Pape fit d'abord quelque difficulté d'admettre sa démission ; mais, voyant que Ponce y persistait, il la reçut avec plaisir. Ponce se retira dans la Pouille, et de là à Jérusalem, où il disait qu'il voulait passer le reste de sa vie.

Le Pape envoya ordre aux moines de Clugni de procéder à l'élection d'un nouvel abbé. Ils élurent Hugues, prieur de Marcigni, qui parut propre à réparer la négligence de Ponce. Mais à peine le nouvel abbé avait-il gouverné cinq mois, qu'il mourut, et les moines élurent, pour lui succéder, Pierre Maurice, que sa sagesse et sa vertu firent dans la suite surnommer le Vénérable. Il n'était âgé que de trente ans, et avait déjà été prieur de Vézelai, et ensuite de Domère, au diocèse de Grenoble. Il était de la famille de Montboissiers, une des plus anciennes et des plus illustres d'Auvergne. Il descendait de Hugues, fondateur du monastère de Saint-Michel de l'Écluse. Son père se nommait Maurice, et sa mère Reingarde. Ils eurent de leur mariage deux filles et huit garçons, dont Pierre était le dernier. Quatre embrassèrent la vie monastique ; un cinquième, nommé Héraclius, fut chanoine et ensuite archevêque de Lyon. La mère se fit religieuse à Marcigni, avec deux de ses petites filles. Pierre augmenta bientôt le nombre des exemples édifiants qu'il trouvait dans sa famille. Il fut offert dès son enfance, par ses parents, au monastère de Clugni, et il fit sa profession entre les mains de saint Hugues, les dernières années de la vie de ce saint abbé.

On ne se trompa point dans les espérances qu'on avait conçues

de la prudence et de la piété de Pierre, en le choisissant abbé de Clugni. Il rétablit bientôt la paix et l'ordre dans ce monastère; mais Ponce ne tarda pas à se repentir de son abdication. Il repassa en France de Jérusalem, et vint à Clugni avec main-forte pour en reprendre le gouvernement : l'abbé Pierre était absent. Le prieur fit fermer les portes à Ponce, mais Ponce les fit enfoncer, et entra dans le cloître avec une troupe de gens armés et de femmes. Une partie des moines étaient pour lui, et il y eut une guerre civile au dedans, et bien des violences au dehors. Ponce, s'étant rendu maître de Clugni, emprisonna ou chassa les moines qui refusaient de le reconnaître pour abbé. Il s'empara des croix d'or, des chandeliers et des encensoirs d'or; il n'épargna ni les châsses des reliques, ni les calices. Il en fit une somme considérable d'argent, dont il se servit pour soudoyer les troupes avec lesquelles il alla assiéger les châteaux et les métairies du monastère. Il exerça ces violences depuis le commencement du carême de l'an 1125 jusqu'au premier jour d'octobre.

Le pape Honorius II, ayant appris ce grand scandale, envoya en France le diacre Pierre, cardinal, pour y porter remède conjointement avec Humbald, archevêque de Lyon. Le légat excommunia Ponce et ses partisans. Ensuite, le Pape ordonna aux deux prétendants de se rendre à Rome, afin qu'il pût prononcer après les avoir entendus. Pierre obéit, et fut accompagné d'un grand nombre de prieurs de son ordre, qui le reconnaissaient pour leur légitime supérieur. Ponce s'y rendit aussi avec quelques-uns de ses partisans; mais, comme il avait été excommunié, le Pape lui envoya ordre de se justifier avant que de paraître à son audience. Ponce reçut cet ordre avec mépris et insolence. Il répondit qu'il ne pouvait être excommunié par personne sur la terre, et qu'il n'y avait que saint Pierre qui en eût le pouvoir dans le ciel. Le Pape, irrité d'une réponse si insolente, persista à ne pas vouloir admettre Ponce à son audience, que l'excommunication ne fût levée. Ainsi, il fit dire aux moines qui accompagnaient Ponce, qu'ils eussent à venir défendre sa cause, s'ils ne voulaient pas être condamnés avec lui. Ils répondirent qu'ils obéiraient.

Ils se rendirent nu-pieds au palais du Pape, et commencèrent par se reconnaître coupables et excommuniés, demandant l'absolution des censures, laquelle leur fut accordée; après quoi ils plaidèrent la cause de Ponce. Matthieu, qui fut depuis cardinal, et qui était alors prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris, plaida celle de l'abbé Pierre. Le Pape, ayant ainsi entendu les deux parties, se retira avec son conseil pour délibérer sur la sentence. Il fut fort long-

temps à discuter cette affaire. Enfin, étant rentré quelques heures après, il ordonna à l'évêque de Porto de prononcer la sentence dont il était convenu. Elle portait que l'Église romaine déclarait Ponce usurpateur, sacrilége et schismatique, le déposant de toute dignité ecclésiastique, et rendant à l'abbé Pierre le monastère de Clugni et tout ce qui en dépendait. Dès que la sentence fut prononcée, les moines partisans de Ponce se réunirent aux autres avec tant de cordialité, qu'on eût dit qu'il n'y avait jamais eu de division, et en un moment cette plaie si funeste fut si bien fermée, qu'on n'en vit pas même de cicatrice. Le Pape fit enfermer Ponce dans une tour, où cet abbé mourut peu de temps après. Honorius en écrivit la nouvelle à l'abbé Pierre ; et lui marqua que, quoique Ponce eût refusé de faire pénitence, cependant, par considération pour le monastère de Clugni, il l'avait fait enterrer avec honneur, c'est-à-dire en terre sainte. Il fut inhumé à Saint-André, sans grand appareil, puisqu'un auteur du temps dit qu'il fut enterré comme un pauvre et un prisonnier [1].

Vers ce temps, saint Bernard reçut des solitaires de la grande Chartreuse une lettre de sainte amitié, à laquelle il répondit en ces termes :

« Frère Bernard de Clairvaux souhaite le salut éternel à ses très-vénérables pères et ses très-chers amis, Guigues, prieur de la Chartreuse, et tous les saints religieux de sa communauté. La lettre de votre Sainteté m'a donné d'autant plus de joie, que je souhaitais depuis longtemps d'en recevoir. A mesure que je la lisais, j'ai senti dans mon âme un feu qui s'allumait et qui m'a paru un rayon de celui que le Seigneur a apporté sur la terre. Oh ! que doit être le feu de la charité divine dont Dieu consume vos cœurs puisque les étincelles qui en jaillissent sont si ardentes ! Oui, je l'avoue sincèrement, j'ai été si pénétré des paroles enflammées de votre salutation, que je crus que ce n'étaient pas des hommes qui me saluaient, mais Dieu même ; car, j'en suis convaincu, ce n'est pas une salutation de pure civilité, telle qu'on en fait en passant ; mais cette bénédiction si douce et si peu attendue, je le sens, émane des entrailles mêmes de la charité. Soyez bénis du Seigneur d'avoir eu la bonté de m'écrire les premiers et de me donner la hardiesse de vous écrire à mon tour ! Je n'aurais jamais osé commencer, quelque grande envie que j'en eusse. J'appréhendais de troubler votre saint repos, de suspendre vos secrets entretiens avec Dieu, d'interrompre ce perpétuel et sacré silence qui vous environne, de distraire enfin,

[1] Baron. et Mabillon.

par d'inutiles paroles, des oreilles toujours attentives à la voix du ciel... Mais la charité est plus hardie que moi. Cette mère des tendres amitiés frappe à la porte d'un ami, sans craindre d'être rebutée; et, pour vous parler de ses propres affaires, elle n'hésite pas d'interrompre votre repos, si agréable qu'il vous soit. Elle sait tantôt vous élever dans le sein de Dieu, tantôt vous en faire descendre, non-seulement pour m'écouter quand je parle, mais encore pour me faire parler quand je n'ose ouvrir la bouche. Quelle bonté! quelle honnêteté! mais je loue et j'admire surtout ce zèle si pur qui vous fait bénir le Seigneur et vous glorifier de mon prétendu progrès dans la vertu. Il m'est glorieux d'être estimé des serviteurs de Dieu; il m'est doux d'en être aimé, tout indigne que je me sens de cette estime et de cet amour.

« Ma gloire, ma joie, les délices de mon cœur, c'est de n'avoir pas vainement porté mes regards vers ces montagnes, d'où me vient un si puissant secours. Il en a coulé sur nos vallons, et il en coulera désormais, comme je l'espère, une eau douce et féconde qui leur fera porter des fruits en abondance. Aussi compterai-je parmi mes jours les plus solennels et célébrerai-je, par une éternelle mémoire, le jour fortuné où je vis et reçus cet homme qui, depuis, m'a introduit dans vos cœurs. Vous me marquez, il est vrai, que j'y avais place auparavant; mais j'ai bien senti que j'étais redevable de l'étroite amitié que nous avons liée ensemble, aux rapports avantageux qu'il vous fit alors, plutôt selon son opinion que selon sa connaissance. Je n'oserais croire qu'un Chrétien et un religieux ait parlé contre sa pensée. Je vois en moi l'accomplissement de cette parole du Sauveur : Celui qui reçoit le juste en qualité de juste aura la récompense du juste [1]. J'ai reçu le juste que vous m'avez envoyé, et je dis que j'en reçois la récompense en passant pour juste dans votre esprit. S'il a dit de moi quelque chose de plus, il a parlé moins selon la vérité que selon la droiture de son cœur. Vous l'avez entendu, vous l'avez cru, vous vous êtes réjouis d'apprendre ce qu'il vous disait, et vous m'avez écrit pour m'en témoigner votre joie. De votre part vous m'en avez causé une très-sensible, non-seulement à cause des marques que vous m'y donnez d'une amitié toute particulière, mais encore parce que j'y ai reconnu clairement la pureté et la droiture de vos cœurs, et vu en peu de mots quel esprit vous anime [2]. »

Après ces doux préliminaires, dont il est impossible de rendre toute la suavité dans une traduction, saint Bernard traite de l'amour divin et des différents degrés par lesquels on s'y élève. Le monde ne

[1] Matth, 10, 41. — [2] *S. Bernardi epist.* 11.

soupçonne même pas cette sainte et ineffable dilection qui unit les esprits et les cœurs dans la paix et dans la joie de Dieu.

Vers la fin de l'année 1123, Bernard profita d'un voyage que les intérêts de son monastère l'obligeaient de faire, pour se rendre à Grenoble, où l'évêque saint Hugues le reçut comme un envoyé du ciel. Ce prélat, vénérable par sa sainteté autant que par son extrême vieillesse, se prosterna devant l'abbé de Clairvaux, qui alors était dans la trente-deuxième année de son âge ; et ces deux enfants de lumière, dit le bienheureux Guillaume de Saint-Thierri, s'unirent de telle sorte, qu'ils ne formèrent plus dans la suite qu'un cœur et qu'une âme, s'étant liés et attachés par les liens indissolubles de la charité de Jésus-Christ. Ils éprouvèrent tous deux les sentiments de la reine de Saba dans le jugement qu'elle fit de Salomon, chacun d'eux étant ravi de trouver beaucoup plus que ce que la renommée avait publié de l'un et de l'autre [1].

Le serviteur de Dieu, accompagné de plusieurs moines, ne tarda point à gravir les rochers et les sauvages montagnes sur la cime desquelles les chartreux avaient planté leur croix et leurs cellules. Sa visite y causa une impression de joie si profonde, qu'aujourd'hui encore, dit-on, le souvenir y reste tout vivant et que les siècles n'ont pu en effacer les traces.

Cependant il y eut un chartreux qui se montra scandalisé du brillant équipage de saint Bernard. Celui-ci, en effet, arriva sur un cheval richement caparaçonné ; et ce luxe avait péniblement affecté le bon religieux, qui ne comprenait pas une pareille ostentation dans un moine qui passait pour saint et faisait profession de pauvreté. Le chartreux, ne pouvant dissimuler sa pensée, s'en ouvrit à un moine de la compagnie de saint Bernard. Mais le saint abbé de Clairvaux, ayant appris la chose, demanda aussitôt à voir l'équipage sur lequel il était venu, avouant avec ingénuité qu'il n'y avait fait aucune attention, et qu'il l'avait accepté pour sa route tel qu'un moine de Clugni le lui avait prêté. Cette naïve explication, qui montre à quel point il avait mortifié ses sens, réjouit grandement la pieuse communauté et fut pour elle un sujet d'édification.

L'ordre de Clugni, jusque-là si justement renommé dans toute l'Église, commençait à pencher vers sa décadence : l'ordre de Cîteaux était dans sa première ferveur. De là une rivalité facile à comprendre. Les cisterciens ou religieux de Cîteaux, qui menaient une vie bien régulière, censuraient vivement certains usages ou abus des clunistes. Ceux-ci rejetèrent la cause de ce différend sur saint Ber-

[1] Guill., l. 3, c. 2.

nard. Ses amis l'engagèrent à se justifier de ce reproche, nommément l'abbé Guillaume de Saint-Thierri, qui le pria de rétablir l'union entre les deux ordres, mais en signalant ce qu'il jugerait digne de correction dans les pratiques de Clugni. Saint Bernard divisa son apologie en deux parties : dans la première, il reprend fortement les cisterciens de ce que, à cause de l'austérité de leur vie, ils méprisaient les clunistes, dont les mœurs étaient moins austères ; dans la seconde, il rapporte les abus qui déshonoraient l'ancienne observance de Clugni.

Il proteste à Guillaume, à qui l'ouvrage est adressé, que lui et les siens sont très-éloignés de blâmer un ordre religieux tel que celui de Clugni, où il y avait de saints personnages, et assez éclairés pour qu'on les regardât comme les flambeaux de l'univers. S'il nous arrivait, dit-il, de nous élever par un orgueil pharisaïque au-dessus de ceux qui sont meilleurs que nous, à quoi nous serviraient notre abstinence, nos jeûnes, nos veilles, le travail des mains et les autres austérités de notre vie? N'y avait-il pas un genre de vie plus commode pour aller aux enfers? Qui m'a jamais entendu parler mal de cet ordre, en secret ou en public ? Est-il aucun de ceux qui en sont membres que je n'aie reçu avec joie, avec honneur, avec respect ? Il fait l'éloge de cet ordre, de la vie pure que l'on y mène, de la charité que l'on y exerce envers les étrangers, comme il l'avait éprouvé lui-même, et donne pour preuve de l'estime qu'il en faisait le refus qu'il avait fait à plusieurs clunistes de les recevoir à Clairvaux, ajoutant que de ce nombre étaient deux abbés, de ses amis, auxquels il persuada de garder le régime de leurs monastères.

Il montre que la variété des ordres religieux ne doit en aucune façon rompre le lien de l'unité et de la charité. La raison qu'il en donne, c'est que l'on ne trouverait jamais un repos assuré, si chacun de ceux qui choisissent un ordre particulier méprisait ceux qui vivent autrement, ou croyait en être méprisé, puisqu'il n'est pas possible qu'un même homme embrasse tous les ordres, ni qu'un seul ordre renferme tous les hommes. Il compare les divers ordres dont se compose l'Église à la tunique de Joseph, qui, quoique de différentes couleurs, était une, en signe de la charité qui doit régner dans tous ces ordres. Je les loue tous, ajoute-t-il, et je les aime, pourvu qu'ils vivent avec piété et justice dans l'Église, en quelque endroit de la terre qu'ils se trouvent ; et, si je n'en embrasse qu'un seul par la pratique, je les embrasse tous par la charité, qui me procurera, je le dis avec confiance, le fruit des observances que je ne pratique pas.

S'adressant ensuite aux moines de son ordre, il leur demande qui les avait établis juges des autres, et pourquoi en se glorifiant d'ob-

server la règle, ils y contrevenaient en médisant d'autrui ? Il convient avec eux que les clunistes ne vivaient pas conformément à la règle, dans les habits, dans la nourriture, dans le travail ; qu'ils portaient des fourrures, qu'ils mangeaient de la viande ou de la graisse en santé, qu'ils négligeaient le travail des mains et plusieurs autres exercices ; mais il soutient que le royaume de Dieu étant au dedans de nous [1], selon que le dit l'Écriture, à laquelle la règle de Saint-Benoît n'est pas contraire, l'essentiel de cette règle ne consiste ni dans les vêtements, ni dans les aliments extérieurs du corps, mais dans les vertus de l'homme intérieur ; qu'en vain l'on mène une vie dure et pénible, si le cœur est plein d'orgueil, et l'âme dépouillée d'humilité. Ce n'est pas que saint Bernard regarde les observances de la vie monastique comme inutiles ou de peu de conséquence ; au contraire, il en ordonne la pratique, mais, en les observant, il veut qu'on s'applique aussi à orner son âme des vertus chrétiennes et religieuses. Les reproches de médisance que saint Bernard fait dans cette première partie à ceux de son ordre ne peuvent tomber sur les moines qu'il avait à Clairvaux sous sa discipline, puisqu'il dit au commencement qu'ils étaient très-éloignés, lui et les siens, de blâmer aucun ordre religieux.

Dans la seconde partie, il parle des pratiques de Clugni que les cisterciens des autres monastères censuraient indiscrètement, puisqu'ils n'étaient pas en droit de juger les serviteurs d'autrui, saint Paul l'ayant défendu expressément [2]. Saint Bernard avoue sans peine que les instituteurs de l'ordre de Clugni en ont tellement réglé la discipline, qu'un plus grand nombre puisse y trouver le salut ; et il se garde bien de mettre sur leur compte toutes les vanités et toutes les superfluités que quelques particuliers avaient introduites. J'admire, dit-il, d'où a pu venir entre des moines une si grande intempérance dans les repas, tant d'excès dans les habits, les lits, les montures, les bâtiments ; et comment, plus on s'y laisse aller, plus on dit qu'il y a de religion et que l'ordre est mieux observé. Venant au détail, il blâme la profusion des repas que l'on faisait aux étrangers ; et, comparant la façon de les recevoir avec ce qui se passait à cet égard du temps de saint Antoine, il dit : Lorsqu'il arrivait à ces moines de se rendre des visites de charité, ils étaient si avides de recevoir les uns des autres le pain des âmes, qu'ils oubliaient le pain nécessaire à la vie du corps, et passaient souvent le jour entier sans manger, uniquement occupés des choses spirituelles ; mais maintenant il ne se trouve personne qui demande le pain céleste, personne qui le donne. On ne s'entretient ni des divines Écritures, ni de ce qui regarde le salut de

[1] Luc, 17, 21. — [2] 1. Cor., 4, 5. Rom., 14, 4.

l'âme ; ce ne sont, pendant le repas, que des discours frivoles dont on repaît l'oreille, à mesure que la bouche se remplit d'aliments. Il passe des superfluités de la table au luxe des habits. La règle de Saint-Benoît ordonne qu'ils seront faits de l'étoffe qui se trouvera à meilleur marché. On ne s'en tient pas là : les moines se font tailler un froc de la même pièce d'étoffe qu'un chevalier prend un manteau ; en sorte que les plus qualifiés du siècle, fussent-ils rois ou empereurs, ne dédaigneraient de se servir des habits des moines, s'ils étaient d'une forme convenable à leur état.

C'était aux abbés à réprimer les désordres, mais ils en étaient eux-mêmes coupables. Celui-là ne reprend pas, qui est lui-même répréhensible. Saint Bernard leur reproche la magnificence de leurs équipages, souvent si nombreux en hommes et en chevaux, que la suite d'un abbé aurait pu suffire à deux évêques. C'est de Suger, abbé de Saint-Denis, qu'il parle, lorsqu'il dit : J'en ai vu un qui avait plus de soixante chevaux. Saint Bernard ne souffre même qu'avec peine la somptuosité dans les églises des monastères, soit par rapport à leur étendue, soit par rapport aux ornements dont on les décore et les peintures que l'on y applique sur les murailles, disant qu'en excitant la curiosité des fidèles elles les empêchaient d'être attentifs à leurs prières, et nous rappellent en quelque sorte les rites anciens des Juifs ; mais il s'élève avec force contre les peintures grotesques que l'on mettait dans les cloîtres des monastères, aux lieux mêmes où les moines faisaient ordinairement leurs lectures, des combats, des chasses, des singes, des lions, des centaures et autres monstres, dont la vue ne pouvait que leur causer des distractions et les appliquer peut-être davantage que les livres qu'ils avaient en main. Si ces impertinences, ajoute-t-il, ne font point de honte, que l'on craigne au moins la dépense.

Saint Bernard aurait pu relever divers autres abus dans l'ordre de Clugni ; mais l'impatience où était le frère Oger de porter cette apologie à Guillaume de Saint-Thierri l'obligea à finir en cet endroit, surtout après qu'il eut fait réflexion que peu de remontrances, faites avec douceur et dans la paix, sont plus utiles qu'un plus grand nombre, faites avec hauteur et avec scandale. Et plût à Dieu, disait-il, que le peu que j'ai écrit ne scandalise personne ! car, en reprenant les vices, je sais que j'offenserai les vicieux ; peut-être aussi que, par la volonté de Dieu, ceux que je crains avoir irrités me sauront bon gré, s'ils changent de conduite. Il finit en disant à l'abbé de Saint-Thierri, qu'il regardait comme étant de l'ordre ou de l'observance de Clugni : Je loue et je publie ce qu'il y a de louable dans votre ordre ; s'il y a quelque chose de répréhensible, je vous conseille de le cor-

riger : c'est aussi l'avis que j'ai coutume de donner à mes autres amis. Je vous prie d'en agir de même à mon égard[1].

De son côté, Pierre le Vénérable, abbé de Clugni, fit de son ordre une apologie qu'il adresse à saint Bernard lui-même, pour lequel il témoigne autant d'estime que d'amitié. Entrant dans le détail des reproches qu'on faisait aux clunistes : On nous accuse, dit-il, de recevoir des novices à profession sans épreuves, et sans observer l'année de noviciat, ainsi que la règle le prescrit; mais quand le Sauveur dit au jeune homme riche : Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres, lui accorda-t-il un an pour penser à sa conversion? En disant à saint Pierre de quitter ses filets et à saint Matthieu de quitter son bureau, ne les a-t-il pas faits apôtres dans le moment? En promettant l'observation de la règle de Saint-Benoît, avons-nous promis de ne pas observer l'Évangile? Nous ne faisons même rien contre cette règle, puisque nous agissons selon les règles de la charité, en recevant, sans l'épreuve de l'année entière, quelques novices, de peur de leur faire perdre leur vocation et de les exposer à retourner dans le monde, s'ils n'étaient arrêtés par la pensée de leur engagement. Il ajoute que, encore que l'année d'épreuve soit prescrite par la règle, saint Benoît laisse néanmoins à l'abbé le pouvoir de régler tout, de façon que les âmes soient sauvées; et qu la discipline de l'Église ayant varié suivant les différentes circonstances, il ne devait pas être surprenant que la discipline monastique eût aussi ses changements.

On nous demande, continue Pierre de Clugni, par quelle autorité nous permettons les fourrures dont la règle ne dit rien. Nous répondons à cela, qu'elle ne les défend pas, et qu'elle permet en général d'habiller les frères selon les saisons et les climats. Elle n'a rien fixé sur les habits, laissant le tout à la prudence de l'abbé. Il donne la même raison pour les autres habits de dessous, la garniture des lits et l'augmentation de la nourriture des moines.

Nous recevons, dit-on, les fugitifs au delà des trois fois marquées par la règle; cela est vrai. Mais Jésus-Christ n'a-t-il pas pardonné à saint Pierre? Ne l'a-t-il pas chargé du soin du troupeau et constitué chef et prince des apôtres, même depuis qu'il l'eut renié trois fois? La porte de la miséricorde ne doit-elle pas être ouverte aux pécheurs jusqu'à leur dernier soupir? La règle même ne défend pas de recevoir au delà de trois fois celui qui, par sa faute, sort du monastère; elle dit seulement qu'il doit savoir qu'après trois sorties la porte lui sera fermée; mais non qu'on ne pourra plus la lui ouvrir.

[1] *Opera S. Bernardi*, édit. Mab., p. 524 et seqq. Ceillier, t. 22.

A l'égard des jeûnes qu'on nous accuse d'avoir changés ou réduits presque à rien, nous ne croyons point nous être écartés de la règle de Saint-Benoît, si ce n'est peut-être les mercredis et les vendredis depuis la Pentecôte jusqu'au 13 de septembre, où l'on ne doit, ce semble, manger qu'à none, et les autres jours à sexte ou à midi; mais la disposition de ces heures est encore laissée à la prudence de l'abbé. C'est en vain qu'on nous reproche de négliger le travail des mains, la règle ne l'a ordonné que pour éviter l'oisiveté. Or, nous l'évitons en nous occupant de saints exercices, de la prière, de la lecture, de la psalmodie. Pierre de Clugni prétend que saint Maur, envoyé en France par saint Benoît, voyant que le monastère qu'il avait bâti dans le diocèse d'Angers était pourvu suffisamment des choses nécessaires à la vie, sans que les moines fussent obligés de se les procurer par le travail de leurs mains, ne leur prescrivit que des exercices spirituels. Cet exemple est tiré de la vie apocryphe de ce saint.

Pierre rejette, comme une puérilité, le reproche que des cisterciens faisaient aux clunistes de ne pas se prosterner devant les hôtes à leur arrivée et à leur départ, et de ne pas leur laver les pieds. Si cette pratique, dit-il, ne pouvait s'omettre sans risque de salut, comme le disent ceux qui nous font ce reproche, il serait nécessaire, ou que la communauté fût toujours dans la chambre des hôtes, ou que ceux-ci fussent reçus dans le cloître et dans les officines du monastère. Mais il suivrait de là, à cause de la grande quantité des hôtes, que les moines ne seraient plus moines et qu'ils n'en mèneraient plus la vie, obligés de se trouver continuellement avec des séculiers de toutes conditions, même avec des femmes. Il s'ensuivrait encore que l'on devrait faire cesser l'office et tous les autres exercices monastiques, pour vaquer au lavement des pieds. Nous faisons à cet égard ce que nous pouvons, continue l'abbé Pierre; et, pour ne pas négliger ce point de la règle, chaque moine, à commencer par l'abbé, lave tous les ans les pieds à trois hôtes, et leur présente du pain et du vin. Les infirmes seuls sont dispensés de cet exercice.

Selon la règle de Saint-Benoît, l'abbé doit avoir un mémoire des outils et des ustensiles du monastère, et manger à une même table que les étrangers; les religieux qui ne se trouvent point à l'office commun doivent le réciter où ils se trouvent, et faire les mêmes génuflexions qu'ils feraient au chœur; lorsque les frères se rencontrent, le plus jeune doit demander la bénédiction à son ancien; on doit mettre à la porte du monastère un ancien qui soit sage, et qui réponde *Deo gratias* à tous les survenants. Rien de tout cela ne se faisait chez les clunistes; et, quoique la règle ne parle que d'un seul

vœu de stabilité, de conversion et d'obéissance, ils le renouvelaient chaque fois qu'ils changeaient de monastère. Pierre répond que l'abbé, ne pouvant tout faire par lui-même, est autorisé, par la règle, à se décharger sur d'autres d'une partie de ses obligations, et que c'est pour cela qu'elle lui ordonne de choisir des doyens ; qu'il est bien censé manger avec les hôtes, quand ils sont nourris de la substance du monastère ; qu'il y aurait de l'indécence à faire manger au réfectoire indistinctement tous les étrangers, ou que l'abbé quittât ses religieux pour aller manger avec les hôtes, sans aucune distinction ; que l'usage de Clugni est qu'il mange au réfectoire, sinon en cas de maladie, ou que la condition des hôtes soit telle, que l'abbé doive leur faire compagnie ; que les religieux de cette congrégation, quand ils sont en campagne, n'omettent pas les génuflexions ordinaires, si ce n'est en mauvais temps, et qu'alors ils disent, pour y suppléer, un *miséréré ;* que les jeunes religieux, quand ils se rencontrent avec les anciens hors des lieux réguliers, leur demandent de vive voix la bénédiction ; mais que, dans l'intérieur du cloître, ils ne la demandent que par une profonde inclination, en gardant le silence ; que si on ne met pas toujours un ancien à la porte, on a soin d'y mettre des personnes sages et fidèles ; que les portes du monastère n'étant point fermées pendant le jour, il n'est point nécessaire de frapper pour les faire ouvrir, ni au portier de crier *Deo gratias ;* que les moines peuvent, sans inconvénient, renouveler leur vœu de stabilité en changeant de maison, puisque la règle le permet à un moine étranger.

Pour répondre aux plaintes que, dans l'ordre de Clugni, l'on recevait des moines d'un autre monastère, sans la permission de l'abbé respectif et sans lettre de recommandation, Pierre dit qu'on ne doit point recevoir un moine dans un autre monastère sans l'agrément de son abbé, tant que cet abbé remplit à l'égard de ce moine les devoirs de pasteur, et qu'il a soin de pourvoir à sa subsistance corporelle, sans laquelle l'âme ne peut se sauver ni le corps se soutenir ; mais que, si ce moine ne peut ni se sauver ni avoir de quoi fournir aux nécessités corporelles, il peut quitter son abbé sans sa permission ; que, pour cette raison, l'abbaye de Clugni a obtenu du Saint-Siége un privilége de recevoir tous les moines contraints de sortir de leur monastère pour l'une ou l'autre de ces raisons.

Vous ne voulez pas, disaient les cisterciens aux clunistes, avoir d'évêque propre, contre l'usage de toute l'Église. D'où aurez-vous donc le saint chrême, les ordres sacrés, la consécration de vos églises, la bénédiction de vos cimetières et tout ce qui ne peut se faire canoniquement sans l'évêque ou sans son ordre ? L'abbé de

Clugni répond : Nous avons un évêque propre, qui est le Pape, le premier et le plus digne de tous les évêques ; c'est à lui seul que nous obéissons spécialement, et ce n'est que de lui seul que nous pourrions, si le cas l'exigeait, être interdits, suspens, excommuniés. Il n'a point ôté l'église de Clugni à un autre évêque qui en fût en possession, mais il l'a gardée, à la prière des fondateurs, pour lui être soumise à lui seul pour toujours, ainsi qu'ils l'ont réglé. Le Pape, trop éloigné pour nous donner les saintes huiles, les ordres, et faire chez nous les autres fonctions, nous a permis de nous adresser, pour toutes ces choses, à tout évêque catholique. Ainsi nous ne nous éloignons en rien des usages des autres moines ni des Chrétiens. Il cite diverses exemptions accordées aux moines par les Papes, pour empêcher les évêques de troubler le repos des monastères, ou de disposer de leurs revenus et de leurs sujets. D'où il conclut que les Papes antérieurs à la fondation de Clugni, ayant exempté en partie la plupart des monastères de la dépendance des évêques, leurs successeurs ont pu les en affranchir totalement.

Par quelle raison, par quelle autorité, continuaient les cisterciens, possédez-vous les biens des églises paroissiales, des prémices et des dîmes ? Elles n'appartiennent pas aux moines, les canons les donnent aux clercs. Si toutes ces choses, répond l'abbé Pierre, sont données aux ecclésiastiques à cause de la prédication et l'administration des sacrements, pourquoi les moines n'en jouiraient-ils pas à cause des prières, du chant des psaumes, des aumônes et des autres bonnes œuvres qu'ils font pour le salut du peuple ? Vous possédez, dit-on, des châteaux, des villages et des serfs de l'un et de l'autre sexe : vous tirez des péages, des tributs ; vous faites même les fonctions d'avocat, sans faire attention qu'en cela vous sortez de votre état. Toute la terre étant au Seigneur, dit l'abbé de Clugni, nous recevons indifféremment toutes les oblations des fidèles, et en cela nous ne faisons rien contre la règle, qui permet au novice, avant de s'engager par la profession, de donner tout son bien aux pauvres ou d'en faire solennellement une donation au monastère. Elle n'excepte aucune sorte de biens ; elle suppose donc que les moines peuvent les posséder tous, châteaux, villages, fonds, meubles, serfs de toute condition. Il appuie sa réponse de divers exemples tirés de la vie de saint Grégoire le Grand et de quelques autres saints. Puis il ajoute qu'en accordant aux moines la possession des biens temporels, c'est une conséquence de leur permettre de les défendre en justice contre les usurpateurs. n'y ayant aucune loi qui défende aux moines de plaider dans leur propre cause.

Sur la fin de sa lettre, l'abbé Pierre distingue deux sortes de com-

mandements de Dieu : les uns éternels et immuables, les autres sujets au changement, selon les temps et les circonstances. On n'a jamais dispensé des premiers, comme du précepte d'aimer Dieu de tout son cœur et le prochain comme soi-même. Mais les autres, qui ont eu pour auteurs ou les saints Pères, ou les conciles, ou les saints fondateurs d'ordres, peuvent et doivent changer, lorsque la charité le demande ; les supérieurs sont en droit d'en dispenser. C'est sur ce principe qu'il excuse les changements faits dans Clugni à l'égard des habits, de la nourriture et de quelques autres observances monastiques. Il fonde encore la nécessité de dispenser, sur ce que la nature humaine était beaucoup affaiblie depuis le siècle de saint Benoît, où elle était plus forte et plus robuste. De là il conclut que les cisterciens, refusant à leurs frères les soulagements nécessaires à la conservation de la santé, manquaient de charité et péchaient contre la règle de Saint-Benoît, qui ne respire que charité [1].

Les principes généraux que l'abbé Pierre allègue dans son apologie sont en eux-mêmes vrais et justes ; mais ce n'était pas précisément la question. Il s'agissait de l'application abusive qu'en faisaient les abbés et les moines de Clugni. La récente et très-juste condamnation de l'abbé Ponce fait assez voir que les plaintes n'étaient pas sans quelque fondement. Lorsque Pierre donne pour cause que, depuis saint Benoît, la nature humaine était affaiblie, cela prouve seulement qu'à Clugni surtout, ce qu'il y a de plus faible, ce n'était pas la nature, mais la volonté et la ferveur. Aujourd'hui, quatorze siècles après saint Benoît, la nature se trouve encore la même dans ses disciples, lorsque la volonté et la ferveur y sont les mêmes. Témoin les enfants de saint Bruno, les vénérables chartreux ; témoin les vrais enfants de saint Bernard, les cisterciens de nos jours, les trappistes : trappistes et chartreux qui, comme une semence que le Seigneur a bénie, se propagent avec édification par toute la terre, attirent partout, sans la demander, l'estime et la vénération du monde même ; tandis que les religieux qui, comme autrefois les moines de Clugni, pour capter la bienveillance et l'estime du monde, croyaient devoir se plier à ses goûts et à ses maximes, n'ont recueilli que l'indifférence et le mépris, ont succombé sans gloire et sans postérité au jour de l'épreuve, ne laissant autour de leurs monastères en ruine qu'une réputation plus ruinée encore que leurs monastères.

A la vue de ce différend entre l'abbé de Clairvaux et l'abbé de Clugni, le monde, les jugeant d'après lui, les suppose ennemis l'un

[1] S. Petr. Venerab., l. 1, *epist.* 28. *Biblioth. Patrum*, t. 22.

de l'autre. C'est qu'il ignore la piété et l'amitié véritables. Jamais on ne vit peut-être deux hommes unis d'une amitié plus intime. Voici comme saint Bernard écrira, l'an 1146, au pape Eugène : Ce paraît être une chose extravagante de vous recommander le seigneur de Clugni, de vouloir servir de patron à celui dont tout le monde recherche le patronage. Mais si ma lettre est superflue, je satisfais mon propre cœur; grâce à cette lettre, je voyage avec un ami que je ne puis suivre de corps. Est-il rien qui soit capable de nous séparer ? La hauteur des Alpes, les neiges qui les couvrent, la longueur du chemin, rien ne me détachera de lui. Je suis présent, je l'assiste partout, il ne peut être nulle part sans moi. Je lui suis redevable de cette grâce, et c'est elle qui m'acquitte de ce que je lui dois, par le penchant que j'ai à le suivre, même malgré moi. Je supplie votre Sainteté d'honorer, dans ce grand homme, un illustre membre de Jésus-Christ, un vase d'honneur, plein de grâce et de vérité, comblé de bonnes œuvres. Qu'elle nous le renvoie aussi satisfait de ses bontés, qu'il satisfera, par son retour, une infinité de personnes. Qu'elle verse ses grâces sur lui avec profusion, afin qu'il les répande sur nous ; car, si vous l'ignorez, c'est lui qui assiste les pauvres de notre congrégation, qui leur fournit de quoi subsister des biens de son abbaye, autant qu'il le peut, sans donner lieu de murmurer à ceux de son ordre. Il n'est rien que votre Sainteté ne doive lui accorder de tout ce qu'il demandera au nom de Jésus. Je dis au nom de Jésus ; car s'il vous demande, comme j'en ai quelque soupçon, d'être déchargé du gouvernement de son monastère, est-il personne, pour peu qu'il le connaisse, qui croie qu'il vous le demande au nom de Jésus ? Ou je me trompe, ou bien, tout dévot qu'il est, il est devenu d'une conscience encore plus délicate depuis qu'il a eu l'honneur de vous voir. Cependant, à peine fut-il abbé, qu'il eut le zèle de réformer son ordre en beaucoup de points, comme dans l'observance du jeûne, du silence, dans le retranchement des étoffes de prix et d'une propreté trop recherchée [1].

On voit, par cette lettre, que Pierre le Vénérable pensait au fond comme saint Bernard. Il tint entre autres un chapitre général pour abolir la plupart des abus que saint Bernard avait signalés dans son apologie. Il fit pour cela d'excellents statuts, qui sont rappelés dans la bibliothèque de Clugni et dans l'historien Orderic Vital, moine de Saint-Évroul, qui assista lui-même à ce chapitre [2]. Bernard mande au Pape que Pierre voulait abdiquer les fonctions d'abbé : c'était pour se retirer à Clairvaux, y vivre simple religieux sous l'obéis-

[1] S. Bernard, *epist.* 277. — [2] Order. Vital, l. 3, *ad an.* 1132.

sance de son ami. On le voit par la lettre suivante, que Pierre lui écrivit en 1149 :

A la brillante et solide colonne de l'ordre monastique ou plutôt de l'Église, le seigneur Bernard, abbé de Clairvaux ; Pierre, humble abbé de Clugni, souhaite le salut que Dieu promet à ceux qui l'aiment. S'il était permis, si la Providence ne s'y opposait pas, si la voie de l'homme était en sa puissance, j'aimerais mieux m'attacher inséparablement à votre très-chère Béatitude, que de dominer ou de régner nulle part parmi les mortels. En effet, toutes les couronnes du monde peuvent-elles égaler le prix d'une compagnie que les hommes désirent avec passion, que les anges mêmes recherchent ? Car je puis dire, sans mentir, que ces esprits célestes vous regardent déjà comme leur concitoyen, quoique vous ne jouissiez point encore du bienheureux séjour que vous espérez. Pour moi, j'espérais d'y vivre avec vous éternellement, si j'avais le bonheur de vivre avec vous ici-bas jusqu'à mon dernier soupir. Pourrais-je ne pas courir après vous, attiré par le parfum de vos vertus ? Du moins, puisqu'il ne m'est pas permis d'y être toujours, que ne puis-je vous voir souvent ! Ou si cela ne se peut encore, que n'ai-je le plaisir de voir souvent des personnes qui me viennent de votre part ! Comme ce bonheur m'arrive rarement, je prie votre Sainteté de me visiter d'ici à peu dans la personne du religieux Nicolas, et de passer avec moi les fêtes de Noël. Comme il vous aime, qu'il a beaucoup de part à votre confiance et qu'il a la mienne tout entière, je vous verrai, mon saint frère, je vous entendrai par lui, je vous ferai confidence par lui de quelques secrets que j'ai à communiquer à votre Sagesse. Je me recommande, moi et les nôtres, avec toute l'instance et la dévotion possibles, à votre sainte âme et aux saints qui servent le Seigneur sous votre gouvernement [1].

Suger, abbé de Saint-Denis et ministre du roi Louis de France, donnait lieu, plus que personne, aux abus que saint Bernard avait relevés dans les moines de Clugni. Suger entendit parler de l'écrit du saint homme, il voulut le lire par lui-même ; il en profita, non moins que Pierre le Vénérable, pour la réforme de sa personne et de son monastère. Bernard lui écrivit alors en ces termes :

« On publie dans notre pays une nouvelle édifiante ; ceux qui craignent Dieu s'en réjouissent et sont charmés d'un changement si miraculeux. On fait partout votre éloge, et les âmes pieuses en témoignent leur joie. Ceux même à qui votre nom est inconnu ne peuvent apprendre ce que vous êtes et ce que vous étiez sans admirer les

[1] *Inter, S. Bernardi epist.* 264.

effets de la grâce et sans en bénir l'auteur. Mais ce qui nous comble de joie et signale le prodige de votre conversion, c'est que vous avez poussé votre zèle jusqu'à faire part à vos religieux des sentiments que le ciel vous inspire, et à pratiquer ce qui est écrit : Que celui qui m'écoute, invite les autres à m'écouter ; dites dans la lumière ce que je vous dis dans les ténèbres, et prêchez sur le haut des maisons ce qu'on vous aura dit à l'oreille [1]. Ainsi un général d'armée, aussi vaillant qu'affectionné pour ses soldats, les voit-il qui reculent et que le fer de l'ennemi taille en pièces ? il aime mieux mourir avec eux que de leur survivre avec honte, quoiqu'il sache qu'il est le seul qui puisse échapper. Il demeure ferme sur le champ de bataille, il se bat avec courage, il court de tous côtés au travers des épées nues, il perce le gros des escadrons, il se jette au plus fort de la mêlée et où le danger est le plus pressant, et, de la voix et de l'épée, il effraye autant qu'il peut l'ennemi et encourage les siens. Il s'oppose à celui qui frappe, il défend celui qui va périr ; en un mot, désespérant de les sauver tous, il est prêt à mourir pour chacun. Mais tandis qu'il s'efforce d'arrêter les progrès du vainqueur, pendant qu'il relève ceux qui tombent et rallie ceux qui fuient, souvent il arrive que sa valeur produit, contre toute attente, une révolution heureuse. A son tour, il dissipe les forces des ennemis, il triomphe quand ceux-ci allaient vaincre, et ses guerriers, dont la défaite semblait certaine, se reposent avec joie dans le sein de la victoire.

« Mais pourquoi relever une action chrétienne par des exemples profanes, comme si la religion même ne m'en fournissait pas ? Moïse doutait-il de ce que Dieu lui avait promis, que, quand tout le peuple qu'il commandait serait exterminé, il l'établirait le chef d'un peuple encore plus nombreux ? Néanmoins, quelle tendresse n'a-t-il pas pour lui ! avec quel zèle ne s'oppose-t-il point à la colère de Dieu ! avec quelle ardeur ne prie-t-il pas pour les rebelles ! Ah ! Seigneur, dit-il, si vous me faites grâce, faites-leur grâce aussi, sinon effacez-moi de votre livre [2]. Zélé médiateur, dont le désintéressement désarme la justice de Dieu ! charitable conducteur, qui, uni à son peuple par les liens d'un tendre amour, tâche de sauver un corps dont il est comme la tête, qui en doit être inséparable, ou se détermine à périr avec lui ! Jérémie, fortement attaché à ses concitoyens, sacrifie ses inclinations à sa tendresse, préfère l'exil et la servitude aux douceurs de sa patrie et de sa liberté, aime mieux être captif avec ses frères que de les abandonner dans le besoin, bien qu'il soit son maître de rester en Judée. Paul, animé du même esprit, désire d'être anathème pour

[1] Apoc., 22, 17. Matth., 10, 27. — [2] Exod., 32, 32.

ses frères, parce qu'il sent que l'amour est aussi puissant que la mort. Voilà les modèles que vous avez suivis. J'y joins l'exemple de David, qui m'avait presque échappé. Ce grand saint, touché des ravages que la peste causait dans son peuple, court au-devant de l'ange exterminateur, et il le supplie de décharger toute la vengeance de Dieu sur lui seul et sur sa famille.

« Qui donc vous a inspiré tant de perfection ? Je souhaitais, je vous l'avoue, mais je n'espérais pas entendre dire de vous de si grandes choses. Comment s'imaginer, en effet, que vous montassiez tout d'un coup au plus haut degré de la vertu et au comble du mérite ? Mais à Dieu ne plaise que je mesure ses bontés infinies par la petitesse de ma foi et de mon espérance ! Il fait tout ce qu'il veut, indifféremment dans toutes sortes de personnes, indépendamment du temps et malgré tous les obstacles. Les saints censuraient vos désordres, mais ils ne touchaient pas à vos religieux ; ils étaient indignés de vos excès et non pas des leurs. Vos confrères murmuraient contre vous et non pas contre votre communauté ; ils n'attaquaient que vous seul ; vous n'aviez qu'à changer, et leur critique n'avait plus de prise. Votre changement seul faisait cesser tout à coup leurs mécontentements et leurs reproches. La seule chose qui nous révoltait, c'était de vous voir marcher en public dans un habit et un équipage trop superbes. C'était assez de renoncer à ce faste et de changer d'habit, pour faire cesser nos justes reproches. Mais, non content de les apaiser, vous méritez même nos applaudissements. Est-il, en effet, rien de plus grand et de plus glorieux que ce que vous venez de faire ? Un changement si soudain et si rare ne doit-il pas être considéré comme l'ouvrage du Très-Haut ? Le ciel se réjouit de la conversion d'un seul pécheur ; combien plus de la conversion de toute une maison religieuse, et d'une maison telle que la vôtre !

« Cette maison, que son antiquité et la faveur des rois rendent si célèbre, était le théâtre de la chicane et de la guerre. On y rendait à César ce qui lui est dû, mais Dieu n'y était pas servi de même. Je n'ai pas vu, mais j'ai ouï dire, que le cloître était encombré de soldats, rempli d'intrigants et de plaideurs ; que tout y retentissait du bruit tumultueux des affaires du monde, et que les femmes mêmes y entraient librement. Dans cette confusion, quel moyen de se remplir de saintes pensées et de s'occuper de Dieu ? Aujourd'hui l'on est absorbé en lui ; on s'y applique à conserver la chasteté, à faire fleurir la discipline régulière, à se nourrir de lectures spirituelles ; un silence continuel, un recueillement profond élèvent l'esprit au ciel. Le doux chant des hymnes et des psaumes délasse des rigueurs de l'abstinence et des exercices laborieux de la vie religieuse. La honte du passé

adoucit les amertumes du présent, et les fruits de la bonne conscience, qu'on goûte déjà, produisent l'amour des biens à venir, qui ne sera point frustré, et une espérance qui ne peut jamais être trompeuse. La crainte des jugements de Dieu n'est plus le motif de l'amour fraternel qui y règne, la parfaite charité l'en a bannie. L'ennui et le dégoût en sont éloignés par la variété des saintes observances que l'on y pratique. Je ne dépeins ici l'état présent de votre maison que pour bénir l'auteur de ces merveilles et pour louer celui qui en est l'instrument et le coopérateur. Dieu n'avait pas besoin de votre aide; mais, pour partager avec vous la gloire de ce grand ouvrage, il en a voulu partager les soins [1]. »

Henri, archevêque de Sens, suivit l'exemple de Suger et réforma sa vie mondaine. Il écrivit à saint Bernard pour lui demander une instruction sur les devoirs de l'épiscopat. « Qui suis-je, s'écria le saint homme, pour oser instruire un évêque? et qui suis-je, d'ailleurs, pour oser lui désobéir? La même raison m'invite à accorder et à refuser; il y a du péril des deux côtés, mais il y en a bien plus à désobéir.

« Depuis que vous avez reçu de Dieu les clefs du royaume du ciel, et qu'à l'exemple de la femme forte, vous avez mis la main à des choses difficiles, j'ai eu du chagrin lorsque j'apprenais que vous manquiez à votre devoir, et je vous ai plaint quand j'ai su qu'on vous faisait de la peine. Je me rappelais alors ces paroles du prophète: Ceux qui s'embarquent sur mer pour y travailler au milieu des flots sont exposés à des tempêtes qui tantôt les portent jusqu'aux nues, et tantôt les font descendre jusqu'aux abîmes. Au milieu de tant de maux, leur âme sèche de douleur, ils sont troublés comme un homme ivre, la tête leur tourne et toute leur sagesse les abandonne [2]. Dans cette pensée, au lieu de juger de votre état comme le commun des hommes, j'en avais même compassion. Hélas! disais-je, si la vie des autres hommes est une tentation continuelle, à combien de périls la vie d'un évêque n'est-elle point en butte, lui qui est chargé du soin de son troupeau! Je suis caché dans une grotte, je suis une lampe qui fume plutôt qu'elle ne luit sous le boisseau; et, dans cet état, je ne suis point à l'abri de l'impétuosité des vents, je suis tourmenté incessamment, je suis agité çà et là, comme un fragile roseau, par le souffle de la tentation. Que sera-ce de celui qui est élevé sur une montagne et placé sur le chandelier? Je n'ai que moi à garder; cependant je me suis un sujet de chute et d'ennui à moi-même, je me suis à charge, je suis réduit à me mettre souvent en colère contre l'intempérance de ma bouche, contre l'indiscrétion d'un œil qui me scan-

[1] S. Bernard, *epist.* 78. — [2] Psalm, 106, 23.

dalise. Eh ! de combien de soucis est consumé, à combien d'attaques est exposé celui qui, étant chargé du soin d'autrui, outre ses propres tentations, n'est jamais sans combats au dehors et sans frayeurs au dedans !

« Mais ce qui me rassure pour vous, c'est l'agréable nouvelle qui s'est répandue de votre province jusqu'ici, nouvelle qui efface les mauvais bruits de votre conduite passée, et que je tiens, non pas de gens peu croyables, mais du vénérable évêque de Meaux, prélat d'une sincérité reconnue. Il y a quelque temps que, m'informant de vous, il me répondit d'un air content et comme assuré de la vérité de ce qu'il allait me dire. Je pense, me dit-il, qu'il se conduira désormais par le conseil de l'évêque de Chartres. Cette nouvelle me fit plaisir, parce que je suis certain que ce prélat est d'un très-bon conseil. Il ne pouvait pas me donner une plus forte preuve de vos bonnes intentions, ni une plus solide espérance de votre progrès dans la vertu. Confiez hardiment à ces deux évêques et votre personne et votre diocèse ; sous une telle conduite, votre réputation et votre conscience sont en sûreté.

« Au reste, vous pensez sagement quand vous croyez que la charge de pasteur et d'évêque, que vous occupez, ne se peut remplir dignement sans conseil. La sagesse même, cette mère des bons conseils, dit en parlant de soi : Qu'elle habite dans le conseil [1]. Mais, est-ce indifféremment dans toutes sortes de conseils ? J'assiste, ajoute-t-elle, aux conseils réglés par la prudence [2]. De plus, elle vous avertit par la bouche du sage de vous précautionner contre les conseils infidèles : Communiquez vos affaires à votre ami, dit-elle, et ne révélez point votre secret à des étrangers [3]. Elle vous avertit encore par la bouche d'un autre sage : Ayez beaucoup d'amis, mais choisissez votre conseiller entre mille [4], pour vous prouver qu'il est rare d'en trouver un bon, quoiqu'il soit nécessaire d'en avoir. Après cela, Dieu ne vous fait-il pas une faveur singulière en vous donnant, ce qui est si rare dans le monde, non pas un, mais deux habiles conseillers pleins de prudence et d'amitié ; en vous les faisant trouver dans votre province, pour les avoir près de vous, et parmi vos suffragants, afin d'avoir le droit de vous en servir ? Avec de tels directeurs, vous ne serez point précipité dans vos jugements, ni violent dans vos punitions, trop lâche à reprendre, trop sévère à pardonner, trop faible à tolérer le désordre, somptueux dans votre table, singulier dans vos habits, léger à promettre, lent à exécuter votre parole, prodigue dans vos bienfaits. On ne verra plus régner dans votre diocèse ce vice ancien et

[1] Prov., 8, 12. — [2] *Ibid.* — [3] Prov., 25, 9. — [4] Eccli., 6, 6.

que la cupidité renouvelle tous les jours, la simonie et l'avarice, cette espèce d'idolâtrie qui en est la mère. En un mot, assisté d'un tel conseil, vous honorerez votre ministère, comme l'Apôtre [1]. Je dis votre ministère, pour montrer que vous devez servir et non pas dominer. J'ajoute que vous l'honorerez, et non pas vous-même; car celui qui cherche ses propres intérêts, c'est soi-même qu'il veut honorer, et non pas son ministère.

« Mais gardez-vous bien de faire consister cet honneur dans la pompe de vos habits, dans la magnificence de vos équipages et dans la somptuosité de vos palais; mais plutôt dans l'innocence de vos mœurs, dans l'application à vos devoirs et dans l'exercice des bonnes œuvres. Hélas! combien y en a-t-il qui font le contraire! qui parent superbement leur corps et qui ne se soucient point d'embellir leur âme! Ne se fâcheront-ils pas contre moi, si je leur applique l'instruction que l'Apôtre donne au sexe le plus faible et aux personnes du plus bas ordre de l'Église : Ne vous distinguez point par des habits plus précieux [2]. Comme si le médecin n'employait pas le même fer à guérir les rois et le bas peuple; comme si l'on faisait injure à la tête d'en couper les cheveux avec les mêmes ciseaux dont on se coupe les ongles. Après tout, s'ils sont fâchés de ce que je les mets au rang des femmes, de ce que l'Apôtre, plutôt que moi, les enveloppe dans la même condamnation, que ne sont-ils encore plus fâchés d'être enveloppés dans le même défaut! Qu'ils soient confus de faire consister leur gloire, non pas dans leurs bonnes œuvres, mais dans quelques ouvrages de femmes, dans des étoffes tissues ou des fourrures travaillées de leurs mains. Qu'ils aient horreur de couvrir de peaux d'hermine teintes en rouge des mains dévouées au service de Dieu et avec lesquelles ils consacrent les redoutables mystères; d'en embellir leur poitrine, que la sagesse seule doit orner; d'en entourer leur cou, qu'il leur est plus glorieux et plus doux de plier sous le joug de Jésus-Christ. Ce ne sont point là les marques d'un Dieu souffrant, qu'ils devraient porter à l'exemple des martyrs; ce sont d'indignes parures pour lesquelles les femmes sont si curieuses et si prodigues, parce qu'elles ne sont occupées que des choses du monde et des moyens de lui plaire.

« Mais vous, prêtre du Très-Haut, à qui avez-vous envie de plaire? Au monde, ou à Dieu? Si c'est au monde, pourquoi êtes-vous prêtre? Si c'est à Dieu, pourquoi ne vous distinguez-vous point des laïques? Si vous voulez plaire au monde, pourquoi vous faire prêtre? On ne peut servir deux maîtres. Vouloir être ami du monde, c'est se

[1] Rom., 11, 13. — [2] 1. Tim., 2, 9.

déclarer ennemi de Dieu [1]. Ceux qui ont voulu plaire aux hommes, dit le prophète, ont été détruits et confondus, et Dieu s'est ri de leur vanité [2]. Si je plaisais aux hommes, dit l'Apôtre, je ne serais point serviteur du Christ [3]. Ainsi, dès que vous voulez plaire aux hommes, vous cessez de plaire à Dieu ; et dès que vous cessez de lui plaire, vous n'êtes plus en état de l'apaiser. Pourquoi donc êtes-vous prêtre ? Que si vous voulez plaire à Dieu, pourquoi vous conformez-vous aux manières du monde ? Car, enfin, si le prêtre est le pasteur, si le peuple est le troupeau, est-il raisonnable qu'il n'y ait entre eux aucune différence ? Si mon pasteur m'imite, moi qui suis une de ses brebis ; s'il marche comme moi courbé vers la terre, le visage rampant et les yeux baissés, cherchant à remplir son ventre pendant que son âme languit de faim, en quoi se distingue-t-il de moi ? Malheur au troupeau, si le loup vient ! Il n'y aura personne qui le prévienne, qui l'arrête, qui lui arrache sa proie. Convient-il au pasteur d'assouvir ses appétits comme une bête, de ramper dans la boue, de s'attacher à la terre, au lieu de vivre en homme, la tête haute, les yeux élevés, au lieu de chercher et de goûter les choses du ciel ?

« Au reste, ce pasteur que je reprends est indigné contre moi quand j'ose ouvrir la bouche ; il m'impose silence, il crie qu'il n'appartient pas à un moine de s'ériger en censeur des évêques. Plût à Dieu qu'il me fermât les yeux, pour ne pas voir ce qu'il me défend de condamner ! Est-ce donc une présomption si grande à moi, qui ne suis qu'une brebis, si, voyant fondre sur mon pasteur deux bêtes féroces, la vanité et la curiosité, j'ose pousser quelques cris pour qu'on vienne à son secours, qu'on l'arrache de leurs gueules sanglantes, sur le point d'être dévoré ? Que ne me feraient-elles pas à moi, qui ne suis qu'une faible brebis, elles qui se jettent avec tant de fureur sur le pasteur même ?.... Après tout, quand je m'abstiendrais de murmurer de son luxe, quand je ne dirais mot, aurait-il moins sujet d'en rougir ? Chacun n'a-t-il pas la voix de sa conscience ? Que diraient ces prélats, si quelque autre plus hardi que moi leur citait, pour les confondre, non par l'autorité de l'Apôtre, comme je viens de faire, ni celle de l'Évangile, d'un prophète ou d'un Père de l'Église, mais d'un poëte païen [4] : *Dites-nous, ô pontifes, que fait l'or*, je ne dis pas *dans le temple*, mais sur les harnais de vos chevaux ? Combien plus serait-il tolérable dans le temple ! J'ai beau me taire sur ce désordre, la cour a beau le dissimuler, la misère du pauvre, la faim où il est réduit est une voix publique qui crie et se fait entendre partout. Le monde n'en dit mot, parce qu'il ne peut vous

[1] Jac., 4, 4. — [2] Psalm., 52, 6. — [3] Galat., 1, 10. — [4] Perse, *sat.* 1.

haïr. Et comment réprimerait-il le péché, lui qui loue le pécheur et applaudit au méchant ?

« Les pauvres, qui manquent de tout et que la faim presse, crient, se lamentent et disent tout haut : Dites-nous, ô pontifes, que fait l'or dans les brides ? Ces brides dorées nous mettent-elles à couvert du froid ou de la faim ? Tandis que nous souffrons misérablement de la faim et du froid, que font tant de housses et de couvertures entassées dans vos garde-meubles ? C'est à nous ce que vous prodiguez, c'est à nous que vous arrachez avec inhumanité ce que vous sacrifiez à la vanité. Nous aussi avons été rachetés par le sang du Christ. Nous sommes donc vos frères. Jugez ce que c'est que de refuser à des frères leur portion pour [illegible] repaître vos yeux. Notre vie va grossissant votre abondance superflue. Vous retranchez à nos besoins pour ajouter à votre faste. Ainsi, votre cupidité fait un double mal : vous périssez en dissipant notre bien ; vous nous faites périr en nous le ravissant. Vos chevaux marchent chargés de pierreries, nous allons pieds nus. Vos mulets sont richement caparaçonnés, brillants de boucles, de chaînettes, de sonnettes, de longes de cuir semées de clous d'or et d'une infinité d'autres ornements aussi éclatants que précieux ; et vous refusez impitoyablement à vos frères de quoi couvrir leur nudité. De plus, tout ce que vous possédez n'est pas le fruit de votre négoce ou de votre travail, il n'est point l'héritage de vos pères, à moins que vous ne disiez dans votre cœur : Possédons par hérédité le sanctuaire de Dieu [1]. Tels sont les murmures que les pauvres poussent vers Dieu, à qui parlent les cœurs ; mais ils s'élèveront un jour avec hardiesse contre ceux qui les oppriment : le père des orphelins et le juge des veuves se déclarera pour eux. Autant de fois, vous dira-t-il, que vous aurez manqué d'assister le moindre de ces petits, vous avez refusé de m'assister moi-même [2].

« Pour vous, révérendissime père, gardez-vous bien de mettre dans le luxe et dans le faste la gloire de votre ministère. Ces dehors pompeux n'ont rien de beau que pour l'œil, qui ne s'arrête qu'aux apparences. Ce qui est intérieur et caché n'éblouit pas les yeux, mais il n'en est pas moins éclatant ; il ne flatte pas le goût, mais il n'en est pas moins sublime. La chasteté, la charité, l'humilité, pour n'être pas sensibles, ne sont pas moins belles ; leur beauté a tant de charmes, qu'elle attire les regards de Dieu [3]. » Dans la suite de sa lettre, saint Bernard s'étend sur ces trois vertus, comme les principaux ornements du sacerdoce et de l'épiscopat.

Ce que dit saint Bernard sur le faste de certains évêques regar-

[1] Psalm., 82, 13. — [2] Matth., 25, 40. — [3] S.Bernard, *epist.* 42.

dait particulièrement Étienne de Senlis, évêque de Paris. C'était un homme de cour, ami particulier du roi Louis le Gros, qui le comblait de faveurs pour le retenir auprès de sa personne. Étienne, cependant, fut touché des discours et des écrits de saint Bernard. L'exemple de Suger et de l'archevêque de Sens acheva de le convertir. Il quitta la cour pour ne s'occuper désormais que du soin de son troupeau. Le roi, qui était bon, mais irascible, fut blessé de cette retraite inopinée. Il changea en haine l'amitié qu'il avait portée à l'évêque. Quelques clercs, que l'évêque avait mécontentés par le rétablissement de la discipline, achevèrent d'indisposer le roi contre lui. L'évêque Étienne fut dépouillé de ses biens et courut même risque de la vie. Il jeta un interdit sur tout son diocèse, et se retira auprès de l'archevêque de Sens, son métropolitain. Les deux prélats se rendirent ensemble à Cîteaux, où se trouvait alors réuni le grand chapitre des abbés de l'ordre. Ils y exposèrent leurs griefs contre le roi, lequel, aussi bien que les deux évêques, avait obtenu de ces saints religieux des lettres de fraternité. Saint Bernard rédigea une adresse conçue en ces termes :

« Au très-illustre roi des Français, Louis : Étienne, abbé de Cîteaux, et le chapitre général des abbés et des religieux de la même congrégation ; le salut, la santé et la paix en Jésus-Christ. Le Souverain de l'univers vous fait régner ici-bas ; et, si vous êtes un roi juste et sage, il vous fera régner dans le ciel. Nous le supplions avec ardeur que votre règne présent soit si fidèle, que vous méritiez un jour un règne heureux et sans fin. Mais, après tout, qui vous a conseillé de vous opposer avec tant d'aigreur à l'effet de nos prières, vous qui avez eu l'humilité de les rechercher autrefois avec tant d'empressement ? De quel front lèverons-nous nos mains pour vous vers l'époux de l'Église, vous qui l'affligez inconsidérément et sans raison ? Elle se plaint fortement contre vous à son époux et à son Seigneur, de ce que vous l'attaquez au lieu de la défendre. Vous voyez par là de qui vous vous attirez la haine : ce n'est pas de l'évêque de Paris, c'est du Seigneur du ciel, d'un Dieu terrible, qui peut humilier les plus grands princes, et qui déclare qu'offenser ses ministres, c'est l'offenser lui-même [1].

« Nous vous donnons librement cet avis ; nous vous aimons trop pour ne pas vous avertir et vous prier, par l'amitié dont vous nous honorez, par l'association fraternelle que vous avez voulu faire avec nous, et que vous violez en cette rencontre, de faire cesser au plus tôt un si grand mal. Que si nous avons le malheur de n'être pas

[1] Psalm., 75, 12. Luc, 10, 16.

écoutés, si vous méprisez les avis de ceux que vous traitez de frères et d'amis, qui prient Dieu tous les jours pour vous, pour vos enfants, pour votre royaume, nous ne pouvons nous dispenser de vous dire que nous sommes obligés de servir, selon notre petit pouvoir, l'Église de Dieu et son ministre, dans la personne du vénérable évêque de Paris, notre père et notre ami. Il implore de pauvres religieux contre un roi puissant, et il nous prie, par le droit de fraternité qui nous lie avec lui, d'écrire au seigneur Pape en sa faveur. Mais nous jugeons à propos de nous adresser auparavant à votre Excellence, d'autant plus que l'évêque offre de s'accommoder avec vous, par l'entremise des religieux de notre congrégation, pourvu qu'on lui restitue par avance ce qu'on lui enlève injustement : ce qui est selon toutes les règles de la justice. Nous avons différé de nous employer pour lui jusqu'à ce que nous ayons su vos intentions. Si Dieu vous inspire de suivre nos conseils et d'accepter notre médiation pour vous réconcilier à votre évêque, ou, pour mieux dire, à Dieu même, nous sommes prêts à essuyer pour cela toutes les fatigues et à nous rendre où il vous plaira. Que si nous ne gagnons rien auprès de vous, il est de notre devoir d'assister un ami et d'obéir à un évêque [1]. »

Cette lettre n'adoucit pas l'esprit du roi. Les évêques de la province de Sens allèrent avec saint Bernard et quelques autres abbés trouver ce prince à Paris. Ils se jetèrent à ses pieds, pour le conjurer de rendre ses bonnes grâces à l'évêque Étienne. Le roi ne les écouta point; mais saint Bernard retourna le lendemain lui faire de vifs reproches à ce sujet, et il lui dit : Seigneur, votre opiniâtreté sera punie par la mort de Philippe, votre fils aîné [2].

Ce qui rendait le roi inflexible, c'est que le pape Honorius, à qui il avait porté ses plaintes, venait de lever l'interdit jeté sur le diocèse de Paris par l'évêque Étienne et par les autres évêques de la province. Saint Bernard s'en plaignit au Pape lui-même, et lui écrivit la lettre suivante :

Au souverain pontife Honorius : les abbés des pauvres du Christ, Hugues de Pontigni et Bernard de Clairvaux ; tout ce que peut l'oraison des pécheurs. Nous ne pouvons vous déguiser ce qui fait gémir les évêques ou plutôt toute l'Église dont nous sommes les enfants, si toutefois nous en sommes dignes. Nous disons ce que nous avons vu ; car la pressante nécessité nous a arrachés de nos cloîtres, et alors nous avons vu ce que nous disons. Nous l'avons vu avec douleur, nous le disons avec douleur : l'honneur de l'Église, grandement lésé au temps d'Honorius. Déjà l'humilité ou plutôt la con-

[1] S. Bernard, *epist.* 45. — [2] Gaufrid, *Vita S. Bern.*, l. 4, c. 2.

stance des évêques avait fléchi la colère du roi, quand, hélas ! l'autorité du souverain Pontife a redoublé la fierté de ce prince et abattu le courage des prélats qui résistaient. Il est vrai qu'on a surpris votre religion, on le connaît par votre lettre, et l'on s'est servi du mensonge pour vous faire lever un interdit si juste et si nécessaire. Mais présentement que le mensonge est découvert, l'iniquité aura-t-elle menti impunément, surtout à une si haute Majesté ? Après tout, nous sommes fort étonnés de ce qu'on a jugé en faveur d'une partie sans écouter l'autre. Nous n'avons pas la témérité de le blâmer; mais, avec un amour filial, nous représentons au cœur de notre Père combien l'impie en triomphe et le pauvre en souffre. Au reste, il ne nous appartient pas de vous prescrire jusqu'à quel point vous devez supporter les méchants et compatir aux malheureux : là-dessus, bien-aimé Père, consultez plutôt votre cœur. Portez-vous bien [1].

Saint Bernard écrivit une autre lettre au pape Honorius sur le même sujet, au nom de Geoffroi, évêque de Chartres. Ce prélat lui marque qu'étant allé voir le roi avec les autres évêques de la province pour le prier de restituer ses biens à l'évêque de Paris, ils n'en avaient rien obtenu ; que cependant le roi, voyant qu'ils voulaient se servir des armes de l'Église, avait promis de réparer tous les dommages ; mais que, dans le moment, ayant reçu des lettres de sa Sainteté, qui levaient l'interdit, il refusa d'exécuter ce qu'il avait promis [2].

Quelque temps après, le prince Philippe, que son père Louis le Gros avait fait sacrer roi le jour de Pâques 1129, traversait les rues de Paris : un pourceau, s'échappant de chez un boucher, se jette entre les jambes de son cheval ; l'animal, effrayé, se cabre et renverse son cavalier contre une borne. Philippe, horriblement blessé, fut transporté dans la maison la plus voisine, où il expira la nuit suivante, 13 octobre 1131, à l'âge de seize ans. Il fut vivement regretté de tous les Français, parce qu'il annonçait un excellent prince [3]. Ainsi s'accomplit la prédiction que saint Bernard avait faite au père, qui, accablé de ce coup funeste, ne tarda point à se réconcilier avec l'évêque de Paris.

Tandis que le roi Louis le Gros inquiétait cet évêque, ainsi que quelques autres, il lui survint, l'an 1127, des affaires d'État qui l'empêchèrent de se mêler plus qu'il ne devait des affaires de l'Église. Charles le Bon, comte de Flandre, son parent, fut cruellement assassiné à Bruges, dans l'église de Saint-Donatien, par la faction de quelques rebelles. Le roi marcha avec une puissante armée pour

[1] S. Bern., *epist.* 46. — [2] *Epist.* 47. — [3] Suger, *Vita Ludov. Grossi*, p. 59. Orderic Vital, l. 12.

punir cet attentat; et il donna le comté de Flandre à Guillaume Cliton, fils de Robert de Normandie, à qui il fit épouser une sœur d'Adélaïde, reine de France, à la place de la fille du comte d'Anjou, de laquelle les papes Calixte II et Honorius II l'avaient obligé de se séparer pour cause de parenté.

Charles, comte de Flandre, surnommé le Bon, remplit toute l'étendue d'un nom si glorieux, et il mérita, comme son père et son cousin, de recevoir la couronne du martyre de la part de quelques sujets rebelles. Il était cousin du martyr saint Canut, roi des Obotrites et duc de Sleswig. Il était fils de saint Canut, roi de Danemark, et d'Adèle, fille de Robert le Frison et petite-fille de Robert, roi de France. Adèle, après la mort cruelle de Canut, son mari, revint en Flandre auprès du comte Robert, son père, et fut mariée depuis à Roger, duc de Sicile. Le jeune Charles alla faire l'apprentissage du métier de la guerre contre les Sarrasins de la Palestine, et il se distingua ensuite dans la Flandre sous les comtes Robert le Jeune et Baudouin, qui lui donna le château d'Encre. Baudouin, voyant qu'il ne pouvait échapper d'une blessure qu'il avait reçue au front, prit l'habit monastique, et donna son comté à Charles, qui avait épousé Marguerite, fille de Rainald, comte de Clermont.

La jalousie des seigneurs voisins suscita bien des guerres au nouveau comte de Flandre. Le duc de Louvain, le comte de Mons, le comte de Saint-Paul, celui d'Hesdin et Thomas de Couci tâchèrent de lui enlever la Flandre; mais il rendit inutiles tous leurs efforts, et sut les faire repentir de leur témérité.

Il profita de la paix qu'il s'était procurée par sa valeur, pour travailler à déraciner les abus qui s'étaient introduits dans ses États. Afin de les mieux connaître, et même de commencer la réforme par lui-même, il donnait une entière liberté aux prélats et aux simples clercs de lui donner les avis qu'ils croyaient convenables. Il se regardait comme le père de tous ses sujets, et particulièrement comme celui des pauvres. Dans la famine qui affligea la France l'an 1125, il envoya les pauvres par centaines dans les différentes terres de son domaine, pour y être nourris; et il les mettait, pour ainsi dire, en garnison chez ses receveurs. Il en avait lui-même un si grand nombre auprès de lui, qu'il distribua un jour, à Ypres, sept mille huit cents pains en aumône. Durant cette famine, il défendit qu'on fît de la bière, afin de ménager le grain, qui serait mieux employé à faire du pain. Quand il n'avait plus ni pain ni argent à donner aux pauvres, il se dépouillait quelquefois de ses habits précieux pour les en revêtir. Il commençait toujours la journée par distribuer lui-même l'aumône aux pauvres; et, par respect pour Jésus-Christ qu'il hono-

rait en leurs personnes, il la faisait pieds nus, baisant avec humilité la main du pauvre en y mettant l'aumône [1].

Il avait, dit une ancienne chronique, continuellement en sa compagnie trois notables religieux, docteurs en théologie, lesquels journellement, après souper, lui lisaient et expliquaient un chapitre ou deux de la Bible. Il fit défense à chacun, sur peine de perdre un membre, de jurer par le nom de Dieu, ni par chose qui touchât à Dieu ou à ses saints ; et quand quelqu'un de sa maison était trouvé en cette faute, il le faisait en outre jeûner quarante jours au pain et à l'eau. Il était merveilleusement sévère et rigoureux contre les sorcières, enchanteurs, nécromanciens et autres gens de cette espèce. Il chassa et bannit de Flandre tous les Juifs et usuriers, lesquels y avaient vécu auparavant sans tribut, disant qu'il ne les voulait souffrir jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait et amendé le meurtre par eux commis sur le fils de leur Seigneur [2].

Quand le pieux comte voyait paraître dans son palais des évêques, des abbés ou des ecclésiastiques, il faisait expédier sur-le-champ les affaires qui les y avaient amenés, afin qu'ils ne demeurassent pas longtemps à la cour, où il n'aimait pas à les voir, s'ils n'avaient des charges qui les retinssent. Ayant vu, un jour de l'Épiphanie, un abbé dans son palais, il lui dit : Seigneur abbé, qui chantera aujourd'hui la grand'messe dans votre monastère? L'abbé lui répondit : Prince, j'ai cent religieux, et on ne manquera pas d'officiants. Le comte lui répliqua : Mais, à une si grande solemnité, il fallait vous trouver au chœur et au réfectoire avec vos religieux, les édifier et les récréer ; c'est pour cela que nos ancêtres vous ont donné tant de biens. C'est la nécessité, dit l'abbé, qui m'a obligé de venir ici ; car nous sommes opprimés par un seigneur. Il suffisait, dit le comte, de m'écrire ou de m'envoyer quelqu'un. C'est à moi de vous défendre, et à vous de prier pour moi. Ensuite le comte ayant fait venir ce seigneur et ayant trouvé qu'il avait tort, il lui dit : Si j'entends encore des plaintes de vous, je vous ferai bouillir comme mon prédécesseur a fait bouillir celui qui opprimait une veuve [3].

Charles le Bon était tellement estimé des étrangers, qu'on lui offrit le royaume de Jérusalem pendant la captivité de Baudouin II, et l'empire d'Occident après la mort de Henri V ; mais il refusa l'un et l'autre.

Cependant son amour pour les pauvres et pour la justice lui attira la haine des méchants. Bertoulphe, prévôt de Bruges, archichapelain

[1] *Acta SS.*, 2 *mart.* — [2] Oudegherst *Annales et Chroniques de Flandre*, c. 64-65. — [3] Yperius, *apud Acta SS.*, 2 *mart.*

et chancelier de la cour de Flandre, avait amassé de grandes richesses sous les comtes précédents : il possédait de grandes terres et avait quantité de parents, d'amis et de vassaux ; en sorte que, bien que sa famille fût originairement de condition servile, il allait de pair avec les plus grands seigneurs, et était le plus puissant après le comte. Pour s'appuyer davantage, il avait marié ses nièces à des gentilshommes. Durant la famine, il avait accaparé des blés dans des magasins ; le comte les fit ouvrir de force et distribuer le blé, à un prix raisonnable, aux habitants de Bruges. Les parents du prévôt en montrèrent du ressentiment ; leurs maisons furent abattues ou brûlées. L'un des gentilshommes qui avaient épousé les nièces de Bertoulphe ayant un différend avec un autre noble, l'appela en duel judiciaire devant le comte, suivant l'usage du temps. L'autre refusa de se battre avec un homme qui avait perdu sa noblesse en épousant une femme de condition servile ; car telle était la loi du pays. Ce fut donc une occasion de rechercher la condition du prévôt et de toute sa famille, que le comte prétendait être serfs et de son domaine.

Le prévôt, depuis longtemps en possession de sa liberté, ne put dévorer cet affront, et traitait Charles d'ingrat, disant que, sans lui, il n'aurait jamais été comte de Flandre. Enfin sa haine vint à un tel point, que, le comte étant venu à Bruges, il tint pendant la nuit un conseil avec sa famille, où la mort du prince fut résolue. Le lendemain, après avoir distribué ses aumônes ordinaires, le comte alla à l'église de Saint-Donatien. Tandis que ses chapelains y chantaient prime et tierce, il se mit en prière devant l'autel de la Sainte-Vierge ; et, après de fréquentes génuflexions, il se prosterna sur le pavé pour dire les sept psaumes dans un livre, ayant auprès de lui des pièces de monnaie que son chapelain y avait mises, selon sa coutume, pour donner l'aumône même pendant sa prière.

Les conjurés étant avertis que le comte était à l'église, Burcard, neveu du prévôt, y vint avec six autres, portant des épées nues sous leurs manteaux. S'étant approché du comte, il le toucha d'abord légèrement de son épée, afin de lui faire lever la tête, comme il fit, pour voir ce que c'était. Alors Burcard lui donna un si grand coup sur le front, qu'il lui fit sauter la cervelle sur le pavé ; et, quoique ce premier coup ne fût que trop suffisant, les autres lui en donnèrent encore plusieurs, et lui coupèrent le bras qu'il étendait pour donner l'aumône à une pauvre femme. C'était le second jour de mars 1127. On voulut emporter le corps à Gand ; mais le clergé et le peuple de Bruges s'y opposèrent, d'autant plus qu'un boiteux fut guéri subitement en touchant le cercueil. On l'enterra d'abord

sans cérémonie au lieu même où il avait été tué ; mais on fit le service dans une autre église, parce que celle de Saint-Donatien était profanée par le meurtre. Le roi Louis le Gros, appelé par les seigneurs de Flandre, alla à main armée soumettre les séditieux. Il prit les principaux auteurs du crime, et les fit périr dans de terribles supplices. La vie du bienheureux comte fut écrite quelques mois après par ordre de saint Jean, évêque de Thérouanne ; elle le fut encore par Gualbert, syndic de Bruges, et par le moine Elnath, tous deux contemporains. Le bienheureux Charles le Bon a toujours été depuis révéré dans le pays comme saint. Il ne laissa point d'enfants, et le comté de Flandre passa à Guillaume, fils de Robert, duc de Normandie [1].

Cependant saint Bernard était de nouveau tombé malade. Son ami, l'abbé Guillaume de Saint-Thierri, malade lui-même, alla le rejoindre pour jouir de ses entretiens et mourir en sa compagnie, supposé que son heure fût venue. Souffrants tous les deux, ils se servaient d'infirmiers l'un à l'autre, surtout pour les besoins spirituels. Bernard expliquait à son ami plusieurs choses du Cantique des cantiques : Guillaume les écrivait chaque jour. Outre ces entretiens, Bernard profita de sa convalescence pour composer son opuscule *De la Grâce et du Libre arbitre*. Voici à quelle occasion. Il s'entretenait un jour avec ses frères sur les merveilleux effets de la grâce ; et ajoutait, avec l'accent de la reconnaissance, que la grâce l'avait prévenu dans le bien, que c'était elle qui donnait au bien son commencement, son progrès et sa perfection. A ces paroles, l'un des auditeurs lui dit : Si c'est la grâce qui fait tout, quelle sera notre récompense, où sont nos mérites, où est notre espérance ? Saint Bernard répondit avec saint Paul : Dieu nous a sauvés, non par les œuvres de justice que nous avons faites nous-mêmes, mais par sa miséricorde [2]. Eh quoi ! continua-t-il, pensiez-vous être l'auteur de vos mérites et vous sauver par votre justice propre, vous qui ne pouvez pas seulement prononcer le nom de Jésus sans la grâce du Saint-Esprit ? Avez-vous oublié la parole de celui qui a dit : Vous ne pouvez rien faire sans moi [3] ; et ailleurs : Cela n'est ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde [4] ? Mais, me répondrez-vous, que devient alors le libre arbitre ? Ma réponse sera courte : Il fait son salut.

Saint Bernard remarque, en second lieu, que, lorsque la grâce opère en nous le salut, le libre arbitre coopère, en donnant son consentement, en obéissant à Dieu, qui commande, en ajoutant foi

[1] *Acta SS.*, 2 *mart.* — [2] Tit., 3, 5. — [3] Joan., 15, 5. — [4] Rom., 9, 16.

à ses promesses, en lui rendant grâces de ses bienfaits. Le libre arbitre [1] est appelé libre, à cause de la volonté, et arbitre, à cause de la raison. Il y a trois sortes de liberté : la liberté de la nature, la liberté de la grâce, la liberté de la gloire. Nous avons reçu la première par la création : elle nous exempte de la nécessité ; la seconde par la régénération : elle nous délivre du péché ; la troisième, qui ne nous sera accordée qu'avec la possession de la gloire éternelle, nous assurera la victoire sur la corruption et sur la mort. Saint Bernard développe ces trois idées, soumettant le tout à la correction de l'abbé Guillaume, à qui l'opuscule est adressé [1]. Cependant on ne voit pas que saint Bernard y distingue d'une manière aussi nette et précise qu'ont fait depuis saint Thomas et l'Église catholique, la nature et la grâce, l'ordre naturel et surnaturel ; distinction qui éclaircit bien des doutes et concilie bien des difficultés. Car on conçoit aussitôt, avec l'Ange de l'école, que, dans l'ordre naturel, l'homme déchu peut encore, même sans la grâce, quelque bien, mais qu'il ne peut ni n'a jamais pu, sans la grâce, aucun bien surnaturel.

Le saint abbé de Clairvaux, encore malade, avait à peine repris ses fonctions d'abbé, qu'il fut appelé à un concile qui devait s'ouvrir à Troyes au commencement de l'année 1128. Le différend de l'évêque de Paris avec le roi, et diverses autres nécessités de l'église de France, avaient déterminé le pape Honorius à réunir les prélats français, sous la présidence de son légat, le cardinal Matthieu, évêque d'Albane. Le cardinal voulut que saint Bernard assistât au concile, et lui écrivit pour le presser de s'y rendre. Le saint homme, encore bien souffrant, lui répondit en ces termes :

« Mon cœur était prêt à vous obéir, mais mon corps ne l'était pas de même ; car ma chair, brûlée par les ardeurs d'une fièvre violente, épuisée de sueurs, était trop faible pour seconder l'esprit, qui est prompt. Il n'a donc pas tenu à moi, mais la maladie s'est opposée à mes désirs. Que nos amis jugent si cette excuse est légitime, eux qui sans en agréer aucune, se servent des liens de l'obéissance dont je suis enlacé, pour m'arracher tous les jours à mon cloître et me rejeter dans le monde. Qu'ils fassent réflexion que je n'invente point de faux prétextes pour me débarrasser ; mais que la maladie dont Dieu m'afflige leur fasse sentir qu'il n'est point de conseil qui puisse résister au sien. Ils se seraient sans doute indignés contre moi, si je leur avais répondu : J'ai quitté ma tunique, comment me résoudrai-je à la reprendre ? J'ai lavé mes pieds, pourquoi les salir encore [2] ?

[1] *De gratiâ et libero arbit.* — [2] *Cantic.*, 5. 3.

« Mais, présentement, il faut qu'ils trouvent à redire aux ordres de Dieu, ou bien qu'ils s'y soumettent ; c'est lui qui m'a mis dans l'impossibilité de sortir, quand même je le voudrais. C'est, disent-ils, une affaire importante, une pressante nécessité qui nous oblige à vous appeler. Pourquoi donc ne jeter pas les yeux sur un homme capable des grandes affaires ? Si on m'estime tel, pour moi je n'en crois rien et je sais tout le contraire. Au reste, quelles que soient ces sortes d'affaires, elles ne me regardent point. En effet, ces affaires dont vous vous empressez si fort de charger votre ami, aux dépens même de son repos et de son cher silence, ces affaires sont ou faciles ou difficiles. Si elles sont faciles, on les terminera bien sans moi ; si elles sont difficiles, je ne suis point capable d'en venir à bout, à moins que je ne sois dans une si haute réputation, qu'on me réserve ce qu'il y a de considérable et même d'impossible, et qu'on ne s'imagine que je puis ce que le reste des hommes ne peut pas. Si cela est, comment, ô mon Dieu ! ne vous êtes-vous jamais trompé que dans le jugement que vous avez fait de moi ? Pourquoi avez-vous mis sous le boisseau la lumière qu'il fallait placer sur le chandelier ? ou, pour parler plus exactement, pourquoi m'avez-vous fait moine ? Pourquoi avez-vous caché sous votre tente, dans ces temps de troubles et de désordres, un homme nécessaire au monde, et dont les évêques même ne peuvent se passer ? Mais je m'aperçois qu'en me plaignant de mes amis, je me mets en mauvaise humeur, je parle avec émotion à un homme dont le souvenir seul me ramène la sérénité et la joie. Sachez cependant, je parle à vous, mon père, que je ne suis pas ému, mais prêt à suivre vos ordres. C'est à votre indulgence de m'épargner dans les occasions où vous jugerez devoir le faire [1]. »

Le cardinal Matthieu, issu de parents nobles, dans le pays de Reims, était moine et prieur à Clugni, quand Pierre le Vénérable, son abbé, l'emmena à Rome pour plaider sa cause contre l'ex-abbé Ponce. Matthieu ne pensait qu'à revenir après le jugement de la cause qu'il avait très-bien soutenue, lorsque le pape Honorius le créa cardinal et évêque d'Albane. Le nouveau cardinal ne changea rien à ses observances monastiques. On conçoit que saint Bernard dût l'aimer beaucoup.

Malgré sa charmante lettre, peut-être même à cause d'elle, Bernard reçut l'invitation formelle de se trouver au concile. Il partit donc pour Troyes, au milieu de l'hiver. Ce fut sous son inspiration que cette vénérable assemblée régla les différends de l'église de

[1] S. Bernard, *epist.* 21.

France, et fit, pour la réforme des mœurs cléricales, plusieurs canons qui ne sont pas venus jusqu'à nous, mais dont les auteurs contemporains vantent beaucoup l'énergie et la sagesse [1].

Au concile se trouvait, entre autres, Hugues des Païens, maître de la nouvelle milice du Temple, avec cinq de ses confrères. Ce nouvel ordre militaire avait commencé à Jérusalem neuf ans auparavant, c'est-à-dire l'an 1118. Quelques chevaliers, hommes nobles et craignant Dieu, se dévouèrent à son service entre les mains du patriarche, et promirent de vivre perpétuellement dans la chasteté, l'obéissance et la pauvreté, comme des chanoines. Les deux principaux étaient Hugues des Païens et Geoffroi de Saint-Aldemar. Et comme ils n'avaient ni église ni habitation certaine, le roi de Jérusalem leur donna un logement dans le palais qu'il avait près du temple ; de là leur vint le nom de Templiers. Les chanoines du temple leur donnèrent une place dans ce palais pour y bâtir les lieux réguliers ; le roi et les seigneurs, le patriarche et les prélats leur donnèrent quelque revenu de leurs domaines pour leur nourriture et leur vêtement. Leur première promesse et le premier devoir qui leur fut imposé par le patriarche et les autres évêques, pour la rémission de leurs péchés, fut de garder les chemins contre les voleurs et les partisans, principalement pour la sûreté des pèlerins.

Ils n'étaient encore que neuf quand ces six d'entre eux se présentèrent au concile de Troyes, où le Pape les avait adressés, et y exposèrent, autant que leur mémoire leur put fournir, l'observance qu'ils avaient commencé de garder en ce nouvel ordre militaire. Le concile jugea bon de leur donner une règle par écrit, afin qu'elle fût plus fixe et mieux observée, et ordonna qu'elle serait dressée par l'autorité du Pape et du patriarche de Jérusalem. On en donna la commission à saint Bernard, qui la fit écrire par un nommé Jean de Saint-Michel. Nous avons la règle qui porte ce nom, divisée en soixante et douze articles, mais dont plusieurs ont été ajoutés depuis la multiplication de l'ordre, et même longtemps après. Après cette règle, le pape Honorius et le patriarche Étienne leur ordonnèrent l'habit blanc ; car jusque-là ils n'en avaient pas de particulier.

Voici les articles de leur règle qui paraissent les plus primitifs. Les chevaliers du Temple entendront l'office divin tout entier du jour et de la nuit ; mais, quand leur service militaire les empêchera d'y assister, ils réciteront treize *Pater* pour matines, sept pour chacune des petites heures, et neuf pour vêpres. Pour chacun des confrères morts, ils diront cent *Pater* pendant sept jours, et pendant quarante

[1] *Annal. Cisterc.*, t. 1, p. 184.

jours on donnera à un pauvre la portion du mort. Ils mangeront gras trois fois la semaine, le dimanche, le mardi et le jeudi; les quatre autres jours ils feront maigre, et le vendredi en aliments de carême, c'est-à-dire sans œufs ni laitage. Chaque chevalier pourra avoir trois chevaux et un écuyer. Ils ne chasseront ni à l'oiseau ni autrement. Tels furent donc les commencements de l'ordre des Templiers, le second des ordres militaires; car celui de Saint-Jean de Jérusalem avait été établi précédemment. Au reste, la règle des Templiers se résume dans la formule du serment que les chevaliers prononçaient au moment de leur profession. La voici telle qu'on la trouve dans les annales de Cîteaux :

Je jure que je défendrai par mes paroles, par mes armes, par toutes les voies qui me seront possibles, et par la perte même de ma vie, les mystères de la foi, les sept sacrements, les quatorze articles de foi, le symbole des apôtres et celui de saint Athanase; l'Ancien et le Nouveau Testament, avec les explications des saints Pères, reçues par l'Église; l'unité de la nature divine et la trinité des personnes en Dieu; la virginité de la vierge Marie, avant et après avoir mis son Fils au monde. De plus, je promets obéissance au grand maître de l'ordre, et soumission, selon les statuts de notre bienheureux père Bernard. J'irai combattre outre-mer, toutes les fois qu'il y aura nécessité. Je ne fuirai jamais devant trois infidèles, quand même je serais seul. J'observerai une chasteté perpétuelle. J'assisterai, par mes paroles, mes armes et mes actions, les personnes religieuses, et principalement les abbés et les religieux de l'ordre de Cîteaux, comme étant nos frères et nos amis particuliers, avec lesquels nous avons une association spéciale. En témoignage de quoi, je jure volontairement que je garderai tous ces engagements. Ainsi, que Dieu me soit en aide et ses saints Évangiles [1].

Hugues des Païens et les autres Templiers avaient été envoyés en Occident par le roi de Jérusalem, Baudouin II, et les seigneurs de son royaume, pour exhorter les peuples à venir au secours de la terre sainte, principalement au siége de Damas, qu'ils avaient résolu. Ils revinrent l'année suivante 1129, et amenèrent un grand nombre de noblesse.

Étienne, patriarche de Jérusalem, qui confirma la règle des Templiers, succéda, cette année 1128, à Gormond, qui, assiégeant un château près de Sidon, gagna la maladie dont il mourut, après avoir tenu le siége de Jérusalem environ douze ans. Étienne, qui lui succéda, était du pays de Chartres, noble et parent du roi Baudouin.

[1] *Annal. Cisterc.*, t. 1, p. 187.

Quoiqu'il eût étudié dans sa jeunesse, il porta les armes, et fut vicomte de Chartres; ensuite il se rendit moine à Saint-Jean-de-la-Vallée, en la même ville, et en fut abbé. Étant venu en pèlerinage à Jérusalem, il attendait l'occasion de repasser en France, quand il fut élu patriarche de Jérusalem, d'un commun consentement du clergé et du peuple. Il était de bonnes mœurs, mais haut, jaloux de ses droits et ferme dans ses résolutions. Dès qu'il fut sacré, il commença à avoir des différends avec le roi, prétendant que la ville de Joppé lui appartenait, et même Jérusalem, depuis la prise d'Ascalon; mais sa mort termina promptement ces disputes, car il ne tint le siége de Jérusalem que deux ans [1].

L'ordre des Templiers s'accrut en peu de temps d'une manière prodigieuse. Hugues, leur grand maître, pria plusieurs fois saint Bernard de leur adresser une exhortation par écrit. Le saint le fit dans un livre où il fait un grand éloge de ce nouvel ordre, ou, comme il dit, de ce nouveau genre de milice inconnu aux siècles précédents; il fonde cet éloge sur le double combat qu'on y livre aux ennemis corporels et aux ennemis spirituels, et sur les motifs qui animent les chevaliers du Temple dans la guerre contre les ennemis de la religion. Ils n'agissent par aucun mouvement de colère, d'ambition, de vaine gloire ou d'avarice : bien différents de ceux qui sont engagés dans la milice séculière, où souvent celui qui tue pèche mortellement, et celui qui est tué périt éternellement. Ils font la guerre du Christ, leur Seigneur, sans craindre de pécher en tuant leurs ennemis, ou de périr, s'ils sont tués eux-mêmes; car, soit qu'ils donnent le coup de la mort aux autres, soit qu'ils le reçoivent eux-mêmes, ils ne sont coupables d'aucun crime; au contraire, il leur en revient beaucoup de gloire. S'ils tuent, c'est le profit du Christ; s'ils sont tués, c'est le leur. Le Chrétien est glorifié dans la mort d'un païen, parce que le Christ y est glorifié lui-même. Il ne faudrait pas néanmoins, dit saint Bernard, tuer même les païens, si l'on pouvait les empêcher, par quelque autre voie, d'insulter aux fidèles ou de les opprimer. Mais, dans le cas présent, il est plus expédient de les mettre à mort, afin que la verge des pécheurs ne frappe pas les justes. On voit que saint Bernard n'approuve la guerre contre les infidèles que pour la défense de la chrétienté : aussi ne la fait-on que pour cela. Mais il pense que, dans les combats ordinaires, le guerrier met son âme en danger, si la cause de la guerre n'est pas juste, et s'il n'a lui-même une intention droite, en sorte que ce ne soit ni la colère ni la vengeance qui l'anime. Il ne croit pas même

[1] Guill. de Tyr, l. 13, c. 25.

qu'on puisse appeler bonne la victoire de celui qui, sans aucune envie de se venger, tue uniquement pour sauver sa vie.

Saint Bernard décrit ensuite la vie des chevaliers du Temple, soit dans leurs maisons, soit à la guerre. En tout lieu, leur règle c'est l'obéissance. Toutes leurs démarches sont réglées par celui qui préside. C'est par ses ordres qu'on leur distribue la nourriture et le vêtement; dans l'une et dans l'autre, on évite toute superfluité, on ne consulte que la nécessité. Ils vivent en commun, dans une société agréable, mais modeste et frugale, n'ayant ni femmes, ni enfants, ni rien en propre, pas même leur volonté; mais ils ont grand soin de conserver entre eux l'union et la paix; aussi dirait-on que tous ne sont qu'un cœur et qu'une âme. Jamais oisifs ni répandus au dehors: quand ils ne vont point à la guerre, ce qui est rare, ils raccommodent leurs armes et leurs habits, ou font tout ce qui leur est commandé par le supérieur, et ce qui concerne le bien de la communauté. Sans acception de personnes ni de noblesse, on rend l'honneur au plus digne. On n'entend parmi eux ni murmure ni parole indécente; le coupable ne demeurerait pas impuni. Ils détestent les échecs et les dés, ont en horreur la chasse, et ne se donnent pas même le plaisir de la fauconnerie. Ils rejettent les spectacles et tout ce qui y a quelque rapport; ils se coupent les cheveux, prennent rarement des bains, et sont ordinairement couverts de poussière et brûlés du soleil. Lorsque l'heure du combat approche, ils s'arment de foi au dedans et de fer au dehors; et, après s'être préparés à l'action avec soin, quand il est temps de donner, ils chargent vigoureusement l'ennemi, mettent toute leur confiance au Dieu des armées, à l'exemple des Machabées. Chose admirable! on les voit tout ensemble et plus doux que les agneaux et plus féroces que les lions, et l'on peut dire qu'ils sont tout à la fois moines et soldats, parce qu'ils ont la mansuétude des premiers, la force et la valeur des seconds. Saint Bernard ajoute que ce qu'il y a de plus consolant dans ce nouvel ordre, c'est que la plupart de ceux qui s'y engagent étaient auparavant des scélérats livrés à toutes sortes de crimes; qu'ainsi leur conversion produit deux biens: l'un de délivrer le pays de ceux qui l'opprimaient et le ravageaient, l'autre de fournir du secours à la terre sainte[1]. Tout ce que dit ici saint Bernard était certainement vrai; mais un grand nombre de pareilles vocations exposaient terriblement le nouvel ordre à dégénérer avec le temps et peut-être même avant le temps.

En Allemagne, après la mort de Henri V, arrivée le 23 mai 1125, les évêques et les seigneurs de Germanie s'assemblèrent à Mayence

[1] S. Bernard, *Op.*, p. 544 et seqq.

pour l'élection d'un nouveau roi. On vit à cette diète jusqu'à soixante mille hommes. Il y avait deux légats du Saint-Siége, ainsi que Suger, abbé de Saint-Denis en France. Dans cette grande multitude, on désigna dix électeurs de chacune des quatre provinces, la Bavière, la Souabe, la Franconie, la Saxe, et on promit de s'en rapporter à leur choix. Les princes qui avaient le plus de chances étaient Lothaire, duc de Saxe; Léopold, margrave d'Autriche; Charles le Bon, comte de Flandre; Conrad, duc de Franconie, et son frère Frédéric, duc de Souabe. Les trois premiers refusèrent. Alors Frédéric de Souabe, qui était venu avec trente mille hommes, se regardant comme sûr de son élection, montra beaucoup de fierté et de hauteur; ce qui lui aliéna les suffrages. Le peuple se met à crier : Vive le roi Lothaire! Enfin les suffrages des électeurs se portèrent de nouveau sur Lothaire de Saxe, qui fut élu à Mayence, le 30me d'août de la même année 1125, couronné à Aix-la-Chapelle, le dimanche 13me de septembre, par Frédéric, archevêque de Cologne, en présence des légats du pape Honorius. Il régna douze ans, sous le nom de Lothaire II.

Conrad de Franconie et Frédéric de Souabe étaient neveux de l'empereur Henri V, par sa sœur Agnès. Ces deux princes, pour se venger de la préférence qu'on avait donnée sur eux à Lothaire, causèrent dans la suite beaucoup de troubles dans l'empire. Dès la même année 1125, Conrad prit le titre de roi à Spire, et alla se faire couronner à Milan, l'année 1127, par l'archevêque Anselme, que le pape Honorius excommunia pour cette raison, comme il avait déjà excommunié les deux princes. Ces troubles durèrent jusqu'en 1135, où Conrad se soumit à l'empereur Lothaire [1].

L'an 1126, le roi Lothaire, ayant battu les deux princes rebelles, était rentré dans Spire et y tenait sa cour. Dans le même temps, y arriva saint Norbert, déjà célèbre en Allemagne par ses miracles et ses prédications. Il venait de faire le pèlerinage de Rome, et d'obtenir du pape Honorius II la confirmation de son institut, ainsi que du grand nombre de monastères que déjà il avait établis. Il allait dans ce moment, comme envoyé du comte Thibaud de Champagne, au-devant de sa nouvelle épouse, qui était tombée malade en route. Le roi Lothaire, qui connaissait le saint par la renommée, eut une grande joie de le voir. Il souhaita de l'entendre prêcher, et de conférer avec lui sur les besoins de l'Église et de l'empire. Le peuple de la ville témoigna un empressement pareil à l'entendre.

Il y avait à la cour de Lothaire deux légats du pape Honorius, le cardinal Gérard, depuis Pape sous le nom de Lucius, et le cardinal

[1] Baron., Pagi et Mansi.

Pierre, du titre de Saint-Marcel. Albéron, primicier de la cathédrale de Metz, qui fut plus tard archevêque de Trèves, s'y trouvait aussi pour les intérêts de son église. Né en Lorraine, il fut un des plus sages et des plus zélés prélats de son siècle. Il fonda plusieurs abbayes, entre autres celle de Belchamp ou Béchamp, près de Lunéville. Son désintéressement alla si loin, qu'il refusa l'évêché d'Halberstadt, et qu'il ne put se résoudre d'accepter l'archevêché de Trèves que quand il s'y vit contraint par l'autorité de l'empereur Lothaire et par le commandement exprès du pape Innocent II.

Les chanoines de Magdebourg y avaient en même temps leurs députés pour terminer les différends qui troublaient leur église. Rudger, leur archevêque, successeur d'Adelgot, venait, par sa mort, de laisser son chapitre dans la confusion. Il y eut trois factions parmi les électeurs ; chacune s'appuyait sur le crédit de ses partisans, et pas une n'était autorisée des canons. Le tumulte allait dégénérer en guerre civile. Pour prévenir un si grand mal, on proposa aux trois partis de remettre l'élection de leur archevêque au choix des légats du Saint-Siége et à la décision du roi. Si échauffés que fussent les esprits, tous consentirent néanmoins à cette voie pacifique. On envoya donc à Spire, pour faire accepter le compromis aux légats et pour le faire approuver de Lothaire.

Dans ces circonstances, Norbert fut invité à prêcher, ou plutôt il y fut forcé par les prières du roi et du peuple. Il prit pour matière de son discours le sujet même qui occupait la diète. Il prêcha sur les devoirs des princes, sur l'obéissance des sujets, sur le gouvernement des églises, sur l'élection des pasteurs ; et il parla avec tant d'éloquence, que Lothaire, qui n'avait pas encore étouffé les sentiments de sa première indignation, oublia tout à fait le crime des rebelles. Les peuples, à qui Norbert fit sentir l'injustice de leur révolte, condamnèrent hautement leur désertion et jurèrent une obéissance inviolable à leur légitime souverain. Les divisions entre les envoyés de Magdebourg cessèrent. Tous se réunirent dans un esprit de paix et de concorde ; et chacun, à l'issue de la prédication, se trouva rempli de zèle pour le service de Dieu et d'admiration pour son ministre.

Norbert, ayant satisfait aux désirs du roi et du peuple, se disposait à partir pour Ratisbonne, où s'était arrêtée la future comtesse de Champagne ; mais Dieu, qui avait d'autres vues, persuada à Lothaire de le retenir encore quelques jours auprès de sa personne, pour profiter de ses conseils dans les affaires de l'Église. Le troisième jour n'était pas fini, que l'on agita l'affaire de Magdebourg. Les députés ratifièrent, au nom de leur chapitre, leur premier en-

gagement, et remirent à la prudence des légats le soin de leur donner un bon pasteur. On procéda donc à l'élection d'un archevêque. Les suffrages se partagèrent entre trois personnes : saint Norbert, fondateur de Prémontré ; Albéron, primicier de Metz, et un troisième qui n'est pas connu.

Ce concours embarrassa quelques moments les électeurs. Ils hésitaient auquel des trois ils devaient s'arrêter. Norbert, présent à l'assemblée, mais qui ignorait ce qui en faisait le sujet, se tenait caché au fond de la salle, tout absorbé en Dieu. Albéron, qui lut sur le visage des légats la cause de leur doute, s'écria tout à coup, comme par inspiration : Qu'inutilement on délibérait sur une affaire arrêtée dans le ciel ; qu'il ne fallait pas balancer de donner la préférence à l'homme de Dieu, qui cherchait, par son humilité, à se dérober aux desseins que le Saint-Esprit avait formés sur lui pour la gloire de Dieu et de son Église; que la dignité devait échoir à Norbert, si l'on suivait dans l'élection les règles canoniques et les décrets de la sagesse éternelle. A cette voix se joignit une acclamation universelle. Les députés de Magdebourg, sans donner à Norbert le temps de se reconnaître, le tirent du milieu de l'assemblée ; et, au bruit des applaudissements, l'enlèvent de force, publiant que c'est l'archevêque qu'ils ont reçu du ciel, qu'ils reconnaissent pour leur pasteur et qu'ils honorent comme leur père.

Cet enlèvement tumultueux étourdit si étrangement Norbert, qu'il en perdit la parole. Il ne savait si c'était un songe ou une réalité. Cependant on le transporte à l'église. Il se défend ; mais la force l'entraîne. Il se récrie contre l'entreprise qu'on fait sur sa personne; mais sa voix se confond avec les acclamations qui retentissent de toutes parts. Il demande un peu de temps pour se consulter ; mais, de crainte qu'il n'échappe, on ne veut pas lui accorder un moment de réflexion. Il tâche d'intéresser les légats à sa défense; mais les légats désapprouvent les résistances de son humilité. Enfin, malgré ses oppositions et ses plaintes, on l'oblige de se soumettre aux volontés de Dieu et de recevoir la consécration.

Après la cérémonie du sacre, Norbert, commençant de sentir le poids et le péril de sa grandeur nouvelle, se plaignit à Dieu de la violence que lui avaient faite ses ministres. Il conjura ses électeurs, les larmes aux yeux, de pourvoir l'église de Magdebourg d'un sujet plus propre que lui à porter le fardeau de l'épiscopat. Il leur dit que plus il examinait les qualités nécessaires pour former un saint évêque, plus il se croyait incapable d'en remplir le ministère; que c'était engager un pilote sans expérience sur une mer orageuse, que de lui confier le gouvernement d'un peuple qu'il ne connaissait pas et du-

quel il n'était pas connu; qu'étant destiné par le ciel à conduire un ordre qu'il avait fait naître pour le bien de l'Église, il ne pouvait, sans manquer aux desseins de Dieu, abandonner le troupeau qu'il avait rassemblé dans la solitude, pour se charger d'un autre auquel il n'était pas envoyé avec les assurances d'une mission aussi certaine. Toutes ces excuses confirmèrent les légats de plus en plus dans leur résolution. Ils usèrent de toute leur autorité, et Lothaire de son pouvoir, pour le faire obéir sans délai. Norbert fut donc obligé de suivre la vocation de Dieu, qui se déclarait par tant de signes. On ne voulut pas même lui permettre de retourner à Prémontré, ni de poursuivre son chemin à Ratisbonne. Il fallut qu'un de ses religieux acceptât la commission du comte de Champagne, et que Norbert se mît en devoir de partir pour Magdebourg.

On le livra aux envoyés de cette ville, qui préparèrent un cortége digne d'un archevêque; mais jamais ils ne purent y obtenir son consentement. Le nouvel archevêque de Magdebourg partit de Spire couvert d'une mauvaise soutane, pieds nus, monté sur un âne, sans cortége, le visage exténué, l'esprit abattu. Les villes qu'il traversa le reçurent avec des honneurs d'autant plus grands, qu'on les lui voyait mépriser davantage. On entendait partout les peuples féliciter Magdebourg d'avoir reçu un pasteur si saint et si propre à sanctifier ses ouailles. Norbert seul versait des larmes à la pensée de ses obligations. Il tomba presque en défaillance aux approches de sa ville épiscopale. Le clergé et le peuple vinrent au-devant de lui. L'idée qu'ils avaient conçue de sa sainteté ne leur laissa rien oublier de tout c qui pouvait rendre son entrée magnifique. Ils le conduisirent par la ville au milieu des acclamations, tandis que Norbert, d'une contenance modeste et mortifiée, gémissait sur son sort et sur celui de son peuple. Il vint d'abord descendre à la cathédrale, pour y consacrer à Dieu les prémices de sa charge et lui demander la grâce d'en soutenir le poids avec courage et avec fidélité.

On le mena ensuite au palais archiépiscopal. Le portier laissa d'abord entrer les personnes de qualité qui ouvraient la marche. Mais voyant après eux un homme nu-pieds et pauvrement vêtu, il lui refusa l'entrée et le repoussa, en disant : Il y a longtemps que les autres pauvres sont entrés ! tu ne devrais pas t'empresser et incommoder ces seigneurs. Ceux qui suivaient crièrent au portier : Que fais-tu, misérable ! c'est notre évêque ! c'est ton maître ! C'était en effet saint Norbert. Le portier s'enfuit de honte pour se cacher. Mais Norbert le rappela, et lui dit en souriant : Ne craignez rien, mon frère; vous me connaissez mieux que ceux qui me forcent d'entrer dans ce grand palais qui ne me convient point.

Dès que le nouvel archevêque eut pris possession de son église, il tourna ses premiers soins, selon le précepte de l'Apôtre, au règlement de sa maison. Il était convaincu qu'il ne pouvait réformer les mœurs de son peuple, s'il n'était lui-même un exemple public de piété et de réforme. Il bannit de chez lui la magnificence des meubles et des équipages; il régla sa table sur les principes de la frugalité et de la pénitence. Il se regardait comme un homme comptable à la justice de Dieu de ses propres péchés et des péchés de son peuple. Il établit une discipline si édifiante parmi ses domestiques, que son palais ressemblait plutôt à un monastère qu'à une cour. C'était l'asile des pauvres et des ecclésiastiques. Sa charité lui faisait recevoir les premiers comme ses frères, et le respect lui faisait honorer les seconds comme les coadjuteurs de son sacerdoce.

Pour établir ainsi l'ordre dans sa maison, il appela tous ses officiers, et leur demanda quels étaient les revenus de la mense épiscopale, et par qui ils étaient administrés. Quand on eut tout compté et mis par écrit, avec les dépenses que l'on devait en tirer, à peine se trouva-t-il de quoi subsister quatre mois. L'archevêque, fort surpris, demanda si cette église avait été autrefois plus riche, et si ses prédécesseurs en avaient négligé les droits. On lui répondit que quelques-uns d'entre eux avaient donné ou prêté des terres de l'église à leurs parents, que d'autres en avaient donné en fief ou n'avaient pas eu la force de résister aux usurpateurs.

Alors l'archevêque envoya de tous côtés dénoncer à tous ceux qui possédaient des terres de son église, qu'ils ne fussent pas assez hardis pour les retenir plus longtemps, à moins qu'ils ne fissent voir qu'elles leur venaient de leurs ancêtres. Grandes furent la surprise et l'indignation des usurpateurs de recevoir un ordre si absolu de la part d'un homme pauvre et désarmé, qui était venu monté sur un âne: ils crurent d'abord que ce serait une menace sans exécution; mais le saint archevêque les excommunia. Par là ils se virent réduits à une condition fâcheuse; car la loi du pays et du temps voulait que ceux qui étaient demeurés un an dans l'excommunication fussent réputés infâmes, et que toute audience leur fût refusée dans les tribunaux. Ils quittèrent donc une grande partie de ce qu'ils avaient usurpé sur l'église de Magdebourg; mais ce fut bien malgré eux, et ils conservèrent une haine mortelle contre l'archevêque.

Le saint prélat usa de la même sévérité à l'égard des clercs incontinents. Leur vie licencieuse, que la vigueur des canons et les ordonnances des souverains Pontifes n'avaient pu réprimer, se croyait à l'abri des foudres de l'Église, sous l'ombre de la prescription. La lâcheté des archevêques précédents les avait rendus fiers et incor-

rigibles. Enfin, leur mal paraissait aussi incurable qu'il était ancien. Mais Norbert, qui ne mesurait jamais le succès de ses entreprises par les règles de la prudence humaine, espéra, avec le secours de la grâce, exterminer le désordre de son clergé.

Il employa d'abord la force de la parole, qui toucha le cœur de quelques-uns, mais qui révolta les autres. Il fit succéder les menaces aux remontrances, et l'excommunication aux menaces. Il dépouilla des droits et des honneurs de la cléricature ceux qui s'opiniâtraient à vivre dans le libertinage. La persécution s'alluma, les impies se liguèrent pour arrêter le courage et réprimer le zèle de leur archevêque. Mais lui, s'élevant au-dessus des dangers de la mort, poursuivit avec intrépidité l'ouvrage de Dieu, et rétablit heureusement la continence, qui semblait bannie de son diocèse.

Pour travailler plus efficacement encore à la réforme du clergé et à la sanctification du peuple, Norbert établit une communauté de ses religieux à Magdebourg. Près de son palais était une église collégiale de douze chanoines : cette église était pauvre, les chanoines peu édifiants. L'archevêque, d'accord avec le roi Lothaire, les distribua en d'autres églises ou leur assigna des pensions, et, à leur place, mit de ses religieux, le 29 octobre 1129, comme on le voit par deux chartes, l'une de l'archevêque, l'autre du roi. L'église se nommait Sainte-Marie. Pour donner encore plus de solidité à son ouvrage, Norbert obtint des lettres confirmatives du pape Honorius.

Cette maison de Dieu, sous la direction d'Évermode, un des premiers disciples du saint, commença bientôt à fleurir en piété et en doctrine. Brûlant du même zèle que son archevêque, ils prirent ensemble les mesures les plus propres à faire revivre la pureté des mœurs et de la discipline, anéantie dans le clergé et parmi le peuple. Comme ce désordre avait sa source dans le dérèglement des pasteurs, il confia à ses religieux l'administration des six paroisses de la ville épiscopale, et il en distribua quatorze autres en différentes églises de la campagne. Ces sages pasteurs servirent de modèles aux autres ecclésiastiques et firent renaître la piété par leurs prédications dans le diocèse, pendant que d'autres missionnaires que l'archevêque avait envoyés en Esclavonie embrasaient cette grande province du feu de l'Évangile. La foi y était obscurcie par la superstition, la barbarie et l'ignorance avaient éteint le flambeau des vérités célestes, à peine y voyait-on quelque trace de la religion chrétienne, lorsque les nouveaux apôtres allèrent y rétablir le royaume du Christ.

Norbert recueillait ainsi les fruits de ses travaux, lorsque le démon souleva des impies qui s'efforcèrent d'en arrêter les progrès. Une troupe de scélérats conspira contre la vie du saint archevêque et

engagea un clerc, par l'espérance d'un salaire modique, à être le ministre de leur fureur. Il convint avec eux du jour et du genre de meurtre, il épia le moment favorable à l'exécution de son parricide; enfin, c'était le jeudi saint, il entre dans le palais épiscopal, travesti en pénitent et cachant le poignard sous le manteau ; il se présente à la porte de la chapelle, où Norbert était occupé a entendre les confessions; il prie le portier de lui permettre d'entrer, pour se confesser à son pasteur. Le portier, inspiré d'en haut, refuse la porte au clerc et va donner avis à l'archevêque, avant que de l'introduire. Norbert, à qui Dieu avait révélé la conspiration, fait attendre le meurtrier à la porte. Après que tous les pénitents furent confessés, l'archevêque, qui se faisait garder par un domestique, fit venir l'assassin; il étudia ses mouvements, il examina sa contenance et lui défendit d'approcher. Il ordonne à un domestique de lever le manteau du traître, sous lequel on vit le poignard.

A cette vue, Norbert lui demanda d'un visage tranquille, comme autrefois Jésus-Christ à Judas : Mon ami, quel dessein vous amène? Ces paroles, si pleines de douceur, jetèrent le trouble dans l'âme du parricide. La conviction de son crime lui fit appréhender le supplice, et la présence du domestique l'empêchait de consommer son attentat. Il n'eut donc plus d'autre parti à prendre que de recourir à la clémence de son archevêque. Il se jette à ses pieds, il lui déclare en pleurant le secret de la conspiration, et lui en découvre les complices.

Au bruit qu'ils entendent dans la chapelle, quelques domestiques accoururent. Ils sont bien surpris d'apprendre, de la bouche même du meurtrier, que ceux qui avaient le plus de part à la confiance de Norbert étaient les auteurs de cette conspiration, et que leur chef était l'archidiacre Atticus, que le saint venait d'associer au gouvernement de son diocèse. Le vertueux archevêque, qui remarqua l'étonnement peint sur le visage des spectateurs, leur parla de la sorte : De quoi vous étonnez-vous, mes frères? Jésus-Christ, mon Seigneur et mon modèle, va être livré cette nuit entre les mains de ses ennemis par un de ses disciples; devais-je être plus privilégié que mon maître? Oh! que je serais heureux si, dans le temps qu'il expira pour nous, je mourais pour lui par les mains de ceux que je comptais au nombre de mes amis! C'est dans ce jour que la miséricorde ouvre son sein pour y recevoir les plus grands pécheurs, et qu'en mourant il donne la vie aux morts. Que n'ai-je donc été assez heureux pour mourir dans ce jour de faveur! j'aurais espéré de la miséricorde la rémission de mes péchés. Mais, puisque je n'ai pas été digne de cette grâce et qu'il a plu au Seigneur de me laisser encore sur la terre, soumettons-nous à ses ordres et ne haïssons pas ceux

qui ont voulu abréger nos peines en nous procurant la mort. C'étaient nos amis, il est vrai; deviendront-ils nos ennemis? Non. Il ne sied pas à un Chrétien de se venger, en considérant Jésus-Christ, qui ne s'est pas encore vengé. Prions plutôt, à son exemple, pour ceux qui nous persécutent; bénissons ceux qui nous calomnient.

Il allait renvoyer l'assassin sur l'heure même, si ses domestiques ne lui eussent représenté qu'il serait utile au salut de ses complices de le renfermer pendant quelques jours, afin que sa détention les fît rentrer en eux-mêmes. Ce ne fut qu'avec répugnance que l'archevêque consentit à cette espèce de punition. Son cœur, qui était sans amertume, ne put se résoudre qu'avec peine à faire souffrir au coupable un châtiment qui était plutôt la correction d'un père que la sentence d'un juge.

Cet excès de douceur, qui aurait dû désarmer ses ennemis, les enhardit au crime. Sûrs de la clémence de Norbert, ils renouvelèrent la persécution contre lui. Dans la crainte qu'il n'échappât à leur cruauté, ils intéressèrent dans leur dessein un clerc qui avait l'honneur de manger à sa table et de loger dans son palais. Ce perfide, contre tous les sentiments de la nature et les devoirs de la reconnaissance, se ligua avec l'archidiacre Atticus et quelques chanoines mécontents, qui ne pouvaient s'accoutumer au joug de la continence; car rien n'est si cruel que l'esprit impur. Ils tinrent plusieurs assemblées secrètes; ils proposèrent divers moyens, mais tous également barbares, pour se défaire de leur pasteur. Le plus prompt et le plus efficace fut de le poignarder de nuit, dans un passage par où il allait à l'église.

Le clerc qui s'était chargé de consommer le parricide attendit l'archevêque dans le défilé, lorsqu'il passerait, à minuit, pour se rendre à matines; il se mit en embuscade vers la porte, le poignard à la main, et laissa passer la suite du prélat, jusqu'au dernier, qui la fermait. Persuadé que c'était l'archevêque, il se jette sur lui et le perce du poignard. Le chapelain, renversé et nageant dans son sang, poussa un grand cri. L'assassin reconnut son erreur à la voix du blessé, lui fit des excuses et se sauva.

On allait le poursuivre. Norbert l'empêcha par son autorité. Laissons, dit-il, laissons échapper en paix ce malheureux, et ne lui rendons pas le mal pour le mal. Mon heure n'est pas encore venue, attendons-la avec patience. Ceux qui ont armé la main de mon clerc contre moi n'ont pas perdu l'envie de me donner la mort, ne perdons pas la volonté de mourir. Si Dieu juge à propos de me délivrer de leur fureur, je ne dois pas appréhender les conseils de leur ma-

lice; mais s'il veut que je périsse par leurs mains, réjouissons-nous d'être la victime de Jésus-Christ.

Ce fut toute la vengeance que lui permit sa charité, plus grande que la rage de ses ennemis. Ce péril, évité par une protection spéciale de la Providence, redoubla son zèle pour la défense des droits de son église. Le seigneur d'un village s'était approprié un cens de vin, affecté par les bienfaiteurs au sacrifice. Norbert, faisant la visite dans cette contrée, vint trouver le gentilhomme et le pria de restituer à l'église le bien dont il l'avait dépouillée. L'usurpateur, qui s'était endurci l'âme par mille brigandages, demeura insensible aux prières et aux menaces de l'archevêque. Il lui répondit fièrement qu'il ne craignait ni ses anathèmes ni la colère de saint Maurice, dont il voulait l'effrayer. Eh bien, lui répliqua l'archevêque, je vous prédis qu'avant la fin de cette année vous serez chassé du bien que vous possédez injustement; et que Dieu, vengeant par lui-même la cause de ses autels, vous fera voir combien il est dangereux de porter la main sur le patrimoine du Christ. L'effet suivit de près la prédiction. Peu de temps après, ce malheureux, qui avait fait la guerre à Dieu, périt en la faisant aux hommes.

Ce châtiment public, loin d'intimider les usurpateurs des revenus ecclésiastiques, envenima leur haine contre Norbert. Ils se disaient les uns aux autres que, s'il continuait de rechercher avec la même sévérité les biens aliénés de l'église, bientôt un prêtre effacerait la grandeur des princes et obscurcirait les maisons les plus illustres; qu'il ne fallait pas souffrir plus longtemps un homme d'un esprit inquiet, qui ne s'étudiait qu'à désoler le clergé par les rigueurs de ses ordonnances, et à opprimer la noblesse en la dépouillant de ses seigneuries. Ces murmures séditieux se répandaient dans les maisons, ils se débitaient dans les places publiques; on disposait ainsi le peuple à la révolte contre son pasteur. Un acte des plus solennels de la religion fut le prétexte qui fit éclater leur funeste dessein.

La cathédrale avait été polluée par des impudiques, qui avaient consommé le crime jusqu'aux pieds du sanctuaire. Cette profanation vint aux oreilles de l'archevêque. Non content de gémir, il crut qu'il fallait, selon les maximes canoniques, réconcilier l'église. Il proposa cette nécessité au chapitre. Les chanoines, par ignorance ou par esprit de contradiction, résistèrent au sentiment de l'archevêque, et conclurent qu'il était inutile de faire cette expiation. Norbert, préférant les règles de l'Église à l'entêtement de ses chanoines, invita les évêques de Havelberg et de Meissen, ses suffragants, à se trouver à Magdebourg le 30me de juin, pour faire la bénédiction de sa métropole. Il donna avis au peuple du jour qu'il avait pris, et des raisons

qui l'avaient obligé à ne point déférer au sentiment du chapitre.

Pendant le discours de l'archevêque, un murmure s'éleva parmi les chanoines. Ce tumulte lui fit comprendre que la solennité qu'il se proposait de faire avec éclat ne se passerait pas sans émeute. Il résolut de faire la cérémonie de nuit. Ses ennemis en eurent connaissance. Sitôt qu'il sortit de son palais avec ses deux suffragants, les sentinelles apostées par les chanoines donnèrent l'alarme dans tous les quartiers de la ville, excitèrent la populace à la défense du sanctuaire; accusant Norbert de briser les autels, d'enfoncer le tabernacle, de piller le trésor, d'emporter les reliques, et de méditer la retraite, après qu'il se serait chargé des richesses de son église.

La consécration était achevée lorsque la populace, ameutée par les chanoines, investit la cathédrale les armes à la main et avec des clameurs effrayantes. Le saint archevêque voulut sortir de l'église pour apaiser le tumulte; mais on l'obligea de se retirer, avec ses deux collègues, dans une tour bâtie en forme de forteresse. A minuit sonnant, ils y chantèrent les matines de saint Paul, dont l'Église faisait ce jour-là l'office. Dès que le jour parut, les séditieux escaladèrent la tour et se rendirent maîtres de la forteresse. Dans cette extrémité, Norbert s'avance lui seul vers les soldats et leur dit : Vous n'en voulez qu'à un seul homme; pourquoi en attaquez-vous plusieurs? C'est moi que vous cherchez; arrachez-moi la vie, et conservez-la aux autres. Il prononça ces paroles avec la majesté et les habits de Pontife. Elles furent pour les soldats comme un coup de foudre. Les conjurés se jetèrent à ses genoux, lui demandèrent pardon, et lui offrirent le secours de leurs armes pour le garantir du danger de la mort.

La sédition s'apaisa pour le moment; mais les meneurs la rallumèrent quelques jours après, en distribuant du vin parmi la populace. Norbert, d'après les conseils et les instances des siens, sortit de la ville et se retira dans le monastère de Pétersberg, à deux lieues de Hall, et à neuf lieues de Magdebourg. On sentit bientôt dans cette ville la perte qu'on avait faite. Les auteurs du trouble furent les premiers à proposer le rappel du saint archevêque. On lui envoya une ambassade solennelle, pour lui donner toutes les satisfactions qu'il jugerait à propos. La ville entière alla le chercher en procession jusqu'au monastère de Pétersberg. Rentré dans sa cathédrale, il parla au peuple en ces termes :

Mes frères, je vous avais quittés avec tristesse, mais, par la miséricorde de Dieu, voilà que je reviens à vous avec joie. L'ennemi de la paix, qui se plaît à semer la discorde dans le monde, avait excité le schisme parmi nous. Ce cruel, qui a jeté les fondements de son empire par la division, ne s'étudie qu'à le perpétuer et à l'étendre par

la discorde, afin d'enlever le pasteur au troupeau et le troupeau au pasteur, et de laisser ainsi les brebis errantes sous la conduite d'un mercenaire, qui les précipite dans l'abîme. C'est sans doute par ce motif, mes chers frères, que le démon, jaloux de l'unité qui régnait entre nous, a troublé la bonne intelligence si nécessaire pour votre salut, si essentielle pour le succès de mon ministère et pour notre commun bonheur. Il a réussi dans son fatal dessein, vous le savez, mes frères, et je dus céder à l'orage, après l'avoir inutilement conjuré. Mais grâces soient rendues au Dieu de la paix. Jésus-Christ, qui semblait dormir durant la tempête, s'est enfin éveillé à nos cris. Il a commandé aux vents et à la mer, et le calme nous est revenu. Conservons-le, et entretenons cette paix précieuse que le démon nous avait ravie, que le monde ne pouvait nous redonner, et que le Sauveur nous a rendue par un effet de sa grâce. Réunissons nos cœurs dans le lien de la charité, et que cette unanimité admirable, qui régnait parmi les premiers fidèles, revive pour jamais parmi nous. Ne craignez pas, mes frères, que les peines que vous avez cru me faire aient altéré la tendresse que je vous dois et que je n'ai pas perdue un seul moment. Quand j'aurais eu envie de venger, non pas ma personne, mais le caractère dont Dieu m'a honoré, la réparation que vous venez de lui faire doit tenir lieu d'une satisfaction surabondante, qui a effacé jusqu'au souvenir des troubles passés. Il ne me reste donc plus qu'à prier le Dieu de toute consolation et de toute paix d'affermir la tranquillité qu'il vient de nous accorder : joignez vos prières aux miennes, et efforçons-nous de mériter, par nos bonnes œuvres, la persévérance dans notre vocation, afin que le Père des miséricordes soit glorifié par nous et pendant cette vie et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il !

Le clergé et le peuple ne purent refuser des larmes à un discours animé de tout le zèle d'un apôtre et de toute la tendresse d'un père. Les grâces et l'onction qui étaient répandues sur ses lèvres firent une si vive impression sur ses auditeurs, que depuis on ne vit jamais un peuple si attaché à son évêque [1].

Outre le saint archevêque de Magdebourg, l'Allemagne se glorifiait d'un second apôtre, saint Otton, évêque de Bamberg. Nous l'avons vu, en 1124, avec la bénédiction du pape Calixte, quitter pour un temps sa chère église, se rendre en Poméranie et en gagner à Jésus-Christ les peuples encore païens. En 1127, avec la bénédiction du pape Honorius et l'agrément du roi Lothaire, il quitta de nouveau

[1] Voir la *Vie de saint Norbert* dans les *Acta SS.*, mais surtout sa vie plus complète par Hugo, qui a pu mettre à profit beaucoup de documents inédits.

Bamberg et se rendit de nouveau en Poméranie, et cela pour les raisons que voici :

Lorsqu'en 1125, dans la ville de Julin, on brûlait publiquement les idoles, quelques insensés en dérobèrent des plus petites et les cachèrent chez eux. Plus tard, au retour d'une ancienne fête d'idoles, comme le peuple se livrait à des festins et à des réjouissances, ces insensés lui montrèrent les idoles qu'ils avaient cachées; ce qui, au milieu de la dissolution des plaisirs publics, suffit pour ramener le paganisme. Mais la punition ne tarda pas. La population était encore occupée de jeux et de danses païennes, quand le feu du ciel tomba sur la ville et y alluma un incendie tel, que les habitants purent à peine sauver leurs personnes par la fuite. L'église dédiée à saint Adalbert de Prague, et qui n'était que de bois, devint elle-même la proie des flammes; mais le sanctuaire, qui n'était séparé de la nef que par un rideau, et qui n'était couvert que de chaume, demeura entièrement intact au milieu de cette fournaise. A la vue de ce miracle, tout le peuple confessa que le Christ était le vrai Dieu, appela les prêtres, fit pénitence publique, abjura les idoles sans retour, et rebâtit la ville [1].

Dans la ville de Stettin, capitale de la Poméranie, il y avait deux églises, l'une sous le nom de Saint-Adalbert, l'autre sous celui de Saint-Pierre. Les prêtres des idoles, qui voyaient avec chagrin diminuer leurs offrandes, cherchaient une occasion pour ramener le peuple à l'idolâtrie. Une mortalité survint. Les prêtres des faux dieux, consultés par le peuple, répondirent que ce malheur n'arrivait que parce qu'on avait rejeté les idoles, et que tout le monde mourrait subitement, si on n'apaisait les anciens dieux par des présents et des sacrifices. Aussitôt on s'assemble, on se consulte; on reprend la superstition du paganisme; on détruit les églises chrétiennes, mais seulement à moitié. La populace, en fureur, étant arrivée au sanctuaire, n'osa aller plus avant, et dit au grand pontife des idoles : Voilà, nous avons fait notre part, c'est à vous de faire le reste et d'abattre le sanctuaire du Dieu des Allemands. Il saisit alors une hache, la brandit en l'air; mais son bras devint aussitôt roide, il tomba lui-même à la renverse, en poussant des cris de douleur. Il conseilla au peuple de bâtir à leur dieu particulier un temple à côté de celui du Dieu des Allemands, et d'honorer également l'un et l'autre, de peur que celui-ci, qui venait de se montrer si puissant, ne détruisît leur ville de fond en comble. Le peuple suivit ce conseil.

Saint Otton de Bamberg, ayant appris cet état de choses, résolut

[1] *Acta SS.*, 2 *julii*. Ebbon, *Vita S. Otton.*, l. 3. c. 1.

d'aller au secours de ses chers néophytes. Ayant donc obtenu la bénédiction du pape Honorius et l'agrément du roi Lothaire, il fit tous les préparatifs convenables, non-seulement pour n'être point à charge aux populations qu'il allait visiter, mais encore pour exercer envers elles la libéralité la plus généreuse. C'était le jeudi saint 1127.

Après avoir béni le saint chrême et célébré la messe solennelle, il se mit en route, revêtu de ses habits pontificaux. Au lieu de passer par la Bohême et la Pologne, il voulut passer par la Saxe, afin d'évangéliser les populations de Poméranie, qu'il n'avait pu voir dans son premier voyage. Arrivé à Magdebourg, il y fut reçu avec grand honneur par saint Norbert. Entré dans le diocèse de Havelberg, il le trouva tellement ravagé par les païens, qu'il y restait à peine quelques traces de christianisme. Les habitants célébraient précisément, avec grande pompe, la fête d'une idole. Saint Otton refusa pour cela d'entrer dans leur ville, les prêcha devant la porte, et leur persuada, sans beaucoup de peine, de renoncer à cette sacrilége superstition. Ayant traversé ensuite une immense forêt pendant cinq jours, il rencontra une peuplade barbare, qui, ayant su qui il était, demanda d'elle-même d'être instruite dans la foi. Il lui répondit avec bonté, qu'il lui fallait aller d'abord chez les nations qui lui étaient spécialement commises; mais qu'après cela, s'ils persistaient dans leur bonne volonté, il viendrait à eux de grand cœur, par l'autorité et la permission du Pape, et avec le consentement de l'archevêque Norbert, à la province duquel ils appartenaient [1].

Arrivé à Témin, ville de la Poméranie, il la trouva sous les armes et en guerre avec les Lutices. Mais cette nuit-là même, le duc de Poméranie, Vratislas, devait venir au secours de la ville. En effet, le lendemain on vit tout le pays des Lutices en feu : le duc arriva au soir, avec un immense butin, et non moins charmé de la venue de l'évêque que du succès de la guerre. On partagea les dépouilles, ainsi que les captifs; il y eut bien des cris et des pleurs, lorsque la femme se vit séparée de son mari, le mari de sa femme, les parents de leurs enfants. Ils étaient tous païens; cependant l'évêque, toujours compatissant pour la misère humaine, ne put retenir ses larmes. Le duc, pour lui faire plaisir, rendit la liberté à quelques-uns des plus jeunes et des plus faibles, et ordonna de laisser ensemble ceux qui ne pouvaient être séparés sans douleur. L'évêque racheta lui-même un grand nombre, qu'il instruisit dans la foi chrétienne et baptisa, et laissa ensuite aller en liberté [2].

De Témin, Otton se rendit dans la ville d'Uznoïm, où il y avait déjà

[1] Ebbon, *Vita S. Ottonis*, n. 73. — [2] Sefrid, *Vita S. Ottonis*, l. 3, c. 1.

quelques Chrétiens, convertis par les missionnaires qu'il avait laissés dans le pays. Le duc y convoqua, pour le jour de la pentecôte, une assemblée générale des seigneurs et des magistrats, et leur parla lui-même en ces termes : Vous voyez comment ce saint Pontife, pour votre salut, a laissé toute la gloire et toutes les richesses qu'il avait parmi les siens, et s'est avancé dans des contrées lointaines et inconnues, n'épargnant ni ses biens ni ses amis pour l'amour de Dieu ; mais, exposant sa vie à la mort pour vous rappeler de la mort à la vie, il n'a pas hésité d'entreprendre un voyage aussi difficile. Beaucoup d'autres ont déjà précédemment annoncé la parole de Dieu dans ces quartiers; mais, dans votre malice, vous les avez mis à mort. Récemment encore, vous en avez crucifié un. Les chapelains de mon seigneur, ayant recueilli ses ossements, les ont ensevelis avec crainte et respect. De pareils outrages, vous ne devez ni ne pouvez les faire à mon bien-aimé père et seigneur, l'évêque que voilà; car il est l'envoyé du seigneur Pape et de l'invincible roi Lothaire. Vous saurez donc que, si vous lui faites quelque déplaisir ou quelque chicane, ceux qui l'ont envoyé le regarderont comme fait à eux-mêmes, et qu'ils vous extermineront, vous et votre terre. Il ne m'appartient pas de vous contraindre à cette religion; car, comme je l'ai appris de la bouche de l'évêque, Dieu ne veut point de serviteurs forcés, mais volontaires. C'est pourquoi, assemblez-vous en commun, considérez l'affaire de votre salut, et, si vous recevez la parole de Dieu et l'ambassadeur de cette parole, décrétez-le d'un commun accord.

Après ce discours, les princes et les anciens s'assemblèrent dans un lieu convenable. La délibération fut longue et longtemps douteuse, surtout parce que les prêtres des idoles, dans des vues d'intérêt, s'y opposaient de toutes leurs forces. Mais la partie la plus saine du conseil soutenait qu'il était d'une infinie démence, lorsque tout le monde romain et les nations circonvoisines avaient subi le joug de la foi chrétienne, de s'éloigner volontairement, comme des avortons, du giron de la sainte mère Église; qu'il était juste d'aimer le Dieu des Chrétiens, qui depuis tant d'années les supportait rebelles, attendant avec patience leur conversion ; qu'ils avaient trop à craindre, s'ils continuaient à repousser son joug, que le ciel n'exerçât sur eux une effroyable vengeance. Enfin, par l'effet de la clémence divine, ils rejetèrent unanimement le culte des idoles, et commencèrent à demander la grâce du baptême. A cette nouvelle, le bon pasteur, pleurant de joie, se mit à genoux et rendit grâces à Dieu.

Bientôt, ayant baptisé dans cette ville tous les princes, il envoya de ses prêtres, deux à deux, dans les autres villes devant lui, afin d'annoncer au peuple la conversion des princes et sa prochaine ar-

rivée. Deux de ces prêtres, dont l'un était Udalric, de la bouche de qui le biographe Ebbon apprit toutes ces particularités, se rendirent dans une ville très-opulente, nommée Hologast, où ils furent reçus avec honneur par la femme du premier magistrat de la ville : elle leur lava les pieds avec une humble dévotion, dressa la table et leur servit abondamment à manger. Ils étaient dans un étonnement extrême de trouver dans le royaume du diable une telle grâce d'humilité et d'hospitalité. Après le repas, l'un d'eux, nommé Albuin, la prit à part, lui apprit le motif de leur arrivée, et comment, dans l'assemblée d'Uznoïm, tous les princes avaient rejeté les idoles et embrassé la foi du Christ. A cette nouvelle, la bonne femme fut si épouvantée, qu'elle tomba à terre et resta longtemps demi-morte. Lorsqu'elle fut revenue à elle, Albuin lui demanda pourquoi elle abhorrait à ce point la grâce de Dieu, tandis qu'elle devait se réjouir de ce que Dieu visitait son peuple.

Ce n'est pas là ce qui m'épouvante, dit-elle ; mais mon cœur a tremblé de la mort qui vous menace d'un moment à l'autre ; car les magistrats de cette ville ont résolu, avec tout le peuple, que, si vous paraissez quelque part, on vous mette à mort à l'instant, et ma maison que voici, jusque-là si tranquille et si pacifique, qui a toujours été ouverte au voyageur, sera profanée par votre sang ; car si un des magistrats vient à savoir que vous êtes entrés ici, à l'heure même ma maison sera assiégée, et moi, malheureuse, si je ne vous livre, je serai brûlée avec tous les miens. Montez donc dans le haut de ma maison et cachez-vous-y, et moi j'enverrai mes domestiques, avec votre bagage et vos chevaux, dans les plus éloignées de mes fermes, afin que, si les inquisiteurs viennent, je puisse vous excuser, en ce qu'on ne trouvera chez moi ni vos vêtements ni vos chevaux. Eux, rendant grâces à sa pieuse prévoyance, firent comme elle leur avait enseigné. A peine étaient-ils cachés et les chevaux partis, que le peuple, en fureur, se jeta dans la maison, la bouleversa dans tous les sens, demandant avec des cris de mort les étrangers qui y étaient entrés. La dame leur dit : Ils sont entrés chez moi, il est vrai, mais après avoir mangé, ils sont partis à la hâte : je n'ai pu découvrir d'où ils venaient ni où ils allaient. Suivez-les, vous les atteindrez peut-être. S'ils sont partis, répondit la populace, il est inutile de les poursuivre ; qu'ils continuent leur chemin ! Mais s'ils reviennent ici, ils doivent s'attendre à une mort certaine. Voilà comme la Providence fit cesser leur recherche ; et les serviteurs de Dieu restèrent cachés sous le toit de cette matrone, comme d'une autre Rahab.

La cause de cette inquisition et de ce tumulte fut un prêtre d'idoles. Ayant entendu parler de la nouvelle prédication, il employa

cette ruse. Vêtu du manteau et des insignes d'une idole très-connue, il sortit secrètement de la ville, entra dans une forêt du voisinage, et se montra tout d'un coup à un paysan. Celui-ci, croyant voir son dieu, se prosterna contre terre, et lui entendit prononcer ces paroles : Je suis le dieu que tu adores. Ne crains pas, mais lève-toi, et va dans la ville dire aux magistrats et au peuple de ma part : Si les disciples du séducteur qui demeure à Uznoïm avec le duc Vratislas viennent à se montrer chez vous, mettez-les à mort sans délai, autrement la ville périra avec ses habitants. Le paysan s'étant empressé de faire la commission, les citoyens résolurent unanimement d'exécuter les ordres de leur dieu ; mais la divine providence sauva ses serviteurs, comme il a été dit ; et, le lendemain, l'évêque étant survenu avec le duc, ils sortirent de leur cachette.

Mais, ce jour-là même, il y eut encore une aventure. Vers le soir, quelques-uns des compagnons de l'évêque, voulant considérer le temple de la ville, s'avançaient sans assez de précaution. Ce que voyant quelques-uns des habitants, ils s'imaginèrent qu'ils voulaient mettre le feu au temple. Aussitôt il se forma une émeute, qui vint au-devant d'eux en tumulte. Le prêtre Udalric dit à ceux qui l'accompagnaient : Ce n'est pas pour rien que ces gens se rassemblent ; sachez que nous sommes trahis. Sur quoi ses compagnons rebroussèrent chemin, et s'enfuirent ; mais un clerc, nommé Dietrich, qui s'était avancé jusqu'aux portes du temple, ne sachant où se réfugier, entra hardiment dans le temple, saisit un bouclier d'or appendu à la muraille et consacré au dieu de la guerre, puis s'avança au-devant des séditieux. Ceux-ci, gens d'une simplicité extrême, croyant voir arriver sur eux leur dieu Gérowit, retournèrent sur leurs pas et se jetèrent par terre. Dietrich, voyant leur imbécillité, jeta le bouclier et s'enfuit, bénissant Dieu de l'avoir délivré de la main de ses ennemis.

L'apôtre de la Poméranie employa sept jours à prêcher et à baptiser dans cette ville, y laissa ensuite le prêtre Jean, et s'en alla dans une autre ville nommée Cozegow. Les habitants lui offrirent de l'argent, pour qu'il laissât debout un temple magnifique qu'ils venaient de bâtir ; mais le saint homme craignit que ce ne fût pour eux une occasion d'apostasie. Le temple fut donc abattu, et une église chrétienne bâtie en place. Le prince de la ville, nommé Mizlas, qui avait déjà reçu le baptême à Uznoïm, étant venu pour la dédicace de la nouvelle église, le saint pontife lui dit : Très-cher fils, que j'ai engendré au Christ par l'Évangile, cette dédicace extérieure demande la dédicace intérieure de votre cœur ; car vous êtes le temple de Dieu, dans lequel le Christ daigne habiter par la foi. Si donc vous voulez orner la maison de votre cœur de telle sorte qu'elle soit pour

Dieu, qui en est l'inspecteur, une demeure agréable, je pourrai faire cette dédicace extérieure avec une joie spirituelle. Touché de ces paroles, le prince dit d'une voix attendrie : Que faut-il donc que je fasse, pour que Dieu daigne habiter la maison de mon cœur? Voici ce que je vous recommande, répondit l'évêque : examinez les secrets de votre conscience ; si vous avez enlevé quelque chose à quelqu'un par violence, restituez-le dignement. Si vous avez fait des prisonniers pour de l'argent, renvoyez-les pour l'honneur de Dieu. Je n'ai fait de violence à personne, dit le prince, mais j'ai beaucoup de prisonniers, qui me doivent beaucoup. Voyez, dit le saint évêque, s'il y a des Chrétiens parmi eux. Le prince, y ayant regardé, trouva plusieurs Chrétiens danois ; il les déchargea de toute dette, et les offrit au bienheureux père. L'homme de Dieu le félicita, et dit : Le sacrifice si agréable à Dieu que vous avez commencé, rendez-le parfait ; donnez également la liberté aux païens, afin qu'ils se soumettent plus volontiers au joug de la foi. Pour ceux-ci, répliqua le prince, ils sont coupables de bien des crimes, et m'ont fait des préjudices intolérables ; mais, bien-aimé père, ils seront délivrés, selon votre parole. Le pieux Otton lui rendit grâces en versant des larmes, et dit : C'est maintenant que cette dédicace sera agréable à Dieu, puisque vous lui avez préparé une demeure dans votre cœur. Et il commença la dédicace solennelle.

Mais, par la permission divine, on ne trouva plus les cendres qu'on avait préparées pour tracer sur le pavé de l'église l'alphabet grec et l'alphabet latin, ainsi qu'il est marqué dans le *Pontifical*. Les servants jurèrent qu'ils les avaient placées depuis longtemps auprès de l'autel ; cependant on n'en découvrait pas la moindre trace. Alors le prêtre Udalric, comme par inspiration, courut dans un souterrain où l'on gardait des cendres. Au bruit de ses pas, un prisonnier qui y était caché poussa des cris plaintifs, et avança la main hors de sa cage. Udalric, stupéfait, s'approcha pour voir ce que c'était, et il vit un jeune homme garrotté de chaînes de fer, au cou, à la poitrine et aux pieds. Ayant fait venir un interprète, il entendit de lui ces paroles : Serviteur de Dieu, ayez pitié de moi, et faites en sorte de me délivrer de cette dure captivité. Je suis fils d'un très-noble prince danois, et le duc Mizlas me tient ici enfermé pour cinq cents marcs d'argent que doit lui donner mon père. A ce récit Udalric alla trouver l'évêque et lui conta secrètement ce qu'il venait de découvrir, ajoutant que, sans aucun doute, la dédicace ne pourrait se parfaire, si ce captif n'était délivré avec les autres. L'évêque répondit : Le prince nous a déjà fait et accordé tant de choses, que je n'ose presque pas lui demander davantage ; et je ne crois pas qu'il y ait en Allemagne

aucun prince qui cède si facilement aux prières que cet étranger. Cependant allez le trouver en secret : peut-être acquiescera-t-il à vos paroles, quoique la chose soit bien difficile. Udalric, prenant avec lui Adelbert, l'interprète de l'homme de Dieu conduisit le prince Mizlas hors de la foule ; puis, l'ayant salué d'abord au nom de Jésus-Christ, Adelbert lui demanda si tous ses captifs avaient été relâchés. Il répondit qu'ils l'étaient tous. Pourquoi, reprit Adelbert, voulez-vous tromper Jésus-Christ, qui ne peut pas être trompé ? Pourquoi contristez-vous son apôtre, en niant et en dissimulant ? Voilà que, par votre dissimulation, vous avez mis un empêchement à cette dédicace ; car les cendres qu'on avait préparées hier ont disparu par la permission divine ; et lorsque le coopérateur de mon seigneur, Udalric ici présent, fut allé, non par hasard, mais par la disposition de la Providence, chercher d'autres cendres, il a trouvé le captif que vous avez voulu cacher à Dieu, qui voit tout.

Le prince, étrangement surpris, dit alors : Pour ce prisonnier, j'y tiens plus qu'à tous les autres ; c'est pourquoi je vous prie de ne pas divulguer son affaire, mais de le laisser dans son cachot. A Dieu ne plaise, répondit Udalric, que tant d'œuvres de piété que vous faites pour l'amour de Dieu et qui vous ont gagné l'admiration de mon seigneur l'évêque, périssent par une seule cruauté ! Mais, reprit le prince, qu'en sera-t-il de ces cinq cents talents que devait me donner son père pour m'indemniser de cet incomparable préjudice ? Le Seigneur, répliqua Udalric, le Seigneur a de quoi vous le rendre au centuple. Alors enfin, le prince Mizlas, gémissant et frémissant en lui-même, s'écria : Je prends Dieu à témoin que, si je lui consacrais mon corps par le martyre, je ne ferais pas une action plus pénible que maintenant ; ce captif, auquel je tenais plus qu'à tout le reste, ce captif que j'avais résolu de ne délivrer jamais, eh bien, malgré moi-même, pour l'honneur du Dieu tout-puissant et pour l'amour de mon seigneur l'évêque, je lui rends la liberté. Aussitôt il envoya le tirer de son cachot, le plaça de ses propres mains sur l'autel, l'offrit à Dieu comme un holocauste d'agréable odeur, et fit rompre ses fers, tous les assistants pleurant de joie et bénissant Dieu de la grande dévotion du prince. Le saint pontife acheva dès lors la dédicace avec plus d'allégresse qu'il n'avait commencé. Peu après, il réconcilia les habitants de la province avec le duc de Pologne, leur suzerain, qu'ils avaient offensé et qui se disposait à leur faire la guerre [1].

Non loin de la ville d'Uznoïm, où demeuraient alors le duc Mizlas

[1] Ebbon, n. 83-88.

et l'évêque Otton, à une journée de navigation, se trouvait l'île de Rugen, nommée alors Véranie. Les habitants en étaient extrêmement barbares et féroces. Ayant entendu parler de la prédication du saint homme, ils menaçaient de le mettre à mort, s'il osait venir parmi eux. Lui, au contraire, plus on lui apprenait de leurs menaces, plus il avait le désir d'aller chez eux, dans l'espérance du martyre. Comme ses familiers, ainsi que le duc, l'en dissuadaient à cause de l'imminence du péril, il avisait au moyen de s'y rendre à leur insu ; mais eux, ayant remarqué son dessein, l'observaient continuellement, pour ne pas lui en laisser l'occasion. Le saint homme, de son côté, leur reprochait leur peu de foi et de courage. Enfin le prêtre Udalric, voyant que cela lui tenait si fort au cœur, s'offrit généreusement à y aller lui-même. Ayant donc reçu la bénédiction du saint évêque, trois fois il se mit en mer, mais trois fois une tempête le força de regagner le rivage. Le saint comprit alors que les Rugiens n'étaient pas encore dignes de recevoir la grâce de l'Évangile [1].

Après cela, ayant distribué de ses compagnons en divers endroits de la province, pour achever l'œuvre commencée, il proposa d'aller lui-même à Stettin, pour ramener les habitants de leur apostasie ; mais les clercs qui le devaient accompagner, sachant les Stettinois barbares et cruels, craignaient pour lui et pour eux. Ils mirent tout en œuvre pour l'en détourner. Fatigué de leurs instances, il leur dit : Je le vois, nous ne sommes venus que pour les délices ; tout ce qui se présente d'âpre et de difficile, nous jugeons devoir l'éviter. Soit ; car, comme je ne veux forcer personne à la gloire du martyre, de même je voudrais vous y exhorter tous, s'il était possible. Mais, je vous prie, si vous ne voulez pas m'aider, au moins ne m'empêchez pas. Que chacun ait le pouvoir de sa vie : vous êtes libres et moi aussi. De grâce, messieurs, laissez-moi. Et, les ayant fait sortir de sa chambre, il se mit en prière jusqu'au soir. Alors il appela son valet de chambre, lui ordonna de fermer toutes les portes, d'écarter tout le monde et de ne laisser approcher personne à son insu.

Cela fait, il mit secrètement ses habits de voyage, plaça les ornements pontificaux avec le livre et le calice dans une malle, prit le tout sur les épaules, sortit silencieusement de la ville, et, sans être accompagné de qui que ce fût, prit la route de Stettin. Se voyant tout seul, il bénissait Dieu de son stratagème, et commença les matines, s'empressant d'arriver à Stettin cette nuit-là même. Vers dix heures, ses clercs, s'étant relevés pour l'office de la nuit, le cherchèrent vainement. A force de questionner ses domestiques, ils devinèrent ce qui était arrivé. Aussitôt, les uns à pied, les autres à cheval, ils cou-

[1] Sefrid, n. 147-150.

rent dans toutes les directions pour le retrouver. Vers le matin, ceux qui étaient à cheval et qui s'étaient dirigés vers la mer, l'atteignent au moment qu'il allait monter dans un navire. Dès qu'il les reconnut, il éprouva un grand trouble et dit en gémissant : Hélas ! seigneur Jésus, Fils unique de Dieu, fils unique de la Vierge, doux nom de mon espérance, me priverez-vous de mon désir ? Faites, je vous prie, que ceux qui arrivent s'en viennent avec moi, ou que du moins ils ne m'empêchent pas d'exécuter mon dessein. Eux, arrivés, se prosternent à ses pieds, lui se prosterne de son côté, ils pleurent les uns et les autres, la tristesse les empêche longtemps de parler. Enfin, après bien des larmes, l'évêque leur demanda tristement : Que venez-vous faire ? De grâce, retournez à votre logis, et moi j'irai mon chemin. A Dieu ne plaise ! s'écrièrent les autres. Ce nous est assez de cette grande confusion ; nous ne vous quittons plus jamais. Si vous voulez revenir, nous reviendrons avec vous ; si vous aimez mieux aller en avant, nous avancerons avec vous. Mais daigne votre Sainteté agréer notre conseil. Retournons ensemble à nos frères et à nos serviteurs aujourd'hui ; demain, nous le disons en toute sincérité, nous vous suivrons tous à la vie et à la mort.

L'évêque, étant retourné à cette condition, repartit le lendemain avec tout son monde et arriva heureusement à Stettin. Les habitants de la ville étaient divisés : les uns persévéraient encore dans la foi ; les autres, en plus grand nombre, étaient retournés au paganisme. Les premiers se réjouissaient de la venue de l'évêque, les autres en étaient troublés. Il se logea dans une église qui était à l'entrée de la ville et qu'il avait dédiée dans son premier voyage. Les apostats, ameutés par les prêtres des idolâtres, la vinrent environner en armes et en tumulte, criant qu'il fallait massacrer tous ceux qui étaient dedans, principalement le chef. L'évêque, avide du martyre, se revêtit de ses habits pontificaux, fit élever la croix et les reliques, et, entonnant des psaumes et des hymnes, recommandait au Seigneur son dernier combat. Les Barbares, les entendant chanter, furent étrangement surpris de ce que, au moment de mourir, ces hommes pouvaient chanter encore. Ils écoutaient, ils se regardaient ; et, comme enchantés par la vertu des paroles, ils commencèrent à s'adoucir et à se dire entre eux que, pour recevoir ou repousser des choses pareilles, il fallait consulter la raison plutôt que la force. Les plus sages remontraient en particulier aux prêtres des idoles que leur devoir à eux était de défendre leur religion par des raisons convenables. En chuchotant ainsi les uns avec les autres, ils se retirèrent peu à peu chacun chez soi. C'était le vendredi ; l'évêque, avec les siens, employa ce jour et le suivant en jeûnes et en prières.

Cependant un des premiers de la ville, son nom était Witsac, ne cessait de prêcher le royaume de Dieu et la foi chrétienne, soit dans les assemblées du peuple, dans les places publiques, soit dans les maisons, soutenant que les traditions chrétiennes et la doctrine de l'évêque étaient saintes et pleines de vérité. Peu auparavant, cet homme, faisant la piraterie contre les païens, avait été surpris et fait prisonnier, après avoir perdu beaucoup des siens. Plongé dans un cachot, chargé de fers, il pria le Seigneur par les mérites du saint évêque Otton, qui lui avait donné le baptême. Le saint lui apparut, fit tomber ses chaînes et lui donna ses ordres pour les habitants de Stettin. Ainsi miraculeusement délivré de sa prison, Witsac trouva de même sur le bord de la mer une petite barque dans laquelle il arriva heureusement en sa patrie. Il suspendit la petite barque à une des portes de Stettin, comme un témoignage public de sa miraculeuse délivrance, et ne manqua pas de reprocher à ses compatriotes, au nom de son saint libérateur, le mélange sacrilége qu'ils faisaient du culte des idoles avec celui du vrai Dieu. Lors donc que le saint évêque fut arrivé devant la ville, Witsac, qui parlait dès lors bien plus hardiment encore, alla le trouver avec ses parents et ses amis, se prosterna à ses pieds, lui rendit grâces, lui raconta en détail l'histoire de sa captivité et de sa délivrance, l'exhorta à prêcher courageusement l'Évangile, lui promettant, avec tous les siens, de le soutenir et de l'assister en tout.

Le dimanche donc, après la messe solennelle, le saint évêque, revêtu de ses ornements pontificaux, entra processionnellement dans la ville. Witsac lui fit voir, en passant, sa petite barque suspendue à un poteau, et raconta de nouveau, devant tout le peuple, l'histoire de sa délivrance. L'évêque monta sur une estrade pour parler à la foule. Witsac lui servait de héraut pour apaiser le bruit et faire faire silence. La plupart des apostats écoutaient assez volontiers, lorsque le pontife des idoles, qui cette nuit-là même s'était proposé de tuer l'évêque, arrive plein de fureur, vomit contre lui mille injures, ameute contre lui la populace païenne ; à son commandement, tous les apostats brandissent leurs lances pour en percer le saint évêque : mais leurs bras restent suspendus en l'air et immobiles. Le pontife des idoles, ayant voulu leur donner l'exemple, resta, comme eux, le bras et la lance en l'air, à l'égal d'une statue. Les fidèles étaient dans l'admiration et bénissaient Dieu. Vous voyez, mes frères, disait l'évêque, quelle est la puissance du Seigneur ; car, comme je vois, c'est Dieu qui vous a liés. Pourquoi ne jetez-vous pas vos lances ? pourquoi ne retirez-vous pas vos bras ? Jusqu'à quand resterez-vous dans cette posture ? Comme ils ne répondaient rien, l'évêque ajouta :

Voilà vos dieux pour qui vous combattez ; qu'ils viennent à votre secours, s'ils peuvent quelque chose ! Voilà votre prêtre qui a causé ce tumulte ; qu'il invoque maintenant ses dieux sur vous ; qu'il vous donne conseil et secours ! S'il sait ou peut quelque chose, voici le temps. Le prêtre des idoles, aussi bien que la foule des apostats, demeura muet et immobile.

Enfin, touché de compassion, l'évêque dit tout haut : Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, de ce que, suivant votre coutume, vous déployez, quand il en est temps, la puissance de votre force, pour terrifier vos adversaires et protéger vos serviteurs. Mais comme vous êtes bon et miséricordieux, pardonnez, de grâce ! pardonnez à l'ignorance et à la témérité de ce peuple, et, selon votre miséricorde accoutumée, rendez-leur l'usage de leurs corps, duquel vous les avez privés. En même temps il fit sur eux le signe de la croix, et l'effet suivit la prière. Il en profita pour leur faire sentir leur égarement, leur donna sa bénédiction, les renvoya fort radoucis, et s'avança lui-même à l'église de Saint-Adalbert, dont il n'existait plus que le chœur. Il la rebâtit tout entière à ses frais.

Un jour qu'il s'y rendait, il trouva sur la place une troupe d'enfants qui jouaient ; il les salua dans leur langue, et, comme prenant part à leurs jeux, il les bénit du signe de la croix. S'étant avancé vers l'église, il s'aperçut que ces enfants, quittant leurs jeux, le suivaient tous ensemble, curieux de regarder sa figure et son costume, comme il est naturel à cet âge. Il s'arrêta au milieu d'eux ; et, leur parlant d'une manière caressante, il demanda s'il y en avait parmi eux qui eussent reçu le baptême. Ils se regardèrent l'un l'autre, et firent connaître ceux qui étaient baptisés. L'évêque les prit à part, et leur demanda s'ils voulaient garder la foi du baptême. Ils répondirent avec assurance qu'ils le voulaient de grand cœur. Eh bien, reprit l'évêque, si vous voulez être Chrétiens et garder la foi du baptême, vous ne devez plus admettre à votre jeu ces enfants infidèles qui ne sont pas baptisés. Aussitôt, suivant la parole de l'évêque, se réunissant avec leurs pareils, les enfants baptisés commencèrent à repousser ceux qui ne l'étaient pas, et ne communiquaient plus avec eux dans aucun jeu. C'était beau de voir les uns, glorieux d'être Chrétiens, en agir familièrement avec l'évêque, le regarder et l'écouter avidement, même au milieu de leurs jeux ; tandis que les autres, honteux et confus de leur infidélité, se tenaient au loin. Mais le bon père, avec de douces paroles et suivant leur capacité, instruisit plus pleinement de la foi les enfants chrétiens ; et en même temps il exhorta si bien les autres, qu'ils

finirent tous par demander à être baptisés et à devenir Chrétiens eux-mêmes [1].

Cependant les plus anciens et les plus sages de la ville se consultaient fréquemment et longuement ensemble sur le meilleur parti à prendre pour le salut du peuple et de la patrie. Ils considéraient avec soin toutes les paroles et toutes les actions de l'évêque, son désintéressement, ses immenses aumônes, tant de captifs rachetés, tant d'églises bâties ou rebâties à ses frais. Et plus ils considéraient tout cela, plus ils concevaient d'admiration et de vénération pour sa personne. Enfin, après une délibération qui dura depuis le matin jusqu'au milieu de la nuit, ils résolurent, d'une voix unanime, d'extirper complétement l'idolâtrie et de se donner entièrement à la religion chrétienne. Witsac, qui assistait à la délibération, vint la nuit même informer l'évêque de cette heureuse issue. Le lendemain, saint Otton trouva le peuple disposé à tout ; les apostats se soumirent à la pénitence ; on brisa les idoles et leurs temples, on restaura les églises, on administra le baptême à ceux qui ne l'avaient pas encore reçu. Ce n'est pas que les prêtres des idoles ne cherchassent encore plus d'une fois à tuer le saint évêque ; mais Dieu protégeait son serviteur, et punissait ses ennemis d'une manière si visible, que l'excès de leur malice ne faisait qu'affermir le bien.

Après avoir tout réglé à Stettin, il se rendit à Julin, dont les habitants, beaucoup moins coupables, étaient d'eux-mêmes beaucoup mieux disposés. Ils reçurent avec une humble soumission ses remontrances paternelles, et réformèrent tous les abus. Dieu y fit, par son serviteur, plusieurs miracles, et entre autres rendit la vue à une femme aveugle. Mais, avec les miracles de bonté envers les malheureux, il y eut aussi des miracles de châtiments envers les indociles. Le jour de l'assomption de la sainte Vierge, le prêtre Bocétis trouva un paysan et sa femme moissonnant du blé. Le prêtre leur représenta que ce jour, étant une fête de la Vierge, devait être chômé. Or, c'était un lundi : ce qui convient à l'année 1127. Le paysan répondit : Hier, parce que c'était dimanche, il n'était pas permis de travailler ; aujourd'hui encore il faut ne rien faire. Quelle est cette doctrine qui empêche les hommes de s'occuper de leurs intérêts nécessaires ? Quand est-ce que nous verrons nos moissons rentrées ? Je crois bien que vous êtes envieux de notre bien-être. Il allait proférer quelque blasphème et donnait de grands coups de faucille dans le blé, lorsqu'il tomba roide mort, tenant sa faucille d'une main, une poignée de blé de l'autre, mais si fortement, qu'il fut impos-

[1] Sefrid, n. 151-164.

sible de les lui ôter. La femme ne fut pas frappée de mort, mais ne resta pas impunie ; elle suivit le corps de son mari à l'église, tenant elle-même sa faucille d'une main et une poignée de blé de l'autre, sans pouvoir s'en défaire, jusques après l'enterrement et jusqu'à ce que tout le monde fût convaincu qu'elle était punie pour une action illicite.

Les Rugiens ayant su que les Stettinois étaient revenus parfaitement au christianisme, leur firent la guerre ; mais ils furent eux-mêmes complétement défaits et profondément humiliés. Saint Otton conçut de nouveau le dessein de passer chez eux ; mais on lui remontra que, d'après un décret du seigneur apostolique, c'est-à-dire du Pape, l'île de Rugen avait été recommandée au zèle de l'archevêque des Danois. Il envoya lui demander la permission d'y prêcher l'Évangile. L'archevêque différa de répondre, parce qu'il voulait consulter auparavant les princes de Danemark. Sur les entrefaites, le roi Lothaire et les autres princes d'Allemagne mandèrent à Otton et même le prièrent de revenir. Il revint donc, par la Pologne et la Bohême, à Bamberg, la veille de la fête de l'apôtre saint Thomas, 20 décembre, à la grande joie de son peuple, après avoir converti deux fois la Poméranie, la première fois avec la bénédiction du pape Calixte, la seconde avec la bénédiction du pape Honorius [1].

[1] Voir les *Acta SS.*, 2 *julii*, les deux *Vies de saint Otton de Bamberg*, écrites par deux auteurs contemporains, sur le récit de témoins oculaires.

---

§ IIe.

LA PAPAUTÉ TROUVE DANS SAINT BERNARD UN PUISSANT SOUTIEN.

Durant tout son pontificat, qui fut de cinq ans et près de deux mois, ce dernier Pape, Honorius II, exerça l'autorité apostolique, sans obstacle, par toute la chrétienté. L'an 1125, il envoya légat en Angleterre et en Écosse, Jean de Crême, cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogone, qui avait déjà reçu cette légation du pape Calixte II. Le roi Henri le retint en Normandie assez longtemps, et lui permit enfin de passer en Angleterre, où il fut reçu avec honneur par toutes les églises. De concert avec l'archevêque Guillaume de Cantorbéri, il indiqua un concile à Londres pour la Nativité de la sainte Vierge. En attendant, il parcourut toute l'Angleterre, alla jusqu'en Écosse, eut une entrevue avec le roi David ; lui remit les lettres du Pape, qui le priait d'enjoindre aux évêques du pays de se rendre au concile où le légat les convoquerait. Ayant rempli sa légation en Écosse, Jean de Crême revint tenir le concile d'Angleterre, indiqué à Londres. Il s'ouvrit à Westminster, le 9me de septembre 1125. Le légat y présidait avec les deux archevêques, Guillaume de Cantorbéri et Turstan d'York, vingt évêques et environ quarante abbés. On y fit dix-sept canons, qui ne font que confirmer les anciens, particulièrement contre la simonie, l'incontinence des clercs, les ordinations sans titre et la pluralité des bénéfices. On ordonne aussi privation des bénéfices contre ceux qui ne veulent pas se faire promouvoir aux ordres pour vivre avec plus de licence. Après le concile, le légat emmena à Rome les deux archevêques, Turstan d'York et Guillaume de Cantorbéri, pour plaider devant le Pape leur différend touchant la soumission de l'église d'York à celle de Cantorbéri. On ne sait pas quelle fut la sentence. On voit seulement, par Guillaume de Malmesburi, que le pape Honorius établit l'archevêque Guillaume légat apostolique en Angleterre et en Écosse[1].

En 1129, à la demande des rois de Danemark, de Suède et de Bohême, le même Pape envoya dans ces pays, comme légat apostolique, le cardinal-diacre Grégoire, pour y réformer les abus et rétablir la bonne discipline [2].

[1] Baron., Pagi, Mansi, an. 1125. Labbe, t. 10, p. 919. — [2] Baron., an. 1129. Labbe, t. 10, p. 909.

En Orient, les Chrétiens s'étaient rendus maîtres de Tyr, ainsi que nous l'avons vu, le 29me de juin 1124. Ce ne fut que quatre ans après qu'on y mit un archevêque. Le roi de Jérusalem, le patriarche et les principaux seigneurs du royaume s'assemblèrent à Tyr au printemps 1127, et en élurent pour archevêque Guillaume, prieur du Saint-Sépulcre, Anglais de nation, recommandable par ses mœurs. D'après un historien du temps et du pays, ils différèrent si longtemps cette élection afin d'avoir le loisir de disposer des églises et des autres biens qui dépendaient de la cathédrale, et de n'en laisser à l'archevêque que ce qu'il leur plairait. Guillaume, ayant été sacré par Gormond, patriarche de Jérusalem, vint à Rome, malgré ce prélat, demander le pallium, et le reçut du pape Honorius avec grand honneur. Il fut accompagné, à son retour, de Gilles, évêque de Tusculum, légat du Pape, chargé d'une lettre par laquelle le souverain Pontife ordonnait à Bernard, patriarche d'Antioche, de rendre à la métropole de Tyr les églises épiscopales qui en dépendaient, et cela dans quarante jours, sous peine de suspense [1].

Quant aux Grecs, ils étaient en communion avec l'Église romaine. On le voit par deux lettres de Pierre le Vénérable, abbé de Clugni l'une à l'empereur Jean Comnène, l'autre au patriarche de Constantinople. Après leur avoir parlé de certaines affaires, il se recommande aux prières du patriarche, l'assure des siennes ; et il associe l'empereur à toutes les prières et bonnes œuvres de Clugni, à l'égal des rois de France, des rois d'Angleterre, des rois d'Espagne, des rois d'Allemagne, des rois de Hongrie, et même des empereurs d'Occident [2].

En Italie, dans la partie méridionale occupée par les Normands, il y eut un moment de difficultés politiques. Guillaume, duc de Pouille, mourut sans enfants l'an 1127. Ce duché pouvait être réclamé par Bohémond II, prince d'Antioche, petit-fils de Robert Guiscard. Roger, comte de Sicile, cousin de Guillaume, se présenta le premier pour recueillir la succession.

Le Pape, de son côté, comme seigneur suzerain de toutes les provinces normandes, prétendait en disposer. Roger mit tout en œuvre pour traiter avec le Pape ; cependant il y eut quelques hostilités. Enfin, l'an 1128, les armées étant en présence, l'arrangement se conclut : le pape Honorius donna l'investiture de la Pouille et de la Calabre à Roger de Sicile, qui lui prêta foi et hommage le jour de l'Assomption [3].

[1] Guill. de Tyr, l. 13. — [2] *Apud Baron.*, an. 1119. — [3] Baron. Pagi, Muratori.

Cependant, au milieu de cette soumission générale des nations chrétiennes au chef spirituel de la chrétienté, au vicaire du Christ, le saint archevêque de Magdebourg, Norbert, par une lumière prophétique, prévoyait une persécution générale dans l'Église et un certain règne de l'Antechrist. Il s'en expliqua dans un entretien avec saint Bernard, qui ne fut pas convaincu de ses raisons [1]; mais les événements qui suivirent la mort du pape Honorius III lui firent comprendre la vérité et le sens de la prophétie.

Au temps du pape saint Léon IX, il y avait un Juif à Rome qui s'était prodigieusement enrichi par l'usure et d'autres moyens judaïques. Il reçut le baptême, et, en l'honneur du Pape, prit le nom de Léon. Comme l'argent, suivant ce que dit un auteur du douzième siècle, Arnoulphe, évêque de Lisieux, règne sur le monde, donne la noblesse et la beauté [2], l'opulent Juif s'allia, par le mariage de ses nombreux fils et filles, tous les nobles de Rome. Un de ses fils, appelé Pierre de Léon, du nom de son père, augmenta encore ses richesses et ses alliances. Il servit même puissamment le pape Pascal II dans sa lutte contre l'empereur d'Allemagne, Henri V, touchant les investitures : ce qui augmenta singulièrement encore son crédit. Un fils de Pierre de Léon, portant le même nom, fut destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique, et intentionnellement à la papauté. Envoyé en France pour ses premières études, il y mena une vie assez libertine pour être regardé par ses condisciples comme le futur Antechrist et comme la ruine du monde.

Pour faire oublier l'infamie de sa première jeunesse, il se fit moine à Clugni. Revenu à Rome, il fut fait cardinal par le crédit de sa famille, et employé en diverses légations, où il scandalisa plus par ses débauches, qu'il ne put édifier par les règlements qu'il publiait. On prétendit qu'il menait avec lui une fille habillée en clerc, pour satisfaire sa passion avec moins de scandale. On l'accusa même d'un mauvais commerce avec sa propre sœur Tropea, et d'être en même temps le père de ses neveux et l'oncle de ses enfants. C'est ce que rapporte un auteur contemporain, Arnoulphe, alors archidiacre de Séez, et depuis évêque de Lisieux [3].

En 1130, le pape Honorius II étant tombé dangereusement malade, les cardinaux s'assemblèrent dans l'église de l'apôtre saint André, et statuèrent que l'élection du Pontife serait commise à huit personnes : deux cardinaux-évêques, celui de Préneste et celui de Sabine ; trois cardinaux-prêtres, Pierre de Pise, Pierre Rufus et

[1] Bernard, *epist.* 56. — [2] *Dùm genus et formam regina pecunia donat.* Arnulph. *apud d'Acheri*, t. 1, p. 155, c. 3, in-fol. — [3] *Ibid.*

Pierre de Léon; trois cardinaux-diacres, Grégoire de Saint-Ange, Jonathas et le chancelier Aimeric : en sorte que, si le pape Honorius, qui alors était à l'extrémité, venait à mourir, celui qui aurait été élu d'un commun accord par les commissaires ou par la plus saine partie d'entre eux, serait reconnu par tous pour souverain et Pontife de Rome. Le cardinal-évêque de Préneste décréta de plus, conjointement avec les autres, que si quelqu'un s'opposait à l'élection ainsi faite, il serait soumis à l'anathème; et que, si quelqu'un attendait d'en élire un autre, cette élection serait nulle, et le prétendu élu incapable d'obtenir jamais aucune dignité dans l'Église : ce que Pierre de Léon lui-même confirma de sa propre bouche, ajoutant qu'on ne devait pas craindre qu'à son occasion il s'élevât quelque scandale dans l'Église, parce qu'il aimait mieux être englouti dans l'abîme que d'être une occasion de scandale. Il fut enfin statué que les électeurs s'assembleraient le lendemain. Mais Pierre de Léon, avec Jonathas, semblable au corbeau de l'arche, se séparant de ses collègues, ne revint plus à eux, tint des conventicules à part, et travaillait à élever un autel de malédiction. La chose alla si loin, par le crédit et les largesses de ses proches, et par les intrigues de ses émissaires, que ce précurseur de l'Antechrist se serait élevé prématurément au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, si le pape Honorius, qu'ils croyaient déjà mort, ne s'était montré au peuple a la fenêtre. Ces particularités importantes, inconnues à Baronius et à Fleury, et qui éclaircissent si bien ce point d'histoire, nous sont attestées par une lettre de Henri, évêque de Lucques, à saint Norbert, archevêque de Magdebourg, qui lui avait demandé comment, au juste, les choses s'étaient passées. Cette lettre se trouve dans l'édition des conciles par Mansi, archevêque de Lucques [1].

A la vue de ces trames, ceux de qui Dieu avait touché le cœur envisageaient avec effroi le péril de l'Église et les flots de la tempête qui déjà commençaient à se soulever. Le pape Honorius, étant mort, fut enterré le vendredi après les Cendres, 14 février 1130, non avec toute la solennité usitée en pareil cas, mais selon la nécessité du lieu et du temps, à cause de la calamité, qui était imminente. Aussitôt, sur les huit électeurs désignés d'un commun accord, les quatre suivants, l'évêque de Préneste, l'évêque de Sabine, le cardinal-prêtre Rufus et le chancelier Aimeric, élurent pour Pape, malgré lui, le cinquième, le cardinal-diacre Grégoire de Saint-Ange, avec l'approbation des évêques, des prêtres cardinaux, des diacres et des sous-diacres présents [1]. Le Pontife élu résista longtemps à leurs

[1] Mansi, t. 21, p. 45... — [2] Mansi, t. 21, p. 485.

prières et à leurs larmes. Deux fois il repoussa la chape rouge, qu'on cherchait à lui mettre ; la seconde fois même il la repoussa avec tant de véhémence, qu'elle fut déchirée. Ses pleurs et ses sanglots étaient si violents, il était si abattu des efforts qu'il venait de faire, qu'on craignit qu'il n'allât expirer. A la vue d'une nouvelle chape, il représenta, d'une voix entre-coupée par les sanglots et les larmes, combien il était indigne et incapable d'une si haute dignité, surtout dans des conjonctures aussi difficiles. L'assemblée l'interrompit par ces paroles :

L'imminence du péril et la nécessité ne permettent point d'excuse. Le lion (Léon) est prêt à se jeter sur la proie qu'il attend, vous le savez, depuis son enfance. Si on ne prévient son irruption, il n'y a plus d'espérance de liberté, plus de règle pour les bonnes mœurs : l'ancienne dignité de l'Église romaine est perdue, sa gloire est changée en opprobre, cette puissance si formidable aux derniers des hommes devient un objet de mépris. Jusqu'à présent l'Église romaine a été la tête du monde, par la constance dans la foi, la souveraineté de la puissance, la régularité dans les mœurs, la sévérité de la discipline, la discrétion dans les affaires, l'exemple notoire de la piété ; jusqu'à présent, elle a été la terreur des méchants, le soutien des bons, le refuge des malheureux. C'est dans son intégrité que les églises inférieures puisaient leurs forces ; c'est dans la santé de cette tête que les membres blessés trouvaient le remède à leurs souffrances. Mais voici que s'approche l'apostasie, voici que s'approche la désolation de cette antique puissance, ainsi que de tous les hommes de bien ; sa chute s'annonce manifestement, en ce que l'homme de péché, le fils de perdition se révèle pour agir en adversaire, pour s'élever au-dessus de tout ce qui est appelé dieu ou honoré comme tel, et pour s'asseoir dans le temple de Dieu, comme s'il était lui-même Dieu. Par ces paroles si claires de l'Apôtre, nous voyons que celui dont nous parlons est l'Antechrist ou son précurseur pour lui préparer les voies. Déjà il rassemble les auxiliaires de son intrusion, déjà il convoque dans l'Église de Dieu la faction sacrilége qu'il a recrutée par sa famille, sa puissance, ses largesses, ses promesses. Le loup attaque les brebis destituées de pasteur ; il s'empresse d'occuper le premier le siége vacant, qu'il n'oserait peut-être pas envahir, s'il le voyait occupé par un pasteur légitime. C'est à vous que la sainte Église remet ses intérêts suprêmes, pour être gouvernée par votre prévoyance et délivrée par vos soins. C'est elle qui vous a nourri et élevé dans son sein, elle qui vous a prévenu de ses faveurs dans un temps où elle n'avait aucun besoin de vous. Aujourd'hui elle réclame la reconnaissance de ses bienfaits et demande que vous ne l'abandon-

niez pas dans ses besoins extrêmes. Est-ce que vous n'écouterez point les cris de votre mère ? Vous refusez sous prétexte de votre indignité, comme si nous ne savions pas qui vous êtes ! Certainement, si vous vous en jugiez digne, vous en seriez indigne par là même. Vous redoutez, par une modestie louable, l'éminence d'une dignité qui réunit en soi ce qu'il y a de plus sublime dans la royauté et le sacerdoce ; mais ce n'est pas à l'honneur que nous vous invitons, c'est plutôt au péril. Nous n'ignorons pas ce que l'adversaire machine contre nous. Déjà il tire le glaive, déjà il aiguise ses flèches ; il ne compte parvenir à l'apostolat que par l'effusion de notre sang. Mais quelque grand que soit le danger de mort que nous courons, nous aimons mieux attendre de la main de Dieu le prix de notre sang versé, que d'avoir à lui rendre compte du sang de l'Église. Or, dans cette carrière où nous courons à la mort, nous voulons vous avoir, non-seulement pour compagnon, mais encore pour précurseur. Exposez-vous donc avec nous, comme une victime qu'on va égorger. Il n'est pas permis de refuser sa vie à qui nous l'a donnée, dès qu'il la redemande. Si donc vous êtes sensible à la calamité d'une mère désolée, à nos larmes, à l'honneur, aux devoirs de l'obéissance, rendez-vous à nos désirs. Si vous y acquiescez, nous vous rendrons nos soumissions ; si vous résistez, vous porterez la peine de votre désobéissance ; car, après la mort du Pape, nous avons la même autorité qu'il avait de son vivant pour commander et pour punir, jusqu'à ce qu'on lui ait donné un successeur.

Cela dit, les cardinaux se préparaient à fulminer contre le Pape élu la sentence d'excommunication, tout en lui offrant la chape rouge qu'on avait été chercher. Dans cette alternative, l'humble cardinal Grégoire préféra de s'exposer aux embûches de Pierre de Léon, plutôt que d'encourir l'anathème de ses frères. Il accepta, et fut proclamé Pape sous le nom d'Innocent II [1]. C'était le 14 février 1130, à neuf heures du matin. Ces détails si intéressants, qui nous montrent l'assemblée des cardinaux fidèles comme un sénat de héros chrétiens, nous ont été transmis par un auteur contemporain, Arnoulphe, évêque de Lisieux, qui était alors en Italie, et qui les écrivit à Geoffroi, évêque de Chartres.

La majorité des huit cardinaux électeurs, de concert avec le reste du clergé de Rome, ayant ainsi élu le nouveau Pape, le conduisirent à l'église de Latran, entouré d'une multitude de fidèles, l'intronisèrent dans le Siége suprême et lui rendirent leurs hommages avec une infinité de personnes pieuses. De là, ils montèrent au palais,

[1] Arnulph., *apud d'Acheri*, t. 1, p. 157 et 158, in-fol.

achevèrent les cérémonies d'usage et lui remirent tous les insignes pontificaux de ses prédécesseurs. Tout était canoniquement terminé vers l'heure de tierce ou neuf heures du matin. C'est ce que mandent les cardinaux et le clergé de Rome au roi Lothaire [1].

Le même jour, à l'heure de sexte, c'est-à-dire à midi, Pierre de Léon, le sixième des huit cardinaux électeurs, se fit élire par les deux restants, le septième et le huitième, et par d'autres membres du clergé romain, que l'argent de sa famille avait gagnés. Cette élection de l'antipape se fit dans l'église de Saint-Marc, qui n'était pas loin de la forteresse de ses frères. Le lendemain, il se rendit en armes à l'église de Saint-Pierre, l'environna de machines, en brisa la toiture et les murailles, et, à travers le meurtre et le sang, entra avec ses satellites dans la basilique du prince des apôtres. Le surlendemain, il envahit de même, par le fer et le feu, l'église de Latran, brisa le trône pontifical, pilla le trésor de Saint-Laurent. Le jour d'après il attaqua le palais où logeait le pape Innocent avec l'Église catholique: mais il fut repoussé avec perte et avec honte. Bientôt on ne parla partout que des déprédations qu'il avait commises dans les églises, du trésor de Saint-Pierre qu'il avait pillé, des pèlerins de Jérusalem et de Rome qu'il avait dépouillés. A mesure que la connaissance de ces faits se répandait dans les provinces, on y reconnaissait Innocent II pour Pape légitime, on lui envoyait des députations; tandis qu'on rejetait et anathématisait l'antipape Pierre de Léon, qui se nommait lui-même Anaclet. C'est ce que mandent au roi Lothaire les cardinaux fidèles, dans la lettre déjà citée. Gautier, archevêque de Ravenne, et Henri, évêque de Lucques, rapportent les mêmes faits dans leurs lettres à saint Norbert, archevêque de Magdebourg [2], qui leur en avait écrit à tous les deux, et qui suivit sans retard leur exemple en reconnaissant le Pape légitime et en prononçant anathème contre l'antipape. Dès le 18 février, quatre jours après son élection, n'étant pas sacré encore, Innocent II écrivit aux fidèles de Germanie, pour leur notifier qu'il confirmait la légation du cardinal Gérard parmi eux, et pour les engager à escorter, l'année suivante, le roi Lothaire en Italie, lorsqu'il viendrait à Rome recevoir la couronne impériale. Il écrit la même chose et le même jour à Lothaire lui-même [3]. Dans une autre, datée de Rome, au delà du Tibre, le 3 mai, il lui raconte en peu de mots l'histoire de son élection, ainsi que celle de l'antipape, telle que la racontent les cardinaux et les autres que nous avons déjà cités; il lui annonce que, pour l'instruire

[1] *Conciles de Mansi*, t. 21, p, 432 et 433. — [2] *Ibid.*, p. 433 et 435. — [3] Mansi t. 21, p. 429 et 430.

de tout plus à fond et concerter avec lui plusieurs choses, il lui envoyait l'archevêque Gautier de Ravenne; il l'exhorte enfin à bien remplir, dans ces circonstances, son devoir de défenseur de l'Église[1].

Le premier évêque des Gaules qui suivit, s'il ne précéda, l'exemple de saint Norbert de Magdebourg dans la condamnation de l'antipape, fut saint Hugues, évêque de Grenoble. Quelques années auparavant, ce vertueux prélat avait envoyé des députés au pape Honorius, pour lui demander la permission de quitter son siége. Ce désir, qu'il avait eu dès le commencement de son épiscopat, lui dura toute sa vie; mais il augmenta avec l'âge et les infirmités. Le saint vieillard se regardait comme un serviteur inutile, qui occupait la place d'évêque, en recevait les honneurs et les revenus, sans en avoir le mérite ni en faire les fonctions. Le pape Honorius n'eut toutefois aucun égard à sa demande, et renvoya ses députés avec des lettres de consolation, où il l'encourageait à la persévérance. Saint Hugues ne se rebuta pas; il alla lui-même à Rome, et conjura le Pape qu'il lui permît d'achever sa vie en repos, et qu'il donnât un meilleur pasteur à l'église de Grenoble. Mais le Pape demeura persuadé que, par son autorité et son bon exemple, il serait plus utile à son troupeau que tout autre. Il lui accorda donc tout ce qu'il demandait d'ailleurs, le consola autant qu'il put et le renvoya avec honneur.

Saint Hugues justifiait bien le jugement du Pape. Nous avons vu avec quelle vigueur l'évêque de Grenoble excommunia son propre souverain, l'empereur Henri V, lorsqu'il eut fait prisonnier le pape Pascal II pour lui arracher les investitures. Les années n'affaiblirent point cette vigueur épiscopale. Après l'élection du pape Innocent II et avant que ses nonces fussent arrivés en France pour y faire condamner le schisme de l'antipape, le saint évêque de Grenoble se rendit au Puy en Velai avec d'autres évêques, nonobstant ses infirmités et son grand âge; car il avait environ soixante-dix-huit ans. Il savait, d'une manière certaine, que Pierre de Léon n'avait point été élu Pape par son mérite, mais par le crédit de sa famille et par la violence. C'est pourquoi il n'eut aucun égard aux respects et aux bons offices que Pierre et son père lui avaient autrefois rendus; mais, n'ayant en vue que la justice et le bien de l'Église, il l'excommunia dans ce concile, avec les autres évêques, comme schismatique, et cette excommunication fut d'un grand poids, à cause de l'autorité de saint Hugues.

L'excommunication de l'antipape Anaclet fut la dernière action

[1] Mandi, t. 21, p. 428.

mémorable du saint évêque de Grenoble. Ses infirmités augmentèrent de jour en jour, et il fut obligé de garder le lit longtemps avant sa mort. Il perdit même entièrement la mémoire de toutes les choses temporelles qu'il avait faites ou vues dans le monde. Mais, par un prodige assez singulier, il n'oublia rien de ce qui concernait le service de Dieu, et il récitait tous les jours par cœur les psaumes avec ses clercs. Les moines de Calais, monastère qu'il avait fondé, se rendirent auprès de lui pour le servir pendant sa maladie, et ils se crurent bien payés de leurs services par l'édification qu'ils reçurent. Quand Hugues s'apercevait que la douleur lui avait arraché quelques paroles d'impatience, il s'en accusait avec larmes, et il ordonnait à ceux qui le servaient de lui donner la discipline. Mais, comme on ne croyait pas devoir lui obéir là-dessus, il fondait en larmes, et récitait plusieurs fois le *Confiteor*, pour demander pardon à Dieu. Hugues, ayant fait écrire les chartreux au pape Innocent II sur le triste état où il était réduit, obtint enfin la permission de faire ordonner à sa place, sur le siége de Grenoble, un saint religieux de la Chartreuse, nommé aussi Hugues. Après quoi, il ne vit plus rien à désirer sur la terre, et il ne tarda pas d'aller s'unir à son Créateur. Il mourut le 1er jour d'avril 1132, âgé de plus de quatre-vingts ans.

Le pape Innocent II, ayant appris la vie édifiante et la sainte mort de Hugues, le mit au nombre des saints, et donna ordre à Guigues, prieur de la Chartreuse, d'en écrire la vie; c'est ce qu'il lui manda par la lettre suivante, qu'on peut regarder comme le décret de sa canonisation :

Innocent, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre très-cher fils Guigues, prieur de la Chartreuse, salut et bénédiction apostolique. Pour correspondre aux bienfaits de Dieu, nous avons d'abord rendu grâces à sa Majesté en apprenant la vie sainte du bienheureux Hugues et les miracles qui s'opèrent par ses mérites. Ensuite, après avoir pris l'avis des archevêques, des évêques, des cardinaux et des autres qui étaient avec nous, nous avons ordonné qu'on l'honorât comme un saint et qu'on célébrât le jour de sa mort. Mais, parce que vous avez une exacte connaissance de sa vie et de ses miracles, nous vous ordonnons, par l'autorité de saint Pierre et la nôtre, d'en écrire ce que vous savez, afin que le clergé lisant cette Vie et le peuple l'entendant en soient édifiés et méritent d'obtenir la rémission de leurs péchés par l'intercession de ce saint évêque. Nous prions pour vous, et nous donnons notre bénédiction à nos chers fils les chartreux. Pise, le 22 d'avril.

Guigues écrivit en effet la Vie de saint Hugues, et il la dédia au pape Innocent II. Personne n'en était mieux instruit que ce pieux

écrivain : car il avait longtemps vécu avec saint Hugues, et il était son ami particulier [1].

Le roi de France, Louis le Gros, ayant appris ce qui s'était passé à Rome, indiqua un concile à Étampes, pour examiner lequel des deux, Innocent ou Anaclet, avait été élu le plus canoniquement. Saint Bernard fut nommément appelé à ce concile par le roi et par les principaux évêques, et il se mit en route avec grande crainte, connaissant le péril et l'importance de l'affaire ; mais il fut consolé par un songe, où il vit une grande église dans laquelle on chantait de concert les louanges de Dieu : ce qui lui fit espérer fermement la paix [2].

Gérard, évêque d'Angoulême, à qui le pape Honorius avait donné la légation d'Aquitaine, n'ayant pu se rendre au concile d'Étampes, y envoya un député avec des lettres scellées de son sceau, par lesquelles il témoignait qu'il connaissait les deux compétiteurs, et qu'il avait su en détail la manière dont ils avaient été élus ; qu'il n'y avait aucun lieu de douter que la justice ne fût du côté d'Innocent, d'autant plus que c'était un prélat de mœurs édifiantes ; qu'il avait été élu le premier et par les principaux du clergé ; qu'au contraire, Pierre de Léon avait usurpé le Saint-Siége à la faveur de son crédit et de ses richesses ; que, d'ailleurs, c'était un prélat si décrié pour ses mœurs, que, quand même son élection lui donnerait quelque droit, sa vie infâme et scandaleuse devait l'exclure de la papauté [3].

Au concile d'Étampes se trouvèrent plusieurs personnes qui avaient été témoins oculaires de ce qui s'était passé dans les deux élections. De plus, on avait reçu de Rome des informations juridiques, sur lesquelles on procéda à la décision de cette grande affaire. Après les prières et les jeûnes, le roi s'assit avec les évêques et les seigneurs. Tous ils convinrent, d'un commun accord, de s'en rapporter là-dessus à saint Bernard et d'en passer par son avis. Il accepta cette commission par le conseil de quelques amis fidèles, mais en tremblant. Et, ayant soigneusement examiné la forme de l'élection, le mérite des électeurs, la vie et la réputation de celui qui avait été élu le premier, il déclara qu'Innocent devait être reconnu pour le véritable vicaire de Jésus-Christ. Tout le concile se rangea de son avis par acclamation. On chanta le *Te Deum* en action de grâces : le roi et tous les évêques souscrivirent à l'élection d'Innocent et lui promirent obéissance [4].

Gérard, évêque d'Angoulême, fut un des plus empressés à témoigner son obéissance au pape Innocent. Cependant l'intérêt avait

[1] *Acta SS.*, 1 *april.* — [2] Ernald, *Vita Bern.* Suger, *Vita Ludov.* — [3] Arnulph. Sagiens, *apud d'Acheri*, t. 1, in-fol., p. 158, c. 5. — [4] Suger, *Vita Lud.* Ernald, *Vita S. Bern.*

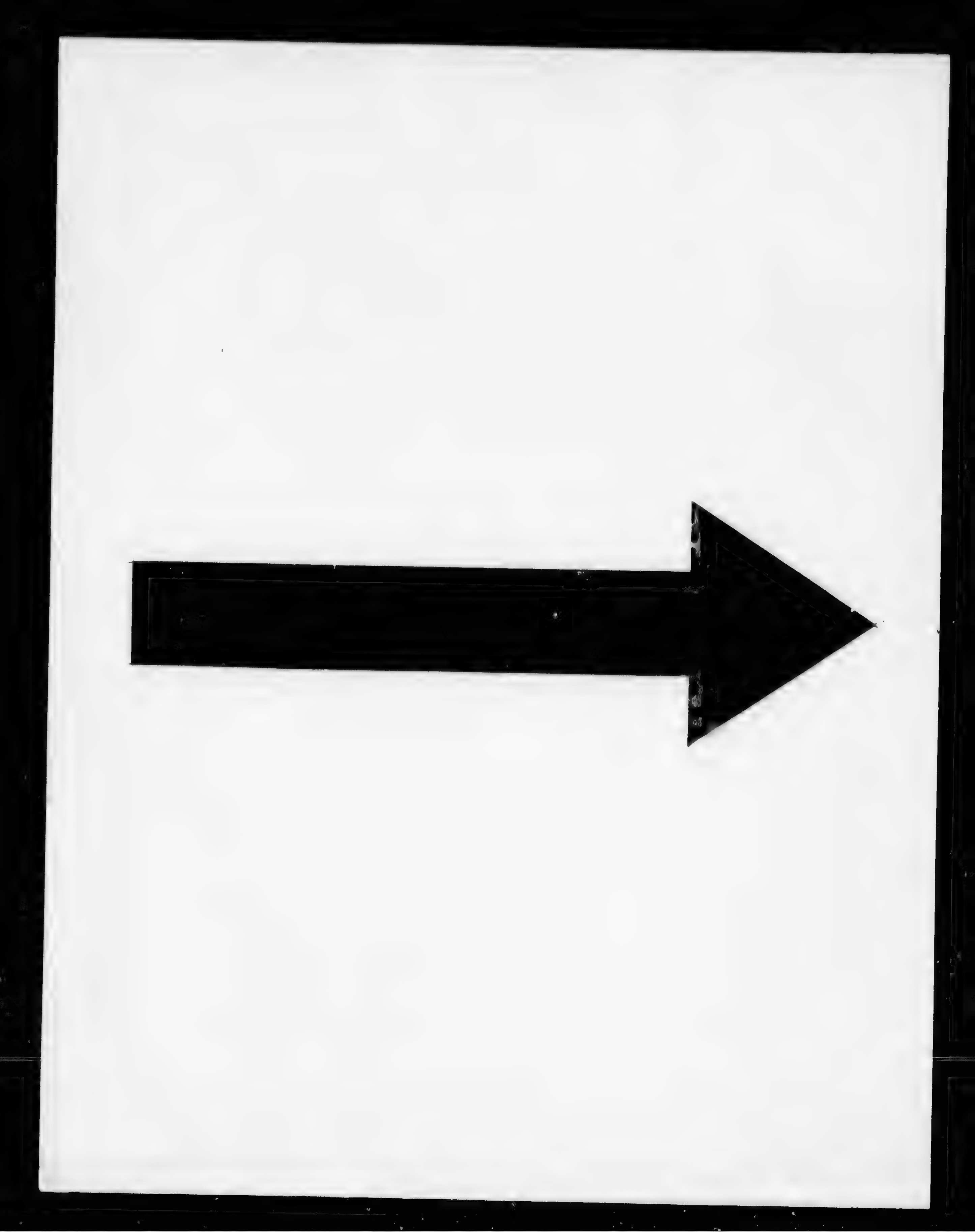
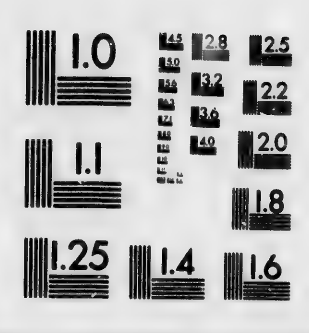
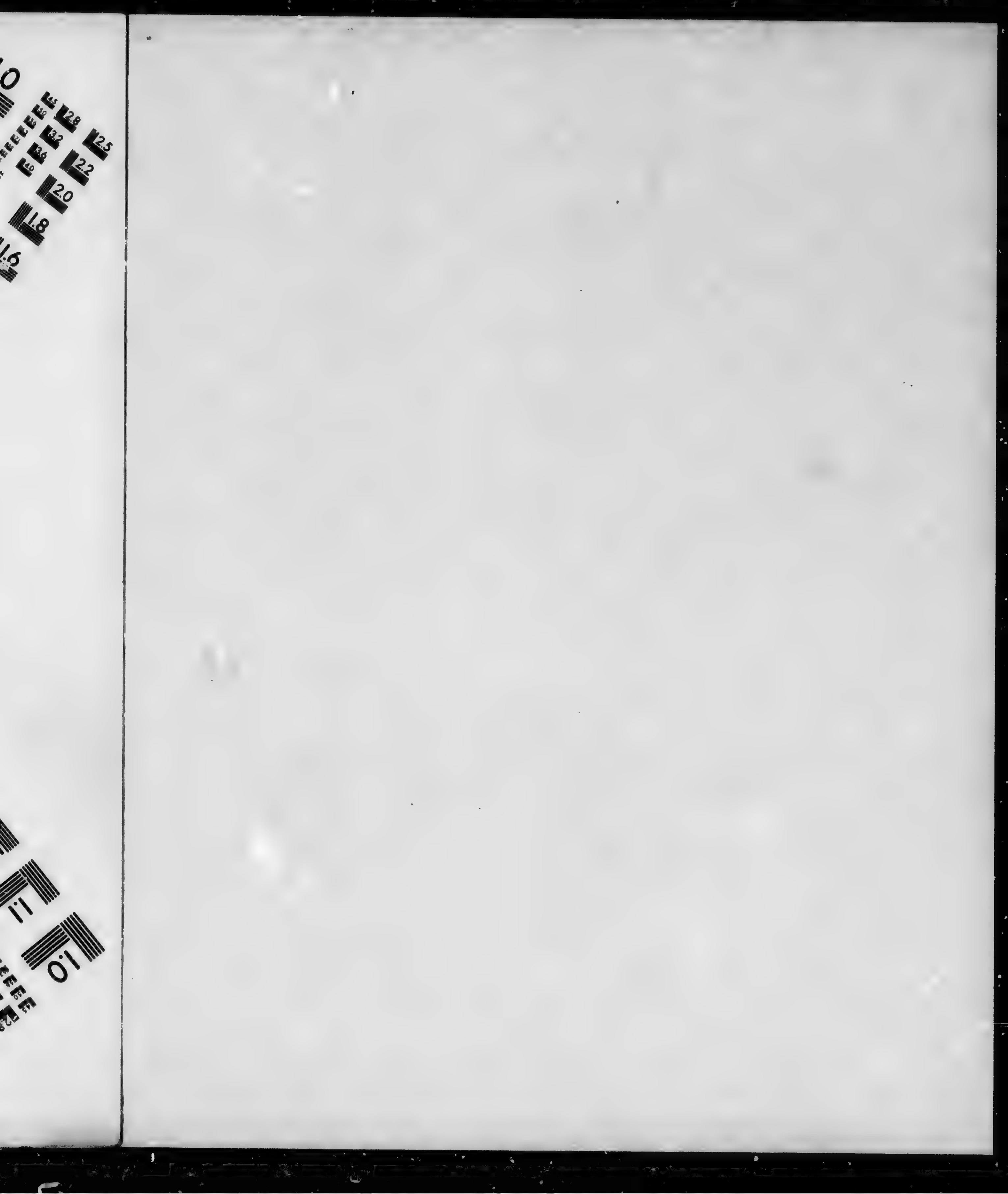


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



plus de part à son empressement que le devoir. Ce prélat ambitieux voulait qu'Innocent lui conservât sa légation d'Aquitaine ; mais on avait reçu tant de plaintes de sa conduite, que le nouveau Pape ne crut pas à propos de lui continuer cette importante commission. Gérard fut si outré de ce refus, qu'il s'adressa aussitôt à l'antipape Anaclet, lequel le confirma volontiers dans sa légation, pour gagner un prélat qui pouvait lui rendre de grands services en France. Gérard ne suivit que trop fidèlement les conseils que lui suggéra son dépit contre Innocent. Il n'omit rien pour appuyer en France le parti de l'antipape, et il fut la cause de tous les maux qu'y fit le schisme, ainsi que nous le verrons.

L'antipape remuait de son côté. Il écrivit au roi de Jérusalem et à l'empereur de Constantinople, mais sans effet. Il écrivit et fit écrire plusieurs lettres au roi Lothaire d'Allemagne, qui ne répondit à aucune. Il envoya des lettres et un émissaire, avec le titre de légat, au roi de France, qui se déclara pour le Pape légitime, avec tous les évêques de son royaume. Il n'y eut qu'un prince normand auprès duquel l'antipape réussit, Roger, duc de Sicile. Ce prince était puissant, mais il avait envie de l'être encore plus ; il jouissait du titre de duc, mais il avait envie de celui de roi. Avisé comme un Normand, il profita de la circonstance. Un antipape de race juive le sollicitait de le reconnaître pour son pape. Le Normand y consentit aux conditions suivantes. L'antipape lui donna sa sœur en mariage ; avec sa sœur, il lui donna encore la principauté de Capoue et la seigneurie de Naples, et, par-dessus le marché, le titre de roi de Sicile ; le tout à la charge de faire hommage au Pontife romain et de lui payer tous les ans six cents pièces d'or. Un cardinal de l'antipape fut envoyé, qui couronna le nouveau roi à Palerme, le jour de Noël 1130. C'est ce que rapportent les auteurs du temps, Pierre, diacre, et Falcon de Bénévent [1]. Aussi saint Bernard disait-il que, parmi tous les princes, l'antipape Anaclet n'avait pour lui qu'un seul, le duc de Pouille, acheté au prix ridicule d'une couronne usurpée [2].

A Rome, l'antipape ayant gagné par ses largesses et la populace et une partie des grands, le Pape légitime, Innocent II, se trouva assiégé de toutes parts avec les siens ; en sorte qu'ils n'osaient sortir et que personne ne pouvait venir à eux sans exposer sa vie. En cette extrémité, le pape Innocent résolut de sortir de Rome et de se retirer en France. Ayant donc fait préparer secrètement deux galères, il s'embarqua sur le Tibre avec tous les cardinaux fidèles, excepté

[1] Pet. diac., *Chronic. Cass.*, l. 4, c. 97. Falc. Bénév., *ad an.* 1130, apud Muratori, *Script. rer. ital.*, t. 4, p. 555. — [2] S. Bernard, *epist.* 137.

Conrad, évêque de Sabine, qu'il laissa à Rome en qualité de son vicaire; et, par l'embouchure du Tibre, ayant gagné la mer, il arriva heureusement à Pise. Il y fut reçu avec tous les honneurs possibles, y séjourna quelque temps et régla avec autorité plusieurs affaires, tant dans cette ville que dans le reste de la Toscane. Ensuite il prit congé des Pisans, les remercia de leurs bons offices; et, s'étant rembarqué, il passa à Gênes, où il ménagea une trêve entre les deux villes, en attendant qu'à son retour il fit la paix [1].

De Gênes, le pape Innocent vint aborder à Saint-Gilles en Provence. Pierre le Vénérable, abbé de Clugni, ayant appris son arrivée, lui envoya soixante chevaux ou mulets, avec tout l'équipage convenable, tant pour lui que pour les cardinaux et leur suite. Il l'invita surtout à venir à Clugni se délasser des fatigues du voyage. Le Pape s'y rendit avec plaisir et y passa onze jours, pendant lesquels il dédia la nouvelle église de Saint-Pierre. Cette réception à Clugni donna au pape Innocent II une grande autorité dans tout l'Occident, quand on vit que ceux de Clugni l'avaient préféré à Pierre de Léon, qui avait été moine chez eux.

De Clugni, le Pape alla tenir un concile à Clermont, où il excommunia l'antipape Anaclet, et fit plusieurs règlements de discipline. Il y reçut Conrad, archevêque de Salzbourg, et Héribert, évêque de Munster, que le roi Lothaire lui envoya pour l'assurer de son obéissance. Le roi de France avait prévenu celui d'Allemagne. Le Pape était encore à Clugni, lorsque l'abbé Suger l'y vint saluer de la part du roi, en attendant qu'il pût lui-même lui présenter ses respects: ce qu'il ne tarda pas à faire. Car le Pape s'étant avancé à Saint-Benoît-sur-Loire, le roi, avec la reine et les princes ses enfants, alla lui donner des marques de son obéissance; et, pour nous servir des termes de l'abbé Suger, il abaissa jusqu'à ses pieds sa tête royale couronnée tant de fois, comme il aurait fait devant le tombeau de saint Pierre.

Plusieurs évêques d'Angleterre penchaient pour Anaclet; et le roi Henri attendait, pour prendre son parti, que les évêques de son royaume eussent pris le leur. Innocent lui députa saint Bernard, qui était à sa suite. Ce saint abbé trouva ce prince fort prévenu contre Innocent. Gérard d'Angoulême lui avait écrit artificieusement pour l'empêcher de le reconnaître, et il avait séduit plusieurs évêques anglais et normands. Bernard, voyant que le roi Henri ne voulait pas se rendre à ses remontrances, lui dit: Prince, que craignez-vous donc en vous soumettant à Innocent? Je crains, dit le roi, de faire

[1] Muratori, *Annali d'Italia*, an. 1130.

un péché. Si c'est là ce qui vous arrête, reprit Bernard, ayez la conscience en repos là-dessus ; songez seulement à satisfaire à Dieu pour vos autres péchés ; je prends sur moi celui-ci. A ces mots, le roi se rendit, et sortit des terres de son obéissance pour venir à Chartres trouver le Pape, avec une grand suite d'évêques et de seigneurs. Suivant l'exemple du roi de France, il se prosterna aux pieds d'Innocent, et lui promit obéissance filiale pour lui et pour ses sujets : c'était le 13me de janvier 1131. Il le mena ensuite à Rouen, où il lui fit des présents considérables, et lui en fit faire par les seigneurs et même par les Juifs.

Innocent avait envoyé en Allemagne, vers le roi Lothaire, Gautier, archevêque de Ravenne, son légat. Il se trouva à un concile de seize évêques, que ce prince assembla à Wurtzbourg, au mois d'octobre 1130, et là le pape Innocent fut élu et confirmé par le roi Lothaire et tous les assistants, comme s'exprime la chronique de Magdebourg[1]. Les légats du Pape, étant donc revenus d'Allemagne, lui apportèrent des lettres par lesquelles le roi et les évêques le priaient, au nom de toute la nation, de venir les honorer de sa présence ; mais l'affection et la dévotion de l'église de France l'y retinrent quelque temps. Après l'avoir visitée, suivant que l'occasion le demandait, il se rendit en Lorraine et vint à Liége, où il y eut une assemblée très-célèbre d'évêques et de seigneurs, le dimanche avant la mi-carême, 22me de mars 1131. Le roi Lothaire y était avec la reine, son épouse ; et, comme on vint en procession recevoir le Pape, le roi s'avança à pied jusqu'à l'entrée de la place devant la cathédrale, tenant d'une main une baguette pour écarter le peuple, et de l'autre la bride de la haquenée blanche que montait le Pontife, auquel il servait ainsi d'écuyer, et qu'il soutint à sa descente de cheval, pour faire voir à tout le monde combien grand était le père des rois et des peuples chrétiens.

En ce concile de Liége, Otton, évêque d'Halberstadt, déposé par le pape Honorius trois ans auparavant, fut rétabli, à la prière du roi et des seigneurs. Le roi Lothaire, voulant profiter de la circonstance, pressa le Pape de lui rendre les investitures que l'empereur Henri, son prédécesseur, avait cédées avec les difficultés que nous avons vues. A cette proposition, les Romains pâlirent, croyant avoir trouvé à Liége un plus grand péril que celui qu'ils avaient évité à Rome. Ils ne savaient quel parti prendre, quand saint Bernard, qui était présent, s'opposa hardiment à la prétention du roi, montra la malignité de la proposition et apaisa le différend avec une autorité merveilleuse[2].

[1] Apud Mabill., *Præfat. in Bernard.*, n. 41. — [2] Apud Baron., 1131.

Le Pape ne demeura pas longtemps à Liége. Il repassa en France; et, après quelque séjour à Auxerre, il se rendit à Tours pour s'assurer de Geoffroi Martel, comte de Touraine, d'Anjou et du Maine. Ensuite, ayant passé par Orléans et Étampes, il entra dans Paris, aux acclamations d'une foule innombrable de peuple qui vint au-devant de lui. Il alla célébrer la fête de Pâques à Saint-Denis, où il fut reçu en procession. Le jeudi saint, il fit de somptueuses largesses au peuple et au clergé, selon l'usage de Rome; et, le jour de Pâques, dès le matin, il se rendit par un chemin détourné à l'église de Saint-Denis *de l'Étrée*, avec les cardinaux de sa suite. S'étant revêtu dans cette église de ses habits pontificaux, et ayant la tiare en tête, il monta sur un cheval blanc richement enharnaché, les barons et les châtelains de Saint-Denis marchant à ses côtés et lui servant d'écuyers. Les cardinaux montèrent aussi à cheval, et marchèrent deux à deux en procession, chantant des hymnes, jusqu'à l'église du monastère. La grande rue était tendue de riches tapisseries, et la foule était si grande, que, pour l'écarter un peu, il y avait des officiers qui marchaient avant le Pape, jetant de l'argent au peuple le plus loin qu'ils pouvaient. Le Pape, étant arrivé à l'abbaye, célébra avec grande solennité la messe de Pâques, après laquelle il trouva de grandes tables dressées dans le cloître, où lui et les cardinaux de sa suite mangèrent l'agneau pascal, couchés sur des lits à la romaine; mais ils mangèrent assis à l'ordinaire les autres mets du repas splendide qu'on leur servit.

Trois jours après Pâques, le Pape retourna à Paris. Divers corps allèrent le saluer le long du chemin. Les Juifs établis à Paris y vinrent aussi, et présentèrent à sa Sainteté un exemplaire de la loi sainte, écrit en un rouleau et couvert d'un voile. Le Pape, en recevant ce présent, leur dit : Que le Dieu tout-puissant ôte le voile qui couvre les yeux de votre cœur [1] !

Le Pape, étant à Paris, fut informé d'un miracle éclatant arrivé récemment dans cette ville par l'intercession de sainte Geneviève; et il ordonna qu'on en célébrât tous les ans la mémoire en action de grâces. Voici le sujet de ce miracle, que la plus soupçonneuse incrédulité ne pourra révoquer en doute.

La maladie qu'on nommait *le feu sacré* affligeait la France, et particulièrement le territoire de Paris, l'an 1130. Étienne, évêque de cette ville, indiqua des jeûnes et des prières pour apaiser la colère de Dieu. Cependant le mal croissait tous les jours. Les malades venaient en si grand nombre implorer l'intercession de la Mère de Dieu

[1] Suger, in *Vit. Ludov.*

dans l'église cathédrale, qu'à peine les chanoines pouvaient-ils y faire l'office, qui fut souvent interrompu. La désolation était générale. L'évêque se souvint que sainte Geneviève avait souvent délivré la ville de Paris des calamités dont elle était affligée ou menacée. Il conçut une vive confiance que cette sainte s'intéresserait auprès de Dieu pour une ville qui l'honorait comme sa patronne. Plein de cette espérance, il alla à Sainte-Geneviève, fit assembler les chanoines au chapitre, c'étaient alors des chanoines séculiers, et il les pria de secourir la ville, en faisant une procession avec la châsse de sainte Geneviève. Ils y consentirent de grand cœur, et l'évêque marqua le jour pour la procession, et ordonna que ce jour-là on jeûnerait dans toute l'étendue de son diocèse.

Le jour de la procession étant arrivé, on descendit la châsse du lieu où elle reposait, et les chanoines de cette église demeurèrent prosternés en prières devant les reliques, jusqu'à ce que l'évêque y arrivât en procession avec tout son clergé, suivi d'une troupe de peuple innombrable; car, dit l'auteur contemporain qui a écrit cette relation, c'est une coutume inviolablement observée, que, quand on porte la châsse de sainte Geneviève, elle ne sorte de son église qu'avec pompe et solennité, et qu'elle y soit reconduite avec les mêmes cérémonies. La foule du peuple retarda la procession, qui pouvait à peine passer par les rues. Tous les malades étaient dans l'église cathédrale : l'évêque les fit compter, et l'on en trouva cent trois. Au moment que la châsse de sainte Geneviève entra dans cette église, ils furent tous guéris, excepté trois, qui manquèrent de confiance; et la contagion cessa dans tout le royaume. A la vue d'un miracle si éclatant, la cathédrale retentit des cris redoublés du peuple, en sorte que le clergé ne put chanter des hymnes en l'honneur de la sainte. Le peuple s'écria même qu'il fallait retenir la châsse dans l'église cathédrale. Les chanoines de Sainte-Geneviève craignirent la violence, et, entourant la châsse pour la garder, ils s'en retournèrent le plus tôt qu'il leur fut possible; ils ne purent cependant arriver chez eux que bien avant dans la nuit.

Le pape Innocent, étant donc venu à Paris peu de temps après, ordonna qu'on célébrât tous les ans la mémoire de ce miracle; et, en reconnaissance de cette protection si marquée de sainte Geneviève, on fit bâtir une nouvelle église en son honneur, laquelle fut nommée *Sainte-Geneviève-des-Ardents*, en mémoire de la guérison de ceux qui, étant atteints de la contagion nommée *le feu sacré*, étaient appelés les *ardents*, parce qu'ils étaient comme brûlés par cette cruelle maladie. L'historien qui nous a fait la relation de ce miracle paraît bien digne de foi. Que personne, dit-il, ne doute de ce que nous écri-

vons ; car nous ne rapportons pas ce que nous avons appris, mais ce que nous avons vu [1].

Le Pape ayant passé quelques jours à Paris, en partit pour aller visiter diverses églises du royaume. Après quoi il fixa sa demeure à Compiègne, en attendant le temps du concile indiqué à Reims pour la Saint-Luc de l'an 1131. Toute la France était dans la joie de posséder dans son sein un Pape si digne de sa place ; mais cette joie fut bientôt troublée par un des plus funestes accidents qui pût arriver, la mort du fils aîné du roi, le prince Philippe, que saint Bernard avait prédite à son père. Le Pape, ayant appris un si funeste accident, envoya le cardinal Matthieu, évêque d'Albane, ancien prieur de Saint-Martin-des-Champs, et Geoffroi, évêque de Châlons-sur-Marne, en faire au roi des compliments de condoléance. Les seigneurs français conseillèrent au roi de profiter de la circonstance du concile de Reims et de la présence du Pape, pour faire sacrer à Reims le prince Louis, son second fils. Le roi suivit ce conseil ; et, comme le jour marqué pour ce concile approchait, il se rendit à Reims avec la reine, les princes ses enfants, et toute la noblesse française.

Le concile avait été indiqué pour la Saint-Luc, 18 d'octobre, qui était cette année un dimanche. Il ne commença, à proprement parler, que le lundi 19, selon l'ancienne coutume de commencer les conciles en ce jour de la semaine. Il s'y trouva, de toutes les parties du monde chrétien, treize archevêques et deux cent soixante-trois évêques, outre un grand nombre d'abbés, de clercs et de moines. Nous avons perdu les actes de ce concile, et il ne nous en reste que les canons, dont nous parlerons bientôt ; mais divers monuments nous font connaître ce qui s'y passa de plus remarquable.

Les premiers jours du concile ayant été employés à fulminer des censures contre l'antipape Anaclet, et à dresser des canons de discipline, le roi songea à exécuter le dessein pour lequel il était venu au concile de Reims. Il entra au concile le samedi 24 d'octobre, avec Radulfe, comte de Vermandois, son cousin et maire de son palais, et plusieurs autres seigneurs ; et, étant monté sur l'estrade où était placé le trône du Pape, il lui baisa les pieds. Puis, s'étant assis auprès de lui, il fit au concile, sur la mort de son fils, un discours qui tira les larmes des yeux de tous les Pères du concile. Ensuite le Pape, lui adressant la parole, lui dit :

« Excellent roi, vous qui gouvernez la très-noble nation des Français, il faut élever les yeux de votre esprit jusqu'à la majesté de ce

[1] *Acta SS.*, 3 *jan.*

souverain maître par qui les rois règnent, et adorer en tout sa sainte volonté ; car, comme il a créé toutes choses, il les gouverne toutes ; rien n'échappe à sa connaissance ; il ne fait rien d'injuste, et il ne veut pas qu'on fasse aucune injustice, quoiqu'il s'en commette plusieurs. Plein de bonté, le Seigneur a coutume de consoler ses plus fidèles serviteurs par la prospérité, et de les éprouver par l'adversité. Il frappe et il guérit, il châtie les enfants qu'il aime ; et il en use ainsi, de peur que l'homme, créé à son image, n'aime le lieu de son exil et n'oublie sa patrie : car nous ne sommes que des voyageurs sur la terre, nous n'y avons pas de demeure fixe ; mais nous soupirons après la céleste Jérusalem, la cité sainte, où ceux qui ont vaincu leurs passions jouissent avec Dieu d'un bonheur éternel. Votre fils, dans un âge dont la simplicité et l'innocence sont l'apanage, a passé dans cette heureuse cité ; car le royaume des cieux appartient aux personnes de ce caractère.

« David, le modèle des bons rois, pleura amèrement, tandis que son fils était malade. Quand on lui en eut annoncé la mort, il se leva de dessus la cendre et le cilice où il était couché, changea d'habits, se lava les mains et invita sa famille à un festin. Ce saint roi, plein de l'esprit de Dieu, savait combien il se serait rendu coupable s'il s'était opposé aux ordres de la justice divine. Quittez donc cette tristesse mortelle que vous avez dans le cœur, et qui rejaillit sur votre visage. Le Dieu qui vous a enlevé un fils pour le faire régner avec lui vous en a laissé plusieurs qui pourront régner après vous. Vous devez, prince, vous consoler et nous consoler nous-mêmes par là. Nous qui sommes des étrangers chassés de leurs siéges, vous nous avez le premier reçus dans votre royaume pour l'amour de Dieu et de saint Pierre ; vous nous avez comblés d'honneurs et de bienfaits : que Dieu, grand roi, vous en rende une récompense éternelle dans cette cité où est une vie sans crainte de la mort, une éternité sans tache et une joie sans fin. »

Ces paroles, prononcées avec une tendresse paternelle, séchèrent les larmes du roi et adoucirent considérablement l'amertume de sa douleur. Le Pape, se levant aussitôt, récita l'oraison dominicale et fit l'absoute pour le prince Philippe. Ensuite il ordonna à tous les prélats qui composaient l'assemblée de se trouver, le lendemain dimanche, 25me d'octobre, à l'église cathédrale, revêtus de leurs habits pontificaux, pour assister au sacre du prince Louis.

Ce jour, dit un historien de ce temps-là, le soleil parut plus brillant qu'à l'ordinaire, et il sembla que le ciel voulait orner la fête par sa sérénité. Le Pape se rendit, dès le matin, avec les officiers de sa cour, à l'église de Saint-Remi, où le roi avait pris son logement

avec le prince son fils. Les moines le reçurent en procession. Ensuite le Pape, s'étant revêtu de ses habits pontificaux, alla à l'église cathédrale avec le prince Louis, entouré d'une multitude presque infinie d'ecclésiastiques, de noblesse et de peuple. Le roi, les principaux seigneurs, les archevêques, quelques évêques et abbés, les chanoines attendaient le Pape et le prince à la porte de l'église. Le Pape étant entré avec le prince Louis, il le présenta à l'autel et lui donna ensuite l'onction royale avec la sainte ampoule. Le roi fut si consolé de voir son fils couronné avec les applaudissements sincères de tous ses sujets, qu'il parut oublier pour un temps la mort du prince Philippe, et il s'en retourna plein de joie reprendre le soin des affaires de son royaume.

Le lendemain du sacre, saint Norbert, archevêque de Magdebourg, vint au concile et apporta au Pape des lettres par lesquelles le roi Lothaire lui promettait d'aller, à la tête de son armée, chasser l'antipape. Hugues, archevêque de Rouen, en apporta aussi du roi d'Angleterre, pleines d'assurances de son obéissance et de son dévouement. Alphonse, roi d'Aragon et de Navarre, Alphonse, roi de Castille, envoyèrent à Reims de semblables témoignages de leur soumission, par les évêques de leurs royaumes, et ils demandèrent au Pape du secours contre les Maures d'Espagne.

Mais ce qui fit le plus de plaisir au souverain Pontife fut une lettre que lui écrivirent les solitaires de la Chartreuse. L'abbé de Pontigni l'apporta, et Geoffroi de Vendôme en fit la lecture en plein concile.

Ces saints religieux ne prennent d'autre qualité que celle de pauvres de la Chartreuse. Ils marquent au Pape qu'ils se disposaient à lui écrire en faveur de l'église de Grenoble, contraints par les instances du clergé et surtout par celles de l'évêque même, leur très-digne père, lequel, étant accablé de vieillesse et d'infirmités, ne pouvait plus, par rapport aux fonctions épiscopales, être mis au nombre des vivants, lorsque l'abbé de Pontigni, les étant venu visiter, s'était chargé d'exposer de vive voix à sa Sainteté ce qu'ils avaient à lui demander. Ils ajoutent : Puisque nous avons eu la présomption de parler, nous qui ne sommes rien, nous vous prions humblement et nous vous conjurons de ne pas vous laisser effrayer par tout ce que l'Église romaine fait ou souffre de votre temps. Rassurez-vous plutôt sur la toute-puissance de Dieu, et revêtez-vous des armes invincibles que l'Apôtre offre aux soldats du Roi du ciel, savoir : du bouclier de la foi, du casque du salut et du glaive de l'esprit, qui ne blesse point les corps, mais qui coupe les racines des vices et des erreurs. Ensuite, après avoir parlé avec force contre Pierre de Léon et contre Gérard

d'Angoulême, ils ajoutent : Prosternés humblement aux pieds de votre Majesté, nous prions pour tous les Chrétiens, pour les nouveaux ordres religieux, pour celui de Cîteaux, pour celui de Fontevrault et pour le monde entier; car votre diocèse n'est pas une partie de la terre, c'est tout l'univers. Comme il n'y a qu'un Dieu, qu'un médiateur, qu'un monde et qu'un soleil, il n'y a qu'un vicaire de saint Pierre, c'est-à-dire qu'un Pape, et il ne peut y en avoir qu'un. C'est pourquoi vous devez à tout l'univers la vigueur de la discipline, la rectitude de la justice et le modèle de l'innocence que vous exprimez jusque par votre nom [1].

Bernard, évêque d'Hildesheim, s'était rendu au concile de Liége, tenu avant celui de Reims, et il avait lu dans le concile la *Vie de saint Godehard*, un de ses prédécesseurs, pour obtenir du Pape sa canonisation. Le Pape lui avait répondu que, la coutume de l'Église romaine étant de canoniser les saints dans un concile général, il attendrait celui qui était indiqué à Reims, pour faire la cérémonie avec plus d'éclat. Bernard arriva à Reims, avec saint Norbert, quelques jours après le commencement du concile; et, quand on eut terminé les affaires les plus pressées, il produisit des preuves de la sainteté et des miracles de celui dont il poursuivait la canonisation. Le bienheureux Oldegaire, qu'on avait obligé de prendre l'administration de l'archevêché de Tarragone avec l'évêché de Barcelone, dont il était en possession, fit un discours sur l'ordre qu'il fallait observer pour la translation ou l'élévation des reliques de saint Godehard; et le Pape donna, pour la canonisation de ce saint évêque, une bulle datée de Reims le 29 d'octobre. C'est par où finit le concile. On y dressa dix-sept canons, dont voici le précis.

Quiconque aura acquis un bénéfice par simonie, en sera privé : l'acheteur et le vendeur seront déclarés infâmes. Les évêques et les clercs ne porteront que des habits conformes à la sainteté de leur état, et ils n'en auront pas de couleur qui puisse scandaliser ceux qu'ils doivent édifier. Défenses, sous peine d'excommunication, de piller les biens des évêques à leur mort. Ces biens doivent être réservés pour l'église ou pour les successeurs des prélats. On décerne la même peine contre ceux qui pillent les biens des prêtres ou des autres clercs aussitôt qu'ils sont morts. Le sous-diacre qui est marié ou qui a une concubine sera privé de tout office ou bénéfice ecclésiastique. Pour se conformer aux décrets des papes Grégoire VII, Urbain II et Pascal II, défenses à tous d'entendre la messe d'un prêtre qu'on saura certainement être marié ou concubinaire.

[1] In *Chronic. Mauriniacensi.*

Défenses aux moines ou aux chanoines réguliers d'apprendre, après leur profession, les lois civiles et la médecine pour gagner de l'argent, parce qu'il est honteux que des religieux veuillent se rendre habiles dans les chicanes du barreau, et qu'il est dangereux qu'en voulant se mêler de guérir les corps ils voient des objets qui font rougir la pudeur. Les évêques ou les abbés qui souffriront que leurs chanoines ou leurs religieux s'appliquent désormais à ces études seront déposés.

On renouvelle les ordonnances portées pour l'observation de ce qu'on nommait la trêve de Dieu. Les prêtres, les clercs, les moines, les paysans qui vont et viennent doivent toujours être en sûreté, aussi bien que les laboureurs et les animaux avec lesquels ils labourent la terre. On ne doit jamais faire aucune violence à ces sortes de personnes. La trêve doit durer depuis le mercredi au soleil couché jusqu'au lundi au soleil levé, depuis l'avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, depuis la Quinquagésime jusqu'à l'octave de la Pentecôte, sous peine d'excommunication, qui doit être confirmée par tous les évêques. On défend les assemblées et les foires, où les gens de guerre se donnent des rendez-vous et se battent pour montrer leur adresse et leurs forces. C'étaient des espèces de tournois. Si quelqu'un est tué dans ces combats, il est défendu de lui donner la sépulture ecclésiastique, quoiqu'on doive lui accorder la pénitence et le viatique, s'il les demande. Si quelqu'un, à l'instigation du diable, porte la main sur un clerc ou sur un moine, qu'il soit excommunié ; qu'aucun évêque n'ait la présomption de l'absoudre, jusqu'à ce qu'il se soit présenté devant le Pape pour faire ce qu'il lui ordonnera. C'est ici un des premiers exemples bien marqués d'un cas réservé au Pape par un concile.

Le dernier canon regarde les incendiaires. On tâche d'inspirer l'horreur qu'un Chrétien doit avoir de ce crime. Celui qui aura mis le feu à quelque maison est excommunié. S'il meurt, on défend de lui donner la sépulture ; et, s'il demande l'absolution, on défend de la lui donner, à moins qu'il n'ait réparé le dommage, et on lui imposera pour pénitence de servir un an contre les Turcs en Palestine, ou contre les Maures en Espagne. On ajoute que, si un archevêque ou un évêque se relâche sur quelqu'un de ces articles, il payera le dommage fait par l'incendiaire, et que, de plus, il demeurera un an interdit de ses fonctions [1].

Le pape Innocent II, étant à Reims, confirma la permission que les papes Pascal II et Honorius II, ses prédécesseurs, avaient donnée à un reclus du diocèse de Cambrai, nommé Aibert, d'entendre les

[1] Labbe, t. 10. Mansi, t. 21.

confessions de ceux qui venaient le visiter. C'était un saint homme, qui édifiait toute la province par l'austérité de sa pénitence. Il était natif d'Espein, au territoire de Tournai, et, dès sa plus tendre jeunesse, il montra un grand attrait pour la piété. Ayant un jour entendu un jongleur qui chantait les actions de saint Thibauld de Provins, il en fut si touché qu'il résolut de l'imiter, en menant, comme lui, la vie érémitique. Il se joignit à un saint religieux de Crépin, qui, avec la permission de Rainier, son abbé, s'était retiré dans un petit ermitage en une solitude sanctifiée autrefois par saint Domitien, compagnon de saint Landelin. Aibert y souffrit beaucoup de la faim et de la rigueur de l'hiver. Il racontait lui-même qu'il était quelquefois si transi de froid, qu'il était obligé de se couvrir, en servant la messe, de la robe que le prêtre avait quittée pour se revêtir des habits sacerdotaux.

Ce saint homme, ayant passé quelque temps dans cette solitude, fit un voyage à Rome avec l'abbé de Crépin; et, au retour, il embrassa la vie religieuse dans ce monastère, où il vécut vingt-cinq ans, après lesquels il retourna dans son premier ermitage. Il s'y livra à toutes les austérités de la pénitence. Son lit était une planche, son habit un cilice et sa nourriture des herbes. Il passa vingt-deux ans sans manger de pain, et vingt ans sans boire. Il ne mangea pendant tout ce temps-là que des herbes cuites à l'eau, qui lui servaient de boisson et de nourriture. Burcard, évêque de Cambrai, lui conféra l'ordre de prêtrise, afin qu'il pût être plus utile à ceux qui venaient le visiter. Le saint ermite disait tous les jours deux messes, l'une pour les vivants et l'autre pour les morts. Il récitait tous les jours cent cinquante *Avé Maria*, partie à genoux, partie prosterné en terre. Outre cela, saint Aibert avait coutume de chanter les vigiles des morts à neuf leçons, et de dire à chaque nocturne cinquante psaumes: en sorte qu'il récitait tout le psautier dans les trois nocturnes.

On venait de toutes les provinces pour voir un homme qui n'avait pas bu depuis un grand nombre d'années, et on le regardait comme le prodige de son siècle. Les plus grands pécheurs avaient la dévotion de se confesser à lui. Il les renvoyait communément à leurs évêques, et leur faisait promettre qu'ils iraient humblement leur découvrir les plaies de leurs âmes. Cependant, quand il en trouvait qui montraient de la répugnance à se confesser à leur évêque, il entendait leurs confessions et leur donnait l'absolution; mais il avait coutume alors de leur imposer une pénitence beaucoup plus rude. Il y avait quelquefois une si grande foule de pénitents autour de sa cellule, que plusieurs, désespérant de pouvoir se confesser en particulier, lui déclaraient leurs péchés tout haut.

Malgré le bien que faisait Aibert, quelques personnes trouvaient mauvais qu'il s'ingérât ainsi d'administrer la pénitence. Mais le saint homme avait une permission expresse de trois Papes. Celle d'Innocent II est datée de Reims, le 21 octobre, c'est-à-dire le troisième jour du concile que ce Pape tint en cette ville l'an 1131. Saint Aibert vécut encore neuf ans, et il mourut saintement le jour de Pâques, l'an 1140, qui était le 7me d'avril. Sa Vie a été écrite aussitôt après sa mort, et dédiée à Alvise, évêque d'Arras[1].

Madrid, la future capitale de l'Espagne, voyait alors un pauvre laboureur, qui devait un jour être son protecteur dans le ciel. Il avait nom Isidore, était né de parents pauvres, mais catholiques et pieux. Nourri par eux dans la crainte de Dieu, il pratiqua dès l'enfance la piété, la charité, la patience, l'humilité, l'abstinence et les autres vertus, avec une certaine gravité virile. Arrivé en âge de choisir une industrie pour se procurer de quoi vivre, à lui et à sa famille, il négligea les autres professions, et s'adonna à l'agriculture, comme lui paraissant plus humble, plus laborieuse et plus sûre. Il l'exerça toute sa vie, de telle manière que jamais, un seul jour, il ne retrancha rien des exercices de dévotion qu'il s'était une fois prescrits. Jamais il n'allait à la charrue qu'il n'eût auparavant visité les églises, entendu la messe et prié Dieu et la sainte Vierge de tout son cœur. Dieu fit connaître combien cette dévotion lui était agréable. Isidore s'était engagé envers un chevalier de Madrid, pour labourer une de ses fermes. Des voisins l'accusèrent auprès du maître, qu'il ne venait au travail qu'après tous les autres, et qu'il faisait à peine la moitié de sa besogne. Le chevalier, tout en colère, prit le chemin de la ferme pour réprimander Isidore. Mais, en y arrivant, au lieu d'une charrue, il en vit trois, dont Isidore conduisait celle du milieu, et deux jeunes hommes vêtus de blanc les deux autres : ces dernières disparurent quand il fut proche. Le chevalier comprit alors ce que lui disait souvent Isidore, que le temps donné à Dieu pour la dévotion n'était pas un temps perdu. Une autre fois, comme il priait dans l'église de Sainte-Magdeleine, on vint lui dire que son ânesse allait être dévorée par le loup s'il n'y courait promptement. Le saint homme répondit sans se troubler : Allez en paix, mes enfants, que la volonté du Seigneur soit faite ! Étant sorti de l'église après sa prière, il trouva son ânesse saine et sauve, et le loup mort à côté d'elle.

Isidore aimait son prochain comme soi-même, particulièrement les pauvres. Quoiqu'il n'eût rien, il ménageait chaque jour sur son indigence de quoi donner à de plus pauvres que lui. Dieu avait sa

[1] *Acta SS.*, 7 *april.*

charité pour si agréable, que plus d'une fois il fit un miracle pour que son serviteur eût de quoi donner. Un jour qu'il eut tout distribué aux pauvres, un mendiant survint, demandant l'aumône. Tout triste de le laisser repartir à jeun, Isidore dit à sa femme de regarder dans la marmite s'il n'y avait plus rien ; elle y regarda, et la trouva vide. Il lui dit d'y regarder une seconde fois ; elle le fit par obéissance, et la trouva pleine, en sorte qu'il y avait plus qu'il ne fallait pour rassasier le pauvre. Isidore étendait sa charité jusqu'aux animaux. Un jour d'hiver, par un froid rigoureux, il allait au moulin avec un sac de blé, quand il aperçut sur les arbres une troupe de colombes souffrant la faim, parce que la neige couvrait toute la terre. Touché de compassion, il nettoya une place et y répandit assez de blé pour nourrir les colombes affamées. Son compagnon l'en blâma fort, mais Dieu l'en récompensa, car, arrivé au moulin, il trouva son sac aussi rempli que s'il n'en avait rien donné.

Marie, sa femme, était également pleine de foi et de piété. Ils eurent un fils, qui mourut jeune, après quoi ils gardèrent tous deux la continence. Il mourut lui-même l'an 1170, à l'âge de près de soixante ans. Sa sainteté ayant été attestée par un grand nombre de miracles, le pape Benoît XIII l'a mis au nombre des saints, et l'Église honore sa mémoire le 15 de mai [1].

Un des deux rois d'Espagne qui envoyèrent leurs ambassadeurs au concile de Reims, pour assurer de leur obéissance le pape Innocent II, et lui demander du secours contre les Mahométans, était Alphonse Ier, roi d'Aragon. En 1118, il avait pris aux Mahométans la ville de Saragosse, qui avait été, pendant quatre siècles, sous leur domination ; il y établit sa cour, et donna plusieurs quartiers de cette capitale aux seigneurs français et aragonais qui l'avaient aidé à en faire la conquête ; il s'étendit ensuite au delà de l'Èbre, et emporta d'assaut Tarazone et Catalayud. Ardent ennemi des Maures, ce roi guerrier ne cessa de les poursuivre ; et, ayant formé avec le nouveau roi de Castille, Alphonse VIII, une ligue redoutable, il remporta plusieurs avantages considérables sur les Musulmans d'Afrique et de Grenade, qui s'étaient avancés vers l'Aragon. Entraîné par le succès de ses armes, Alphonse pénétra dans les royaumes de Valence et de Murcie, et porta la guerre jusque dans les environs de Grenade, où il fit hiverner ses troupes, se trouvant trop éloigné de ses États.

Ce fut alors que dix milles famille de Chrétiens mozarabes, sachant qu'un prince chrétien était au pied des Alpuxares, descendirent des

[1] *Acta SS.*, 15 maii.

montagnes et vinrent se ranger sous les drapeaux du roi d'Aragon. Ils lui apprirent qu'ils s'étaient maintenus, de générations en générations, dans ces montagnes, depuis la conquête de l'Espagne par les Musulmans, c'est-à-dire pendant trois siècles. Les seigneurs français qui avaient accompagné Alphonse dans cette brillante expédition l'abandonnèrent à son retour, mécontents de ce qu'il ne leur faisait point partager les honneurs et les récompenses qu'il accordait à ses propres sujets. Leur départ ayant inspiré une nouvelle audace aux Maures, ils revinrent, avec des forces imposantes, pour attaquer le roi d'Aragon. Ce prince se hâta de rappeler les Français, et s'engagea par serment à leur donner des terres et des dignités dans ses propres domaines. Revenus aussitôt, ils contribuèrent puissamment à la victoire décisive qu'Alphonse remporta, en 1126, sur les Musulmans, qui avaient déjà enveloppé son armée dans les montagnes du royaume de Valence. Ce succès le porta à mettre le siége devant Fraga, place très-forte, sur les confins de la Catalogne. Il la tenait bloquée depuis un an, et refusait à la garnison une capitulation honorable, lorsque parut tout à coup une armée nombreuse de Maures qui lui livrèrent bataille et le vainquirent. Deux évêques, un grand nombre de chevaliers français, aragonais, catalans, navarrais, et presque toute l'armée restèrent sur la place. Alphonse, suivi de dix gardes, et blessé, se sauva au monastère de Saint-Jean de la Pegna, où il mourut, en 1134, huit jours après sa défaite, laissant la monarchie aragonaise de deux tiers plus étendue, qu'il ne l'avait trouvée à son avénement. Affable et libéral, mais plutôt intrépide que roi prévoyant et sage, Alphonse, entraîné par sa passion pour la guerre, se vit arrêté au milieu de ses triomphes, comme la plupart des conquérants. On le surnomma *le Batailleur*, parce qu'il s'était trouvé à vingt-neuf batailles rangées [1].

L'autre roi Alphonse, dont les ambassadeurs assistaient au concile, était Alphonse VIII, roi de Castille, de Léon et de Galice, fils d'Urraque, infante de Castille, et de Raymond de Bourgogne, comte de Galice. Devenu seul possesseur du trône, par la mort de sa mère, arrivée en 1126, son premier soin fut d'apaiser les troubles qu'avait occasionnés le mauvais gouvernement de cette princesse. Il soumit les rebelles, assura la paix intérieure, reprit Burgos et les autres places que son beau-père Alphonse Ier, roi d'Aragon, possédait encore en Castille. Les États du royaume, assemblés à Palencia par son ordre, s'occupèrent de divers règlements sur la police et la sûreté intérieures. Après avoir ramené la paix en Castille, Alphonse envoya

[1] *Biogr. univ.*, t. 1.

une armée contre les Maures d'Afrique, qui désolaient les environs de Tolède. Les Maures furent défaits, et Alphonse marcha ensuite en personne dans l'Andalousie, où il obtint de nouveaux succès et reçut la soumission de plusieurs petits souverains mahométans, qui préféraient le joug des Chrétiens au despotisme des rois de Maroc. En 1134, le roi de Castille marcha au secours de l'Aragon et de la Navarre, menacés d'une invasion par les Musulmans; mais la protection de ses armes ne fut pas désintéressée; il se fit donner Saragosse, et exigea du roi de Navarre qu'il lui fît hommage de ses États. Devenu l'arbitre de toute l'Espagne chrétienne, Alphonse assembla les états à Léon, et s'y fit couronner solennellement empereur des Espagnes, quoiqu'il possédât à peine un tiers de la Péninsule. Malgré ce titre fastueux, ce prince ne se montra point l'oppresseur de ses sujets; il leur garantit, au contraire, dans les états assemblés à Léon, leurs lois et leurs priviléges. On régla aussi, dans ces mêmes états, que les gouverneurs des places frontières feraient, chaque année, des incursions sur le territoire des Musulmans. Alphonse, voulant profiter des troubles qui agitaient leurs États d'Afrique et d'Espagne, étouffa tous les germes de discorde qui pouvaient exister entre les princes chrétiens, en se montrant généreux envers ses anciens alliés. Il restitua Saragosse au roi d'Aragon, et accorda la paix au roi de Navarre, qui s'était imprudemment ligué contre la Castille. Sûr alors de n'être plus inquiété, il marcha contre les infidèles, et, après divers succès, il prit Calatrava, Almérie et plusieurs autres places. Il se confédéra ensuite avec les autres princes chrétiens, et couronna ses exploits par la victoire éclatante qu'il remporta, en 1157, près de Jaen, sur les Maures d'Afrique. Il mourut peu après, à l'âge de cinquante-un ans.

Après le concile de Reims, le pape Innocent II demanda au roi de France, Louis le Gros, son agrément pour fixer son séjour à Auxerre, en attendant que le roi Lothaire d'Allemagne fût en état de le rétablir sur son siége. Le roi y consentit de grand cœur, et les évêques et les abbés de France se firent un devoir de fournir libéralement à l'entretien du Pape et de la cour romaine pendant cette espèce d'exil. Le Pape fut reçu dans toutes les villes où il passa avec de grandes démonstrations de joie et de respect. Il n'y eut qu'à Noyon, où il essuya quelques insultes. Mais un grand incendie, qui consuma, peu de temps après, presque toute cette ville avec l'église cathédrale, fut regardé comme une vengeance que Dieu tirait de ces outrages.

Innocent II donna la légation d'Allemagne à Matthieu, évêque d'Albane, qui tint, cette même année 1131, un concile à Mayence,

où Brunon, évêque de Strasbourg, fut contraint de renoncer à son évêché. Ce prélat en avait déjà été chassé par le roi Lothaire, qui le soupçonna d'être attaché au parti de Conrad, son compétiteur pour l'empire ; mais après la mort d'Ébrard, qui avait été mis en sa place, il était rentré dans son siége sans les formalités requises. C'est la raison pour laquelle il fut déposé. Gébrard, qui fut élu évêque de Strasbourg, était plus propre à manier l'épée que la crosse.

L'Aquitaine, où le schisme se formait par les intrigues de Gérard d'Angoulême, attira particulièrement l'attention du Pape. Il députa Joscelin, évêque de Soissons, et saint Bernard de Clairvaux, vers Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, pour détacher ce prince du parti de l'antipape. Guillaume parut respecter la sainteté de saint Bernard et se rendre à son autorité. Mais Gérard d'Angoulême lui ayant parlé après le départ des députés du Pape, ce prince se rengagea de nouveau dans le schisme. Saint Bernard lui écrivit aussitôt pour lui faire des reproches de son inconstance et des violences qu'il avait exercées envers les chanoines de Saint-Hilaire. Mais le zèle du saint abbé ne put triompher alors de l'entêtement du duc. Il fut plus heureux à l'égard d'un grand archevêque qui différait à se déclarer contre les schismatiques.

Hildebert, qui de l'évêché du Mans avait été transféré à l'archevêché de Tours, paraissait suspendre son jugement et délibérer encore auquel des deux partis il se rangerait. Saint Bernard, avec lequel il avait lié depuis peu une amitié particulière, lui écrivit la lettre suivante, lui souhaitant, dans la salutation même, de se conduire et d'examiner toutes choses selon l'esprit. « Pour vous parler dans les termes d'un prophète, mes yeux ne voient rien qui me console, parce que la mort met la discorde entre les frères [1]. Car quelques-uns, comme parle Isaïe, semblent avoir fait un pacte avec la mort, et un complot avec l'enfer [2]. En effet, voici Innocent, le christ du Seigneur, placé, comme lui, pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs. Ceux qui sont de Dieu se joignent à lui volontiers ; quiconque lui est contraire, ou il est de l'Antechrist, ou il est l'Antechrist même. L'abomination est dans le lieu saint, on y met le feu pour s'en rendre maître. On persécute Innocent, et, avec lui, toute innocence. Il fuit à la vue du lion (Léon). Et qui ne serait effrayé de son rugissement, dit un prophète [3] ? Il fuit pour obéir à ce précepte du Seigneur : Si l'on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre [4]. Il fuit, et, en imitant les apôtres, il fait voir qu'il en est le digne successeur. Paul ne rougit pas de se faire descendre dans

[1] Osée, 13, 14. — [2] Isaïe, 14, 15. — [3] Amos, 3, 8. — [4] Matth., 10, 23.

un panier le long des murs de Damas, pour échapper à ceux qui cherchent sa vie ; et il le fait moins pour se sauver que pour ne pas irriter ses persécuteurs, plutôt pour les délivrer de la mort que pour s'en délivrer lui-même. N'est-il pas juste que celui qui marche sur les traces de cet apôtre, en occupe la place dans l'Église ?

« Au reste, la fuite d'Innocent n'est pas oisive ; elle est fatigante, mais glorieuse en fruits. Chassé de Rome, il est reçu par l'univers. On vient des extrémités du monde lui offrir du secours : il n'est qu'un Séméi, Gérard d'Angoulême, qui ne cesse pas entièrement de maudire ce David fugitif. Cependant, malgré les factions et la rage des méchants, il est honoré dans les cours des rois, il est partout couronné de gloire. Est-il un prince qui ne l'ait reconnu pour le véritable élu de Dieu ? Les rois des Français, des Anglais, des Espagnols, et finalement celui des Romains, reçoivent Innocent pour Pape et pour évêque spécial de leurs âmes. Le seul Achitophel ignore encore que tous ses projets sont déjoués. Vainement ce malheureux cabale contre le peuple de Dieu, contre les saints qui s'attachent inviolablement au saint, et qui refusent de ployer le genou devant Baal. Jamais ses artifices ne procureront au rebelle parricide qu'il protége le royaume d'Israël, le gouvernement de la cité sainte, l'Église du Dieu vivant, la colonne de la foi, le fondement de la vérité. Un triple lien, dit l'Écriture, se rompt difficilement [1]. Une élection faite par les meilleurs, l'approbation du plus grand nombre, et, ce qui est encore plus fort, la sainteté des mœurs : ces trois choses recommandent Innocent auprès de tout le monde, et le confirment souverain Pontife.

« Enfin, mon père, l'on attend avec une extrême impatience que vous vous déterminiez à le reconnaître. Je ne désapprouve pas jusqu'ici vos délais : cette lenteur est une marque de sage maturité, qui ne fait rien légèrement. Marie ne répond au salut de l'ange qu'après avoir pensé d'où il lui venait. Il est ordonné à Timothée de n'imposer pas les mains avec précipitation : mais, en qualité d'ami, j'ose vous avertir de ne rien outrer, et de n'être pas plus sage qu'il ne faut. J'ai honte, je l'avoue, de ce que l'ancien serpent, par une audace nouvelle, laissant les femmes ignorantes, ose s'attaquer à votre cœur si ferme, et ébranler une pareille colonne de l'Église. Nous espérons du moins que, s'il l'ébranle, il ne l'abattra point, parce que l'ami de l'époux est attentif à sa voix, et qu'il se plaît à écouter cette voix de consolation et de salut, cette voix de paix et de concorde [2]. »

[1] Eccl., 4, 12. — [2] S. Bern., *epist.* 124.

Cette lettre de saint Bernard à Hildebert de Tours ne fut pas sans effet. Ce pieux et savant prélat demeura attaché au pape Innocent le reste de sa vie, qui ne fut pas long ; car il mourut peu de temps après, le 18 de décembre, l'an 1131, âgé d'environ quatre-vingts ans ; et il fut enterré dans sa cathédrale, où l'on assure qu'il se fit plusieurs miracles à son tombeau. Aussi plusieurs auteurs n'ont pas fait difficulté de lui donner le titre de saint ; mais ni l'église du Mans, dont il tint le siége vingt-neuf ans et six mois, ni celle de Tours, qu'il gouverna près de sept ans, ne lui rendent aucun culte.

Il nous reste un grand nombre d'ouvrages d'Hildebert en tout genre, savoir : trois livres de ses lettres, des sermons pour tous les dimanches et toutes les fêtes de l'année, les Vies de sainte Radegonde et de saint Hugues, abbé de Clugni, divers traités sur des matières morales et théologiques, savoir : un traité sur les combats de la chair et de l'esprit, un autre sur l'utile et l'honnête ; un troisième sur la foi, lequel est un précis de toute la théologie ; un quatrième sur le sacrement de nos autels, avec une exposition des prières et des cérémonies de la messe en prose et en vers : car Hildebert était assez bon poëte, et nous avons un grand nombre de poésies de sa façon, la plupart sur des sujets de piété.

Le style d'Hildebert est poli et élégant, surtout dans ses lettres, où l'on trouve de l'érudition, de l'esprit, du sentiment et du goût. Pierre de Blois dit qu'on les lui avait fait apprendre par cœur dans son enfance pour lui former le style. On peut remarquer, dans les divers écrits d'Hildebert, plusieurs traits qui font connaître quelle était la discipline de son temps, ou qui nous fournissent des preuves de la perpétuité de la tradition sur les principaux mystères de notre foi.

On ne peut s'expliquer avec plus de précision que ne le fait Hildebert sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Nous ne devons nullement douter, dit-il, que, par les sacrées paroles de la bénédiction du prêtre, le pain ne soit changé au vrai corps du Seigneur, en sorte que la substance du pain ne demeure point. Cependant le Seigneur a voulu que la couleur et la saveur du pain demeurassent, et que la vraie substance de son corps fût cachée sous cette espèce [1]. Dans un autre sermon, pour mieux marquer le changement ineffable qui s'opère sur nos autels, il se sert du mot *transsubstantiation ;* et c'est le premier des écrivains ecclésiastiques qui ait employé ce terme si propre à exprimer ce que l'Église a toujours cru de ce mystère. Voici ce qu'il en dit, en parlant des communions

[1] *Serm.* 38, *in Cœn. Dom.*, p. 422.

sacriléges des prêtres impudiques : Si je suis un vase d'incontinence et un prêtre impudique, je place sur l'autel le fils de Vénus auprès du Fils de la Vierge ; et lorsque je prononce le canon et les paroles de la *transsubstantiation*, ma bouche est pleine d'amertume, de contradiction et de fraude : car, quoique j'honore alors le Sauveur, des lèvres, je lui crache en même temps au visage [1].

Hildebert témoigne une tendre dévotion envers la Mère de Dieu. Il établit ou insinue, en plusieurs de ses écrits, son immaculée conception ; et il reconnaît, en termes exprès, qu'elle a été enlevée en corps et en âme au jour de son Assomption. C'est, ajoute-t-il, pour le marquer, que, dans l'oraison qu'on chante en ce jour, il est dit qu'*elle n'a pu être retenue par les liens de la mort* [2]. Hildebert dit, dans un autre sermon, que, quand on prononçait le nom de Marie dans les prières de l'Église, on fléchissait le genou par respect [3].

Geoffroi de Lorroux, qui fut depuis archevêque de Bordeaux, était alors un professeur fort célèbre, à qui son érudition donnait un grand crédit. Le saint abbé de Clairvaux lui écrivit une lettre charmante, pour l'engager à employer ses talents à la défense de l'Église. Dans la fleur, dit-il, on cherche la bonne odeur ; la saveur dans le fruit. Charmés par la bonne odeur de votre renommée, nous désirons, bien-aimé frère, vous connaître aussi par le fruit de vos œuvres. Ce n'est pas nous seulement, c'est Dieu même qui exige que vous l'aidiez dans ce moment, lui qui n'a besoin de personne. Quel honneur de coopérer à ses desseins ! quel crime de le pouvoir et de ne pas le faire ! Vous êtes bien vu de Dieu et des hommes : vous avez la science, l'esprit de liberté, une éloquence vive, persuasive et insinuante. Avec de si beaux talents, abandonnerez-vous dans un besoin pressant l'épouse du Christ, si vous êtes l'ami de son époux ? C'est dans la nécessité qu'on éprouve les vrais amis. Quoi ! vous demeurez dans un lâche repos, pendant que l'Église, votre mère, est dans les alarmes ? Le repos a eu son temps : jusqu'ici un saint loisir a pu vous occuper sans scrupule ; mais, à présent, il est temps d'agir contre ceux qui veulent détruire la loi de Dieu. La bête de l'Apocalypse, qui ne vomit que des blasphèmes, qui fait la guerre aux saints [4], cette bête s'est assise dans la Chaire de saint Pierre, comme un lion épiant sa proie. Une autre bête, comme le lionceau dans son antre, rugit encore près de vous. Celle-là plus féroce, celle-ci plus rusée, se liguent ensemble contre le Seigneur et contre son Christ. Rompons leurs liens, secouons leur joug.

Nous avons travaillé dans nos quartiers, de concert avec d'autres

[1] *Serm.* 93, p. 689. — [2] P. 527. — [3] *Serm.* 59, p. 528. — [4] Apoc., 13, 5.

zélés serviteurs de Dieu, à réunir les esprits ; nous avons engagé les rois à dissiper le conseil des méchants et à détruire toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, et ce n'a pas été sans fruit. Les rois d'Allemagne, de France, d'Angleterre, d'Écosse, d'Espagne, de Jérusalem, avec la totalité du clergé et des peuples, favorisent et appuient le seigneur Innocent, comme des fils leur père, comme des membres leur chef, soigneux de conserver l'unité d'esprit dans le lien de la paix. Aussi est-il juste que l'Église reçoive celui dont la réputation est plus illustre et l'élection plus sainte, tant pour le nombre que pour le mérite de ceux qui l'ont élu. Pourquoi, mon frère, demeurez-vous dans l'indolence ? Quand est-ce que le dangereux serpent qui siffle près de vous vous réveillera de votre assoupissement ? Nous savons bien que, fils de la paix, vous ne vous laisserez jamais aller à rompre l'unité. Mais ce n'est pas assez : vous devez la défendre et combattre de toutes vos forces ceux qui la veulent détruire. La perte de votre cher repos sera dédommagée par la nouvelle gloire que vous acquerrez, si vous apprivoisez ou si vous faites taire la bête de votre voisinage, et si Dieu arrache, par votre moyen, une proie très-considérable de la gueule du lion ; je veux dire si vous gagnez le comte du Poitou [1].

C'était ce comte qui autorisait le schisme en Aquitaine et qui se prêtait à toutes les violences de Gérard d'Angoulême. Saint Bernard n'omit rien pour gagner ce prince, qui pouvait faire autant de bien à l'Église qu'il lui faisait de mal. Il engagea Hugues, duc de Bourgogne, parent du comte, à lui écrire la lettre suivante, que le saint abbé composa :

« A Guillaume, par la grâce de Dieu, illustre comte de Poitou et duc d'Aquitaine : Hugues, par la même grâce, duc de Bourgogne, souhaite de craindre Celui qui est terrible et qui se joue des princes.

« La parenté et l'amitié qui nous unissent ne permettent pas de garder plus longtemps le silence sur votre égarement. Un particulier qui s'égare périt seul ; mais l'erreur d'un prince entraîne tous ses sujets. Cependant, vous le savez, nous n'avons pas des sujets pour les perdre, mais pour les conserver. Celui par qui règnent les rois nous a établis sur ses peuples pour les protéger, non pour les pervertir ; il nous a établis les ministres, non les seigneurs de son Église. Vous lui avez rendu des services de vous et de votre grand pouvoir ; comment donc vous êtes-vous laissé surprendre ? comment avez-vous pu vous oublier jusqu'à abandonner votre mère et votre souveraine dans son affliction, à moins que votre conseil ne vous persuade

[1] S. Bernard, *epist.* 125.

que toute l'Église se réduit à la famille de Pierre de Léon ? Mais la vérité même confond ces imposteurs et l'Antechrist, leur chef, puisqu'elle assure, par la bouche de David, que l'Église s'étend à tous les confins de la terre et à toutes les familles des nations [1].

« Il est vrai que le duc de la Pouille est dans son parti, mais c'est le seul prince ; encore l'a-t-il gagné par le ridicule appât d'une couronne usurpée. Au reste, quelles sont les belles qualités de leur prétendu Pape, pour nous faire pencher de son côté ? Si je m'en rapporte au bruit commun, il n'est pas même digne de gouverner une bicoque. Et quand ce bruit ne serait pas vrai, il convient à un chef de l'Église non-seulement d'être de bonnes mœurs, mais d'en avoir la réputation. Ainsi, mon très-cher cousin, le parti le plus sûr est de reconnaître pour Pape universel celui que l'universalité s'accorde à reconnaître pour tel, celui que reconnaissent tous les ordres religieux et l'universalité des rois. Il y va de votre honneur et de votre salut. Le pape Innocent est généralement estimé, ses mœurs sont pures, sa réputation sans reproche et son élection canonique. Ses ennemis mêmes conviennent des premiers points ; pour son élection, ils allèguent des faussetés pour en contester la validité ; mais le très-chrétien Lothaire les a convaincus depuis peu d'imposture et de calomnie [2]. »

Saint Bernard écrivit en même temps, en son propre nom, une lettre pathétique aux évêques d'Aquitaine, et nommément à ceux de Limoges, de Poitiers, de Périgueux et de Saintes, pour les fortifier contre les persécutions de Gérard d'Angoulême, et fermer tous les faux-fuyants des schismatiques. La vertu, leur dit-il, la vertu s'acquiert dans la paix, s'éprouve dans l'adversité, triomphe dans la victoire. Voici le temps, mes très-révérends pères, de signaler la vôtre. L'épée qui menace tout le corps mystique de Jésus-Christ est surtout levée sur vos têtes ; plus elle est près de vous, plus elle est à craindre, plus ses coups sont dangereux et mortels. Contraints de les repousser continuellement, vous êtes dans la nécessité, ou de céder avec infamie, ou de résister avec une vigueur infatigable. Le nouveau Diotrèphes, que son ambition fait aspirer à la primauté, refusant de reconnaître avec vous celui qui vient au nom du Seigneur, et qui est reconnu de toute l'Église, reçoit celui qui vient en son propre nom. Je n'en suis pas surpris ; son ambition, encore bouillante dans une extrême vieillesse, le fait courir après un titre fastueux. Si je le soupçonne de cette vanité, ce n'est pas sans fondement ; je n'en juge que par ses paroles. N'écrivit-il pas, il y a quelque temps, au chancelier

[1] Psalm., 21, 28. — [2] S. Bernard, *epist.* 127.

de Rome, pour le supplier qu'on l'honorât du titre de légat et qu'on lui imposât le poids de cette charge ? Plus il affecte d'humilité dans son langage, plus il paraît de bassesse dans sa conduite. Mais, hélas ! peut-être que son ambition eût été moins nuisible, si elle eût été satisfaite. Il n'eût presque fait de mal qu'à lui, au lieu qu'il fait la guerre à toute la chrétienté. Voyez jusqu'où va l'amour de la gloire ! La fonction de légat est un pesant fardeau, surtout pour un vieillard; on n'en peut douter. Cependant ce vieillard trouve que c'est encore un plus rude fardeau de couler un reste de vie sans en être chargé... Il écrit le premier ou l'un des premiers au pape Innocent, il lui demande d'être son légat, il est refusé; piqué de ce refus, il quitte son parti, il se range dans celui de son concurrent, et il se glorifie d'en être le légat.

Saint Bernard, après avoir parlé contre l'ambition de Gérard, principal auteur du schisme, parle ainsi de ses violences. Je ne puis le dire sans verser des larmes : cet ennemi de la croix a l'audace de chasser de leurs églises les saints qui refusent d'adorer la bête, cette bête qui a la gueule ouverte pour blasphémer le nom du Seigneur et son saint tabernacle. Il s'efforce d'élever autel contre autel, d'établir de nouveaux abbés et de nouveaux évêques, après avoir chassé les anciens ; en un mot, d'écarter les catholiques et de promouvoir les schismatiques aux dignités. Malheur à ceux qui consentent à être promus de la sorte !

Voici comme saint Bernard parle de l'antipape Anaclet : Quoi qu'on fasse, l'oracle du Saint-Esprit s'accomplira, la défection prédite par les Écritures arrivera. Mais malheur à l'homme par qui elle arrive ! Il vaudrait mieux pour lui qu'il ne fût pas né. Et quel est cet homme, si ce n'est cet homme de péché, qui, malgré l'élection canonique du chef de l'Église, s'empare du lieu saint, non parce qu'il est saint, mais parce qu'il est éminent ; qui s'en empare les armes à la main et à force d'argent ; qui y est parvenu sans vertu et sans mérite, et qui s'y maintient de même ? La prétendue élection qu'il relève si fort, ou, pour parler plus juste, la faction des conjurés qui l'ont élu, n'a servi que de prétexte et d'occasion à la malignité de son cœur, et il faut être un imposteur pour lui donner le nom d'une élection véritable. En effet, la règle fondamentale du droit canon est, qu'après une première élection, il ne peut y en avoir une seconde. Il y en avait une : donc celle qui a suivi est nulle. Supposé même qu'il eût manqué à la première quelqu'une des formalités et des solennités ordinaires, comme les auteurs du schisme le soutiennent, fallait-il procéder à une seconde élection, sans avoir examiné les défauts de la première, et sans l'avoir cassée par un jugement authentique ? C'est pour cette

raison que ces factieux, qui, contre l'avis de l'Apôtre, ont été si précipités à imposer les mains au téméraire usurpateur de la papauté, doivent être regardés comme les auteurs du schisme et les principaux complices de la malignité de leur chef.

Au reste, ils demandent présentement que l'affaire soit jugée, ils acceptent à contre-temps l'offre qu'on leur a faite autrefois, afin qu'en cas de refus ils paraissent avoir raison, et que, dans le cas où l'on en demeure d'accord, ils profitent de l'intervalle de la contestation pour tramer quelque chose. Sans avoir égard, disent-ils, à ce qui s'est passé, nous demandons à être écoutés ; ensuite, nous sommes disposés à subir le jugement qu'on voudra. N'est-ce pas une mauvaise défaite ? Il ne vous restait plus d'autre biais et d'autre ressource pour séduire les simples, pour fournir des armes aux malintentionnés, pour colorer votre méchanceté. Vous n'aviez plus d'autre langage à tenir pour vous justifier. Mais Dieu a déjà décidé ce que vous prétendez qu'on juge après coup. L'arrêt qu'il a prononcé, c'est l'évidence du fait même. Qui sera assez hardi pour s'y opposer ? qui oserait appeler de son jugement ? Il a été reconnu et approuvé par les archevêques Gautier de Ravenne, Hildegaire de Tarragone, Norbert de Magdebourg, Conrad de Salzbourg. Il a été accepté par les évêques Équipert de Munster, Hildebrand de Pistoie, Bernard de Pavie, Landulphe d'Asti, Hugues de Grenoble et Bernard de Parme. Le mérite éminent de tant de prélats, leur autorité, leur sainteté, respectables à leurs ennemis mêmes, m'ont déterminé à les choisir pour guides, moi qui suis d'un rang et d'un mérite infiniment au-dessous des leurs. Je ne parle point d'une infinité d'archevêques et d'évêques de la Toscane, de la Campagne de Rome, de la Lombardie, de l'Allemagne, de l'Aquitaine, de la France, de l'Espagne, de toute l'église d'Orient. Leurs noms sont écrits dans le livre de vie, et ne peuvent être contenus dans la brièveté d'une lettre.

Tous, de concert, ont rejeté Pierre de Léon, se sont déclarés pour Grégoire, sous le nom du pape Innocent. Ils n'ont été ni corrompus par argent, ni séduits par adresse, ni engagés par des liaisons de parenté, ni forcés par la terreur d'une puissance séculière. Ils sont entrés dans ce parti pour obéir à l'ordre de Dieu dont ils ont été convaincus et qu'ils n'ont point eu la faiblesse de dissimuler. Je ne nomme ici aucun prélat de notre France : le nombre en est trop grand, et si j'en désignais quelques-uns en particulier on ne manquerait pas de m'accuser de flatterie. Mais je ne dois pas passer sous silence tant de saints religieux, qui, étant morts au monde, mènent une vie cachée en Jésus-Christ ; désoccupés de tout autre soin que de plaire à Dieu, ils étudient sa volonté et ils croient la connaître.

Les religieux camaldules, ceux de Vallombreuse, les chartreux, ceux de Clugni et de Marmoutier, mes frères de Cîteaux, ceux de Saint-Étienne de Caen, de Tiron, de Savigni, en un mot tout le clergé et tous les ordres religieux recommandables par leur sainteté, suivent leurs évêques, comme les brebis suivent leurs pasteurs ; de concert avec eux, ils s'attachent au pape Innocent, ils le défendent avec zèle, ils lui obéissent et le reconnaissent pour légitime successeur des apôtres.

Que dirai-je des rois et des princes de la terre ? Ne s'accordent-ils pas avec leurs peuples à révérer Innocent comme l'évêque de leurs âmes ? Enfin, est-il quelqu'un remarquable par sa dignité ou par sa vertu, qui ne fasse pas la même chose ? Après cela, il y a encore des chicaneurs opiniâtres qui réclament contre cette unanimité ! Ils font le procès à tout l'univers ; leur petit nombre voudrait faire la loi à la chrétienté, en l'obligeant de confirmer, par un second jugement, une élection qu'elle a déjà condamnée ! Saint Bernard conclut sa lettre en exhortant les évêques d'Aquitaine à résister courageusement aux schismatiques, surtout à l'évêque d'Angoulême [1].

Ils lui résistèrent en effet, et eurent beaucoup à souffrir. Il chassa plusieurs évêques de leurs siéges. Il déposa Guillaume, évêque de Poitiers, et Eustorge, évêque de Limoges, et mit dans leurs places d'indignes sujets. La plupart des chanoines de Poitiers suivirent leur évêque dans son exil, et presque tout le diocèse continua de reconnaître Guillaume pour son légitime pasteur. Eustorge de Limoges se retira dans le château de Saint-Martial, à la porte de la ville, d'où l'usurpateur de son siége pouvait tous les jours entendre les cloches qui sonnaient, tandis qu'on fulminait l'excommunication contre lui. Gérard retint pour lui l'archevêché de Bordeaux, sans quitter l'évêché d'Angoulême ; mais il ne put non plus rendre son peuple schismatique ; car, dans les temps de troubles, les diocèses qui ont des évêques engagés dans le parti de l'erreur ne sont pas toujours ceux où la séduction fait le plus de progrès [2].

Guillaume, évêque de Saintes, manda à Vulgrin, patriarche de Bourges, d'écrire à l'église de Bordeaux, aux évêques d'Agen, de Périgueux, de Poitiers et de Limoges, pour leur défendre de reconnaître Gérard, et leur ordonner de l'excommunier. Guillaume, évêque de Poitiers, écrivit aussi à ce prélat contre les violences de Gérard. Vulgrin, en qualité de primat d'Aquitaine, tâcha de secourir cette église ; il écrivit des lettres pour soutenir les évêques, et

[1] S. Bernard, *epist.* 126. — [2] Arnulph. Sag., *apud d'Acheri*, t. 1.

il cassa la prétendue élection que le clergé de Bordeaux avait faite de Gérard [1].

Le pape Innocent II étant en France, où toutes les villes rivalisaient à qui le recevrait avec plus de solennité, voulut visiter par lui-même le monastère de Clairvaux, accompagné des cardinaux, des évêques et de toute sa cour. Voici la réception que lui firent les enfants de saint Bernard, suivant le récit de l'un d'entre eux. Les pauvres du Christ le reçurent avec une extrême affection. Ils allèrent au-devant de lui, non pas ornés de pourpre et de soie, ni avec des Évangiles couverts d'or, mais vêtus de leurs pauvres habits, portant une chétive croix de bois ; non pas au bruit des fanfares, ni avec une jubilation tumultueuse, mais avec un chant modeste. Les évêques pleuraient, le souverain Pontife pleurait lui-même ; et tous admiraient la gravité de cette communauté, voyant que, dans une joie si solennelle, tous avaient les yeux fixés à terre, sans les tourner de côté et d'autre par curiosité, en sorte qu'ils ne voyaient personne, étant regardés de tout le monde. Les Romains ne virent rien dans cette église qui excitât leur cupidité, il n'y avait que les murailles toutes nues. Ces moines n'avaient rien qu'on pût ambitionner, si ce n'est leurs saintes mœurs ; en quoi l'enlèvement n'était point préjudiciable : car, prît-on leur piété pour modèle, on ne la leur ôtait pas. Tous se réjouissaient dans le Seigneur ; mais la solennité consistait en de grandes vertus, non en de grands banquets. Le pain, au lieu d'être de pure fleur de froment, était de farine dont le son n'avait pas été tiré ; il y avait du petit vin au lieu de vin doux, des herbes au lieu de chair, et l'on servait des légumes pour tenir lieu de toutes espèces de viandes. Si, par hasard, il se trouvait quelque poisson, on le plaçait devant le seigneur Pape, pour être vu plutôt que mangé [2].

Innocent II, ayant passé à Saint-Gilles en Provence, entra en Lombardie par les montagnes de Gênes, et célébra dans la ville d'Asti la fête de Pâques, qui, cette année 1132, était le 10me d'avril. De là il vint à Plaisance, où il tint un concile avec les évêques et les autres prélats de Lombardie, de la province de Ravenne et de la Marche d'Ancône. Il attendait le roi Lothaire, pour marcher sur Rome ; mais Lothaire était occupé en Allemagne à pacifier bien des différends. Il aurait voulu amener à une réconciliation les deux princes de Hohenstauffen, Frédéric, duc de Souabe, et son frère Conrad, qui s'était déclaré roi et demeurait à Milan ; mais la chose ne put se faire alors.

[1] Labbe, *Biblioth. nov., in patriarch. Bituric.*, c. 62. — [2] Ernald. *Vita S. Bern.*, l. 2, c. 1.

Cependant l'arrivée soudaine du Pape en Italie y fit une grande sensation. Le roi Conrad, se défiant des Italiens, quitta Milan et retourna en Allemagne. C'est que le pape Innocent avait avec lui un homme qui valait plus qu'une armée : cet homme était saint Bernard. Les villes de Pise et de Gênes étaient en guerre l'une contre l'autre. Innocent envoya Bernard à Gênes pour être le médiateur de la paix. Voici comme Bernard lui-même rappelle, dans une lettre aux Génois, de quelle manière il fut reçu dans leur ville. Oh ! que de consolations j'ai goûtées, dans le peu de temps que j'ai demeuré parmi vous ! Non, jamais je ne t'oublierai, peuple dévot, nation honorable, illustre cité ! Et le soir et le matin, et à midi, j'annonçais la parole de Dieu, et toujours votre piété affectueuse vous y faisait accourir en foule. J'apportais la paix ; et, comme vous en étiez les enfants, notre paix s'est reposée sur vous. Je répandais la semence, non la mienne, mais celle de Dieu, et cette semence, tombant dans une terre fertile, produisait jusqu'au centuple. Je restai peu de temps, parce que j'étais pressé ; mais je ne trouvai ni retardements ni obstacles ; j'eus le plaisir de semer et de moissonner presque en un même jour ; de rapporter pour fruit de ma récolte, aux exilés l'espoir de leur patrie, aux esclaves et aux prisonniers celui de leur liberté, aux ennemis la terreur, aux schismatiques la confusion, enfin la gloire à l'Église et la joie au monde chrétien. Que me reste-t-il, mes très-chers amis, sinon à vous animer à la persévérance, vertu qui couronne toutes les autres et qui fait le caractère des héros [1] !

Le pape Innocent étant venu à Pise, y manda les ambassadeurs des Génois, et fit la paix entre eux et les Pisans. Pour récompenser ces deux peuples, desquels il avait reçu les plus grands services, il affranchit l'évêque Cyrus de Gênes de la sujétion à l'archevêque de Milan, en lui conférant à lui-même la dignité archiépiscopale et en lui soumettant les évêchés de Bobbio, de Brugneto et trois autres dans la Corse. Il déclara en même temps primat de Sardaigne l'archevêque de Pise, et lui soumit en outre l'évêché de Populonie, ainsi que trois autres dans la même île de Corse ; ce qui contenta les deux peuples [2]. Le nouvel archevêque de Gênes, par estime et par reconnaissance pour saint Bernard, voulut lui céder son siége ; mais Bernard s'y refusa jusqu'à deux fois, comme il avait déjà refusé plus d'un évêché en France.

Il y eut aussi quelques mouvements dans l'Italie méridionale. Le duc Roger de Sicile, qui avait reçu de l'antipape le titre de roi, vit des insurrections éclater en Campanie et en Apulie. Il en réprima

[1] S. Bernard, *epist.* 129. — [2] Card. Arragon. *in Vit. Inn. II.*

quelques-unes; mais, à la fin, il essuya une grande défaite. La ville de Bénévent chassa le gouverneur de l'antipape, et se déclara pour le Pape légitime, Innocent II [1].

Sur ces entrefaites, arriva d'Allemagne le roi Lothaire, avec une armée, mais si petite, qu'elle excitait la risée dans quelques endroits: elle comptait à peine deux mille chevaliers. Il célébra la fête de Noël 1132 à Méduine, dans la Marche Trévisane. Il menait avec lui saint Norbert, qui en ce voyage fit les fonctions de chancelier d'Italie, parce que le siége de Cologne était vacant. Lothaire tint à Roncaille une assemblée générale avec le Pape et les Lombards, touchant l'état de l'Église et de l'empire. Au printemps de l'année suivante 1133, il eut encore une conférence avec le Pape dans la ville de Pise, où ils convinrent de marcher incessamment à Rome. Ils y arrivèrent le 1er de mai. Le Pape logea au palais de Latran, et le roi campa sur le mont Aventin. Cependant les Pisans et les Génois vinrent au secours du pape Innocent avec une armée navale, et lui soumirent Civita-Vecchia et toute la côte. Saint Bernard, qui était avec le Pape, écrivit alors au roi d'Angleterre, auquel il marque l'état des choses, pour l'exciter à secourir le Pape, qu'il avait reconnu de si bonne grâce [2].

Le Pape couronna empereur le roi Lothaire et la reine Richilde, son épouse, dans l'église du Sauveur à Latran, et non dans l'église de Saint-Pierre, parce que l'antipape Anaclet en était le maître. C'était le 4me de juin 1133. Avant le couronnement, Lothaire fit serment au Pape; et le Pape lui donna, contre un cens annuel de cent marcs d'argent, l'usufruit des domaines de la comtesse Mathilde, pour lui, pour sa fille et son gendre, Henri, duc de Bavière. L'acte est daté du 8me de juin [3].

L'empereur Lothaire écrivit une lettre à tous les rois, les évêques, les princes, et généralement à tous les fidèles, où il dit en substance: Dieu nous ayant établi défenseur de la sainte Église romaine, nous sommes allé pour la délivrer, accompagné d'évêques, d'abbés, de princes et de seigneurs. Et, allant à Rome, nous avons souvent reçu des députés du schismatique Pierre de Léon, qui prétendaient qu'on ne devait pas l'attaquer à main armée, puisqu'il était prêt à comparaître en jugement. Nous l'avons fait savoir aux évêques et aux cardinaux qui étaient avec le seigneur pape Innocent; et ils nous ont répondu, comme étant bien instruits des canons, que l'Église universelle ayant déjà prononcé sur ce sujet et condamné Pierre de Léon,

[1] Muratori, *Annali d'Italia*, an. 1132. — [2] S. Bern., *epist.* 133. Baron., 1133. — [3] Baron., Pagi, Otton Frising., Cenni.

aucun particulier ne pouvait s'en attribuer le jugement. Nous avons donc mené glorieusement à Rome notre Père, le pape Innocent, et l'avons rétabli dans la Chaire de Latran. Cependant nous campions sur le mont Aventin, où Pierre de Léon n'a cessé de nous solliciter, jusqu'à nous offrir pour sûreté des forteresses et des otages. Voulant donc, sans effusion de sang, rétablir la paix dans l'Église, nous avons communiqué ces propositions à ceux qui étaient avec le seigneur pape Innocent. Ceux-ci, amateurs de la paix et confiants dans la justice, nous ont offert spontanément, tant leurs personnes que leurs forteresses. Alors l'autre parti, voulant gagner du temps, nous a amusé quelques jours par de vaines promesses; mais, comme ils ne les accomplissaient point, après avoir été avertis plusieurs fois, ils ont enfin été condamnés comme criminels de lèse-majesté divine et humaine, par les seigneurs de notre cour, savoir : Norbert de Magdebourg, notre chancelier; Adalbéron de Brême, et les autres qui y sont nommés [1].

Comme l'empereur Lothaire avait avec lui peu de troupes, et que les chaleurs de l'été étaient proches, il s'en revint en Allemagne quelque temps après son couronnement. La hardiesse de son expédition avec si peu de monde, le titre d'empereur qu'il avait eu à Rome lui valurent une grande prépondérance en Allemagne. Les deux princes de Hohenstauffen, Frédéric et Conrad, demandèrent à rentrer en grâce. Frédéric trouva des médiateurs dans les archevêques de Cologne et de Mayence, dans les évêques de Ratisbonne et de Spire, et enfin dans une femme qui avait une tête et un cœur d'homme, l'impératrice Richilde. Mais l'empereur mettait à son pardon des conditions humiliantes. Il exigeait que les deux frères vinssent, en habits de pénitents, devant tous les grands de l'empire, se prosterner au pied du trône. Les deux princes reculèrent. Un homme vint alors, qui concilia tout : cet homme était saint Bernard, envoyé par le pape Innocent. Par l'intervention du saint abbé de Clairvaux, l'empereur reçut en grâce les deux princes : le duc Frédéric, le 17 mars 1135, dans la diète de Bamberg; le duc Conrad, qui renonça au titre de roi, à Muhlhausen, vers la Saint-Michel de la même année. L'empereur Lothaire leur rendit leurs domaines; il honora particulièrement Conrad, le nomma porte-étendard de l'empire, et lui donna le pas sur tous les autres princes. C'est ainsi que, par la douce et persuasive médiation de Bernard, la paix et la concorde furent entièrement rétablies dans l'empire d'Occident [2].

[1] D'Achori, *Spicileg.*, t. 3, p. 485, in-fol. — [2] Otton Frising., *Chron.*, l. 7, c. 19. Raumer, *Hist. des Hohenstauffen.*

Médiateur de la paix, Bernard était en même temps le défenseur de la justice et le vengeur du crime. Revenu d'Allemagne à Clairvaux, il y trouva Étienne, évêque de Paris, Geoffroi, évêque de Chartres, légat du Pape en France. Deux ecclésiastiques venaient d'être assassinés. Thomas, prieur de Saint-Victor de Paris; homme de confiance de son évêque, et le méritant par son zèle et ses vertus, avait été assassiné, sous ses yeux, par les neveux d'un archidiacre de Paris, qu'on accusait de leur en avoir donné l'ordre. L'évêque, accompagné de ce saint religieux, revenait tranquillement du monastère de Chelles, où il venait d'établir la réforme. C'était un dimanche. Aucun de ceux qui l'accompagnaient n'avait d'armes. Les assassins, sortant tout à coup d'une embuscade, massacrèrent Thomas entre les bras de l'évêque, le menaçant lui-même de mort s'il ne se retirait promptement. Mais il se jeta courageusement au milieu de leurs épées, et retira de leurs mains le prieur à demi mort et horriblement déchiré, l'exhortant à se confesser et à pardonner à ses assassins. Il le fit de grand cœur, demanda la rémission de ses péchés avec une vive componction, reçut le viatique, protesta devant tout le monde qu'il mourait pour la justice, et rendit ainsi l'esprit. C'était le 20 août 1133.

Suivant un auteur contemporain, Orderic Vital, il y avait à ces meurtres une connivence politique de la part de Louis le Gros. Nous avons vu que ce roi, après la mort de Philippe, son fils aîné, renversé de cheval par un pourceau, fit sacrer roi son second fils Louis par le Pape même, au concile de Reims. Mais il paraît que la chose se fit sans les formes ordinaires d'élection; car Orderic Vital, après avoir parlé de ce sacre du jeune roi, ajoute ces paroles : Mais cette consécration déplut à quelques Français de l'un et l'autre ordre. Car quelques laïques espéraient que la mort du prince leur donnerait occasion d'augmenter leurs honneurs. Quelques ecclésiastiques cherchaient le droit d'élire et de constituer le chef du royaume. Pour ces causes, plusieurs d'entre eux murmuraient de l'ordination de ce jeune homme, et, sans aucun doute, ils l'auraient empêchée s'ils avaient pu. Le roi, voyant que, par des efforts inusités, quelques-uns cherchaient à éloigner ses enfants de l'honneur suprême de la royauté, conçut le désir de tirer d'eux une vengeance mortelle : les méchants s'élancèrent avec plus de sécurité dans le crime; leur malice coûta la vie à quelques-uns, et causa une profonde douleur aux autres; car Jean III, évêque d'Orléans, qui était fort âgé, ayant quitté son évêché, Hugues, doyen de la même église, fut élu pour lui succéder; mais, comme il revenait de la cour du roi, il fut tué en chemin par quelques téméraires. Alors encore, Thomas, chanoine de

Saint-Victor, fut tué sous les yeux mêmes et à la grande douleur d'Étienne, évêque de Paris; car les licteurs ne respectèrent point, dans leur rage, le Créateur de toutes choses, ni l'évêque, son représentant et son fidèle ministre[1].

Ainsi donc, s'il est permis à l'histoire de faire des rapprochements de cette nature, ce sont les oies du Capitole qui sauvent les destins de Rome contre l'épée des Gaulois; c'est un pourceau de Paris qui change la constitution politique de France, qui, de plus ou moins élective qu'était la royauté, la rend de plus en plus héréditaire; mais, à vrai dire, si un accident pareil produit un pareil changement, c'est que ce changement était amené par l'état des choses. La nation des Francs, autrefois nation guerroyante et voyageuse, s'étant implantée dans le sol et le cultivant par droit héréditaire, tendait par là même à être gouvernée héréditairement.

Quoi qu'il en soit de ces considérations, l'évêque Étienne de Paris publia un mandement adressé à ses archiprêtres, par lequel il excommunia les meurtriers du prieur Thomas, leurs complices, ceux qui leur donneraient retraite, ou qui communiqueraient avec eux, s'en réservant à lui seul l'absolution. Ensuite, frappé de l'horreur de ce meurtre et ne se croyant pas lui-même en sûreté, il se retira à Clairvaux, d'où il écrivit à Geoffroi de Chartres, légat du Saint-Siége, une lettre où il lui raconte ce funeste accident, le priant de se rendre à Clairvaux pour délibérer ensemble sur les moyens d'en prévenir les suites. Geoffroi vint à Clairvaux suivant cette lettre; et, par son autorité de légat, manda aux archevêques de Reims, de Rouen, de Tours et de Sens, et à leurs suffragants, de se rendre à Jouarre, dans le diocèse de Meaux, pour y tenir un concile. Comme les prélats y étaient assemblés, ils reçurent une lettre de Hugues, évêque de Grenoble, successeur de saint Hugues, et de Guigues, prieur de la Chartreuse, qui les exhortaient à faire justice du meurtre de Thomas; ce qu'ils firent, en frappant d'excommunication les coupables.

Comme on eut avis que l'archidiacre de Paris, accusé de ce meurtre, s'était adressé au Pape, prétendant s'en justifier, saint Bernard écrivit au Pape deux lettres, l'une en son nom, l'autre au nom de l'évêque Étienne, afin qu'il ne se laissât pas surprendre. Jean, sous-doyen d'Orléans, ayant été tué vers ce temps par les émissaires de l'archidiacre de la même ville, saint Bernard écrivit au Pape de nouveau, l'excitant à faire une sévère justice de ces meurtres redoublés. Pierre le Vénérable, abbé de Clugni, lui écrivit dans le même sens. Le pape Innocent le fit par une constitution adressée aux ar-

[1] Orderic Vital, l. 13, p. 895 et 896.

chevêques de Reims, de Rouen, de Tours et à leurs suffragants, où il fait mention des deux meurtres de Thomas et d'Archambaud, confirme ce que les prélats avaient ordonné dans le concile de Jouarre, et ajoute : Mais, parce que votre sentence nous paraît trop modérée, nous voulons de plus que, partout où les meurtriers seront présents, on ne célèbre point l'office divin, et que, si quelqu'un les protége et les favorise, il soit excommunié. Nous ordonnons encore que Thibaud Notier (l'archidiacre de Paris) et les autres soient privés des bénéfices qu'ils ont acquis ou conservés par les crimes de leurs parents [1].

Après le départ de l'empereur Lothaire, le pape Innocent, ne se trouvant plus en sûreté à Rome, était revenu à Pise; sur quoi saint Bernard écrivit à cette ville, pour la féliciter du secours et de la retraite qu'elle donnait au Pape, ce qui l'élevait en quelque manière à la dignité de Rome [2]. Innocent II convoqua à Pise un concile général pour le commencement de l'année 1134. Saint Bernard y fut nommément appelé. Il se mit en route; mais ce ne fut pas sans peine qu'il put arriver jusqu'à cette ville. Le long du chemin, les populations l'arrêtaient pour l'entendre, pour le voir, pour jouir des bénédictions de sa présence. Les Milanais surtout recouraient à ses conseils. Abandonnés de Conrad, qu'ils avaient reconnu pour roi, et encouragés par l'exemple des républiques voisines, ils aspiraient à se réconcilier avec le Pape et à se soumettre à Lothaire. C'est à saint Bernard qu'ils confièrent cette double mission; mais la proximité du concile le força d'ajourner son voyage à Milan, et il leur écrivit la lettre suivante : A ce que je vois par vos lettres, je jouis chez vous de quelques sentiments de bienveillance. Comme je n'ai rien qui me les fasse mériter, je m'assure que c'est Dieu qui vous les inspire. Je suis très-sensible aux bontés d'une ville illustre et puissante, et je les chéris infiniment, surtout dans un temps où je la vois avec satisfaction renoncer au schisme et rentrer dans le sein de sa mère. Après tout, s'il m'est honorable, à moi vil et abject, d'être choisi par une ville fameuse pour être le médiateur d'un si grand bien, il n'est pas moins honorable à vous de vous laisser persuader la paix et concorde avec vos voisins, par un tel négociateur, vous que tout le monde sait avoir été attaqués vainement par plusieurs villes confédérées. Je vais donc en diligence assister au concile; après cela je compte repasser chez vous et vérifier si j'ai auprès de vous tout le crédit dont vous me flattez. Et s'il est tel, plaise à celui qui en est l'auteur de lui donner un succès favorable [3] !

[1] Bernard, *epist.* 158, 159, 161. Innocent, *epist.* 17. — [2] Bern., *epist.* 130. — [3] Ibid., *epist.* 133.

Cependant l'ouverture du concile fut retardée par des causes que l'histoire n'a point éclaircies. Il s'éleva quelque mésintelligence entre Innocent II et le roi de France, Louis le Gros, qui empêcha les évêques de son royaume de se rendre à Pise. Pour lever ces obstacles, saint Bernard, le médiateur universel, écrivit au roi en ces termes : Les royaumes de la terre et leurs droits demeurent saints et intacts à leurs maîtres, alors qu'ils ne résistent point aux ordonnances et aux dispositions divines. Pourquoi donc, seigneur, votre fureur s'allume-t-elle contre l'élu de Dieu, celui-là même que votre Sublimité a choisi de préférence pour votre père à vous-même, et, de plus, pour Samuël à votre fils ? L'indignation royale s'arme, non pas contre des étrangers, mais contre soi-même et contre les siens. Hélas ! son procédé ne prouve que trop ce que dit l'Écriture : La colère de l'homme n'opère point la justice de Dieu [1]. Elle l'aveugle en effet jusqu'à lui ôter la vue du danger où tout le monde voit qu'elle expose ses intérêts, sa grandeur, son salut; qu'elle le rend insensible à sa perte. On assemble un concile. Qu'y a-t-il en cela de préjudiciable à la gloire de votre Majesté et au bien du royaume ? Au contraire, on publiera avec éloge, dans cette assemblée générale de l'Église, son zèle ardent pour la religion. On y apprendra que le roi de France est le premier ou l'un des premiers qui ait eu la piété et le courage de défendre sa mère contre la violence de ses persécuteurs. Là, toute la chrétienté réunie vous rendra mille actions de grâces, fera mille vœux et pour vous et pour les vôtres. Pour peu qu'on soit sensible aux maux de l'Église, on ne peut ignorer qu'un concile ne soit nécessaire pour y remédier. Mais, dira-t-on, les chaleurs sont excessives, nos corps sont-ils de glace ? disons plutôt que ce sont nos cœurs. Hélas ! comme dit le prophète, nul n'a pitié de la désolation de Joseph [2]. Je me réserve à vous en entretenir dans un autre temps. A l'heure qu'il est, souffrez que le dernier de vos sujets, par sa condition, non pas par sa fidélité, vous déclare qu'il ne vous est pas avantageux de mettre des entraves à un bien nécessaire. J'ai de fortes raisons pour le dire à votre Excellence, et je les rapporterais ici si je ne savais qu'un simple avertissement suffit à l'homme sage. Après tout, si votre Altesse est mal satisfaite de la conduite rigoureuse que le Siége apostolique a tenue à son égard, vos fidèles serviteurs qui assisteront au concile travailleront à faire révoquer ce qui est révocable, ou à trouver un tempérament convenable à votre dignité. De notre côté, nous ne nous épargnerons pas, si nous pouvons quelque chose [3].

[1] Jacob, 1, 20. — [2] Amos, 6, 6. — [3] S. Bernard, *epist.* 255.

Le simple avertissement de saint Bernard eut son effet. Les évêques français vinrent se réunir à un nombre considérable de prélats de tout l'Occident, et le concile s'ouvrit le 30 mai 1134, sous la présidence du souverain Pontife. Malheureusement nous n'avons pas les actes de ce concile; on sait seulement qu'il s'y trouva des évêques et des abbés d'Espagne, de Gascogne, d'Angleterre, de France, de Bourgogne, d'Allemagne, de Hongrie, de Lombardie et de Toscane. Les ambassadeurs de Léopold, margrave d'Autriche, y offrirent à saint Pierre et au pape Innocent le monastère de Closterneubourg, que leur maître venait de fonder [1]. En ce concile, on excommunia de nouveau Pierre de Léon et on déposa ses fauteurs, sans espérance de rétablissement. On y déposa également Alexandre, usurpateur de l'évêché de Liége, qui mourut de chagrin peu de temps après qu'il eut appris cette nouvelle. Enfin le pape Innocent y confirma la déposition d'Anselme V, archevêque de Milan, déjà précédemment excommunié et que les Milanais avaient chassé l'année précédente 1133, pour reconnaître le Pape légitime. Le concile fit aussi plusieurs canons [2].

L'âme de cette assemblée fut saint Bernard. Il assistait à toutes les délibérations, dit son biographe, qui était présent. Il était révéré de tout le monde, et on voyait les évêques attendre à sa porte. Ce n'était pas le faste qui le rendait de difficile accès, c'était la multitude de ceux qui voulaient lui parler, en sorte que, malgré son humilité, il semblait avoir toute l'autorité du Pape [3].

Après le concile de Pise, le Pape envoya saint Bernard à Milan, où il était tant désiré, et avec lui deux cardinaux, Gui, évêque de Pise, et Matthieu, évêque d'Albane, pour réconcilier à l'Église les Milanais et les absoudre du schisme où leur archevêque Anselme les avait engagés. Saint Bernard fit trouver bon aux deux cardinaux de mener avec eux Geoffroi, évêque de Chartres, dont il avait reconnu le mérite en plusieurs occasions.

Ils étaient à peine descendus des Apennins, rapportent les auteurs de cette époque, que tout Milan se leva pour aller au-devant de l'homme de Dieu ; les nobles, les bourgeois, les uns à cheval, les autres à pied, les riches, les pauvres quittèrent leurs habitations, comme s'ils eussent déserté la ville, et, marchant par troupe, ils allaient au-devant du serviteur de Dieu avec une incroyable révérence. Tous, transportés de joie à son aspect, s'estimaient heureux d'entendre le son de sa voix. Ils lui baisaient les pieds; et, bien

[1] *Conciles de Mansi*, t. 21, p. 489 et 490. — [2] Baron. et Pagi. — [3] Ernald, *Vita S. Bern.*, l, 2, c. 2.

qu'il s'en défendît autant que possible, il ne put les empêcher en aucune façon de se jeter à ses genoux et de se prosterner devant lui. Ils arrachaient les fils de ses vêtements pour servir de remèdes à leurs maux, persuadés que toutes les choses qu'il avait touchées étaient saintes et pouvaient contribuer à leur sanctification.

La foule qui le précédait, comme celle qui le suivait, faisait retentir l'air de cris de joie et d'acclamations vives et continuelles, jusqu'à son entrée dans la ville, où, après avoir été longtemps retenu dans la presse, il parvint enfin au logis honorable qu'on lui avait préparé.

Mais quand on en vint à traiter publiquement de l'affaire pour laquelle le serviteur de Dieu et les cardinaux s'étaient rendus à Milan, la ville entière, oubliant ses rancunes et ses prétentions anciennes, se soumit de telle sorte au saint abbé, qu'on pouvait, à juste titre, lui appliquer ces vers d'un poëte :

Quand il parle, tout cède et se rend à sa voix.
Nul ne peut, nul ne veut résister à ses lois.

La paix bientôt est affermie, l'église est réconciliée, et, par un traité solennel, la concorde est rétablie entre les peuples divisés. Mais ces affaires étant terminées, il en survint d'autres, d'un autre genre.

Le démon exerçant sa rage dans quelques énergumènes, on lui opposa l'étendard de Jésus-Christ; et, au commandement de l'homme de Dieu, effrayés et tremblants, les mauvais esprits s'enfuirent des demeures qu'ils possédaient, chassés par une force et une puissance supérieures. C'était un nouvel emploi de ce saint légat, qui n'avait point reçu d'ordre de la cour romaine sur ce sujet, mais qui, d'après les lois divines et les règles de la foi, produisait, en témoignage de sa mission, des lettres écrites avec le sang de Jésus-Christ et scellées du sceau de la croix, dont la figure et le caractère font fléchir toutes les puissances de la terre et des enfers.

Les auteurs du temps ajoutent : On n'a point ouï parler, de nos jours, d'une foi pareille à celle de ce grand peuple, ni d'une vertu comparable à celle de ce grand saint. Entre eux il n'y avait qu'une humble et religieuse contestation, le saint attribuant la gloire des miracles à la foi vive du peuple, et le peuple reportant cette gloire à l'éminente sainteté du serviteur de Dieu, tous cependant ayant la ferme créance qu'il obtenait de Dieu tout ce qu'il demandait.

On lui amena donc une femme connue de tout le monde, tourmentée depuis sept ans de l'esprit malin, le priant de la délivrer. Le

saint homme était confus de l'opinion qu'on avait de lui, et l'humilité lui défendait d'entreprendre des choses extraordinaires ; d'un autre côté, il rougissait d'avoir moins de foi que ce peuple, et craignait d'offenser Dieu en se défiant de sa toute-puissance ; enfin il s'abandonna au Saint-Esprit, et, s'étant mis en prière, il chassa le démon et rendit la femme tranquille. Les assistants, transportés de joie et levant les mains au ciel, rendirent grâces à Dieu, et, le bruit s'en étant répandu par la ville, la mit toute en mouvement ; on s'assemblait de tous côtés, les travaux étaient suspendus, on ne parlait que de l'homme de Dieu, on ne pouvait se rassasier de le voir ou de l'entendre, on s'empressait pour le toucher ou recevoir sa bénédiction.

Une autre fois, on lui amena, en présence d'un grand nombre de personnes, à l'église de Saint-Ambroise, une dame fort âgée et d'une haute distinction. Le démon, qui la possédait depuis longtemps, l'avait tellement suffoquée, qu'ayant perdu l'usage de la vue, de l'ouïe et de la parole, grinçant les dents et étendant la langue comme la trompe d'un éléphant, elle semblait plutôt un monstre qu'une femme. Ses traits hideux, son aspect effrayant, son haleine épouvantable attestaient l'impureté de l'esprit qui obsédait son corps [1].

Après que le serviteur de Dieu l'eut regardée, il connut que le diable lui était profondément attaché et incarné, et qu'il ne sortirait pas facilement d'une maison dont il était depuis si longtemps le maître. C'est pourquoi, se tournant vers le peuple qui s'était porté en grande foule à l'église, il recommanda qu'on priât Dieu avec ferveur ; et, environné des ecclésiastiques et des religieux qui se tenaient près de lui au bas de l'autel, il ordonna de faire avancer cette femme et de la tenir d'une main ferme. La misérable résistait ; poussée par une force surhumaine et diabolique, elle se débattait, avec d'horribles convulsions, au milieu de ceux qui la regardaient, leur donnant des coups et frappant du pied le serviteur de Dieu, qui demeura calme et doux, sans s'inquiéter de l'audace du démon. Il monta humblement à l'autel et commença la célébration du saint sacrifice. Mais toutes les fois qu'il faisait le signe de la croix sur l'hostie consacrée, il se tournait vers la femme et lui appliquait la vertu du même signe, et chaque fois l'ennemi témoignait qu'il ressentait l'aiguillon de cette arme puissante, par un redoublement de fureur, par la peine et la rage qu'il manifestait.

L'oraison dominicale étant achevée, le saint descend les marches de l'autel pour combattre plus directement l'ennemi de Dieu. Mettant le corps sacré de Notre-Seigneur sur la patène, et le tenant sur

[1] Ernald, *Vita S. Bern.*, l. 2, c. 3.

la tête de la femme, il parle en ces termes : Esprit méchant, voici ton juge, voici la puissance souveraine ! Résiste maintenant, si tu peux ! Le voici celui qui, devant souffrir la mort pour notre salut, a dit : Le temps est venu où le prince de ce monde sera jeté dehors [1] ! Voici le corps sacré qui a été formé du corps de la Vierge, qui a été étendu sur le bois de la croix, qui a été posé dans le sépulcre, qui est ressuscité des morts, qui est monté au ciel, à la vue des disciples ! C'est par la puissance terrible de cette majesté adorable que je t'ordonne, esprit malin, de sortir du corps de sa servante, et de n'avoir jamais la hardiesse de la toucher !

Le démon, forcé de la quitter et ne pouvant demeurer davantage, la tourmenta plus cruellement, faisant paraître d'autant plus de fureur et de rage, qu'il lui restait moins de temps pour l'exercer. Le saint père, retournant à l'autel, acheva la fraction de l'hostie salutaire, et donna la paix au diacre pour qu'il la transmît au peuple, et, dans le même instant, la paix et la santé furent rendus à cette femme. C'est ainsi, conclut le biographe contemporain, que Satan montra, non par son témoignage libre, mais par sa fuite forcée, quelles sont la vertu et l'efficacité des divins mystères !

La femme qui venait de recouvrer l'usage de sa raison et de ses sens rendit à Dieu de publiques actions de grâces ; et, regardant le saint abbé comme son libérateur, elle se jeta à ses pieds. Grande était la clameur qui retentissait dans l'église ; les fidèles de tout âge, de tout sexe exprimaient leur admiration par des cris de joie et des chants d'allégresse ; les cloches sonnaient, le Seigneur était béni d'une voix unanime, et la ville entière, transportée d'amour pour saint Bernard, lui rendait, s'il est permis de le dire, des honneurs au-dessus de la condition d'un mortel [2].

Le bruit de ce qui se passait à Milan se répandit partout, et la réputation de l'homme de Dieu courait par toute l'Italie ; partout on publiait qu'il s'était élevé un grand prophète, puissant en œuvres et en paroles, qui guérissait les malades et délivrait les énergumènes par la vertu de Jésus-Christ.

Comme la foule, qui se tenait depuis le matin jusqu'au soir devant sa porte, l'incommodait fort, à cause de la grande presse qui le suffoquait, il se mettait aux fenêtres de sa maison, et de là élevait ses mains et bénissait le peuple. Il était venu beaucoup de monde des villes et des bourgades voisines ; tous, les étrangers aussi bien que les habitants, couraient sans cesse sur les pas de l'homme de Dieu, le suivant partout, avides de l'entendre, de le voir, d'être témoins de

[1] Joan., 11. — [2] Ernald, l. 2, c. 3, n. 13 et 14.

ses merveilles [1]. C'est ce que dit le biographe contemporain Ernald.

Un jour, dit le chroniqueur Herbert, comme le saint abbé se trouvait dans une vaste salle, entouré d'une multitude de personnes qui se pressaient autour de lui, un homme d'une mise recherchée et d'un extérieur honorable fit de singuliers efforts pour l'approcher, sans pouvoir y réussir. Alors, se mettant sur ses pieds et ses mains, tantôt rampant à terre, tantôt grimpant par-dessus les épaules de ceux qui étaient devant lui, il parvint à fendre la foule, tomba aux genoux de l'homme de Dieu et les couvrit de baisers. Le vénérable Rainald, qui se tenait là tout près, et c'est de lui-même que je tiens ce fait, sachant la peine que de pareilles démonstrations causaient à Bernard, voulut mettre fin à cette scène ; mais l'homme, toujours prosterné, se tourna vers lui et lui dit à haute voix : Laissez-moi, laissez-moi contempler et toucher ce serviteur de Dieu, cet homme vraiment apostolique ; car, je vous le dis et je vous l'atteste dans la foi chrétienne, j'ai vu cet apôtre au milieu des apôtres de Jésus-Christ. Rainald, frappé d'admiration, eût désiré de connaître plus à fond cette vision ; mais le respect que lui imposait la présence de saint Bernard ne lui permit pas d'en demander davantage. On conçoit cependant quelle impression cet incident dut laisser à la multitude [2].

Le saint, ajoute Ernald, ne trouvait plus de repos, parce que tous ceux qui étaient en peine trouvaient leur repos dans son labeur et dans sa lassitude. Ceux qui sortaient de chez lui rencontraient d'autres visiteurs qui venaient le voir, et c'était une succession non interrompue de gens qui demandaient des grâces. Il rendit la santé à une foule de personnes : aux uns, en leur donnant à boire de l'eau bénite ; aux autres, par son seul attouchement ; et, dans la même ville, en présence de divers temoins, il obtint du Père des lumières la puissance de rendre la vue à des aveugles, en faisant sur eux le signe de la croix [3].

Au milieu de tant de merveilles, ce qu'il y avait de plus merveilleux, c'était l'humilité profonde avec laquelle ce saint homme exerça cette sorte de toute-puissance que Dieu lui avait conférée pour l'édification de son Église. Il semblait complétement inaccessible à la gloire, aux honneurs, aux respects dont les témoignages lui arrivaient de toutes parts, sourd et indifférent au bruit des applaudissements du monde. Il ressentait d'ailleurs sans cesse dans sa chair des souffrances aiguës ; il les chérissait, parce que sans cesse elles lui rappelaient la commune destinée des mortels, et qu'il savait, par l'expérience du grand Apôtre, que la vertu se perfectionne dans les infirmités.

[1] Ernald, l. 2, c. 3, n. 15. — [2] Herbert, l. 2, c. 18. — [3] Ernald, l. 2, c. 3, n. 18.

Chose admirable ! ce grand saint, depuis son entrée dans la vie monastique, était toujours à la veille de mourir, et chacune de ses actions semblait être le dernier effort d'une vie expirante. Languissant et presque éteint, c'est pourtant ce corps fragile que la Providence employait à son gré et que le souffle divin faisait mouvoir miraculeusement en quelque sorte, pour régler les destinées de l'Église et des empires !

Malgré ses visibles infirmités, saint Bernard eut à se défendre à Milan, comme à Gênes, comme à Reims, contre les vœux d'une population entière, qui le conjurait d'accepter la charge pastorale.

Un jour, tous les fidèles, les magistrats et le clergé en tête, vinrent processionnellement jusqu'à sa demeure, pour le conduire forcément au siége archiépiscopal. Dans cette conjoncture, la résistance n'était presque pas possible. Il chercha un expédient. Demain, leur dit-il, je monterai à cheval et m'abandonnerai à la Providence. Si le cheval me porte hors de vos murailles, je me regarderai comme libre de tout engagement ; mais s'il reste dans l'enceinte de la ville, je serai votre archevêque. Le lendemain, en effet, il monte à cheval, et, partant au galop, il s'éloigne en toute hâte des murs de Milan [1].

Suivant les ordres du pape Innocent, il se rendit à Pavie et à Crémone, pour réconcilier ces deux villes. Dans la première, il fut reçu avec la même dévotion qu'à Milan, et fit encore plusieurs miracles. Mais ceux de Crémone, enflés de quelques succès, ne voulurent point profiter de sa médiation. Il vint une seconde fois à Milan, pour achever le bien qu'il y avait commencé. Il y fit tant de conversions, qu'il y eut de quoi peupler un nouveau monastère de son ordre, qui fut fondé dans le voisinage, l'année suivante 1135, et nommé Caravalle ou Chère-Vallée. A la place de l'archevêque Anselme, schismatique et déposé, on élut Ribald ou Robald, évêque d'Albe, dans le Montferrat, et le Pape rendit à Milan la dignité de métropole, qu'il lui avait ôtée. Anselme, voulant rejoindre l'antipape Anaclet, fut pris par les catholiques, et mourut vers la fin de l'année [2].

Cependant il s'éleva de nouveau quelque nuage entre le pape Innocent et les Milanais. Ceux-ci prétendaient que, comme successeur de saint Ambroise, leur archevêque ne devait point prêter serment d'obéissance au Pape, ni recevoir le pallium de sa main. Le nouvel archevêque prit un moyen terme. Étant allé à Pise, il fit serment d'obéissance, mais ne voulut pas recevoir le pallium, pour ne pas trop indisposer son peuple. Le Pape, mécontent, penchait à user de sévérité.

[1] *Annal. Cisterc.*, p. 265, n. 7. Landulph. Junior, *Chronic.* — [2] Pagi, an. 1134.

Saint Bernard, l'ayant remarqué dans une de ses lettres, lui écrivit pour excuser le nouvel archevêque. De quel côté, disait-il, se tournera ce prélat infortuné, banni du séjour délicieux de la ville de Caldée (son ancienne ville épiscopale), condamné à vivre avec des bêtes farouches ? Veut-il vous obéir ? il est exposé à des hommes cruels qui le menacent de le dévorer. S'accommode-t-il au temps par une prudente dissimulation ? il encourt votre colère, plus formidable pour lui que la rage des bêtes les plus féroces. Embarrassé de toutes parts, il lui paraît encore plus supportable d'être sans diocésains que sans chef; il préfère, avec justice, l'honneur de vos bonnes grâces à la chaire de Milan. Saint Bernard conclut en priant le Pape d'attendre encore une année, pour que le nouvel archevêque pût disposer peu à peu son peuple. Peut-être que la ville de Milan pleurera son péché et fera de dignes fruits de pénitence [1].

Après avoir ainsi conseillé au Pape la douceur et la patience, il recommande l'humilité et l'obéissance aux Milanais par la lettre suivante : Dieu vous traite en père et l'Église romaine a pour vous toute la tendresse d'une mère. Et que n'a-t-elle pas fait pour vous ? Vous avez souhaité qu'elle vous envoyât des députés d'une qualité distinguée, afin de faire honneur et à vous et à Dieu même, dont ils sont les ministres ; elle l'a fait. Qu'elle confirmât l'élection unanime de votre archevêque ; elle l'a fait. Qu'elle vous accordât ce que les canons n'accordent que dans une extrême nécessité, d'ériger votre évêché en métropole et de redonner à votre ville le titre d'archevêché, dont elle était déchue ; elle vous l'a accordé. Qu'on mît en liberté vos prisonniers de guerre qui sont à Plaisance ; je ne peux ni ne veux le dissimuler, elle l'a fait encore. Enfin, dans quelle occasion cette mère affectionnée a-t-elle refusé à sa fille, un seul moment, ce qu'elle a pu raisonnablement lui accorder ? Pour comble de bienfaits, elle vous envoie le pallium, qui est la plénitude de la dignité et de la puissance ecclésiastiques. Après cela, peuple illustre et fameux, souffrez que je vous parle en ami sincère et zélé pour votre salut. Si Rome a de la complaisance pour vous, cette complaisance n'affaiblit point son pouvoir. Croyez-moi, n'abusez pas de ses bontés, de peur d'être accablés de sa puissance.

Je lui rendrai, me direz-vous, la soumission que je lui dois ; mais je n'irai point au delà. A la bonne heure. Si vous le faites, vous lui rendrez une soumission sans bornes. Rome a cette prérogative singulière, qu'étant le siége du chef des apôtres elle a la plénitude de puissance sur toutes les églises du monde, en sorte que c'est résister

[1] S. Bernard, *epist.* 314.

à l'ordre de Dieu que de lui résister. Elle peut, quand elle le juge à propos, créer des évêchés, leur donner des prééminences ou les leur ôter; ériger un simple évêché en métropole, réduire une métropole en simple évêché. Elle peut citer les personnes de la plus haute dignité, autant de fois qu'elle le croit nécessaire; et, s'il s'en trouve de rebelles, elle a des armes pour les châtier. Vous les avez éprouvées. Qu'ont produit votre rébellion et votre résistance? où ont abouti les mauvais conseils de vos faux prophètes? quel avantage avez-vous tiré d'un procédé dont vous rougissez? Reconnaissez enfin une puissance qui vous a privés si longtemps des honneurs de l'archiépiscopat. Quels défenseurs trouvâtes-vous contre sa juste sévérité, lorsque vos excès l'obligèrent à vous dépouiller de vos anciens priviléges et de retrancher à votre église tous ses suffragants? Vous seriez même aujourd'hui un corps défectueux et difforme, si sa clémence n'avait modéré son pouvoir. Et qui l'empêchera de redoubler ses coups, si vous l'irritez encore? Gardez-vous bien de retomber dans sa disgrâce, de peur de ne retrouver plus les mêmes facilités à l'apaiser. Et si quelqu'un vous fait accroire que votre soumission ne se doit point étendre à toutes choses, ou il est séduit, ou il veut vous séduire. Vous n'avez que trop expérimenté la plénitude et l'étendue de l'autorité du Siége apostolique. Suivez plutôt mon avis, je ne suis point un séducteur. Prenez le parti de l'obéissance et de la douceur. Dieu se communique aux humbles; la terre est le partage des esprits doux et pacifiques. Maintenant que vous avez recouvré les bonnes grâces de votre maîtresse et de votre mère, ménagez-les avec soin et méritez par votre attachement qu'elle vous confirme vos priviléges et qu'elle vous en accorde même de nouveaux [1].

En travaillant à réconcilier à l'Église toutes les villes et tous les peuples d'Italie, le pape Innocent et saint Bernard avaient encore pour but de réconcilier ces villes et ces peuples entre eux, et de faire cesser les guerres particulières qui compromettaient la sûreté publique. Ainsi plusieurs prélats de France, en revenant du concile de Pise, furent attaqués et maltraités par des bandes en armes. Pierre le Vénérable, abbé de Clugni, qui était avec eux, s'en plaignit en leur nom au Pape, le priant d'exercer en cette occasion toute la sévérité de sa justice [2]. Quant à saint Bernard, il revint en France d'une manière bien différente. Comme il passait les Alpes, les pâtres descendaient du haut des rochers et lui demandaient de loin sa bénédiction; puis, gravissant les montagnes, ils retournaient à leurs troupeaux, se réjouissant de l'avoir vu et de ce qu'il avait étendu la main sur eux.

[1] S. Bern., *epist.* 131. — [2] Petr. Clun., l. 1, *epist.* 27.

Arrivant à Clairvaux, il fut reçu par ses frères avec une joie sainte qui éclatait sur leurs visages, mais sans préjudice de la gravité et de la modestie religieuses. Il ne trouva rien de dérangé dans sa communauté après une si longue absence ; ni plaintes à écouter, ni différends à apaiser ; l'union s'y était conservée parfaite.

Le monde, qui ne voit de la vie religieuse que les mortifications extérieures, tel qu'un passant qui ne verrait d'un parterre que la haie d'épines qui l'entoure, ne soupçonne même pas la joie sainte, la mutuelle et surnaturelle affection qui règne dans les communautés ferventes. Nous en avons vu la preuve dans les saints religieux de la Chartreuse, qui eurent tant de peine à supporter l'absence de saint Bruno, leur père. Il semblait qu'on leur eût enlevé leur cœur et leur âme. La même amitié du ciel se voit entre Bernard et ses frères de Clairvaux. Lorsque tant d'églises illustres le suppliaient d'être leur pasteur, le saint n'y acquiesçait pas ; mais il ne leur résistait pas non plus avec insolence ni avec dédain, il leur disait qu'il n'était pas maître de lui-même, mais attaché au service de ses frères. Et quand les frères apprenaient cette réponse du saint, ils répondaient de leur côté : Nous avons vendu tout ce que nous possédions pour acheter cette perle précieuse que nous avions trouvée ; aujourd'hui nous ne pouvons plus rentrer dans les biens que nous avons vendus. Si donc nous perdions et le prix que nous avons donné et la chose que nous avons acquise, si nous étions privés et de nos biens et de notre perle, nous serions bien déçus dans nos espérances, et, comme les vierges folles, après avoir répandu notre huile, nous serions contraints d'en aller mendier ailleurs. Les bons religieux firent plus, ils obtinrent une lettre du souverain Pontife, pour qu'on ne pût leur ravir l'objet de leur joie, et pour que la consolation des autres ne devînt pas leur affliction [1].

Quand Bernard fut revenu à Clairvaux, ceux dont il prenait conseil, savoir, ses frères et le prieur Geoffroi, depuis évêque de Langres, lui représentèrent que le monastère ne pouvait plus suffire à une communauté si nombreuse, et qu'il était bâti dans un lieu trop resserré pour pouvoir l'étendre, et ils lui en montraient un plus commode. Le saint abbé leur dit : Vous voyez que cette maison a été bâtie à grands frais ; si nous l'abattons, les gens du monde nous accuseront de légèreté, ou diront que les richesses nous font tourner la tête, quoique nous ne soyons pas riches ; car vous savez que nous n'avons point d'argent, et, par conséquent, il y aurait de la témérité, selon l'Évangile, à entreprendre un bâtiment. Ils répondirent : Cela

[1] Ernald, l. 2, c. 4, n. 27.

serait bon si, depuis que notre maison est achevée, Dieu avait cessé d'y envoyer des habitants ; mais puisqu'il augmente tous les jours son troupeau, il faut chasser ceux qu'il envoie, ou pourvoir à leur logement ; et il ne faut pas douter qu'il n'en prenne soin lui-même. L'abbé se rendit ; et, le projet du nouveau bâtiment étant devenu public, Thibaud, comte de Champagne, donna de grandes sommes pour cet effet, et en promit encore plus ; les évêques voisins, les nobles, les riches marchands y contribuèrent volontairement et avec joie : les moines travaillèrent eux-mêmes avec les ouvriers à tailler les pierres, à maçonner, à couper le bois, à amener l'eau de la rivière par des canaux : ainsi ce grand ouvrage fut achevé beaucoup plus tôt qu'on ne l'espérait[1].

Saint Bernard ne demeura pas longtemps à Clairvaux après son retour d'Italie. Geoffroi, évêque de Chartres, légat du pape Innocent en Aquitaine, le demanda et l'obtint, pour lui aider à délivrer cette province du schisme où Gérard d'Angoulême l'avait engagée. Bernard y consentit, et promit de faire ce voyage après qu'il aurait établi l'abbaye de Buzai, nouvellement fondée par Ermengarde, comtesse de Bretagne, qui s'y fit elle-même religieuse. Ainsi que nous l'avons vu, Bernard avait déjà fait un premier voyage en Aquitaine avec Joscelin, évêque de Soissons, par ordre du pape Innocent, lorsqu'il était en France, c'est-à-dire en 1131. Ils vinrent jusqu'à Poitiers pour conférer avec le duc et avec l'évêque d'Angoulême ; mais cette entrevue fut sans effet ; l'évêque Gérard s'emporta contre le pape Innocent, et anima si furieusement son clergé, que dès lors ils commencèrent à persécuter ouvertement les catholiques au point qu'après le départ de saint Bernard le doyen de Poitiers brisa l'autel où il avait célébré la messe.

Le duc d'Aquitaine, seul appui du schisme de deçà les Alpes, était Guillaume, neuvième du nom, né l'an 1099, qui succéda, l'an 1126, à Guillaume VIII, son père. Il reconnut d'abord le pape Innocent, puis il se laissa entraîner dans le schisme par l'évêque d'Angoulême. Il était violent, mais non pas sans religion. Ayant insulté les moines de Saint-Jean d'Angeli, le jour de la Saint-Jean, lorsqu'ils célébraient l'office, et enlevé les offrandes, il leur en fit réparation en plein chapitre ; puis, en leur présence et en celle de ses barons, il alla à l'église, pieds nus, des verges à la main ; et, prosterné à terre devant l'autel, il se reconnut coupable, et, pour réparation, fit au monastère une donation considérable, dont l'acte est daté de l'an 1131, et du pontificat d'Anaclet. Du consentement de ce prince, Gérard s'était em-

[1] Ernald, l. 2, c. 5.

paré de l'archevêché de Bordeaux, sans toutefois quitter l'évêché d'Angoulême ; mais l'argent qu'il avait distribué à ses partisans venant à se dissiper, et la vérité se reconnaissant de plus en plus, les seigneurs commençaient à l'abandonner. Il demeurait donc dans les lieux où il se croyait le plus en sûreté, et ne se trouvait pas volontiers aux assemblées publiques.

Cependant on fit savoir au duc, par des personnes qualifiées qui l'approchaient avec plus de liberté, que l'abbé de Clairvaux, l'évêque de Chartres, d'autres évêques et d'autres hommes pieux demandaient à conférer avec lui, pour traiter de la paix de l'Église ; et on lui persuada de ne pas éviter cette entrevue, parce qu'il pourrait arriver que ce qu'on croyait impossible deviendrait facile. On s'assembla donc à Parthenai ; et on parla si fortement sur l'unité de l'Église et sur le malheur du schisme, que le duc déclara qu'il pourrait consentir à reconnaître le pape Innocent, mais qu'il ne pouvait se résoudre à rétablir les évêques qu'il avait chassés de leurs siéges, parce qu'ils l'avaient trop offensé, et qu'il avait juré de ne leur jamais accorder la paix. On porta plusieurs paroles de part et d'autre ; et comme la négociation tirait en longueur, saint Bernard eut recours à des armes plus puissantes, et s'approcha de l'autel pour offrir le saint sacrifice. Ceux qui pouvaient y assister, c'est-à-dire les catholiques, entrèrent dans l'église : le duc, comme étant d'une autre communion, c'est-à-dire schismatique, attendait à la porte.

La consécration étant faite et la paix donnée au peuple, Bernard, poussé d'un mouvement plus qu'humain, mit le corps de Notre-Seigneur sur la patène, le prit en sa main ; et, ayant le visage enflammé et les yeux étincelants, il s'avança dehors, non plus en suppliant, mais en menaçant, et adressa au duc ces paroles terribles : Nous vous avons prié, et vous nous avez méprisés ! Voici le Fils de la Vierge qui vient à vous, le chef et le Seigneur de l'Église que vous persécutez ! Voici votre juge, au nom duquel tout genou fléchit au ciel, sur la terre et aux enfers : votre juge, entre les mains duquel votre âme viendra ! Le mépriserez-vous aussi ? Le mépriserez-vous comme vous avez méprisé ses serviteurs ?

A ces mots, tous les assistants fondaient en larmes et, priant avec ferveur, attendaient l'issue de cette action, dans l'espérance de voir quelque coup du ciel. Le duc, voyant l'abbé s'avancer transporté de zèle et portant en ses mains le corps de Notre-Seigneur, fut saisi d'épouvante, et, tremblant de tout son corps, il tomba à terre comme hors de lui. Ses gentilshommes l'ayant relevé, il retomba sur le visage. Il ne parlait à personne, ne voyait personne : sa salive coulait sur sa barbe, il poussait de profonds soupirs et semblait frappé d'épilepsie.

Alors le serviteur de Dieu s'approcha plus près de lui ; et, le poussant du pied, lui commanda de se lever, de se tenir debout et d'écouter le jugement de Dieu. Voilà, dit-il, l'évêque de Poitiers que vous avez chassé de son église. Allez vous réconcilier avec lui, donnez-lui le baiser de paix, et reconduisez-le vous-même à son siége ; rétablissez l'union dans tous vos États, et soumettez-vous au pape Innocent, comme fait toute l'Église. Le duc n'osa rien répondre ; mais il alla aussitôt au-devant de l'évêque, le reçut au baiser de paix, et, de la même main dont il l'avait chassé de son siége, il l'y remena, à la grande joie de toute la ville. Le saint abbé, parlant ensuite au duc plus familièrement et plus doucement, l'avertit en père de ne plus se porter à de telles entreprises, de ne plus irriter la patience de Dieu par de tels crimes, et de ne violer en rien la paix qui venait d'être faite.

Ainsi la paix fut rendue à toutes les églises d'Aquitaine : Gérard seul persévéra dans le mal ; mais la colère de Dieu éclata bientôt sur lui. On le trouva mort dans son lit, le corps extrêmement enflé, et il périt ainsi sans confession et sans viatique. Ses neveux l'enterrèrent dans une église, d'où ensuite l'évêque de Chartres le fit tirer et jeter ailleurs. On chassa aussi de l'église de Poitiers ses neveux, qu'il y avait élevés aux dignités ; on chassa toute sa famille, et tous allèrent porter leurs plaintes inutiles dans les pays étrangers [1].

L'évêque de Chartres, Geoffroi, donna des preuves singulières de son désintéressement en ce voyage, et, pendant tout le temps de sa légation, qui dura plusieurs années, il vécut toujours à ses dépens. Un prêtre lui ayant présenté un jour un esturgeon, il ne voulut l'accepter qu'à la charge d'en rendre le prix, que le prêtre reçut malgré lui et en rougissant. Geoffroi étant dans une ville, la dame du lieu lui offrit, par dévotion, un essuie-main avec deux ou trois assiettes fort belles, mais qui n'étaient que de bois. L'évêque les regarda quelque temps et en fit l'éloge, mais on ne put lui persuader de les prendre [2].

Depuis sa réconciliation avec l'Église, le duc Guillaume d'Aquitaine fut un autre homme. Il s'appliqua sérieusement à expier ses fautes passées. Dans son testament, qu'il fit en présence de l'évêque de Poitiers, il témoigne un grand regret de ses péchés, s'abandonne entre les mains de Jésus-Christ, et déclare qu'il veut le suivre en renonçant à tout pour son amour ; il recommande ses filles au roi de France, et lui offre en mariage, pour son fils, sa fille Éléonore, avec l'Aquitaine et le Poitou pour dot [3]. Après avoir ainsi réglé ses af-

[1] Ernald, l. 2, c. 6. — [2] Bern., *De Consid.*, l. 4, c. 5, n. 14. — [3] *Annal. Cisterc.*, t. 1, p. 305, n. 4.

faires, le duc Guillaume IX fit un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice, et, après avoir reçu le saint viatique, mourut devant l'autel de Saint-Jacques, le vendredi 9me d'avril 1137, à l'âge de trente-huit ans[1].

Après avoir ainsi pacifié l'Allemagne, l'Italie et la France, saint Bernard retourne à Clairvaux, plein de joie. Se trouvant alors un peu de repos et de loisir, il prend d'autres occupations. Il se retire seul dans une petite loge couverte de feuillages de pois, résolu de s'employer à la méditation des choses divines. Le premier sujet qui se présente à lui est le Cantique des cantiques, qui ne respire que l'amour céleste et les délices des noces spirituelles. Ses méditations sur ce livre divin produisirent les sermons qu'il en fit à ses frères, et qu'il commença pendant l'avent de l'année 1135. Il les continua l'année suivante, et parlait souvent plusieurs jours de suite ; mais il était souvent interrompu par les affaires et par les visites, qui l'obligeaient même à finir plus tôt qu'il ne voulait. Il prononçait quelquefois ces sermons sur-le-champ : les novices y assistaient, mais non les frères convers, et il marque souvent que ses auditeurs étaient instruits des saintes Écritures. L'heure de ces sermons était le matin avant la messe et le travail manuel, ou bien le soir. Saint Bernard fit ainsi les vingt-trois premiers pendant l'année 1136 et la suivante, jusqu'à son troisième voyage de Rome. Voici comme il commence le premier : Il vous faut dire, mes frères, d'autres choses qu'aux gens du siècle, ou du moins d'une autre manière ; eux ont besoin de lait, suivant l'Apôtre, et vous, de viande solide. Il observe ensuite qu'ils sont suffisamment instruits des deux autres livres de Salomon, les *Proverbes* et l'*Ecclésiaste*.

Un autre Bernard, chartreux de la maison des Portes, près de Bellai, avait demandé au saint abbé quelque ouvrage spirituel, et il s'en défendait depuis longtemps, craignant de ne pouvoir rien faire qui fût digne de ce pieux solitaire. Enfin il lui promit les premiers de ses sermons sur le Cantique, par une lettre où il lui dit entre autres : Vous êtes pressant dans vos demandes, je suis obstiné dans mes refus. Mais si je vous refuse, je ne vous en considère pas moins, je cherche seulement à ménager ma réputation. Que ne suis-je capable de quelque production digne de vous ! Ah ! pourrais-je alors refuser quelque chose à une personne pour qui je sacrifierais ma propre vie, à un ami intime, à un cher et tendre frère que j'aime en Jésus-Christ, de toute l'étendue de mon cœur ? Mais je n'ai ni l'esprit ni le loisir de faire ce que vous voulez. Il ne s'agit pas d'un ouvrage aisé et qui ne coûte aucun travail. Si cela était, vous auriez moins

[1] Orderic Vital, l. 13, an 1137.

d'empressement à me le demander, vous ne m'en écririez pas si souvent dans des termes vifs et pressants. Tant d'ardeur et de vivacité m'a rendu circonspect à m'engager. Pourquoi cela ? de peur de mal payer votre attente et de vous donner un rien, au lieu des grandes choses que vous attendez. Ç'a été jusqu'ici le motif de ma crainte et de mon refus. Peut-on trouver étrange que je n'ose donner ce que j'ai honte de montrer ? Oui, je l'avouerai, c'est à regret que je donne cet ouvrage, persuadé de son inutilité, et qu'il n'est propre qu'à faire voir le peu de génie de son auteur. Comment se résoudre à donner ce qui ne peut ni faire honneur à qui donne, ni profiter à qui reçoit?... Mais pourquoi tant de raisons ? N'êtes-vous pas vous-même tout disposé à m'excuser? Je consens donc que vos yeux vous convainquent, je cède à vos importunités ; et, pour vous ôter tout soupçon, je vous fais voir ce que je puis. Après tout, c'est un ami à qui j'ai affaire, je ne garde plus de mesure ; j'oublie, pour le contenter, que je commets une espèce de folie. Je fais donc transcrire quelques sermons que j'ai composés depuis peu sur le Cantique des cantiques ; et, quoique je ne les aie point encore fait paraître, je vous les enverrai au premier jour [1].

Le pape Innocent ayant connu le mérite de Bernard des Portes, le choisit pour un évêché de Lombardie. Saint Bernard écrivit à ce sujet au Pape la lettre suivante : J'ai ouï dire, très-saint Père, que vous appelez aux pénibles fonctions de l'épiscopat, Bernard des Portes, religieux chéri de Dieu et des hommes. Je le crois sans peine. Il est digne de votre apostolat de mettre au jour une lumière cachée, de ne permettre pas qu'un homme capable de donner la vie aux autres se contente de l'avoir pour lui. Jusqu'à quand ce flambeau plein d'ardeur et de lumière sera-t-il caché sous le boisseau ? Qu'il brille, qu'il brille, qu'il soit élevé sur le chandelier de l'Église, j'y consens ; mais que ce soit dans un lieu où les vents ne soufflent pas avec trop de violence, de peur qu'il ne s'éteigne. Qui n'a pas ouï parler de l'insolence et de l'humeur inquiète du peuple de Lombardie ? Qui en est instruit comme vous ? Vous savez mieux que moi combien le diocèse où vous l'appelez est déréglé et difficile à gouverner. Que fera, je vous prie, au milieu d'une nation farouche, turbulente, séditieuse, un jeune religieux d'une santé déjà usée, accoutumé au repos de la solitude ? Comment accommoder tant de sainteté avec tant de méchanceté, tant de simplicité avec tant de duplicité ? Ayez la charité de le réserver pour un lieu plus convenable, pour un peuple qu'il puisse gouverner utilement, afin de ne pas perdre, par trop de pré-

[1] S. Bernard, *epist.* 153.

cipitation, le fruit qu'il est en état de produire dans une saison plus propre [1].

Le Pape suivit le conseil que le saint abbé lui donnait d'une façon si charmante dans cette lettre. Bernard des Portes fut promu à l'évêché de Bellai; mais, après quelques années, il le quitta pour revenir à sa bien-aimée Chartreuse.

En ce temps, on vit un exemple mémorable de pénitence dans un gentilhomme de Languedoc. Il se nommait Pons, seigneur de Laraze, château imprenable, dans le diocèse de Lodève. Il était distingué par sa noblesse, ses richesses, son esprit, sa valeur; mais, n'ayant pour règle de conduite que ses passions, il était incommode à plusieurs de ses voisins. Il surprenait les uns par ses discours artificieux, il forçait les autres par les armes, et dépouillait de leurs biens tous ceux qu'il pouvait, n'étant occupé nuit et jour que de brigandages. C'était son vice dominant, entre plusieurs autres. A la fin, touché de Dieu, il rentra en lui-même; et, après y avoir bien pensé, il résolut de quitter le monde et de passer le reste de sa vie en pénitence. Il en fit confidence à sa femme, la priant instamment d'en faire de même. La dame, dont le cœur était aussi noble que la naissance, y consentit volontiers. Seulement elle le pria de pourvoir à leurs enfants; car ils avaient un fils et une fille. Il le fit, et mit la mère et la fille au monastère de Drinone, avec une grande partie de son bien, et son fils à Saint-Sauveur de Lodève.

Ses voisins et ses amis, surpris de sa conduite, étant venus le trouver pour en apprendre le motif et le but, il ne leur dissimula rien. Il fit plus : comme il était fort éloquent, quoique sans lettres, il profita de l'occasion, il leur parla si fort du mépris du monde et des avantages de la pénitence, que quelques-uns en furent touchés, et que six d'entre eux se joignirent à lui, promettant de ne s'en séparer ni à la vie ni à la mort. Pons de Laraze, ainsi affermi dans sa résolution, fit publier qu'il mettait en vente tous ses biens. Il y vint des acheteurs de toutes sortes, gentilshommes, paysans, clercs et laïques. Et quand ils eurent employé tout leur argent, comme il restait encore bien des choses à vendre, Pons déclara qu'il prendrait en payement toutes sortes de bestiaux et de fruits, dont les hommes se nourrissaient : ainsi il en amassa une grande quantité. Son dessein était de les donner aux pauvres; mais il comprit qu'il fallait commencer par faire restitution. Il envoya donc publier par tous les marchés et toutes les églises de la province, que tous ceux à qui Pons de Laraze devait quelque chose ou avait fait quelque tort, se trouvassent au village de

[1] S. Bernard, *epist.* 155.

Pégueroles, le lundi de la semaine sainte ou les deux jours suivants, et que chacun serait satisfait.

Le dimanche des Rameaux, à Lodève, après la procession et la lecture de l'évangile, l'évêque et son clergé étant sur une estrade dressée exprès dans la place, au milieu du peuple, Pons se présenta avec ses six compagnons ; il était en simple tunique et nu-pieds, ayant une hart au cou, par laquelle un homme le menait comme un criminel, le fustigeant continuellement avec des verges, car il l'avait ainsi ordonné. Étant arrivé devant l'évêque, il demanda pardon à genoux, et lui donna un papier qu'il tenait à la main, et où il avait fait écrire tous ses péchés, priant instamment qu'on le lût devant tout le peuple. L'évêque, voulant lui en épargner la honte, le défendit d'abord ; mais Pons l'en pressa tant, qu'il l'obtint. Pendant qu'on lisait sa confession, il se faisait frapper avec des verges, demandant toujours qu'on frappât plus fort, se confessant coupable de tous ces crimes, et arrosant la terre de ses larmes, qui attiraient celles de tout le peuple. Tous l'admiraient, le respectaient, et priaient Dieu de lui donner la persévérance. Sa confession fut même utile à plusieurs, qui, par mauvaise honte, avaient caché leurs péchés, et qui, animés par son exemple, eurent recours à la pénitence.

Le lendemain et les deux jours suivants, beaucoup de personnes se trouvèrent à Pégueroles, pour demander ce qu'ils avaient perdu. Pons, se jugeant lui-même, commençait par se jeter aux pieds de chacun d'eux et leur demander pardon ; puis il leur rendit ce qui leur était dû, soit en bétail, soit en argent ou en autres choses nécessaires à la vie, dont il avait fait provision ; en sorte qu'il leur semblait retrouver les choses mêmes qu'ils avaient perdues. Ils s'en retournaient donc chacun chez eux, le comblant de bénédictions, au lieu des malédictions dont ils le chargeaient autrefois. Enfin, voyant un paysan de ses voisins, il lui dit : Qu'attends-tu ? Que ne dis-tu aussi de quoi tu te plains ? Seigneur, dit le paysan, je n'ai aucune plainte à faire contre vous ; au contraire, je vous loue et vous bénis, parce que vous m'avez souvent protégé contre mes ennemis et ne m'avez jamais fait aucun tort. Non, reprit Pons, je t'ai fait tort ; mais peut-être ne l'as-tu pas su. N'as-tu pas perdu ton troupeau de nuit, en tel temps ? C'est moi qui le fis enlever par mes gens. Je te prie de me le pardonner et de prendre ces bêtes qui restent. Le paysan les prit, comme venues du ciel, et s'en retourna avec joie, bénissant Pons, qu'il appelait son bienfaiteur.

Après ces restitutions, Pons distribua aux pauvres ce qui lui restait de bien, et partit avec ses six compagnons la nuit du jeudi au vendredi saint, pour aller en pèlerinage, n'ayant chacun qu'un

simple habit, un bâton, une panetière, et marchant nu-pieds. Ils allèrent d'abord à Saint-Guillaume du désert, par un chemin très-rude. Le lundi de Pâques, ils partirent pour aller à Saint-Jacques en Galice, et firent ce voyage, vivant d'aumônes, sans rien garder pour le lendemain. Là ils s'affermirent dans la résolution de se retirer dans un désert et d'y vivre du travail de leurs mains; à quoi les encouragea l'archevêque de Compostelle. Il voulait d'abord les retenir dans son diocèse; mais, faisant réflexion qu'ils feraient peu de fruit dans un pays dont ils ne savaient pas la langue, il leur conseilla de retourner chez eux, les exhortant à persévérer dans leur sainte résolution. Ils allèrent ensuite au Mont-Saint-Michel, à Saint-Martin de Tours, à Saint-Martial de Limoges, à Saint-Léonard, et terminèrent leur voyage à Rodez.

Adémar, qui en était évêque, était un prélat vertueux et libéral, qui, vers le même temps, donna des biens considérables pour la fondation d'une abbaye, affiliée à l'ordre de Cîteaux. Il reçut les sept amis avec joie et respect, sachant que c'étaient des gentilshommes connus et voisins; et le comte de Rodez, apprenant que Pons de Laraze, son ancien ami, était à l'évêché, vint le voir et lui offrit tout ce qui dépendait de lui pour l'exécution de son dessein. L'évêque et lui offrirent aux sept amis des villages et des églises abandonnées, pour bâtir un monastère; mais eux fuyaient le commerce du monde et cherchaient les solitudes. Ils choisirent donc le lieu de Salvanès, au diocèse de Lavaur, que leur donna un seigneur nommé Arnaud du Pont; et ils commencèrent à y bâtir des cabanes de leurs propres mains et à défricher la terre. Leur réputation vint aux oreilles des évêques voisins de Lodève et de Béziers, ainsi que du peuple de ces diocèses, d'où plusieurs personnes venaient les visiter et leur offrir des présents.

Le pays étant affligé d'une grande famine, une multitude innombrable de pauvres vinrent à Salvanès, parce que ces pieux solitaires exerçaient l'aumône, l'hospitalité et toutes les autres œuvres de miséricorde. Effrayés de cette multitude, ils voulaient s'enfuir; mais Pons les retint, et leur dit : Il faut vendre nos bestiaux et tout ce que nous avons, pour assister nos frères, et mourir ensuite avec eux, s'il est besoin. Cependant je vais demander l'aumône pour eux aux grands du siècle. Ayant ainsi parlé, il partit, monté sur un âne, un bâton à la main. Mais Arnaud du Pont, ayant appris que les solitaires voulaient tout vendre pour les pauvres, ouvrit ses greniers et donna une quantité de vivres, qui multiplia de telle sorte, qu'il y eut de quoi nourrir tout ce peuple jusqu'à la récolte. Pons revint aussi avec une quête abondante; et, le jour de la Saint-Jean, il donna un

repas à ceux qui s'y trouvèrent, puis il les congédia, remplis de reconnaissance.

Peu de temps après, l'habitation de Salvanès étant augmentée en biens et en nombre de solitaires, on trouva qu'on pouvait y fonder une abbaye et y pratiquer l'observance régulière. La question fut quel institut on devait prendre, des chartreux ou de Cîteaux ; et on résolut de s'en rapporter au jugement des chartreux. Pons alla donc à la Chartreuse consulter le prieur, qui était encore Guigues, et ses confrères. Ils conseillèrent de prendre l'institut de Cîteaux préférablement à tous les autres, et de s'adresser à l'abbaye la plus proche. C'était celle de Mas-Adam, aujourd'hui Mazan, au diocèse de Viviers. Pons y alla ; et, étant entré au chapitre, il donna la maison de Salvanès à l'ordre de Cîteaux, entre les mains de Pierre, premier abbé de ce monastère, fondé en 1119. L'abbé envoya des hommes choisis d'entre ses moines, pour préparer les lieux réguliers, et fit venir les solitaires de Salvanès, auxquels il fit faire une année de noviciat. Et, après leur avoir donné l'habit, il les renvoya, leur donnant pour abbé un d'entre eux, nommé Adémar, homme sage et lettré. Quant à Pons de Laraze, son humilité lui fit toujours chercher la dernière place, et il demeura entre les frères lais, afin de pourvoir plus librement à la subsistance de la maison. Ainsi fut fondée l'abbaye de Salvanès, l'an 1136 ; et elle devint si célèbre, qu'elle reçut des présents des plus grands princes, au près et au loin, savoir : du comte Thibaud de Champagne, de Roger, roi de Sicile, et même de l'empereur de Constantinople. Cette histoire fut écrite environ trente ans après, par ordre de Pons, quatrième abbé [1].

Henri Ier, roi d'Angleterre, mourut à Lions en Normandie, le dimanche 1er jour de décembre 1135, après avoir régné trente-cinq ans. En lui finit la ligne masculine des rois normands. Hugues, archevêque de Rouen, qui avait assisté ce prince à la mort, écrivit au pape Innocent en ces termes : Le roi, mon maître, étant subitement tombé malade, nous a aussitôt appelé pour le consoler, et nous avons passé trois jours fort tristes avec lui. Il confessait ses péchés, suivant ce que nous lui disions, frappait sa poitrine et renonçait à toute mauvaise volonté. Par notre conseil et celui des évêques, il promettait l'amendement de sa vie ; et, à cause de cette promesse, nous lui avons donné trois fois l'absolution pendant ces trois jours. Il a adoré la croix de Notre-Seigneur, a reçu dévotement son corps et son sang, et ordonné ses aumônes, en disant : Que l'on acquitte mes dettes, que l'on paye les gages que je dois, et qu'on donne le

[1] Baluz., *Miscellan.*, t. 3, *Narrat.*, p. 25.

reste aux pauvres. Enfin, nous lui avons proposé l'autorité de l'Église touchant l'onction des malades ; il l'a demandée, et nous la lui avons donnée. Ainsi il a fini en paix [1].

Ce roi normand d'Angleterre avait plus d'un péché à expier. Ce qu'il eut de plus louable, ce fut la sévérité avec laquelle il faisait rendre la justice. Mais, ajoute un historien anglais, on observera cependant que l'équité et l'humanité du roi étaient fort douteuses. Tant que ses propres intérêts n'étaient touchés en rien, il ne faisait aucune difficulté de réprimer ou de punir les exactions et la rapacité des autres; mais dès qu'il était question de son propre avantage, il mettait à part tout scrupule, foulait aux pieds toute considération de justice, et se jouait de la fortune et du bonheur de ses sujets. Il imposa des taxes nouvelles et excessives, qui se percevaient d'une manière tyrannique. Les collecteurs, dit Edmer, semblaient n'avoir aucun sentiment d'humanité ni de justice. L'homme qui n'avait point d'argent était jeté en prison ou forcé à fuir de son pays; on vendait ses biens, on enlevait les portes de sa maison, et le peu qui restait de sa propriété était à la merci du premier venu. L'homme qui n'avait point d'argent était menacé de poursuites pour des crimes imaginaires, jusqu'à ce qu'il eût abandonné tout ce qu'il possédait; car personne n'osait entrer en discussion avec son souverain, ou, en refusant de payer la demande actuelle, on s'exposait à la perte immédiate de toutes ses propriétés. Cependant, ajoute le même Edmer, beaucoup de gens font peu d'attention à ces énormités, tant nous y avons été accoutumés sous les deux derniers monarques [2].

L'histoire ecclésiastique de cette époque, continue Lingard, fournit de nombreux exemples de la rapacité du roi. Dans la charte qu'il publia à son avénement, il s'engagea solennellement à ne point vendre les bénéfices vacants, à ne point s'en approprier les revenus. Il viola cette promesse dès qu'il put le faire avec impunité. Afin que la couronne pût jouir des revenus épiscopaux, on laissa sans prélats les évêchés de Norwich et d'Ély pendant trois ans, et ceux de Cantorbéri, de Durham et de Herford pendant cinq années. A son couronnement, il avait promu au siége de Winchester son chancelier Guillaume Gifford. Bientôt après, il extorqua au nouveau prélat une somme de huit cents marcs; il évalua le revenu de Lichfield à trois mille marcs, et contraignit à les payer d'avance celui qu'il voulait nommer à cet évêché. Gilbert, évêque de Londres, avait la réputation d'un prélat riche et économe. A sa mort, tous ses trésors furent confisqués au bénéfice de la couronne. La manière dont tous les

[1] Guill. Malm., *Hist. nov.*, p. 277. Orderic Vital, l. 13, p. 901. — [2] Edmer, 83.

écrivains contemporains parlent de ces procédés iniques donne lieu de conclure qu'ils étaient souvent répétés [1].

Voici un trait plus remarquable encore. Nous avons vu comment saint Anselme, dans un concile de Westminster, avait rappelé et promulgué de nouveau l'ancienne loi du célibat ecclésiastique, même pour les sous-diacres. Des courtisans firent entendre au roi normand que ce canon pouvait devenir une nouvelle source de revenus. En conséquence, on nomma une commission pour s'enquérir de la conduite des clercs et imposer une forte amende aux coupables. L'enquête fit voir que les délinquants n'étaient pas en assez grand nombre pour que la somme fût tant soit peu digne du prince. Le remède qu'il y trouva, ce fut d'imposer l'amende sur tous les ecclésiastiques des paroisses, sans distinction de coupables ou d'innocents. Ceux qui ne purent ou ne voulurent payer furent mis en prison et à la torture. Deux cents de leurs confrères, revêtus des ornements de leurs ordres, allèrent, les pieds nus, implorer pour eux la clémence du roi. C'était dans une des rues de Londres. Le roi normand se détourna d'eux avec l'expression du mépris. Ils allèrent ensuite implorer l'intercession de la reine; mais elle les assura, les larmes aux yeux, qu'elle n'oserait intervenir dans cette affaire.

Voilà sans doute pourquoi ce roi normand ne pouvait souffrir qu'un légat apostolique envoyé de Rome vînt en Angleterre pour découvrir et réformer de pareils abus. Il prétendait que, d'après l'ancien usage et les concessions mêmes des Papes, il ne pouvait y avoir de légat en Angleterre que l'archevêque de Cantorbéri. Prétention démentie par l'histoire du vénérable Bède, où l'on voit plus d'un légat envoyé de Rome pour réformer le clergé anglais [2].

Henri était soupçonneux, dissimulé, vindicatif. Jamais il n'oublia une offense, quoiqu'il cachât sa haine sous le masque de l'amitié. La fraude, la perfidie et la violence furent ses armes contre ceux dont il pensait avoir à se plaindre, et leur partage ordinaire fut la mort, la privation de la vue ou l'emprisonnement perpétuel. Après son décès, on découvrit que son cousin, le comte de Moretoil, qu'il détenait depuis longtemps, avait eu les yeux crevés. Sa dissimulation était si bien connue, que ses favoris mêmes se méfiaient de lui. Quand on rapporta à Bloët, évêque de Londres, qui avait été plusieurs années un de ses premiers ministres, que le roi avait parlé de lui dans les termes de la plus haute estime : Alors, répondit l'évêque, je suis perdu ; car jamais, que je sache, il n'a loué un homme qu'il n'eût l'intention de le ruiner. L'événement justifia ses craintes.

[1] Lingard, t. 2. — [2] Beda, l. 4, c. 18.

Guillaume de Malmesburi a donné des éloges à ce roi sur sa tempérance et sur sa chasteté; mais ces éloges sont plus que suspects. Plusieurs écrivains assurent qu'il mourut par voracité en mangeant un plat de lamproies. Sa chasteté est encore plus équivoque, car il eut plusieurs concubines et une foule d'enfants bâtards, dont sept fils et huit filles parvinrent à l'âge de puberté. D'enfants légitimes, on ne lui connaît qu'un fils, Guillaume, qui périt en traversant la Manche; et une fille nommée Mathilde, qui épousa en premières noces l'empereur Henri V, et en secondes noces Geoffroi, comte d'Anjou, surnommé Planta-Genêt, parce qu'il avait accoutumé de porter un genêt fleuri à son casque, au lieu de plume. A côté de sa fille Mathilde, le roi Henri laissait un neveu, Étienne, comte de Boulogne, fils de sa sœur Alix ou Adèle, et d'Étienne, comte de Blois et de Champagne.

En mourant, le roi Henri avait désigné sa fille pour lui succéder sur le trône d'Angleterre; mais cette désignation donnait-elle un droit véritable? Guillaume le Conquérant, père de Henri, s'était mis, par la force des armes, à la place de la dynastie anglaise, dont il y avait encore des rejetons. Henri lui-même avait supplanté son frère aîné Robert, et pour l'Angleterre, et pour la Normandie. Si l'Angleterre était un héritage, la dynastie anglaise n'y avait-elle pas plus de droit qu'une famille normande? Si l'Angleterre était un royaume électif, un roi mourant pouvait-il en disposer sans le concours de la nation? A vrai dire, il n'y avait rien de bien clair ni de bien fixe à cet égard.

Le comte Étienne de Boulogne profita de cet état de choses. Aussitôt après la mort du roi son oncle, il alla se présenter en Angleterre comme candidat à la couronne. Son frère Henri, évêque de Winchester, lui aplanit les voies. Un petit scrupule les embarrassait. Le comte Étienne, et beaucoup d'autres seigneurs, pour complaire au roi défunt, avaient fait serment de fidélité à la princesse Mathilde. Un bon Normand vint les tirer d'embarras; il jura que, sur son lit de mort, Henri avait déshérité sa fille et laissé sa couronne à Étienne. En conséquence, le comte Étienne de Boulogne fut couronné roi d'Angleterre, le dimanche 22me de décembre 1135, par Guillaume, archevêque de Cantorbéri, assisté des évêques de Salisburi et de Winchester.

Le roi Étienne, à son avénement à la couronne, promit de conserver les libertés de l'église d'Angleterre. On le voit par une charte donnée à Oxford l'an 1136, où il reconnaît d'abord qu'il a été élu par le consentement du clergé et du peuple, et ensuite confirmé par le souverain pontife Innocent. Il promet de ne rien faire par simonie

dans les affaires ecclésiastiques, et de ne rien permettre de semblable. La juridiction sur les personnes ecclésiastiques et la distribution des biens de l'Église demeureront aux évêques. La dignité et les priviléges des églises, ainsi que leurs anciennes coutumes, seront inviolablement conservés. Les églises posséderont librement et sans trouble tous les biens dont elles ont joui au temps du roi Guillaume le Conquérant. Si elles ont perdu quelque chose de ce qu'elles possédaient alors ou de ce qu'elles ont acquis depuis, le roi Étienne promet de leur en faire justice. Il conservera les dispositions que les évêques, les abbés et les autres ecclésiastiques auront faites de leurs biens avant leur mort. Pendant la vacance du siége, tous les biens de l'église seront à la garde du clergé ou de personnes de probité de la même église. Toutes les exactions et les injustices introduites par les vicomtes et les autres officiers seront abolies. C'est ce que promit le roi Étienne [1]. De leur côté, les évêques et les seigneurs jurèrent de lui être fidèles aussi longtemps qu'il le serait lui-même à ses engagements. Cette clause se trouvait, soit expressément, soit tacitement, dans tous les contrats de cette nature. Les lois des Anglo-Saxons en parlent comme d'un usage commun [2].

L'avénement du roi Étienne fut pour l'Angleterre un signal de guerres et de malheurs. Les Écossais, pour soutenir la cause de l'impératrice Mathilde, nièce de leur roi David, se jetèrent sur les provinces du Nord. La paix fut conclue, mais rompue bientôt après. Les Écossais faisaient la guerre avec la férocité des sauvages ; et les écrivains du nord de l'Angleterre déplorent, avec les expressions de la douleur et du ressentiment, la profanation des églises, l'incendie des villages et des monastères, le massacre des enfants, des vieillards et des personnes sans défense. Dans la désolation générale, le vénérable archevêque d'York, Turstain, déploya, dans un corps décrépit, toute l'énergie d'un jeune guerrier. Il rassembla les barons du Nord, les exhorta à combattre pour leurs familles, leur patrie et leur Dieu, leur assura la victoire et promit le ciel à ceux qui périraient pour une cause si sacrée. A l'époque marquée, ils se rendirent à York avec leurs vassaux, et furent rejoints par les curés, accompagnés de leurs plus braves paroissiens. Ils passèrent trois jours dans les jeûnes et les prières ; au quatrième, Turstain leur fit jurer de ne jamais s'abandonner l'un l'autre, et leur montra la route, en leur donnant sa bénédiction. Il était trop cassé de vieillesse pour pouvoir les accompagner. A deux milles, ils reçurent avis de l'approche

[1] Labbe, t. 10, p. 991. Mansi, t. 21, p. 495. — [2] *Leg. Sax.*, 401. Lingard, t. 3.

des Écossais. Aussitôt l'étendard, qui donna son nom à cette bataille, fut déployé sur un mât de vaisseau fortement fixé à la caisse d'un chariot. Au centre de la croix qui s'élevait au sommet, se trouvait une boîte d'argent qui contenait la sainte eucharistie, et au-dessus flottaient les bannières des trois patrons, l'apôtre saint Pierre, saint Wilfrid et saint Jean de Beverley. Au pied de l'étendard, Walter Espec, guerrier expérimenté, harangua ses compagnons; et, pour terminer son discours, présentant sa main à Guillaume d'Albemarle, il s'écria d'une voix éclatante : Je te plège ma foi, vaincre ou mourir ! Ces paroles enflammèrent ses auditeurs du même enthousiasme, et ce serment fut répété par tous les chefs, dans la confiance du succès. Les Écossais approchèrent alors : le signal fut donné; les Anglais se mirent à genoux; l'évêque des Orcades, tenant la place de l'archevêque Turstain, prononça du haut du char la sentence d'absolution. Ils répondirent amen ! à haute voix, et se levèrent pour recevoir le choc de l'ennemi. C'était le 22 août 1138. Les Écossais étaient vingt-sept mille hommes; près de la moitié périt sur le champ de bataille ou dans la fuite. Cette victoire de l'Étendard, car ainsi fut-elle nommée, suspendit pour un temps les incursions des Écossais, mais ne les arrêta pas entièrement.

Dans l'Angleterre méridionale, le roi Étienne se brouillait avec les seigneurs et avec les évêques, même avec son frère Henri, évêque de Winchester, que le Pape avait nommé son légat. Le roi semblait vouloir oublier ses promesses à mesure qu'il se croyait plus affermi. Il commençait à usurper les propriétés de l'église et à mettre la main sur la personne des évêques. Dans ces circonstances arriva directement de Rome un légat du pape Innocent II, pour l'Angleterre et l'Écosse. C'était Albéric, évêque d'Ostie. Français d'origine et né à Beauvais, il avait été moine à Clugni et prieur de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, et le Pape venait de le faire cardinal-évêque d'Ostie. Arrivé en Angleterre, il montra les lettres du Pape, contenant ses pouvoirs et adressées au roi d'Angleterre et au roi d'Écosse; à Turstain, archevêque d'York, car le siége de Cantorbéri était vacant; aux évêques et aux abbés de l'un et l'autre royaume. Il fut donc reçu avec grand honneur. Il menait avec lui l'abbé de Molême et plusieurs autres moines de deçà la mer; et, sitôt qu'il fut arrivé, il appela auprès de lui Richard, abbé de Fontaines, au diocèse d'York, de l'ordre de Cîteaux, homme d'une grande autorité. Avec cette compagnie, il visita presque tous les évêques et les monastères d'Angleterre. Étant entré en Écosse, il trouva à Carlisle le roi David avec les évêques, les abbés et les seigneurs du pays, qu'il ramena parfaitement à l'obéissance du pape Innocent; car ils avaient paru

favoriser le parti de Pierre de Léon. Il demeura trois jours avec eux; et, ayant appris que Jean, évêque de Glascow, avait abandonné son siége et était venu secrètement et sans congé à Tiron, il ordonna que le roi lui enverrait un courrier avec des lettres pour le rappeler, et que, s'il n'obéissait, on rendrait une sentence contre lui, ce qui fut exécuté. Le légat, qui, sur sa route, avait été témoin des ravages commis par les Écossais, conjura le roi, à genoux, de consentir à la paix. David fut inexorable; mais, par respect pour le légat, il accorda une trêve de deux mois, promit que toutes les femmes prisonnières qui avaient été destinées à l'esclavage en Écosse seraient conduites à Carlisle et délivrées à la fête de Saint-Martin; enfin le légat lui fit donner sa parole, ainsi qu'à tous les Écossais, particulièrement aux Pictes, qui étaient les plus barbares, que, dans les guerres futures, ils ne profaneraient plus les églises, qu'ils épargneraient les femmes et les enfants, et ne tueraient que ceux qui opposeraient de la résistance. C'est ainsi que l'envoyé du Pontife romain apprenait aux peuples encore demi-barbares du nord de la Calédonie à être humains dans les guerres mêmes.

Le légat Albéric partit d'Écosse à la Saint-Michel, et revint à la cour d'Étienne, roi d'Angleterre, d'où il convoqua tous les évêques et les abbés du royaume, pour se trouver à Londres à la Saint-Nicolas et y célébrer un concile général; mais il ne s'assembla que le 13me de décembre de cette année 1138. Le légat Albéric y présida, et il s'y trouva dix-huit évêques et environ trente abbés. Turstain, archevêque d'York, était malade et y envoya pour député Guillaume, doyen de son église. On fit en ce concile dix-sept canons, répétés pour la plupart des conciles précédents, contre la simonie, contre les investitures par une main laïque, contre l'hérédité des bénéfices, contre l'incontinence des clercs, contre ceux qui mettent la main sur les personnes ou sur les biens de l'Église. En même temps, le légat négocia si bien, que la paix se conclut entre le roi d'Angleterre et celui d'Écosse, au commencement de l'année suivante.

En ce même concile, on parla de remplir le siége de Cantorbéri, vacant depuis deux ans par le décès de Guillaume de Corbeil, qui était mort en 1136, après quatorze ans de pontificat. On élut Thibaud, abbé du Bec, du consentement de Jérémie, prieur de l'église de Cantorbéri; et il fut sacré par le légat au commencement de 1139, incontinent après l'Épiphanie. C'était un homme d'une prudence et d'une douceur singulières, et il tint le siége vingt-deux ans. A la fin du concile, le légat invita tous les évêques d'Angleterre et plusieurs abbés à venir à Rome pour le concile que le pape Innocent devait

tenir à la mi-carême. Pour s'y trouver lui-même à temps, il partit aussitôt après l'octave de l'Épiphanie, et fut suivi par le nouvel archevêque Thibaud, quatre autres évêques et quatre abbés, qui allèrent au concile de Rome pour tous les prélats d'Angleterre; car le roi Étienne ne voulut pas qu'ils y allassent en plus grand nombre, à cause des troubles dont le royaume était agité [1].

Ces troubles s'augmentèrent par la faute même du roi. Étienne était redevable au clergé de son avénement au trône, et il contribuait encore à l'y maintenir. Cependant ce prince se montrait l'ennemi du clergé. Au mois de juin 1139, les évêques de Salisburi et de Lincoln sont arrêtés, le premier dans la chambre d'Étienne, le second dans son propre logement : le roi s'empare violemment des propriétés de leurs églises, le tout sans aucune forme de jugement canonique. Son frère, Henri, évêque de Winchester, que le pape Innocent II venait de nommer son légat en Angleterre, le conjura, à diverses reprises, en public et en particulier, d'offrir satisfaction aux prélats outragés. Étienne fut inexorable ; et le légat, son frère, le somma de justifier sa conduite devant une assemblée d'évêques. Le concile se tint à Winchester le 20 août de la même année. Après deux jours de discussion, l'avocat du roi en appela au Pape, et défendit au concile, sous peine d'encourir la disgrâce du roi, de procéder ultérieurement. A ces mots, les chevaliers qui le suivaient tirèrent leurs épées, et le légat rompit l'assemblée. Il fit néanmoins une dernière tentative; et, accompagné de Thibaud, le nouvel archevêque de Cantorbéri, il alla se jeter aux pieds de son frère. Étienne resta inflexible, mais il eut bientôt lieu de se repentir de son obstination [2].

Le concile fut dissous le 1er septembre 1139 : le lendemain, la princesse Mathilde, qui déjà s'était emparée de la Normandie, débarqua sur les côtes d'Angleterre. Avec une faible troupe de cent quarante chevaliers, elle entreprit de conquérir le trône de son père; mais l'imprudence du roi Étienne lui avait préparé les voies. L'Angleterre fut bientôt livrée à toutes les horreurs de la guerre civile. Le cours de la justice fut suspendu : les personnes sans défense étaient alternativement pillées par les parties adverses. Le 2 février 1141, le roi Étienne fut fait prisonnier dans une bataille, et présenté à Mathilde, qui le fit charger de chaînes et emprisonner dans une forteresse.

La cause de l'impératrice Mathilde triomphait. Le propre frère du roi Étienne, l'évêque Henri de Winchester, la reconnut pour souveraine d'Angleterre, et jura de lui être fidèle aussi longtemps qu'elle-

[1] Baronius et Pagi. Orderic. *Gesta reg. Steph.* — [2] Orderic, p. 910. *Gesta regis Stephani*, p. 941. Malmesb., Lingard, Pagi, Mansi.

même serait fidèle à ses engagements. Il y eut de plus cette condition, que son accession à la couronne serait ratifiée par l'Église. Un concile fut assemblé le 8 avril 1142. L'évêque Henri y fit remarquer le contraste qui existait entre le règne turbulent d'Étienne et la tranquillité dont avait joui l'Angleterre sous le gouvernement de Henri. Si ce prince eût laissé un héritier mâle, les Anglais pouvaient encore être heureux ; mais la fortune l'avait privé de son fils, et ils avaient juré fidélité à sa fille comme à leur future souveraine. Le hasard ayant fait qu'elle fût absente à la mort de son père, l'Angleterre avait été jetée dans un état horrible de confusion ; et la nécessité de pourvoir à la tranquillité publique avait forcé la nation à placer la couronne sur la tête d'Étienne ; mais ce monarque infortuné (c'était avec honte et regret qu'il parlait si sévèrement de son propre frère) avait trompé toutes les espérances, violé toutes ses promesses, négligé l'exécution des lois, envahi les propriétés et détruit les libertés de l'Église, et, par son indolence et sa violence, s'était montré indigne du haut rang où il était monté. Dieu avait à la fin prononcé son jugement contre lui, en l'abandonnant aux mains de ses ennemis, et il devenait encore nécessaire de pourvoir à la tranquillité du royaume en choisissant une autre personne pour exercer l'autorité souveraine. C'est pour cette raison qu'au nom du clergé, dont le droit est principalement d'élire et de sacrer les rois, et par la volonté de la majorité, exprimée dans leurs délibérations précédentes, il déclare qu'on a choisi Mathilde, la fille de Henri, pour dame souveraine d'Angleterre et de Normandie. Quelques-uns écoutèrent ce discours en silence, le reste l'approuva par de vives acclamations [1]. Les habitants de Londres se rangèrent à cette déclaration du clergé.

L'impératrice Mathilde ne se montra pas plus sage que le roi Étienne. Elle perdit bientôt tout par son imprudence. Naturellement hautaine et vindicative, elle s'abandonna à ces passions qu'elle avait réprimées tant qu'elle avait pu redouter quelque résistance. Elle venait d'être reçue à Londres, et elle avait donné des ordres pour son couronnement ; mais, dans l'intervalle, elle s'aliéna l'affection de ses amis par son arrogance, et enflamma la haine de ses ennemis en multipliant les amendes et les persécutions. Elle répondit dans des termes personnellement outrageants aux sollicitations de sa cousine, la reine, femme d'Étienne, pour obtenir la délivrance de son mari ; et quand le légat Henri de Winchester lui demanda que, d'après la renonciation solennelle de la couronne par son frère, les comtés de Boulogne et de Moretoil fussent conférés à son neveu Eustache, il

[1] Malmesb., 105.

reçut le déni le plus méprisant. Elle ne fit aucune tentative pour se concilier l'esprit chancelant des habitants de Londres. Elle leur imposa une taxe onéreuse en punition de leur ancien attachement à Étienne, et refusa dédaigneusement la requête qu'ils lui présentèrent pour la restauration des priviléges dont ils avaient joui sous Édouard le Confesseur. La femme du monarque captif profite de l'imprudence de sa rivale. Un corps de cavalerie paraît sous sa bannière dans la partie méridionale de la ville : les cloches à l'instant sonnent l'alarme ; la populace court aux armes ; et l'impératrice, qui attendait qu'on lui apportât des sacs d'or et d'argent, eût été faite prisonnière, si, en s'élançant de table et montant à cheval, elle ne se fût sauvée par une fuite précipitée. Ses amis les plus dévoués l'accompagnèrent à Oxford ; les autres se retirèrent dans leurs châteaux.

Pour se venger de l'évêque de Winchester, qui avait négligé de venir à son secours, elle assiégea son palais épiscopal ; mais bientôt elle se vit assiégée elle-même par des troupes venues de Londres. Elle fut réduite une seconde fois à se sauver par la fuite ; mais on la poursuivit : tout son cortége fut pris ou tué ; elle échappa seule avec un chevalier fidèle : son frère, le duc de Glocester, qui tenait le roi dans les fers, fut fait prisonnier lui-même, et traité par la reine plus généreusement qu'il n'avait traité son mari. Après quelques négociations, on convint de l'échanger pour le roi, qui recouvra ainsi sa liberté le 1er novembre 1141.

Depuis cette époque jusqu'en 1154, la guerre civile ne cessa point en Angleterre, avec des alternatives de succès et de revers pour les deux partis. Au mois de décembre 1142, le roi Étienne assiégeait l'impératrice Mathilde à Oxford ; il était même sur le point de la prendre, lorsqu'elle eut l'adresse de se sauver à travers l'armée ennemie, par un froid extrême, passa la Tamise sur la glace, et gagna à pied la ville d'Abingdon. Elle revint en Normandie l'an 1137 ; mais, en 1152, son fils Henri Plantagenet passa en Angleterre avec une petite armée. La guerre civile continuait, lorsque, le 18 août 1153, le prince Eustache, fils aîné du roi Étienne, fut enlevé par une mort subite. L'archevêque de Cantorbéri et l'évêque de Winchester profitèrent de ce triste événement pour concilier les deux partis. Ils y réussirent. Le roi Étienne adopta Henri pour son fils, le nomma son successeur, et lui *donnait* le royaume d'Angleterre après sa mort, pour en jouir à jamais, lui et ses héritiers. En retour, le jeune prince lui rendit hommage et lui jura fidélité. Guillaume, fils survivant du roi, eut toutes les terres et dignités que possédait son père avant de monter sur le trône. Après cette pacification, les deux princes, pour prouver l'harmonie dans laquelle ils vivaient, visitèrent ensemble les

villes de Winchester, de Londres et d'Oxford, et furent reçus dans toutes ces places en procession solennelle et avec les plus vives acclamations. Ils se séparèrent à Pâques, 1154, avec les démonstrations de l'amitié la plus cordiale. Henri retourna en Normandie au mois d'octobre, et Étienne mourut quelques mois après à Cantorbéri. Il avait régné dix-huit ans, et il fut enterré près de sa femme et de son fils, à Faversham, couvent qu'il avait fondé. Jamais, depuis l'invasion des Danois, l'Angleterre n'avait tant souffert que pendant les guerres civiles qui remplirent tout le règne de cet infortuné monarque [1].

Durant tout ce temps, la France était généralement tranquille. Deux ans après la mort de Henri Ier, roi d'Angleterre, c'est-à-dire en 1137, le roi de France, Louis le Gros, fut attaqué d'une dyssenterie que tout l'art des médecins ne put arrêter. Ce prince fit paraître beaucoup de piété pendant cette longue maladie. Il souhaitait même d'être en état de se faire transporter à Saint-Denis, pour déposer sa couronne aux pieds des saints martyrs et prendre l'habit de Saint-Benoît dans cette célèbre abbaye; mais on ne jugea pas qu'il pût supporter la fatigue de ce voyage.

Le roi, voyant son mal augmenter, fit assembler un grand nombre d'évêques, d'abbés et de prêtres, et, en leur présence, il fit une espèce de confession publique, après quoi il demanda le saint viatique. Pendant qu'on était allé pour le lui apporter en procession, il se leva, tout malade qu'il était, s'habilla et s'avança au-devant de son Dieu; puis, en présence du clergé et des seigneurs laïques, il abdiqua son royaume et en donna l'investiture à son fils par l'anneau royal, l'exhortant à défendre l'Église et à protéger les pauvres. Il déclara qu'il donnait aux pauvres toute sa vaisselle d'or et d'argent, tous ses meubles et habits royaux, jusqu'à ses chemises, et qu'il léguait sa chapelle, qui était fort riche, au monastère de Saint-Denis. Après s'être ainsi dépouillé de tout ce qu'il possédait, il se mit à genoux devant le corps de Notre-Seigneur, qu'on lui apportait, et, avant de le recevoir, il fit sa profession de foi en ces termes :

Moi Louis, pécheur, je confesse un seul Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Je crois que le Fils, consubstantiel au Père, s'est incarné dans le sein de la bienheureuse Vierge, a souffert, est mort et ressuscité; que cette adorable Eucharistie est le même corps qui a été formé dans les entrailles de la Vierge, et que ce précieux sang est le même qui a coulé du côté du Sauveur attaché à la croix; et je souhaite que ce saint viatique me fortifie, à mon passage, contre

[1] Lingard, Order. Vital. *Gesta regis Stephan.* Pagi, Mansi, Baronius.

toutes les puissances de l'enfer. Après quoi, s'étant confessé, il reçut avec une grande dévotion le corps du Sauveur.

Aussitôt que le roi eut reçu les sacrements, il parut se porter mieux. Étant retourné à sa chambre, il fit ôter de son lit tout ce qui paraissait superflu, voulant, par un esprit de pauvreté et de mortification, qu'on n'y laissât qu'un simple matelas. Le roi, voyant l'abbé Suger, qui était auprès de lui, fondre en larmes, lui dit : Mon cher ami, ne pleurez pas sur moi ; réjouissez-vous plutôt de ce que le Seigneur me fait la grâce, comme vous le voyez, de me préparer à paraître devant lui. Ce prince fut bientôt en état de monter à cheval et de faire quelques pèlerinages ; il eut la consolation de voir sur la route les peuples lui donner mille bénédictions, et témoigner, par leurs vœux et leurs acclamations, combien sa conservation leur était chère.

Le roi, étant près de Compiègne, reçut un courrier qui lui apprit que Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, était mort en Espagne ; qu'il avait institué sa fille Éléonore héritière de ses États, et ordonné qu'elle épousât le prince Louis, héritier présomptif de la couronne de France. Le roi ne pouvait recevoir une nouvelle plus avantageuse. Il fit aussitôt partir le jeune prince, son fils, avec un nombreux cortége de seigneurs, pour aller épouser la princesse d'Aquitaine, et lui dit en l'envoyant : Mon cher fils, que le bras de Dieu, par qui règnent les rois, vous protége, vous et vos gens ! Car si, par quelque malheur, je venais à vous perdre, vous et les seigneurs que j'envoie avec vous, je ne me soucierais plus guère de ma vie ni de mon royaume.

Les noces se firent à Bordeaux avec de grandes réjouissances ; et comme le prince Louis avait déjà été couronné roi, la princesse Éléonore, en l'épousant, fut couronnée reine de France, et Louis, de son côté, se fit couronner comme duc d'Aquitaine. Les réjouissances au sujet de cette alliance duraient encore lorsqu'on apprit la mort de Louis le Gros.

Les grandes chaleurs de l'année 1137 avaient fort altéré la santé de ce prince. Il retomba dangereusement malade de la dyssenterie, sur la fin de juillet. Il manda aussitôt Étienne, évêque de Paris, et Gilduin, abbé de Saint-Victor, auquel il avait accoutumé de se confesser. Il fit de nouveau sa confession, et reçut encore une fois le saint viatique. Il voulait se faire porter à Saint-Denis ; mais son mal ne le lui permettant pas, il se fit mettre à terre sur un tapis couvert de cendre, sur lequel il expira le 1er jour d'août de l'an 1137, dans la soixantième année de son âge et la trentième de son règne. Il fut enterré à Saint-Denis, comme il l'avait ordonné [1].

[1] Suger, *Vie de Louis le Gros.*

Le bienheureux Oldegaire, évêque de Barcelone et archevêque de Tarragone, mourut la même année 1137, et faillit avoir pour successeur Ranimire, roi d'Aragon. Ce prince avait embrassé la vie monastique dans le monastère de Saint-Pons, lorsque, pour faire cesser la vacance du trône et la guerre civile, on l'obligea d'être roi et de se marier. Dès qu'il eut une fille qui pouvait être héritière de ses États, il la maria, quoiqu'elle n'eût environ que trois ans, à Raymond IV, comte de Barcelone, qui était en état de gouverner et de défendre le royaume, après quoi il renonça généreusement à la couronne, reprit l'habit monastique et voulait retourner à son monastère. Mais, comme les siéges de Barcelone et de Tarragone étaient vacants par la mort du bienheureux Oldegaire, on s'efforça de le retenir en Catalogne, et il fut élu pour remplir ces deux siéges. Il paraît qu'il consentit d'abord à cette élection; car nous avons un acte de lui, où il prend, avec le titre de roi, la qualité d'évêque élu de Tarragone et de Barcelone. Cependant cette élection n'eut point de suite, et Ranimire retourna dans son monastère, où il mourut. C'est ainsi que le comté de Barcelone, qui avait été si longtemps du domaine des rois de France, et qui eut ensuite ses comtes particuliers, fut uni au royaume d'Aragon.

Raymond, à qui Ranimire céda ce royaume en lui donnant sa fille, ne put jamais se résoudre à prendre le titre de roi ni à porter les marques de la royauté. On l'en pressa plusieurs fois; il répondit: Je suis né comte, et je ne vaux pas mieux que mes pères. J'accepte cependant le royaume, mais je n'en prendrai pas le titre et je garderai celui de comte. Et d'ailleurs, étant maître d'un royaume, aucun comte ne pourra plus me le disputer en richesses et en gloire, au lieu que je serais obligé de céder en cela à bien des rois. J'aime mieux être le premier des comtes que d'être à peine le septième des rois [1].

Quelques mois après le roi Louis de France, mourut en Italie l'empereur Lothaire. Dès l'an 1136, voyant toute l'Allemagne en paix, il passa les Alpes avec une armée nombreuse, sur les instances du Pape et de saint Bernard, afin de mettre fin au schisme de l'antipape, qui n'était plus soutenu que par le Normand Roger, comte ou roi de Sicile. L'empereur employa le reste de l'année à régler les affaires de Lombardie.

Outre l'empereur Lothaire, le pape Innocent II appela au secours de l'Église un autre auxiliaire, saint Bernard. Les cardinaux joignirent leurs prières aux ordres du Pape pour le déterminer à venir; en sorte qu'il ne put se dispenser de faire un troisième voyage en

[1] Guillelm. Neubric., l. 2, c. 10.

Italie. Il fallut interrompre ses sermons sur le Cantique, et ses autres occupations. En partant, il assembla ses moines de plusieurs endroits, leur représenta l'état de l'Église et la faiblesse du schisme, les exhortant à prier pour achever de l'abattre, et à conserver la régularité pendant son absence. Arrivé en Italie, il vint trouver le Pape à Viterbe, où il pensa perdre son frère Gérard, qui l'avait accompagné et qui fut malade à la mort. Mais il obtint, par ses prières, que Dieu le lui laissât encore quelque temps pour lui servir de conseil[1].

Le Pape et les cardinaux ayant communiqué à Bernard leur dessein sur l'affaire présente, il fut d'avis de la conduire par une autre voie, ne mettant point son espérance dans la force des armées. Il s'informa, par diverses conversations, quelle était la puissance des schismatiques et la disposition de leurs protecteurs, si c'était par erreur ou par malice qu'ils entretenaient ce mal. Il apprit de ceux qu'il entretint en particulier que les ecclésiastiques attachés à l'antipape étaient en peine de leur position; qu'ils reconnaissaient bien leur faute, mais qu'ils n'osaient revenir, de peur de se voir méprisés et couverts d'infamie, aimant mieux demeurer ainsi sous une ombre d'honneur, que d'être chassés de leurs siéges et exposés à mendier publiquement. Les parents de Léon disaient que personne ne se fierait plus à eux s'ils contribuaient à la ruine de leur maison et en abandonnaient le chef. Les autres s'excusaient sur le serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, et personne ne s'attachait à ce parti par un vrai motif de conscience.

Bernard leur déclarait que les conspirations criminelles, contraires aux lois et aux canons, ne pouvaient être autorisées par les serments ni soutenues sous prétexte de religion, puisque l'autorité divine oblige à les dissoudre. Ces discours et d'autres du saint abbé retiraient plusieurs personnes du parti de l'antipape, qui se dissipait de jour en jour; l'antipape lui-même perdait courage, voyant augmenter le crédit d'Innocent, à mesure que le sien diminuait. L'argent lui manquait, on voyait fondre sa cour et ses domestiques; sa table, peu fréquentée, n'était plus servie que de viandes communes; ses officiers n'avaient plus que de vieux habits; ceux qu'il tenait à ses gages étaient maigres et chargés de dettes; la triste image de sa maison montrait sa ruine prochaine[2].

Après avoir eu à Viterbe une conférence avec l'empereur, le Pape s'approcha de Rome, sans toutefois vouloir y entrer, pour ne pas s'embarrasser dans les affaires des Romains; mais il soumit à son

[1] Ernald, l. 2, c. 7, n. 41. *In Cantic., serm.* 26, n. 14. — [2] Ernald, *ibid.*, n. 42.

obéissance la ville d'Albane et toute la Campanie. Le duc Henri de Bavière, gendre de l'empereur, était avec lui, et, comme ils se trouvèrent près du Mont-Cassin, ils y envoyèrent Richard, chapelain du Pape et moine de cette abbaye, savoir si on voulait les y recevoir et reconnaître le pape Innocent; auquel cas, ils mettraient leur monastère sous la protection de l'empereur. L'abbé Rainald, qui s'était livré à Roger de Sicile et à l'antipape, résista d'abord et chassa l'envoyé du Pape; mais, au bout de onze jours, il se rendit au duc Henri, et reçut dans le monastère l'étendard de l'empereur. Capoue se rendit ensuite avec toute la principauté, et le prince Robert, chassé par Roger, y fut rétabli.

Le 23me de mai, le Pape et le duc Henri campèrent près de Bénévent, où le Pape envoya le cardinal Gérard proposer un accommodement. L'archevêque Roscemin, intrus par l'antipape Anaclet, s'y opposa, et excita les citoyens à se défendre; mais, après quelques combats contre les Allemands, la ville se rendit. Le Pape la garantit du pillage, délivra les prisonniers et permit aux exilés de rentrer. L'archevêque intrus prit la fuite; le Pape mit à Bénévent le cardinal Gérard. Ensuite il alla joindre l'empereur au siége de Bari, dont il se rendit maître, ainsi que de toute la Pouille.

Alors l'empereur manda à Rainald, abbé du Mont-Cassin, de se trouver à Melfi pour la cour qu'il devait y tenir à la Saint-Pierre. L'abbé eut peine à obéir. C'est que le Mont-Cassin étant situé entre les terres de l'empire et celles de Roger de Sicile, ce monastère avait à craindre de la part de ce dernier, qui était plus près, et qui, quand il avait l'avantage, se montrait souvent fort cruel. De plus, après la mort de l'abbé Seignoret, arrivée le 4me de février 1137, il y eut une double élection. Les deux élus avaient nom Rainald. Les partisans du premier voulaient que l'on consultât et le roi Roger et le pape Innocent; les partisans du second n'y voulurent point entendre, et, malgré leur opposition, mirent leur candidat dans la chaire de saint Benoît. Les autres écrivirent secrètement à l'empereur et au Pape, pour les informer de l'état des choses et les prier de leur donner un abbé. Le second Rainald, de son côté, se fit confirmer secrètement l'abbaye par le roi Roger et par l'antipape Anaclet. Voilà pourquoi cet abbé Rainald eut tant de peine à venir trouver l'empereur et le Pape.

Il vint pourtant, mais sur des ordres réitérés. Comme le Pape lui demanda avant tout une satisfaction canonique qui lui parut un peu sévère, il répondit qu'il s'en rapporterait aux conseils de l'empereur pour les conditions. L'empereur voulut bien être l'arbitre ou plutôt le médiateur. Il écouta, dans cinq séances, les raisons de

l'abbé et des moines, et les réponses qu'y faisait le cardinal Gérard. La cause des moines était défendue par l'un d'entre eux, le diacre Pierre, qui a écrit le quatrième livre de la chronique du Mont-Cassin. Quoique Pierre ne pût pas répondre à toutes les objections du cardinal, l'empereur fut néanmoins si content de son savoir, qu'il le prit à son service. Quant au fond de l'affaire, l'empereur pria le Pape d'user d'indulgence.

Le Pape se rendit aux instances du prince, et consentit à pardonner aux moines et à l'abbé du Mont-Cassin. En conséquence, le 18me de juillet, l'empereur envoya, avec l'abbé Rainald et les moines, son gendre Henri, duc de Bavière, et plusieurs autres seigneurs et prélats. Quand ils approchèrent de la tente du souverain Pontife, quelques cardinaux vinrent au-devant, et firent faire à Rainald un serment par lequel il renonçait au schisme, à Pierre de Léon et à Roger de Sicile, et promettait obéissance au pape Innocent et à ses successeurs. Les moines faisaient difficulté de prêter le même serment ; mais Rainald les y obligea par l'obéissance qu'ils lui devaient. Alors, ayant été absous de l'excommunication, ils entrèrent les pieds nus et se jetèrent aux pieds du Pape, qui les reçut au baiser de paix. Rainald fut ensuite mené à l'empereur, à qui, jusque-là, il ne s'était point présenté ; mais alors il le reçut avec grand honneur, et le mit au nombre de ses chapelains.

L'empereur Lothaire marcha dès lors à Salerne, avec son armée et une flotte commandée par Guibald, abbé de Stavelo. La ville se rendit à composition ; ce qui causa un différend entre le Pape et l'empereur, chacun d'eux prétendant que Salerne lui appartenait. Ils furent aussi en dissentiment à qui établirait un duc d'Apulie. Enfin, du consentement de l'empereur, le Pape choisit pour ce duché le comte Rainulfe, et ils lui donnèrent tous deux l'étendard publiquement. Ils vinrent ensuite à Bénévent, où le Pape mit un archevêque nommé Grégoire, après avoir demandé, en présence du clergé et du peuple, si on avait quelque chose à dire contre sa personne ou son élection. Comme il n'y eut aucune opposition, le Pape le sacra le dimanche 5me de septembre 1137.

Cependant l'empereur fut averti que l'abbé Rainald du Mont-Cassin tenait toujours le parti du roi Roger, et qu'il avait même demandé des troupes pour défendre le monastère contre l'empereur. Sur ces avis, il fit arrêter Rainald, et vint lui-même au Mont-Cassin, où il entra avec l'impératrice le jour de la Sainte-Croix, 14me de septembre, et ils y firent l'un et l'autre des offrandes magnifiques d'ornements et d'argenterie. Ensuite l'empereur, assis dans le chapitre avec les seigneurs et les prélats de sa suite, fit examiner

l'affaire de Rainald ; mais, voyant que la discussion en serait longue, il fit convenir les parties de se soumettre à ce que le Pape et lui en ordonneraient. Cependant le Pape, qui était à San-Germano, au pied du Mont-Cassin, trouva fort mauvais que, lui présent, l'empereur eût osé faire cet examen avec les seigneurs de sa cour, et il menaça de déposer les prélats qui y avaient assisté. L'empereur répondit qu'il n'y entendait aucune finesse, et que, loin de vouloir faire injure au Pape, il avait tout remis à sa discrétion. Le Pape envoya donc au Mont-Cassin le chancelier Aimeric, avec d'autres cardinaux et saint Bernard. Ils s'assirent en chapitre, le saint abbé fit un sermon ; puis les cardinaux, de l'autorité du Pape, déclarèrent nulle l'élection de Rainald, et allèrent à l'église, où, en présence de l'empereur et des seigneurs, Rainald remit sur le tombeau de saint Benoît la crosse, l'anneau et le livre de la règle, qui étaient les marques de sa dignité.

Les moines, s'étant assemblés pour une nouvelle élection, ne purent s'accorder, et résolurent de demander un abbé de la suite de l'empereur. Le Pape leur manda qu'il ne souffrirait point que leur monastère, qui avait fourni à l'Église tant de Papes et d'évêques, eût pour supérieur un étranger. Malgré cette remontrance du Pape, les moines ne purent s'entendre, et allèrent demander un abbé à l'empereur. Touché jusqu'aux larmes, l'empereur protesta que, pour rien au monde, il ne consentirait à gêner la liberté de leur élection. Ils jetèrent les yeux sur Guibald, abbé de Stavelo, qui commandait la flotte impériale. Le Pape, l'ayant su, fit dire aux moines qu'ils eussent à choisir un homme de leur congrégation, qu'autrement ils n'auraient point la permission d'élire. L'empereur pria le Pape de leur laisser une entière liberté, autrement il n'y aurait plus de concorde entre l'empire et le sacerdoce. Sur quoi le Pape leur permit d'élire qui ils voudraient. Ils élurent donc Guibald, Lorrain de naissance, qui, dès sa jeunesse, avait embrassé l'état monastique dans l'abbaye de Stavelo, y avait appris les arts libéraux et en avait été fait abbé par l'empereur Henri V. Il eut beaucoup de peine à consentir à son élection pour le Mont-Cassin [1].

Après avoir demeuré huit jours en ce monastère, l'empereur revint avec le Pape vers Rome, puis il passa en Toscane et reprit le chemin de l'Allemagne. Sa glorieuse expédition lui conciliait beaucoup d'autorité dans tout l'empire. Mais il tomba malade à Trente, où il célébra la fête de saint Martin. Et quoique le mal augmentât tous les jours, il ne laissa pas de continuer sa marche et mourut dans un village, à l'entrée des Alpes, le 4me de décembre 1137, la

[1] *Chronic. Cassin.*, l. 4, c. 124.

treizième année de son règne et la cinquième de son empire. Pierre, diacre, décrit ainsi les dévotions qu'il avait vu pratiquer à ce prince pendant qu'il faisait la guerre en Italie. Au point du jour, il entendait une messe pour les morts, puis une pour l'armée, et enfin la messe du jour ; ensuite, avec l'impératrice, il lavait les pieds à des veuves et à des orphelins, et leur distribuait abondamment à boire et à manger ; puis il écoutait les plaintes des églises, et enfin il s'appliquait aux affaires de l'empire. Il était toujours accompagné d'évêques et d'abbés, pour recevoir leurs conseils ; il était le père des pauvres et le protecteur de tous les misérables ; il veillait beaucoup, priait souvent et avec larmes. Son corps fut porté en Saxe et enterré à Lutère, monastère qu'il avait fondé [1].

En Italie, sitôt que le roi Roger eut appris que l'empereur Lothaire s'était retiré, il revint de Sicile, entra dans la Pouille, mit tout à feu et à sang, reprit la plupart des villes, entre autres Capoue, qu'il ruina par le fer et le feu, sans épargner les églises. Bénévent se rendit par la crainte du même traitement, et reconnut de nouveau l'antipape. Alors le pape Innocent envoie saint Bernard pour essayer de moyenner la paix entre le roi de Sicile et Rainulfe, nouveau duc de Pouille. Les armées étaient en présence. Pendant plusieurs jours, saint Bernard empêche la bataille, disant au roi que, s'il la donnait, il serait vaincu honteusement. Le roi, qui voyait son armée beaucoup supérieure en nombre, méprisa cette prédiction et attaqua le duc Rainulfe, tandis que Bernard priait sur une montagne voisine. Le roi est complétement battu, son armée taillée en pièces. Le victorieux Rainulfe, arrivé au pied de la montagne, saute de cheval, et, prosterné à terre, s'écrie : *J'en rends grâces à Dieu et à son fidèle serviteur ; car ce ne sont pas nos forces, mais sa foi et ses prières, qui nous ont valu la victoire !* Puis, remontant à cheval, il continua de poursuivre le roi, qui fuyait honteusement.

Après cet échec, Roger, devenu plus traitable, écouta les propositions de paix et convint, avec saint Bernard, qu'il viendrait trois cardinaux du parti d'Innocent et de ceux qui avaient assisté à son élection, et trois autres du parti d'Anaclet, afin de l'instruire de ce qui s'était passé à l'élection de l'un et de l'autre ; après quoi le roi prendrait le parti qu'il trouverait le plus juste. Car il savait que tout le reste de la chrétienté reconnaissait le pape Innocent, à l'exception de lui et de son royaume.

Ce projet fut exécuté. Le pape Innocent envoya à Salerne, qui était la résidence du roi, deux cardinaux, le chancelier Aimeric et

[1] *Chron. Cassin*, l. 4, c. 124.

Grégoire, et saint Bernard avec eux ; l'antipape y envoya trois cardinaux, entre lesquels Pierre de Pise, qui passait pour très-habile. Le roi examina premièrement l'élection d'Innocent, pendant quatre jours, depuis le matin jusqu'au soir, avec une patience merveilleuse, et, les quatre jours suivants, il examina de même l'élection d'Anaclet. Ensuite il assembla le peuple et le clergé de Salerne, avec les évêques et les abbés qui s'y trouvèrent, et leur déclara qu'il ne pouvait seul décider cette question. C'est pourquoi, ajouta-t-il, s'il plaît à ces cardinaux, ils écriront la forme de l'une et l'autre élection ; et de chaque côté il en viendra un avec moi en Sicile, où j'espère célébrer la fête de Noël. Là j'assemblerai les évêques et les autres hommes sages, par le conseil desquels j'ai suivi jusqu'ici le parti d'Anaclet, et je terminerai cette affaire par leurs avis. Le rusé Normand cherchait beaucoup moins à connaître la vérité qu'à profiter de la circonstance pour se faire confirmer le titre de roi et extorquer le plus de priviléges qu'il pourrait à l'Église romaine. Le cardinal Gérard répondit : Sachez que, de notre part, nous n'écrirons point l'élection du pape Innocent, nous vous l'avons suffisamment expliquée de vive voix ; mais nous voulons bien envoyer avec vous en Sicile le cardinal Gui de Castel. On envoya aussi un cardinal du côté d'Anaclet.

Pendant cette négociation de Salerne, saint Bernard eut une conférence, en présence du roi, avec le cardinal Pierre de Pise, qui passait pour très-éloquent et très-savant dans les lois civiles et ecclésiastiques. Aussi le roi l'avait-il demandé nommément, dans l'espoir d'embarrasser la simplicité de l'abbé de Clairvaux. Après que Pierre eut parlé en faveur d'Anaclet, et cité à l'appui des faits de l'histoire et des lois canoniques, Bernard répondit : Je sais quelles sont votre capacité et votre érudition, et plût à Dieu que vous eussiez à défendre une cause meilleure ! il n'y aurait point d'éloquence qui pût vous résister. Quant à nous autres, gens rustiques, plus accoutumés à manier la bêche qu'à plaider des causes et à faire des harangues, nous garderions le silence si l'intérêt de la foi ne nous pressait. Mais la charité nous oblige de parler, parce que la tunique du Seigneur, que, dans le temps de sa passion, ni le païen ni le Juif n'a osé rompre, Pierre de Léon, soutenu par le prince que voici, la rompt et la déchire. Il n'y a qu'une foi, qu'un Seigneur, qu'un baptême ; nous ne reconnaissons ni une double foi, ni deux baptêmes, ni deux Seigneurs. Et pour remonter aux origines de l'histoire, il n'y eut qu'une arche au temps du déluge. Huit personnes s'y sauvèrent ; tous ceux qui étaient dehors périrent. Que cette arche soit la figure de l'Église, personne n'en doute. Or, tout récemment on a fabriqué une arche

nouvelle ; puisque maintenant il y en a deux, nécessairement l'une d'elles est fausse et destinée à être engloutie. Si donc l'arche que gouverne Pierre de Léon est de Dieu, celle que gouverne Innocent doit nécessairement périr. Ainsi donc périra l'église orientale, périra tout l'Occident, périra la France, périra l'Allemagne ; les Espagnols, les Anglais, les royaumes les plus reculés seront engloutis dans le fond de la mer. Les ordres religieux des Camaldules, des Chartreux, de Clugni, de Grand-Mont, de Cîteaux, de Prémontré, et une infinité d'autres compagnies de serviteurs et de servantes de Dieu, seront nécessairement, par le même naufrage, précipités dans l'abîme. Les évêques, les abbés et les autres princes de l'Église, le gouffre béant les engloutira avec une meule de moulin au cou. Seul de tous les princes de la terre, Roger est entré dans l'arche de Pierre de Léon ; ainsi tous périront, tous, excepté Roger ! Roger seul sera sauvé ! A Dieu ne plaise que la religion de l'univers entier périsse, et que l'ambition d'un Pierre de Léon, dont tout le monde sait quelle fut la vie, obtienne le royaume des cieux !

A ces paroles, les assistants ne purent se contenir davantage, mais ils détestèrent et la vie et la cause de l'antipape. Quant au saint abbé, il prit par la main Pierre de Pise, il le fit lever, et, se levant avec lui, il lui dit : Si vous m'en croyez, nous entrerons tous deux dans l'arche la plus sûre. En même temps, comme il y avait pensé d'avance, il l'entreprit par des avis salutaires, et, la grâce de Dieu aidant, lui persuada aussitôt de s'en retourner à Rome et de se réconcilier au pape Innocent.

La conférence finie, le roi ne voulut pas encore obéir, à cause qu'il avait usurpé le grand patrimoine de Saint-Pierre, qui était dans la province de Bénévent ; et il espérait que, par ses retards, il obtiendrait des Romains quelques priviléges pour posséder à juste titre ce grand héritage. C'était agir plus en adroit voleur qu'en prince chrétien.

Il ne fut pas même touché d'un miracle que saint Bernard fit pendant son séjour. Il y avait à Salerne un homme noble et très-connu, dont la maladie avait épuisé tout l'art des médecins, quoique cette étude fût alors cultivée principalement à Salerne. Le malade apprit en songe qu'il était venu en cette ville un saint homme qui avait la grâce des guérisons. Il eut ordre de le chercher et de boire de l'eau dont il aurait lavé ses mains. Il le fit, et fut guéri. Ce miracle se sut dans toute la ville, et vint aux oreilles du roi et de toute sa cour [1].

[1] Ernald, *Vita S. Bern.*, l. 2, c. 7.

Guibald, abbé du Mont-Cassin, voyant le roi Roger maître du pays, envoya lui demander la paix ; mais le roi lui répondit qu'il ne souffrirait point dans ce monastère un abbé établi par l'empereur, et que, si Guibald tombait entre ses mains, il le ferait pendre. On voit combien il eût été plus sage pour les moines de suivre les conseils du pape Innocent et de choisir un abbé parmi eux. Guibald, voyant que sa présence ne faisait que nuire au monastère et qu'il s'exposerait inutilement à la mort, se retira secrètement et de nuit, le second jour de novembre ; puis il écrivit à la communauté d'élire un autre abbé à sa place, et revint à Stavelo, sa première abbaye. Douze jours après sa sortie, les moines du Mont-Cassin élurent pour abbé Rainald de Collemezzo, le compétiteur de Rainald le Toscan, qui avait été déposé par le Pape. Le roi Roger lui accorda une trêve ; et c'est ici que finit la chronique du Mont-Cassin, commencée par Léon d'Ostie et continuée par Pierre, diacre et bibliothécaire de ce monastère [1].

Au commencement de l'année suivante 1138, l'antipape Pierre de Léon fut frappé d'une maladie soudaine ; il n'expira pas sur l'heure : trois jours lui furent encore donnés pour se repentir ; mais il abusa de la pénitence, et mourut le 7 janvier, désespéré dans son crime. Il fut enterré secrètement et sans appareil, pour dérober aux catholiques la connaissance de sa sépulture. Les cardinaux de son parti, de concert avec ses parents, envoyèrent au roi Roger lui donner avis de cette mort, et savoir s'il lui plaisait qu'ils élussent un autre pape. Il le leur permit. Quand donc ils eurent reçu sa réponse, ils assemblèrent ceux de leur parti ; et, à la mi-mars, ils élurent Grégoire, prêtre-cardinal, qu'ils nommèrent Victor. Toutefois ils ne le faisaient pas tant dans l'intention de perpétuer le schisme que pour gagner du temps et se réconcilier plus avantageusement avec le pape Innocent II. En effet, les frères mêmes de l'antipape Anaclet, ennuyés de ce trouble, rentrèrent en eux-mêmes et firent leur paix avec Innocent, qui, à ce que l'on disait, leur donna de grandes sommes d'argent. Le prétendu Victor vint lui-même de nuit trouver saint Bernard, qui, lui ayant fait quitter la chape et la mitre qu'il avait portées quelques jours, le mena aux pieds du Pape. Ainsi finit le schisme, le 29me de mai 1138. Les enfants de Pierre de Léon, c'est-à-dire les frères de l'antipape Anaclet, vinrent les premiers auprès du Pape véritable, et lui firent hommage lige; les clercs schismatiques vinrent ensuite lui promettre obéissance; grande fut la joie parmi le peuple.

[1] *Chron. Cassin.*, l. 4, c. 127 et 128.

Voici comme saint Bernard annonça l'heureuse nouvelle au prieur Geoffroi de Clairvaux. Le jour de l'octave de la Pentecôte, ce jour-là même, Dieu a rempli nos désirs en donnant l'unité à l'Église et la paix à Rome ; car ce jour-là tous les fils de Pierre de Léon se sont humiliés aux pieds du seigneur Pape, et, devenus ses hommes liges, lui ont juré fidélité. Les clercs qui s'étaient engagés dans le schisme se sont également humiliés à ses pieds avec l'idole qu'ils avaient élevée, et lui ont juré obéissance avec toutes les formalités ordinaires. Grande a été l'allégresse parmi le peuple. Il y a longtemps que je serais allé vous rejoindre, si je n'avais été comme assuré de cette réunion, quoique je dissimulasse l'espérance que j'en avais conçue. Maintenant il n'est plus rien qui m'arrête ici. Je fais ce que vous souhaitez ; au lieu de dire : Je partirai, je dis présentement : Je pars. Oui, je pars incessamment, et j'emporte pour prix de mes courses la victoire du Christ et la paix de l'Église. Je fais partir de Rome, le vendredi d'après, l'homme qui vous rendra ma lettre : je le suivrai de bien près. Voilà de bonnes nouvelles ! mais les choses mêmes sont encore meilleures. Je pars chargé des fruits de la paix. Il faudrait être insensé ou impie pour ne pas s'en réjouir. Portez-vous bien [1] !

Après cette pacification complète, le pape Innocent reprit dans Rome l'autorité toute entière. On venait le visiter de tous côtés, les uns pour affaires, les autres pour lui adresser des félicitations. On faisait par les églises des processions solennelles : le peuple, ayant quitté les armes, accourait pour entendre la parole de Dieu : la sûreté et l'abondance se rétablissaient. Avec le temps, le Pape rétablit aussi le service des églises et en répara les ruines ; il rappela les exilés et repeupla les colonies désertes. Innocent était à Rome dès le premier jour de mai 1138, comme on le voit par sa bulle donnée en faveur de Baudouin, qui, cette année même, fut élevé à l'archevêché de Pise, et à qui le Pape accorda juridiction sur trois évêchés de l'île de Corse et sur deux de Sardaigne, avec la légation en celle-ci. Baudouin était, à Pise même, moine de Cîteaux, et le premier de cet ordre qui fût cardinal. Ce fut Innocent qui l'éleva à cette dignité l'an 1130, au concile de Clermont ; et Baudouin honorait tellement saint Bernard, que, tout cardinal qu'il était, il ne dédaignait pas de lui servir de secrétaire. Le saint abbé, de son côté, écrivant à ses frères de Clairvaux, dit que Baudouin était son unique consolation pendant qu'il était éloigné d'eux [2].

Cette absence lui était très-sensible, comme on le voit par les lettres tendres et affectueuses qu'il leur écrivait d'Italie pendant ces

[1] S. Bernard, *epist.* 317. — [2] *Epist.* 144.

voyages qu'il fut obligé d'y faire à cause du schisme. Jugez de ma peine par la vôtre, leur disait-il : si mon absence vous en fait, ne doutez pas qu'elle ne m'en fasse encore davantage. Aussi je perds plus que vous. En me perdant, vous ne perdez qu'une personne, au lieu que je vous perds tous tant que vous êtes. Il n'en est pas un de vous qui ne soit pour moi un sujet particulier d'inquiétude, qui ne me fasse gémir de mon absence et craindre tous les périls où elle vous expose : deux motifs de douleur qui ne cesseront que quand je me réunirai à ce que je chéris le plus tendrement [1].

C'est ainsi qu'aimait saint Bernard. Aussi revint-il sitôt que la grande affaire du schisme fut terminée. Il partit de Rome cinq jours après, n'en rapportant que des reliques. A sa sortie, il fut reconduit par le clergé, le peuple et toute la noblesse, car on le regardait comme l'auteur de la paix. Tout le monde lui demanda sa bénédiction, et répandit beaucoup de larmes. Étant de retour à Clairvaux, il reprit l'explication du Cantique, comme on le voit par le commencement du sermon vingt-quatrième.

Peu de temps après, il perdit son frère Gérard, dont il inséra l'oraison funèbre dans un de ses sermons. Il avait commencé à continuer l'explication du Cantique ; mais il ne put retenir sa douleur, qu'il avait dissimulée pendant les funérailles de son frère. Ce n'est point ce cher frère qu'il plaint, étant persuadé de son bonheur : il se plaint lui-même d'être privé de son secours ; car Gérard, quoique sans littérature, était un homme d'un grand sens, d'une prudence consommée et d'une habileté singulière pour l'économie, les arts et les affaires : en sorte qu'il soulageait son frère de tous les soins du temporel, et lui procurait du loisir pour vaquer à la prière, à l'étude et à l'instruction. Gérard ne laissait pas d'être fort intérieur et fort avancé dans la spiritualité ; et, en cette matière même, il donnait quelquefois à Bernard des avis importants : comme quand, pour l'humilier, il le reprit d'avoir promis la guérison, qui fut son premier miracle. Au reste, Bernard déclare qu'il ne prétend point être exempt des sentiments de l'humanité ; et il autorise ses larmes par les exemples de Samuël, de David, de Jésus-Christ même, qui non-seulement n'empêcha point les autres de pleurer Lazare, mais le pleura avec eux [2].

Dans le même temps, il survint à saint Bernard une affaire qui ne lui fut guère moins sensible. Guillaume de Sabran, évêque de Langres, étant mort la même année 1138, Hugues, fils du duc de Bourgogne, voulut mettre sur ce siége un moine de Clugni qui en était

[1] *Epist.* 143. — [2] *In Cant., serm.* 26, n. 3.

très-indigne ; à quoi le saint abbé s'opposa de toute sa force, non-seulement pour l'intérêt général de l'Église, mais pour celui du monastère de Clairvaux en particulier, situé dans le diocèse de Langres et entièrement soumis à l'évêque. Il envoya un long mémoire au Pape, lui écrivit plusieurs lettres, ainsi qu'aux évêques et aux cardinaux de l'Église romaine. Pierre le Vénérable, abbé de Clugni, et Pierre, archevêque de Lyon, étaient sur cette affaire d'un autre sentiment que saint Bernard. Mais enfin le Pape cassa l'élection. Après quoi l'on élut Geoffroi, prieur de Clairvaux, qui occupa dignement le siége de Langres plus de vingt ans.

En Allemagne, après la mort de l'empereur Lothaire, on s'occupa de lui donner un successeur. Deux candidats avaient le plus de chances, le duc Henri et le duc Conrad. Henri était gendre du dernier empereur et avait en sa possession les joyaux de l'empire. Il était à la fois duc de Bavière et de Saxe, jouissait en Italie des vastes domaines de la comtesse Mathilde et d'autres principautés. Il se voyait ainsi le plus riche et le plus puissant prince d'Allemagne ; mais le surnom de *Superbe*, que lui ont donné ses contemporains et la postérité, fait entendre que son orgueil égalait ses richesses. Il se croyait si sûr d'être élu à la place de son beau-père, qu'il prit dès lors des airs de hauteur avec les autres princes : c'est ce qui le perdit. Plus d'un se disait : Si dès maintenant il est si hautain, que sera-ce s'il parvient à l'autorité souveraine ? Il vaut mieux prévenir le mal que d'y apporter plus tard un remède aventureux. Conrad, duc de Franconie et frère du duc Frédéric de Souabe, avait déjà porté le titre de roi ; depuis sa réconciliation avec l'empereur Lothaire, il était porte-étendard de l'empire. Non moins brave que Henri, il était plus affable avec les évêques et les autres princes, plus humble avec le Pape. Comme le roi de Germanie était destiné à la dignité d'empereur ou défenseur armé de l'Église romaine, dignité que le Pape seul pouvait conférer, il s'ensuivait naturellement que le Pape avait et devait avoir une grande part dans l'élection du roi de Germanie. Innocent II, après avoir bien considéré l'état des choses et le mérite des personnes, inclina pour Conrad et envoya le cardinal Théoduin avec ses pleins pouvoirs. Les archevêques de Cologne et de Trèves, ainsi que plusieurs autres évêques, pensaient, dans cette affaire, comme le chef de l'Église. Le siége de Mayence était vacant. Enfin, dans une diète partielle des princes, réunie à Coblentz, Conrad fut élu roi, le 22 février 1138.

Le légat Théoduin, qui était présent, promit le consentement du Pape, des Romains et de toutes les villes d'Italie. Ensuite le nouveau roi vint à Aix-la-Chapelle, et y fut sacré le dimanche 13me de mars,

par le cardinal-légat, assisté des archevêques de Cologne et de Trèves et des autres évêques. L'archevêque de Cologne aurait dû faire cette cérémonie; mais il n'avait pas encore reçu le pallium. Le roi Conrad, troisième du nom, célébra à Cologne la fête de Pâques, qui, cette année 1138, était le 3me d'avril. Le siége de Mayence fut rempli peu de temps après par Albert, comte de Sarrebruck, parent du roi. Cependant le duc Henri, ainsi que les autres princes de Bavière et de Saxe, qui n'avaient été ni présents ni même convoqués aux assemblées de Coblentz et d'Aix-la-Chapelle, réclamèrent hautement contre l'élection de Conrad, et la traitaient d'illégale. Mais la chose était faite; Henri s'était aliéné bien des esprits par sa hauteur; la déclaration du légat, que l'Italie, que Rome, que le souverain Pontife étaient pour Conrad, en décida beaucoup qui flottaient encore. Bref, à la fin de la diète que le roi tint à Bamberg pendant les fêtes de la Pentecôte, il ne manqua plus que le duc Henri, qui toutefois rendit les joyaux de l'empire, dans l'espoir de conserver ses autres avantages. Mais Conrad déclara nettement que la puissance de Henri était trop grande et trop dangereuse pour le bon ordre et la tranquillité du royaume; que, d'après les anciennes lois, aucun prince ne devait posséder à la fois deux duchés; en conséquence, il lui ôta le duché de Saxe et le donna à un autre. Comme Henri ne se soumettait pas, il le mit au ban de l'empire, et lui ôta même la Bavière, qu'il donna à son demi-frère le margrave Léopold d'Autriche. Dans peu de temps, la puissance si formidable de Henri fut tellement brisée, qu'il fut réduit à s'enfuir en Saxe, accompagné seulement de quatre serviteurs fidèles. Cependant la sévérité de Conrad indisposait les esprits à son tour. Henri trouva des amis puissants et fidèles, il récupéra dans peu presque tout ce pays. Conrad marcha contre lui avec une armée nombreuse. C'était en 1139. On allait en venir à une bataille, lorsque l'archevêque Albéron de Trèves ménagea une trêve jusqu'à la Pentecôte de l'année suivante. Pour y amener et amis et ennemis, l'habile médiateur fit valoir non-seulement les malheurs effroyables de la guerre civile, mais encore plusieurs foudres d'excellent vin, qu'il distribua largement, surtout parmi les princes de Saxe, et qui parurent non moins persuasifs que son éloquence. Le duc Henri, maître de presque tout ce pays, espérait qu'à la prochaine diète on lui rendrait encore la Bavière, lorsqu'il tomba malade et mourut inopinément à Quedlinbourg, à l'âge de trente-sept ans, et fut enterré à côté de son beau-père, l'empereur Lothaire [1].

Le duc Conrad, ainsi devenu roi, écrivit à saint Bernard pour le

[1] Raumer, *Hist. des Hohenstauffen*, t. 1.

saluer affectueusement et lui faire part des désordres qu'il trouvait à corriger ; il se plaignait surtout des atteintes qu'on avait données à la dignité royale. Saint Bernard lui répondit en ces termes : J'ai reçu vos lettres et vos salutations avec autant de reconnaissance que je les mérite peu ; je dis peu, par le rang que j'occupe, non par l'affection que je vous porte. Les plaintes du roi sont nos plaintes, principalement celle qui regarde l'invasion de l'empire. Jamais je n'ai voulu ni le déshonneur du roi, ni la diminution de la royauté ; car j'ai lu ces paroles : Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures, et quiconque résiste à la puissance résiste à l'ordonnance de Dieu [1]. Sentence que je vous souhaite et que je vous exhorte en toutes manières à observer, en rendant au suprême et apostolique Siége et au vicaire du bienheureux Pierre le respect que vous voulez que vous rende tout l'empire. Il est encore d'autres choses que je n'ai pas cru devoir écrire ; je vous les communiquerais peut-être plus utilement en personne [2].

Cette lettre, dans sa brièveté, renferme le secret de bien des événements, de bien des révolutions. Chaque prince, chaque roi particulier veut bien qu'on respecte son autorité matérielle et locale ; mais, pour l'autorité spirituelle et universelle du chef suprême de l'Église catholique, plus d'un prince, plus d'un roi donne à ses peuples l'exemple de la révolte et du mépris. Avec le temps, les peuples suivent cet exemple contre ceux mêmes qui le donnent, et cela d'autant plus logiquement que le chef matériel d'une province ou d'une nation particulière est plus au-dessous du chef spirituel de l'humanité entière. La lettre de saint Bernard insinuait cette grande vérité : la famille de Conrad l'oubliera bien vite, et provoquera ainsi sa ruine et celle de l'empire.

Cependant le pape Innocent II, pour extirper plus efficacement les désordres introduits par le schisme, convoqua les états généraux de la chrétienté à Rome pour le commencement d'avril 1139. Le concile s'assembla au palais de Latran le 3 ou le 4 du mois indiqué.

Le docte Mansi a retrouvé un acte de Pierre, abbé de Saint-André de Rome, qui dit expressément s'être présenté au concile le 4me jour d'avril [3]. Il est probable qu'il s'était assemblé la veille, 3 avril, qui était un lundi, jour ordinaire pour ouvrir les conciles. Jamais on n'en avait vu d'aussi nombreux. Il s'y trouva environ mille évêques, entre lesquels trois patriarches, ceux d'Antioche, d'Aquilée et de Grade. On le compte pour le dixième concile général. Et le Pape, dit un historien français de ce temps-là, y parut, parmi ces prélats,

[1] Rom., 13. — [2] S. Bern., *epist.* 183. — [3] Mansi, *Concil.*, t. 21, p. 541.

le plus respectable de tous, tant par l'air de majesté qui éclatait sur son visage que par les oracles qui sortaient de sa bouche [1].

On n'avait qu'à y suivre la conduite qui avait été suivie en Aquitaine pour cimenter la réunion partout où le schisme avait gagné, et c'est ce qu'on y statua unanimement. Le Pape, dans l'éloquent discours qu'il fit à l'ouverture, prévint d'abord ce qu'une fausse compassion ou une estime mal placée pourrait suggérer de favorable aux schismatiques. Notre règle, dit-il, c'est celle de Saint-Augustin, qu'avec des gens séparés de l'Église catholique, il n'y a point à se retrancher sur la régularité de leurs mœurs, qu'ils sont morts à la grâce et ennemis de Dieu, dès là qu'ils sont détachés de l'unité de Jésus-Christ. Gardons-nous donc bien de laisser impunie leur témérité à conférer ou à recevoir les ordres, et de souffrir dorénavant que ces sacriléges jouissent illégitimement du crime des canons enfreints et de la juridiction usurpée. Tous les Pères du concile entrèrent dans les vues du Pape ; tous s'écrièrent : Nous annulons ce qu'a fait Pierre de Léon ; nous dégradons ceux qu'il a élevés ; nous déposons ceux qu'il a consacrés ; et, pour ce qui est des prêtres et autres ministres ordonnés par Gérard d'Angoulême, nous leur interdisons, par l'autorité apostolique, l'exercice de toute fonction ; nous voulons qu'ils demeurent perpétuellement dans le grade où ils sont, et leur défendons de monter jamais plus haut.

La sentence du concile fut exécutée dans le concile même. Le Pape appela, un à un, par leurs noms, les évêques ordonnés dans le schisme, qui étaient présents au concile ; et, après leur avoir reproché leur faute avec indignation, il leur arracha les crosses des mains, les anneaux des doigts et les palliums des épaules. Pierre de Pise ne fut pas exempt de cette rigueur, et le Pape le priva de sa dignité, quoiqu'il la lui eût rendue quand il quitta le schisme, à la persuasion de saint Bernard. C'est de quoi le saint abbé se plaignit au Pape par une lettre très-vigoureuse, où, louant son zèle contre les schismatiques, il dit que la peine ne doit pas être égale quand la faute ne l'est pas, et qu'il importe pour sa réputation de ne pas défaire ce qu'il a fait [2]. L'annaliste Manriquez assure que le Pape se rendit aux représentations du saint, et qu'il rétablit Pierre de Pise dans ses hautes dignités.

Le concile de Latran fit ou renouvela trente canons de discipline. Celui qui est ordonné par simonie sera privé de toute fonction. On ne donnera rien pour les bénéfices ni toutes les choses sacrées. Un évêque ne recevra point quiconque a été excommunié par un autre.

[1] *Chron. Mauriniac.* — [2] S. Bern., *epist.* 213.

Les clercs incorrigibles seront privés de tous bénéfices ecclésiastiques. On ne pillera pas les biens des clercs à leur mort. Les sous-diacres mariés ou concubinaires seront privés de tout office et de tout bénéfice. Les moines et les chanoines réguliers ne s'appliqueront point à l'étude des lois civiles ni de la médecine. Les laïques ne retiendront point les dîmes et les églises. On observera la trêve de Dieu, sous peine d'excommunication. On assure une sécurité perpétuelle aux clercs, aux moines, aux pèlerins, aux marchands, aux laboureurs et à leurs bestiaux. Les usuriers sont excommuniés et déclarés infâmes. Les hommes de guerre ne se donneront point de rendez-vous dans les foires, pour y livrer des combats, dans la vue de montrer leur adresse et leur force. Si quelqu'un en meurt, on ne lui refusera point la pénitence et le viatique, mais il sera privé de la sépulture ecclésiastique. C'est ce qu'on a nommé depuis tournois. On excommunie celui qui frappe un clerc et celui qui met la main sur quelqu'un qui s'est réfugié dans une église ou dans un cimetière. Nul ne cherchera à rendre héréditaires les bénéfices ecclésiastiques. On défend les mariages entre parents. On excommunie les incendiaires ; on les prive de la sépulture chrétienne, si auparavant ils n'ont réparé le dommage. Ceux qui se convertissent en santé, on leur donne de plus pour pénitence de servir une année à Jérusalem ou en Espagne contre les infidèles. L'évêque qui absout un incendiaire sans ces conditions restituera lui-même le dommage et s'abstiendra un an de toute fonction épiscopale. Le concile ne conteste pas pour cela aux rois et aux princes la faculté de faire bonne justice, avec le conseil des archevêques et des évêques. Les enfants des prêtres ne seront admis au service de l'autel s'ils n'ont vécu religieusement dans des monastères de moines ou de chanoines. On réprouve la fausse pénitence. On condamne comme hérétiques et on recommande aux puissances séculières de réprimer ceux qui rejettent le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur, le baptême des enfants, le sacerdoce et les autres ordres ecclésiastiques, ainsi que les mariages légitimes. Ces hérétiques étaient les nouveaux manichéens. On n'exigera rien pour le saint-chrême ni pour la sépulture. Quiconque reçoit d'une main laïque un bénéfice ecclésiastique en sera privé. On condamne certaines femmes qui, sans observer la règle de Saint-Benoît, de Saint-Basile ni de Saint-Augustin, et sans vivre en communauté, voulaient passer pour religieuses, demeurant dans leurs maisons particulières, où, sous prétexte d'hospitalité, elles recevaient toutes sortes d'hôtes, même peu vertueux. On défend aussi aux religieuses de venir chanter dans un même chœur avec des chanoines ou des moines. A la mort des évêques, dit le concile, comme les

sanctions des Pères ne permettent pas que les églises restent vacantes au delà de trois mois, nous défendons aux chanoines de la cathédrale, sous peine d'anathème, d'exclure de l'élection de l'évêque les hommes religieux; mais l'élection se fera de leur conseil, ou du moins de leur consentement, sous peine de nullité. Enfin le concile défend, sous peine d'anathème, aux arbalétriers et aux archers, d'exercer leur art homicide contre les Chrétiens et les catholiques [1].

Dans le concile de Latran, et de l'avis de tous les Pères, Innocent II mit au nombre des saints honorés par l'Église, saint Sturm, premier abbé de Fulde, dont les miracles furent attestés en plein concile par les évêques venus d'Allemagne. C'est ce que dit le Pape à l'abbé et aux moines de Fulde, dans sa lettre du 19 avril [2].

Dans le même concile général, le roi Roger de Sicile, qui soutenait le reste du schisme, fut publiquement excommunié avec tous ses partisans. Mais à peine le concile était-il fini, que mourut le duc Rainulfe d'Apulie, le plus ferme soutien des catholiques en ces contrées. Aussitôt Roger part de Sicile, arrive à Salerne le 7 mai 1139, parcourt l'Apulie, dont toutes les villes se soumettent, à l'exception de Bari et de Troie. Le Pape, l'ayant appris, sortit de Rome avec les troupes qu'il put ramasser, et s'avança jusqu'à San-Germano, aux pieds du Mont-Cassin. On envoya des députés de part et d'autre pour négocier la paix. Mais, pendant les négociations, le fils du roi, à la tête de mille chevaux, surprit le Pape et l'amena prisonnier à son père. C'était le 10me de juillet. On pouvait craindre de grands malheurs pour l'Église. Il en fut autrement. Aussitôt le roi Roger envoya des ambassadeurs au Pape, son prisonnier, lui demander la paix dans les termes les plus soumis; et le Pape, se voyant abandonné, sans force et sans armes, y consentit. On dressa les articles du traité, dont les principaux furent que le Pape accordait à Roger le royaume de Sicile, à un de ses fils le duché de Pouille, et à l'autre la principauté de Capoue.

Quand on fut convenu de toutes les conditions du traité, le roi et ses deux fils vinrent en présence du Pape, se jetèrent à ses pieds, lui demandèrent pardon et lui promirent obéissance. Ils lui jurèrent fidélité, à lui et à ses successeurs, et aussitôt le Pape donna à Roger l'investiture du royaume de Sicile par l'étendard. C'est ainsi que le prince normand se fit confirmer ce titre, qu'il avait reçu de son beau-frère, l'antipape Anaclet. Cette paix fut jurée le jour de Saint-Jacques, 25me de juillet; et le Pape en fit expédier sa bulle, où, sans parler de la concession de l'antipape, il parle des services rendus à

[1] Labbe, t. 10. Mansi, t. 21, p. 526. — [2] *Ibid.*, p. 538.

l'Église par Robert Guiscard, aïeul du nouveau roi, et par son père Roger, et de la dignité que le pape Honorius lui avait accordée à lui-même, c'est-à-dire le titre de duc. C'est pourquoi, dit-il, nous vous confirmons le royaume de Sicile, avec le duché de Pouille et la principauté de Capoue, à vous et à vos successeurs, qui nous feront hommage lige, à la charge d'un cens annuel de six cents schifates. C'était une monnaie d'or. Tel est le premier titre du royaume de Sicile, depuis de Naples.

Le Pape vint ensuite à Bénévent, où il fut reçu comme si c'eût été saint Pierre en personne. Il en chassa pour la seconde fois l'archevêque intrus Rossiman, sacré par l'antipape. Le second jour de septembre, il retourna à Rome, où il était extrêmement désiré. Et comme les Romains l'exhortaient à rompre la paix qu'il avait faite avec le roi Roger, il rejeta ce conseil absolument, et dit que ç'avait été la volonté de Dieu que sa prise fût l'occasion de cette paix. Aussi fut-elle approuvée de tout le monde.

Pierre le Vénérable, abbé de Clugni, en félicita Roger par ses lettres. Saint Bernard lui écrivit aussi, moins pour le féliciter que pour l'engager à rapporter à Dieu seul la gloire de ses succès. Pierre avait déjà en Sicile un monastère de sa congrégation ; le roi Roger en demanda un à saint Bernard de la congrégation de Cîteaux : il souhaitait même l'y posséder en personne. Bernard lui envoya de ses religieux, avec une lettre qui commence en ces termes : Si vous me cherchez, me voici, et moi et les enfants que Dieu m'a donnés. On dit que mon humilité a trouvé grâce auprès de votre Majesté, au point qu'elle souhaite me voir. Qui suis-je, pour dissimuler le bon plaisir du roi ? J'accours, moi qu'on désire ; me voici, non dans cette présence infirme du corps, dans laquelle Hérode méprisa le Seigneur, mais dans mes entrailles : car qui me séparera de ceux que je vous envoie ? Je les suis, quelque part qu'ils aillent ; vinssent-ils à demeurer aux extrémités de la mer, ils n'y seront pas sans moi. Avec eux, ô prince, vous avez la lumière de mes yeux, vous avez mon cœur et mon âme. Qu'est-ce que cela y fait, s'il y manque la portion la plus petite de nous-mêmes ? Je veux dire ce chétif corps, ce vil esclave que la nécessité retient, lors même que la volonté le sollicite. Il ne saurait suivre l'âme qui vole, infirme comme il est et n'attendant plus que le sépulcre. Le roi de Sicile reçut avec une munificence royale les chers enfants de saint Bernard, qui lui en témoigna sa reconnaissance par une troisième lettre [1].

[1] S. Bern., *epist.* 207, 208 et 209.

§ IIIe.

SAINT BERNARD MAINTIENT CONTRE DIVERSES ERREURS LA PURETÉ DE LA FOI CATHOLIQUE, ILLUSTRÉE PAR LES TRAVAUX DE PIERRE DE CLUGNI, DE HUGUES ET RICHARD DE SAINT-VICTOR, ET DE PLUSIEURS AUTRES ÉCRIVAINS REMARQUABLES.

Le concile de Latran condamna aussi un novateur en fait de doctrine, Arnaud de Bresce. Nous avons vu que, dans la querelle des investitures, les avocats de l'empereur Henri V mettaient en avant cette maxime : Que, comme les biens spirituels appartiennent à l'Église, ainsi tous les biens temporels appartenaient à l'empereur, que sa volonté seule y était la loi suprême ; que de lui dépendaient tous les royaumes, toutes les seigneuries, toutes les propriétés. Arnaud de Bresce fit de cette maxime un système pour décrier les gens d'Église et gagner les séculiers.

Il était simple lecteur et avait été disciple d'Abailard. Il ne manquait pas d'esprit ; il aimait les opinions nouvelles et singulières ; il était éloquent, mais d'une éloquence de mots qui le faisait parler plus facilement que solidement.

Étant revenu en Italie après avoir longtemps étudié en France, il se revêtit d'un habit de religieux, pour se faire mieux écouter, et commença à déclamer contre les évêques, sans épargner le Pape, contre les clercs et les moines, ne flattant que les laïques. Il disait qu'il n'y avait point de salut pour les clercs qui avaient des biens en propriété, pour les évêques qui avaient des seigneuries, ni pour les moines qui possédaient des immeubles ; que tous ces biens appartenaient au prince, que lui seul pouvait les donner, et seulement à des laïques ; que le clergé devait vivre des dîmes et des oblations volontaires du peuple, se contentant de ce qui suffit pour une vie frugale. On disait, d'ailleurs, qu'il n'avait pas de bons sentiments du saint sacrement de l'autel et du baptême des enfants.

Par ses discours, il troublait l'église de Bresce, sa patrie ; et, expliquant malicieusement l'Écriture sainte, il animait les laïques, déjà mal disposés contre le clergé. Car le faste des évêques et des abbés, la vie molle et licencieuse des moines, ne lui donnaient que trop de matière ; mais il ne se tenait pas dans les bornes de la vérité. Ses discours firent un tel effet, qu'à Bresce et dans plusieurs autres villes,

le clergé tomba dans le dernier mépris et devint l'objet de la raillerie publique. Arnaud fut donc accusé, dans le concile de Latran, par son évêque et par des personnes pieuses ; et le Pape lui imposa silence. Il s'enfuit de Bresce, passa les Alpes et se réfugia à Zurich, où il s'arrêta, recommença à dogmatiser, et en peu de temps infecta tout le pays de ses erreurs [1].

Pour ce qui est d'Abailard, depuis dix-huit ans qu'il avait été condamné au concile de Soissons, il avait continué d'enseigner, s'appliquant principalement à la théologie, quoiqu'il n'y fût pas si versé que dans les arts libéraux. Aussi répandait-il plusieurs erreurs, dont les gens de bien furent alarmés. Guillaume, abbé de Saint-Thierri, en écrivit ainsi à Geoffroi, évêque de Chartres, et à saint Bernard : Pierre Abailard recommence à enseigner des nouveautés et à en écrire ; ses livres passent les mers et traversent les Alpes ; ses nouveaux dogmes se répandent dans les provinces, on les publie, on les défend librement, jusque-là qu'on dit qu'ils sont estimés même à la cour de Rome. Je vous dis, votre silence est dangereux tant pour vous que pour l'Église de Dieu.

Dernièrement, je rencontrai par hasard un ouvrage de cet homme, intitulé : *Théologie de Pierre Abailard*. J'avoue que ce titre excita ma curiosité ; et, comme j'y trouvai plusieurs choses qui me frappèrent, je les marquai, avec les raisons pourquoi elles m'avaient frappé, et je vous les envoie avec le livre : vous en jugerez. Je n'ai trouvé que vous à qui je puisse m'adresser en cette occasion. Il vous craint ; fermez les yeux, qui craindra-t-il ? et que ne dira-t-il pas, s'il ne craint personne ? Voici donc les articles que j'ai tirés de ses ouvrages :

1° Il définit la foi, l'estimation des choses qu'on ne voit point. 2° Il dit qu'en Dieu les noms de Père, de Fils et de Saint-Esprit sont impropres, mais que c'est une description de la plénitude du souverain bien. 3° Que le Père est une pleine puissance, le Fils une certaine puissance, et que le Saint-Esprit n'est aucune puissance. 4° Le Saint-Esprit n'est pas de la substance du Père et du Fils, comme le Fils est de la substance du Père. 5° Le Saint-Esprit est l'âme du monde. 6° Nous pouvons vouloir le bien et le faire, par le libre arbitre, sans le secours de la grâce. 7° Ce n'est pas pour nous délivrer de la servitude du démon que Jésus-Christ s'est incarné et a souffert. 8° Jésus-Christ, Dieu et homme, n'est pas une troisième personne dans la Trinité. 9° Au sacrement de l'autel, la forme de la substance précédente demeure en l'air. 10° Les suggestions du

[1] *Apud* Baron., an. 1139. Otton Frising., Gunth.

démon se font dans les hommes par des moyens physiques. 11° Nous ne tirons point d'Adam la coulpe du péché originel, mais seulement la peine. 12° Il n'y a péché que dans le consentement au péché et le mépris de Dieu. 13° On ne commet aucun péché par la concupiscence, la délectation, ni l'ignorance : ce ne sont que des dispositions naturelles. L'abbé Guillaume réfute ensuite ces treize articles l'un après l'autre, rapportant en plusieurs endroits les propres paroles d'Abailard [1].

Saint Bernard répondit ainsi à l'abbé Guillaume : Votre trouble me paraît raisonnable et necessaire ; il est même efficace et agissant, puisqu'il vous fait mettre la main à la plume pour confondre et réfuter des dogmes impies. Quoique je n'aie pas encore lu votre livre avec attention, que je n'aie fait que le parcourir à la hâte et superficiellement, je le goûte extrêmement, et je le crois assez fort pour renverser et détruire les impiétés qu'il attaque. Mais comme je n'ai point la coutume, vous le savez, de m'en rapporter à mon propre jugement, principalement dans une affaire de cette conséquence, je crois nécessaire de prendre un temps commode pour nous rendre en un lieu et conférer ensemble sur ces matières. Il me semble que cela ne se peut faire avant les fêtes de Pâques, de peur de sortir de l'esprit d'oraison et du recueillement qui convient au saint temps de carême. Souffrez que je me taise patiemment jusque-là, d'autant plus que je n'ai point encore assez étudié ces questions. Dieu est assez puissant pour accorder à vos prières la sagesse et les lumières que vous me souhaitez [2].

Saint Bernard, voulant corriger Abailard de ses erreurs, sans le confondre, l'avertit en secret, et traita avec lui si modestement et si raisonnablement, qu'Abailard en fut touché et lui promit de tout corriger selon qu'il lui prescrirait. Mais quand saint Bernard l'eut quitté, il abandonna cette sage résolution, excité par de mauvais conseils et se fiant à son esprit et au grand exercice qu'il avait dans la dispute. Sachant donc qu'on devait bientôt tenir un concile nombreux à Sens, il alla trouver l'archevêque et se plaignit que l'abbé de Clairvaux parlait secrètement contre ses livres. Il ajouta qu'il était prêt à les défendre en public, et demande que l'abbé fût appelé au concile pour expliquer ce qu'il pourrait avoir à dire. L'archevêque fit ce qu'Abailard avait demandé, et écrivit au saint abbé de se trouver au concile de Sens. Mais il s'excusa d'y aller, et écrivit ainsi aux évêques qui devaient y être appelés : Un bruit court, et je crois

[1] *Bibl. Cisterc.*, t. 4, p. 112. S. Bernard, *epist*. 326. — [2] Ibid., *epist*. 327.

qu'il est venu jusqu'à vous, qu'on m'appelle pour me trouver à Sens à l'octave de la Pentecôte, et que c'est un défi afin de m'engager à une dispute pour la défense de la foi, quoiqu'il ne convienne pas à un serviteur de Dieu de disputer, mais d'user de patience envers tout le monde. Si c'était mon affaire propre, je pourrais, et peut-être avec fondement, me flatter de votre protection; mais puisque c'est aussi votre cause, et plus la vôtre que la mienne, j'ose vous avertir et je vous prie instamment de vous montrer amis au besoin; je dis amis, non pas de nous, mais de Jésus-Christ, dont l'épouse réclame votre assistance, accablée qu'elle est d'une infinité d'hérésies et d'erreurs qui se multiplient à l'abri même de votre nom. L'ami de l'époux ne saurait hésiter à se déclarer pour elle dans une si belle occasion. Et ne vous étonnez pas de ce que nous vous invitons si subitement : c'est un artifice de notre adversaire pour nous prendre au dépourvu [1].

Le saint abbé céda toutefois ensuite au conseil de ses amis, qui, voyant que tout le monde se préparait à ce concile comme à un spectacle, craignaient que son absence n'augmentât le scandale du peuple et la fierté d'Abailard, s'il ne se trouvait personne pour s'y opposer. Saint Bernard se rendit donc à leur avis, mais avec une telle répugnance qu'il en versa des larmes, et il se trouva au lieu et au jour marqués, quoique peu préparé à la dispute. C'est ce qu'il témoigne lui-même dans sa lettre au pape Innocent [2].

Le concile de Sens se tint au jour marqué, qui était le 2 de juin 1140. Et on ne peut mieux apprendre ce qui s'y passa que par la lettre synodale que saint Bernard en écrivit au Pape sous le nom des évêques de France, c'est-à-dire de la province de Sens, savoir : Henri, archevêque de Sens; Geoffroi, évêque de Chartres et légat du Saint-Siége; Élie, évêque d'Orléans; Hugues d'Auxerre, Hatton de Troyes, Manassès de Maux. Voici cette lettre :

Comme tout le monde reconnaît que ce qui a été décidé par le Siége apostolique est si incontestable, qu'aucune fausse subtilité n'en peut affaiblir le jugement, ni aucune passion en détruire l'autorité, nous croyons, très-saint Père, qu'il est à propos de vous rendre compte de ce que nous avons fait dans notre dernière assemblée, afin que vous ayez la bonté d'approuver et de confirmer à jamais ce que nous avons jugé nécessaire de déterminer avec plusieurs personnes pieuses et éclairées. Il n'y avait presque aucun endroit en France, ni ville, ni bourgade, ni château, où l'on n'entendît disputer de la sainte Trinité; de simples écoliers s'ingéraient d'en parler jus-

[1] S. Bern., *epist.* 187. — [2] *Epist.* 189.

que dans les places publiques. Non-seulement les personnes de lettres et d'un âge avancé, les enfants même et les ignorants. Que dis-je ? Les sots et les insensés se mêlaient de raisonner sur ce mystère, et avançaient mille propositions absurdes, extravagantes, tout à fait contraires à la foi catholique et à l'autorité des saints Pères. En vain des personnes d'une foi pure les avertissaient, les reprenaient, les exhortaient à renoncer à des dogmes si ridicules : ces gens, fortifiés par l'autorité de leur maître Abailard, par son livre intitulé sa *Théologie*, et par d'autres ouvrages de cet auteur, s'animaient encore davantage, et s'obstinaient à défendre des nouveautés qui faisaient périr une infinité d'âmes. Alarmés et troublés dans cette conjoncture, nous n'osions cependant agir et remuer des questions si délicates.

Mais l'abbé de Clairvaux, entendant parler souvent de ces sortes de questions, et les ayant lues par hasard dans le livre de *Théologie* et dans quelques autres écrits d'Abailard, il se donna la peine de les examiner, et il se crut obligé d'en faire une réprimande à cet auteur, la première fois tête à tête, ensuite en présence de deux ou trois témoins, pour observer le précepte de l'Évangile. Il lui représenta avec beaucoup d'honnêteté et d'affection, qu'il devait retrancher ces propositions de ses livres, et empêcher que ses disciples ne les soutinssent. Il exhorta même plusieurs de ses sectateurs à s'interdire la lecture de ces livres empoisonnés, et d'avoir pour suspecte une si mauvaise doctrine. Dès lors maître Pierre, aigri et piqué de ces remontrances, nous a pressés sans relâche d'ordonner à l'abbé de se rendre à Sens, le jour de l'octave de la Pentecôte, promettant de le convaincre à nos yeux, et de prouver la vérité des propositions que cet abbé qualifiait d'hérétiques. L'abbé répondit qu'il ne viendrait point au jour assigné, et qu'il n'entrerait point en dispute avec Abailard. Dans cet intervalle, maître Abailard avertit ses disciples de se trouver à cette conférence, afin d'y appuyer ses opinions et sa doctrine. L'abbé, informé de toutes ces menées, craignant d'autoriser par son refus ces sentiments profanes, ou pour mieux dire ces extravagances dans l'esprit des ignorants et de ses sectateurs, poussé d'un saint zèle, transporté d'une ardeur toute céleste, se présenta dans notre assemblée au jour déterminé, quoiqu'il ne se fût point engagé à s'y trouver. Tous les suffragants de la métropole étaient venus à Sens pour y célébrer la translation des saintes reliques, dont nous avions fixé la cérémonie à ce même jour.

Étaient présents, le glorieux roi de France, Louis ; le religieux comte de Nevers ; Guillaume, l'archevêque de Reims, et quelques-uns de ses suffragants ; nous et les nôtres, excepté celui de Paris et de

Nevers, avec un grand nombre de saints abbés, de sages et savants ecclésiastiques. Alors entra l'abbé de Clairvaux, et maître Abailard avec ses fauteurs. Enfin, le seigneur abbé produisit le livre de *Théologie* de maître Abailard, et y fit la lecture des propositions absurdes et hérétiques qu'il avait notées, afin d'obliger ledit maître, ou à désavouer qu'il les eût écrites, ou bien, s'il les avouait, à les prouver ou à les rétracter. Maître Abailard, se défiant de ses forces, chercha des défaites et refusa de répondre, quoiqu'il fût en pleine liberté de parler, dans un lieu sûr, devant des juges équitables; il en appela à votre tribunal, et sortit de l'assemblée avec ceux de sa faction.

Cet appel ne paraissait guère canonique; néanmoins, par une déférence respectueuse pour le Saint-Siége, nous n'avons prononcé aucun jugement contre sa personne. Mais, parce que la contagion de sa mauvaise doctrine avait déjà infecté plusieurs personnes et gagné jusqu'au cœur de l'Église, nous avions condamné ses propositions le jour précédent, après en avoir fait plusieurs fois la lecture en pleine audience, et après avoir montré clairement qu'elles étaient non-seulement fausses, mais hérétiques, tant par de solides raisonnements que par les passages de saint Augustin et des autres Pères, cités par l'abbé de Clairvaux. Comme elles entraînent une infinité d'âmes dans une erreur damnable et pernicieuse, nous vous supplions instamment tout d'une voix, bien-aimé seigneur et Père, de les censurer à jamais par votre autorité, et de punir ceux qui s'obstineraient à les défendre. De plus, si votre Sainteté jugeait à propos d'imposer silence audit Abailard, de lui interdire le pouvoir d'enseigner et d'écrire, de condamner ses livres comme remplis de dogmes impies, elle arracherait les épines de l'Église de Dieu, elle la verrait fleurir, fructifier, produire une ample moisson. Nous vous adressons, vénérable Père, un extrait de quelques-unes des propositions condamnées, afin que, par là, vous jugiez plus facilement du reste de l'ouvrage [1].

Samson, archevêque de Reims, qui avait assisté au concile de Sens, écrivit aussi au Pape sur ce sujet, avec trois de ses suffragants, Joscelin de Soissons, Geoffroi de Châlons, Alvise d'Arras. Dans cette lettre, dont saint Bernard fut le rédacteur, l'archevêque de Reims renvoie à celle de l'archevêque de Sens, et dit en parlant d'Abailard: Étant pressé par l'abbé de Clairvaux, en présence des évêques, il n'a ni confessé ni nié ses erreurs; mais, quoiqu'il eût choisi lui-même et le lieu et le juge, quoiqu'il n'eût ni lésion ni grief à alléguer, il a appelé au Saint-Siége. Les évêques, par respect pour votre Sainteté, n'ont rien fait contre sa personne; ils ont seulement condamné les

[1] S. Bernard, *epist.* 327.

articles extraits de ses livres et déjà condamnés par les saints Pères, de peur que le mal ne s'étendît. Parce donc que cet homme entraîne une grande multitude de peuple qui a créance en lui, il est nécessaire que vous arrêtiez ce mal en y apportant un prompt remède [1].

Saint Bernard écrivit aussi en son nom propre plusieurs lettres à Rome sur ce sujet, et les envoya par Nicolas, moine de Clairvaux et depuis son secrétaire, qui avait été présent à tout. Il écrivit premièrement au Pape une grande lettre, où il réfute les erreurs d'Abailard, et une plus courte, où il raconte ce qui s'était passé. Après le schisme de Pierre de Léon, il avait espéré quelque repos; il avoue s'être trompé, les nouvelles erreurs n'étant pas moins pernicieuses à l'Église que le schisme. Abailard, dit-il, a fait venir d'Italie Arnaud de Bresce, son disciple, pour attaquer de concert la doctrine catholique. Ils ont une apparence de piété dans leur habit et leur manière de vivre, qui leur sert à séduire plus de monde. Abailard relève les philosophes par de grandes louanges, pour abaisser les docteurs de l'Église; il préfère leurs inventions et les siennes à la doctrine des Pères; et, comme tout le monde fuit devant lui, il veut entrer en combat singulier avec moi, qui suis le moindre de tous. Après avoir marqué ce qui s'était passé au concile de Sens, et l'appellation d'Abailard, il ajoute : C'est à vous, qui êtes le successeur de saint Pierre, à juger si celui qui attaque la foi de saint Pierre doit trouver un asile dans son Siége. Souvenez-vous des grâces que Dieu vous a faites, et, après avoir éteint le schisme, réprimez aussi l'hérésie, afin qu'il ne manque rien à votre couronne [2].

Les autres lettres de saint Bernard s'adressent aux principaux prélats de la cour de Rome; premièrement aux évêques et aux cardinaux en général, auxquels il dit : Lisez, s'il vous plaît, la *Théologie de Pierre Abailard*, vous l'avez en main, puisqu'il se vante que plusieurs la lisent à Rome; lisez son livre des *Sentences* et celui qui est intitulé *Connais-toi toi-même*, et voyez combien ils contiennent de sacriléges et d'erreurs [3]. Une autre lettre s'adresse au chancelier Aimeric, auquel il dit qu'Abailard se glorifie d'avoir eu pour disciples les cardinaux et les clercs de la cour de Rome; disant que ses livres sont entre leurs mains, et qu'ils prendront la défense de sa doctrine [4]. Une autre lettre est adressée au cardinal Gui de Castel, qui fut depuis le pape Célestin II. Il avait été disciple d'Abailard, qui comptait principalement sur son crédit. Les autres à qui écrit saint Bernard, sont : le cardinal Yves, qui avait été chanoine de Saint-Victor à Paris; le cardinal Étienne, évêque de Palestrine; le

[1] S. Bern., *epist.* 191. — [2] *Epist.* 189. — [3] *Ibid.*, 188. — [4] *Ibid.*, 338.

cardinal Grégoire, le cardinal Gui de Pise, et deux autres qui ne sont pas nommés [1].

La grande lettre de saint Bernard au pape Innocent est plutôt un traité où il réfute les principales erreurs d'Abailard. C'est à votre apostolat, dit-il, qu'on doit s'adresser quand il s'élève des périls et des scandales dans le royaume de Dieu, principalement en ce qui regarde la foi. Elle ne saurait en effet trouver un endroit plus propre à réparer ses pertes que celui où elle est inaltérable. C'est la prérogative du Siége apostolique. A quel autre qu'à Pierre a-t-il été dit : J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ? Il faut donc exiger du successeur de Pierre ce qui est dit ensuite : Lors donc que tu seras converti, affermis tes frères. C'est aujourd'hui, bien-aimé Père, qu'il est nécessaire d'accomplir cette parole ; il est temps d'exercer votre principauté, de signaler votre zèle, d'honorer votre ministère. Remplissez les devoirs de celui dont vous occupez la place, en affermissant la foi chancelante des fidèles, en exterminant les corrupteurs de cette foi.

Il s'est élevé en France un homme qui, d'ancien maître ès-arts, s'est fait théologien nouveau ; qui, après s'être joué dès sa jeunesse dans l'art de la dialectique, sur ses vieux jours nous débite ses rêveries sur l'Écriture sainte ; qui réveille des erreurs déjà condamnées et qui en enfante de nouvelles ; qui, se figurant n'ignorer rien de tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, prononçant sur tout sans jamais hésiter, s'élève jusque dans le sein de Dieu, d'où il puise des secrets ineffables qu'il vient nous rapporter ; qui, prêt à rendre raison de tout, prétend expliquer même ce qui est au-dessus de la raison, et cela contre les règles de la foi et de la raison même. En effet, qu'y a-t-il de plus contraire à la raison que de vouloir surpasser la raison par la raison ? Qu'y a-t-il de plus contraire à la foi que de refuser de croire ce que la raison ne saurait atteindre ? Au reste, voici le sens qu'il donne à ces paroles du Sage : Celui qui croit légèrement est un téméraire [2]. Il dit que croire légèrement, c'est faire marcher la foi avant la raison, quoique le Sage ne parle point de la foi que nous devons à Dieu, mais seulement d'une trop grande facilité à croire ce que les hommes nous disent ; car le pape Grégoire dit que la foi en Dieu est sans mérite, dès que la raison humaine en fournit l'expérience. Et il loue les apôtres d'avoir suivi le Sauveur dès le premier commandement qu'il leur en fit, persuadé qu'il est louable d'obéir à Dieu avec promptitude ; au lieu que les disciples furent blâmés d'avoir été tardifs et trop lents à croire. Enfin Marie est louée d'avoir

[1] *Epist.* 102, 193, 331-335. — [2] Eccl., 19.

prévenu la raison par la foi ; Zacharie est puni pour avoir éprouvé la foi par la raison ; Abraham est loué pour avoir cru, contre toute espérance, ce qu'on lui faisait espérer.

Notre théologien parle tout autrement. A quoi bon, dit-il, parler pour enseigner, si l'on ne rend pas intelligible ce que l'on enseigne ? Ainsi dans l'espérance qu'il donne à ses disciples de leur faire comprendre ce que la foi a de plus profond et de plus sublime, il établit des degrés dans la Trinité, des modes dans la majesté divine, des nombres dans l'éternité. Il enseigne que Dieu le Père est la pleine puissance, que le Fils est une certaine puissance, que le Saint-Esprit n'est nulle puissance. Saint Bernard montre en détail et solidement ce qu'il y a d'ineptie et d'impiété dans des propositions pareilles ; en particulier, combien peu Abailard s'entend lui-même lorsque, d'un côté, il confesse que le Saint-Esprit est consubstantiel au Père et au Fils, et que, d'un autre côté, il nie que le Saint-Esprit procède de la substance de l'un et de l'autre.

Après tout, s'écrie saint Bernard, est-il étrange qu'un homme qui ne s'inquiète pas de ce qu'il dit se jette sur les mystères de la foi, envahisse et mette en pièces les trésors cachés de la piété, lui qui parle de la foi même d'une manière si peu respectueuse ? Dès les premières lignes de son extravagante théologie, il définit la foi, une opinion. Comme s'il était libre à chacun de dire et de penser ce qui lui plaît ; comme si les mystères de notre foi dépendaient du caprice des opinions humaines, au lieu qu'ils sont appuyés sur les fondements solides et inébranlables de la vérité. Si notre foi est douteuse, notre espérance est vaine. Nos martyrs sont des insensés, eux qui ont essuyé mille tourments pour une récompense incertaine, terminé de longs exils par une mort cruelle, dans la vue d'un bonheur dont ils n'ont pu être assurés. A Dieu ne plaise que nous ayons ces idées de la foi et de l'espérance. Ce que la foi nous propose à croire est fondé sur la vérité même, démontré par la révélation, vérifié par les miracles, consacré par l'enfantement d'une vierge, scellé du sang du Sauveur, confirmé par la gloire de sa résurrection. Tant de témoignages sont invincibles. Enfin le Saint-Esprit, pour surcroît de certitude, rend témoignage à notre esprit, que nous sommes les enfants de Dieu. Après cela, sera-t-on assez téméraire pour dire que la foi est une simple opinion, à moins qu'on n'ait pas encore reçu le Saint-Esprit, qu'on n'ignore l'Évangile ou qu'on ne l'estime une pure fable ? Je sais à qui j'ai cru, s'écrie l'Apôtre, et je suis certain[1] ; et vous me soufflez aux oreilles : La foi est une opinion ? Vous me proposez

[1] 2. Tim., 1, 12.

comme douteux ce qu'il y a au monde de plus certain ? Mais saint Augustin raisonne tout autrement. La foi, dit-il, n'est point une conjecture ou une opinion qui naisse dans nos cœurs par la force de nos réflexions; elle est une science certaine, applaudie par la conscience. Loin de la foi, ces bornes étroites qu'on prétend lui assigner! Laissons ces opinions problématiques aux philosophes académiciens, qui se font un principe de douter de tout et de ne savoir rien. Pour moi, je me range avec confiance dans le parti du docteur des nations, et je m'assure, avec lui, que je ne serai point trompé. J'aime, je l'avoue, sa définition de la foi, quoiqu'il semble que notre docteur la désapprouve indirectement. La foi, dit cet Apôtre, est le fondement des choses que l'on espère et une preuve certaine de ce qui ne se voit point [1]. Elle est donc un fondement, et non pas une chimère et l'effet d'une vaine imagination. Le mot de fondement (*substantia*) vous marque quelque chose de fixe et de certain; il resserre votre esprit, il lui prescrit des limites. Ainsi la foi est une certitude et non pas une opinion.

Mais veuillez considérer le reste. Je passe sous silence ces propositions qu'il avance : Que Notre-Seigneur n'a point eu l'esprit de crainte; que la crainte pure et chaste ne subsistera point en l'autre monde; qu'après la consécration du pain et du vin, les accidents demeurent suspendus en l'air; que les démons se servent des pierres et des herbes pour faire des impressions sur nos sens et pour réveiller nos passions, selon que leur subtile malignité leur fait discerner dans ces choses naturelles une vertu propre à les exciter; que le Saint-Esprit est l'âme du monde; et que le monde, selon Platon, est un animal d'autant plus excellent, qu'il a une âme plus excellente. Et c'est en cet endroit que, s'efforçant de faire un Chrétien de Platon, il se déclare païen lui-même. Je passe sous silence tous ces points et beaucoup d'autres rêveries qu'il débite, pour m'arrêter à des choses plus importantes, quoique je ne prétende pas y répondre pleinement, cela demanderait de gros volumes. Je ne dis que ce que je ne puis taire.

Ce téméraire scrutateur de la majesté divine ose attaquer le mystère de notre rédemption dans son livre des *Sentences* et dans son explication de l'Épître aux Romains. J'ai lu ces deux traités, où il expose d'abord sur ce point le sentiment unanime des Pères; ensuite il le rejette et il se vante d'en avoir un meilleur, sans avoir égard à cet avis du Sage : Ne franchissez pas les bornes qu'ont posées nos pères [2]. Il faut savoir, dit-il, que tous nos docteurs, depuis les apôtres, conviennent que l'homme était sous l'empire du démon et qu'il

[1] Hebr., 11, 1. — [2] Prov., 22, 18.

lui appartenait justement, parce qu'il s'était volontairement livré à lui par un abus de son libre arbitre, suivant la maxime que le vaincu devient l'esclave du vainqueur. C'est pour cette raison, ajoute-t-il, que, selon ces mêmes docteurs, il a fallu que le Fils de Dieu s'incarnât, à cause que l'homme coupable ne pouvait être délivré du joug du démon que par la mort de l'homme innocent. Pour moi, dit-il, je crois que le démon n'a jamais eu de pouvoir sur l'homme, qu'autant que Dieu lui en a donné, comme au geôlier de la prison ; et je crois aussi que le Fils de Dieu ne s'est point incarné pour le délivrer. Quoi de plus insupportable dans ce discours, de son blasphème ou de son orgueil ? quoi de plus criminel, de son impudence ou de son impiété ? Tout le monde ne devrait-il pas se soulever contre lui, puisqu'il ose se soulever contre tout le monde ? Tous sont de ce sentiment, dit-il, et moi je n'en suis pas ! Quel est donc le vôtre ? qu'avez-vous de meilleur à nous dire ? qu'avez-vous inventé de si subtil ? quelle révélation nouvelle vous vantez-vous d'avoir, que les saints et les sages n'aient point connue ? Sans doute il nous donnera des eaux furtives et du pain dérobé.

Mais, quoi qu'il en soit, dites-nous, je vous prie, ce que vous pensez et ce que nul autre n'a pensé avant vous. Le Fils de Dieu ne s'est point fait homme pour délivrer l'homme. Vous êtes seul de votre sentiment ; où l'avez-vous puisé ? Ce n'est point d'aucun sage, d'aucun prophète ni apôtre, ni du Seigneur même. Le docteur des nations ne nous apprend que ce qu'il a appris du Seigneur [1]. Le docteur de tous déclare que sa doctrine n'est point de lui et qu'il ne parle point de lui-même ; mais vous, vous parlez de votre fonds ; vous vous mêlez de nous apprendre ce que vous n'avez appris de personne. Le menteur tire de lui ce qu'il dit ; gardez donc ce qui est à vous. Je ne veux écouter que les prophètes et les apôtres ; je prétends suivre l'Évangile, mais non pas celui de Pierre Abailard. Vous nous fabriquez un évangile tout nouveau ; l'Église n'en admet point un cinquième. Quelle est la doctrine que la loi, les prophètes, les apôtres, les hommes apostoliques nous enseignent ? Celle que vous seul rejetez, savoir, que Dieu s'est fait homme pour délivrer l'homme. Si un ange du ciel nous annonce un autre évangile, qu'il soit anathème !

Saint Bernard réfute ensuite la nouveauté d'Abailard par les paroles des prophètes, des apôtres et de Jésus-Christ. Quant à la convenance de l'incarnation du Fils de Dieu et de sa passion, il dit entre autres : Une telle économie convenait aux hommes, aux anges, à

[1] I. Cor., 11, 23.

Dieu même. Aux hommes, afin de briser les fers de leur esclavage; aux anges, pour remplacer leur nombre; à Dieu même, pour l'accomplissement de ses décrets. Au reste, le bon plaisir de Dieu a été la règle de ses actions. Et qui ne conviendra pas que le Tout-Puissant n'eût mille autres moyens de nous racheter, de nous justifier et de nous délivrer? Cela diminue-t-il l'efficace du moyen qu'il a choisi? Peut-être même a-t-il choisi le meilleur et le plus capable de guérir notre ingratitude, et de nous rappeler vivement la grandeur de notre chute par la grandeur des peines qu'il en coûte à notre Rédempteur. D'ailleurs, nul homme ne sait ni ne peut savoir parfaitement les trésors de grâces, les convenances de sagesse, les sources de gloire et les remèdes de salut qui sont cachés dans les profondeurs incompréhensibles de cet auguste mystère, à la vue duquel le prophète s'épouvante d'admiration, et que le précurseur se croit indigne de pénétrer [1].

Saint Bernard conclut son admirable lettre par ces paroles : Voilà, très-saint Père, le petit opuscule que je prends la liberté de vous présenter contre quelques articles d'une hérésie naissante; quand même vous ne feriez autre chose que d'approuver les effets de mon zèle, j'aurai du moins satisfait à ma conscience. Sensible à l'injure qu'on fait à la religion, incapable d'y remédier par moi-même, je crois faire beaucoup que d'avertir celui auquel Dieu a donné des armes pour exterminer l'erreur, pour abaisser toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, et pour assujettir tout esprit à l'obéissance du Christ. On trouve dans ses autres ouvrages plusieurs propositions également mauvaises; mais mon loisir ni l'étendue d'une lettre ne me permettent de les réfuter. D'ailleurs, je ne vois pas que cela soit nécessaire, parce qu'elles sont d'une fausseté si évidente, que les raisons les plus communes de notre foi suffisent pour les combattre. Cependant j'en ai fait un recueil, que j'adresse à votre Sainteté [2].

Et dans cette lettre et dans toute cette affaire, saint Bernard se montre un vrai Père de l'Église : tandis que, avec tout son esprit, Abailard n'est qu'un sophiste superficiel et vaniteux. Quelque temps après la condamnation de ses erreurs au concile de Sens, on répandit un écrit qui contenait dix-sept articles de ces erreurs, comme extraites de ses écrits et condamnées dans cette assemblée. Pour se justifier de ces articles, Abailard composa une première apologie adressée à tous les fidèles. Il eut soin d'en tirer plusieurs copies et de les répandre dans le monde. Il y déclare : 1° Qu'il déteste la pro-

[1] Habacuc, 3, 2. Joan., 1, 27. — [2] S. Bern., *epist.* 190.

position qu'on lui attribuait malicieusement, dit-il, que le Père est la pleine puissance, le Fils une certaine puissance, et que le Saint-Esprit n'est aucune puissance; qu'il croit, au contraire, que le Fils et le Saint-Esprit sont de la même substance que le Père, qu'ils ont une même puissance, une même volonté. 2° Qu'il reconnaît que le Fils de Dieu seul s'est fait homme pour nous racheter. 3° Que Jésus-Christ, comme Fils unique de Dieu, est né de la substance du Père avant tous les siècles; et que le Saint-Esprit, qui est la troisième personne de la sainte Trinité, procède du Père et du Fils. 4° Que la grâce de Dieu est tellement nécessaire à tous les hommes, que ni la nature ni le libre arbitre ne peuvent suffire pour le salut: parce qu'en effet c'est la grâce qui nous prévient, afin que nous voulions; qui nous suit, afin que nous puissions; qui nous accompagne, afin que nous persévérions. 5° Que Dieu ne peut faire que ce qu'il est convenable qu'il fasse, et qu'il y a beaucoup de choses qu'il ne fera jamais. 6° Qu'il y a des péchés d'ignorance, surtout quand ils sont occasionnés par la négligence à nous instruire de nos devoirs. 7° Que Dieu empêche souvent le mal, soit en prévenant l'effet de la mauvaise volonté, soit en la changeant en bien. 8° Que nous avons contracté la coulpe et la peine du péché d'Adam, et que ce péché a été la source et la cause de tous les nôtres. 9° Abailard confesse encore que ceux qui ont attaché Jésus-Christ à la croix se sont rendus coupables d'un grand péché. 10° Que la perfection de la charité, qui n'exclut point une crainte chaste, telle que les anges et les bienheureux l'ont dans le ciel, a été en l'âme de Jésus-Christ. 11° Que la puissance des clefs se trouve dans tous les évêques que l'Église reconnaît pour tels. 12° Que tous ceux qui sont égaux en amour de Dieu et du prochain le sont en perfection et en mérite. 13° Qu'il n'y a aucune différence entre les trois personnes divines, quant à la plénitude du bien et la dignité de la gloire. 14° Il proteste qu'il n'a jamais pensé ni dit que le dernier avénement du Fils pouvait être attribué au Père. 15° Qu'il croit que l'âme de Jésus-Christ est réellement et substantiellement descendue aux enfers. 16° Il déclare encore qu'il n'a jamais dit ni écrit que l'action, la volonté, la cupidité, le plaisir ne sont pas des péchés, et que nous ne devons pas souhaiter l'extinction de cette cupidité. 17° Après avoir désavoué le livre des *Sentences*, que l'on faisait passer sous son nom, quoiqu'il ne fût pas de lui, il prie les fidèles de ne pas noircir son innocence, en lui imputant des erreurs qu'il n'enseignait pas, et de donner un bon sens à ce qui leur paraîtrait douteux dans ses écrits [1].

[1] Ceillier, t. 22.

Telle est l'apologie d'Abailard. Pour la bien apprécier, il suffit du premier article, qui est le plus important. Il y accuse ses adversaires de lui attribuer malicieusement cette proposition : Le Père est une pleine puissance, le Fils est une certaine puissance, le Saint-Esprit n'est aucune puissance; il assure que ces expressions ne sont jamais sorties de sa bouche, et qu'il les rejette avec horreur, comme hérétiques et diaboliques. Or, et cette proposition et ces expressions se trouvent équivalemment dans son introduction à la théologie, et littéralement dans sa *Théologie* même [1]. De quoi l'on peut conclure de deux choses l'une : ou bien Abailard ne savait ce qu'il disait; ou bien il mentait à lui-même et aux autres. En tout cas, son témoignage est nul. Aussi un de ses disciples, devenu son adversaire, l'accuse formellement de mensonge sur cet article [2].

Abailard écrivit encore une espèce d'apologie à sa femme Héloïse, qui gouvernait le monastère du Paraclet, dont voici l'origine.

Après avoir été condamné une première fois au concile de Soissons, Abailard se prit de querelle avec les moines de Saint-Denis au sujet de leur patron. L'abbé Suger lui permit de se retirer dans quelque solitude. Il choisit un endroit près de Nogent-sur-Seine, où, ses écoliers étant venus le rejoindre, ils y bâtirent un oratoire avec des cabanes autour. Abailard nomma ce lieu le Paraclet, parce qu'il y avait trouvé sa consolation. Il avait alors tant d'ennemis, dit-il, que souvent il se proposait de quitter le pays des Chrétiens et de passer chez les infidèles. Dans cet état, il fut élu abbé de Saint-Gildas en Bretagne, au diocèse de Vannes. Abailard accepta; mais bientôt il se brouilla avec les moines bretons, qu'il nous peint des plus noires couleurs et comme n'observant plus aucune règle. Il regretta d'avoir quitté le Paraclet. C'était en 1129. Héloïse, de son côté, gouvernait, en qualité de prieure, le monastère d'Argenteuil. Mais ses religieuses y menaient une vie si peu édifiante, qu'on les en chassa la même année. Abailard saisit avec empressement cette occasion pour placer Héloïse au Paraclet. Quelques religieuses d'Argenteuil l'y suivirent. Elles y vécurent d'abord dans une grande pauvreté; mais, avec le temps, Héloïse, se faisant aimer par son esprit, sa douceur et sa patience, attira les bienfaits des prélats et des seigneurs du voisinage, et le Paraclet devint une abbaye de filles considérable. Abailard leur composa une règle, et les visitait souvent : ce qui donna sujet à de mauvais bruits et à l'accuser d'avoir encore pour Héloïse un attachement plus humain que spirituel. Elle, de son côté, n'en

[1] Pet Abælard., *Theolog.*, l. 4, p. 1318. *Apud* Martene, *Thesaur. nov. Anecdot.*, t. 5, ibid., p. 1152 et 1153. Item. *Introd. ad Theol.* inter *Op.* Abælard., p. 991 et 1085. — [2] *Biblioth. Cisterc.*, t. 4, p. 239.

avait que trop pour lui, comme il paraît par ses lettres écrites depuis ce temps, où l'on voit plus de tendresse que de modestie, et où elle affecte de montrer son esprit et son érudition. Enfin elle avoue franchement que ce n'est pas la dévotion, mais sa déférence pour lui, qui l'a engagée dans la profession monastique.

Abailard, ayant donc été condamné une seconde fois, l'an 1140, au concile de Sens, eut grand soin de rassurer les religieuses du Paraclet contre les bruits fâcheux qui se répandaient sur sa doctrine. Il leur envoya pour cet effet une profession de foi opposée à toutes les erreurs qu'on lui imputait. On jugera de ces erreurs par le désaveu qu'il en fait. Je déteste, dit-il, l'hérésie de Sabellius, qui soutenait que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'une même personne, et conséquemment que le Père a été crucifié ; d'où est venu à ses sectateurs le nom de patripassiens. Je crois que le Fils de Dieu s'est fait homme, en unissant la nature divine et la nature humaine en une même personne, et qu'après avoir consommé par sa mort l'œuvre de notre rédemption il est ressuscité et monté au ciel, d'où il viendra juger les vivants et les morts. Je confesse que tous les péchés sont remis par le baptême ; que nous avons besoin de la grâce, soit pour commencer, soit pour achever le bien, et qu'après être tombés, nous pouvons nous relever par la pénitence. Qu'est-il besoin de parler de la résurrection de la chair, puisque, si je ne la croyais pas, je me flatterais en vain d'être Chrétien ? Il condamne encore l'hérésie d'Arius, se déclare pour la consubstantialité du Fils et du Saint-Esprit avec le Père, reconnaissant que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un seul Dieu, une même nature, une même puissance [1].

Cependant le pape Innocent II, ayant reçu les lettres des évêques et de saint Bernard contre Abailard, avec les extraits de ses ouvrages, qui d'ailleurs se trouvaient tout entiers à Rome, rendit son jugement par la lettre suivante, adressée aux archevêques de Sens et de Reims, à leurs suffragants et à saint Bernard.

Comme il n'y a qu'un Seigneur, il n'y a aussi qu'une foi, selon le témoignage de l'Apôtre [2], et c'est l'unité de cette foi sur laquelle est fondée la fermeté inébranlable de l'Église catholique. Le prince des apôtres la confessa hautement. Aussi mérita-t-il d'entendre ces paroles du Sauveur : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église [3], pour nous figurer, par la fermeté de la pierre, cette inviolable solidité de la foi et de l'unité catholiques. Cette foi est la robe sans couture que les soldats tirèrent au sort, mais qui ne fut point divisée. En vain les peuples se sont déchaînés contre elle et ont

[1] Abælard., *epist.* 17. — [2] Éphes., 4, 5. — [3] Matth., 16, 18.

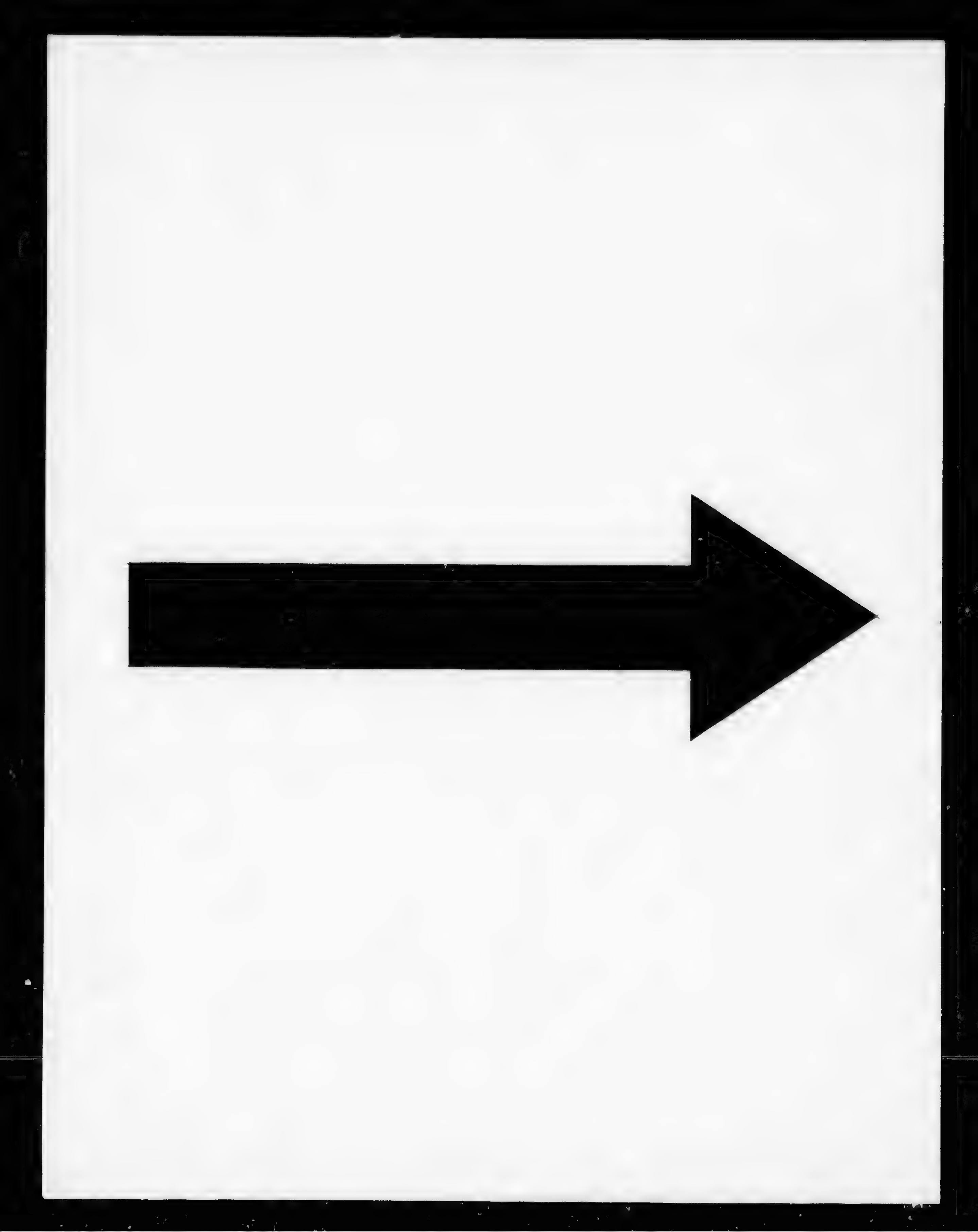
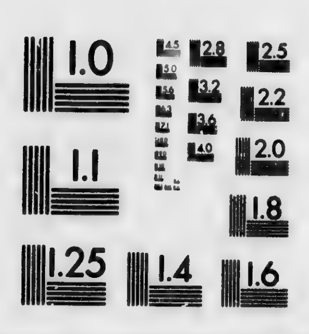


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



conjuré sa perte. En vain les rois et les princes ont réuni leurs forces pour la détruire. Les apôtres, ces premiers conducteurs du troupeau de Jésus-Christ, et les hommes apostoliques qui sont venus après eux, ont porté leur zèle et leur charité jusqu'à verser leur sang pour la soutenir et la répandre. Enfin, l'orage de la persécution cessa, et il plut au Seigneur de donner la paix à son Église.

Mais l'ennemi du genre humain, qui veille toujours à sa perte, suscita les hérétiques pour corrompre la pureté de cette foi par le venin de l'erreur. Alors les pasteurs de l'Église eurent soin de s'y opposer avec courage, et ils condamnèrent la mauvaise doctrine et ceux qui en furent les auteurs. Ainsi l'hérétique Arius fut condamné dans le concile de Nicée ; Manès, dans celui de Constantinople ; Nestorius, dans celui d'Éphèse ; Eutychès et ses erreurs, Dioscore et ses fauteurs, dans le concile de Chalcédoine. L'empereur Marcien, quoique laïque, montra son zèle pour la foi catholique, en écrivant sous le pape Léon, l'un de nos prédécesseurs, pour défendre qu'on ne profanât nos mystères. Que nul, dit-il, soit ecclésiastique, soit homme de guerre ou de quelque condition qu'il puisse être, ne se mêle à l'avenir de disputer en public sur la religion ; car c'est faire injure aux décisions du saint concile que de renouveler des questions déjà décidées : quiconque osera violer cette ordonnance, sera puni comme sacrilége; et s'il est du clergé, il sera dégradé.

Au reste, nous apprenons avec douleur, par la lettre et le mémoire que vous nous avez adressés, que dans ces derniers temps, si dangereux à l'Église, la pernicieuse doctrine de Pierre Abailard fait revivre les hérésies que nous venons de nommer, et d'autres dogmes contraires à la foi catholique. Mais ce qui nous console extrêmement et nous oblige de rendre grâces à Dieu, c'est que nous voyons qu'il suscite dans vos provinces de dignes imitateurs de leurs pères, des pasteurs zélés à combattre les nouveautés de cet hérétique dans les jours de notre apostolat, et à maintenir l'épouse de Jésus-Christ dans son ancienne pureté. Comme nous sommes assis, quoique indigne, sur la Chaire de Saint-Pierre, à qui le Seigneur dit autrefois : Quand tu seras un jour converti, affermis tes frères [1], après avoir communiqué les propositions marquées dans votre mémoire à nos frères les évêques et les cardinaux, et après en avoir délibéré avec eux, nous les avons condamnées par l'autorité des saints canons, comme toutes les autres erreurs de Pierre Abailard; nous déclarons cet auteur hérétique, et, en cette qualité, nous lui imposons un éternel silence. De plus, nous entendons qu'on re-

[1] Luc, 22, 32.

tranche du corps des fidèles et qu'on excommunie tous ceux qui suivront ou favoriseront ses hérésies. Donné à Saint-Jean de Latran, le 13me de juillet [1].

A cette lettre, le Pape en joignit une autre datée du jour précédent, et adressée aux mêmes archevêques en ces termes : Nous vous ordonnons, par ces présentes, de faire enfermer séparément, en des monastères où vous jugerez le plus à propos, Pierre Abailard et Arnaud de Bresce, auteurs d'un dogme pervers et ennemis de la foi catholique, et de faire brûler les livres de leur erreur, quelque part qu'on les trouve. Et au-dessus était écrit : Ne montrez ces copies à personne, jusqu'à ce que les lettres aient été présentées aux archevêques dans la prochaine conférence de Paris [2].

Après le concile de Sens, Abailard prit le chemin de Rome, voulant poursuivre son appel. Comme il passait à Clugni, Pierre le Vénérable lui demanda où il allait. Abailard répondit : Je suis persécuté par des gens qui me traitent d'hérétique, nom qui me fait horreur : c'est pourquoi je veux avoir recours au Siége apostolique. Le saint abbé loua son dessein, et l'assura que le Pape ne manquerait pas de lui rendre justice, et même de lui faire grâce, s'il était besoin. Dans l'intervalle, l'abbé de Cîteaux vint à Clugni, et traita avec l'abbé de Clugni et avec Abailard de sa réconciliation avec saint Bernard. L'abbé de Clugni y travailla de son côté, et conseilla à Abailard d'aller avec l'abbé de Cîteaux. Il l'exhorta de plus à rétracter et à effacer ce qu'il pouvait avoir dit ou écrit qui offensât les oreilles catholiques. Abailard suivit ce conseil, et, étant revenu à Clugni, il dit à l'abbé qu'il avait fait sa paix avec l'abbé de Clairvaux par la médiation de celui de Cîteaux.

Ayant su ensuite que le Pape avait confirmé sa condamnation, il se désista de son appel, et, touché des avis salutaires de l'abbé de Clugni, il résolut de quitter le tumulte des écoles et de passer dans ce monastère le reste de ses jours ; et l'abbé y consentit avec joie, sous le bon plaisir du Pape, croyant que cette résolution convenait à la vieillesse d'Abailard et à son peu de santé, et que sa science pourrait être utile à une communauté aussi nombreuse. Il en écrivit donc au Pape, à la prière d'Abailard lui-même, demandant qu'il lui fût permis d'achever en repos dans cette sainte maison une vie qu'on ne jugeait pas devoir être longue. Le Pape y consentit, et Abailard vécut encore deux ans, édifiant toute la communauté de Clugni par son humilité et sa pénitence.

Nous apprenons ces dernières particularités par une lettre de

[1] *Inter epist. Bern.*, 194. Labbe, t. 10, Mansi, t. 21. — [2] *Ibid.*, p. 565.

Pierre le Vénérable à Héloïse. Après y avoir beaucoup loué cette abbesse de sa piété et de son érudition, il vient à Abailard, et dit : Je ne me souviens pas d'avoir vu son semblable en humilité, tant pour l'habit que pour la contenance. Je l'obligeais à tenir le premier rang dans notre nombreuse communauté ; mais il paraissait le dernier par la pauvreté de son habit. Dans les processions, comme il marchait devant moi, selon la coutume, j'admirais qu'un homme d'une si grande réputation pût s'abaisser de la sorte. Il observait dans la nourriture et dans tous les besoins du corps la même simplicité que dans ses habits, et condamnait, par ses discours et par son exemple, non-seulement le superflu, mais tout ce qui n'est pas absolument nécessaire. Il lisait continuellement, priait souvent, gardait un perpétuel silence, si ce n'est quand il était forcé à parler, ou dans les conférences, ou dans les sermons qu'il faisait à la communauté. Il offrait souvent le saint sacrifice, et même presque tous les jours, depuis que, par mes lettres et mes sollicitations, il eut été réconcilié avec le Saint-Siége. Enfin, il n'était occupé que de méditer ou d'enseigner les vérités de la religion ou de la philosophie.

Après qu'il eut ainsi vécu quelque temps à Clugni, voyant que ses infirmités augmentaient, je l'envoyai prendre l'air au prieuré de Saint-Marcel, près de Châlon-sur-Saône, qui est la plus agréable situation de la Bourgogne. Là, continuant ses lectures et ses exercices de piété, il fut attaqué d'une maladie qui le réduisit bientôt à l'extrémité. Tous les religieux de ce monastère sont témoins avec quelle dévotion il fit alors, premièrement sa confession de foi, puis celle de ses péchés, et avec quelle sainte avidité il reçut le viatique. C'est ainsi que le docteur Pierre a fini ses jours. Abailard mourut le 21me d'avril 1142, âgé de soixante-trois ans. Son corps fut porté furtivement à l'abbaye du Paraclet; mais l'abbé Pierre y alla lui-même en faire don à la communauté. Il célébra la messe le 16me de novembre, puis il fit un sermon aux religieuses en chapitre. C'est ce qu'on voit par la lettre de remercîment que lui en écrivit Héloïse[1].

Guillaume, abbé de Saint-Thierri de Reims, qui excita saint Bernard à écrire contre Abailard, et qui le réfuta lui-même, écrivit aussi un traité de l'eucharistie, qu'il envoya au saint abbé de Clairvaux, pour l'examiner et le corriger avant de le mettre en lumière. Son dessein était de comparer les autorités des Pères sur ce sujet et de recueillir leurs passages, principalement ceux de saint Augustin, dont quelques personnes étaient troublées. Sur quoi il lui dit entre autres choses : Parce que, depuis le commencement de l'Église presque

[1] Petr. Clun., l. 4, *epist.* 21.

jusqu'à notre temps, personne n'a touché cette question, les Pères ne défendaient point ce qui n'était point attaqué; seulement, dans leurs traités, ils en disaient ce que demandait le sujet qu'ils avaient entre les mains. Et comme ils ne répondaient pas par là aux questions qui n'étaient pas encore émues, ce qu'ils ont dit ne paraît pas maintenant suffisant pour les résoudre. N'étant pas en garde contre ces questions, ils ont laissé dans leurs écrits plusieurs choses sur ce sacrement, qui étaient bien dites à leur place et selon leur sens, mais qui, étant déplacées par ceux qui aiment à disputer ou à s'égarer, semblent avoir un autre sens que dans le lieu d'où elles sont prises et que le sens de l'auteur. Ils ont aussi laissé plusieurs expressions obscures, parce que, n'étant que des hommes, ils ne pouvaient pas prévoir toutes les chicanes des hérésies futures. Ce passage est une clef importante pour la controverse, remarque avec beaucoup de justesse Fleury [1].

L'abbé Guillaume composa plusieurs autres ouvrages, la plupart de piété; et l'affection qu'il avait pour saint Bernard et pour l'ordre de Cîteaux le détermina enfin à quitter son abbaye pour se rendre simple moine à Signi, fille de Clairvaux, fondée en 1134, dans le diocèse de Reims; et il y mourut en 1150, du vivant de saint Bernard, dont il avait commencé d'écrire la vie. Guillaume était originaire de Liége et né d'une famille noble.

La même ville avait donné naissance à un autre écrivain non moins pieux que savant: il se nommait Alger. Dès l'enfance, il se donna tout entier à l'étude, sous les grands hommes dont la science et les mœurs ornaient alors cette église. Il servit d'abord à Saint-Barthélemi en qualité de diacre et de chef des écoles; de là, l'évêque Otbert le fit passer à la cathédrale, où il servit pendant environ vingt ans sous cet évêque et sous Frédéric, qui lui succéda l'an 1118. Durant tout ce temps, il écrivit pour les affaires ecclésiastiques plusieurs lettres que l'on conservait avec grand soin; mais elles ne sont pas venues jusqu'à nous, non plus qu'un livre de poésies et le traité historique qu'il avait fait des antiquités de l'église de Liége.

Nous avons d'Alger un petit traité sur la grâce et le libre arbitre. En voici le résumé. Adam, avant son péché, était tellement libre, qu'il ne pouvait être contraint ni pour le bien ni pour le mal. Il pouvait tomber de lui-même dans le péché, et ne pouvait se soutenir dans l'état où il avait été créé que Dieu ne l'aidât de sa grâce. Se fiant trop à ses propres forces, il consentit librement aux mauvais conseils du démon. Par sa chute, tous ses descendants en devinrent

[1] *Bibl. Cisterc.*, t. 4, p. 181.

les esclaves, et ils l'ont été jusqu'à ce que le Seigneur nous a rétablis dans notre premier degré de liberté. La prédestination des bons à la vie éternelle et la prescience des méchants à la peine éternelle ne nuit en rien à notre libre arbitre. Il a prévu que, par son secours, nous serions vertueux, ou que de nous-mêmes nous serions méchants. Quel inconvénient y a-t-il que, selon les divers mérites qu'il a prévus, il ait préordonné les uns à la gloire, les autres aux supplices? Sa prévision éternelle n'impose aucune nécessité aux bons ni aux mauvais. Aussi l'on ne peut douter que nous ne puissions, par nos mérites et par nos prières, obtenir une place parmi les prédestinés, parce que Dieu, en prédestinant les bons, les prédestine de telle sorte, qu'ils obtiennent eux-mêmes, par leurs mérites et leurs prières, cette prédestination. Mais il faut observer que, encore que notre libre arbitre soit exempt de contrainte extérieure, il peut bien de lui-même vouloir le mal, mais non pas le bien, sans l'inspiration de la grâce [1]. Dans cet opuscule, Alger ne procède que par voie de raisonnement, sans alléguer directement aucune autorité ni des Pères ni de l'Écriture.

Il fit un livre plus considérable : *De la miséricorde et de la justice.* Cet ouvrage est divisé en trois parties, dont la première traite de la miséricorde prescrite par les canons envers les pécheurs. Alger examine de quelle manière on doit en user, et jusqu'à quel temps. La seconde traite de la justice; l'auteur y fait voir comment et en quel ordre elle doit se rendre dans l'Église pour le maintien de la discipline. Il est question dans la troisième des diverses hérésies, en quoi leur doctrine diffère de celle de l'Église catholique, et en quoi elles sont différentes entre elles. Dans cet ouvrage, Alger n'avance rien qu'il ne le prouve par l'autorité des Papes, des Pères et des conciles. Les différentes erreurs que l'on répandait de son temps et les schismes dont l'Église était affligée alors, l'engagèrent à composer cet écrit, afin que les fidèles ayant sous les yeux les règles de l'Église, les bons s'affermissent dans la vérité, et les méchants ne pussent se refuser à l'autorité évidente des canons. Dans les deux premières parties, il cite quelques fausses décrétales ; il n'en cite que d'authentiques dans la troisième, où il donne la différence de l'hérésie d'avec le schisme. L'hérésie est un dogme contraire à la foi catholique; le schisme, une séparation d'avec l'Église catholique. Les sacrements conférés par les schismatiques sont valides, mais inutiles à ceux qui sont dans le schisme; s'ils reviennent à l'Église, on ne réitère en eux ni le baptême ni l'ordination, on se contente de leur imposer les

[1] Pez. *Anecdot.*, l. 4.

mains; on les impose à ceux qui, ayant été baptisés par les hérétiques, embrassent la foi catholique, pourvu que le baptême leur ait été conféré au nom des trois personnes de la sainte Trinité.

Alger s'élève fortement contre la simonie. Il établit, avec le pape saint Gélase et par ses paroles mêmes, que la puissance séculière ne doit pas juger des choses divines; que, quoiqu'il y ait deux puissances principales, la royauté et le sacerdoce, cependant, comme les prêtres doivent être soumis aux rois dans les choses terrestres, les rois doivent être encore plus soumis aux prêtres dans les choses divines; que le Siége apostolique est le chef de tous les prêtres et de toutes les églises; que la puissance d'une cité royale ne peut rien changer à la prérogative de la dignité ecclésiastique; que de toutes les églises on peut appeler au Siége apostolique, mais que de lui on ne peut appeler nulle part, ni revenir sur son jugement; que les hérétiques sont condamnés et doivent être rejetés par la seule autorité du Siége apostolique; que, sans aucune discussion préalable de concile, le Siége apostolique peut et condamner et rétablir ceux qu'il faut, attendu qu'il a le droit de juger de tous, et que personne n'a le droit de juger de lui [1]. Voilà ce que le pieux et savant Alger établit dans le douzième siècle, non par aucune fausse décrétale, mais par les décrétales très-authentiques du pape saint Gélase, qui florissait à la fin du cinquième siècle. S'il en cite quelques-unes des fausses dans les deux premières parties de son livre, elles ne regardent que l'esprit d'équité compatissante qui doit présider aux jugements ecclésiastiques, et les formes de procédure qui doivent les accompagner; formes qui ont été trouvées si sages et si salutaires, qu'elles ont passé dans la jurisprudence de toutes les nations chrétiennes.

L'ouvrage qui surtout a rendu Alger fameux est son *Traité de l'Eucharistie* contre les erreurs qui s'étaient introduites sur cet auguste sacrement. Car les uns, dit-il, croient que le pain et le vin ne sont pas changés, non plus que l'eau du baptême ou l'huile du saint chrême; en sorte que le pain et le vin ne sont qu'en figure le corps et le sang de Jésus-Christ. D'autres disent que Jésus-Christ est dans le pain, comme le Verbe dans la chair par l'incarnation : c'est ce qu'on appelle l'erreur de l'impanation. Quelques-uns enseignent que le pain et le vin sont changés à la chair et au sang, non de Jésus-Christ, mais de tout homme qui, par la sainteté de sa vie, est agréable à Dieu. Il y en a qui pensent que l'indignité du prêtre est un obstacle au changement du pain et du vin en la chair et au sang du Seigneur; d'autres, que le changement se fait par la consécration,

[1] Martenne, *Thesaur. Anecdot.*, t. 5, p. 1020 et seqq.

mais que le corps de Jésus-Christ ne demeure pas dans ce sacrement pour ceux qui le reçoivent indignement, et qu'il s'en retourne en ce qu'il était auparavant, c'est-à-dire en pain et en vin. La dernière erreur est de ceux qui croient que le corps de Jésus-Christ, lorsque nous l'avons mangé, est sujet aux suites ordinaires des autres aliments. Alger réfute solidement toutes ces erreurs par l'Écriture et les Pères, et traite à fond toute la matière de l'Eucharistie [1].

Ce pieux et savant écrivain fut toute sa vie au-dessus de l'ambition et de l'avarice. Plusieurs évêques de Saxe et du reste de l'Allemagne, sur la réputation qu'il avait d'être grand philosophe et grand théologien, lui offrirent des revenus et des dignités considérables; mais il préféra sa vie privée et sa fortune médiocre, et toutefois commode. Enfin, après la mort de Frédéric, évêque de Liége, arrivée l'an 1121, il quitta encore cette vie douce et vint se rendre moine à Clugni. Il y fut d'une grande édification par son humilité, la pureté de sa vie et la douceur de ses mœurs, et y mourut saintement la dixième année, c'est-à-dire l'an 1131 [2].

Dans le même temps, la même église de Liége produisait un autre docteur, non moins pieux, non moins savant, et plus illustre encore; un docteur à qui Bossuet emprunte plus d'une fois ses pensées et ses paroles, comme à un Père de l'Église, pour pénétrer et expliquer les mystères de la piété chrétienne : c'est Rupert, abbé de Tuy ou de Duits. On ne connaît ni l'année ni le lieu de sa naissance; mais il y a lieu de conjecturer qu'il eut Liége pour patrie, ou du moins le voisinage de cette ville, puisqu'il fut élevé dès son enfance dans le monastère de Saint-Laurent, sur la montagne de Liége, y ayant été offert à Dieu par ses parents. Il y fit ensuite profession de la règle de Saint-Benoît, sous l'abbé Bérenger, qui prit soin de le former dans tous les exercices de la vie monastique. Son maître dans les belles-lettres et dans les autres sciences fut Héribrand, successeur de Bérenger. Rupert était d'un esprit tardif; et, quoiqu'il se donnât beaucoup de soins pour surmonter par un travail opiniâtre ce défaut de la nature, ses progrès étaient lents et peu considérables. Dans la peine qu'il en ressentit, il eut recours à la mère de la sagesse incréée; et, s'étant mis à genoux devant son image de marbre, que l'on voyait jusqu'à ces derniers temps dans l'église du monastère de Saint-Laurent, à Liége, ses prières furent suivies d'une intelligence merveilleuse des livres saints. Il raconte lui-même le fait dans son douzième livre sur saint Matthieu. A ce don surnaturel d'intelligence, il joignit la connaissance acquise du grec et de l'hébreu.

[1] *Biblioth. PP.*, t. 21. — [2] Petr. Clun., l. 3, *epist.* 2.

Bérenger le voyant avancer dans la vertu et dans les sciences, l'obligea de recevoir la prêtrise. Rupert, qui s'en croyait indigne, objectait, outre ses défauts personnels, la discorde que le schisme avait jetée dans l'Église et le danger où l'on était d'être ordonné par un évêque schismatique. Enfin, rassuré par des avertissements surnaturels, il céda aux ordres de son abbé. Environ trente jours depuis sa promotion au sacerdoce, il se sentit si rempli de l'esprit de Dieu et de la connaissance des choses divines, qu'il craignit que son âme ne se séparât de son corps. Mais ce torrent de délices spirituelles s'arrêta, et l'ardeur de l'amour divin, dont il était embrasé, se ralentit insensiblement. Dès lors il commença à instruire de vive voix et par écrit, et ne cessa de le faire, ne se trouvant pas en liberté de se taire.

Son premier ouvrage fut le *Traité des Offices divins*, divisé en douze livres. Il le composa l'an 1111, mais ne le rendit public qu'en 1126. Il y explique l'institution des sept heures canoniales et le temps où elles doivent être récitées tous les jours de l'année. Il en donne pour raison les différentes circonstances de la vie et de la mort de Jésus-Christ, rapportées dans les divines Écritures. Il en use de même à l'égard de toutes les parties de l'office. C'est aussi de l'Écriture qu'il prend les explications mystiques des ornements du prêtre et de l'évêque, de ceux des églises et généralement de tout ce qui appartient au saint ministère ; ensuite de l'avent et de ses quatre dimanches, du jeûne des Quatre-Temps ; puis de l'office de la veille de Noël, du jour de la fête, des trois messes que l'on y disait. Dans ses explications, qui sont presque toutes morales ou mystiques et fort belles, il suit la disposition de la liturgie romaine. Il enseigne que la fête et l'office de la sainte Trinité ont été fixés au dimanche d'après la Pentecôte, parce que, aussitôt après la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, ils allèrent par tout le monde prêcher la foi de ce mystère. Il établit à cette occasion l'unité de substance et la trinité des personnes en Dieu, par l'autorité de l'Écriture et par divers raisonnements théologiques. Puis, reprenant le cours des dimanches d'après la Pentecôte, il en explique les parties de l'office, surtout de la messe. Il finit par des remarques sur les leçons des offices de la nuit, tant en été qu'en hiver.

Rupert composa ensuite un traité de la Trinité et de ses œuvres ; il est divisé en trois parties. La première embrasse ces œuvres depuis la création du monde jusqu'à la chute du premier homme ; la seconde, depuis cette chute jusqu'à l'incarnation et la passion du second homme, Jésus-Christ, Fils de Dieu ; la troisième, depuis ce temps jusqu'à la consommation des siècles, c'est-à-dire jusqu'à la

résurrection générale. Rupert attribue au Père les œuvres de la première période ou de la création ; celles de la seconde ou de la rédemption, au Fils; celles de la troisième ou de la sanctification, au Saint-Esprit. Le travail de Rupert comprend quarante-deux livres, savoir : trois livres de commentaires sur les trois premiers chapitres de la Genèse, six sur le reste de cette histoire, quatre sur l'Exode, deux sur le Lévitique, deux sur les Nombres, autant sur le Deutéronome, un sur Josué et un sur les Juges, cinq sur divers endroits des livres des Rois et des Psaumes ; cinq sur Isaïe, Jérémie et Ezéchiel; un sur Daniel, Zacharie et Malachie, un sur quelques passages des quatre Évangiles. Les neuf derniers livres contiennent une explication de plusieurs endroits détachés de l'Écriture, au choix de l'interprète. Le but et le mérite de l'abbé Rupert sont, à l'exemple de saint Paul, d'étudier, de saisir et de faire voir les rapports cachés et intimes entre l'Ancien et le Nouveau Testament, et de développer ainsi leur mystérieux ensemble. Et presque toujours, c'est l'Écriture elle-même qui lui fournit la clef de ces mystères.

Vers l'an 1113, l'abbé Bérenger se voyant proche de sa fin et craignant que Rupert, dont il avait toujours pris le parti contre ses envieux, n'eût plus de défenseur, le recommanda à Cunon, abbé de Siegberg. Cunon le reçut en effet dans son monastère ; mais ceux qui, avant la mort de Bérenger, avaient blâmé Rupert d'avoir commenté les divines Écritures, expliquées tant de fois avant lui par les saints Pères et les interprètes catholiques, lui firent les mêmes reproches après la mort de cet abbé. Rupert trouva de l'appui dans Frédéric, archevêque de Cologne, et dans Guillaume, évêque de Préneste, légat du Saint-Siége. Ces deux prélats l'aimèrent pour sa vertu et son savoir, et l'obligèrent, malgré sa répugnance, à continuer ses ouvrages. Après la mort de Marcward, abbé de Tuy, Rupert fut mis à sa place vers l'an 1120, gouverna ce monastère quinze ans, et y mourut saintement, comme il avait vécu, le 4me de mars 1135.

Outre ce que nous avons déjà vu, ce docte et saint personnage fit encore un traité en neuf livres, *De la gloire de la Trinité et de la procession du Saint-Esprit*. Rupert y fait voir, contre les Juifs, par les témoignages de la loi et des prophètes, qu'il y a trois personnes en un seul Dieu ; qu'il appartenait à la personne du Fils de s'incarner ; que Jésus-Christ est le Messie, et qu'il est né dans le temps marqué par les prophètes, nommément par le patriarche Jacob. L'abbé Cunon de Siegberg depuis évêque de Ratisbonne, s'étant trouvé avec le légat Guillaume de Préneste, lui montra plusieurs ouvrages de l'abbé Rupert. Le légat, homme studieux et savant, demanda s'il n'avait rien écrit

sur la procession du Saint-Esprit ; ayant répondu que non, il prit occasion de l'empressement du légat pour engager l'abbé à écrire sur cette matière. Rupert, qui travaillait alors au traité *De la gloire de la sainte Trinité*, y joignit ce que la foi nous enseigne du Saint-Esprit. C'est la matière du neuvième. Depuis, il présenta ce travail au pape Honorius II, dans un voyage qu'il fit en Italie.

Dès avant sa prêtrise, Rupert avait conçu le dessein de faire quelque traité sur l'incarnation, et d'en prendre occasion par un commentaire sur le Cantique des cantiques. Le sujet lui paraissait bien difficile. Mais la sainte Vierge Marie, en laquelle il avait la plus filiale dévotion et confiance, l'y encouragea de différentes manières. Il fit donc en sept livres un traité de l'Incarnation, qui est un entretien continuel de l'auteur avec la sainte Vierge, sur le Cantique des cantiques.

Un autre traité, ayant pour titre *De la victoire du Verbe de Dieu*, fut fait à cette occasion. L'abbé de Siegberg, étant au monastère de Saint-Laurent de Liége, s'entretenait un jour avec Rupert sur les quatre grandes bêtes dont il est parlé dans Daniel, et sur les royaumes qu'elles signifient. Cunon, quittant cette matière, demanda à Rupert pourquoi l'on rendait dans l'Église le même culte aux Machabées morts pour la défense de leurs lois et de leur patrie, qu'aux martyrs, et pourquoi on lisait publiquement leurs actes ou leur histoire. La réponse de Rupert fut que les Machabées avaient combattu pour sauver le peuple béni de Dieu en Abraham ; que c'était par leur ministère que le Verbe de Dieu avait conservé la race de laquelle il s'était proposé de naître, en se faisant homme pour racheter le genre humain. Sur cela, Cunon dit à Rupert : Écrivez-moi un livre qui ait pour titre *De la victoire du Verbe de Dieu*. On met cet écrit vers l'an 1119, dans le temps que Rupert demeurait à Siegberg. Il suit d'âge en âge tous les combats du peuple de Dieu contre les impies, montre que c'est le Verbe de Dieu qui a toujours vaincu dans ceux qui combattaient pour lui, et qu'il vaincra jusqu'à ce qu'il mette à mort l'Antechrist.

L'abbé Cunon était évêque de Ratisbonne lorsque Rupert lui adressa son ouvrage sur saint Matthieu, sous le titre *De la gloire et de l'honneur du Fils de l'homme*. L'idée de cet ouvrage était venue à l'évêque de Ratisbonne, des paroles de saint Paul aux Hébreux : Vous l'avez couronné de gloire et d'honneur ; vous lui avez donné l'empire sur les œuvres de vos mains. Pour remplir cette idée, Rupert, dès lors abbé de Tuy, explique tout ce qui est dit du mystère de l'Incarnation dans l'Évangile de saint Matthieu, de la naissance du Sauveur, de ses prédications, de ses miracles, de sa mort, de sa ré-

surrection, de sa gloire dans le ciel et de son pouvoir sur toutes les créatures. L'ouvrage est divisé en treize livres.

En 1128, le 25me d'août, il y eut à Tuy un incendie si considérable, que le Rhin, la ville de Cologne et la région voisine en étaient éclairés. C'était pendant la nuit. Les moines de Saint-Laurent coururent pour aider à l'éteindre. Un d'eux ayant pris dans la sacristie un corporal qui avait déjà servi au sacrifice de la messe, l'attacha à une perche et l'opposa aux flammes, dans l'espoir d'en arrêter l'impétuosité. Voyant sa tentative inutile, il enfonça le corporal au milieu des flammes. Il l'en retira entier ; mais la perche à laquelle il était attaché fut brûlée en partie. Par une troisième tentative, il jeta le corporal seul dans le feu ; mais le feu le rejeta et le poussa du côté de la ville, où l'incendie ne devait pas pénétrer. Comme l'incendie croissait toujours à cause de la grande quantité de blés dont on venait de remplir les granges, le feu prit à l'église paroissiale de Saint-Martin, voisine du monastère. Rupert, qui en était abbé, crut bien qu'on ne pourrait le garantir des flammes. Mais, par une providence particulière, il n'y eut que quelques boutiques extérieures de consumées. Dans l'église de Saint-Martin, il y avait une armoire où se trouvait entre autres une boîte en bois avec des hosties consacrées, et une autre avec des hosties qui ne l'étaient pas. Tout fut brûlé, excepté la boîte où se trouvait le corps de Notre-Seigneur. L'abbé Rupert, témoin oculaire du miracle, le rapporte dans la relation qu'il nous a laissée de cet incendie. Il prit le corporal et la boîte que le feu avait respectés ; et, les considérant comme des reliques très-précieuses, il les transporta au grand autel, avec une inscription commémorative. Pendant que dura l'incendie, Rupert fut dans de grandes inquiétudes au sujet de ses écrits, dont il n'avait point envoyé de copies ailleurs ; mais il n'en perdit aucun. L'incendie fini, il bâtit à la porte du monastère un oratoire en l'honneur de saint Laurent, et tout auprès un hôpital pour y recevoir les pauvres, à l'exemple du saint martyr [1].

Rupert a fait encore plusieurs autres ouvrages, entre autres douze livres de commentaires sur l'Apocalypse. Nous ne pouvons les résumer en détail. D'autres savants réclament notre attention, et pour eux et pour leurs œuvres ; car, dans les siècles d'ignorance, comme nous disons, il en est en si grand nombre, que quand on vient à les connaître, on ne sait comment parler de tous. Pour ce qui est de l'ignorance même dont on accuse ces siècles, nous ne l'avons aperçue jusqu'à présent que dans les accusateurs.

[1] Ceillier, t. 22. Ruperti *Opéra*, 2, *inf*. Coloniæ, 1567.

Vers le même temps, se distinguait Hugues Metellus, chanoine régulier de Toul. Né en cette ville, sur la fin du onzième siècle, d'une famille honnête et opulente, il eut Tiercelin pour maître dans les lettres humaines, et s'y rendit habile. Instruit des subtilités de la philosophie d'Aristote, il fallait être sur ses gardes lorsqu'il argumentait ; il s'appliqua aussi avec succès à la grammaire, à la rhétorique, à la musique, à l'arithmétique, à la géométrie, à l'astronomie et à la poésie. Son talent pour les vers était tel, qu'il pouvait en composer mille étant debout sur un pied; et il avait acquis une si grande facilité de s'exprimer, qu'il dictait, quand il voulait, à deux ou trois scribes en même temps. Aux beaux-arts, il joignit l'étude de la langue grecque, puis il alla étudier la théologie et l'Écriture sainte à Laon, sous Anselme et Raoul, son frère, qui y enseignaient avec réputation. Il apprit dans leurs écoles à résoudre les difficultés qui se rencontrent dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Appliqué à des études aussi sérieuses, il prit du dégoût pour le monde ; et, dans le dessein de vaquer plus sûrement à son salut, il se fit chanoine régulier dans l'abbaye de Saint-Léon, à Toul, sous l'abbé Siebaud. Il nous apprend lui-même quelle était sa vie avant sa conversion, et quelle elle fut depuis. Dans le monde, il s'habillait de fourrures précieuses, se nourrissait de ce que la terre et l'eau produisent de plus délicat, et ne buvait que les vins les plus exquis. Étant chanoine régulier, il se couvrit de peaux de chèvres et de brebis ; vécut de choux, de légumes sauvages, de fèves, et ne but que de l'eau ou une liqueur composée d'avoine ; car on vivait ainsi dans le monastère de ces nazaréens blancs, comme il les appelle, parce qu'ils étaient alors vêtus de blanc, comme les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, de Saint-Victor, de Paris et de Murbach en Alsace. Nous avons une cinquantaine de lettres de Hugues de Toul à plusieurs personnages de son temps, tels que saint Bernard, Abailard, Héloïse. Elles sont écrites avec esprit ; mais on ne trouve ni dans son style ni dans sa latinité l'élégance ni la pureté des écrivains du siècle d'Auguste, dont il s'était toutefois rendu la lecture familière dès sa jeunesse. Il semble ne se plaire que dans des jeux de mots [1].

Un autre Hugues, d'une science bien plus complète et d'une renommée bien plus grande, était né dans le royaume de Lorraine, à Ypres en Flandre ; car la Flandre était encore comprise dans la Lorraine. Nous parlons de Hugues, chanoine régulier de Saint-Victor. D'un goût décidé pour l'étude, il ne négligea aucune des connaissances qui forment les savants. Il s'informait exactement du nom de

[1] Ceillier, t. 22. Hugo, *Monumenta sacr. antiq.*, t. 2.

toutes les choses qui se présentaient à ses yeux, disant qu'il n'était pas possible de connaître la nature des choses dont on ne connaissait pas le nom. Ce fut apparemment ce désir d'apprendre qui lui fit quitter de bonne heure sa patrie, pour aller s'instruire sous les meilleurs maîtres. Dans un voyage à Marseille, il visita le tombeau de saint Victor, et obtint de celui qui gardait ses reliques une dent et quelques autres parcelles. Il en fit présent à Gilduin, abbé de Saint-Victor, alors près de Paris, et plus tard enfermé dans la ville. Cette abbaye, qui ne faisait que de naître, était en réputation de grande régularité. Hugues demanda à y être admis, et, après son noviciat, il prononça ses vœux entre les mains de Gilduin. C'était en 1115, la dix-huitième année de son âge. Après s'être perfectionné dans les études de philosophie et de théologie à Saint-Victor, il y enseigna lui-même ces deux sciences, avec applaudissement. On voit, par ses ouvrages, qu'il n'ignorait pas l'hébreu. Il eut parmi ses disciples un grand nombre de personnes distinguées, dont plusieurs devinrent évêques et même cardinaux. L'éminence de sa doctrine le faisait regarder comme un des plus grands théologiens de son temps. On l'appelait un second Augustin, ou la langue de ce saint docteur, parce qu'il s'était appliqué plus particulièrement à la lecture de ce Père.

Parmi ces ouvrages, qui sont certainement de Hugues de Saint-Victor, il en est un qu'on appellerait aujourd'hui *Traité des études*. Malgré le grand nombre d'étudiants qu'il y avait dans les écoles, le docte religieux voyait peu de savants. Il en attribue la cause à ce qu'on lisait ou étudiait sans ordre et sans règle. Son ouvrage est fait pour prévenir cet inconvénient. Il est distribué en sept livres. Dans le premier, il remarque qu'il y a trois choses dans la lecture : ce qu'il faut lire, dans quel ordre, et de quelle manière. Les préceptes qu'il donne sur ces trois articles regardent également et les ouvrages qui concernent les arts et ceux qui conduisent à l'intelligence de l'Écriture sainte. Dans le second livre, il traite des arts, tant libéraux que mécaniques, et en donne des notions générales. Dans le troisième, il fait connaître les inventeurs des arts, ceux auxquels les anciens s'appliquaient le plus, pour parvenir plus facilement à la pleine connaissance des vérités philosophiques. C'étaient les sept arts libéraux. Il traite, dans le quatrième, de l'Écriture sainte, de l'ordre et du nombre des livres, de leurs auteurs ; du rétablissement des Écritures par Esdras ; du canon ou plutôt de la concordance des Évangiles, inventée par Ammonius ; des canons des conciles généraux, nommément des quatre premiers ; des écrits des Pères ; des livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et de ceux des écrivains ecclésiastiques que l'Église romaine a condamnés. Il explique, dans le cinquième,

les divers sens de l'Écriture sainte, et donne, dans le sixième, des règles pour la lire avec fruit. Cela ne peut se faire qu'en méditant sérieusement sur ce qu'on a lu. C'est pourquoi il parle, dans le septième livre, de la méditation par laquelle on parvient de la connaissance des choses visibles à la connaissance des invisibles, c'est-à-dire de Dieu, de l'unité de sa substance et de la trinité des personnes. Dans cet ouvrage, Hugues de Saint-Victor prend pour guide l'illustre Boëce, qui, à la fin du cinquième et au commencement du sixième siècle, avait résumé et traduit en latin toutes les sciences de la Grèce. Ses notions sont justes et nettes.

Voici comme il distingue l'astronomie de l'astrologie. L'astronomie, suivant la force même du mot, traite de la loi des astres; des conversions du ciel, de ses régions; du cours, du lever et du coucher des étoiles. L'astrologie, au contraire, qui veut dire discours sur les astres, considère les astres relativement à la naissance, à la mort et à d'autres événements; elle est en partie naturelle et en partie superstitieuse : elle est naturelle, quand elle se borne à observer les influences variables des corps supérieurs sur les corps inférieurs, telles que la santé, la maladie, la tempête, le beau temps, la fertilité, la stérilité; elle est superstitieuse, quand elle prétend connaître, par les astres, les événements fortuits et ceux qui dépendent du libre arbitre : c'est cette partie que traitent les mathématiciens [1].

La philosophie, dit-il, est l'amour de cette sagesse qui ne manque de rien, qui est l'intelligence vivante et la seule raison première des choses. C'est la sagesse divine, qui, en effet, ne manque de rien, ayant et contemplant tout en soi, le passé, le présent et l'avenir : intelligence vivante, parce qu'elle n'oublie jamais rien; raison primordiale des choses, parce que tout a été fait à sa ressemblance [2]. Voici comment Hugues nous apprend à nous élever par degrés à cette sagesse. Il faut savoir, dit-il, que dans les Écritures divines non-seulement les mots, mais encore les choses ont une signification, ce qui ne se trouve pas ordinairement dans les autres écritures. Le philosophe ne connaît que la signification des mots, mais la signification des choses est bien plus excellente; celle-là n'est établie que par l'usage, celle-ci est dictée par la nature. La première est la voix de l'homme, la seconde est la voix de Dieu; l'une périt quand on la profère, l'autre subsiste une fois créée. Le mot est un faible indice du sens; la chose est la ressemblance de l'idée divine. Ce que le son est à l'idée, le temps l'est à l'éternité. L'idée est la parole intérieure, qui se manifeste par le son de la voix, c'est-à-dire par la parole extérieure : ainsi la sagesse

[1] Hugon. Victorini *Opera*, t. 1, p. 9, c. 11. — [2] *Ibid.*, p. 7, c. 1.

invisible de Dieu se manifeste par les créatures. Ceci nous fait entrevoir les profondeurs des divines Écritures : le mot y conduit au sens, le sens à la chose, la chose à l'idée divine, celle-ci à la vérité suprême [1].

Outre cette méthode générale pour bien étudier les sciences humaines et les sciences divines, Hugues de Saint-Victor a fait, sous le titre de *Somme de sentences*, un corps de théologie divisé en sept traités : 1° Des trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité; de la très-sainte Trinité et de l'incarnation du Verbe; 2° de la création et de l'état des Anges; 3° de la création et de l'état de l'homme; 4° des sacrements en général et des commandements de Dieu; 5° du baptême; 6° de la confirmation, de l'eucharistie, de la pénitence et de l'extrême-onction; 7° du sacrement de mariage.

Non content de ce premier travail, Hugues de Saint-Victor l'étendit et le compléta sous ce titre : *Des sacrements de la foi chrétienne*. C'est le plus considérable de ses ouvrages. Il est divisé en deux livres. Le premier commence à la création du monde et va jusqu'à l'incarnation du Verbe; le second, depuis l'incarnation jusqu'à la fin et à la consommation de toutes choses. Il y a douze parties dans le premier livre, et dix-huit dans le second. Il est plus d'un chapitre sur Dieu, que l'on dirait que Bossuet et Fénelon ont traduit dans leurs plus beaux ouvrages. Abailard ne paraît, à côté de Hugues de Saint-Victor, que comme un rhéteur superficiel et présomptueux, à côté d'un pieux et profond docteur. Hugues traite, avec beaucoup d'ordre et de clarté, une foule de questions, dont quelques-unes n'étaient point encore éclaircies de son temps, du moins autant qu'elles l'ont été depuis. Lorsque, sur une question particulière, il ne se trouve aucune autorité décisive de l'Écriture, des Pères ou des conciles, Hugues expose le pour et le contre avec beaucoup de calme, et donne son sentiment avec beaucoup de modestie. Par exemple, sur cette question : Si Adam n'avait point péché, dans quel état seraient nés ses enfants? il pense qu'ils naîtraient sans péché, mais aussi sans la justice originelle; ou que, s'ils naissaient avec cette justice, ils seraient toutefois soumis à l'épreuve comme leur père [2]. Envisageant la religion dans tout son ensemble, il compare les justes qui ont précédé l'incarnation à des soldats qui précèdent le roi qui les suit, et les justes depuis l'incarnation jusqu'à la fin du monde aux soldats qui suivent le roi qui les précède : les uns et les autres ne font qu'une armée et un même chef; aussi, dès le commencement, il y a eu des Chrétiens, si ce n'est pas de nom, au moins par la chose [3].

[1] Hug. Victorini *Op*. t. 1, p. 29, c. 3. — [2] Hug. *Op*., t. 3, p. 537, c. 24. — [3] *Undè patet quòd ab initio etsi non nomine, re tamen Christiani fuerunt*, ibid., p. 556, c. 11.

La sainte Église, dit Hugues de Saint-Victor, est le corps du Christ, vivifiée par le même Esprit, unie et sanctifiée dans la même foi. Il y a deux vies : l'une terrestre, l'autre céleste; l'une corporelle, l'autre spirituelle. L'une, dont vit le corps et qui vient de l'âme; l'autre, dont vit l'âme et qui vient de Dieu. Chacune a son bien pour s'alimenter. La vie terrestre s'alimente des biens terrestres; la vie spirituelle se nourrit des biens spirituels. A la vie terrestre appartient tout ce qui est terrestre; à la vie spirituelle, tous les biens spirituels. Pour que la justice soit observée et l'utilité promue dans l'une et dans l'autre vie, ceux qui, soit par nécessité, soit par raison, cherchent spécialement les biens de l'une des deux, ont d'abord été distribués en deux parts; ce sont les laïques et les ecclésiastiques, formant comme deux peuples. Ensuite, d'autres ont été chargés de dispenser le tout équitablement, afin que nul ne trompe son frère, mais que la justice soit gardée d'une manière inviolable. C'est pourquoi, dans les deux peuples, distribués selon les deux vies, il a été constitué des puissances. Dans les laïques, auxquels appartient de pourvoir aux choses nécessaires de la vie terrestre, c'est la puissance terrestre. Dans les clercs, dont le devoir est de veiller aux biens de la vie spirituelle, c'est la puissance divine. La première s'appelle donc puissance séculière; la seconde, puissance spirituelle. Dans l'une et l'autre puissance, il y a divers degrés et ordres de pouvoir, mais distribués de part et d'autre sous un même chef, comme découlant d'un même principe et revenant à la même fin. La puissance terrestre a pour chef le roi; la puissance spirituelle a pour chef le souverain Pontife. A la puissance du roi appartiennent toutes les choses terrestres et qui sont faites pour la vie de la terre; à la puissance du souverain Pontife appartiennent toutes les choses spirituelles et qui regardent la vie spirituelle. Or, autant la vie spirituelle est au-dessus de la vie terrestre, l'esprit au-dessus du corps, autant la puissance spirituelle surpasse en honneur et en dignité la puissance terrestre et séculière; car il appartient à la puissance spirituelle d'instituer la puissance terrestre, afin qu'elle soit, et de la juger, si elle n'est pas bonne. Quant à la puissance spirituelle même, elle a été d'abord instituée de Dieu, et quand elle dévie elle ne peut être jugée que par Dieu seul; car il est écrit : Le spirituel juge tout, et n'est jugé par personne [1].

Hugues de Saint-Victor a un chapitre remarquable sur la manière dont les églises possèdent des biens de la terre. Quant aux biens terrestres que possèdent des prélats, dit-il, il y en a qui ont été donnés aux églises par la dévotion des fidèles, sauf cependant le droit de la

[1] 1 Cor., 2, 15, p. 607, c. 4.

puissance terrestre; car voilà ce qui est raisonnable et bon. En effet, Dieu aime la paix, et la vraie justice ne peut approuver rien de désordonné. Si la puissance spirituelle préside, ce n'est pas pour faire aucun préjudice à celle de la terre en son droit, de même que ce n'est pas sans crime que la puissance terrestre usurpe ce qui appartient à la spirituelle. Lors donc que des biens de cette nature sont donnés aux églises, les donateurs ne peuvent leur transférer que ce qu'ils possèdent eux-mêmes; car, ni les sujets ne peuvent transférer à une autre puissance ce qu'ils doivent à leurs supérieurs, ni les prélats ôter à des sujets ce qu'ils possèdent légitimement, pour le donner à des étrangers. D'autres fois, les princes du siècle accordent aux églises sur quelques-uns de leurs domaines, soit les droits purement utiles, soit même les droits de puissance temporelle. Dans ce dernier cas, l'Église ne peut exercer la justice que par des personnes laïques, et doit toujours au roi les charges inhérentes à la terre, suivant ce qui est écrit: Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu[1].

On voit par ce chapitre que les Chrétiens du moyen âge, en subordonnant la puissance terrestre à la puissance spirituelle, suivant leur nature respective, ne confondaient nullement l'une avec l'autre, comme les en accusent bien des écrivains, entre autres Fleury dans ses discours.

Hugues de Saint-Victor a écrit des commentaires ou des notes sur le Pentateuque, sur l'Ecclésiaste, sur les Prophètes, sur le Décalogue; une explication de la règle de Saint-Augustin, une instruction pour les novices, des soliloques, un éloge de la charité et plusieurs autres opuscules où respirent tout à la fois et une grande sagesse et la piété la plus tendre. Il en a fait d'autres qui ne sont pas encore imprimés; en revanche, on lui en a prêté qui ne sont pas de lui, entre autres deux que cite Fleury, pour conclure que les études historiques étaient alors bien imparfaites. On conclurait tout aussi bien que la critique de Fleury n'est pas toujours bien judicieuse[2].

Hugues de Saint-Victor mourut comme il avait vécu, c'est-à-dire en saint. Il mourut en 1142, la même année qu'Abailard; mais autant la vie d'Abailard avait été orageuse, autant celle de Hugues fut simple et unie, sans relation considérable au dehors, sans autre emploi au dedans que de prier, d'étudier et d'enseigner. Il profita de cet heureux repos pour acquérir une tendre union avec Dieu, qu'il préférait à toutes les richesses de son esprit et de sa plume. Aussi occupé de son intérieur qu'il l'était, et n'ayant vécu que quarante-quatre ans, on ne conçoit pas aisément qu'il ait pu tant savoir et tant composer; car ce qu'il a produit est profondément réfléchi et bien digéré. Sa

[1] Matth., 22. Hug., t. 3, p. 608, c. 7. — [2] Ceillier, t. 22.

mort, qui arriva le 11 février, eut des circonstances édifiantes, que nous apprenons de son infirmier même, dans la relation qu'il en fit à un autre chanoine régulier.

Je ne vous manderai pas avec quelle vivacité de contrition et quelle abondance de larmes le maître Hugues se confessa au seigneur abbé et à moi, ni avec quelle effusion de cœur il remerciait Dieu de sa maladie ; je viens à ce qu'il a fait ou dit peu avant de mourir. La veille, me voyant le matin chez lui et m'ayant dit que tout irait bien pour l'âme et pour le corps, il me demanda si nous n'étions que nous deux dans la chambre. Je lui répondis que j'étais seul. Avez-vous célébré aujourd'hui la messe ? continua-t-il. Oui, lui dis-je. Soufflez-moi donc sur la bouche en forme de croix, me répliqua-t-il, afin que j'aspire l'Esprit-Saint ; ce qu'il souhaitait que je fisse par la véhémence de sa foi sur le mystère du corps et du sang de Jésus-Christ, et sur la puissance promise aux prêtres dans l'Évangile. Aussitôt, tout rayonnant de joie, il se répandit en actions de grâces pour tous les biens que Dieu lui avait faits pendant sa vie, particulièrement ce dernier, puis me demanda humblement l'absolution. Comme le mal augmenta pendant la nuit, je lui demandai si nous lui donnerions l'extrême-onction ; et il me pria de ne pas la lui différer, d'autant que la Providence avait réuni dans sa chambre un grand nombre de chanoines, de clercs, de religieux, et même de pieux laïques. Quand il l'eut reçue, je lui demandai encore s'il voulait recevoir le corps du Seigneur, l'ayant reçu deux jours auparavant. Mon Dieu ! me répondit-il avec émotion, vous demandez si je veux recevoir mon Dieu ! Courez vite à l'église et apportez-moi promptement le corps de mon Seigneur. Je le fis, et, m'approchant de son lit, le pain de la vie éternelle dans les mains, je l'exhortai à le reconnaître et à l'adorer. J'adore, dit-il, en se levant autant qu'il pouvait et en étendant les deux mains, j'adore mon Seigneur devant vous tous, et je le reçois comme mon salut. Il pria ensuite qu'on lui donnât la croix qui était auprès ; il la baisa tendrement et tint sa bouche collée sur les pieds du crucifix, paraissant vouloir sucer le sang qui y était peint, et qu'il se représentait coulant de ses sacrées plaies. On eût dit que, après avoir mangé la chair du Fils de l'homme, il voulait aussi tâcher de boire son sang. Ces paroles de l'auteur nous montrent que le malade n'avait communié que sous l'espèce du pain. Quelques moments après, Hugues dit ces paroles du Christ mourant : Mon Père, je recommande mon [illegible] entre vos mains ! Il ajouta : Sainte Marie, priez pour moi ! Il invoqua de même saint Pierre et saint Victor, et rendit doucement son âme à Dieu[1].

[1] *Op. Hug.*, t. 1. *Vita Hug.*

Hugues de Saint-Victor était en relation de science et d'amitié avec saint Bernard, de qui nous tenons un opuscule en réponse à une consultation de Hugues touchant quelques opinions singulières d'un personnage qu'il ne nommait point. La première était que personne n'avait pu être sauvé sans le baptême, depuis que Jésus-Christ en eut déclaré la nécessité à Nicodème. A quoi saint Bernard répond qu'il n'est pas croyable que Dieu ait voulu obliger tous les hommes à un précepte positif, du moment qu'il a été dit en secret, mais seulement depuis qu'il a été publié suffisamment pour venir à la connaissance de tout le monde. Écoutons le Seigneur lui-même : Si je n'étais pas venu, et si je ne leur avais point parlé, ils ne seraient point coupables[1]. Il ne dit pas simplement : Si je n'avais point parlé, mais : Si je ne *leur* avais point parlé, pour montrer que leur désobéissance ne devait passer pour inexcusable que depuis qu'il leur avait fait connaître sa volonté. S'il avait parlé sans leur adresser la parole, l'ignorance eût pu excuser leur mépris; mais après leur avoir parlé, il ne resta plus de raison pour justifier leur incrédulité. J'ai parlé en public, dit-il, je n'ai rien dit en secret[2]. Ce n'est pas qu'il n'eût fait plusieurs instructions particulières à ses disciples; mais il les comptait pour rien, et il n'attachait à ses enseignements ni peine ni récompense, jusqu'à ce qu'ils fussent devenus publics. Il dit ailleurs : Ce que je vous dis dans les ténèbres, annoncez-le en plein jour[3], afin que cette publication lui donne droit de punir le mépris ou de récompenser l'obéissance de ceux qui en auraient ouï parler. Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise[4]; comme s'il disait : Ce n'est pas sur ce que je vous aurai révélé en secret, mais ce sera sur ce que vous aurez prêché hautement, que je jugerai ceux qui auront été fidèles ou incrédules.

La seconde erreur de l'anonyme était qu'il n'y a que le martyre qui puisse suppléer au baptême, et que le désir ne sert de rien. Saint Bernard réfute cette erreur, et prouve, par l'autorité de saint Ambroise et de saint Augustin, que le désir du baptême peut y suppléer aussi bien que le martyre. Il soutient encore, contre cet anonyme, que les justes de l'Ancien Testament n'ont pas eu une connaissance aussi claire de l'incarnation et des autres mystères du Nouveau Testament, que celle que nous en avons depuis qu'ils sont accomplis. Enfin il montre, contre le même, qu'il y a des péchés d'ignorance[5].

Un illustre disciple et confrère de Hugues de Saint-Victor, fut Richard, né en Écosse, mais qui vécut et mourut en France, dans la

[1] Joan., 15, 22. — [2] *Ibid.*, 18, 20. — [3] Matth., 10, 27. — [4] Luc, 10, 16. — [5] S. Bernard, *epist.* 77.

même abbaye de Saint-Victor, à Paris. Il y fit profession sous l'abbé Gilduin, premier abbé de ce monastère, et y reçut les leçons du célèbre Hugues. Sous-prieur en 1159, il devint prieur en 1162, et s'acquitta fort honorablement d'une fonction que les circonstances rendaient difficile. L'abbé, qui s'appelait Ervise, n'était ni un moine édifiant ni un vigilant administrateur; Alexandre III, dans une de ses lettres, en parle comme d'*un autre César*, qui disposait de tout selon ses caprices, qui méprisait les statuts, et qui, loin de profiter des réprimandes pontificales que lui avait attirées sa négligence, se montrait de plus en plus incorrigible. Alexandre avait été témoin de ce désordre, et avait eu occasion de reconnaître, dans l'abbaye de Saint-Victor, l'indignité de l'abbé et le mérite éminent du prieur.

Richard édifiait ses confrères par sa piété; il les éclairait par ses ouvrages, dont les religieux étrangers lui demandaient avidement des copies. Guillaume, prieur d'Ourcamp, ordre de Cîteaux, écrit à Richard pour lui annoncer qu'il lui en renvoie quelques-uns, et pour le prier de lui communiquer un autre, savoir, celui qui a pour sujet le songe de Nabuchodonosor. Garin, prieur de Saint-Alban, désire avoir une liste complète de ses productions. Jean, sous-prieur de Clairvaux, supplie Richard de composer une prière au Saint-Esprit: « Écrivez-là, lui dit-il, selon la science et le jugement dont l'Esprit-Saint vous a doué; qu'elle ne soit ni trop courte ni trop longue, en sorte que je puisse l'apprendre par cœur et l'adresser au Saint-Esprit au moins une fois par nuit ou par jour. » D'autres lettres encore, écrites à Richard, montrent jusqu'à quel point il jouissait de l'estime de ses contemporains. On a même lieu de croire que saint Bernard le consulta plus d'une fois.

Entre ses divers opuscules imprimés ou manuscrits, le plus important est son ouvrage *De la Trinité*, en six livres. Voici comme il s'en explique dans le prologue.

« *Mon juste vit de la foi*[1] : c'est une sentence de l'Apôtre et du Prophète. Car l'Apôtre dit ce que le Prophète prédit : que le juste vit de la foi. S'il en est ainsi, ou plutôt parce qu'il en est ainsi, nous devons studieusement et fréquemment méditer les mystères de notre foi; car sans la foi il est impossible de plaire à Dieu. En effet, où n'est pas la foi, là ne peut être l'espérance; car il faut que celui qui approche de Dieu croie qu'il est et qu'il récompense ceux qui le cherchent; autrement, quelle espérance y aurait-il? Or, où n'est pas l'espérance, la charité ne saurait y être. Qui, en effet, aimera celui dont il n'espère aucun bien? C'est donc par la foi que nous sommes

[1] Rom., 1. Habacuc, 2.

promus à l'espérance, et par l'espérance que nous progressons à la charité. Or, si je n'ai pas la charité, il ne me sert de rien. Quel est le fruit de la charité? Vous l'apprenez de la bouche même de la vérité : Si quelqu'un m'aime, il sera aimé de mon Père, et je l'aimerai aussi, et je me manifesterai à lui [1]. De la dilection vient ainsi la manifestation, de la manifestation la contemplation, de la contemplation la connaissance (intuitive). Or, quand le Christ apparaîtra, lui qui est notre vie, nous apparaîtrons aussi avec lui dans la gloire, et nous lui serons semblables, parce que nous le verrons comme il est.

« Vous voyez d'où et comment on parvient et par quels degrés on monte, moyennant l'espérance et la charité, de la foi à la connaissance divine, et par la connaissance à la vie éternelle. Or, dit-il, la vie éternelle, c'est de vous connaître, vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ [2]. Il y a donc une vie qui procède de la foi et une vie qui procède de la connaissance. De la foi est la vie intérieure, de la connaissance est la vie éternelle. De la foi est cette vie dont, en attendant, nous vivons bien ; de la connaissance est cette vie dont nous vivrons bienheureux dans l'avenir. La foi est ainsi le commencement et le fondement de tout bien. Quel attachement ne devons-nous donc pas avoir pour la foi, de qui tout bien prend et sa base et son affermissement?

« Mais comme dans la foi est le commencement de tout bien, ainsi dans la connaissance est de tout bien la consommation et la perfection. Portons-nous donc à la perfection, avançons-nous par tous les degrés possibles, élevons-nous de la foi à la connaissance, afin de comprendre ce que nous croyons. Pensons combien se sont appliqués à cette étude et combien y ont profité les philosophes de ce monde, et ayons honte de leur être inférieurs en cela ; car ce qui est *connaissable* de Dieu leur est manifeste, suivant l'Apôtre, puisque, ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme tel [3] : ils l'ont donc connu. Que faisons-nous donc, nous qui, dès le berceau, avons reçu la tradition de la foi? L'amour de la vérité doit faire en nous quelque chose de plus que n'a pu en eux l'amour de la vanité ; il faut que nous puissions quelque chose de plus, nous que la foi dirige, que l'espérance entraîne, que la charité pousse. Ce doit donc nous être peu de croire de Dieu ce qui est vrai ; appliquons-nous à concevoir ce que nous croyons ; efforçons-nous toujours de comprendre par la raison ce que nous tenons par la foi [4]. »

Après s'être ainsi expliqué, dans son prologue, sur le but et l'ensemble de son œuvre, Richard de Saint-Victor commence son œuvre même par cette observation :

[1] Joan., 14. — [2] *Ibid.*, 17. — [3] Rom., 1. — [4] *Prolog.*

« Si nous voulons, par la sagacité de l'esprit, monter à la science des choses sublimes, il faut savoir d'abord de quelles manières nous acquérons ordinairement la connaissance des choses. Si je ne me trompe, cela se fait de trois manières. Nous prouvons les unes par l'expérience, nous en concluons d'autres par le raisonnement, d'autres enfin nous tenons la certitude par la foi. La connaissance des choses temporelles, nous l'appréhendons par l'expérience même ; mais, pour les choses éternelles, nous nous élevons à leur connaissance, tantôt par le raisonnement, tantôt par la foi ; car, parmi celles qu'il nous est ordonné de croire, il en est quelques-unes qui paraissent non-seulement au-dessus, mais contre la raison, à moins qu'elles ne soient discutées par une profonde et très-subtile investigation, ou plutôt manifestées par une révélation divine. Dans la connaissance et l'assertion de ces choses, nous avons donc coutume de nous appuyer plus sur la foi que sur le raisonnement, plus sur l'autorité que sur l'argumentation, suivant ce mot du prophète : Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez point [1] ; où il faut bien remarquer que l'intelligence de ces choses nous est refusée, non pas absolument, mais conditionnellement, puisqu'il est dit : Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez point. Ceux-là donc qui ont l'intelligence exercée ne doivent pas désespérer de comprendre ces choses, pourvu qu'ils se sentent fermes dans la foi et d'une constance inébranlable à la professer.

« Mais, ajoute Richard, ce qu'il y a de plus merveilleux en ceci, c'est que tout ce que nous sommes de vrais fidèles, nous ne tenons rien de plus certain, de plus inébranlable que ce que nous saisissons par la foi : car ces choses ont été révélées du ciel à nos pères ; elles ont été confirmées de Dieu par des prodiges si nombreux, si grands et si admirables, que ce paraît une espèce de démence d'y avoir le moindre doute. Ainsi donc, d'innombrables miracles et d'autres choses que Dieu seul peut opérer font ici foi et ne permettent pas de douter ; les miracles nous y servent d'arguments, les prodiges d'expériences. Ah ! si les Juifs, si les païens voulaient considérer avec quelle sécurité de conscience sur cet article nous pourrons nous présenter au jugement divin ! Ne pourrons-nous pas dire à Dieu en toute confiance : Seigneur, si c'est une erreur, c'est vous qui nous avez trompés ! car ces choses ont été confirmées parmi nous par tant de signes et de prodiges qui ne peuvent être faits que par vous. En effet, elles nous ont été transmises par des hommes de la plus haute sainteté, elles ont été prouvées par les témoignages les plus authen-

[1] Isaïe, 7, suivant les Septante et l'ancienne Vulgate.

tiques et les plus dignes de foi, vous-même y coopérant et confirmant leur déposition par des miracles [1]. »

On voit, par ces citations, que la théologie de Richard de Saint-Victor est tout à la fois haute, profonde, méthodique, affectueuse, vivante, et qu'elle mérite beaucoup d'être étudiée, surtout dans ses livres *De la Trinité*, où il s'attache à prouver en Dieu, moins par des autorités que par des raisons théologiques, et l'unité de substance et la trinité des personnes. Vient ensuite un opuscule *De l'Incarnation du Verbe*, adressé à saint Bernard, à l'occasion d'un texte d'Isaïe dont il lui avait demandé l'explication. Dans un autre, *Du pouvoir de lier et de délier*, Richard examine plusieurs questions qu'on lui avait proposées à cet égard, entre autres : Quelle est la part de Dieu et de son ministre dans l'absolution du pécheur?

On a de lui encore divers petits commentaires mystiques sur certaines parties de l'Écriture sainte, et divers traités de morale ascétique : 1° Des moyens d'extirper le mal et de propager le bien ; 2° de l'état de l'homme intérieur ; 3° de l'instruction de l'homme intérieur ; 4° *Benjamin minor*, ou préparation de l'âme à la contemplation ou à la connaissance de soi-même ; 5° *Benjamin major*, ou la contemplation considérée dans l'arche d'alliance. Dans tous ses ouvrages, Richard de Saint-Victor a pour but d'élever l'âme chrétienne à la vie surnaturelle et divine, et de lui faire commencer son paradis sur la terre.

Vers l'an 1140, les chanoines de Lyon instituèrent la fête de la Conception de la sainte Vierge, qui se célébrait déjà dans quelques églises particulières. Il paraît que les chanoines de Lyon instituèrent cette fête sans aucune participation de l'autorité épiscopale ni du Siége apostolique, et par un simple acte capitulaire. Saint Bernard, qui se faisait gloire d'appartenir à la métropole de Lyon, écrivit aux chanoines une assez longue lettre, où il blâme leur conduite pour trois raisons : parce que cette fête est nouvelle, parce qu'il n'y voit aucun fondement légitime, parce qu'il ne fallait point la célébrer sans consulter Rome. Il termine sa lettre par ces mots : Toutefois, ce que j'ai dit, qu'il soit dit sans préjudice de qui est plus éclairé. Surtout je réserve et cette question entière et toutes les autres de cette nature à l'autorité et à l'examen de l'Église romaine, prêt à corriger, selon son jugement, ce que j'y aurais pensé de contraire [2]. On voit

[1] Nonne cum omni confidentiâ Deo dicere poterimus : Si error est, à te ipso decepti sumus, etc. ? Richard. Victorin., *De Trinit.*, l. 1, c. 2. — [2] S. Bern., *epist.* 174. Quæ autem dixi, absque præjudicio sanè dicta sint saniùs sapientis. Romanæ præsertìm Ecclesiæ auctoritati atque examini totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt, universa reservo ; ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare.

que saint Bernard, s'il vivait encore, partagerait volontiers la croyance commune des fidèles à la conception immaculée de Marie ; car l'Église romaine, non-seulement permet cette pieuse croyance, elle la favorise de mille grâces spirituelles. Elle a même décidé en quelque sorte la question dans la personne du pape Grégoire XVI, qui vient d'accorder à plusieurs évêques et églises de France la permission d'ajouter dans la préface solennelle de cette fête le mot d'immaculée à celui de conception. Bossuet a deux beaux sermons en faveur de l'immaculée conception de la sainte Vierge [1]. Le docte Bergier, dans son *Dictionnaire théologique*, montre des traces de cette pieuse croyance dès le quatrième siècle [2].

Ce fut vers le même temps que saint Bernard fit connaissance avec saint Malachie d'Irlande. Pour rétablir la paix et le bon ordre dans l'église d'Armagh, métropole du pays, mais opprimée depuis longtemps par une puissante famille qui regardait ce siége comme son héritage, Malachie avait quitté son évêché de Connor, à condition que, quand la paix serait rétablie dans Armagh, il serait libre de se retirer. Il eut beaucoup à faire et à souffrir pendant trois ans; mais sa patience et les miracles que Dieu opérait par son ministère, finirent par triompher de tous les obstacles. Ainsi, la peste ravageant le diocèse d'Armagh, Malachie arrêta ce fléau par ses prières. Lorsqu'il eut retiré son église de l'oppression, rétabli le bon ordre et la discipline, il ne pensa plus qu'à se démettre, et sacra, pour le remplacer, un vertueux ecclésiastique nommé Gélase. Il retourna ensuite à son premier siége, qui était uni depuis longtemps à celui de Down. Il crut qu'il était de la gloire de Dieu de les diviser. Il sacra un évêque pour gouverner l'église de Connor, et réserva pour lui le diocèse de Down, qui était le plus petit et le plus pauvre. Il établit une communauté de chanoines réguliers, auxquels il se réunissait pour vaquer à la prière et à la méditation, autant que ses autres devoirs pouvaient le lui permettre. Il fit encore d'autres règlements très-utiles, tant pour son diocèse que pour ailleurs. Personne ne pensait à lui demander : par quelle autorité faites-vous cela ? Car tout le monde courait à lui et le révérait comme un apôtre.

Lui, cependant, pour faire confirmer par le Pape tout ce qu'il venait de faire de bon, résolut de faire le voyage de Rome. Il se proposait encore d'obtenir le pallium pour le siége d'Armagh, et, pour un autre siége métropolitain, celui de Tuam peut-être. L'exécution de ce projet, déjà formé par l'archevêque Celse, son

[1] Bossuet, t. 15, édit. de Versailles. — [2] Bergier, art. *Concept. immaculée de la sainte Vierge*.

prédécesseur, n'avait point eu l'approbation du Pape. Le siége d'Armagh était depuis longtemps privé du pallium, par la négligence et les abus qu'y avaient introduits ceux qui s'en étaient emparés contre les règles. Ce fut en 1139 que Malachie quitta l'Irlande, bien malgré le peuple, qui le regardait comme sa sauvegarde contre tous les malheurs. Il passa quelque temps à York, avec un saint prêtre nommé Sycar. Étant en France, il visita l'abbaye de Clairvaux, où il se lia d'une étroite amitié avec saint Bernard. Il fut si édifié des grands exemples de vertu dont il y fut témoin, que, s'il en avait eu la liberté, il y aurait passé le reste de ses jours. Il continua malgré lui sa route pour aller en Italie. Lorsqu'il fut à Ivrée en Piémont, il rendit la santé à un enfant qui était près de mourir. Arrivé à Rome, il fut reçu d'une manière très-favorable par le pape Innocent. Il lui demanda d'abord avec larmes ce qu'il avait le plus à cœur, savoir, la permission de se retirer et de mourir à Clairvaux; mais le Pape ne le lui accorda pas, jugeant qu'il était beaucoup plus utile en Irlande. Le saint évêque demeura un mois entier à Rome à visiter les saints lieux. Pendant ce temps, le Pape s'informa soigneusement et de lui et de ceux qui l'accompagnaient, touchant la qualité du pays, les mœurs de la nation, l'état des églises et des grandes choses que Dieu avait faites par son ministère. Quand il fut sur le point de partir, le Pape lui donna ses pouvoirs et le fit son légat pour toute l'Irlande. Malachie demanda ensuite la confirmation de la nouvelle métropole, de quoi le Pape lui donna aussitôt la bulle. Mais quant au pallium, il lui dit : Il faut observer plus de cérémonie : quand vous serez en Irlande, vous assemblerez un concile général, et, d'un commun consentement, vous enverrez demander le pallium, qui ne vous sera point refusé. Ensuite le Pape, ôtant la mitre de sa tête, la mit sur celle de saint Malachie; il lui donna pareillement l'étole et le manipule dont il se servait à l'autel, et, l'ayant salué par le baiser de paix, il le congédia avec sa bénédiction.

A son retour, Malachie fit encore quelque séjour à Clairvaux, bien affligé de ne pouvoir y demeurer; mais il y laissa quatre de ses disciples, pour apprendre l'institut de cette maison. On les éprouva, ils furent reçus à la profession; et le saint évêque, etant retourné en Irlande, en envoya d'autres qui furent reçus de même, et si bien instruits que, deux ans après, savoir en 1141, saint Bernard les renvoya, avec quelques-uns des siens, fonder dans le diocèse d'Armagh l'abbaye de Mellifont, qui en produisit cinq autres dans la suite.

Arrivé en Irlande, Malachie fut reçu avec d'autant plus de joie qu'on l'avait vu partir avec plus de peine. Il se mit à exercer sa légation, et tint plusieurs conciles en divers lieux, pour ramener les an-

ciennes traditions abolies par la négligence des évêques, et faire de nouveaux règlements. Tout ce qu'il ordonnait était reçu comme venant du ciel, et on le mettait par écrit pour en conserver la mémoire. C'est que ses paroles étaient soutenues de vertus et de miracles. Tout était édifiant en sa personne ; il était sérieux sans austérité, gai sans dissipation, tranquille sans être oisif, ne négligeant rien, quoiqu'il dissimulât plusieurs choses selon l'occasion. Il n'avait rien en propre, et rien n'était assigné pour sa mense épiscopale ; il était presque toujours à visiter son diocèse et les autres églises, et faisait ces visites à pied, même étant légat ; il logeait, tant qu'il pouvait, dans les monastères qu'il avait établis, et y suivait l'observance commune sans aucune distinction. C'est saint Bernard qui nous apprend ces particularités de la vie du saint prélat, son ami ; il raconte aussi en détail un grand nombre de ses miracles, des prophéties, des révélations, des punitions d'impies, des guérisons et des conversions miraculeuses ; mais il avoue qu'il s'arrête plus volontiers sur ce qui est imitable que sur ce qui n'est qu'admirable.

Voici un fait que saint Charles Borromée avait coutume de rappeler à ses prêtres. Un homme noble demeurait dans le voisinage du monastère de Bangor : sa femme étant tombée très-dangereusement malade, saint Malachie fut prié de venir lui donner l'extrême-onction. Il y vint : la malade en eut une grande joie, dans la confiance qu'elle guérirait. L'évêque s'apprêtait à lui faire les onctions saintes, lorsque tous les assistants jugèrent qu'il valait mieux différer jusqu'au matin ; car c'était le soir. Malachie se rendit à leur avis, donna sa bénédiction à la malade, et sortit avec ceux qui l'accompagnaient ; mais, bientôt après, toute la maison retentit de cris et de pleurs : la femme était morte. Malachie accourt auprès de la malade, il la trouve expirée. Consterné jusqu'au fond de l'âme, il s'impute à lui-même de ce qu'elle était morte sans la grâce du sacrement. Levant les mains au ciel : Seigneur, s'écria-t-il, j'ai agi en insensé. C'est moi qui ai péché, pour avoir différé ; ce n'est pas elle, puisqu'elle voulait. Et, disant ces paroles, il protesta devant tout le monde qu'il ne prendrait ni consolation ni repos, qu'il n'eût obtenu de restituer la grâce qu'il avait ôtée. Il se mit à prier, à gémir, à pleurer toute la nuit ; il exhorta ses disciples à en faire autant. Dieu l'exauça au matin. La morte ouvrit les yeux ; et, comme ceux qui se réveillent d'un profond sommeil, elle se frotta le front et les tempes, se mit sur son séant, et ayant reconnu Malachie le salua dévotement en inclinant la tête. Le deuil fut converti en joie ; tout le monde était saisi d'étonnement. Le saint lui administra l'extrême-onction, sachant que ce sacrement remet les péchés et contribue même au soulagement, à la guérison du

malade. Cette femme recouvra effectivement la santé, passa le reste de ses jours dans la pénitence, et mourut depuis de la mort des justes [1].

Cependant il y eut en France quelques troubles pendant la jeunesse du roi Louis VII. Saint Bernard fit de son mieux pour les pacifier. En voici l'occasion. L'archevêque Albéric de Bourges étant mort l'an 1140, les chanoines, dès les préliminaires de l'élection, se trouvèrent partagés entre deux sujets, Pierre de la Châtre, d'une des meilleures maisons de la province, et un autre nommé Cadurque, dont on ne sait autre chose sinon qu'il était bon courtisan et dans les bonnes grâces du roi. Pierre de la Châtre était cousin du cardinal Aimeric, chancelier de l'Église romaine. Le chapitre paraissait pencher à l'élire pour archevêque. Cadurque en eut peur, et courut prévenir le roi de telle sorte contre son concurrent, que, quand le prince en apprit la nomination, il refusa de la ratifier. Il ordonna au chapitre de procéder à une seconde élection, où il lui permettait de nommer tout autre que Pierre de la Châtre. Le chapitre ne s'y crut pas obligé, et persista dans la nomination déjà faite. Pierre se rendit à Rome, où le Pape, trouvant son élection canonique, le sacra de ses propres mains. Un auteur fait dire au Pape, dans cette circonstance, que le roi était jeune; qu'il fallait l'instruire et ne le pas laisser sur le pied de se permettre ces invasions contre la liberté ecclésiastique. Sur quoi, comme on lui eut représenté que, dans l'élection, le chapitre avait joui d'une liberté entière, si ce n'était l'exclusion donnée au seul Pierre de la Châtre, il avait ajouté qu'un seul exclu empêchait que la liberté ne fût entière ni véritable. Le roi, selon lui, n'avait de parti à prendre que de se pourvoir devant le juge ecclésiastique touchant les causes d'exclusion; auquel cas on ne pouvait lui refuser, non plus qu'aux autres, de l'écouter. Voilà ce qu'un chroniqueur français, Guillaume de Nangis, fait dire au pape Innocent II. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ces paroles, le roi Louis le Jeune défendit qu'on admît le nouvel archevêque dans Bourges, ni dans aucune terre de ses États. L'archevêque Pierre se retira sous la protection du comte Thibaud de Champagne. Et comme ce prince avait de grandes terres dans le Berri, presque toutes les églises obéissaient à l'archevêque. Ce prélat, ou le Pape même, mit en interdit tous les domaines du roi, et l'interdit fut rigoureusement observé.

Une autre affaire vint envenimer cette brouillerie. Raoul, comte de Vermandois et parent du roi, était marié depuis longues années avec une nièce du comte de Champagne ; mais la reine Éléonore avait

[1] *Vita S. Malach.*, cap. 24.

une sœur nommée Pétronille. Le comte de Vermandois, déjà vieux, eut envie d'épouser la sœur de la reine. Pour cela, il fallait rompre son mariage avec sa première femme. Il trouva trois évêques complaisants, dont l'un était son frère, les deux autres ses créatures, qui jurèrent qu'il y avait parenté entre les deux époux, et déclarèrent leur mariage nul. Le comte de Vermandois renvoya donc sa femme, nièce du comte de Champagne, et épousa la belle-sœur du roi. Par ces deux faits réunis, il est aisé de voir ce que seraient devenues et la liberté de l'Église et la sainteté des mariages, sous un prince capable de devenir un bon roi, mais trop jeune encore, si une autorité plus haute n'y eût mis obstacle.

Le comte de Champagne porta ses plaintes au pape Innocent II. Saint Bernard lui écrivit pour le même sujet en ces termes : Il est écrit que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni [1]. Il s'est élevé des hommes audacieux qui n'ont pas craint de séparer, contrairement à Dieu, ceux que Dieu avait unis, et, par un second crime, d'unir ceux qui ne doivent point l'être. Hélas! on foule aux pieds ce qu'il y a de plus sacré dans l'Église ; on déchire la robe du Christ, et, pour comble de douleur, ce sont ceux-là mêmes qui sont obligés de la conserver intacte. Vos amis, ô mon Dieu, se sont déclarés contre vous ; les prévaricateurs de vos lois sont les familiers de votre sanctuaire, les successeurs de ceux à qui vous dîtes autrefois : *Si vous m'aimez, gardez mes commandements* [2].

Dieu avait uni le comte Raoul et sa femme par le ministère de l'Église, et l'Église par Dieu qui lui a donné ce pouvoir. Comment ceux que l'Église a unis de la sorte, une chambre les sépare-t-elle ? Il n'y a qu'un point où leur conduite me paraît judicieuse, c'est que cette œuvre de ténèbres a été faite dans les ténèbres ; car celui qui fait le mal hait la lumière et évite le grand jour pour n'être pas surpris dans sa malice. Après tout, de quoi le comte Thibaud est-il coupable ? Si c'est d'aimer la justice et de haïr l'iniquité, il l'est en effet ; de rendre au roi ce qui est au roi et à Dieu ce qui est à Dieu, il l'est aussi ; d'avoir reçu l'archevêque de Bourges, que vous aviez ordonné de recevoir, c'est là sans doute le plus grand de ses crimes. C'est le sujet véritable du mauvais traitement qu'on lui fait. Il n'est en butte aux méchants que pour avoir été trop homme de bien. C'est pourquoi votre Sainteté est fortement sollicitée par une infinité de gens, de venger l'injure de son fils, de délivrer l'Église de l'oppression, de réprimer, avec une fermeté apostolique, les auteurs du crime, et de faire sentir à leur chef la peine que mérite la licence

[1] Matth., 19, 7. — [2] Joan., 14, 15.

qu'il s'est donnée de faire, au mépris des lois, tout ce qu'il a voulu[1].

Sur ces plaintes, le pape Innocent II fit excommunier le comte de Vermandois par le cardinal Yves, son légat en France, qui avait été chanoine régulier de Saint-Victor; les terres de ce comte furent mises en interdit, et les trois évêques, ses complices, furent suspendus de leurs fonctions.

Le roi Louis, emporté par l'ardeur inconsidérée de la jeunesse et par de mauvais conseils, avait fait le serment téméraire de ne jamais reconnaître l'archevêque de Bourges, sacré et institué par le Pape. Pour punir le comte de Champagne de la retraite qu'il donnait à ce prélat persécuté, pour le punir surtout de la plainte qu'il avait portée au chef de l'Église sur l'outrage fait à sa nièce par son mari le comte de Vermandois, le roi lui fit la guerre, entra sur les terres de Champagne, y mit tout à feu et à sang, s'y montra plus en chef de Vandales qu'en roi de France. Ainsi, l'an 1142, s'étant rendu maître du château de Vitri, il livra tout aux flammes. Treize cents personnes, hommes, femmes, enfants, qui s'étaient réfugiées dans l'église, furent brûlées, avec l'église, de la manière la plus barbare. De là est resté à cette ville le surnom de Vitri-le-Brûlé[2].

Le comte de Champagne, voyant la désolation de ses peuples, sollicita la paix. Le jeune roi, pour condition première, lui fit promettre avec serment qu'il insisterait auprès du Pape pour faire lever l'excommunication contre le comte de Vermandois, ainsi que l'interdit sur ses terres. Le traité fut conclu par la médiation de saint Bernard, de Joscelin, évêque de Soissons, et de Suger, abbé de Saint-Denis. S'il survenait des difficultés pour l'exécution, les trois médiateurs devaient en être les arbitres. Saint Bernard en écrivit au Pape en ces termes : Nous sommes dans l'affliction, tout le royaume est dans le trouble et la consternation. On n'y voit de tous côtés que sang répandu, que pauvres bannis, que riches et grands emprisonnés. La religion y est foulée et méprisée, la bonne foi et la probité n'y sont plus en assurance, enfin on n'ose même y parler de paix. Peu s'en est fallu que l'innocent et pieux comte Thibaud n'ait été livré à ses ennemis, et n'ait succombé sous leur violence; mais Dieu l'a soutenu, et il s'estime heureux de souffrir pour la justice et pour l'obéissance qu'il vous doit. C'est être heureux en effet, selon l'Apôtre, que de souffrir pour la justice; et l'Évangile appelle heureux ceux qui sont persécutés pour elle[3]. Hélas! infortunés que nous sommes, nous avons pressenti nos maux sans pouvoir les éviter; et,

[1] S. Bernard, *epist.* 216. — [2] G. Nang., *apud Pagi*, 1141, n. 4. — [3] 1 Petr., 3, 14. Matth., 5, 10.

pour prévenir enfin la complète désolation du pays et la chute du royaume divisé contre lui-même, votre très-dévoué fils, ce généreux défenseur de la liberté de l'Église, s'est vu contraint de jurer qu'il ferait lever l'excommunication fulminée par feu votre légat Yves, contre le pays et la personne du tyran adultère qui est la cause et le chef de tous les maux et de toutes les douleurs, et contre l'adultère qu'il a épousée. Il s'y est porté par les prières et les conseils de gens sensés et fidèles, qui lui ont fait entendre que vous lui accorderiez facilement cette grâce sans donner atteinte à l'autorité de l'Église, étant toujours en votre pouvoir de rétablir cette juste sentence contre le pécheur incontinent, et de le déclarer irrévocable. Ce serait un vrai moyen pour éluder leurs artifices, rétablir la paix et priver le méchant des avantages qu'il se promettait de son injuste puissance. J'aurais beaucoup d'autres choses à vous mander; mais celui qui doit vous parler en est pleinement instruit, et il pourra vous en éclaircir plus amplement [1].

Ce que saint Bernard dit de l'état déplorable du royaume de France pendant les premières années de Louis le Jeune, se voit confirmé par Otton de Frisingue, qui écrivait son excellente chronique dans ce temps-là même. Il dit que la guerre entre le roi et le comte de Champagne occasionna tant de pillages et d'incendies, que, si les mérites, les prières et les conseils des personnes religieuses n'y avaient ramené la paix, la France était regardée comme perdue [2].

Pour faciliter cette paix, l'excommunication contre le comte de Vermandois fut provisoirement levée. Restait encore l'interdit jeté sur les terres du roi, parce qu'il refusait de reconnaître l'archevêque de Bourges. Le roi avait même juré, dans la colère, qu'il ne le reconnaîtrait jamais. Saint Bernard s'efforçait d'adoucir les esprits de côté et d'autre. Il écrivait à Rome, où l'on trouvait que sa condescendance pour le jeune roi allait un peu trop loin. Hélas! écrivait-il à ce sujet aux principaux cardinaux de la cour romaine, hélas! infortunés que nous sommes, nous déplorons nos maux passés, nous gémissons des maux présents, nous en craignons pour l'avenir. Et, pour comble de malheur, les affaires sont dans une situation si fâcheuse, que les coupables refusent de s'humilier, et les juges d'être plus traitables. On crie à ceux-là : Cessez de faire le mal, reconnaissez humblement votre faute; ils ne vous écoutent pas, tant ils sont obstinés dans leurs désordres. Nous conjurons ceux-ci, qui sont chargés de corriger le péché en ménageant le pécheur, de ne briser point le roseau déjà froissé, de n'éteindre pas la mèche qui fume

[1] S. Bernard, *epist.* 217. — [2] Otton Fris., *Chron.*, l. 7, c. 21.

encore, et ils n'en sont que plus inexorables. Si, avec l'Apôtre, nous dénonçons aux enfants qu'ils doivent obéir à leurs pères en toutes choses, c'est comme si nous frappions l'air. Si nous avertissons les pères de n'aigrir point leurs enfants, nous nous attirons leur indignation. Ceux qui ont manqué à leur devoir ne peuvent être amenés à reconnaître leur faute, ni ceux qui devraient les redresser, à user envers eux de quelque condescendance. Chacun est entraîné par sa passion et partagé en des factions diverses.

Hélas! la plaie de l'Église n'est pas encore bien fermée, et l'on est sur le point de la rouvrir, de crucifier Jésus-Christ de nouveau, de lui percer le côté, de déchirer ses vêtements, de mettre en pièces, s'il était possible, sa tunique sans couture. Pour peu que vous ayez le cœur sensible, prévenez de si grands maux, détournez une si funeste division d'un royaume où vous savez que les divisions étrangères trouvent leur remède et leur guérison. Si le souverain juge maudit l'auteur de scandale, quelle source abondante de bénédictions pour ceux qui étoufferont une discorde si pernicieuse!

On ne peut excuser le roi, premièrement d'avoir fait un serment illicite, secondement d'y persister. Mais il y persiste moins par inclination que par honte. Vous n'ignorez pas que c'est un déshonneur chez les Français de violer un serment, même inconsidéré, quoique tout homme de bon sens soit obligé de convenir qu'il ne faut point tenir ce qu'on a juré contre la raison. Aussi ne prétends-je point justifier le roi en cela. Je cherche moins à l'excuser qu'à vous fléchir. Voyez vous-mêmes si la passion, la jeunesse du roi, sa dignité ne méritent pas quelque indulgence. Certainement, pour peu que la miséricorde l'emporte sur la justice, vous aurez quelque égard pour un roi, et pour un roi si jeune encore ; vous lui ferez grâce, du moins cette fois, à condition qu'il ne s'ingérera plus à l'avenir dans une pareille entreprise. Cependant je ne demande cette grâce qu'au cas qu'elle ne blesse ni la liberté de l'Église ni le respect qu'on doit à l'archevêque que le Pape a sacré. Le roi même, toute l'Église de France, assez affligée d'ailleurs, la demandent humblement. Hélas! je languis, je sèche de frayeur à la vue des maux dont le royaume est menacé. Il y a un an que je vous fis la même prière ; mes péchés furent cause que j'aigris votre colère au lieu de l'adoucir, et cette colère a désolé presque tout le monde chrétien. S'il m'échappa, par un excès de zèle, quelque chose que j'aurais dû supprimer ou dire en d'autres termes, je le désavoue et vous supplie de l'oublier. Si je parlai, au contraire, comme je devais, faites en sorte que je n'aie point parlé inutilement[1].

[1] S. Bernard, *epist.* 219.

L'excommunication du comte de Vermandois avait été levée provisoirement; mais, comme il ne rompait point son mariage adultère avec la sœur de la reine, le Pape menaçait de l'excommunier de nouveau. Le roi s'en plaignit à saint Bernard, et lui recommanda de l'empêcher, à cause des maux qui en pourraient suivre. Bernard répondit au roi : Je me suis toujours intéressé, selon mon faible pouvoir, à la gloire de votre personne et au bien de votre royaume. Vous me faites la grâce d'en convenir, et votre propre conscience vous en rend témoignage. Je lui proteste aussi que j'aurai toujours les mêmes sentiments. Mais je ne sais de quelle manière je puis satisfaire à ses sujets de plainte, et empêcher que le Pape n'excommunie de nouveau le comte Raoul. Vous souhaitez que je fasse tous mes efforts pour détourner ce coup; vous m'en faites appréhender les suites funestes. Mais je ne le puis, et, quand je le pourrais, je ne vois pas que je le doive raisonnablement entreprendre; je suis fâché du mal qui en arrivera, mais il ne faut point faire un mal afin qu'il en arrive un bien. Il est plus sûr d'abandonner à Dieu l'événement de cette affaire : il est assez puissant pour exécuter et maintenir le bien qu'il a résolu de faire, pour détourner le mal que les méchants méditent, ou du moins pour le faire retomber sur ceux qui en sont les auteurs.

Ce qui m'afflige le plus, c'est que votre Altesse me marque dans sa lettre que cette affaire est un obstacle au traité de paix conclu entre elle et le comte Thibaud. Peut-elle douter qu'elle n'ait fait une faute considérable d'avoir forcé ce comte, les armes à la main, de jurer, contre toutes les lois divines et humaines, que non-seulement il solliciterait le Pape, mais qu'il l'engagerait à absoudre la personne et la terre du comte Raoul, malgré la justice et la raison? Pourquoi voulez-vous ajouter un péché à un autre, et pousser à bout la patience de Dieu? Qu'a fait le comte Thibaud pour encourir une seconde fois votre disgrâce? Ce prince s'est employé fortement pour faire absoudre le comte Raoul contre les règles de la justice; il n'a fait aucune démarche pour le faire excommunier de nouveau, selon le serment qu'il en avait fait, dans la crainte de vous déplaire. Ne veuillez pas, sire, résister si ouvertement à votre roi, au créateur de l'univers, et cela dans son royaume et dans son domaine; n'ayez pas la témérité d'étendre la main si souvent contre celui qui ôte la vie aux princes et qui est terrible aux rois de la terre. Je parle fortement, parce que je crains pour vous de plus fortes punitions; je ne les craindrais pas tant, si je vous aimais moins[1].

[1] S. Bern., *epist.* 220.

Le jeune roi n'écouta point ces conseils pacifiques de la sagesse. Il aima mieux les conseils plus flatteurs de quelques courtisans, qui voyaient leur profit dans les troubles de la France. Il se résolut à recommencer la guerre. Alors saint Bernard lui écrivit une lettre encore plus forte que la précédente. Dieu sait, lui dit-il, combien je vous ai aimé du moment que je vous ai connu, et combien j'ai toujours eu de zèle pour votre gloire; vous-même avez vu, l'année dernière, mon application infatigable à concerter avec vos fidèles les moyens de rétablir la paix dans votre royaume. Mais je crains que vous ne rendiez mes travaux inutiles. Il paraît en effet que vous quittez avec trop de légèreté le bon parti que vous aviez pris, et qu'un conseil inspiré par le démon vous pousse à renouveler les maux et les ravages que vous vous repentiez d'avoir causés. Quel autre que le démon vous inspirerait le dessein de mettre encore tout à feu et à sang? d'irriter le Père des orphelins et le Juge des veuves, et de le contraindre à prêter l'oreille aux cris des pauvres, aux gémissements des captifs et au sang des morts? Cet ennemi du genre humain fut le premier homicide [1] : de telles victimes lui sont agréables.

Après tout, ne rejetez point votre péché sur le comte de Champagne. Ce prince vous déclare qu'il est disposé à la paix, il vous la demande instamment aux conditions dont vous êtes déjà convenu; il promet d'exécuter ponctuellement tout ce qui sera arrêté par ceux qui en furent les médiateurs; il est prêt à réparer, sans aucun délai, toutes les contraventions qu'ils jugeront avoir été faites au traité, au cas qu'il l'ait violé, ce qu'il ne croit pas. Cependant vous n'écoutez point ces propositions de paix, vous ne gardez point la foi que vous avez donnée, vous n'acquiescez point à des conseils salutaires; mais, par un secret jugement de Dieu, vous vous formez de fausses idées de toutes choses; vous regardez comme un affront ce qui vous est honorable, comme un honneur ce qui vous déshonore; vous craignez la sécurité, et vous méprisez ce qui est à craindre. On peut vous faire le reproche que Joab faisait au saint roi David : Vous aimez ceux qui vous haïssent, et vous haïssez ceux qui vous aiment. En effet, ceux qui vous excitent à recommencer la guerre contre un prince qui n'a rien fait pour se l'attirer ne cherchent point votre gloire, mais leur intérêt, ou plutôt la volonté du démon. Se sentant trop faibles pour assouvir leur ressentiment, ces ennemis de votre couronne, ces perturbateurs manifestes du royaume, y font servir votre puissance royale.

Mais quoi qu'il vous plaise de faire de votre royaume, de votre

[1] Joan., 8, 44.

âme et de votre couronne, nous, enfants de l'Église, nous ne pouvons dissimuler les injures de notre mère, qui est méprisée, foulée aux pieds. Nous déplorons ses maux passés, nous sommes sensibles à ses maux présents, nous craignons ceux dont elle est menacée. Nous demeurerons fermes, et nous combattrons pour elle jusqu'à la mort, s'il est besoin ; au lieu de boucliers et d'épées, nous emploierons les armes qui nous conviennent, les prières et les larmes. Pour moi, outre mes prières ordinaires pour vous et pour votre royaume, j'avoue que j'ai encore soutenu votre parti auprès du Siége apostolique par mes lettres et par mes agents, presque jusqu'à blesser ma conscience et jusqu'à m'attirer, je n'en dois pas disconvenir, la juste indignation du souverain Pontife. Eh bien, moi, irrité enfin de vos excès continuels, je vous dis que je commence à me repentir de mon imprudence et d'avoir trop excusé votre jeunesse. Désormais, selon mon petit pouvoir, je ne manquerai point à la vérité. Je ne dissimulerai plus que vous cherchez à renouveler alliance avec les excommuniés ; que vous conspirez avec les scélérats et les brigands pour verser le sang, brûler les maisons, détruire les églises et ruiner les pauvres ; que vous courez au pillage avec le voleur, et que vous faites société avec l'adultère [1], comme si vous n'étiez pas assez puissant par vous-même pour faire le mal sans vous associer à d'autres. Je ne dissimulerai plus que, non content d'avoir fait un serment illicite et maudit contre l'église de Bourges, par une imprudence qui a été la source funeste d'une infinité de maux, vous expiez enfin ce péché, en défendant que l'on donne un pasteur à Châlons aux ouailles de Jésus-Christ ; en permettant, contre les lois de la justice, que votre frère mette ses troupes en garnison dans les maisons épiscopales, que les biens de l'Église soient pillés et employés à des usages profanes et criminels. Je vous le dis, si vous continuez, votre péché ne sera pas longtemps impuni. C'est pourquoi, mon seigneur et roi, je vous exhorte et vous conseille, comme un fidèle ami, de vous désister promptement de cette malice, et de vous humilier, à l'exemple du roi de Ninive, afin de prévenir la main déjà levée pour vous frapper. Je parle durement, parce que je crains pour vous des choses plus dures encore ; mais souvenez-vous de ces paroles du Sage : Les blessures d'un ami valent mieux que les baisers d'un ennemi [2].

Le roi écrivit à saint Bernard, pour justifier sa conduite par diverses raisons. Le saint en écrivit aux deux principaux conseillers du roi, Joscelin, évêque de Soissons, et Suger, abbé de Saint-Denis.

[1] Psalm., 49, 18. — [2] Prov., 27, 6. S. Bern., *epist.* 221.

J'ai exposé au roi, leur dit-il, les désordres qui se commettent dans son royaume, et qu'on dit même qu'il autorise. Comme vous êtes de son conseil, j'ai jugé à propos de vous communiquer sa réponse. Est-il possible qu'il soit persuadé de ce qu'il m'écrit ? et, s'il ne l'est point, prétend-il me le persuader, à moi qui suis, comme vous savez, pleinement instruit de tout ce qui s'est fait pour le rétablissement de la paix ? Afin de me convaincre qu'il y a, de la part du comte de Champagne, une contravention au traité, voici ses propres termes ; vous les lirez dans sa lettre : « Les évêques sont encore suspens, mon royaume est en interdit. » Comme si le comte Thibaud était maître de faire lever un interdit ecclésiastique, ou qu'il s'y fût obligé. « On s'est joué, dit-il, du comte Raoul, en renouvelant son excommunication. » En quoi cela regarde-t-il le comte Thibaud ? N'a-t-il pas travaillé de bonne foi à faire réussir ce qu'il a promis ? N'a-t-il pas pleinement exécuté sa parole ? Le comte Raoul a été surpris dans sa malice ; il est tombé dans la fosse qu'il s'est creusée. Est-ce donc là une raison suffisante pour rompre un traité solennel, un motif capable d'enflammer la colère du roi contre Dieu et son Église, au préjudice de sa propre personne et de son royaume ? Fallait-il que le roi s'oubliât pour un sujet si léger, jusqu'à envoyer son frère à la tête d'une armée, perdre et ravager les terres d'un prince, son vassal, sans lui avoir déclaré la guerre ni signifié même les raisons de cette rupture ? Fallait-il, de plus, qu'il commençât cette expédition par la prise de Châlons, au préjudice du traité particulier qu'il avait fait avec ce prince au sujet de cette ville ?

Saint Bernard, après avoir réfuté de même d'autres prétextes allégués par le roi, s'adresse aux deux conseillers en ces termes : Après tout, je suppose que le comte de Champagne ait tort ; pourquoi s'en prendre à l'Église ? Quel mécontentement a donné au roi non-seulement l'église de Bourges, mais celles de Châlons, de Reims, de Paris ? Qu'il se fasse justice à l'égard du comte ; mais de quel droit, je vous prie, pille-t-il les terres et les biens des églises ? empêche-t-il que les brebis du Christ n'aient des pasteurs, tantôt en s'opposant au sacre des évêques élus ; tantôt, ce qui est sans exemple, en ordonnant qu'on diffère l'élection jusqu'à ce qu'il ait consumé le bien des églises, dissipé le patrimoine des pauvres, ravagé tout le diocèse ? Sont-ce là les conseils que vous lui donnez ? D'un côté, il est peu croyable qu'il agisse contre votre avis ; de l'autre, il est encore moins croyable que vous ayez l'âme assez noire pour lui inspirer de si mauvais desseins. Ce serait évidemment vouloir faire un schisme, se révolter contre Dieu, réduire l'Église en servitude, anéantir la liberté ecclésiastique. Tout Chrétien zélé, tout digne fils

de l'Église s'opposera, comme un mur, pour la défense de la maison de Dieu. Et vous, si vous êtes enfants de la paix, si vous aimez celle de l'Église, comment pouvez-vous, je ne dis pas traiter de telles affaires, mais assister à un conseil d'État si injuste? On a droit d'imputer tout le mal qu'un jeune roi peut commettre à des ministres que l'âge et l'expérience rendent inexcusables [1].

L'évêque de Soissons et l'abbé de Saint-Denis se plaignirent tous deux à saint Bernard, le premier surtout avec une certaine amertume, de ce qu'il les supposait aimant la division et le schisme, et fomentant le scandale. Bernard répondit à l'évêque de Soissons qu'il ne l'avait ni dit, ni écrit, ni pensé, et que, toutefois, il lui demandait pardon de cette offense prétendue, voulant ne répondre au blâme que par des prières. Au reste, ajoute-t-il, afin que vous ne pensiez pas que mes soumissions et mes excuses m'ôtent l'esprit de liberté, j'ai vu, je l'avoue, et je vois encore avec douleur, que vous manquez du courage qu'il faudrait pour venger les outrages du Christ et pour défendre la liberté de l'Église. Cette douleur m'a contraint de vous dire des duretés, mais non pas celles que vous me reprochez. Je croyais, et je croirais encore si je n'appréhendais de vous offenser, qu'il ne vous suffit pas de n'être point auteur du schisme; que vous devez, de plus, résister avec fermeté à ceux qui le font, de quelque qualité qu'ils puissent être; que vous devez avoir en horreur leur conseil et leur cabale. Je croirais qu'il vous serait glorieux de pouvoir dire avec David : Je déteste l'assemblée des méchants, je ne veux point prendre place avec les impies [2]. Ce zèle ne convenait-il qu'au prophète? ne sied-il pas au prêtre du Seigneur, lequel doit dire dans un même esprit : Seigneur, je hais ceux qui vous haïssent, je brûle de zèle contre vos ennemis [3]?

Plût à Dieu, je le dis sans blesser le respect que je vous dois, plût à Dieu que vous eussiez fait éclater un zèle semblable envers un jeune roi qui, emporté par une passion cruelle plutôt que par une légèreté d'esprit ordinaire de son âge, se moque de vos conseils salutaires et de la parole qu'il a donnée, trouble sans aucun motif tout son royaume, s'attaque au ciel et à la terre, ravage l'Église, profane le sanctuaire, favorise les méchants, persécute les gens de bien, fait mourir les innocents! Que ne gémissez-vous de tant de maux! que ne tâchez-vous d'en arrêter le cours! Mais je n'ai pas la témérité d'enseigner un docteur consommé, moins encore de reprendre un évêque, à qui il appartient de reprendre celui qui pèche, de redresser celui qui s'égare [4].

[1] S. Bern., *epist.* 222. — [2] Psalm., 25, 5. — [3] *Ibid.*, 138, 21. — [4] S. Bernard, *epist.* 123.

Cependant saint Bernard et son ami Hugues, évêque d'Auxerre, faisaient tous leurs efforts pour amener une réconciliation entre le roi et le comte de Champagne, et mettre un terme aux maux de la guerre. Il y eut à ce sujet une conférence à Corbeil, mais sans résultat. Les deux médiateurs s'en plaignirent au roi même. Nous sommes depuis longtemps hors de chez nous ; nous abandonnons nos affaires pour travailler à la paix de votre royaume. Nous le faisons avec toute la fidélité possible, Dieu en est témoin. Cependant nous déplorons le peu de succès de nos travaux. Les pauvres ne cessent point de crier après nous, la désolation du pays augmente de jour en jour. De quel pays, demandez-vous ? Du vôtre. Tous ces désordres arrivent dans le sein de vos propres États, et en causent la destruction ; car, amis ou ennemis, ce sont vos sujets mêmes que cette guerre appauvrit, réduit en prison, ruine sans ressource. N'appréhendez-vous pas que cette parole du Sauveur ne se vérifie à votre égard : Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit [1] ? Bien plus, ceux qui le divisent et le désolent vous mettent à leur tête, comme si vous étiez l'auteur de tous ses maux ; vous qu'ils devraient redouter comme le défenseur du royaume et le vengeur de ses sujets. Nous nous flattions d'abord qu'enfin Dieu vous avait touché et éclairé ; que, convaincu de leur malice et de vos égarements, vous étiez résolu de sortir de leurs piéges, d'embrasser un parti plus salutaire. Mais, hélas ! la conférence de Corbeil a presque fait évanouir nos espérances ; nous fûmes renvoyés, permettez-nous de le dire, d'une manière peu raisonnable. Le trouble et l'agitation que vous fîtes paraître nous ôta la liberté de vous éclaircir sur ce qui vous avait choqué dans notre discours. Si vous aviez daigné nous donner une audience paisible, nous nous persuadons que vous auriez reconnu que, dans la situation où sont les affaires, on ne vous proposait rien que d'honnête et de raisonnable. Votre trouble nous jette nous-mêmes dans le trouble et la consternation, nous rend incertains et irrésolus sur le parti que nous devons prendre, quelque bien intentionnés pour vous que nous puissions être. Voilà ce que causent des esprits brouillons et peu éclairés, qui vous intimident par de faux bruits, qui confondent le bien et le mal, et lui font prendre l'un pour l'autre. Les deux négociateurs finissent par envoyer au prince une personne de confiance pour lui expliquer leurs intentions de vive voix, et savoir les siennes [2].

Saint Bernard, qui avait plaidé si vivement la cause du roi auprès du Pape, voyant que le prince ne tenait point ses promesses, se crut

[1] Luc, 11, 17. — [2] S. Bern., *epist*. 226.

obligé d'en informer le chef de l'Église. Il écrivit donc au cardinal-évêque de Palestrine : Jérémie se plaint de ses ennemis en ces termes : Souvenez-vous, Seigneur, que je me suis présenté à vous pour vous parler en leur faveur ; que j'ai tâché de détourner d'eux votre colère. Et il conclut : Réduisez donc leurs enfants à la mendicité, donnez-les en proie au glaive [1]. Ce sont les imprécations du prophète. Comme je me trouve dans un cas semblable, je m'applique ce passage, et je le cite à votre Révérence ; car vous savez avec quelle chaleur j'ai soutenu les intérêts du roi auprès du Pape, absent de corps, mais présent en esprit. Je l'ai fait sur les belles promesses dont il m'a flatté. Aujourd'hui qu'il rend le mal pour le bien, je suis obligé de me dédire. Je suis confus de m'être leurré par de vaines espérances, je vous rends grâces de m'avoir refusé ce que je vous demandais par trop de simplicité. Je m'imaginais avoir de la déférence pour un roi pacifique ; et voilà que je me trouve avoir eu une basse complaisance pour le plus grand ennemi de l'Église. Hélas ! on foule aux pieds les choses saintes, on réduit l'Église à une honteuse servitude ; on s'oppose aux élections des évêques, et si le clergé ose en élire quelqu'un, on lui interdit les fonctions de l'épiscopat. Paris languit sans pasteur, nul n'a la hardiesse d'en murmurer et de s'en plaindre. On pille les maisons épiscopales, on porte des mains sacriléges sur les terres et les vassaux qui en dépendent, on se saisit des revenus par avance. Il y a déjà longtemps que Châlons s'est élu un évêque, mais il n'en a que le nom. Jugez quel dommage en souffre le troupeau du Seigneur. Le roi substitue son frère Robert à la place de l'évêque ; et ce prince, exécutant sa commission avec rigueur, dispose en maître absolu des biens de l'Église, fait retentir tous les jours jusqu'au ciel la voix des victimes qu'il immole, les cris des opprimés, les larmes des veuves, les plaintes des orphelins, les gémissements des prisonniers, le sang des mourants. Et comme si sa fureur trouvait les bornes de cet évêché trop étroites, il l'étend sur celui de Reims, sur ce pays des saints, sans épargner ni prêtres, ni moines, ni religieuses. Ces régions fertiles, ces bourgs si populeux de Sainte-Marie, de Saint-Remi, de Saint-Nicaise, de Saint-Thierri, ne sont presque plus qu'un affreux désert, tant il y a répandu de sang. On entend dire de toutes parts : Faisons notre héritage du sanctuaire de Dieu [2]. C'est ainsi que le roi répare le tort qu'il a fait à l'église de Bourges, par un serment aussi cruel que celui d'Hérode. Saint Bernard parle ensuite des prétextes que le roi mettait en avant pour rompre la paix conclue avec le comte de Champagne, et prie

[1] Jérém., 18, 20. — [2] Psalm., 82.

l'évêque de Palestrine d'exciter le Pape à réprimer ces désordres [1].

Mais le pape Innocent II mourut avant la conclusion de cette affaire. Lui-même vit des troubles semblables à Rome. Depuis longtemps il avait excommunié les Tiburtins, et tenait leur ville assiégée ; enfin il les contraignit à se rendre à des conditions raisonnables. Mais les Romains n'en furent pas contents, se souvenant d'avoir été battus l'année précédente en une sortie que firent les assiégés. Ils voulaient donc que le Pape ne pardonnât aux Tiburtins qu'à condition d'abattre leurs murailles et de sortir tous de la province ; et, irrités de ce qu'il les avait traités humainement, ils firent une sédition, s'assemblèrent au Capitole, rétablirent le sénat aboli depuis longtemps, prétendant renouveler ainsi l'ancienne dignité de Rome, et recommencèrent la guerre contre les Tiburtins. Le Pape s'opposa autant qu'il put à leur dessein, employant les menaces et les présents; car, dit Otton de Frisingue, il prévoyait que l'Église pourrait perdre un jour par là l'autorité temporelle sur Rome, qu'elle avait reçue de Constantin, et toujours conservée depuis. Au milieu de ces efforts pour ramener le peuple, Innocent II tomba malade le 24me de septembre 1143, après treize ans et sept mois de pontificat. Deux jours après, on élut le cardinal Gui de Castel, Toscan de nation, qui fut nommé Célestin II, mais ne tint le Saint-Siége que cinq mois [2].

Il était connu en France pour y avoir été disciple d'Abailard dans sa jeunesse, et depuis légat d'Innocent. Un annaliste contemporain a dit de lui qu'il avait été distingué par les trois sortes de qualités qui contribuent le plus à la réputation d'un homme de son rang, la naissance, l'érudition et une capacité universelle dans les emplois [3]. Son élection eut quelque chose d'unique. Le peuple de Rome était travaillé d'une révolution politique. Les meneurs cherchaient à secouer la souveraineté temporelle du Pontife romain. L'élection seule d'un Pape avait souvent donné lieu à des troubles qui agitaient le monde entier. Une élection dans des conjonctures pareilles laissait à craindre des troubles bien plus graves. Tout le contraire arriva. Au lieu d'augmenter l'agitation existante, l'élection du nouveau Pape la calma tout d'un coup. Les cardinaux, aux acclamations du clergé et du peuple de Rome, le choisirent d'une voix unanime. C'est ce que lui-même témoigne dans sa lettre du 6 novembre à Pierre le Vénérable, abbé de Clugni, qui avait déjà appris son élection d'ailleurs, et la regardait comme un miracle [4].

Célestin II était à peine sur le Siége de Saint-Pierre, qu'il reçut de

[1] S. Bernard, *epist.* 224. — [2] Otton Frising., *Chron.*, l. 7, c. 27. — [3] *Chron. Mauriniac.* — [4] Baron. et Pagi, an. 1143. Labbe, t. 10. Mansi, t. 21.

France deux ambassades : l'une du roi Louis le Jeune, l'autre du comte Thibaud de Champagne. Le roi le priait de lever l'interdit qui pesait depuis deux ans sur son royaume ; le comte, appuyé d'une lettre de saint Bernard, le priait de ménager sa paix avec le roi. Les esprits étaient disposés à une réconciliation sincère. Le roi consentait à reconnaître l'archevêque de Bourges, et à rendre aux églises la liberté des élections. Toutes les clauses ayant été réglées d'avance, les ambassadeurs eurent une audience publique ; ils assurèrent le Pontife de l'obéissance du roi, et le prièrent de lever l'interdit qui avait été jeté par son prédécesseur sur quelques provinces du royaume. Le Pape, ayant écouté et reçu leur prière, se leva de son siége ; puis, se tournant vers la France, et étendant la main de ce côté en forme de bénédiction, il déclara l'interdit levé et les peuples absous [1].

La réconciliation du roi Louis le Jeune avec l'Église fut si sincère, que, pour expier les fautes de sa jeunesse, nous lui verrons entreprendre le voyage de la terre sainte. Il ne se réconcilia pas moins sincèrement avec le comte de Champagne, car nous lui verrons plus tard épouser une de ses filles. Quant à Pierre de la Châtre, archevêque de Bourges, il se montra toujours un digne prélat. Il sut gagner jusqu'aux bonnes grâces du roi, et lui faire regretter de l'avoir connu trop tard. Il lui rendit même d'importants services, en qualité de primat d'Aquitaine [2].

Célestin II, dont il est encore quelques lettres sur des affaires particulières, mourut le 9me de mars 1144. Trois jours après le dimanche 12me de mars, fut élu Pape le cardinal-prêtre Gérard, et couronné sous le nom de Lucius II. Il était natif de Bologne et chanoine régulier. Honorius II le fit cardinal de Sainte-Croix et bibliothécaire de l'Église romaine. Innocent II, connaissant son mérite, le fit chancelier après la mort d'Aimeric, et, en mourant, il lui confia les biens de l'Église romaine.

Lucius II, dans un concile ou conseil auquel assistèrent entre autres Raimond, archevêque de Tolède, et Henri, évêque de Winchester, termina le différend qui durait depuis si longtemps entre l'archevêque de Tours et l'évêque de Dol, touchant la juridiction sur les évêques de Bretagne. Le pape Urbain II l'avait adjugée à l'archevêque de Tours cinquante ans auparavant. Lucius II confirma cette sentence par une bulle du 15 mai 1144 ; avec cette restriction, toutefois, que l'évêque Geoffroi de Dol, tant qu'il gouvernerait cette église, aurait le pallium et ne serait soumis qu'au Pape [3]. Le même Pape

[1] *Chron. Maurin.*, apud Pagi, an. 1143, n. 7. — [2] *Acta patriarch. Bituric.* Labbe, *Biblioth. nov.*, t. 2. — [3] Mansi, t. 21, p. 619.

confirma la primatie déjà donnée à l'église de Tolède par Urbain II sur toute l'Espagne, cinquante-six ans auparavant [1].

Cependant, à Rome, le parti des révolutionnaires, imbu des maximes subversives d'Arnaud de Bresce, remuait de nouveau pour ôter au Pape la souveraineté temporelle, disant qu'à la manière des anciens Pontifes il ne devait vivre que des dîmes et des oblations des fidèles. Ils tâchèrent de mettre dans leur parti le roi d'Allemagne, Conrad, qu'ils appelaient pompeusement le seigneur de Rome et de l'univers. Lucius II lui écrivit de son côté. Conrad rejeta les propositions des rebelles; et, ayant reçu avec honneur les légats du Pape, il les congédia avec l'assurance qu'il s'emploierait toujours pour la défense des droits du Saint-Siége [2].

Tandis que des rêveurs politiques voulaient ôter Rome aux Papes, sans lesquels Rome n'eût pas même existé, sans lesquels Rome ne pourrait pas plus dominer sur le nouvel univers que Ninive et Babylone qui ne sont plus, la Providence leur montrait que la gloire, la puissance, l'empire de Rome chrétienne ne sont et ne peuvent être que dans le successeur de saint Pierre.

L'an 1139, Alphonse-Henriquèz, comte de Portugal, remporte, le 25 juillet, une grande victoire sur cinq rois maures. Il est proclamé roi sur le champ de bataille par ses soldats. Le nouveau roi de Portugal envoya au pape Lucius II l'archevêque de Bretagne avec la charte suivante : A Lucius II, Alphonse, roi de Portugal. Sachant que les clefs du royaume des cieux ont été données au bienheureux Pierre par Notre-Seigneur Jésus-Christ, j'ai voulu l'avoir pour patron et avocat auprès du Dieu tout-puissant, afin que, dans la présente vie, je ressente son secours et conseil dans mes besoins, et que, par le suffrage de ses mérites, je puisse parvenir à la félicité éternelle. C'est pourquoi, moi Alphonse, par la grâce de Dieu, roi de Portugal, par la main du seigneur Gui, cardinal-diacre et légat du Siége apostolique, j'ai fait hommage à mon seigneur et Père, le pape Innocent, et j'offre aussi ma terre au bienheureux Pierre et à la sainte Église romaine, sous le cens annuel de quatre onces d'or, avec cette clause et teneur, que ceux qui tiendront ma terre après ma mort payeront le même cens au bienheureux Pierre chaque année, et que moi, comme étant le propre soldat de saint Pierre et du Pontife romain, j'obtiendrai, tant pour ma personne que pour ma terre et ce qui peut intéresser sa dignité et son honneur, la protection et l'assistance du Siége apostolique, et que je ne reconnaîtrai jamais dans ma terre l'autorité d'aucune puissance, soit ecclésiastique, soit séculière,

[1] Mansi, t. 21, p. 609. — [2] Otton Fris., *De Gest. Frider.*, l. 1, c. 27.

si ce n'est celle du Siége apostolique ou celle de son légat. Cette charte d'oblation et d'assurance a été faite aux ides de décembre, ère 1180, c'est-à-dire le 13 décembre 1142. Moi Alphonse, roi de Portugal, j'ai fait faire cette charte, et, de grand cœur, je la confirme de ma main, en présence de témoins légitimes. C'étaient les évêques de Brague, de Coïmbre et de Portugal ou Porto qui souscrivent après le roi. Le Pape Lucius II accepta le renouvellement de cet hommage, fait au nom du roi par l'évêque de Brague, et en écrivit au prince une lettre que nous avons encore [1]. C'est ainsi que le fondateur du royaume de Portugal en sanctifia l'origine.

On voit ici en quoi consistait réellement la gloire, la grandeur et la puissance de Rome chrétienne : c'est dans cette soumission volontaire des royaumes chrétiens à son autorité protectrice, même pour le temporel. Ceux des Romains qui ne voulaient à Rome d'autre souverain qu'un roi allemand, qu'ils appelaient le seigneur de l'univers, étaient de vrais fous. Si Rome n'avait eu d'autre maître qu'un roi allemand, elle n'eût pas plus été la capitale de l'empire, et surtout de l'univers, que Hambourg ou Cracovie. Au lieu de concilier à Rome l'empire du monde chrétien, l'empire de l'univers régénéré, leurs folles prétentions n'allaient qu'à le lui faire perdre. Il faudra que les Papes sauvent Rome contre l'aveuglement imbécile de quelques Romains, comme ils l'ont sauvée contre la fureur des Barbares.

Tandis que, d'un côté, Lucius II était tracassé par les émeutiers de Rome, il était chagriné, de l'autre, par le Normand Roger, premier roi de Sicile, qui, oubliant ses obligations envers le Saint-Siége, avait recommencé la guerre dans l'Italie méridionale.

Le Pape, quoique malade, eut une entrevue avec lui, et, ne pouvant encore faire une paix durable, conclut au moins une trêve. C'est ce que le Pape écrit, le 22 septembre 1144, à Pierre le Vénérable, abbé de Clugni, en lui demandant treize de ses moines pour les placer à Rome dans le monastère de Saint-Sabas [2].

Dans l'Italie septentrionale, la plupart des villes étaient ou liguées ou en guerre les unes contre les autres : Vérone et Vicence contre Padoue et Trévise, Pise contre Lucques, Venise contre Ravenne.

Le pape Lucius II travaillait à les ramener à la paix, et il parvint, ce semble, à réconcilier les Vénitiens et les Pisans [3]. Mais ce Pontife mourut après un pontificat de onze mois et quatorze jours. Suivant un auteur, il avait réduit par la force les factieux de Rome ; suivant

[1] Mansi, t. 21, p. 615 et 616. — [2] Mansi, t. 21, p. 608. — [3] Danul., *Chron. Rer. italic.*, t. 12.

d'autres, il essaya vainement de les réduire [1]. Quoi qu'il en soit, il mourut le 25 février 1145.

Le 27 du même mois, les cardinaux élurent, sous le nom d'Eugène III, Bernard de Pise, moine de Clairvaux, puis abbé de Saint-Anastase, à Rome. Il fut intronisé le même jour dans la chaire pontificale de Latran. Il devait être sacré le dimanche d'après. Mais, ayant su que les factieux voulaient profiter de la circonstance pour lui faire confirmer leurs entreprises politiques, il sortit secrètement de Rome avec les cardinaux, et fut ordonné dans le monastère de Farfe, le 4me de mars [2].

Le nouveau Pape était à Viterbe, lorsqu'il lui vint une députation des évêques d'Arménie et de leur catholique ou patriarche, qui avait, suivant eux, plus de mille évêques sous sa juridiction. Ils avaient été dix-huit mois à faire leur voyage. Arrivés à Viterbe, ils saluèrent le Pape, et lui offrirent de la part de leur église une soumission pleine et entière. L'historien Otton, évêque de Frisingue, était présent à l'audience. Les députés d'Arménie venaient consulter l'Église romaine et se rapporter à son jugement sur les différends qu'ils avaient avec les Grecs ; car ils ne mettaient point d'eau dans le vin pour le saint sacrifice, comme font les Grecs et les Latins, quoiqu'ils y emploient du pain levé comme les Grecs. De plus, ils ne font qu'une fête de Noël et de l'Épiphanie. Ils venaient donc chercher le jugement de l'Église romaine sur ces différends et autres, et demandaient encore qu'on leur donnât la forme du sacrifice suivant l'usage de Rome. Le Pape les reçut avec beaucoup de joie, les fit assister à la messe, de manière à ce qu'ils pussent voir de près ce que le saint sacrifice a de plus secret, et il leur recommanda d'observer tout exactement. Un des députés, qui était évêque, assistant ainsi à la messe le 18me de novembre, jour de la dédicace de Saint-Pierre de Rome, vit, sur la tête du Pape officiant, un rayon de soleil et deux colombes qui montaient et descendaient, sans qu'il pût découvrir par où entraient ces colombes et cette lumière. Convaincu que c'était un miracle, et d'autant plus porté à rendre obéissance au Saint-Siége, il raconta à tout le monde ce qu'il avait vu. Le Pape, bien loin d'attribuer cette merveille à ses propres mérites, assurait que Dieu l'avait accordée à la foi de l'évêque arménien, afin que l'église qui l'avait envoyé reconnût encore mieux la vertu des sacrements, ainsi que le respect et la forme avec lesquels ils fallait les traiter. Voilà ce que rapporte l'historien Otton de Frisingue, qui était alors présent à Viterbe [3].

[1] Card. Aragon. in *Vit. Lucii II*. Gotefred. Viterb. in *Pantheo*. — [2] Pagi. — [3] Otton Fris., *Chron.*, l. 7, c. 32.

Le pape Eugène III, né à Pise, était vidame ou premier juge de l'évêque de cette ville, quand il quitta cette dignité et le monde même pour venir à Clairvaux se faire moine sous la discipline de saint Bernard. Aussi le saint abbé le regardait-il et l'aimait-il comme son fils et son élève. Il fut bien émerveillé d'apprendre qu'il avait été élu Pape, d'autant plus qu'il n'était point cardinal. Dans l'étonnement où le jetait cette nouvelle, il écrivit ainsi aux cardinaux :

Dieu vous le pardonne ! qu'avez-vous fait ? Vous avez rappelé parmi les hommes un homme qui était déjà dans le tombeau. Vous avez replongé dans la foule et dans les affaires celui qui fuyait les affaires et la foule. Du dernier, vous avez fait le premier, et voilà que son dernier état est plus dangereux que l'autre. Celui qui était crucifié au monde, vous le faites revivre au monde ; celui qui avait choisi d'être un rebut dans la maison de son Dieu, vous l'avez choisi pour le seigneur de tout le monde. Pourquoi avez-vous renversé les desseins du pauvre, les résolutions du pénitent ? Il courait dans la voie du ciel : d'où vous est venue la pensée d'environner ses sentiers d'épines, de le détourner de son chemin, d'embarrasser ses pas ? Comme s'il descendait de Jérusalem, au lieu d'y monter de Jéricho, il est tombé aux mains des larrons. Après s'être arraché aux mains cruelles du démon, aux attraits de la chair, à la gloire du siècle, il n'a pu échapper à vos mains. N'a-t-il abandonné Pise que pour avoir Rome ? N'a-t-il cessé d'être vidame d'une église particulière que pour recevoir la domination dans l'Église universelle ?

Pour quelle raison, par quel conseil vous êtes-vous résolus, après la mort du souverain Pontife, à vous jeter brusquement sur un homme élevé à la campagne, à l'arracher de sa solitude, à lui ôter des mains sa bêche et sa cognée, à le traîner au palais et à le faire asseoir sur le trône, à le revêtir de la pourpre ; à le ceindre du glaive pour exercer la justice parmi les nations, corriger les peuples, enchaîner leurs rois par des entraves, et leurs princes par des menottes de fer [1] ? N'aviez-vous donc point parmi vous un homme sage et expérimenté, à qui ces choses convinssent mieux ? Ne semble-t-il pas ridicule de prendre un petit homme couvert de haillons pour présider aux souverains, commander aux évêques, disposer des royaumes et des empires ? En vérité, cela est ou ridicule ou miraculeux. Je ne saurais nier que c'est peut-être l'ouvrage de Dieu, qui se plaît à faire des prodiges, d'autant plus que j'entends dire de toutes parts, à une foule de personnes, que c'est le Seigneur qui a fait cela. Je n'ai pas oublié qu'autrefois le même Dieu tira plusieurs d'une vie obscure et cham-

[1] Psalm., 149.

pêtre, pour en faire les conducteurs de son peuple. Et, pour n'en rappeler qu'un exemple, ne choisit-il pas David, son serviteur, pour de berger le faire roi ? Votre Eugène peut donc avoir été choisi par un coup du ciel.

Cependant je ne suis pas sans inquiétude ; je crains qu'étant modeste et accoutumé au repos il ne s'acquitte pas des fonctions pontificales avec toute l'autorité nécessaire. Quels pensez-vous que soient maintenant les sentiments d'un homme que l'on arrache tout d'un coup du secret de la contemplation et de la solitude du cœur, comme un enfant du sein de sa mère, pour le produire en public et le mener, comme une victime, à des occupations nouvelles et désagréables ? Hélas ! si la main de Dieu ne le soutient, il succombera infailliblement sous un fardeau inaccoutumé, formidable aux géants et aux anges mêmes. Mais puisque l'affaire est faite, que la plupart croient que Dieu s'en est mêlé, vous êtes engagés, mes très-chers Pères, à maintenir votre propre ouvrage par votre zèle et votre attachement [1].

Quelque temps après, saint Bernard écrivit au Pape même, son ancien disciple. Voici en quels termes : Au bienheureux Père et seigneur, par la grâce de Dieu, souverain pontife Eugène, Bernard, dit abbé de Clairvaux, offre le peu qu'il est. Il a été entendu dans notre terre, on a publié partout ce qu'a fait de vous le Seigneur. Jusqu'à présent j'ai retenu ma plume, je considérais silencieusement la chose. J'attendais vos lettres, j'attendais à être prévenu par vous dans les bénédictions de la douceur. J'attendais un homme fidèle, venant de votre part, qui me dît en détail comment tout s'était passé. J'attendais qu'un de mes fils vînt adoucir la douleur du père et lui dire : Joseph, votre fils est encore vivant, et c'est lui qui règne dans toute la terre d'Égypte [2]. C'est donc malgré moi que je vous écris ; cette lettre m'a été extorquée par mes amis, à qui je ne puis refuser le peu de vie qui me reste. Il me reste en effet peu de jours à vivre, et je n'attends plus que le tombeau. Cependant, puisque j'ai commencé, je parlerai à mon seigneur ; car je n'ose plus l'appeler mon fils, parce que le fils est devenu le père, et le père est devenu le fils. Celui qui est venu après moi a été mis au-dessus de moi. Je n'en suis point jaloux ; car, ce qui me manquait, j'espère l'avoir en celui qui non-seulement est venu après moi, mais encore par moi. Oui, si vous daignez l'avouer, c'est moi qui, en quelque sorte, vous ai engendré par l'Évangile. Quelle est donc notre espérance, et notre joie, et notre couronne de gloire ? N'est-ce pas vous devant Dieu ? Enfin, le

[1] S. Bernard, *epist.* 237. — [2] Genèse, 45, 6.

fils sage est la gloire du père. Désormais, cependant, vous ne serez plus appelé du nom de fils, mais d'un nom nouveau que le Seigneur lui-même vous a donné. La main du Très-Haut a fait ce changement, et beaucoup s'en réjouiront. Abram fut appelé Abraham, Jacob fut appelé Israël ; et, pour vous citer l'exemple de vos prédécesseurs, Simon fut nommé Pierre, Saul prit le nom de Paul. Ainsi, par un changement heureux et que je présume devoir être utile à l'Église, Bernard, mon fils, se nomme Eugène et devient mon père. Le doigt de Dieu est là, qui tire de la poussière celui qui est indigent, qui suscite du fumier celui qui est pauvre, pour le mettre au rang des princes et le faire asseoir sur le trône de la gloire.

Après ce changement, il ne vous reste qu'à faire changer de nom et d'état à l'Église que Dieu vous confie, en sorte qu'elle se nomme *Sara*, et non plus *Saraï*. Comprenez cette énigme ; j'espère que Dieu vous en donnera l'intelligence. Si vous êtes ami de l'époux, n'appelez point son épouse *ma* princesse, mais *la* princesse. Au lieu de vous approprier ce qui est à elle, soyez prêt à lui sacrifier votre propre vie. Si c'est le Christ qui vous envoie, vous penserez que vous êtes venu, non pour être servi, mais pour servir, non-seulement de ce qui est à vous, mais de votre vie même. Le vrai successeur de Paul doit dire avec Paul : Nous ne dominons point sur votre foi, nous ne sommes que les coopérateurs de votre allégresse [1]. L'héritier de Pierre écoute Pierre, disant : Ne dominons point sur l'héritage du Seigneur, mais soyons les modèles du troupeau [2]. C'est par ce moyen que l'épouse, devenue libre d'esclave qu'elle était, méritera par sa beauté les doux embrassements de son époux. De quel autre que de vous attendra-t-elle sa liberté, si, ce qu'à Dieu ne plaise! vous cherchiez dans l'héritage du Christ vos propres intérêts, vous qui avez renoncé précédemment, je ne dis pas à vos propres biens, mais à vous-même ? L'Église des saints ose donc se promettre de vous ce qu'elle n'a point attendu depuis longtemps de vos prédécesseurs. Aussi se réjouit-elle partout, dans le Seigneur, de votre exaltation, surtout cette portion de l'Église qui vous a formé dans son sein et et nourri de son lait. Quoi donc ! serai-je seul qui n'aurai point de part à cette joie universelle ? Oui, j'en ressens ; mais ma joie, je l'avoue, est tempérée par la crainte. Quoique j'aie perdu le titre de père à votre égard, j'en ai les frayeurs et les inquiétudes, j'en conserve les sentiments et les entrailles. J'envisage votre élévation, et je tremble pour votre chute. Je vous vois au comble de la grandeur, et j'aperçois l'abîme ouvert sous vos pieds. Je suis ébloui de l'éclat de

[1] 2. Cor., 1, 23. — [2] 1. Petr., 5, 3.

votre dignité, et je frémis à la vue du danger que vous courez. Élevé dans la gloire, dit l'Écriture, l'homme n'en a pas eu l'intelligence [1]. Dans ces paroles, elle marque la cause et non pas le temps ; comme si elle disait : Sa gloire a absorbé l'intelligence.

Vous aviez choisi d'être abject dans la maison de votre Dieu, d'être assis à la dernière place dans son festin ; il a plu à celui qui vous y avait invité de vous dire : Mon ami, montez plus haut [2]. Vous êtes donc monté ; mais, bien loin de vous enorgueillir, tremblez, de peur que vous ne soyez réduit à dire avec douleur : Vous m'avez élevé, Seigneur, dans votre colère ; je ne suis monté que pour tomber de plus haut [3]. Il vous est échu un lieu plus élevé, mais pas plus sûr. C'est un lieu terrible ; c'est une terre sainte. C'est la place de Pierre, la place du prince des apôtres, où ses pieds se sont arrêtés. C'est la place de celui que le Seigneur a constitué le seigneur de sa maison et le prince de tout son domaine. Si vous vous détourniez de la voie du Seigneur, c'est là qu'il est enseveli pour rendre témoignage contre vous. Il était juste que l'Église naissante fût gouvernée par un père et un pasteur aussi saint ; il était nécessaire qu'elle apprît, par ses instructions et sa conduite, à fouler aux pieds toute la pompe du monde ; ses mains étaient pures, son cœur était désintéressé. Il disait avec assurance : Je n'ai ni or ni argent [4].

Saint Bernard parle ensuite d'une affaire particulière, et conclut ainsi : Qui me donnera, avant que je meure, de voir l'Église comme dans les anciens jours, quand les apôtres tendaient leurs filets, non pour prendre de l'or ou de l'argent, mais pour prendre des âmes ? Heureux si je vous entendais dire comme celui dont vous remplissez la Chaire : Que ton argent périsse avec toi [5] ! Parole foudroyante ; parole forte et terrible : puissent en être confondus et renversés tous les ennemis de Sion ! Ce que demande de vous votre mère, ce que désirent ardemment tous ses enfants, c'est que toute plante que n'a point plantée le Père céleste soit déracinée par vos mains ; car vous avez été constitué sur les nations et les royaumes, pour arracher et détruire, pour édifier et planter. Au bruit de votre exaltation, plusieurs ont dit en eux-mêmes : La cognée est à la racine de l'arbre. Beaucoup disent dans leur cœur : Les fleurs commencent à paraître, la saison est venue de tailler la vigne, de retrancher le bois inutile, afin que celui qui reste porte plus de fruit. Courage donc. Faites sentir votre pouvoir à vos ennemis. Maintenez-vous avec vigueur dans la possession des biens que le Tout-Puissant vous a donnés par-

[1] Psalm., 48, 13. — [2] Luc, 14, 10. — [3] Psalm., 101, 11. — [4] Acta, 3, 6. — [5] *Ibid.*, 8, 20.

dessus vos frères, de ces dépouilles qu'il a enlevées des mains de l'Amorrhéen. Cependant souvenez-vous que vous êtes homme, ne perdez jamais de vue ce Dieu qui ôte le souffle des princes. Combien de Pontifes romains sont morts en peu de temps à vos yeux! Vos prédécesseurs eux-mêmes vous avertissent de votre prochain décès. Leur règne, si court, vous annonce qu'il en sera de même du vôtre. C'est pourquoi, au milieu des pompes d'une gloire qui passe, méditez sans cesse votre fin dernière; car ceux à qui vous avez succédé sur la chaire, vous les suivrez sans aucun doute à la mort [1].

Le pape Eugène III avait pour chancelier le cardinal Robert Pullus, le premier cardinal anglais que l'on connaisse. Le chancelier de l'Église romaine était comme le principal ministre du Pape. Robert Pullus s'appliqua de bonne heure à l'étude des belles-lettres et des beaux-arts, puis à la théologie et à l'intelligence des livres saints. L'académie d'Oxford, auparavant si célèbre dans toute l'Europe, était à la veille de sa ruine. Robert entreprit de la remettre en vigueur. Il y ouvrit des écoles publiques, enseigna lui-même les sciences gratuitement, fit venir des provinces voisines des professeurs et des disciples, en défraya une partie à ses dépens, rendit aux autres tous les services possibles, et se déclara hautement le protecteur des gens de lettres. Par sa candeur, par la beauté de son esprit, par la probité de ses mœurs et par son savoir, il gagna l'estime et l'amitié de Henri Ier, roi d'Angleterre. L'amour des sciences et des lettres le fit passer en France. Il était à Paris en 1140, et y enseignait publiquement la théologie. Sa doctrine était saine. Saint Bernard en fut tellement satisfait, qu'il pria l'évêque de Rochester de ne plus insister sur le rappel de Pullus en Angleterre. Le pape Innocent II, ayant connu son mérite, l'appela à Rome vers l'an 1142. Lucius II le fit cardinal du titre de Saint-Eusèbe en 1144, et chancelier de l'Église romaine. Après l'élection d'Eugène III, il écrivit à son saint ami Bernard, qui lui répondit de la manière suivante :

La lettre de votre Dilection m'a fait un plaisir d'autant plus sensible que j'aime à me souvenir continuellement de vous. Je vous déclare que vous employez vainement la recommandation d'autrui pour gagner mon amitié. L'esprit de vérité, cet esprit qui répand la charité dans nos cœurs, ne vous persuade-t-il pas intérieurement que je vous aime autant que vous m'aimez? Je rends grâces au Seigneur de ce qu'il suscite à Eugène, son serviteur et notre ami, un ministre intelligent, capable de le soulager dans les pénibles fonctions de sa

[1] S. Bernard, *epist.* 238.

charge. Je comprends aujourd'hui que, au lieu de le punir en le séparant d'un tendre ami dont la présence faisait toutes ses délices, il lui préparait un sujet de consolation; il semblait lui dire alors: Vous ne savez pas ce que je fais maintenant, vous le saurez dans la suite [1]. Entrez donc dans les desseins de Dieu, mon cher ami, soyez le consolateur et le conseil de celui auquel il vous attache; usez de la sagesse qu'il vous donne pour garantir le pontificat d'Eugène de tout ce qui peut le déshonorer. Pour le préserver des surprises où la foule et la multiplicité des affaires l'expose continuellement, remplissez avec honneur la place que vous occupez; ayez un zèle mêlé de fermeté et de prudence, un zèle qui procure la gloire de Dieu, votre salut, le bien de l'Église, afin de pouvoir dire: La grâce de Dieu n'a pas été infructueuse en moi [2]. Jusqu'à présent le ciel et la terre sont témoins des savantes leçons que vous avez données; il est temps que vous défendiez cette même loi que vous avez enseignée. Faites réflexion que dans le dernier poste que vous occupez, vous devez être tout à la fois un serviteur fidèle et prudent, avoir pour vous la simplicité de la colombe, et pour l'épouse de votre Seigneur la prudence du serpent, afin de la préserver contre les ruses empoisonnées de l'ancien serpent qui la persécute, et de glorifier ainsi le Seigneur dans toutes vos actions. Il me reste encore beaucoup de choses à dire; mais la vive voix suppléera à la brièveté de ma lettre. De peur de dérober un moment à vos occupations et aux miennes, les frères que j'envoie vous expliqueront ce que je n'ai pas le loisir d'écrire. Ayez la bonté de les écouter comme un autre moi-même [3].

Le cardinal Robert Pullus mourut vers l'an 1150. Excellent interprète, bon théologien, éloquent orateur, il laissa quantité de monuments de son esprit et de son savoir. On connaît de lui un ouvrage intitulé *Des Sentences*, divisé en huit parties; quatre livres sur les paroles remarquables des docteurs; un du mépris du monde; un de ses leçons; un de ses sermons; des commentaires sur quelques Psaumes et sur l'Apocalypse; mais, de tous ces écrits, le seul qui ait vu le jour est celui *des Sentences*. C'est un corps entier de théologie, divisé en huit parties, où le savant cardinal traite solidement les principales questions qui étaient agitées à son époque, tant sur les mystères que sur les sacrements, et il les résout par l'autorité de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église [4].

L'université d'Oxford, qui, dit-on, célèbre tous les ans un panégyrique en l'honneur du cardinal Robert Pullus, son fondateur ou

[1] Joan., 13, 7. — [2] 1. Cor., 15, 10. — [3] S. Bern. *epist.* 394. — [4] *Opera*, Rob. Pulli. Paris, 1655, in-fol. Cellier, t. 22.

son restaurateur, ferait bien de procurer une bonne édition de toutes ses œuvres.

Pendant que le pape Eugène III demeurait à Viterbe, l'hérétique Arnaud-de Bresce vint à Rome, et échauffa la révolte, qui n'était déjà que trop allumée. Comme un écolier enthousiaste, il proposait au peuple les exemples des anciens Romains qui, par les conseils du sénat, la valeur et la discipline de leurs armées, avaient soumis toute la terre à leur domination. Il disait qu'il fallait rebâtir le Capitole et rétablir la dignité du sénat et l'ordre des chevaliers ; que le gouvernement de Rome ne regardait point le Pape, et qu'il devait se contenter de la juridiction ecclésiastique. Les Romains factieux, avec Jourdain, leur patrice, excités par ces discours, abolirent la dignité du préfet de Rome, et contraignirent les principaux des nobles et des citoyens à se soumettre au patrice. On croit que c'était le frère de l'antipape Anaclet. Dans le même temps, ou peut-être plus tard, ils abattirent non-seulement les tours de quelques laïques les plus distingués, mais encore les maisons des cardinaux et des ecclésiastiques, et firent un butin immense. Ils fortifièrent l'église de Saint-Pierre, et y contraignirent les pèlerins, à force de coups, de faire des offrandes pour en profiter ; ils en tuèrent même quelques-uns, parce qu'ils le refusaient [1]. C'est par cet ignoble brigandage que les mutins prétendaient conquérir l'univers ! C'était le moyen sûr de rendre le peuple romain odieux, méprisable et ridicule aux yeux de l'univers.

Le pape Eugène, pour réduire les rebelles, commença par excommunier Jourdain, leur patrice, avec quelques-uns de ses partisans. Ensuite il se servit des troupes des Tiburtins, anciens ennemis de ceux de Rome, et il réduisait ainsi ces derniers à lui demander la paix. Il ne la leur accorda qu'à la condition d'abolir le patriciat, de rétablir le préfet en sa première dignité, et de reconnaître que les sénateurs ne tenaient leur autorité que du Pape. Il rentra ainsi à Rome, et y fut reçu avec une joie singulière, parce qu'on ne s'attendait pas à l'y voir sitôt. Le peuple vint en foule au-devant de lui, avec des rameaux à la main, et se prosternait à ses pieds : toutes les compagnies marchaient avec leurs bannières, que suivaient les magistrats ; les Juifs eux-mêmes y vinrent avec le livre de la loi, porté sur les épaules. Le Pape, étant ainsi rentré dans Rome, y célébra la fête de Noël 1145, et logeait au palais de Latran. Mais il n'y demeurera pas longtemps ; car, comme les Romains le sollicitaient de jour en jour de ruiner Tibur, autrement Tivoli, il fut obligé, pour se soustraire à leurs importunités, de passer au delà du Tibre, c'est-à-dire, comme l'on croit, au château Saint-Ange.

[1] Otton Fris., *Chron.*, l. 7, c. 31.

Saint Bernard, connu et respecté à Rome pour les grandes choses qu'il y avait faites pour le pape Innocent, écrivit aux Romains pour les ramener à l'obéissance du pape Eugène. Il s'excuse d'abord de ce que, étant si peu considérable par lui-même, il s'adresse à un peuple illustre et sublime; mais, dit-il, c'est la cause commune, et quand le chef est attaqué la douleur s'étend à tous les membres. Permettez-moi donc de faire éclater ma douleur et celle de toute l'Église. Ne l'entendez-vous point crier de toutes parts, et se plaindre que sa tête est malade? Il n'en est point parmi les fidèles qui ne le dise, parce qu'il n'en est point qui ne se glorifie d'avoir pour chef celui que Pierre et Paul, ces deux princes de l'univers, ont élevé par leur triomphe et ennobli par l'effusion de leur sang. L'outrage fait à ces deux apôtres rejaillit sur chaque Chrétien; comme leur voix s'est fait entendre par toute la terre, toute la terre est sensible à l'injure qu'on leur fait. A quoi pensez-vous d'irriter les princes du monde, eux qui sont spécialement vos patrons? Pourquoi, Romains insensés, provoquer contre vous, par votre rébellion, le Roi de l'univers, le Seigneur du ciel, en vous efforçant, par une audace sacrilége, de détruire les priviléges du Siége apostolique, d'affaiblir l'autorité suprême que le ciel et la terre lui ont accordée, au lieu d'être les premiers et les plus zélés défenseurs de sa dignité? Êtes-vous si peu de bon sens que de déshonorer votre chef et celui de toute l'Église, vous qui devriez, s'il était nécessaire, lui sacrifier vos propres vies? Vos ancêtres ont rendu votre ville la maîtresse du monde; vous, au contraire, vous avez hâte de la rendre la fable du monde. Vous chassez de son siége et de sa ville l'héritier de Pierre. Vous dépouillez de leurs biens et de leurs maisons les cardinaux et les évêques, ministres du Seigneur. Peuple insensé, colombe séduite et sans intelligence! si tu formes un corps, le Pape n'en est-il pas la tête, les cardinaux n'en sont-ils pas comme les yeux? Qu'est donc Rome aujourd'hui? un corps sans tête, sans yeux, sans lumière. Peuple malheureux, ouvre tes yeux et vois la désolation qui te menace. Comment l'éclat de ta gloire s'est-il effacé en si peu de temps? Comment la maîtresse des nations, la princesse des royaumes est-elle devenue comme veuve? Hélas! ce ne sont que les préludes des calamités que nous craignons. Tu es près de ta ruine, si tu t'obstines dans ce que tu fais [1].

Saint Bernard écrivit sur le même sujet en ces termes à Conrad, roi des Romains, et par là même candidat à l'empire. La royauté et le sacerdoce ne pouvaient être unis ensemble par des liens plus doux

[1] S. Bern., *epist.* 243.

et plus forts qu'ils l'ont été en la personne de Jésus-Christ, lequel est né prêtre et roi, est descendu des deux tribus de Lévi et de Judas. De plus, il a réuni l'un et l'autre dans son corps mystique, qui est le plus chrétien, dont il est le chef. En sorte que cette race d'hommes est appelée par l'apôtre la race choisie, le royal sacerdoce [1] ; qu'en un endroit tous les élus sont qualifiés de rois et de prêtres [2]. Que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a uni ! Qu'il accomplisse, au contraire, ce que la loi de Dieu a sanctionné. Ceux qui sont unis par leur institution, qu'ils soient pareillement unis d'esprit et de cœur ; qu'ils s'entr'aident, qu'ils s'appuient, qu'ils se défendent mutuellement ! Le frère aidant le frère, dit l'Écriture, ils se consoleront mutuellement [3]. Mais aussi, s'ils se divisent et se déchirent, ils tomberont dans la désolation. A Dieu ne plaise que j'approuve ceux qui prétendent que la paix et la liberté de l'Église sont nuisibles aux intérêts de l'empire, ou que la prospérité et la grandeur de l'empire sont contraires aux intérêts de l'Église ; car Dieu, qui les a institués l'un et l'autre, ne les a pas unis pour se détruire, mais pour s'édifier réciproquement.

Si vous savez cela, jusqu'à quand dissimulerez-vous un affront, une injure qui vous est connue ? Rome n'est-elle pas la capitale de l'empire, comme elle est le Siége apostolique ? Pour ne point parler de l'Église, est-il glorieux au roi de tenir en main un empire sans tête ? Pour moi, j'ignore ce que vous conseilleront vos sages et les princes du royaume ; mais, dans mon ignorance, je ne puis que je ne vous dise ma pensée. Depuis sa naissance, l'Église de Dieu a souffert mille persécutions, et toujours elle en a été victorieuse. On m'a, dit-elle par le prophète, attaquée bien des fois dès ma naissance, on ne m'a jamais pu vaincre. En vain les méchants se sont efforcés de me perdre, en vain ils m'ont suscité des persécutions continuelles [4]. Soyez donc certain, ô roi, que maintenant encore le Seigneur ne laissera point la verge des méchants sur l'héritage des justes. Son bras n'est point raccourci ni devenu impuissant à sauver. Oui, sans doute, il délivrera maintenant encore son épouse, qu'il a rachetée de son sang, dotée de son esprit, ornée des dons célestes, enrichie même des biens de la terre. Il la délivrera, dis-je ; mais si c'est par la main d'un autre, les princes du royaume diront-ils que c'est un honneur pour un roi, un profit pour le royaume ? Assurément ils auraient tort.

Armez-vous donc de votre glaive, vous dépositaire de la puissance. Que César fasse rendre à lui-même ce qui est à César, et à Dieu ce

[1] I. Petr., 2, 9. — [2] Apoc., 1, 6. — [3] Prov., 8, 19. — [4] Psalm., 128, 2 et 3.

qui est à Dieu. Il importe également à César, et de maintenir sa propre couronne, et de défendre l'Église du Christ. L'un convient au roi, l'autre à l'avocat de l'Église. Du reste, nous en avons la confiance, la victoire est devant vos mains. La superbe et l'arrogance des Romains est plus grande que leur force et leur valeur. Quoi donc ! est-il quelque grand, quelque puissant, par exemple un empereur ou un roi, assez téméraire pour entreprendre une infamie pareille et contre l'empire et contre le sacerdoce ? Mais ce peuple maudit et séditieux, qui ne sait ni mesurer ses forces ni prévoir l'issue de ses projets, n'a consulté que sa fureur pour oser commettre un attentat si sacrilége. A Dieu ne plaise qu'une populace téméraire puisse tenir un seul instant devant la face du roi. Voilà que je suis devenu insensé, moi qui, vil et ignoble personne, me suis ingéré, comme si j'étais quelque chose de grand, dans les conseils d'une grandeur si auguste et d'une sagesse si haute, et cela sur une affaire si grande. Mais plus je suis ignoble et méprisable, plus je suis libre de dire ce que la charité me suggère. Je dirai plus, toujours comme un insensé : Si quelqu'un (ce que je ne saurais croire) cherche à vous persuader autre chose que ce que je viens de dire, celui-là, certainement, ou n'aime pas le roi, ou comprend peu ce qui sied à la majesté royale ; ou bien il cherche ses propres intérêts, et montre clairement qu'il ne cherche guère les intérêts de Dieu ni du roi [1].

Voici donc comme saint Bernard entend la politique ou l'art de gouverner les peuples. Dieu seul est proprement souverain. Le Fils de Dieu fait homme, le Christ ou Messie a été investi par son Père de cette puissance souveraine. Parmi les hommes, il n'y a de puissance ou droit de commander, si ce n'est de Dieu et par son Verbe. Le Fils de Dieu fait homme, Jésus-Christ, est tout à la fois souverain pontife et roi souverain ; il réunit en sa personne, et par là même dans son Église, et le sacerdoce et la royauté. Mais le sacerdoce est un, comme Dieu est un, comme la foi est une, comme l'Église est une, comme l'humanité est une ; la royauté est multiple comme les nations ; la royauté est fractionnée en rois divers et indépendants les uns des autres, comme l'humanité est fractionnée en nations diverses et indépendantes les unes des autres. Mais ces nations si diverses qui fractionnent l'humanité sont ramenées et à l'unité humaine et à l'unité divine, par l'unité de la foi chrétienne, par l'unité de l'Église catholique, par l'unité de son sacerdoce. Le devoir, l'honneur, la prérogative du premier roi chrétien, tel qu'était l'empereur,

[1] S. Bernard, *epist.* 244.

c'est d'être le bras droit, c'est d'être l'épée de la chrétienté pour défendre tout le corps, principalement la tête, et seconder son influence civilisatrice et au dedans et au dehors. Peu de rois ont compris, peu de rois comprennent cette politique vraiment royale, cette politique à la fois humaine et divine.

Aujourd'hui cependant, 1842, il en apparaît à quelques esprits une ombre vague, sous le nom de politique humanitaire. Quelques âmes généreuses commencent à sentir qu'au-dessus de l'intérêt national il doit y avoir l'intérêt de l'humanité, et qu'il y aurait quelque gloire pour une nation de le bien comprendre et d'agir en conséquence. Il y a quelques années déjà, à la suite de révolutions terribles, qui avaient brisé ou du moins ébranlé tous les trônes, et menacé les sociétés purement humaines d'un bouleversement total, les rois de l'Europe avaient établi entre eux et juré une sainte alliance, dont le christianisme devait être la règle. C'était une vieille réminiscence de la politique chrétienne et magnanime de Charlemagne, d'Alfred le Grand, d'Édouard le Confesseur, de Henri le Saint; mais une réminiscence vague, qui ne reconnaissait plus ou pas encore, pour règle directive dans l'application, la loi de Dieu interprétée par l'Église de Dieu. Peut-être que des révolutions nouvelles feront découvrir aux peuples et aux rois la sagesse totale de leurs ancêtres.

Saint Bernard la développe au chef de la chrétienté, le pape Eugène, dans ses cinq livres *De la Considération*, ouvrage que le saint pontife Pie V, ainsi que d'autres grands Papes, avait en telle estime, que, tous les jours, il le faisait lire à table. Dans le premier livre, saint Bernard insiste sur l'importance et la nécessité pour tout Chrétien, mais particulièrement pour le chef de tous les Chrétiens, de considérer fréquemment et attentivement ce qu'il doit être et ce qu'il doit faire; il insiste sur l'importance et la nécessité d'avoir, pour cela, des moments libres; il déplore avec une affectueuse compassion la multitude infinie d'affaires, même temporelles, qui venaient assaillir le Pape de toutes les parties du monde; il s'élève avec force contre l'impudence des plaideurs et la fourberie des avocats qui remplissaient la cour romaine, et il conjure le Pape de remédier à ces abus, autant que possible, afin de pouvoir considérer mieux ce qui importait au bien de son âme et au bien de l'Église.

Dans le second livre, il définit la Considération, une recherche exacte de la vérité, la distinguant ainsi de la contemplation, qui suppose une vérité déjà connue. Vous avez à considérer quatre choses: Vous-même, ce qui est au-dessous de vous, ce qui est autour de vous, ce qui est au-dessus de vous. Il faut commencer par la connaissance de soi-même. Cette connaissance est de trois sortes: Vous

avez à considérer ce que vous êtes, qui vous êtes et quel vous êtes; ce que vous êtes dans votre nature, qui vous êtes en votre personne, et quel vous êtes dans vos mœurs. Par exemple, ce que vous êtes, un homme ; qui vous êtes, le Pape ou le souverain Pontife ; quel vous êtes, doux, gracieux ou autre chose semblable.

Saint Bernard passe légèrement sur la nature de l'homme, mais il s'étend sur les devoirs du Pape. Ils consistent, comme ceux du prophète, à arracher et à détruire, à édifier et à planter. La papauté est un ministère et non une domination. Le Pape est assis sur une chaire élevée, mais c'est pour voir de plus haut et plus loin ; l'inspection qu'il a sur toutes les églises doit plutôt le disposer au travail qu'au repos. Voilà ce que Pierre vous a laissé, non pas de l'or ni de l'argent. Vous pouvez en avoir à quelque autre titre, mais non comme héritier de l'apôtre, puisqu'il n'a pu vous donner ce qu'il n'avait pas. Saint Bernard rapporte les passages de l'Écriture qui défendent l'esprit de domination, et ajoute : Si vous vous glorifiez , ce doit être, comme saint Paul, dans les travaux et dans les souffrances ; à dompter les loups, et non pas à dominer sur les brebis. Votre noblesse consiste dans la pureté des mœurs, dans la fermeté de la foi et dans l'humilité, qui est le plus bel ornement des prélats [1].

C'est un singe sur un toit, qu'un roi insensé sur le trône. Écoutez donc, s'il vous plaît, mon refrain; s'il ne vous est point agréable, au moins vous sera-t-il salutaire. C'est une chose monstrueuse qu'un rang élevé et un esprit bas ; le premier des siéges et la dernière des vies ; une langue magnifique et une main oiseuse; beaucoup de paroles et point de fruit; un visage grave et une conduite légère ; une immense autorité et une résolution chancelante. Je vous ai présenté le miroir. Que le visage difforme s'y reconnaisse. Pour vous, réjouissez-vous de ce que le vôtre ne lui ressemble pas. Mais regardez-y toujours, afin d'y remarquer jusqu'aux moindres défauts.

Vous êtes souverain Pontife ; mais, pour cela, êtes-vous absolument souverain? Si vous vous estimez le premier, sachez que vous êtes le dernier de tous. Voulez-vous savoir qui est véritablement souverain? C'est celui à qui l'on ne peut rien ajouter de nouveau. Or, vous vous trompez lourdement si vous avez ce sentiment de vous-même. A Dieu ne plaise ! non, non : vous n'êtes pas de ceux qui pensent que les dignités soient des vertus ; vous avez connu la vertu par expérience, avant les honneurs. Laissez cette opinion aux césars et aux autres qui n'ont pas craint de se faire rendre les honneurs divins ; par exemple, Nabuchodonosor, Alexandre, Antiochus,

[1] L. 2, c. 6.

Hérode. Pour vous, considérez que, si l'on vous appelle souverain, ce n'est point que vous le soyez d'une manière absolue, mais par comparaison seulement. Et quand je dis par comparaison, j'entends par comparaison des ministères que vous êtes obligé de remplir, et non pas des mérites que vous ayez. On doit donc vous regarder comme le ministre de Jésus-Christ et comme le souverain de tous les ministres; ce que j'ose bien dire sans préjudicier à la sainteté de qui que ce soit d'entre eux [1].

Recherchons, s'il vous plaît, encore plus soigneusement qui vous êtes et quel personnage vous représentez aujourd'hui dans l'Église de Dieu. Qui êtes-vous? Le grand prêtre, le souverain Pontife. Vous êtes le prince des évêques, l'héritier des apôtres ; vous êtes Abel par la primauté, Noé par le gouvernement, Abraham par le patriarcat, Melchisédech par l'ordre, Aaron par la dignité, Moïse par l'autorité, Samuël par la judicature, Pierre par la puissance, Christ par l'onction. Vous êtes celui à qui l'on a donné les clefs et à qui l'on a confié la garde des brebis. A la vérité, il y a d'autres portiers du ciel et d'autres pasteurs de troupeaux ; mais vous avez hérité l'une et l'autre qualité avec d'autant plus de gloire que vous les possédez d'une manière plus différente que les autres. Eux ont les troupeaux qui leur ont été assignés, chacun le sien; mais tous les troupeaux vous ont été confiés, tous un à un seul. Et non-seulement vous êtes le pasteur des troupeaux, mais encore le pasteur unique de tous les pasteurs. Demandez-vous d'où je tire cette preuve? C'est de la parole du Seigneur; car, auquel, je ne dis pas des évêques, mais des apôtres mêmes, a-t-on donné toutes les brebis en garde d'une manière si absolue et si indéfinie : Pierre, si tu m'aimes, pais mes brebis [2]? Mais quelles brebis? est-ce les peuples de telle ou telle ville, de tel ou tel pays, de tel ou tel royaume? *Mes brebis*, dit-il. A qui n'est-il pas évident qu'il ne lui en a pas désigné quelques-unes en particulier, mais toutes en général? Où il n'y a pas de distinction, il n'y a pas d'exception. Il est donc vrai, suivant vos canons, que les autres ont été appelés à une partie de la sollicitude, mais vous à la plénitude de la puissance. Leur pouvoir est restreint dans certaines limites; le vôtre s'étend sur ceux-là même qui ont reçu l'autorité sur les autres. En effet, n'est-il pas en votre pouvoir, si le sujet s'en présente, de fermer le ciel à un évêché et même de le livrer à Satan? Votre privilége demeure donc inébranlable, soit dans la puissance des clefs, soit dans la garde des ouailles qui vous ont été commises [3].

Voilà qui vous êtes; mais n'oubliez pas en même temps ce que

[1] L. 2, c. 7. — [2] Joan., 21, 15. — [3] L. 2, c. 8.

vous êtes. Considérez que vous êtes sorti nu du sein de votre mère[1]; que vous êtes un homme né pour le travail[2], et non pas pour l'honneur; un homme né d'une femme, et partant né dans le crime; qui a peu de temps à vivre, et partant toujours dans la crainte; qui est rempli d'une infinité de misères[3], et par conséquent toujours dans les larmes et les sanglots.

Saint Bernard exhorte ensuite le pape Eugène à examiner quel il est depuis qu'il est en place. S'il est plus patient, plus doux, plus humble, plus affable, plus courageux, plus sérieux, plus défiant de lui-même; ou s'il n'a point donné dans les défauts contraires. Quel est son zèle, son indulgence, sa discrétion pour régler l'un et l'autre. S'il est égal dans l'adversité et dans la prospérité; si, dans le repos, il ne se laisse point aller à des railleries indécentes; car, dit-il, ce qui est badinage entre les séculiers, est un blasphème dans la bouche d'un prêtre: il vous est honteux d'éclater de rire, et encore plus d'y exciter les autres. Quant à l'avarice, ajoute-t-il, je n'ai rien à vous faire considérer: car on dit que vous regardez l'argent comme de la paille; mais donnez-vous de garde de l'acception des personnes et de la facilité à croire les mauvais rapports, qui est le vice le plus ordinaire de ceux qui sont dans les hautes dignités[4].

Dans le troisième livre, saint Bernard représente au pape Eugène les choses qui sont au-dessous de lui. Il n'est pas nécessaire que vous demandiez quelles sont ces choses-là; peut-être auriez-vous plus sujet de me demander quelles sont celles qui n'en sont pas. Il faudrait absolument sortir du monde pour en trouver quelques-unes qui n'appartiennent point à vos soins. Vos ancêtres ont été destinés à la conquête, non pas de quelques nations particulières, mais de l'univers entier. Allez par tout l'univers[5], leur a-t-on dit. Vous leur avez succédé dans leur héritage de telle sorte, que vous êtes véritablement leur héritier, et que l'univers est votre héritage. Mais de quelle manière et à quelle fin? Pour en avoir l'administration, non pour le posséder. C'est Jésus-Christ seul qui le possède, et par le droit de la création, et par le mérite de la rédemption, et par la donation que son Père lui en a faite. En effet, à quel autre a-t-il été dit: Demande-moi, et je te donnerai les nations pour ton héritage, et pour ta possession les confins de la terre[6]? Il faut donc que vous lui en cédiez le domaine et la possession, et que vous vous contentiez d'en prendre soin: c'est la part que vous y avez, vous ne devez pas y prétendre davantage.

[1] Job, 1, 21. — [2] *Ibid.*, 5, 7. — [3] *Ibid.*, 14, 1. — [4] *De Consid.*, l. 2, c. 11, 13 et 14. — [5] Matth., 16, 15. — [6] Psalm., 2, 8.

Une ferme n'est-elle pas dépendante du fermier ? Et l'enfant de la maison n'est-il pas soumis à son gouverneur ? Cependant ni le fermier n'est point seigneur de la ferme, ni le gouverneur de son jeune maître. Ainsi vous présidez sur le monde pour lui servir de conseil, pour veiller à son bien et pour le conserver ; vous y présidez pour lui être utile ; vous y présidez comme un serviteur fidèle et prudent que le Seigneur a établi sur sa famille [1]. Et pourquoi ? Afin de lui donner sa nourriture en son temps, c'est-à-dire pour gouverner, mais non pas pour dominer avec empire. Conduisez-vous de cette manière, et ne cherchez pas la domination sur les hommes, étant homme comme les autres, de peur que l'iniquité ne vienne à dominer sur vous. Il n'y a ni poison ni poignard que je craigne tant pour vous que la passion de dominer.

Si donc vous vous reconnaissez, non pas dominateur, mais débiteur aux sages et aux fous, vous devez employer tous vos soins, et considérer avec toute l'exactitude possible comment vous pourrez faire que ceux qui ne sont pas sages le deviennent, et que ceux qui se sont pervertis reprennent de meilleurs sentiments. Or, de toutes les folies, il n'en est point, si je puis parler ainsi, de plus extravagante que l'infidélité ; et, partant, vous êtes redevable aux nations infidèles, aux Juifs, aux Grecs et aux Gentils.

C'est pourquoi il est de votre devoir de travailler en sorte que les mécréants se convertissent à la foi ; qu'étant convertis, ils ne s'en retirent point ; que, s'en étant retirés, ils y reviennent ; que les méchants soient remis dans le chemin de la vertu ; que les dévoyés soient rappelés à la connaissance de la vérité, et que les séducteurs soient convaincus par des raisons invincibles, afin que, s'il est possible, ils s'amendent eux-mêmes, sinon qu'ils perdent l'autorité et le pouvoir de séduire les autres. C'est principalement à ce genre d'insensés que vous devez prendre garde ; j'entends les hérétiques et les schismatiques qui sont séduits et séducteurs, qui déchirent comme des chiens et rusent comme des renards. C'est envers ceux-là qu'il faut employer tous vos soins pour les corriger, de peur qu'ils ne périssent, ou pour les réprimer, de peur qu'ils ne fassent périr les autres. Je tombe d'accord que le temps vous dispense par rapport aux Juifs, parce qu'ils ont leur temps qu'on ne peut prévenir ; mais il faut avancer et provoquer la conversion des Gentils.

Et, à propos de Gentils, qu'avez-vous à répondre sur ce qui les regarde ? Quoi ! nos Pères ont-ils jugé à propos de donner des bornes à l'Évangile, et de suspendre la parole de la foi tant que l'infidélité

[1] Matth., 24, 45.

subsiste ? Quelle raison peut arrêter cette parole qui court avec tant de vitesse [1] ? Qui le premier en a interrompu le cours si salutaire ? Peut-être qu'ils ont eu quelque raison ou que la nécessité y a mis obstacle. Mais nous, quel sujet avons-nous de dissimuler ? En quelle sûreté de conscience pouvons-nous ne pas offrir Jésus-Christ à ceux qui ne l'ont point ? N'est-ce pas retenir la vérité de Dieu dans l'injustice ? J'y ajoute l'opiniâtreté des Grecs, qui sont avec nous et qui n'y sont pas, puisqu'ils nous sont unis par la foi et qu'ils sont séparés de nous par le schisme. Encore, pour ce qui regarde la foi même, est-il vrai de dire qu'ils se sont écartés du droit chemin. On y peut aussi joindre l'hérésie, qui se glisse en cachette presque de tous côtés, et qui déploie sa fureur ouvertement en quelques endroits, se hâtant partout et en public d'engloutir les enfants de l'Église. Vous demandez où cela arrive. Ceux que vous envoyez si souvent visiter les contrées du Midi le savent parfaitement et vous en pourront dire des nouvelles. Ils vont et viennent parmi eux, et passent tout proche de leur pays ; mais nous n'avons pas encore appris le bien qu'ils y ont fait. Et peut-être l'aurions-nous su, s'ils n'eussent pas fait moins d'estime du salut des peuples que de l'or d'Espagne ; c'est à vous de remédier à ce mal.

Les hérétiques dont parle ici saint Bernard sont les nouveaux manichéens dans le midi de la France.

Il signale ensuite au Pape deux maux dont l'Église était désolée parmi les catholiques mêmes, l'ambition et l'intérêt. N'est-ce pas l'ambition plus que la dévotion qui attire à visiter les tombeaux des apôtres ? N'est-ce pas de ses cris que retentit continuellement votre palais ? Toute l'Italie n'est-elle pas attentive à profiter de ses dépouilles avec une avidité insatiable ? A l'occasion de cette foule de solliciteurs qui accouraient à Rome de toutes parts, il parle de l'abus des appellations. Le droit d'appel au Pape est une conséquence naturelle de sa primauté divine ; car il est naturel d'appeler de l'inférieur au supérieur. Ce droit d'en appeler au Pape de toutes les parties de l'Église est d'ailleurs une chose utile et nécessaire. Nous l'avons vu dès le cinquième siècle, par l'exemple de Cécilien de Carthage, de saint Athanase d'Alexandrie, saint Paul de Constantinople, et de plusieurs autres évêques de Thrace, de Célésyrie, de Phénicie, de Palestine, comme l'atteste le pape saint Jules auquel ils avaient appelé. Aussi saint Bernard dit [1] : J'avoue que les appellations sont un grand bien et un bien général pour tout le monde, et même un bien aussi nécessaire que le soleil l'est aux mortels ; car c'est un soleil

[1] Psalm., 147, 15.

de justice qui découvre et qui réprouve les œuvres de ténèbres. Il faut absolument les conserver et les maintenir quand la nécessité y recourt, mais non pas quand elles servent d'inventions à la fourberie et à la mauvaise foi [1]. Il cite plusieurs exemples de ces appellations abusives et frivoles, et exhorte le Pape à y remédier avec vigueur. Dès le cinquième siècle, le concile de Sardique avait régularisé ce droit d'appeler pour les évêques ; mais ce droit n'était pas seulement pour eux. Nous avons vu le pape saint Gélase n'en excepter personne dans sa lettre de 494 aux évêques de Dardanie. Nous avons vu que, dans le sixième siècle, le pape saint Grégoire le Grand reçut l'appel d'Honorat, archidiacre de Salone, déposé par son évêque ; que Jean, prêtre de Chalcédoine, condamné comme hérétique par Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, appela au même saint Grégoire, qui cassa le jugement rendu par les députés du patriarche, et renvoya Jean de Chalcédoine absous.

Lors donc que Fleury, dans le cinquième numéro de son quatrième discours, avance que, du temps de saint Bernard, l'usage des appels au Saint-Siége était nouveau et fondé sur des pièces fausses, sur les fausses décrétales qui ne parurent que dans le neuvième siècle, ou bien il oublie les faits et la doctrine des siècles précédents, tels que lui-même les rapporte ; ou bien il se moque de ses lecteurs. Quant aux abus des appellations, l'Église n'a cessé d'y apporter remède, comme on peut s'en convaincre par le droit canon, par le concile de Trente et par les bulles des Papes. Pour qu'il n'y ait plus d'abus possible en cette matière, non plus que dans les autres, il faut attendre que les hommes ne soient plus des hommes.

On peut en dire autant des exemptions. Par exemple, le monastère de Clugni était exempt de la juridiction de l'évêque diocésain et dépendait immédiatement du Saint-Siége, et cela d'après la stipulation de son fondateur. Il en était de même de l'évêché de Bamberg, qui ne dépendait pas de l'archevêque, mais du Pape seul. Les souverains Pontifes accordèrent ces priviléges à d'autres églises et à d'autres monastères. Le grand nombre de ces exemptions contribuait à relâcher les liens de la subordination et de la discipline. Il y eut abus, c'est-à-dire usage mauvais d'une chose bonne. Saint Bernard réclame contre l'abus, mais il respecte la chose ; car voici comme il termine : Voulez-vous donc m'empêcher de donner des dispenses ? Nullement ; mais bien de dissiper mal à propos. Je ne suis pas si ignorant que je ne sache que vous êtes établi le dispensateur de tous les trésors de l'Église, mais pour l'édification et non pour la destruc-

[1] *De Consid.*, l. 3, c. 2.

tion [1]. Enfin, dit l'Apôtre, on cherche un dispensateur qui so fidèle [2]. Quand la nécessité presse, la dispense est excusable; quan il y a de l'utilité, elle est louable : j'entends l'utilité publique et no l'utilité particulière. Où il n'y a rien de cela, ce n'est pas une dis pensation fidèle, mais une cruelle dissipation. Au reste, tout le mond sait qu'il y a certains monastères en divers évêchés qui relèven plus spécialement du Siége apostolique par leur fondation et suivan l'intention des fondateurs; mais autre chose est ce que donne la dé votion, autre est ce qu'entreprend une ambition qui ne peut souf frir de supériorité [3].

En parlant du désintéressement nécessaire à tout homme qui e au-dessus des autres, saint Bernard dit au pape Eugène : Je traite i de l'avarice; la renommée dit assez que vous en êtes exempt, c'e à vous de voir si cela est vrai. Toutefois, sans parler des présen des pauvres, auxquels vous n'avez jamais voulu toucher, nous avon vu des sacs teutoniques d'argent diminués, non pas de volume, ma de prix. L'on regardait l'argent comme de la paille. Les mulets, bie malgré eux, s'en retournaient en Allemagne aussi chargés qu'ils e étaient venus. Chose nouvelle. Quand est-ce que Rome, jusqu'à c jour, a refusé de l'or? Aussi ne croyons-nous pas que cela se so fait par le conseil des Romains. Deux personnages, tous deux riche et tous deux coupables, se transportent à Rome. L'un était d Mayence, l'autre de Cologne. On fit grâce à l'un des deux, sans rie prendre de lui; l'autre, apparemment, ne méritant point d'indul gence, on lui dit : Vous sortirez de la ville avec le même habit qu vous y êtes entré. O excellente parole! parole tout à fait digne de l liberté apostolique! Et de vrai, en quoi diffère-t-elle de cette autre Périsse ton argent avec toi! si ce n'est que l'une témoigne plus d zèle, et l'autre plus de retenue?

Mais vous en usâtes d'une manière encore plus obligeante à l'en droit d'un pauvre évêque, lorsque vous lui fournîtes de quoi donne aux autres, de peur qu'il ne fût taxé d'être peu libéral. Il reçu en cachette ce qu'il distribua en public. C'est un fait que vous n pouvez pas cacher, puisque je l'ai su de bonne part et que je con nais la personne. Je sais bien que vous ne prenez pas plaisir à c récit; mais je le publie d'autant plus volontiers, que vous avez plu de répugnance à l'entendre [4].

Dans le quatrième livre, saint Bernard propose au Pape, pou objet de sa considération, ce qui est autour de lui : son clergé, so peuple, ses domestiques. Votre clergé, dit-il, doit être parfaitemen

[1] 2. Cor., 13, 10. — [2] 1. Cor., 4, 2. — [3] *De Consid.*, l. 3, c. 4. — [4] L. 3, c. 3.

réglé, puisqu'il doit être la règle et le modèle de tous les autres. Quant au peuple, qu'en dirai-je? C'est le peuple romain. Je n'ai pu, ni en moins de paroles, ni toutefois mieux, exprimer ce que je pense de vos diocésains. Qu'y a-t-il de plus connu dans les siècles passés que l'insolence et le faste des Romains? nation inaccoutumée à la paix, accoutumée au tumulte; nation farouche et intraitable jusqu'à présent, qui ne sait se soumettre que quand elle ne peut résister. Voilà la plaie, c'est à vous de la guérir, vous ne pouvez vous en excuser. Vous riez peut-être de ce que je dis, persuadé qu'elle est inguérissable. N'ayez pas tant de défiance; on exige que vous travailliez à sa guérison, et non pas que vous la guérissiez. A ce sujet, saint Bernard déplore que, depuis si longtemps, les Papes eussent cessé d'instruire eux-mêmes leur troupeau particulier et de lui adresser la parole. D'où les Romains s'habituaient de plus en plus à faire attention, non à ce que le Pape dirait, mais à ce qu'il leur donnerait. Donnez-moi, je vous prie, quelqu'un dans toute cette grande ville qui vous ait reconnu pour Pape, sans un prix quelconque ou sans espérance d'en avoir. C'est alors principalement qu'ils veulent dominer, quand ils ont promis de servir. Ils jurent fidélité pour mieux trouver l'occasion de nuire à qui s'y fie. Ils veulent dès lors être admis à tous vos conseils, et ne peuvent souffrir qu'on les refuse à une porte. Ils sont habiles pour faire le mal, et ne savent faire le bien. Odieux au ciel et à la terre, impies envers Dieu, séditieux entre eux, jaloux de leurs voisins, inhumains envers les étrangers, ils n'aiment personne et ne sont aimés de personne : voulant se faire craindre de tout le monde, il faut qu'ils craignent tout le monde. Ils ne peuvent se soumettre, et ne savent pas gouverner; infidèles à leurs supérieurs, insupportables à leurs inférieurs, imprudents pour demander, effrontés à refuser; importuns et inquiets jusqu'à ce qu'ils reçoivent, et ingrats quand ils ont reçu. Ils ont appris à dire beaucoup de choses et à en faire très-peu; grands prometteurs et peu d'exécution; caressants flatteurs et détracteurs mordants; ingénument dissimulés et traîtres avec la dernière malice [1]. Tel est le portrait que saint Bernard fait des Romains du douzième siècle.

Le temps et les Papes ont si bien modifié le caractère de ce peuple, que, depuis trois siècles au moins, les Romains paraissent ne mériter plus aucun des reproches que leur faisait autrefois saint Bernard, et qu'il n'y a peut-être pas un peuple qui, durant le même temps, ait tenu une conduite aussi honorable.

C'est en grande partie à saint Bernard que Rome et l'Église doi-

[1] L. 4, c. 2.

vent cette heureuse transformation du peuple romain ; car il insiste beaucoup auprès du pape Eugène, et par là même auprès de ses successeurs, sur l'obligation de travailler à la conversion de ce peuple. Souffrez un peu, je vous prie, et supportez-moi, dit-il. Ou plutôt pardonnez à qui vous dit ces choses avec plus de crainte que de témérité. Je sais où est votre habitation : des incrédules et des destructeurs sont de votre compagnie. Ce sont des loups et non pas des brebis; toutefois vous en êtes le pasteur. Ce sera sans doute une considération fort utile que celle qui vous fera, s'il est possible, trouver les moyens de les convertir, de peur qu'ils ne vous pervertissent. Pourquoi nous défions-nous que ceux qui, de brebis qu'ils étaient, ont pu devenir des loups, ne puissent encore une fois devenir des brebis ? C'est ici, c'est ici où je ne veux point vous épargner, afin que Dieu vous épargne. Ou désavouez, ou montrez que vous êtes le pasteur de ce peuple. Vous ne le désavouerez pas, de peur que celui dont vous tenez le Siége ne vous désavoue pour son héritier. Je parle de saint Pierre, que l'on n'a jamais vu marcher, ni chargé de pierreries, ni vêtu de soie, ni couvert d'or, ni porté sur une haquenée blanche, ni environné d'une infinité d'officiers. Certainement, il a cru que, sans tout cet appareil, il pouvait aisément accomplir ce commandement du Sauveur : Si tu m'aimes, pais mes brebis [1]. En effet, dans tout cet éclat, vous êtes plutôt le successeur de Constantin que de saint Pierre. Je vous conseille, toutefois, de le souffrir pour un temps, mais non pas de le rechercher comme une chose qui vous soit absolument due. Je vous exhorte bien plutôt à vous acquitter parfaitement des choses qui sont de votre devoir.

Mais, me dites-vous, vous m'exhortez à paître des dragons et des scorpions, et non pas des brebis. C'est pour cela aussi que je vous dis qu'il les faut entreprendre plus fortement par la parole que par l'épée; car pourquoi voulez-vous encore une fois vous servir de l'épée, puisqu'on vous a déjà commandé de la remettre dans le fourreau ? Cependant, celui qui nierait que cette épée soit à vous ne me semblerait pas faire assez d'attention à cette parole du Seigneur : Remettez votre épée dans le fourreau [2]. Elle est donc vôtre même, cette épée-là, et vous la pouvez tirer peut-être selon votre volonté, mais non pas de votre propre main. Autrement, si cette épée-là ne vous appartenait en nulle façon, lorsque les apôtres dirent : Voici deux glaives, le Seigneur ne leur eût pas répondu : C'est assez [3], mais il aurait plutôt dit : C'est trop. L'un et l'autre sont donc à l'Église, et le glaive spirituel, et le glaive matériel ; mais celui-ci doit

[1] Joan., 21, 16. — [2] Joan., 18, 11. — [3] Luc, 22, 38.

être tiré pour l'Église, et celui-là par l'Église. Le glaive spirituel doit être tiré par la main du prêtre, et le matériel par la main du soldat, mais à la volonté du prêtre et au commandement de l'empereur [1].

Voilà comme saint Bernard nous représente les rapports naturels entre les deux puissances, entre l'Église et la royauté, entre la chrétienté et le premier des rois chrétiens ou l'empereur.

Après avoir parlé du peuple romain, il vient aux cardinaux qui sans cesse entourent le Pape et lui sont intimes. Il insiste sur l'importance de leur choix. Il est de votre devoir, à l'exemple de Moïse, d'appeler et d'assembler de tous côtés des vieillards et non de jeunes têtes : des vieillards, non pas tant par l'âge que par les mœurs, et que vous connaissiez parfaitement pour être de vrais anciens du peuple. Et de vrai, ne doit-on pas choisir de toutes les parties du monde ceux qui doivent être les juges de tout le monde ? Il ajoute qu'il faut choisir les plus parfaits, parce qu'il est plus aisé de venir bon à la cour, que d'y devenir bon. Ainsi ne choisissez point ceux qui demandent ni ceux qui courent ces emplois, mais ceux qui les évitent ou qui les refusent. Pour ceux-ci, obligez-les d'entrer, contraignez-les-y même. Votre esprit, je pense, se reposera sûrement dans les personnes qui ne sont point effrontées et qui ont de l'honnêteté et de la crainte, mais qui ne craignent que Dieu et n'espèrent rien que de Dieu ; qui ne regardent pas aux mains, mais aux besoins de ceux qui viennent de loin ; qui soutiennent fortement la cause des affligés et jugent avec équité la cause des débonnaires ; qui sont bien réglés dans leurs mœurs, recommandables par leur sainteté, disposés à l'obéissance, exercés à la patience, soumis aux règlements, sévères à la censure, catholiques dans la foi, fidèles dans leurs ministères, unanimes en la paix, conformes dans l'unité ; qui soient droits dans leurs jugements, prévoyants dans leurs conseils, discrets dans leurs ordonnances, industrieux dans la disposition des choses, courageux dans l'exécution, modestes dans leurs paroles, constants dans l'adversité, pieux dans la prospérité, modérés dans leur zèle ; qui ne soient point lâches dans la compassion, point oisifs dans leur repos, point dissolus dans leur maison, point emportés dans les festins, point chagrins dans le soin de leur domestique, point cupides du bien d'autrui, point prodigues du leur, enfin très-circonspects en toutes choses et en tous lieux ; qui ne refusent ni n'affectent les légations, toutes les fois qu'il est nécessaire d'agir pour les intérêts de Jésus-Christ ; qui ne refusent point par opiniâtreté les choses dont ils s'excusent par modestie ; qui, dans leurs missions, ne courent

[1] *De Consid.*, l. 4, c. 3.

point après l'or et l'argent, mais suivent Jésus-Christ avec grande pureté d'intention ; qui ne considèrent point la légation comme un moyen de faire de grands profits et n'y cherchent point les présents, mais l'avancement des âmes ; qui, dans leur personne, représentent aux rois un Jean-Baptiste, aux Égyptiens un Moïse, aux fornicateurs un Phinéès, aux idolâtres un Élie, aux avares un Élisée, aux menteurs un saint Pierre, aux blasphémateurs un saint Paul, aux gens de trafic un Jésus-Christ : qu'ils instruisent les peuples sans les mépriser ; qu'ils épouvantent les riches sans les flatter ; qu'ils aient soin des pauvres, bien loin de les surcharger ; qu'ils méprisent et ne craignent point les menaces des princes ; qu'ils n'entrent point avec tumulte dans les assemblées, et n'en sortent point en colère ; qu'ils ne dépouillent point les églises, mais qu'ils travaillent à leur réforme, et qu'au lieu d'épuiser les bourses, ils tâchent de soulager les cœurs et de corriger les vices.

Qu'ils conservent leur réputation, et n'envient point celle des autres ; qu'ils fassent estime de l'oraison et la mettent en pratique, et qu'en toutes choses ils se confient plus en la prière qu'en leur industrie et en leur travail ; que leur entrée soit pacifique, et leur sortie nullement fâcheuse ; que leurs discours soient édifiants, leur vie juste, leur présence agréable et leur mémoire en bénédiction ; qu'ils se rendent agréables par leurs œuvres plutôt que par leurs paroles, et qu'ils s'attirent le respect par leurs actions vertueuses, et non par leur faste et leur orgueil ; qu'ils soient humbles avec les humbles, et innocents avec les innocents ; qu'ils reprennent sévèrement les endurcis, répriment les méchants et rendent aux superbes ce qu'ils ont mérité ; qu'ils ne soient point ardents à s'enrichir ou à enrichir les leurs du bien des veuves et du patrimoine du Crucifié, donnant gratuitement ce qu'ils ont reçu de même, rendant gratuitement justice à ceux qui souffrent injure, châtiant les nations, réprimandant les peuples. Qui enfin, à l'exemple des Septante de Moïse, fassent connaître à tout le monde qu'ils ont reçu de votre esprit, par lequel, soit absents, soit présents, ils s'efforcent de vous plaire et de plaire à Dieu. Qui retournent auprès de vous, fatigués de travaux et non pas chargés de dépouilles ; se glorifiant, non d'avoir rapporté avec eux tout ce qu'il y a de plus curieux et de plus précieux dans les pays étrangers, mais d'avoir laissé la paix aux royaumes où ils ont été, la loi de Jésus-Christ aux Barbares, le repos aux monastères, le bon ordre aux églises, la discipline aux clercs, et à Dieu un peuple agréable et adonné aux bonnes œuvres [1].

[1] *De Consid.*, l. 4, c. 4.

Telles sont les vertus et la sagesse que saint Bernard exige de ceux qui doivent être le conseil du Pape, ses ambassadeurs auprès des peuples et des rois, le sénat du monde chrétien, le corps électoral pour lui donner un chef. Et à la fin du dix-huitième siècle, et au commencement du dix-neuvième, nous avons vu les cardinaux de la sainte Église romaine, au milieu des circonstances les plus difficiles, se montrer tels que saint Bernard dit qu'ils doivent être.

De son temps, on pouvait citer de même plus d'un exemple. Il est juste de rapporter à présent, dit-il au pape Eugène, l'action de notre très-cher ami Martin, d'heureuse mémoire. Vous l'avez sue, mais j'ignore si vous vous en souvenez. Cardinal-prêtre, il avait été quelque temps légat en Dacie ; il en revint si pauvre, que, manquant d'argent et de chevaux, il eut grand'peine à arriver jusqu'à Florence, où l'évêque du lieu lui donna un cheval qui le porta jusqu'à Pise, où nous étions pour lors. Le lendemain, l'évêque, qui avait avec quelqu'un une affaire qui devait se juger ce jour-là, y vint lui-même et sollicita d'abord ses amis. Il en vint à notre légat avec beaucoup de confiance, ne croyant pas qu'il pût avoir déjà oublié le service qu'il lui avait rendu. Mais le bon cardinal lui dit : Vous m'avez trompé, je ne savais pas que vous aviez une affaire à juger. Prenez votre cheval, le voilà dans l'écurie, et il le lui rendit à l'instant. Saint Bernard cite des traits semblables de Geoffroi, évêque de Chartres, légat en Aquitaine [1].

Voici comme saint Bernard résume son quatrième livre. Premièrement, et sur toutes choses, considérez que la sainte Église romaine, de laquelle Dieu vous a établi chef, est la mère et non la dame de toutes les églises, et que vous, en votre particulier, vous n'êtes point le seigneur des évêques, mais l'un d'entre eux, comme le frère de ceux qui aiment Dieu, et le confrère de ceux qui le craignent. D'ailleurs, faites réflexion que vous devez être la règle de la justice, le miroir de la sainteté, le modèle de la piété, le soutien de la vérité, le défenseur de la foi, le docteur des nations, le chef des Chrétiens, l'ami de l'époux, le paranymphe de l'épouse, le directeur du clergé, le pasteur des peuples, l'instituteur des ignorants, le refuge des opprimés, l'avocat des pauvres, l'espérance des misérables, le tuteur des orphelins, le juge des veuves, l'œil des aveugles, la langue des muets, le bâton des vieillards, le vengeur des crimes, la terreur des méchants, la gloire des bons, la verge des puissants, le marteau des tyrans, le père des rois, le modérateur des lois, le dispensateur des canons, le sel de la terre, la lumière du monde, le prêtre du Très-

[1] L. 4, c. 5.

Haut, le vicaire du Christ, le christ du Seigneur, enfin le dieu de Pharaon.

Comprenez ce que je dis : Dieu vous en donnera l'intelligence. Lorsque vous verrez la puissance jointe à la malice, il faut que vous preniez des sentiments au-dessus de l'homme. Il faut que votre présence épouvante les méchants. Il faut que celui qui ne craint point les hommes ni leur épée redoute l'esprit de votre colère ; que celui qui a méprisé vos remontrances appréhende les prières que vous adresserez à Dieu ; que celui contre qui vous vous fâcherez ne croie point que ce soit un homme seulement, mais Dieu même qui est irrité contre lui ; que celui qui ne vous aura point écouté tremble de peur que Dieu ne vous écoute contre lui [1].

Dans le cinquième livre *De la Considération*, saint Bernard traite des choses qui sont au-dessus de l'homme. Ce ne sont pas le soleil ni les étoiles : ils ne nous sont supérieurs que par leur position, et non en valeur ni en dignité ; car ils ne sont que des êtres purement corporels, et conséquemment inférieurs à nous par rapport à notre âme, qui est spirituelle, mais ils servent comme d'échelle, ainsi que les autres créatures, pour nous élever plus haut. Ce qui est vraiment au-dessus de nous, c'est Dieu et les anges. Dieu, en effet, nous est supérieur par nature, les anges par grâce seulement, puisque la raison nous est commune avec eux. Il commence par la considération des esprits célestes, et en rapporte la hiérarchie. Ensuite il passe à la contemplation de Dieu, de son essence, et des mystères de la Trinité et de l'Incarnation.

La divinité par laquelle on dit que Dieu est Dieu, n'est autre chose que Dieu même. Il est lui-même sa forme, son essence, un, simple, indivisible. Il n'est point composé de parties comme le corps, ni sujet au changement, mais toujours le même et de la même manière. Dieu est toutefois trinité. Mais, en admettant la trinité en Dieu, nous ne détruisons pas l'unité. Nous disons le Père, nous disons le Fils, nous disons le Saint-Esprit ; néanmoins ce ne sont pas trois dieux, mais un seul Dieu [2]. Il n'y a qu'une substance, mais trois personnes. Les propriétés des personnes ne sont autres que les personnes mêmes, et les personnes ne sont autres qu'un Dieu, une divine substance, une divine nature, une divine et souveraine majesté. Mais comment se peut rencontrer la pluralité dans l'unité, et l'unité avec la pluralité ? Le scruter, c'est témérité ; le croire, c'est piété ; le connaître, c'est la vie, et la vie éternelle. Saint Bernard distingue diverses sortes d'unité et met au premier rang l'unité de

[1] L. 4, c. 7. — [2] L. 5, c. 6 et 7.

Dieu en trois personnes [1]. Passant ensuite au mystère de l'Incarnation, il enseigne que, dans Jésus-Christ, le Verbe, l'âme et la chair ne sont qu'une même personne, sans confusion des essences ou des natures ; qu'ainsi ces trois choses demeurent dans leur nombre, sans préjudice de l'unité de la personne [2].

Il revient une seconde fois à la définition de Dieu, et dit que, quant à l'universalité des choses, c'est la fin ; que, par rapport à l'élection des élus, c'est le salut ; qu'à l'égard de lui-même, il est le seul qui le sache ; que c'est une volonté toute-puissante, une vertu parfaite, une lumière éternelle, une raison immuable, la souveraine béatitude ; qu'il est autant le supplice des superbes que la gloire des humbles, et que, comme il récompense les bonnes œuvres par sa bonté, il punit les crimes par sa justice. Ces choses, ce n'est pas la dissertation qui les comprend, mais la sainteté, si toutefois l'on peut comprendre en quelque façon ce qui est incompréhensible [3].

Platon, nous l'avons vu dans le septième livre de cette Histoire, avait conçu l'idéal d'un gouvernement parfait, modelé sur le gouvernement divin ; la divinité même devait en être la base et la règle ; le premier devoir des magistrats, c'était de bien connaître Dieu et de lui devenir semblables. Platon n'espérait ce gouvernement, même pour une cité particulière, que d'une faveur divine. Dans le mémorial adressé par saint Bernard au pape Eugène, nous voyons la réalité de ce gouvernement, et une réalité plus parfaite que l'idéal même. Dieu fait homme, sans cesse manifesté aux hommes, en est la base et la règle vivante ; le connaître, l'aimer, lui devenir semblable, se dévouer comme lui pour la gloire de Dieu et le bonheur des hommes, tel est le devoir non-seulement des magistrats, mais des citoyens mêmes. Et cette société vivante et divine embrasse dans la même foi, la même espérance, la même charité, non pas une simple cité, mais toute la terre. Et au milieu des imperfections et des misères inséparables de la condition humaine, la puissance et la miséricorde de Dieu s'y manifestent continuellement par des vertus et des œuvres au-dessus de l'homme.

[1] C. 8. — [2] C. 9. — [3] C. 11 et 12.

§ IV.

TRAVAUX APOSTOLIQUES DE SAINT BERNARD. — DEUXIÈME CROISADE. — VÉNÉRATION DES PEUPLES POUR LE SAINT ABBÉ ; SA MORT.

Dans le temps même que saint Bernard adressait ses Considérations au pape Eugène, la chrétienté tout entière était en mouvement ; et, au milieu de ce mouvement général des rois et des peuples chrétiens, Bernard apparaissait, et par ses paroles et par ses œuvres, comme le plénipotentiaire de Dieu.

L'évêque de Gabale ou Gibelet en Syrie était venu à Viterbe demander du secours au Pape pour l'église d'Orient, consternée par la perte d'Édesse ; car cette ville n'ayant pas été secourue contre le Mahométan Zengui, qui l'assiégeait depuis deux ans, il la prit enfin le jour de Noël 1144, et fit un grand massacre des habitants, qui tous étaient Chrétiens, parce que cette ville n'était jamais tombée au pouvoir des infidèles. Les églises furent profanées, principalement celle de la Sainte-Vierge et celle où étaient les reliques de saint Thomas. L'évêque de Gabale racontait avec larmes ces tristes nouvelles, résolu de passer les Alpes et d'aller demander du secours au roi des Romains et au roi de France pour les Chrétiens d'outre-mer.

Nous avons la lettre que le pape Eugène écrivit à ce sujet au roi Louis le Jeune, datée du 1er de décembre, à Vétralle, près de Viterbe. Il y exhorte tous les Français, principalement les puissants, et même leur enjoint, pour la rémission de leurs péchés, de prendre les armes pour la défense de l'église orientale, que leurs pères ont délivrée au prix de leur sang. A ceux qui s'engageront à cette sainte entreprise, il accorde la même indulgence que donna le pape Urbain II à la première croisade. Il met leurs femmes, leurs enfants et leurs biens sous la protection de l'Église ; défend d'intenter aucune action contre eux pour ce qu'ils possèdent paisiblement ; décharge les croisés des usures qu'ils doivent pour le passé, et leur permet d'engager leurs fiefs à des églises ou à des particuliers, en cas que leurs seigneurs ne veuillent ou ne puissent leur prêter de l'argent. Au reste, il exhorte les croisés à ne point porter d'habits précieux, à ne point mener de chiens ou d'oiseaux pour la chasse, ni tout ce qui ne sert qu'au plaisir [1].

[1] *Epist.* 1.

Avant que cette lettre fût apportée en France, le roi avait déjà résolu de se croiser, pour accomplir le vœu qu'avait fait Philippe, son frère aîné, et que sa mort imprévue l'avait empêché d'accomplir. De plus, le roi Louis avait fait lui-même le vœu de se rendre à la terre sainte, pour expier l'incendie de l'église de Vitri et des treize cents personnes qui y avaient été brûlées. Il déclara ce dessein à quelques seigneurs de sa cour, qui lui conseillèrent d'appeler saint Bernard et de le consulter. Le saint abbé répondit qu'il ne fallait rien résoudre sur une affaire de cette importance, sans avoir consulté le Pape. Le roi déclara encore son dessein aux évêques et aux seigneurs, dans la cour qu'il tint à Bourges à la fête de Noël 1145. Geoffroi, évêque de Langres, y parla avec tant de force sur la prise d'Édesse, qu'il tira les larmes des assistants et les exhorta à se croiser avec le roi, qui les y excitait assez par son exemple. Pour cet effet, on indiqua une autre assemblée à Vézelai en Bourgogne, pour la fête de Pâques prochain, afin d'y résoudre la croisade plus solennellement. En attendant, le roi envoya au Pape pour l'instruire de ce qui s'était passé.

Ayant reçu du Pape une réponse favorable, le roi tint son parlement au lieu et à l'époque indiqués. Pâques était, l'an 1146, le 31 de mars. Les évêques et les seigneurs de France s'y trouvèrent en grand nombre. Saint Bernard fut chargé de prêcher la croisade. Le roi l'y avait déjà invité jusqu'à deux fois, et le Pape lui en avait écrit ; mais il ne put s'y résoudre qu'après en avoir reçu l'ordre exprès par la lettre générale du Pape. Les peuples de l'Occident le révéraient tous comme un apôtre et un prophète. Comme il n'y avait point à Vézelai de lieu assez grand pour contenir toute la multitude qui s'y était assemblée, on dressa en pleine campagne une estrade sur laquelle monta le saint abbé avec le roi. Il prêcha fortement : le roi parla sur le même sujet ; on lut la lettre du Pape ; et, de tous côtés, on s'écria : La croix ! la croix ! On en avait préparé une quantité considérable, qui fut bientôt distribuée. Comme elle ne suffisait point, Bernard fut obligé, pour y suppléer de quelque manière, de mettre en pièces ses propres habits. En même temps, il fit un si grand nombre des miracles, qu'un témoin oculaire, ayant commencé d'en écrire l'histoire, fut épouvanté du travail, à raison du grand nombre. Avec le roi, se croisèrent la reine Éléonore, son épouse, et une multitude de seigneurs, entre autres : Alphonse, comte de Saint-Gilles et de Toulouse ; Henri, fils de Thibaud, comte de Blois et de Champagne ; Gui, comte de Nevers, et son frère Renaud, comte de Tonnerre ; Robert, comte de Dreux, frère du roi ; Yves, comte de Soissons : entre les prélats, on distingue Simon, évêque de Noyon ; Geoffroi de Langres, et Arnoul de Lisieux.

Pour régler plus particulièrement le voyage, on indiqua un autre parlement à Chartres, au troisième dimanche d'après Pâques, 21me d'avril. Pierre, abbé de Clugni, y fut invité, comme un de ceux dont le conseil était le plus nécessaire. Saint Bernard et l'abbé Suger lui écrivirent ; et, par ses réponses, on voit combien il était touché du péril de l'église d'Orient ; mais il s'excuse de se trouver à l'assemblée de Chartres, tant sur sa mauvaise santé que sur ce qu'il avait convoqué un chapitre à Clugni pour le même jour. L'assemblée de Chartres eut lieu, et tous, d'un consentement unanime, y voulurent élire saint Bernard pour chef de la croisade ; mais il le refusa constamment, et écrivit au Pape comme il suit :

La grande nouvelle d'à présent est d'une importance à affliger tous les vrais fidèles. Elle ne peut être indifférente qu'aux impies, qui se réjouissent de nos malheurs, bien loin de s'en attrister. Dans une cause commune à toute la chrétienté, la tristesse doit être générale. Vous avez bien fait de louer le très-juste zèle de notre église gallicane, et de le confirmer par l'autorité de vos lettres. Dans une affaire aussi générale et aussi grave, il ne faut point agir avec tiédeur ni avec timidité. J'ai lu quelque part [1], que l'homme de cœur sent son courage s'accroître par les difficultés. J'ajoute que l'homme fidèle l'est encore plus dans l'adversité. Le Christ est persécuté vivement ; il est frappé, si je l'ose dire, dans la prunelle de l'œil ; il souffre dans le même lieu où il a souffert autrefois. Il est temps de mettre en usage les deux épées de Pierre. Qui le fera, si ce n'est vous qui en êtes le dépositaire ? Vous les devez employer dans la nécessité, l'une en sollicitant, l'autre en agissant vous-même. Lorsque Pierre se servit de l'épée qui paraissait lui convenir moins, on lui dit : Remets ton épée dans le fourreau [2]. Elle était donc à lui ; mais il fallait qu'il s'en servît par la main d'un autre.

Vous devez employer ces deux épées pour la défense de l'église d'Orient ; vous devez, dans cette conjoncture, imiter le zèle de qui vous êtes le vicaire. Quelle honte serait-ce pour vous de remplir sa place et d'en négliger les devoirs ? N'entendez-vous pas la voix de celui qui crie : Je vais à Jérusalem pour y être crucifié de nouveau ? Tandis que les uns sont indifférents, que les autres sont sourds à sa voix, il n'est point permis au successeur de Pierre de faire semblant de ne rien entendre. Il doit répondre : Quand tous les autres seraient scandalisés, je ne le serai jamais [3]. Au lieu d'être rebuté par la première défaite de l'armée, il s'efforcera d'en réparer les débris ; parce que Dieu fait ce qu'il veut, l'homme est-il dispensé de faire ce qu'il

[1] Senec., *epist.* 22. — [2] Joan., 18, 11. — [3] Matth., 26, 33.

doit ? Pour moi, j'ai assez de foi et de religion pour conclure des maux passés que l'avenir sera plus heureux ; je regarde comme un motif de joie et d'espérance les diverses épreuves où Dieu nous a fait passer. Il est vrai que, selon le langage de l'Écriture, nous avons mangé un pain de douleur, que nous avons été abreuvés d'un vin d'amertume ; mais pourquoi vous décourager, ami de l'époux ? Sans doute cet aimable et sage époux vous a réservé le bon vin jusqu'ici. Qui sait si Dieu, touché de nos misères, ne nous sera point favorable à l'avenir [1]. C'est ainsi qu'il a coutume de gouverner les hommes, vous le savez. Quel bienfait signalé ont-ils reçu de sa main, sans l'avoir acheté par quelque disgrâce précédente ? Pour n'en citer qu'un exemple, l'unique et singulier bienfait du salut n'a-t-il pas été précédé par la mort du Sauveur ? Vous donc, en qualité d'ami de l'époux, montrez-vous son ami dans le besoin. Si vous avez ce triple amour qu'il exigea de votre prédécesseur ; si vous l'aimez de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces, mettez tout en œuvre pour sauver son épouse. Employez pour sa défense tout ce que vous avez de force, d'affection, d'autorité, de puissance. Un danger pressant demande des soins pressants. On ébranle le fondement de l'édifice : n'épargnez rien pour le soutenir sur le penchant de sa ruine ; le zèle que j'ai pour vous me fait parler avec cette hardiesse.

Au reste, vous avez sans doute appris que l'assemblée de Chartres m'avait élu chef de cette nouvelle croisade ; j'admire d'où lui est venu ce dessein. Pour moi, je déclare que je n'en ai jamais eu ni la pensée, ni la moindre envie ; que, si je connais bien mes forces, je suis même dans l'impuissance de m'acquitter d'une pareille commission. Qui suis-je, pour ranger une armée en bataille, pour me mettre à la tête des troupes ? Je suppose même que j'en aie la force et la capacité ; quoi de plus opposé à ma profession ? Vous êtes trop sage pour n'y pas faire une sérieuse attention. Je vous conjure donc uniquement, par la charité dont vous m'êtes redevable d'une manière particulière, de ne me livrer point au caprice des hommes, de consulter Dieu et de suivre ses volontés : vous y êtes obligé par le devoir de votre ministère [2].

Dans une autre lettre au Pape, écrite la même année, il marque ainsi le succès de ses prédications pour la croisade : Vous avez commandé, j'ai obéi, et votre autorité a rendu mon obéissance féconde. A mesure que j'ai parlé, un nombre infini s'est enrôlé sous la croix. Les villes et les châteaux deviennent déserts ; à peine de sept femmes

[1] Joël, 2, 14. — [2] S. Bern., *epist.* 256.

y en a-t-il une qui ait un mari; partout on voit des veuves dont les maris sont vivants [1].

Saint Bernard écrivit aussi une lettre circulaire, pour exciter à la croisade. Elle se trouve en différents exemplaires, adressée diversement, pour l'Allemagne, pour l'Angleterre, pour la Lombardie: il en fit écrire une à peu près pareille pour le comte et les seigneurs de Bretagne en particulier. Voilà celle qu'il adressa au clergé et au peuple de la France orientale, autrement de l'Allemagne :

Je vous écris pour une affaire qui regarde Jésus-Christ et votre salut. Quelque indigne que soit la personne qui vous parle, l'autorité de celui dont elle est l'interprète, votre propre utilité demandent que vous ayez pour elle quelque considération. Je suis peu de chose, il est vrai; mais je n'en ai pas moins de zèle pour vous; et, dans l'impuissance de vous parler en personne, comme je le souhaiterais, les raisons que je viens d'alléguer me font prendre la liberté de vous adresser cette lettre circulaire.

Voici, mes frères, un temps favorable, un temps de propitiation et de salut. Le monde chrétien est effrayé, le Dieu des Chrétiens a commencé de perdre un pays où il s'est rendu visible, où, homme, il a conversé avec les hommes plus de trente ans; un pays qu'il a illustré par ses miracles, consacré par son sang, orné des prémices de notre résurrection; pays que nos péchés ont rendu la proie et la conquête d'une nation sacrilége et ennemie de la croix. Bientôt, hélas! si l'on ne s'oppose à leur fureur, ce peuple barbare se rendra maître de la sainte cité, renversera les monuments sacrés de notre rédemption, souillera les lieux sanctifiés par le sang de l'Agneau sans tache. Déjà son avarice sacrilége attente au plus précieux trésor de la religion, aspire à s'emparer de cette couche mystérieuse où l'auteur de la vie mourut pour nous faire vivre.

Que faites-vous, braves soldats? que faites-vous, serviteurs du Christ? Abandonnerez-vous la chose sainte aux chiens, et les perles aux pourceaux? Combien de pécheurs, en ces lieux, ont noyé leurs péchés dans les larmes, depuis que la religieuse valeur de vos pères en a banni l'impiété! Le démon en sèche d'envie; et, pour assouvir sa rage, il se sert de la main de l'impie, résolu de ne laisser dans le Saint des saints aucun vestige de la religion chrétienne, si Dieu permet qu'il en devienne le maître. Cette perte irréparable serait pour tous les siècles à venir le sujet d'une douleur éternelle, et, pour le nôtre, une infamie et un opprobre infini.

Quoi qu'il en soit, mes frères, pensez-vous que le bras du Seigneur soit raccourci? qu'il soit incapable de défendre et de recouvrer

[1] *Epist.* 247.

son héritage, parce qu'il s'abaisse jusqu'à implorer l'assistance de quelques hommes faibles et impuissants? N'a-t-il pas des légions d'anges? Ne peut-il pas délivrer son pays d'une seule parole? Sans doute; mais il veut éprouver votre zèle, et savoir s'il en est parmi vous qui déplorent sa disgrâce et qui défendent sa cause. Il a pitié de son peuple, il prépare à ses crimes un moyen de les expier.

Admirez, pécheurs, les ressorts de sa miséricorde, les abîmes de sa bonté. Rassurez-vous; bien loin de désirer votre mort, il vous fournit des occasions de vous convertir. En effet, quelle ressource de salut plus digne de la profonde sagesse de Dieu que celle qu'il présente à des gens homicides, ravisseurs, adultères, parjures, ensevelis dans toutes sortes de crimes, en daignant les rendre ministres et coopérateurs de ses desseins, comme s'ils étaient justes et innocents! Grand sujet de confiance pour vous, pécheurs. S'il voulait vous punir, il rejetterait vos services au lieu de les demander. Encore une fois, faites une sérieuse réflexion sur les trésors de sa miséricorde. Il ménage si bien les conjonctures, qu'il paraît avoir besoin de votre secours pour vous secourir; qu'il veut être votre débiteur, afin de vous rendre, pour échange de vos services, la rémission de vos péchés et une félicité éternelle. Heureuse génération, à qui il est donné de mettre à profit des moments si favorables, qui vit encore dans cette année de propitiation et de jubilé! Déjà un nombre infini de fidèles en ont ressenti les effets, ont arboré le signe du salut.

Hâtez-vous donc de signaler votre courage, de prendre les armes pour la défense du nom chrétien, vous dont les provinces sont si fécondes en jeunes et vaillants guerriers, s'il est vrai ce que la renommée en publie. Changez en un saint zèle cette valeur farouche et brutale qui vous arme si souvent les uns contre les autres, et vous fait périr de vos propres mains. Quelle fureur de plonger votre épée dans le sang de votre frère, de lui ravir peut-être d'un seul coup et la vie du corps et la vie de l'âme! Hélas! votre victoire vous est mortelle; vous faites mourir votre âme de la même épée dont vous êtes fier d'avoir égorgé votre ennemi. Ce n'est point un acte de bravoure et de magnanimité, c'est une folie, une rage qui vous fait courir de tels hasards. Je vous offre, nation belliqueuse, une illustre occasion de vous battre sans péril, de vaincre avec gloire, de mourir avec avantage. Êtes-vous avide de gloire, êtes-vous un habile et sage négociant? Voici un expédient très-aisé pour vous signaler et vous enrichir. Prenez la croix. Elle vous fait gagner l'indulgence de tous les péchés que vous confesserez avec douleur. La matière est de vil

prix; mais si vous la portez avec dévotion, elle vous vaudra le ciel. Heureux celui qui s'est déjà croisé, heureux celui qui s'empresse de se munir de ce signe salutaire !

Après tout, mes frères, je vous donne avis, au nom de l'Apôtre, de ne croire point à tout esprit. J'ai de la joie d'apprendre votre zèle pour la religion, mais il faut qu'il soit tempéré par la science. Bien loin que vous deviez persécuter ou faire mourir les Juifs, il vous est défendu, par l'Écriture, de les chasser de vos terres. Écoutez ce que l'Église en dit par la bouche du Prophète : Dieu me fait connaître que vous ne devez point exterminer mes ennemis, de peur que mon peuple n'oublie son origine[1]. Les Juifs, en effet, sont comme des figures et des lettres vivantes qui nous rappellent la passion et les souffrances du Sauveur. Ils sont dispersés dans l'univers, afin que la juste peine de leur crime soit un témoignage de notre rédemption. C'est pourquoi l'Église dit dans le même psaume : Dispersez-les par votre puissance, humiliez-les, ô Dieu, mon protecteur. Cela s'est accompli; ils sont dispersés, humiliés, réduits à un dur esclavage sous les princes chrétiens. Cependant ils se convertiront à la fin, et Dieu jettera sur eux un regard propice. Après que toute la gentilité aura reçu l'Évangile, tout Israël sera sauvé[2]. Jusqu'à ce temps, ceux qui meurent dans leur infidélité périssent. Et dans les endroits même où il n'y a point de Juifs, je le dis avec chagrin, on voit des Chrétiens usuriers plus criminels que les Juifs, plus dignes du nom de Juifs baptisés que de Chrétiens. Au reste, si l'on détruit le peuple juif, en vain l'on fait espérer leur future conversion. Si celle des païens était remise de même, il faudrait de même les tolérer, plutôt que d'user envers eux du glaive. Mais, comme ils ont commencé à user de violence envers nous, c'est à ceux qui ne portent pas le glaive sans cause à repousser la force par la force. Il est de la piété chrétienne de dompter les superbes et d'épargner ceux qui sont soumis, ceux principalement qui sont les dépositaires de la loi et des promesses, de qui les patriarches sont les pères, desquels est sorti, selon la chair, Jésus-Christ même, qui est Dieu élevé au-dessus de tout et béni dans tous les siècles[3]. Il faut néanmoins les obliger, selon la teneur du mandement apostolique, à n'exiger aucune usure de ceux qui se sont croisés[4].

Cette lettre de saint Bernard est remarquable. On y voit que, dans ses expéditions contre les Mahométans, la chrétienté ne faisait que repousser la force par la force, et user de son droit de légitime dé-

[1] Psalm., 58, 12. — [2] Rom., 11, 26. — [3] Rom., 9, 5. — [4] S. Bern., *epist.* 363, *alias* 360.

fense. On voit qu'un premier effet de ces expéditions générales était de faire cesser les guerres particulières parmi les Chrétiens. Un second effet non moins salutaire, c'était de ramener à des sentiments d'humanité et de religion un certain nombre de scélérats plongés dans toutes sortes de crimes, de les réhabiliter dans l'opinion publique par le repentir religieux, puis de les envoyer en Orient trouver une gloire ou une mort honorable. Certes, les croisades n'eussent-elles produit que ces deux biens, notre siècle devrait toujours admirer les croisades. Je dis notre siècle, qui ne sait plus que faire de tant de criminels condamnés à la prison ou au bagne, qui en sortent pires qu'ils n'y sont entrés, qui, étant excommuniés pour toujours de la société civile, en deviennent nécessairement une gangrène incurable.

Ce que le saint abbé dit des Juifs dans sa lettre, regarde le zèle indiscret d'un moine nommé Rodolphe, qui prêchait en même temps la croisade à Cologne, à Mayence, à Worms et aux autres villes proches du Rhin. Il faisait profession d'une grande sévérité, mais il était peu instruit, et, dans ses prédications, il disait qu'il fallait tuer les Juifs comme les ennemis de la religion chrétienne, et ses discours séditieux firent un tel effet, qu'en plusieurs villes de Gaule et de Germanie il y eut un grand nombre de Juifs massacrés. L'archevêque Henri de Mayence en écrivit à saint Bernard, qui fit cette réponse : L'homme dont il est question dans vos lettres n'a aucune mission ni de l'homme, ni par l'homme, ni de Dieu. Il se trompe grossièrement de prétendre qu'il a droit de prêcher, sous prétexte qu'il est moine ou ermite. Qu'il sache que l'office d'un moine est de pleurer et non pas d'enseigner ; que, pour un vrai moine, le séjour des villes est une prison et la solitude un paradis, au lieu que celui-ci fuit la solitude comme une prison, et regarde la ville comme un paradis. O homme sans cœur et sans honneur ! dont la folie s'est mise sur le chandelier, afin d'avoir tout le monde pour témoin. Il y a dans cet homme trois choses très-dignes de répréhension : l'usurpation du ministère de la parole, le mépris des évêques, l'approbation de l'homicide [1].

Voilà ce que dit saint Bernard. Ainsi l'historien moderne des croisades se trompe, quand il dit que ce moine était chargé de prêcher la croisade, puisqu'il n'en avait reçu la mission de personne.

Pierre le Vénérable, abbé de Clugni, pensait, au sujet des Juifs, comme le saint abbé de Clairvaux. On le voit par la lettre qu'il écrivit au roi Louis, vers le même temps, pour lui souhaiter un heureux

[1] S. Bern., *epist.* 264, *alias* 262.

succès dans son expédition. Il convient que les Juifs sont les plus grands ennemis des Chrétiens, et pires que les Mahométans. Toutefois, il ne veut pas qu'on les fasse mourir, mais qu'on les réserve à un plus grand supplice, qui est d'être toujours esclaves, timides et fugitifs. Ce qu'il demande au roi, c'est de les punir en ce qu'ils ont de plus cher, qui est leur argent, leur ôtant les gains illicites qu'ils font sur les Chrétiens non-seulement par les usures, mais par les larcins dont ils sont complices et recéleurs, principalement de l'argenterie des églises. Car les voleurs ne trouvant point de Chrétiens qui voulussent acheter des vases sacrés, les vendaient aux Juifs, qui les fondaient ou les employaient à des usages profanes. L'abbé de Clugni exhorte le roi à punir ces sacriléges, et à prendre sur les Juifs de quoi faire la guerre aux Sarrasins [1].

Saint Bernard alla lui-même prêcher la croisade en Allemagne et vint à Mayence, où il trouva le moine Rodolphe en grand crédit auprès du peuple. Il le fit venir, lui représenta qu'il agissait contre le devoir de sa profession, et enfin le réduisit à lui promettre obéissance et à retourner dans son monastère. Le peuple en fut fort indigné et eût excité une sédition, s'il n'avait été retenu par la considération de la sainteté de Bernard. Le saint abbé étant allé à Francfort trouver le roi Conrad pour mettre la paix entre lui et quelques seigneurs, il prit le roi en particulier et l'exhorta à se croiser lui-même pour le salut de son âme; mais le roi lui dit qu'il n'y avait point d'inclination, et il n'osa l'en presser davantage [2].

Herman, évêque de Constance, qui se trouvait à Francfort auprès du roi, pria instamment saint Bernard de venir chez lui. Il y avait grande répugnance, étant pressé de retourner à Clairvaux, dont il était absent depuis près d'un an; mais il se laissa vaincre à la persévérance de l'évêque de Constance, qui l'en fit prier par les autres évêques et par le roi même, et il crut connaître que c'était la volonté de Dieu. En ce voyage, il fit un grand nombre de miracles, dont nous avons une relation exacte, écrite à la prière de Samson, archevêque de Reims, par Philippe, qui accompagnait le saint abbé dans ce voyage, étant archidiacre de Liége; mais il se convertit alors, et, au retour, se rendit moine à Clairvaux. Cette relation est un journal depuis le premier dimanche de l'Avent, premier jour de décembre 1146, jusqu'au jeudi, second jour de janvier 1147. Philippe fait parler tous ceux qui avaient été avec lui témoins de ces miracles, savoir : Herman, évêque de Constance, et Éverard, son chapelain; deux

[1] Petr. Cluniacc., l. 4, *epist.* 36. — [2] Otton Fris., *De Gest. Frid.*, l. 1, c. 39; l. 4, c. 3. *Vita. S. Bern.*, l. 6, c. 1.

abbés, Baudouin et Frovin; deux moines, Gérard et Geoffroi; trois clercs, Philippe, qui est l'auteur, Otton et Francon; enfin Alexandre de Cologne, qui se joignit à eux dans le voyage. Ce sont dix témoins de ces miracles.

Le journal commence ainsi : L'évêque Herman dit : Le curé du village d'Hérenheim, étant appelé exprès, m'a déclaré qu'un homme aveugle depuis dix ans, qui était de sa maison, ayant reçu le signe de la croix en passant, le premier dimanche de l'avent, recouvra la vue aussitôt qu'il fut arrivé dans sa maison; je l'avais déjà ouï dire à un autre, et la chose est très-certaine dans tout le pays. Le chapelain Éverard dit : J'ai ouï dire à deux hommes d'honneur, l'un prêtre et l'autre moine, qu'au village de Lapenheim, deux aveugles ont recouvré la vue le même jour par le signe de la croix. Philippe : Le lundi, en ma présence, un vieillard aveugle fut amené à l'église; et, après l'imposition des mains, tout le peuple cria qu'il avait recouvré la vue, comme vous l'entendîtes tous. L'abbé Frovin : Je le vis qui voyait clair, et le frère Geoffroi le vit avec moi. Francon : Le mardi, à Fribourg, une mère présenta au logis son enfant, qui était aveugle; et, comme elle le reportait, après l'imposition des mains, l'abbé fit demander à l'enfant s'il voyait. Je le suivis moi-même, je l'interrogeai, et il me répondit qu'il voyait clair, ce qui fut aussi vérifié en plusieurs manières. Geoffroi : Aussitôt que nous fûmes entrés dans l'église, un jeune homme boiteux fut guéri par le signe de la croix. L'évêque Herman : Nous le vîmes tous devant l'autel, tandis que le peuple louait Dieu avec de grands cris. Ensuite, après sept à huit autres miracles attestés par les témoins oculaires, l'évêque reprend : Et pourquoi n'avez-vous pas dit qu'à Fribourg, le premier jour, l'abbé ordonna de prier pour les riches, afin que Dieu ôtât le voile de leurs cœurs ? parce que, tandis que les pauvres se présentaient pour prendre la croix, les riches se reculaient, et la prière ne fut pas vaine; mais les plus riches du lieu, comme vous savez, et même les plus méchants, se croisèrent.

Après une douzaine d'autres miracles, l'évêque raconte ainsi ce qui s'était passé à Bâle le vendredi 6me de décembre : Après le sermon et les croix données, on présenta à l'homme de Dieu une femme muette, et sitôt qu'il eut touché sa langue, elle fut déliée et la femme parla bien; je la vis et lui parlai. Mais ce boiteux qui avait été guéri auparavant et pour lequel le peuple jeta de si grands cris, qui de vous le vit ? Otton : Nous le vîmes tous. Éverard : Les chevaliers de mon maître et de moi, le même jour vendredi, nous vîmes un enfant que sa mère avait mené aveugle au logis du saint homme, et qu'elle remenait voyant clair. Gérard : Il se fit plusieurs miracles, principa-

lement ce jour-là, que nous ne pûmes savoir à cause du tumulte. Ensuite Éverard, parlant du lundi 9me décembre, dit : J'ai conféré avec les chevaliers de mon maître, et, de ce que nous avons vu, tant eux que moi, nous avons compté trente-six miracles faits ce jour-là. Philippe : Le mardi, à Schaffouse, nous en perdîmes plusieurs, parce que le tumulte était insupportable, et l'abbé fut obligé de s'abstenir de donner la bénédiction aux malades et de s'enfuir, tant le peuple se pressait. Éverard : Moi-même je le priais instamment, devant l'autel, de n'imposer les mains à personne, ne sachant comment on pourrait le tirer de là. Philippe : Toutefois, à l'entrée de l'église, une boiteuse fut guérie en ma présence, et vous entendîtes tous le chant du peuple.

Ils arrivèrent à Constance le mercredi 11me de décembre, et y demeurèrent le jeudi et le vendredi. Peu de gens, dit l'abbé Frovin, virent ce qui s'y passa, à cause du tumulte ; toutefois, je vis cet aveugle qui recouvra la vue, le jeudi, devant l'autel. L'abbé de Reichenau, qui lui donnait l'aumône, l'avait fait amener. Un petit garçon de notre logis, que j'y avais fait conduire et qui était boiteux, fut encore guéri en ce jour par le signe de la croix. On chanta encore dans l'église et on sonna les cloches pour trois miracles, quoique nul d'entre nous n'ait vu ce qui se passait. Geoffroi : Il n'y a point de miracles que nous sachions moins que ceux de Constance, parce qu'aucun de nous n'osait se mêler dans la foule, et nous nous sommes proposé d'écrire ceux que nous avons vus. De ceux qui se firent le vendredi, je pense que vous n'avez rien vu le jour même ; car le samedi matin, pendant la messe, nous vîmes un jeune homme remerciant beaucoup le Père, de ce que la veille il lui avait rendu par ses prières l'usage de ses jambes. Le saint homme, voyant sa dévotion, se tourna vers moi et dit : Il ne s'est trouvé, pour revenir et rendre gloire à Dieu, que ce garçon. Avant cela, pendant l'oblation même, un adolescent, sourd depuis douze ans, pendant que le saint homme faisait sur lui le signe de la croix, s'écria plein de joie qu'il avait recouvré l'ouïe. Tous nous l'avons vu, et plusieurs d'entre nous lui ont parlé. De même, nous y vîmes une femme et une fille boiteuses recevoir leur guérison, ainsi qu'une fille sourde. Voilà ce qui arriva, comme vous le savez, le samedi, à Constance, dans la chapelle de l'évêque. L'auteur continue à rapporter les miracles qui se firent à Winterthur, à Zurich, à Rhinfeld, à Strasbourg et aux autres lieux sur la route, jusqu'à Spire, où ils arrivèrent le mardi, veille de Noël, 24me de décembre 1146[1].

[1] *De miracul. S. Bern.*, l. 1, c. 1 et 2. *Acta SS.*, 20 *aug.*

D'autres faits merveilleux sont rapportés par d'autres témoins. Les peuples allemands, dit le biographe contemporain Godefroi, écoutaient le saint homme avec une affection d'autant plus vive que, parlant un autre langage, ils étaient émus et pénétrés de la vertu même de sa parole, beaucoup plus que de l'interprétation d'un savant interprète qui expliquait ses discours, et ils le prouvaient par la componction avec laquelle ils se frappaient la poitrine et versaient des larmes [1]. Dans cette effusion de la grâce divine, la prédication de la croisade devenait comme l'accessoire. Le principal était l'augmentation de la foi et de la piété dans d'innombrables populations. Plus d'une fois le saint homme faillit être suffoqué par la foule qui se pressait autour de lui. On lui arrachait pièce à pièce ses vêtements, pour en faire des croix, ce qui l'incommodait beaucoup et l'obligeait d'accepter fréquemment des habits neufs [2].

Ce fut en cette occasion que Bernard convertit un jeune chevalier, riche en biens de la terre, mais pauvre de ceux du ciel, et rempli de vices et d'iniquités. Il s'appelait Henri ; il avait reçu beaucoup d'instruction, et, comme il parlait le français et l'allemand, il s'attacha au saint pour lui servir d'interprète. Cette remarquable conversion provoqua un miracle non moins remarquable. Le noble Henri se trouvait à cheval à la suite de Bernard, au sortir de Fribourg en Brisgau, lorsque tout à coup il se vit poursuivi par un de ses anciens écuyers, qui l'accabla de moqueries et d'insultes. Il proférait des blasphèmes contre le serviteur de Dieu, et s'écriait de toutes ses forces : Allez, suivez ce diable ; et le diable lui-même vous emportera ! Cependant les voyageurs continuaient paisiblement leur course, quand, sur la route, on vint supplier le saint abbé de donner sa bénédiction à une femme percluse qu'on porta jusqu'à ses pieds. Cet accident augmenta la fureur de l'insensé ; à la vue de la femme, qui se trouva subitement guérie, il vomit contre le saint homme les derniers outrages ; mais tout d'un coup il tombe à la renverse, frappé de Dieu, se brise le cou et expire. Son ancien maître, désolé de cette mort funeste, se jette aux genoux de saint Bernard et le conjure d'avoir pitié de cette âme que Satan avait remplie de malédictions. C'est à cause de vous, dit-il, c'est parce qu'il a blasphémé contre vous que ce lugubre accident lui est arrivé ! A Dieu ne plaise, répondit le saint, que quelqu'un meure à cause de moi ! Et revenant sur ses pas, il prie silencieusement sur le cadavre, la longueur d'un *Pater*; puis il commande aux assistants de le soulever et de lui tenir

[1] Godefr., *Vita S. Bern.*, l. 3, c. 3, n. 7. — [2] *Exord. magn. Cisterc.*, p. 1225, in Mabill.

la tête, qui pendait de côté et d'autre. Enfin, ayant frotté de sa salive l'endroit du cou rompu, il s'écrie : Au nom du Seigneur, lève-toi ! et encore : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, que Dieu te rende ton âme ! Cette parole est à peine prononcée, que le mort revit. Tous les assistants, saisis d'admiration et de joie en voyant de leurs yeux un mort ressuscité, font retentir leurs acclamations jusqu'au ciel. Cependant le saint lui adresse la parole : Maintenant, lui dit-il, quelle est ta disposition ? que vas-tu faire ? — Je ferai, mon père, tout ce que vous m'ordonnerez, répondit l'écuyer, devenu tout autre. Il prit la croix et s'engagea dans la milice de Jérusalem. L'un des assistants lui demanda si réellement il avait été mort. J'étais mort, dit-il, et j'ai entendu l'arrêt de ma damnation ; car si le saint abbé ne s'était hâté d'intervenir, je serais présentement dans les enfers. Quant à Henri, ému plus vivement que les autres de ce fait extraordinaire, il se retira à Clairvaux, où il fit sa profession ; et plus d'une fois, il raconta à ses frères assemblés la grâce qui lui avait été faite et l'étonnant prodige dont il avait été témoin [1].

Le roi Conrad avait convoqué à Spire une assemblée des évêques et des seigneurs : saint Bernard y vint pour mettre la paix entre quelques princes dont les inimitiés empêchaient plusieurs personnes de prendre la croix. Dans les assemblées de cette espèce, dit l'archidiacre Philippe, les miracles n'ont pas coutume d'être fréquents, parce que Dieu ne se plaît point à manifester sa gloire dans le concours si grand d'une multitude curieuse. Cependant l'arrivée du père n'y fut point oiseuse : il s'y fit ce qu'il appelait lui-même le miracle des miracles ; car le roi Conrad y prit la croix, contre l'attente de tout le monde.

Outre ce que le saint abbé lui en avait dit à Francfort, il l'y exhorta encore à Spire, nommément dans un sermon public ; et, le vendredi, jour de Saint-Jean-l'Évangéliste, il lui en parla encore en particulier, l'exhortant à ne pas perdre l'occasion d'une pénitence si légère, si courte et si honorable. Le roi lui répondit enfin qu'il y penserait, qu'il en parlerait à son conseil et rendrait réponse le lendemain ; mais ensuite, pendant la messe, saint Bernard se sentit vivement pressé de prêcher ce jour-là, sans en être prié, contre sa coutume. Il prêcha donc, et, à la fin du sermon, il adressa la parole au roi comme à un particulier. Il lui représenta le jugement dernier comme s'il eût été devant ce terrible tribunal ; et fit parler Jésus-Christ, qui lui reprochait les biens dont il l'avait comblé, la couronne, les richesses, la force de corps et d'âme ; enfin, il le toucha telle-

[1] *Exord. magnum*, cap. 19, p. 1207, t. 2. *Op. S. Bern.*, édit. Mabill.

ment, que ce prince interrompit le sermon et s'écria avec larmes : Je reconnais les bienfaits de Dieu, et désormais, moyennant sa grâce, je ne serai plus ingrat ; je suis prêt à le servir, puisque j'en suis averti de sa part. Alors le peuple poussa des cris à la louange de Dieu, et la terre retentit de leurs acclamations. Le roi prit aussitôt la croix, et reçut, par la main de l'abbé, un étendard pris de dessus l'autel, pour le porter de sa main en cette guerre. Avec lui se croisèrent Frédéric, son neveu, et une infinité d'autres seigneurs.

Le dimanche, 29me de décembre, le roi assembla tous les seigneurs et les chevaliers croisés, et saint Bernard leur fit une exhortation plus divine qu'humaine. Ce sont les paroles de Philippe, qui ajoute : Quand nous fûmes sortis, comme le roi lui-même conduisait le saint avec les princes, de peur qu'il ne fût accablé de la foule, on lui présenta un enfant boiteux ; il fit le signe de la croix, releva l'enfant et lui ordonna de marcher devant tout le monde. Qui pourrait dire avec quels transports de joie on conduisait cet enfant ; mais le saint abbé, se tournant vers le roi, lui dit : Ceci a été fait pour vous, afin que vous connaissiez que Dieu est vraiment avec vous et que votre entreprise lui est agréable. A la même heure, avant que nous sortissions du logis, une fille fut redressée, et une femme aveugle recouvra la vue. Après plusieurs autres miracles faits à Spire, Philippe continue ainsi, parlant de ce qui arriva le mardi, dernier jour de l'année.

Au même lieu arriva une chose qui nous fit grand plaisir parce que ce fut en présence d'un duc grec, envoyé par l'empereur de Constantinople. Il parlait à notre père dans la chapelle du roi, quand on lui présenta une femme aveugle. Aussitôt qu'il eut fait sur elle le signe de la croix, elle recouvra la vue, et le Grec fut extrêmement touché. De même, vers le soir, en présence du roi, de ce Grec et de plusieurs seigneurs, on lui présenta un enfant boiteux. Aussitôt le saint homme dit avec confiance : Au nom de Jésus-Christ, je te le commande, lève-toi et marche ! L'effet suivit, l'enfant se leva et marchait librement : d'abord les jambes lui tremblaient, mais peu à peu il se fortifia devant tout le monde. Anselme, évêque d'Havelsberg, avait un grand mal de gorge, en sorte qu'à peine pouvait-il avaler ou parler. Il disait à saint Bernard : Vous devriez aussi me guérir. Il lui répondit agréablement : Si vous aviez autant de foi que les femmelettes, peut-être pourrais-je vous rendre service. L'évêque reprit : Si je n'ai pas la foi assez grande, que la vôtre me guérisse. Enfin le père le toucha, en faisant le signe de la croix, et aussitôt toute la douleur et l'enflure cessèrent. Saint Bernard fit encore plusieurs miracles le mercredi, premier jour de l'année 1147, et le jour suivant, qui furent vus par le roi, la cour et toute la ville de Spire ;

mais l'auteur se plaint que le mémoire où ils avaient été écrits fût perdu ; ce qui marque qu'on les écrivait chaque jour, et que la relation fut dressée sur ces mémoires. La cour se sépara le vendredi, 3me de janvier, et saint Bernard partit pour Worms [1].

Ici finit la première partie du journal de ses miracles, et commence la seconde, adressée au clergé de Cologne, qui contient le voyage de Spire jusqu'à Cologne. Le saint abbé, étant arrivé à Worms, n'y voulut point séjourner quoiqu'on l'en priât instamment, parce qu'il y avait passé deux mois auparavant, et donné la croix à une multitude innombrable. Ils passèrent à Creuznach le jour de l'Épiphanie, qui était le lundi ; et, le jeudi suivant, 9me de janvier, ils arrivèrent à Cologne. Comme on n'y attendait pas le saint abbé, la foule du peuple n'y fut pas si grande ce jour-là ; car il entrait secrètement dans les villes, autant qu'il pouvait, pour éviter les réceptions solennelles ; mais il le pouvait rarement. Le samedi, il fit un sermon au clergé de Cologne, leur reprochant leur vie peu régulière, leur mollesse, leur oisiveté, leur orgueil, et leur appliquant plusieurs menaces des prophètes.

Le dimanche, après avoir dit la messe, il prêcha dans la place, parce que le peuple ne pouvait tenir dans l'église. Là, dit l'auteur, en notre présence, un aveugle recouvra la vue, et un manchot, qui avait la main sèche, fut guéri. Et, après quelques autres miracles, il ajoute : Après le dîner, les miracles ne nous manquèrent point ce jour-là ; et nous les savons certainement, car nous les examinâmes avec soin. Le saint homme était à une fenêtre, et on lui présentait les malades par une échelle ; car personne n'osait ouvrir la porte de la maison, tant étaient grand le tumulte et l'empressement. Ensuite, le lundi, dès le grand matin, un homme sourd recouvra l'ouïe, et une fille aveugle la vue, et, un peu après encore, une femme aveugle. Là le concours et le tumulte furent si grands, qu'à peine put-on ramener le saint homme au logis; et je ne sais s'il s'y fit un plus grand miracle que de ce qu'il échappa sain et sauf. Vers la troisième heure, une multitude de malades le demandaient avec instance, d'autant plus qu'on savait qu'il devait bientôt partir. Il se rendit sur la place, leur imprima le signe de la croix, l'un après l'autre, et à l'heure même, à la vue de tout le monde, il y en eut quatorze de guéris, sept boiteux, cinq sourds, un manchot et une femme aveugle. A chaque miracle, le peuple s'écriait en allemand et d'une voix qui montait jusqu'au ciel : *Christ, ouns gnade!* c'est-à-dire : Jésus-Christ, ayez

[1] *Vita S. Bern.*, l. 6, *seu miracul.* pars 1. *Acta SS.*, 20 *aug.* et Mabill., *Opera S. Bern.*, t. 2.

pitié de nous ! *Kyrie eleïson! Die heiliguen alle helfen ouns!* tous les saints, secourez-nous ! Les auteurs de la relation ajoutent : Nous sommes tous témoins de ces miracles, ainsi que toute la ville de Cologne ; ils n'ont pas été faits dans un coin, mais en public. Si quelqu'un est incrédule ou curieux, il en peut examiner facilement une grande partie, principalement ceux qui ont été faits sur des personnes qui ne sont ni du dernier rang ni inconnues.

Saint Bernard partit de Cologne le lundi, 13me de janvier 1147, et passa les jours suivants par Juliers, Aix-la-Chapelle et Maestricht, faisant partout des miracles. Le dimanche, 19me, et le lundi suivant, il séjourna à Liége, d'où il vint à Gemblours, à Mons, à Valenciennes, et le dimanche, 26me, à Cambrai, où il séjourna le lundi. Le vendredi suivant, il vint à Laon, et le samedi, premier jour de février, à Reims. Tout le long de la route, les peuples accouraient pour le voir, recevoir sa bénédiction et lui présenter leurs malades. Et les malades étaient guéris dans les villes, dans les bourgs, au milieu des champs. A Liége, après qu'il eut célébré la messe solennelle, on lui présenta, devant tout le peuple, un jeune homme perclus dès le sein de sa mère. L'homme de Dieu lui toucha les reins et les jambes, lui donna la main, et le fit lever et marcher. Le clergé entonna aussitôt le *Te Deum;* mais le peuple pleurait et sanglotait si fort, qu'on n'entendait pas la voix des chantres. En approchant du bourg de Fontaine, où ils allaient loger chez les parents de l'archidiacre Philippe, on lui présenta, au milieu du chemin, un petit garçon aveugle dès sa naissance, qui ne pouvait même ouvrir les paupières. Tout le monde désespérait de sa guérison, même ceux qui avaient vu les plus grands miracles. Le saint homme, sans différer un moment, lui imposa la main, et, après une courte prière, lui ouvrit les paupières avec ses doigts et lui demanda s'il voyait. Je vois, répondit l'enfant ; je vous vois, seigneur ! je vois tous les hommes avec des cheveux ! Puis, sautant de joie, il s'écriait : Mon Dieu, mon Dieu, je ne heurterai plus mes pieds contre la pierre !

A Cambrai, dans l'église de la Sainte-Vierge, l'homme de Dieu célébra sur un autel très-élevé, afin que tout le peuple pût le voir. Un sourd-muet de naissance, qui devait lui être présenté après la messe, passa à l'offrande avec tout le monde, et, suivant la coutume, baisa la main du saint abbé. Aussitôt un des vassaux de l'évêque lui demanda : Entends-tu ? L'enfant répondit : Entends-tu [1] ? car, n'ayant jamais entendu parler, il répétait ce qu'il entendait dire. Le bon

[1] En français du temps : Oz-tu ?

chevalier lui apprit tout de suite à invoquer Dieu, à nommer la sainte Vierge, etc. Comme l'enfant répondait promptement à tout, les ecclésiastiques qui étaient proche, ayant connu la vérité du miracle, élevèrent la voix pour bénir Dieu d'avoir donné une puissance semblable aux hommes. On éleva l'enfant, qui salua le peuple, et toute la ville de Cambrai fut dans la joie d'entendre parler un enfant qui n'avait jamais parlé depuis sa naissance, ni entendu parler [1].

Le dimanche, 2 février 1147, jour de la Purification, saint Bernard se rendit à Châlons, où le roi Louis était venu au-devant de lui. Il y avait aussi plusieurs seigneurs de France et d'Allemagne, et des ambassadeurs du roi des Romains, pour conférer sur le voyage de Jérusalem. Saint Bernard fut tellement occupé de cette conférence pendant le dimanche et le lundi, qu'il ne put sortir pour satisfaire le peuple qui le désirait ardemment ; mais le bien général était préférable aux désirs des particuliers. Le jeudi, 6me de février, il arriva à Clairvaux, et ne faisait pas moins de miracles dans son pays qu'ailleurs. Il amena avec lui trente moines qu'il avait gagnés en ce voyage, et il en attendait environ autant, qui avaient déjà fait leur vœu et pris jour pour se rendre au monastère. Il demeura peu de jours à Clairvaux, et, pendant ce séjour, il défendit d'y laisser entrer les malades qui venaient pour être guéris, de peur de troubler le repos des frères. Depuis ce retour à Clairvaux, la relation des miracles ne marque plus exactement les jours, mais seulement les lieux où ils furent faits.

Les miracles que fit saint Bernard en prêchant la croisade sont si bien attestés, que ni les impies ni les protestants n'ont osé les révoquer en doute. L'historien protestant Luden dit à ce sujet : Il est absolument impossible de mettre en doute l'authenticité des miracles de saint Bernard ; car l'on ne saurait supposer la fraude ni de la part de ceux qui les rapportent, ni de la part de celui qui les a opérés [2]. Or, saint Bernard, comme il s'en explique lui-même, faisait ces miracles pour montrer aux peuples et aux rois que la croisade qu'il prêchait était l'œuvre de Dieu, et que les rois et les peuples faisaient une chose agréable à Dieu d'y consacrer leurs biens et leur vie. Cependant Fleury emploie un discours tout entier, c'est le sixième, pour prouver que les croisades, non-seulement quant aux abus qu'y mêlaient les hommes, mais quant à leur essence et à leur motif, étaient contraires à l'esprit du christianisme et à l'esprit de l'Église. Ce discours prouve du moins une chose : c'est que Fleury pense sur

[1] *Vita S. Bern.*, l. 6, *seu miracul.* pars 1, cap. 11 et 12. — [2] Luden. *Geschichte der Teutschen.*, t. 10, l. 21, c. 10, note 12.

les croisades, et même sur la nature du christianisme, autrement que Dieu et ses saints.

Le dimanche de la Septuagésime, 16me de février 1147, saint Bernard se rendit à Étampes, où le roi Louis tint encore une conférence ou parlement touchant la croisade. On y parla de la route que l'on devait tenir, et on résolut d'aller par la Grèce, contre l'avis de plusieurs, particulièrement des envoyés de Roger, roi de Sicile, qui représentaient le danger qu'il y avait de se fier aux Grecs. Ensuite on délibéra à qui on devait confier la garde du royaume pendant l'absence du roi. Il en laissa le choix aux prélats et aux seigneurs, et, après qu'ils l'eurent fait, saint Bernard vint l'annoncer ; montrant l'abbé Suger et Guillaume, comte de Nevers, il dit : Voici deux glaives, et c'est assez. Tout le monde approuva ce choix, excepté le comte de Nevers ; il annonça qu'il avait fait vœu d'entrer dans la Chartreuse, et l'exécuta peu de temps après, sans pouvoir en être détourné par les prières du roi ni de tous les autres. Ainsi l'abbé Suger demeura seul chargé de la régence, qu'il ne voulut toutefois accepter qu'après en avoir reçu l'ordre exprès du Pape. On marqua le jour du départ à la Pentecôte, où l'on devait s'assembler à Metz.

Le roi de Sicile, Roger, depuis qu'il eut fait sa paix avec l'Église, faisait la guerre aux infidèles, et avec succès. Devenu maître de l'île de Malte, il porta ses vues sur l'Afrique, d'où les corsaires venaient infester les pays chrétiens. L'Afrique était divisée entre deux dynasties, les Almohades à Maroc, les Zéirites vers Tripoli et Tunis. Ces deux dynasties se faisaient la guerre. Roger profita de leurs divisions. Il attaqua et prit Tripoli, place forte située sur la côte de la mer. La capitale des Zéirites portait le nom d'Afrique, de celui de la contrée, et on l'appelait quelquefois Mahadia, du nom de l'Arabe qui en avait jeté les fondements. Le roi de Sicile s'en rendit maître, ainsi que de Tunis, de Safax, de Capsie, de Bone et d'une longue étendue de côtes ; il mit des garnisons dans les forteresses, assujettit la contrée à un tribut, et put dire, avec quelque apparence de vérité, qu'il tenait l'Afrique sous le joug [1].

D'un autre côté, pour venger le mépris que les Grecs de Constantinople avaient fait de ses ambassadeurs, il leur enleva l'île de Corfou, entra dans la Grèce ; prit les villes d'Athènes, de Thèbes et de Corinthe : et en ramena, avec un butin immense, des ouvriers et des ouvrières en soie, qui devinrent une richesse pour la Sicile. Comparant l'habile industrie de ces artisans avec la fainéantise et la lâcheté des soldats, il s'écria que la quenouille et le métier étaient les seules

[1] *Apulus et Calaber, Siculus mihi servit et Afer.*

armes que les Grecs fussent capables de manier[1]. Le roi de Sicile était donc mieux en état que personne de donner de bons conseils pour faire réussir la croisade. On eut tout lieu de se repentir de ne les avoir pas suivis.

Pendant le même mois de février 1147, où le roi de France tint un parlement à Étampes, le roi Conrad tint une cour plénière à Ratisbonne, en Bavière, ayant avec lui Adam, abbé d'York, à la place de saint Bernard. Après avoir célébré la messe et invoqué le Saint-Esprit, il monta sur l'ambon ; et, ayant lu les lettres du Pape et de l'abbé de Clairvaux, il fit une exhortation simple et courte, qui persuada presque à tous les assistants de se croiser ; car ils venaient à ce dessein, étant déjà excités par le mouvement précédent. Trois évêques se croisèrent sur l'heure, Henri de Ratisbonne, Otton de Frisingue et Reinbert de Passau. Henri, duc d'Autriche, frère du roi Conrad, se croisa aussi, et une infinité d'autres seigneurs. Labeslas, duc de Bohême; Odoacre, marquis de Styrie ; et Bernard, comte de Carinthie, prirent la croix peu après. Mais ce qu'il y eut de plus merveilleux, dit Otton de Frisingue, c'est qu'il accourut une si grande multitude de pillards et de brigands, qu'il n'y eut pas un homme sensé qui ne reconnût et n'admirât ce changement subit et extraordinaire comme un coup du ciel[2].

Otton, évêque de Frisingue, était fils de Léopold IV, margrave d'Autriche, qui est compté entre les saints, et honoré le 15me de novembre, étant mort ce même jour en 1136. La mère d'Otton fut Agnès, fille de l'empereur Henri IV. Elle avait épousé en premières noces Frédéric, duc de Souabe, dont elle avait eu Frédéric, qui succéda au duché, et Conrad, roi des Romains : ainsi Otton était frère utérin de ce prince. Agnès donna à saint Léopold, son second mari, jusqu'à dix-huit enfants ; sept moururent en bas âge, les autres rendirent leurs noms célèbres par leurs vertus ou leurs grandes actions. Au milieu d'une famille aussi nombreuse, au milieu des guerres civiles qui divisaient l'Allemagne, le pieux margrave d'Autriche sut maintenir ses États dans la paix pendant les quarante ans qu'il les gouverna, y donnant l'exemple de toutes les vertus, de la piété envers Dieu, de l'amour pour ses peuples, de la charité pour les pauvres. Son épouse le secondait dignement dans toutes ses bonnes œuvres. Aux vertus chrétiennes, il joignit une brillante valeur. Les Hongrois ayant fait irruption sur ses terres jusqu'à deux fois, saint Léopold les battit chaque fois en bataille rangée. A la mort de l'empereur Henri V, plusieurs princes voulurent l'élever à la dignité

[1] Pagi, Muratori, an. 1147. — [2] Otton, *De Gest. Frid.*, l. 1, c. 40.

impériale. Lothaire ayant été élu, Léopold lui demeura toujours fidèle, et ne prit aucune part aux troubles que causa l'ambition de son beau-fils Conrad. Otton était son cinquième fils. L'ayant fait étudier, il le fit prévôt du chapitre de Neubourg en Autriche. Mais Otton, voulant étudier plus à fond, vint à Paris, et y passa plusieurs années. Comme il retournait dans son pays, il fut touché de la régularité de l'observance de Cîteaux et des vertus de saint Bernard, et embrassa la vie monastique avec quinze compagnons de son voyage, dans Morimond, dont il fut depuis abbé. Son père, ayant su son entrée en religion, non-seulement ne lui en fit point de reproche, mais l'en félicita, et bâtit, par affection pour lui, le monastère de Sainte-Croix en Autriche. En 1138, Otton fut tiré de Morimond par le roi Conrad, son frère, pour lui donner l'évêché de Frisingue, qu'il gouverna vingt ans, sans quitter l'habit monastique. Il retira les biens aliénés et dissipés de cette église, et rétablit la régularité dans le clergé et dans les monastères. Il passait pour un des plus savants d'entre les princes d'Allemagne, et fut un des premiers qui y introduisirent l'étude de la philosophie, particulièrement la logique d'Aristote. Il était éloquent, et traitait souvent les affaires de l'Église devant les rois et les princes [1].

Cependant le pape Eugène, fatigué par les séditions des Romains, vint en France. Il se rendit d'abord au monastère de Clugni, où, par un privilége du 24 mars 1147, il reçut l'abbaye de Bonneval en la protection de saint Pierre. Le roi Louis le Jeune alla le recevoir jusqu'à Dijon, où il consacra l'église collégiale de Saint-Étienne, aujourd'hui la cathédrale. De Dijon, le Pape et le roi s'en vinrent par Auxerre à Paris, où ils célébrèrent ensemble les fêtes de Pâques [2].

Tandis que les rois et les princes se préparaient à défendre la chrétienté au dehors contre les infidèles, le Pape et les évêques travaillaient à la défendre au dedans contre les erreurs et les scandales. Dans un concile de Paris, tenu aux fêtes de Pâques 1147, Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers, fut accusé, et, dans un concile tenu à Reims le 22 mars 1148, il fut convaincu de plusieurs erreurs touchant la nature de Dieu, ses attributs, et le mystère de la sainte Trinité. Il disait que la divinité ou l'essence divine est *réellement* distinguée de Dieu ; que cette proposition : *Dieu est la bonté* est fausse, à moins qu'on ne la réduise à celle-ci : *Dieu est bon*. Il ajoutait que la nature ou l'essence divine est *réellement* distinguée des trois personnes divines ; que ce n'est point la nature divine, mais *seulement*

[1] *Vie de S. Léopold*, Godescard, 15 novembre. — *Vita Otton.*, apud Vurst. — Radevic, l. 2, c. 11. — [2] Pagi, an 1147.

la seconde personne qui s'est incarnée. Dans toutes ces propositions, c'est le mot *réellement* qui constitue l'erreur. Si Gilbert s'était borné à dire que *Dieu* et la *divinité* ne sont pas la même chose *formellement*, ou *in statu rationis*, comme s'expriment les logiciens, sans doute il n'aurait pas été condamné ; cela signifierait seulement que ces deux termes *Dieu* et la *divinité* n'ont pas précisément le même sens, ou ne présentent pas absolument la même idée à l'esprit [1].

Après quelques incidents, saint Bernard, de concert avec les évêques et prélats français du concile de Reims, opposa aux erreurs de Gilbert de la Porrée une profession de foi qui portait en substance : 1° Nous croyons que la nature de la divinité est Dieu, et que Dieu est la divinité ; qu'il est sage par la sagesse qui est lui-même, grand de la grandeur qui est lui-même, et ainsi du reste. 2° Quand nous parlons des trois personnes divines, nous disons qu'elles sont un Dieu et une substance divine ; et, au contraire, quand nous parlons de la substance divine, nous disons qu'elle est en trois personnes. 3° Nous disons que Dieu seul est éternel, et qu'il n'y a aucune autre chose, soit qu'on la nomme relation, propriété, ou autrement, qui soit éternelle sans être Dieu. 4° Nous croyons que la divinité même et la nature divine se sont incarnées dans le Fils. Le Pape approuva cette profession de foi, et condamna les propositions de Gilbert, qui acquiesça avec soumission à ce jugement, et fut renvoyé en paix dans son diocèse [2] ; mais il eut quelques disciples qui ne furent pas aussi dociles. Saint Bernard combattit leurs erreurs, et dans deux sermons, et dans le cinquième livre *De la Considération*, au pape Eugène.

Gilbert de la Porrée s'égarait par trop de subtilité, un autre s'égarait par un excès contraire : c'était un gentilhomme bas-breton, nommé Éon de l'Étoile. Enflé d'un léger commencement de lettres, il s'était avisé de raisonner sur ce qu'il entendait quelquefois à l'église, où la lettre *u* et la lettre *m*, jointes ensemble, se prononçaient comme *o* et *n*, *on*, pour *um*. Ainsi, à ces paroles des exorcismes, *per eum qui venturus est*, et à celles des oraisons, *per eumdem Dominum nostrum*, il s'imaginait que c'était lui, Éon, que l'on y nommait. La méprise n'aurait été que risible si elle n'eût pas dégénéré en folie ou en impiété, et que là-dessus il ne se fût pas mis en tête qu'il était le Fils de Dieu, le Juge des vivants et des morts et le Seigneur de toutes choses. Il se le persuada même et parvint à le persuader à

[1] Bergier, *Dict. théol.*, art. Porrétains. — [2] Tel est en substance le récit du moine Geoffroi, depuis abbé de Clairvaux, qui était présent au concile, et qui par là même est plutôt à suivre qu'Otton de Frisingue, qui était alors en Syrie, et qui paraît prévenu en faveur de Gilbert.

d'autres avec tant d'aheurtement, que, dans son pays et aux environs, il se forma un cortége de gens qui lui étaient aveuglément dévoués. Sa famille cherchait à le renfermer, et la sûreté publique l'exigea bientôt. Quelque simple ou quelque fou qu'il parût, il savait bien tirer les conséquences de son principe. Accompagné de ses partisans, il faisait valoir sa qualité de Fils de Dieu et de seigneur universel. Il dépouillait les églises, pillait les monastères et s'enrichissait partout avec eux aux dépens de qui il pouvait. Sans plus travailler autrement, ils vivaient ensemble dans la bonne chair. On disait même qu'il avait des esprits à ses ordres, qui, au moindre signe qu'il leur en donnait, dressaient au milieu des forêts des tables somptueusement servies, mais de viandes creuses, qui faisaient plaisir à manger, mais ne nourrissaient point. Quoi qu'il en soit de ces enchantements, Éon de l'Étoile, après avoir échappé quelque temps aux poursuites que l'on faisait pour lui mettre la main dessus, fut arrêté dans le diocèse de Reims, lui et plusieurs des siens.

Ayant été amené devant le concile, le Pape lui demanda qui il était. Je suis, répondit-il fièrement, celui qui doit juger les vivants et les morts, et le siècle par le feu. On souhaita de savoir ce que signifiait la forme du bâton sur lequel il s'appuyait, et terminé en haut par une fourche. C'est une chose de grand mystère, dit-il ; car, aussi longtemps que, comme vous le voyez maintenant, les deux branches regardent le ciel, Dieu possède deux parties de l'univers et me cède la troisième. Mais si je tourne les deux branches vers la terre et la partie simple vers le ciel, alors je retiens pour moi deux parties du monde et ne laisse à Dieu que la troisième. A ces mots, tout le concile se prit à rire et se moqua d'un homme livré à ce point au sens réprouvé. On en eut pitié. On alla même jusqu'à ne le croire pas assez libre pour lui imputer à la rigueur les vols et les sacriléges qu'il avait commis. Une prison perpétuelle fut toute la punition que le Pape voulut qu'on en tirât. On l'y confina par l'autorité de l'abbé Suger, régent du royaume, et il y mourut peu après. Quelques-uns de ses disciples furent livrés au bras séculier et se laissèrent brûler, plutôt que de renoncer à leur criminelle folie [1].

Mais une secte bien autrement dangereuse était celle des manichéens, qui repullulait dans le midi de la France sous divers noms : de pétrobrussiens, de l'hérésiarque Pierre de Bruys ; de henriciens, de son disciple Henri ; d'albigeois, de la ville et du pays d'Albi, où ils se multiplièrent davantage.

Pour entendre bien leur histoire, il est bon de se rappeler ce que

[1] Willelm. Neubrig., l. 1, c. 19, *apud Baron.*, 1148.

c'était que les manichéens. Toute leur théologie roulait sur la question de l'origine du mal ; ils voyaient du mal dans le monde et ils en voulaient trouver le principe. Dieu ne le pouvait pas être, parce qu'il est infiniment bon. Il fallait donc, disaient-ils, reconnaître un autre principe, qui, étant mauvais par sa nature, fût la cause et l'origine du mal. Voilà donc la source de l'erreur. Deux premiers principes, l'un du bien, l'autre du mal, ennemis par conséquent et de nature contraire, s'étant combattus et mêlés dans le combat, avaient répandu l'un le bien, l'autre le mal dans le monde ; l'un la lumière, l'autre les ténèbres, et ainsi du reste : car il n'est pas besoin de raconter ici toutes les extravagances impies de cette abominable secte. Elle était venue du paganisme. Manès, Perse de nation, tâcha d'introduire cette monstruosité dans la religion chrétienne vers la fin du troisième siècle. Marcion avait déjà commencé, quelques années auparavant, et sa secte, divisée en plusieurs branches, avait préparé la voie aux impiétés et aux rêveries que Manès y ajouta.

Au reste, les conséquences que ces hérétiques tiraient de cette doctrine n'étaient pas moins absurdes ni moins impies. L'Ancien Testament avec ses rigueurs n'était qu'une fable, ou en tout cas l'ouvrage du mauvais principe ; le mystère de l'incarnation, une illusion ; et la chair de Jésus-Christ, un fantôme : car la chair étant l'œuvre du mauvais principe, Jésus-Christ, qui est le Fils du Dieu bon, ne pouvait pas l'avoir prise en vérité. Comme nos corps venaient du mauvais principe et que nos âmes venaient du bon, ou plutôt qu'elles en étaient la substance même, il n'était pas permis d'avoir des enfants ni de lier la substance du bon principe avec celle du mauvais ; de sorte que le mariage, ou plutôt la génération des enfants était défendue. La chair des animaux et tout ce qui en sort, comme les laitages, étaient aussi l'ouvrage du mauvais ; le vin était au même rang : tout cela était impur de sa nature, et l'usage en était criminel. Voilà donc manifestement ces hommes trompés par les démons, dont parle saint Paul, qui devaient, dans *les derniers temps... défendre le mariage et rejeter comme immondes les viandes que Dieu avait créées* [1].

Ces malheureux, qui ne cherchaient qu'à tromper le monde par des apparences, tâchaient de s'autoriser par l'exemple de l'Église catholique, où le nombre de ceux qui s'interdisaient l'usage du mariage par la profession de la continence était très-grand, et où l'on s'abstenait de certaines viandes, soit toujours, comme faisaient plu-

1. Tim., 4. 1-3.

sieurs solitaires, à l'exemple de Daniel [1], soit en certains temps, comme dans le temps de carême ; mais les saints Pères répondaient qu'il y avait une grande différence entre ceux qui condamnaient la génération des enfants, comme faisaient formellement les manichéens [2], et ceux qui lui préféraient la continence avec l'Apôtre et avec Jésus-Christ même [3], et qui ne se croyaient pas permis de reculer en arrière [4] après avoir fait profession d'une vie plus parfaite. C'était aussi autre chose de s'abstenir de certaines viandes, ou pour signifier quelque mystère, comme dans l'Ancien Testament, ou pour mortifier les sens, comme on le continuait encore dans le Nouveau ; autre chose de les condamner avec les manichéens, comme impures, comme mauvaises, comme étant l'ouvrage, non de Dieu, mais du mauvais. Et les Pères remarquaient que l'Apôtre attaquait expressément ce dernier sens, qui était celui des manichéens, par ces paroles : *Toute créature de Dieu est bonne* [5], et encore par celles-ci : *Il ne faut rien rejeter de ce que Dieu a créé ;* et de là ils concluaient qu'il ne fallait pas s'étonner que le Saint-Esprit eût averti de si loin les fidèles d'une si grande abomination par la bouche de saint Paul.

Tels étaient les principaux points de la doctrine des manichéens ; mais cette secte avait encore des caractères remarquables : l'un, qu'au milieu de ces absurdités impies, que le démon avait inspirées aux manichéens, ils avaient encore mêlé dans leurs discours je ne sais quoi de si éblouissant et une force si prodigieuse de séduction, que même saint Augustin, un si beau génie, y fut pris et demeura parmi eux neuf ans durant, très-zélé pour cette secte [6]. On remarque aussi que c'était une de celles dont on revenait le plus difficilement : elle avait, pour tromper les simples, des prestiges et des illusions inouïes. On lui attribue aussi les enchantements [7] ; et enfin on y remarquait tout l'attirail de la séduction.

L'autre caractère des manichéens est qu'ils savaient cacher ce qu'il y avait de plus détestable dans leur secte, avec un artifice si profond, que non-seulement ceux qui n'en étaient pas, mais encore ceux qui en étaient y passaient un long temps sans le savoir ; car, sous la belle couverture de leur continence, ils cachaient des impuretés qu'on n'ose nommer et qui même faisaient partie de leurs mystères. Il y avait parmi eux plusieurs ordres. Ceux qu'ils appelaient leurs auditeurs ne savaient pas le fond de la secte, et leurs élus, c'est-à-dire ceux qui savaient tout le mystère, en cachaient soigneusement l'abominable secret, jusqu'à ce qu'on y eût été préparé par divers degrés.

[1] Dan., 1, 8-12. — [2] Augustin., *Cont. Faust.*, l. 30, c. 3-6. — [3] 1. Cor., 6, 26-38. Matth., 19, 12. — [4] Luc, 9, 62. — [5] 1. Tim., 4, 4. — [6] August., *Cont. Faust.*, l. 1, c. 10, et *Confess.*, l. 4, c. 1. — [7] Théodoret, *Hæret. fabul.*, l. 1, c. ultim.

On étalait l'abstinence et l'extérieur d'une vie non-seulement belle, mais encore mortifiée ; et c'était une partie de la séduction de venir comme par degrés à ce qu'on croyait plus parfait, à cause qu'il était caché.

Pour troisième caractère de ces hérétiques, nous y pouvons encore observer une adresse inconcevable à se mêler parmi les fidèles et à s'y cacher sous la profession de la foi catholique ; car cette dissimulation était un des artifices dont ils se servaient pour attirer les hommes dans leurs sentiments. Joignez-y que, quand ils étaient interrogés sur la religion, ils se croyaient permis non-seulement de mentir, mais encore de se parjurer, suivant ce vers rapporté par saint Augustin : Jurez, parjurez-vous tant que vous voudrez ; gardez-vous seulement de trahir le secret de la secte [1].

Cette secte si cachée, si abominable, si pleine de séduction, de superstition et d'hypocrisie, malgré les lois des empereurs, qui en avaient condamné les sectateurs au dernier supplice, ne laissait pas de se conserver et de se répandre. L'empereur Anastase et l'impératrice Théodora, femme de Justinien, l'avaient favorisée. On en voit les sectateurs au septième siècle, en Arménie, sous le nom de pauliciens. Nous les avons retrouvés en Bulgarie au commencement du douzième siècle, sous le nom de bogomiles. En 1143, on en découvrit quelques-uns à Constantinople, entre autres deux qui se prétendaient évêques. Après l'an 1000 de Notre-Seigneur, ce mystère d'iniquité reparut en Occident. En 1017, sous le roi Robert, nous avons vu des manichéens à Orléans. Une femme italienne avait apporté en France cette damnable hérésie. En Italie, ces sectaires se nommaient cathares, c'est-à-dire purs. D'autres hérétiques avaient autrefois pris ce nom, et c'étaient les novatiens, dans la pensée qu'ils avaient que leur vie était plus pure que celle des autres, à cause de la sévérité de leur discipline ; mais les manichéens, enorgueillis de leur continence et de l'abstinence de la viande, qu'ils croyaient immonde, se regardaient non-seulement comme cathares ou purs, mais encore, au rapport de saint Augustin [2], comme *catharistes*, c'est-à-dire purificateurs, à cause de la partie de la substance divine mêlée dans les herbes et dans les légumes avec la substance contraire, dont ils séparaient et purifiaient cette substance divine en la mangeant. Ce sont là des prodiges, dit Bossuet, je l'avoue ; et on n'aurait jamais cru que les hommes en pussent être si étrangement entêtés, si on ne l'avait connu par expérience, Dieu voulant donner à l'esprit humain

[1] *Jura, perjura ; secretum prodere noli*. Aug. in *Hæres. Priscill.* — [2] *De Hæres.* in *Hær. manich.*

des exemples de l'aveuglement où il peut tomber quand il est laissé à lui-même [1]. Les manichéens qui se manifestèrent dans le midi de la France vers le milieu du douzième siècle, outre les noms de pétrobrussiens, henriciens, albigeois et plusieurs autres, portaient encore celui de bulgares, parce que leur secte venait de Bulgarie.

Depuis vingt-cinq ans, Pierre de Bruys infestait les environs de la Garonne et du Rhône. Fier de la multitude qu'il avait séduite, il s'était enhardi ; et, après avoir porté partout le ravage sur les choses saintes, il vint à Saint-Gilles, en Languedoc, fit un bûcher sur la grande place avec les croix qu'il avait brisées et abattues, et les brûla publiquement. A ce spectacle, les catholiques, outrés d'indignation, se jetèrent sur lui, dressèrent un second bûcher, et, sans autre forme de procès, l'y firent périr au milieu des flammes. Quelques évêques et quelques seigneurs de Provence et de Dauphiné en usèrent plus régulièrement contre les disciples, et, unis entre eux pour les détruire, ils vinrent au moins à bout de les dissiper.

La mémoire en était encore toute fraîche, lorsqu'un voyage que Pierre le Vénérable fut obligé de faire dans ce pays-là l'y rendit témoin d'une partie de leurs excès, et ne le pénétra pas d'une moins vive douleur sur ce qu'il apprit. Pour ramener ces malheureux hérétiques, comme aussi pour préserver les catholiques de leur séduction, il entreprit de réfuter leurs erreurs les plus connues dans un écrit adressé aux archevêques d'Arles et d'Embrun, aux évêques de Die et de Gap, qui s'étaient employés contre ces hérétiques et les avaient fait sortir de leurs diocèses. Il marque en peu de mots les excès commis par les sectaires. On a vu rebaptiser les peuples, profaner les églises, renverser les autels, brûler les croix, fouetter les prêtres, emprisonner les moines, les contraindre à prendre des femmes par les menaces et les tourments [2]. Il réduit à cinq celles de leurs erreurs qu'ils semaient le plus parmi le peuple : de refuser le baptême aux enfants avant l'âge de raison ; de ne permettre ni autels ni églises ; de défendre d'adorer ou d'honorer la croix, d'ordonner même de la briser et de la fouler aux pieds ; de nier non-seulement la réalité du corps et du sang de Jésus-Christ dans le sacrifice qui s'offre tous les jours sur nos autels, mais de défendre encore de l'offrir ; de rejeter les prières, les sacrifices et les autres bonnes œuvres faites par les vivants pour les morts.

Pierre le Vénérable réfute avec étendue, et très-bien, toutes ces erreurs. Sur la première, il fait d'abord cette observation. S'il est vrai qu'on ne doit baptiser que ceux qui sont en âge de professer la

[1] Bossuet, *Hist. des Variat.*, l. 1, n. 7-22. — [2] *Bibl. PP.*, t. 22, p. 1135.

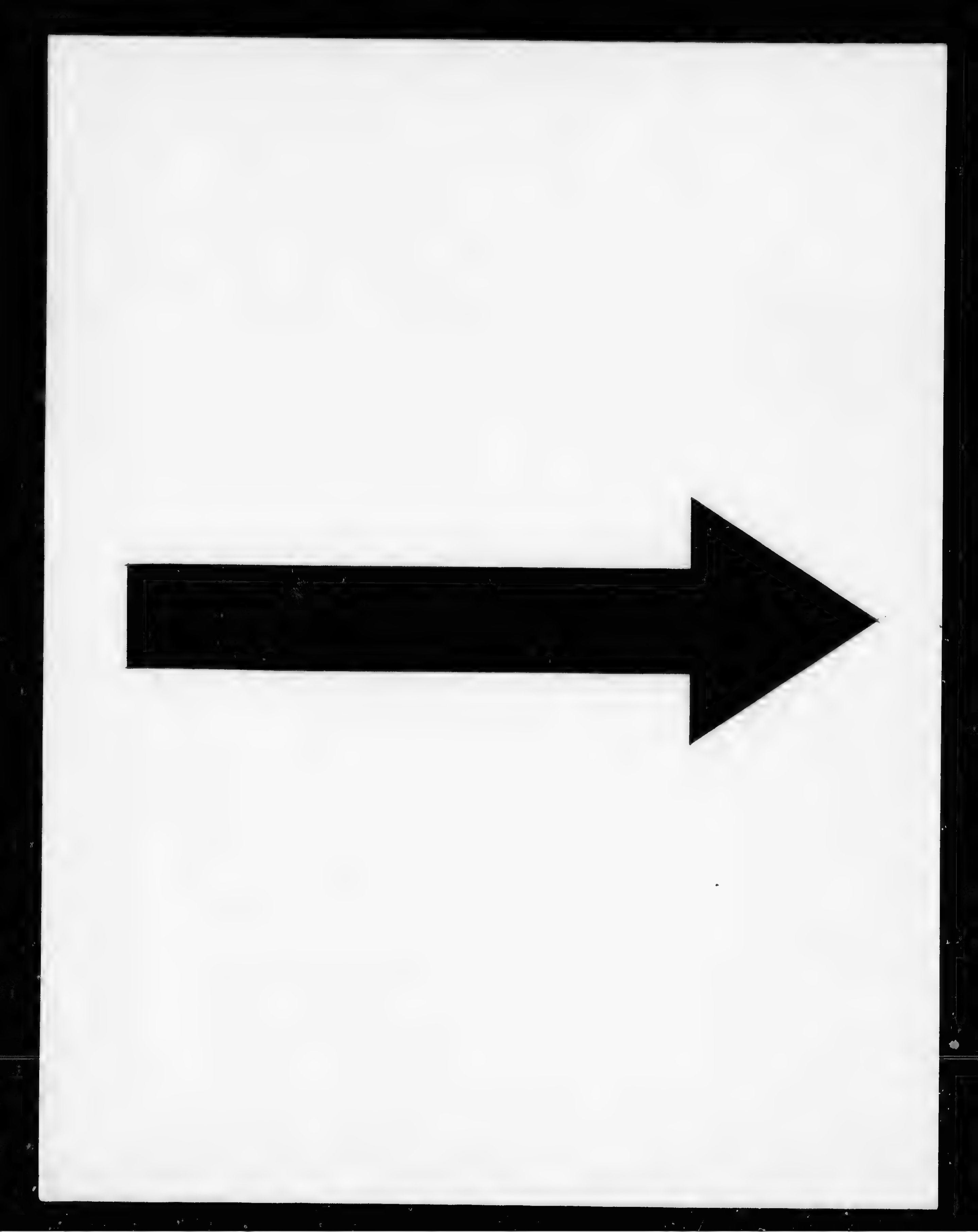
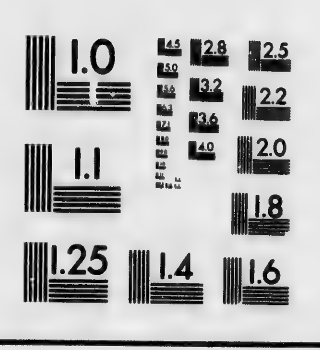
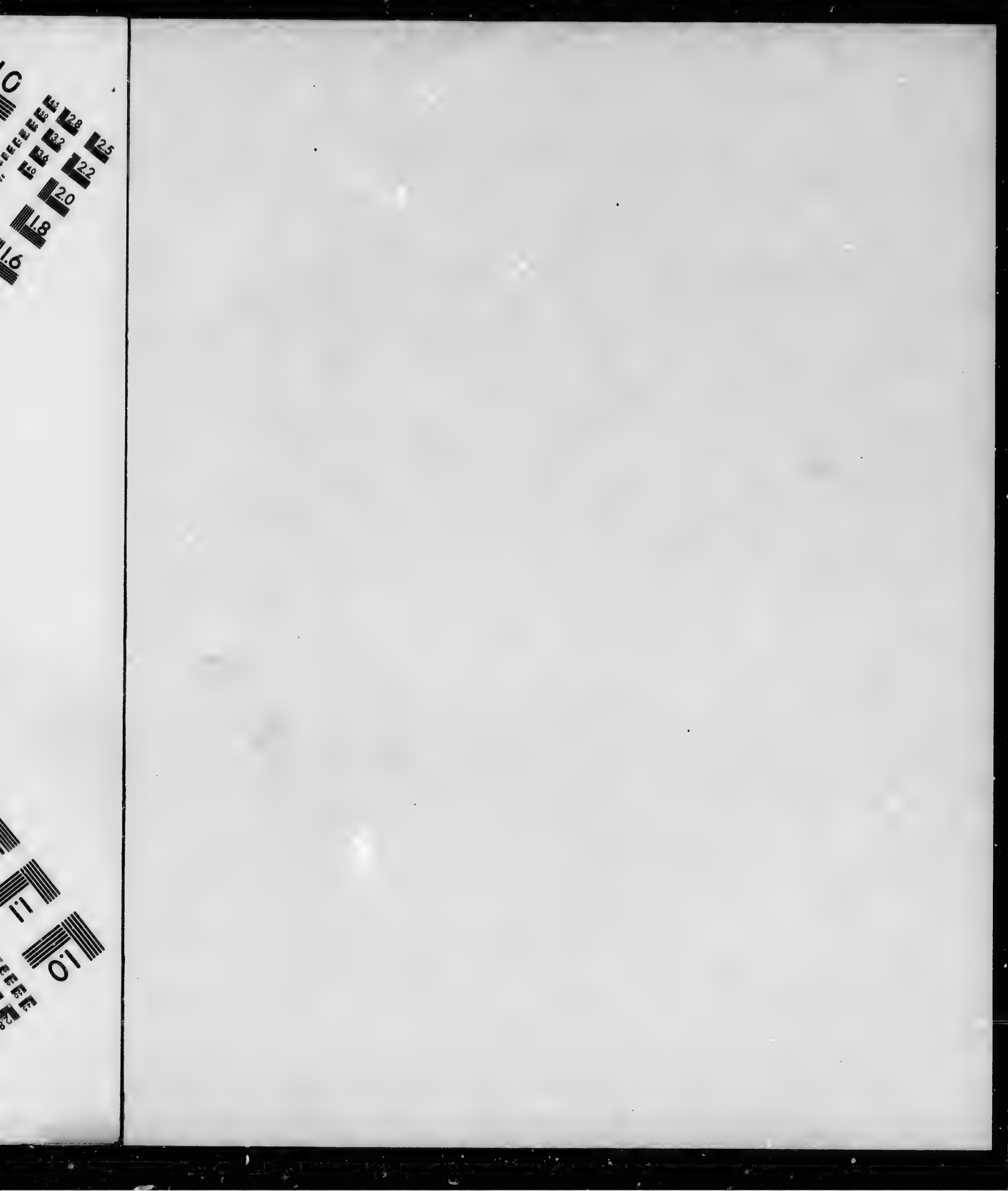


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

foi par eux-mêmes, il suit de là que tous ceux qui portent actuellement le nom de Chrétiens, d'évêques, de prêtres, de diacres, de moines, le portent en vain, puisque aucun n'ayant été baptisé à l'âge de raison, leur baptême était nul et conséquemment tout ce qui s'en était suivi, personne ne pouvant être évêque sans avoir été baptisé. Depuis environ cinq cents ans, dit-il, toute la Gaule, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, enfin toute l'Europe, n'a presque baptisé que des enfants.

Avant de réfuter les nouveaux manichéens par l'Écriture, Pierre établit l'autorité de l'Écriture même. Ces hérétiques ne reconnaissaient que les quatre Évangiles. Pierre leur montre, par les Évangiles mêmes, particulièrement celui de saint Luc, qu'ils doivent encore admettre les Actes des apôtres : c'est le même auteur, le même style, les mêmes faits prédits d'un côté, accomplis de l'autre; faits qui d'ailleurs sont écrits dans tout l'univers chrétien par des fêtes et autres institutions publiques. Par l'Évangile et les Actes des apôtres, il prouve de même la divine autorité des Épîtres des apôtres, qui, du reste, n'ont jamais été révoquées en doute, même par les premiers hérétiques. Il est surtout un argument que Pierre emploie pour établir l'autorité canonique de ces Épîtres, c'est l'autorité vivante de l'Église. Le Seigneur dit dans l'Évangile : Voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation du monde [1]. Et encore : Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Paraclet pour demeurer avec vous à jamais [2]. Et encore : Je ne prie pas seulement pour ceux-ci (les apôtres), mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que tous ils soient un, comme vous, ô Père, vous êtes en moi et moi en vous; afin qu'eux aussi soient un en nous, et que le monde croie que vous m'avez envoyé. Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée à moi, afin qu'ils soient un, comme nous-mêmes sommes un [3].

Comment donc ne croire pas au témoignage d'une Église avec laquelle Jésus-Christ habite indivisiblement jusqu'à la consommation des siècles? Comment ne croire pas au témoignage d'une Église avec qui l'Esprit-Saint demeure inséparablement, non-seulement ici, mais dans l'éternité? Comment ne croire pas au témoignage d'une Église qui est une même chose avec le Père et le Fils, comme le Père est dans le Fils et le Fils dans le Père; une Église à qui le Fils de Dieu a donné la gloire qu'il a reçue lui-même du Père? Comment aurait-elle pu suivre une si grande erreur, je ne dis pas si longtemps, mais un seul moment? comment aurait pu se tromper, et tromper pen-

[1] Marc. — [2] Joan., 14. — [3] *Ibid.* 17.

tant mille ans, une Église avec qui le Père véritable, avec qui le Fils vérité, avec qui l'Esprit de vérité a demeuré perpétuellement? Or, cette Église a toujours reconnu les Épîtres des apôtres pour être d'eux, et divinement inspirées. Il faut donc l'en croire ou rejeter même l'Évangile, comme les païens. Par le Nouveau Testament ainsi prouvé, Pierre le Vénérable prouve l'Ancien Testament, qu'on y voit continuellement cité, résumé et autorisé. Cette méthode de prouver ce qui n'est pas admis par ce qui l'est, ce qui est plus contesté par ce qui l'est moins, ce qui est plus éloigné par ce qui est plus proche, l'Ancien Testament par le Nouveau, nous paraît un trait de génie. Nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré quelque chose de si bien entendu dans les auteurs modernes, qui généralement commencent par ce qui est plus loin et plus difficile, et négligent l'avantage que leur offre ce qui est plus près et plus aisé.

Ayant ainsi établi l'autorité de toute l'Écriture, Pierre en profite pour réfuter victorieusement les cinq erreurs principales des pétrobrussiens. Il montre, contre la première, par plusieurs exemples de l'Évangile, que la foi des pères ou des maîtres peut être utile à leurs enfants ou à leurs domestiques. On voit, dans saint Jean, que le fils d'un officier fut guéri par la foi de son père [1]; dans saint Matthieu, que le centenier obtint, par la grandeur de sa foi, la guérison de son serviteur [2]; dans saint Marc, que Jésus-Christ accorda la guérison de l'enfant lunatique à la foi de son père [3]. Il conclut des guérisons corporelles aux spirituelles, et dit que, si la foi des parents peut obtenir à leurs enfants la santé du corps par la médiation de Jésus-Christ, elle peut aussi leur procurer celle de l'âme par le baptême conféré en son nom. Il le prouve d'ailleurs directement par l'exemple du paralytique. Des hommes charitables, ne pouvant, à cause de la foule, l'introduire dans la maison où était assis le Seigneur, le descendirent devant lui par le toit. Jésus voyant *leur* foi, dit l'Évangile, dit au malade : Tes péchés te sont remis. Et, comme quelques-uns se scandalisaient de cette parole, il ajouta : Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a puissance sur la terre de remettre les péchés, il dit au paralytique : Lève-toi, prends ton lit, et va dans ta maison [4].

Voilà donc le Sauveur qui, à cause de la foi de ceux qui portaient le paralytique, lui accorde et la rémission des péchés et la guérison de sa maladie. Quant aux petits enfants, il insiste sur la circonstance où Notre-Seigneur a dit d'eux cette parole : C'est à eux et à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le royaume du ciel ; et il termine

[1] Joann., 4, 50. — [2] Matth., 8, 10. — [3] Marc, 9, 22. — [4] Matth., 9.

ainsi : Enfin, Seigneur, bon maître, enseignez par votre parole, o plutôt montrez par votre exemple, si les petits enfants qui ne vien nent pas à vous par leur foi propre, mais vous sont offerts par la f d'autrui, seront accueillis de vous, comme l'enseigne votre Églis ou bien s'ils seront repoussés, comme l'ordonne la témérité des no vateurs. A la vérité, vos disciples, comme dit votre Évangile, gour mandaient ceux qui vous les offraient; mais comment avez-vou envisagé ces réprimandes de vos disciples ? Et Jésus le voyant, es il dit, il en fut peiné. Ainsi vous avez été peiné, parce que vos dis ciples gourmandaient ceux qui vous offraient les petits enfants ; e de plus, que leur avez-vous dit ? Laissez les petits venir à moi, e ne les empêchez point ; car c'est à de pareils qu'est le royaume de cieux. Voilà ce que vous avez dit ; mais encore, qu'avez-vous fait ? E les embrassant, dit l'Évangile, et plaçant les mains sur eux, il le bénissait [1]. Que dites-vous à cela, vous qui repoussez les enfant avec tant de cruauté ? Jésus est peiné de ce que les petits enfan sont repoussés de lui ; Jésus ordonne qu'on laisse venir à lui les pe tits, et qu'on ne les empêche point ; Jésus dit que c'est à de parei qu'est le royaume des cieux ; Jésus les embrassait, Jésus leur impo sait les mains, Jésus les bénissait. Oserez-vous encore repousser d Jésus-Christ l'innocence enfantine, non par une constance d'homme mais par une malice de démon ? Arracherez-vous à Jésus-Chris malgré lui-même, les enfants qu'il embrasse, les enfants auxquels impose ses mains, les enfants qu'il bénit ? Que l'Église voie, qu l'univers juge à qui plutôt l'on doit fermer le royaume des cieux : vous, qui contredisez aux paroles du Roi des cieux, ou aux petit enfants, dont le même Roi dit : Le royaume du ciel est à eux et ceux qui leur ressemblent ?

Pierre le Vénérable combat la seconde erreur des pétrobrussien par la pratique unanime de tous les siècles, tant chez les patriarche et les Juifs que chez les Chrétiens. Noé dressa un autel où il offrit Dieu des sacrifices après le déluge ; Abraham en dressa un par ordr de Dieu, pour y immoler son fils ; Jacob répandit de l'huile sur l pierre qui lui servit d'autel, et, ne doutant pas que Dieu ne l'eû approuvé, il s'écria : Vraiment le Seigneur est en ce lieu, et il n'es autre que la maison de Dieu et la porte du ciel. Les Israélites, n'ayan pas de demeure fixe dans le désert, avaient un tabernacle portati que Dieu consacra même visiblement ; depuis leur entrée dans l terre promise, le lieu de prière et de sacrifice fut d'abord à Silo, e puis à Jérusalem. Salomon bâtit en cette dernière ville un templ

[1] Matth., 19. Marc, 10.

magnifique par l'ordre de Dieu. C'est là où les Juifs, les rois, les prophètes venaient offrir au Très-Haut. Dans la loi nouvelle, et dès le temps des apôtres, les fidèles avaient certains lieux destinés à leurs assemblées, où on célébrait les divins mystères ; et, dans la suite des temps, les Chrétiens ont eu des églises et des autels dans toutes les provinces de l'univers. Outre les preuves de fait, Pierre allègue une preuve générale, mais décisive : c'est que toute religion, vraie ou fausse, veut avoir un lieu destiné aux exercices qui lui sont propres ; d'où vient que les païens eux-mêmes ont eu leurs temples.

Avant de réfuter la troisième erreur des hérétiques, touchant le culte de la croix, Pierre leur reproche qu'ayant fait un grand bûcher de croix entassées, ils y avaient mis le feu, s'en étaient servis pour faire cuire de la viande, dont ils avaient mangé le vendredi saint, après avoir invité publiquement le peuple à en manger.

En quoi vous avez rendu deux services au démon : l'un en effaçant, autant qu'il est en vous, le souvenir de la passion de Jésus-Christ : car, ôter la croix et le nom de la croix, c'est ôter la mémoire de la passion et de la mort du Crucifié ; l'autre, en ce que le signe de la croix n'étant plus en usage, ce sera un moyen de moins pour mettre en fuite les anges apostats. Les pétrobrussiens répondaient que l'on devait détruire et brûler un bois qui avait mis à la torture les membres de Jésus-Christ. S'il en est ainsi, répond Pierre, il faut donc aussi avoir en horreur les lieux où il a souffert, renverser la ville de Jérusalem, arracher son sépulcre ; mais la croix est-elle donc capable de raison, pour la charger d'une faute ? Et si elle n'en a point commis, pourquoi lui imputer la mort du Sauveur ? Qui jamais s'est avisé, dans les vindictes publiques, de brûler les gibets et de mettre en pièces le glaive destiné à répandre le sang des coupables ? Ce n'est pas contre les instruments des supplices, mais contre les impies qui en abusent, que l'on doit se mettre en colère. Il fait voir que le signe de la croix doit être respectable, non-seulement aux catholiques, mais aux hérétiques même, parce que le sang de l'Agneau mis en forme de croix sur les portes des Hébreux les garantit de l'ange exterminateur [1] ; que ce même signe, imprimé sur le front de ceux qui gémissaient sur les abominations de Jérusalem, les sauva de la mort [2] ; la croix a été en si grand honneur dès le siècle des apôtres, que saint Paul versait des larmes sur ceux qui se conduisaient en ennemis de la croix [3], et qu'il ne voulait se glorifier qu'en la croix de Notre-Seigneur [4] ; enfin Jésus-Christ viendra avec sa croix pour juger tous les hommes. Pierre s'explique sur le culte

[1] Exod., 12. — [2] Ézéch., 9, 4 et 5. — [3] Philipp., 3, 18. — [4] Galat., 6, 14.

de la croix, en disant qu'on y adore Jésus-Christ comme y étant attaché.

Sur la quatrième erreur, qui tendait à anéantir le sacrifice de la messe, Pierre le Vénérable dit que les pétrobrussiens étaient pires que les bérengariens, qui, en niant la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie, convenaient au moins qu'il y était en figure. Il ajoute qu'il lui serait facile de réfuter cette erreur par l'autorité et les raisons non-seulement des anciens, comme saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire, mais encore des écrivains récents et presque contemporains, comme Lanfranc, Guitmond, Alger, dont les écrits avaient déjà ramené plusieurs; mais qu'étant nouvelle, il fallait l'attaquer par de nouveaux moyens. Il dit donc aux pétrobrussiens que l'Église n'est pas sans sacrifice, comme ils l'avançaient, et que dans ce sacrifice elle n'offrait à Dieu que le corps et le sang de Jésus-Christ. Comment l'Église serait-elle sans sacrifice? N'en a-t-on pas offert à Dieu depuis Abel, sans aucune interruption, jusqu'à la venue de Jésus-Christ, soit sur des autels dressés par les patriarches, soit dans le temple de Salomon? Jésus-Christ lui-même n'a-t-il pas été immolé et n'est-il pas notre Pâque? Il est le seul sacrifice des Chrétiens. Ne convient-il pas en effet qu'il n'y en ait qu'un seul, puisqu'il n'y a qu'un peuple chrétien qui l'offre, comme il n'y a qu'un Dieu auquel il l'offre et qu'une foi par laquelle il l'offre? Pierre applique à ce sacrifice ce qui est dit dans le prophète Malachie : Depuis le levant du soleil jusqu'à son couchant, mon nom est grand parmi les nations; en tout lieu on offre à mon nom une oblation pure [1]. Il en conclut que, comme la vraie religion est passée des Juifs aux Gentils, les sacrifices et le culte divin y sont passés en même temps; ce qui fait, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, une continuité de sacrifices, quoique de différentes espèces. L'Église offre aujourd'hui l'Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde; qui, étant immolé, ne meurt point; qui, étant partagé, ne diminue point; et qui, étant mangé, ne se consume point. Elle offre pour elle-même celui qui s'est offert pour elle, et elle le fait en l'offrant toujours, ce que, en mourant, il n'a fait qu'une seule fois. Il serait bien étrange que ce culte qui est principalement dû à Dieu ne lui fût pas rendu en ce temps, après qu'on a eu tant de soin et tant de zèle pour le lui rendre dans tous les temps qui ont précédé le nôtre [2].

L'abbé Pierre s'explique ensuite très-clairement sur la transsubstantiation. Quiconque, dit-il, ne croit pas ou doute que, dans le

[1] Malach., 1, 11. — [2] *Bibl. PP.*, t. 22, p. 1058.

sacrement de l'Église, le pain soit changé en la chair de Jésus-Christ et le vin en son sang, pense ainsi, ou parce qu'il ne croit pas que Jésus-Christ ait voulu faire ce changement, ou parce qu'il doute qu'il en ait le pouvoir. Mais il ne faut que lire ce qui en est écrit dans l'Évangile pour se convaincre qu'il a voulu ce changement. Quant au pouvoir qu'il en a, on ne peut en douter après l'assurance que nous donne le prophète, qu'il a fait tout ce qu'il a voulu, puisqu'il est Dieu tout-puissant. Pierre donne des exemples de changement d'une substance en une autre. La verge de Moïse fut changée en serpent; les eaux du Nil furent changées en sang. La nature même change chaque jour, par la digestion des aliments au corps de l'homme, le pain en chair et le vin en sang. Pourquoi ne croira-t-on pas, pourquoi doutera-t-on que Dieu puisse faire par sa puissance ce que la nature peut par la digestion? Que l'infidélité cesse donc et qu'on lève tout doute, puisque le Verbe tout-puissant de Dieu, par qui toutes choses ont été faites, fait chaque jour que, par la manducation et la digestion, le pain se change en la chair et le vin au sang de plusieurs enfants des hommes. De même aussi, chaque jour, par la consécration et la vertu divine, il fait que le pain et le vin soient changés en sa chair et en son sang, c'est-à-dire du Fils unique de l'homme, et non de plusieurs enfants des hommes; car celui qui a dit, et toutes choses ont été faites; celui qui a commandé, et toutes choses ont été créées, fait par la même puissance, en tous généralement et en lui singulièrement, que le changement des substances, qui avaient coutume de donner aux hommes la vie mortelle, leur donne, mais aux fidèles seulement, la vie éternelle [1].

Pierre le Vénérable vient à la cinquième erreur des pétrobrussiens, qui rejetaient comme inutiles les prières et les suffrages des vivants pour les morts, sous prétexte que l'autre vie n'est pas un lieu de mérites, mais de rétribution. En premier lieu, il prouve par l'endroit de l'Évangile où il est dit : Le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera pardonné ni en ce monde ni en l'autre [2], qu'il y a des péchés que Dieu pardonne en ce monde, mais dont la peine est renvoyée en l'autre pour y être expiée. Il montre, en second lieu, que l'usage de prier pour les morts est autorisé par l'Écriture, par la tradition et la discipline universelle de l'Église. Il dit à cette occasion que l'on regardait comme divin le second livre des Machabées. Quant à ce que disaient les pétrobrussiens, que c'était se moquer de Dieu de l'invoquer à haute voix et de chanter des hymnes à sa gloire, Pierre de Clugni les réfute encore par l'usage autorisé dans une infinité

[1] *Biblioth. PP.*, t. 22, p. 1063. — [2] Matth., 12. Luc, 12.

d'endroits de l'Écriture, où il est fait mention de cantiques en l'honneur de Dieu, et d'instruments de musique dans les louanges ou actions de grâces solennelles, et par la coutume constante de l'Église de faire chanter des psaumes au clergé [1].

Pour affermir et étendre le bien qu'avait commencé l'écrit de Pierre le Vénérable, ainsi que le zèle des évêques auxquels il l'adressait, le pape Eugène III envoya dans le pays de Toulouse, en qualité de légat, l'évêque d'Ostie Albéric, qui avait déjà été légat en Angleterre et en Syrie.

Les habitants de cette partie de la France, assez légers de leur naturel, s'étaient infatués de l'imposteur Henri, disciple de Pierre de Bruys, que nous avons déjà vu séduire le peuple du Mans, d'où enfin il fut chassé pour ses crimes.

Le légat Albéric prit avec lui Geoffroi, évêque de Chartres, et persuada de plus à saint Bernard de l'accompagner en ce voyage, nonobstant ses infirmités. L'église de Toulouse l'avait déjà souvent prié d'y venir. Saint Bernard se fit précéder par la lettre suivante à Ildefonse ou Alfonse, comte de Toulouse.

J'apprends que l'hérétique Henri cause tous les jours des maux infinis aux églises de Dieu. Ce loup ravisseur s'est retiré sur vos terres, il se couvre de la peau de brebis; mais on le reconnaît à ses œuvres, selon le caractère que le Seigneur nous en donne. Les églises sont désertes, les peuples sans prêtres, les prêtres sans considération, les Chrétiens sans Christ. On traite les églises de synagogues, le sanctuaire n'est point un lieu saint, les sacrements n'ont rien de sacré. Il n'est plus ni fêtes ni solennités. Les hommes meurent dans leurs péchés; les âmes des mourants sont traînées, hélas! au redoutable tribunal de Dieu, sans avoir été ni réconciliées par la pénitence, ni munies de la sainte communion. Les enfants sont privés de la vie de Jésus-Christ, on leur refuse la grâce du baptême, on leur défend de s'approcher du Sauveur, quoiqu'il dise à haute voix : Laissez venir à moi les petits enfants [2]. Quoi donc! les innocents seront les seuls exclus du salut, par un Dieu dont les bontés s'étendent sur toutes les créatures, dont les miséricordes sont infinies? Pourquoi envier aux enfants un Sauveur qui s'est fait enfant pour eux? Cette envie est du démon, c'est par elle que la mort est entrée dans le monde. Pense-t-il que, pour être enfants, ils en aient moins besoin du Sauveur? C'est donc en vain que notre grand Dieu s'est réduit aux bassesses de l'enfance, sans parler de ses autres humiliations, de sa croix et de sa mort!

[1] *Bibl. PP.* t. 22, p. 1033-1080. — [2] Matth., 19, 14.

Cet homme n'est pas de Dieu, qui tient un langage et une conduite si opposés à Dieu. Cependant, ô douleur ! il est écouté, il est suivi d'une foule de disciples. Peuple malheureux ! A la voix d'un seul hérétique, tu fermes l'oreille à la voix des prophètes et des apôtres, qui tous, animés de l'esprit de vérité, ont prédit que l'Église serait formée de l'assemblage de toutes les nations dans l'unité d'une même foi. Les oracles divins sont donc faux, la raison nous séduit, nos yeux nous trompent en nous montrant l'accomplissement de ce qu'on lit dans les Écritures. Comment un seul homme, par un prodige d'aveuglement pareil à celui des Juifs, ferme-t-il les yeux à une vérité si claire, ou n'en reconnaît-il l'accomplissement qu'avec une espèce d'envie ? Par quel artifice diabolique a-t-il fait accroire à un peuple insensé que ses propres yeux lui font illusion ; que les ancêtres ont été trompeurs, que les descendants sont trompés ; que le monde entier, même depuis que Jésus-Christ a versé son sang pour le sauver, est dans la voie de la perdition ; que tous les trésors de la miséricorde, toutes les richesses de la grâce sont uniquement réservés pour ceux qu'il séduit ?

C'est le sujet qui m'oblige à me transporter, malgré mes infirmités, dans un pays exposé aux ravages de ce monstre cruel que personne n'ose attaquer. Après avoir été chassé de toute la France à cause des erreurs qu'il y semait, il n'a trouvé de pays disposé à le recevoir que le vôtre, où, à l'abri de votre puissance, il eût la liberté d'exercer sa fureur contre le troupeau de Jésus-Christ. Considérez, illustre prince, si cela vous est glorieux. Il n'est pas surprenant que ce rusé serpent vous ait trompé ; quoiqu'il n'ait aucun sentiment de piété, il en garde tous les dehors. Voici son véritable portrait.

C'est un moine apostat, qui, après avoir quitté l'habit religieux, s'est replongé dans les sales plaisirs de la chair et du siècle, est retourné à son vomissement comme un animal immonde ; qui, obligé, par la honte de ses débauches, à se dérober de ses parents et de ses amis, ou plutôt forcé de s'en éloigner à cause de ses crimes, s'est mis en campagne sans savoir où il allait, courant çà et là, errant de toutes parts comme un vagabond ; qui, réduit enfin à mendier son pain, a fait trafic de l'Évangile (car il a de l'érudition), et, mettant à prix la parole de Dieu, a fait le métier de prédicateur pour gagner sa vie. Tout l'argent qu'il tirait au delà de sa nourriture, de quelques personnes simples ou de quelque dame de qualité, il l'employait au jeu ou à quelque autre infâme débauche : de manière qu'après avoir été applaudi du peuple pendant le jour on a souvent surpris cet insigne prédicateur passant les nuits avec des femmes de mauvaise vie, quelquefois même avec des femmes mariées. Que votre Seigneurie se

donne la peine de s'informer comme il est sorti de Lausanne, du Mans, de Poitiers, de Bordeaux. Il a laissé dans ces villes des traces si honteuses de ses débauches, qu'il n'oserait y retourner. Espériez-vous qu'un si mauvais arbre produisît de bons fruits ? Hélas ! il n'en peut produire que d'empoisonnés. Déjà l'infection qu'il a répandue dans vos États se fait sentir par toute la terre. Voilà quel est le sujet de mon voyage.

Je ne viens point chez vous de mon propre mouvement ; l'Église m'y appelle, la charité m'y entraîne. Peut-être que je travaillerai avec quelque succès à déraciner du champ de l'Église cette plante vénéneuse et tous ses rejetons, pendant qu'ils sont encore petits. Quoique ma main soit trop faible pour ce grand ouvrage, je compte beaucoup sur le secours des saints évêques que j'accompagne, et sur la puissante protection que j'attends de vous. Je mets à la tête de ces saints prélats l'illustre évêque d'Ostie, délégué par le Siége apostolique pour cette affaire, fameux dans Israël par les grandes victoires que le Dieu tout-puissant lui a donné de remporter sur ses ennemis. Il est de votre devoir, grand prince, de faire une réception honorable à ce prélat et à ceux de sa suite, et de seconder, selon le pouvoir que Dieu vous a donné, une entreprise qui n'a pour but que votre salut et celui de vos sujets [1].

Après cette lettre, saint Bernard se rendit dans le Languedoc. Il fut reçu partout comme un ange envoyé du ciel, et fit encore un grand nombre de miracles ; en sorte qu'il était accablé de la foule du peuple, qui demandait jour et nuit sa bénédiction. Geoffroi, alors moine et depuis abbé de Clairvaux, le dit expressément dans la Vie du saint ; et, dans une lettre écrite pendant ce voyage, où il l'accompagnait, il spécifie plusieurs miracles faits à Bergerac, à Cahors, à Toulouse, à Verfeuil et en d'autres lieux. Le plus fameux de tous ces miracles est celui qu'il fit à Sarlat en Périgord. Après le sermon, on lui offrit plusieurs pains à bénir, comme on faisait partout. En les bénissant, il éleva la main, fit le signe de la croix, et dit : Vous connaîtrez que ce que nous prêchons est vrai, et que ce que vous prêchent les hérétiques est faux, si vos malades guérissent après avoir goûté de ce pain. Geoffroi, évêque de Chartres, qui était auprès du saint abbé, craignant qu'il ne s'avançât trop, ajouta : S'ils le prennent avec foi, ils seront guéris ; mais saint Bernard reprit : Ce n'est pas ce que je dis ; mais, assurément, ceux qui en goûteront seront guéris, afin qu'ils sachent que nous sommes véritables et vraiment envoyés de Dieu. Tant de malades furent guéris après avoir goûté

[1] S. Bernard, *epist.* 241.

de ce pain, que le bruit s'en répandit par toute la province ; et le saint homme, en revenant, passa par les lieux voisins, n'osant venir à Sarlat, à cause du concours insupportable du peuple [1].

De tout le pays, la ville d'Albi était la plus infectée de l'hérésie des nouveaux manichéens, d'où vint ensuite le nom d'albigeois, à toute la secte. Le légat y arriva vers les derniers jours de juin, et le peuple, par dérision, alla au-devant, avec des ânes et des tambours ; on sonna la messe, et à peine s'y trouva-t-il trente personnes ; mais Bernard, qui arriva deux jours après, fut reçu du peuple avec une grande joie. Le lendemain, jour de Saint-Pierre, il vint au sermon une si grande multitude, que l'église, quoique grande, ne la pouvait contenir. Le saint homme parcourut tous les articles de leurs erreurs, commençant par le saint sacrement de l'autel, et leur expliquant sur chaque point ce que les hérétiques prêchaient, et ce qui est de la foi catholique. Enfin il leur demanda ce qu'ils choisissaient. Tout le peuple déclara qu'il détestait l'hérésie, et qu'il revenait avec joie à la foi catholique. Revenez donc à l'Église, reprit saint Bernard ; et afin que nous sachions qui sont ceux qui se repentent, qu'ils lèvent la main au ciel ! Tous levèrent la main droite, et ainsi finit le sermon. Geoffroi rapporte ce fait comme le plus grand miracle du saint en ce voyage. Rien n'était en effet plus difficile que de convertir les manichéens.

Saint Bernard fut reçu à Toulouse avec assez de dévotion, et, en peu de jours, elle augmenta jusqu'à un empressement excessif. Il y avait peu de gens dans cette ville qui favorisassent la personne de Henri ; c'étaient seulement quelques tisserands, et on les nommait ariens, parce qu'en effet les manichéens n'admettaient la Trinité que de nom ; mais il y en avait un grand nombre, et des principaux de la ville, qui favorisaient l'hérésie. On appela Henri, on appela aussi les ariens, et le peuple promit que désormais personne ne les recevrait, s'ils ne venaient et s'expliquaient publiquement ; mais Henri s'enfuit, les ariens se cachèrent, et la ville de Toulouse parut entièrement délivrée de l'hérésie. Quelques-uns des gentilshommes promirent qu'ils les chasseraient et ne les protégeraient point ; et le légat prononça une sentence contre les hérétiques et leurs fauteurs, portant qu'ils ne seraient reçus ni en témoignage ni en jugement, et que personne ne communiquerait avec eux. En cette sentence, on découvrait à tout le peuple la vie corrompue de Henri, comment il avait abjuré au concile de Pise toutes les hérésies qu'il prêchait encore, et comment, pour le délivrer, saint Bernard avait promis de le recevoir moine à Clairvaux.

[1] *Vita S. Bern.*, l. 6, *in fine*.

Saint Bernard suivit Henri dans sa fuite, et prêcha dans les lieux qu'il avait séduits. Il trouva quelques gentilshommes obstinés, moins par erreur que par mauvaise volonté ; car ils haïssaient le clergé, et prenaient plaisir aux railleries de Henri. Cet imposteur fut tellement cherché et poursuivi, qu'à peine pouvait-il trouver un lieu de sûreté ; enfin il fut pris, enchaîné et livré à l'évêque ; mais saint Bernard n'était plus dans le pays. Il eût été besoin qu'il y fît un plus long séjour, pour déraciner tant d'erreurs ; mais il avait trop peu de santé pour suffire à un si grand travail, et ne pouvait quitter si longtemps ses chers frères de Clairvaux, qui, par de fréquentes lettres, le pressaient de retourner.

A Toulouse, il logeait à Saint-Saturnin, qui était un monastère de chanoines réguliers. Un d'eux, habile médecin, était devenu paralytique, et, depuis sept mois, réduit à une telle extrémité, qu'il n'attendait que la mort de jour en jour. Il pria le saint abbé de permettre qu'on le mît dans une chambre près de son logement, et il fallut six hommes pour l'y porter. L'abbé le vint voir ; le malade lui fit sa confession, et le pria instamment de le guérir. Bernard lui donna sa bénédiction, et, sortant de sa chambre, il dit en lui-même : Vous voyez, Seigneur, que ces gens-ci demandent des miracles, et nous n'avancerons rien autrement. Aussitôt le paralytique se leva, courut après le saint et vint lui baiser les pieds avec une dévotion incroyable. Un de ses confrères l'ayant rencontré, poussa un cri, pensant voir un fantôme. Le bruit s'en étant répandu, on accourut à ce spectacle ; l'évêque et le légat y vinrent des premiers. On alla à l'église, le paralytique marchant devant les autres ; on chanta le *Te Deum*. Le chanoine guéri suivit saint Bernard à Clairvaux, où il se fit moine, et le saint homme le renvoya depuis en son pays, où il fut abbé. Saint Bernard, à son retour, écrivit aux Toulousains pour les exhorter à la persévérance, et à poursuivre sans relâche les hérétiques, jusqu'à ce qu'ils les eussent entièrement chassés du pays. Il leur recommande, comme il avait fait de vive voix, de ne point recevoir de prédicateurs étrangers ou inconnus, mais seulement ceux qui auraient la mission du Pape ou la permission de l'évêque de Toulouse [1].

Vers le même temps, on découvrit de ces mêmes hérétiques à Cologne et à Bonn. On en amena plusieurs à l'archevêque de Cologne, Réginald, qui, ayant convoqué son clergé et les principaux d'entre les laïques, les interrogea publiquement. Quelques-uns reconnurent leur erreur et se réunirent à l'Église. Il y en eut deux, leur

[1] S. Bern., *epist.* 242.

évêque et son compagnon, qui essayèrent de soutenir leur hérésie par les paroles de Jésus-Christ et de l'Apôtre. Voyant qu'ils ne pouvaient y réussir, ils demandèrent un délai pour faire venir les plus habiles de leur secte, promettant que, si ces derniers ne savaient répondre, ils se réuniraient à l'Église ; autrement, ils aimaient mieux mourir que changer de sentiment. On les exhorta pendant trois jours sans qu'ils voulussent y entendre. Alors les peuples, emportés par le zèle, se saisirent d'eux, malgré le clergé, et les brûlèrent ; ce que les deux manichéens souffrirent, non-seulement avec patience, mais encore avec joie. Voilà ce qu'écrivit à saint Bernard le prévôt de Steinfeld en Westphalie, de l'ordre de Prémontré, Évervin, qui avait assisté à la conférence de Cologne [1].

Le prêtre Ecbert, frère de sainte Élisabeth de Schœnau, d'abord chanoine de Bonn, au diocèse de Cologne, ensuite moine et abbé de Schœnau, dans le diocèse de Trèves, eut souvent occasion, à Bonn, de disputer avec ces hérétiques, dont plusieurs se convertirent et dévoilèrent les secrets de la secte. En Allemagne, ils s'appelaient plus communément cathares, d'où le mot allemand de *Ketzer*, pour dire hérétique. Ecbert adressa à l'archevêque de Cologne, en treize discours ou chapitres, l'exposé et la réfutation de leurs erreurs, à quoi il ajoute un résumé de ce que saint Augustin dit de la doctrine des manichéens, pour montrer l'identité entre les uns et les autres. Les nouveaux manichéens en convenaient eux-mêmes ; car ils accusaient saint Augustin d'avoir révélé leurs mystères [2].

Comme saint Bernard, Pierre le Vénérable et Évervin, Ecbert reconnaît dans ces hérétiques les séducteurs prédits par saint Paul [3]. Il réduit à dix les erreurs les plus connues de ceux d'Allemagne. Ils condamnent le mariage. Les plus avancés ne mangent aucune chair, non par le même motif que les moines et les autres personnes religieuses, mais parce qu'elle vient de la génération, et que par là même elle est immonde ; voilà ce qu'ils disent communément, mais en secret ils disent pis encore, savoir, que la chair est l'œuvre du diable. Ils disent que le baptême ne sert de rien aux enfants, et même que le baptême d'eau ne sert de rien à personne : ils le remplacent par un prétendu baptême de feu. Ils rejettent le purgatoire, les prières pour les morts, le sacrifice de la messe. Quand ils y assistent, ce n'est que par feinte et pour n'être pas découverts. Ils rejettent le sacerdoce de l'Église romaine, et prétendent qu'il n'existe de vrais prêtres que dans leur secte. Ils nient la consécration du corps de

[1] Mabill., *Analect.*, p. 473, in-fol. — [2] *Biblioth. PP.*, t. 23, p. 603, col. 1. — [3] 1. Tim., 4.

Notre-Seigneur. Ils vont même plus loin, comme l'apprit à Ecbert l'un de ceux qui les avait quittés ; ils disent que Notre-Seigneur ne s'est fait homme, n'est mort et ressuscité qu'en apparence ; aussi font-ils leur possible pour ne point célébrer la fête de Pâques avec les Chrétiens, mais une autre fête entre eux, le jour que Manès fut mis à mort. Ceux qui furent examinés à Cologne confessèrent encore une autre extravagance jusqu'alors inouïe, savoir, que les âmes humaines ne sont autres que les esprits apostats chassés du ciel, et qu'ils peuvent, dans les corps humains, mériter le salut par les bonnes œuvres, mais seulement dans leur secte. Ecbert ajoute que leurs erreurs sont innombrables, et qu'il signale seulement celles qui lui semblent les plus dangereuses [1]. Il les réfute ensuite avec beaucoup de clarté et de justesse.

Les cathares disaient que la doctrine chrétienne était cachée chez eux, et qu'eux seuls la connaissent. Ecbert leur montre, par les paroles de Jésus-Christ et des apôtres, que la doctrine chrétienne ne doit point être cachée, mais prêchée sur les toits, prêchée à toute créature, publiée devant les rois et les princes ; que c'est une ville bâtie sur une montagne qui ne saurait être cachée d'aucune manière ; qu'il faut la confesser devant les hommes, si l'on veut être reconnu de Jésus-Christ devant son Père. D'où Ecbert conclut que la doctrine que les cathares cachaient et dissimulaient avec tant de soin n'était pas la doctrine chrétienne. S'il arrive que quelqu'un d'entre vous soit arrêté pour son erreur et conduit devant les juges de l'Église, ou bien vous niez absolument votre créance, ou bien vous ne confessez vos erreurs que quand vous n'espérez plus échapper à la mort : une pareille confession ne vous est point glorieuse ; c'est comme la confession d'un voleur, qui, n'espérant plus échapper à la corde, confesse imprudemment ses larcins ; et si quelques-uns d'entre vous ont été tués par le peuple dans l'ardeur de son zèle, ce ne sont pas des apôtres qui souffrent le martyre, mais plutôt des voleurs et des larrons exécutés par justice.

Après avoir exposé l'origine et la propagation clandestine de l'hérésie des cathares, Ecbert signale l'origine et la propagation manifeste de la doctrine chrétienne. C'est Pierre, vicaire du Christ, qui de Jérusalem, d'Antioche, mais surtout de Rome, l'annonce et la persuade à tous les peuples de la terre, particulièrement aux Francs et aux Germains, par saint Remi, saint Boniface et leurs successeurs. Il est donc manifeste, conclut-il, que le fondement de notre foi est la doctrine de Pierre, qui fut du Christ, qui fut de Dieu, et

[1] *Bibl. PP.*, t. 23, p. 601.

Dieu même. Mais le fondement de votre erreur est la doctrine de Manès, qui ne fut pas de Dieu, mais du diable, non pas du Christ, mais de l'Antechrist. Cela seul suffit à tout homme sensé pour voir qu'il faut s'attacher à notre foi catholique et non à votre infidélité occulte, qui mérite d'être maudite et anathématisée à jamais avec son fondement par tous ceux qui aiment la vérité.

Les manichéens, qui se livraient en secret à des actions si honteuses, qui d'ailleurs, par le fond même de la doctrine, ne tendaient qu'à faire retomber le péché de l'homme, non plus sur l'homme, mais sur Dieu même ; les manichéens se faisaient un plaisir cruel de reprocher aux catholiques, particulièrement aux prêtres, les moindres fautes, et de conclure que leur foi, non-seulement était morte, mais nulle. Ecbert distingue entre les fautes légères et les fautes graves ; avec les premières, la foi demeure vivante ; avec les secondes, elle est morte, mais non pas anéantie. Les hérétiques disaient qu'un prêtre dont la foi est morte ne peut profiter par son ministère ni à soi ni à autrui. Ecbert fait voir que son ministère peut toujours profiter aux autres, et il le fait voir par cette comparaison. Il arrive quelquefois qu'un médecin habile tombe dangereusement malade : il a la science pour se guérir, il a le remède pour vaincre sa maladie ; mais il est si délicat qu'il ne saurait goûter de ses propres remèdes, il les donne à un autre, qui a le même mal, et celui-là est guéri. Pour lui, il demeure dans son infirmité jusqu'à la mort. Véritablement, on peut dire de ce médecin que sa science est morte pour lui, mais vivante pour les autres.

Les chefs des cathares disaient qu'on ne pouvait se sauver dans le mariage, et qu'il fallait absolument séparer les époux. Ecbert leur montre par l'Écriture que cette doctrine ne venait pas de Dieu, mais du démon. Jésus-Christ, interrogé par les pharisiens, si le mari pouvait renvoyer sa femme pour une cause quelconque, au lieu de répondre que, non-seulement il le pouvait, mais le devait, il répondit au contraire : Il n'en a pas été ainsi au commencement. Dieu ne créa d'abord qu'un homme et qu'une femme, pour mieux marquer l'union. Ce que Dieu a donc uni, que l'homme ne le sépare point !

Saint Paul commande aux époux, de la part du Seigneur, de ne point se séparer. Il dit de plus : Que la femme rende le devoir à l'homme et l'homme à la femme. Il dit même de la veuve qu'elle peut se marier à qui elle voudra, pourvu que ce soit dans le Seigneur. Pour colorer leur hérésie sur le mariage, les cathares disaient en cachette que le fruit dont Dieu défendit au premier homme de goûter, dans le paradis, n'était autre que la femme. Ecbert leur fait voir combien une pareille imagination est absurde. D'où savez-vous que

Dieu défendit au premier homme de manger d'un certain fruit? C'est sans doute du livre de la Genèse. Or, si vous savez lire, vous verrez dans ce livre même que l'arbre de la science du bien et du mal avait été planté avant que l'homme eût été créé. Comment donc cet arbre peut-il être la femme, formée après l'homme et de l'homme? D'ailleurs Dieu ne dit-il pas : Il n'est pas bon que l'homme soit seul; faisons-lui un aide qui lui soit semblable? Pourquoi cet aide sera-t-il une femme plutôt qu'un homme, si ce n'est pour la propagation de l'espèce humaine? N'est-ce pas évidemment pour cela que Dieu les bénit l'un et l'autre et qu'il leur dit : Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre? bénédiction et parole qu'il renouvelle encore à Noé et à ses fils.

Les cathares ne mangeaient pas de chair, par la raison, disaient-ils, que la chair vient de la génération. Ecbert leur fait voir qu'ils se contredisaient eux-mêmes, puisqu'ils mangeaient de la chair de poisson, qui ne vient pas moins de la génération que celle des oiseaux et des quadrupèdes. Autant vaudrait dire que vous ne mangez pas de chair de vache, parce que la vache a des cornes; car, pour une bête, il n'y a pas plus de péché à être engendrée que cornue. Manès en donnait pour raison que la chair est une créature du diable. Ecbert observe que c'est là un grossier mensonge, puisque nous voyons dans l'Ancien Testament que c'est Dieu qui crée les animaux, et que, dans l'Évangile de saint Jean, il est dit que tout a été fait par le Verbe, et que sans lui rien n'a été fait de ce qui a été fait. Si donc vous vous abstenez de la chair, parce qu'elle vient de la génération, vous êtes des imbéciles. Si c'est parce qu'elle est la créature du diable, comme en a menti votre patriarche Manès, vous êtes des insensés, aussi bien que lui.

Les cathares non-seulement rejetaient le baptême des enfants, ils prétendaient encore que les adultes devaient être baptisés, non dans l'eau, mais dans le feu. Pour cela, ils allumaient des chandelles tout autour d'une salle secrète; ils plaçaient le néophyte au milieu de la salle, et l'archicathare lui mettait les mains sur la tête et le bénissait. Ecbert observe que ce n'est pas là baptiser dans le feu, mais auprès du feu. Il ajoute : Puisqu'il faut parler aux fous selon leur folie, voici comme vous devriez faire. Allumez un grand feu au milieu de votre synagogue, placez votre novice au milieu de ce feu; si votre archicathare, en lui imposant les mains, ne se brûle pas les ongles, si votre néophyte en sort sain et sauf, je conviendrai pour le coup qu'il a été bien baptisé. Insensés que vous êtes! Prétendez-vous mieux savoir avec quoi il faut baptiser, que le Seigneur lui-même, qui a été baptisé dans l'eau du Jourdain, et qui a dit : Si quelqu'un

ne naît de nouveau par l'eau et le Saint-Esprit, il ne saurait entrer dans le royaume de Dieu ? Quand saint Pierre voulut baptiser le centurion Corneille, et le diacre Philippe, l'eunuque de la reine Candace, demandèrent-ils du feu ou de l'eau ? C'est avec cette justesse souvent piquante que le savant Ecbert expose et réfute les erreurs des cathares [1]. De tous les auteurs du temps, il nous paraît avoir pénétré le mieux leurs ténébreux mystères.

Le prévôt Évervin, quand il pria saint Bernard de réfuter ces hérétiques, ne les connaissait pas encore si bien. Saint Bernard, qui les connaissait déjà mieux par son voyage en Languedoc, les réfuta dans deux sermons sur le Cantique, où il les compare à ces petits renards qui ravagent furtivement la vigne de l'époux, et qu'il est difficile de prendre, à cause de leur dissimulation et de leur hypocrisie. Ils défendent de jurer, et ils se parjurent effrontément pour cacher leurs mystères. Saint Bernard les prend par là même. Répondez-moi, vous qui êtes plus sages qu'il ne faut et plus insensés qu'on ne saurait dire. Le mystère que vous cachez est-il de Dieu ou non ? S'il est de Dieu, pourquoi ne le publiez-vous pas pour sa gloire ? car il est de la gloire de Dieu de révéler ses paroles. Et s'il n'est pas de Dieu, pourquoi croyez-vous à ce qui n'est pas de Dieu, sinon parce que vous êtes un hérétique ? Vous faites profession de ne suivre que le seul Évangile, répondez donc à l'Évangile où le Seigneur dit : Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en plein jour, et ce que je vous dis à l'oreille, prêchez-le sur les toits [2].

Par aversion du mariage et sous prétexte de garder la continence, ces hérétiques séparaient les femmes des maris, les maris des femmes ; puis, chacun d'eux vivait continuellement avec une femme ou une fille, qui n'était ni sa fille, ni sa femme, ni sa sœur, ni sa nièce ; il se trouvait avec elle nuit et jour, mangeant, travaillant, couchant dans la même chambre. Être toujours avec une femme et ne point la connaître, dit saint Bernard, n'est-ce point un plus grand miracle que de ressusciter un mort ? Or, vous ne pouvez pas faire ce qui est plus aisé, et vous voulez que je croie de vous ce qui est beaucoup plus difficile ? Vous voulez qu'on vous croie chastes ? Vous vous vantez de suivre exactement l'Évangile ; mais l'Évangile ne condamne-t-il pas ceux qui scandalisent le plus petit de l'Église ? et vous, vous scandalisez l'Église entière. Certes, vous êtes vraiment de ces renards qui ravagent la vigne [3] ; car, ôtez de l'Église l'honnêteté du mariage et la chasteté du lit nuptial, ne la remplissez-vous pas aussitôt de

[1] *Bibl. PP.*, t. 23, p. 601-602. — [2] Matth., 10, 27. — [3] S. Bern., *serm.* 65, *in Cant.*

concubinaires, d'incestueux et d'impudiques de toutes les espèces les plus abominables ?

Quelques-uns s'étonnent de ce que certains de ces hérétiques, brûlés par le peuple, semblaient aller à la mort, non-seulement avec patience, mais avec joie. Ces personnes ne considèrent point assez le grand pouvoir qu'a le diable, tant sur les corps que sur les esprits qu'il lui est une fois permis de posséder. N'est-il pas plus étrange qu'un homme se fasse mourir lui-même que d'attendre volontairement qu'un autre lui donne la mort ? Cependant nous savons par expérience que le diable a souvent eu ce pouvoir sur plusieurs, qui se sont ou noyés ou pendus de leur propre mouvement. Judas ne s'est-il pas pendu lui-même, et assurément par la suggestion du diable ? Ainsi l'obstination de ces gens-là n'a rien de semblable à la constance de nos martyrs ; car ce qui leur fait mépriser la mort, c'est la piété dans les uns, l'endurcissement du corps dans les autres.

Cela étant ainsi, conclut saint Bernard, il est inutile de nous étendre davantage contre des gens et très-insensés et très-opiniâtres : il suffit de les avoir fait connaître pour qu'on les évite. C'est pourquoi, pour les mieux découvrir, il faut les contraindre ou de chasser les femmes qu'ils entretiennent chez eux, ou bien de sortir de l'Église, puisqu'ils la scandalisent par ce commerce indécent. Mais c'est une chose tout à fait déplorable, qu'il se trouve non-seulement des princes séculiers, mais encore, dit-on, quelques-uns du clergé et même des évêques, qui, bien loin de les poursuivre comme ils devraient, les tolèrent à cause du profit qu'ils en retirent et des présents qu'ils en reçoivent. Eh ! comment, disent-ils, condamnerons-nous ceux qui ne sont ni convaincus des erreurs dont on les accuse, ni ne les confessent ? Ce prétexte, et non pas cette raison, est très-frivole. Vous les découvrirez facilement par ce moyen, sans parler des autres. Séparez les uns d'avec les autres ces hommes et ces femmes qui se vantent si fort de leur continence ; contraignez également les femmes de demeurer avec celles de leur sexe et de leur profession, et les hommes avec leurs semblables. De cette manière, on pourvoira à la sûreté de leur vœu et à leur réputation, lorsqu'ils auront et des témoins et des gardiens de leur continence. Que s'ils ne veulent pas souffrir cette séparation, l'on aura tout sujet de les chasser de l'Église, puisqu'ils la scandalisent par cette cohabitation, non-seulement suspecte, mais encore illicite [1].

Dans le douzième siècle, les Juifs paraissent avoir remué comme les manichéens. Nous avons déjà vu l'abbé Rupert écrire contre eux.

[1] *Sermo* 66.

Pierre le Vénérable, abbé de Clugni, écrivit de même contre les Juifs un traité en cinq livres. Dans le premier, il prouve que le Christ est le Fils de Dieu, particulièrement par ces paroles du psaume deux : L'Éternel m'a dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Dans le second, il prouve par plusieurs endroits du Pentateuque, des Psaumes et des Prophètes, que le Christ est vraiment et proprement Dieu. Dans le troisième, que le Christ n'est point un roi temporel, comme les Juifs s'imaginent, mais un roi éternel et céleste. Dans le quatrième, que le Christ n'est plus à venir, comme le rêvent les Juifs, mais qu'il est déjà venu pour le salut du monde, dans le temps fixé d'avance. Dans le cinquième, il confond les Juifs par les fables ridicules et absurdes du Talmud. Dans leur aveuglement, ils préféraient dès lors le Talmud de leurs rabbins aux cinq livres de Moïse, aux écrits des Prophètes et aux autres écrivains sacrés. A cette question : Qu'est-ce que Dieu fait dans le ciel ? on y répond : Il n'y fait autre chose que de lire assidûment le Talmud et d'en conférer avec les savants Juifs qui l'ont composé. Mais Dieu a-t-il donc besoin de cette lecture pour s'instruire ? L'historiette suivante du Talmud peut servir de réponse. Un jour, dans une de ces conférences, il fut question des différentes sortes de lèpre. On demanda si une telle maladie était une sorte de lèpre ou non. Dieu fut d'un avis, les rabbins furent d'un autre. Après s'être longuement et chaudement disputé, on convint de s'en rapporter à rabbi Néhémias, qui vivait encore sur la terre. Dieu envoya l'ange de la mort pour amener son âme dans le ciel ; mais l'ange trouva le rabbin lisant le Talmud. Or, le Talmud est une chose si sainte, que, tant qu'on le lit, on ne peut mourir. L'ange, ne pouvant mettre la main sur lui, voulut lui persuader que le ciel valait mieux que la terre ; mais le rabbin protesta par le Talmud qu'il ne voulait pas encore mourir, et il le lisait assidûment, afin de ne pouvoir être mis à mort. L'ange, ayant fait son rapport à qui l'avait envoyé, fut envoyé de nouveau, avec ordre de faire un tel vacarme au-dessus de la maison du rabbin, qu'il détournât les yeux de dessus le Talmud, et pût alors être frappé de mort. Le stratagème réussit. L'âme de rabbi Néhémias, arrivant donc au ciel, y trouva Dieu assis sur un trône et disputant avec les saints juifs pour savoir si telle maladie était une lèpre ou non. Ce n'en est pas, ce n'en est pas ! s'écria aussitôt le nouvel arrivant. Dieu rougit quelque temps de sa défaite, mais n'osa rien objecter contre la décision d'un si habile docteur, et finit par dire : Nazahouni Benaï, c'est-à-dire mes enfants m'ont vaincu [1] !

[1] *Bibl. PP.*, t. 22, p. 1014.

Telle est une des fables rabbiniques que cite Pierre le Vénérable, et dont fourmille en effet le Talmud. On y voit l'orgueil satanique du pharisien, qui met sa parole au-dessus de la parole de Dieu, sa science au-dessus de la science de Dieu, soi-même au-dessus de Dieu. Et voilà de quoi les rabbins, depuis dix-huit siècles, repaissent l'esprit de leurs coreligionnaires, voilà quelle idée abjecte ils leur donnent de Dieu même ! C'est bien ce que dit saint Paul : Ils détourneront l'ouïe de la vérité, et s'appliqueront à des fables [1].

En voici d'autres non moins extravagantes. Quand Dieu fit le firmament, il y laissa un grand trou vers le septentrion. Et pourquoi ? afin que si quelqu'un se présente qui se dise dieu, il le prouve en remplissant cette brèche du firmament. Ce n'est pas tout : chaque jour Dieu se met en colère, et c'est à la première heure du jour, au moment que les rois d'iniquité se lèvent, mettent leur diadème et adorent le soleil. Quant au moment précis où la chose arrive, il n'y a que deux individus à le savoir : Balaam, fils de Béor, parmi les hommes, et le coq parmi les oiseaux [2]. Ce n'est pas fini : une fois chaque jour Dieu pleure sur la captivité des Juifs ; alors deux larmes tombent de ses yeux dans la grande mer : ce sont ces traînées de lumière qui paraissent tomber des étoiles pendant la nuit. Enfin, trois fois par jour il rugit comme un lion, frappe le ciel de ses pieds, puis gémit comme une colombe, tournant la tête de côté et d'autre, et cela de douleur et de regret d'avoir brûlé son temple et dispersé ses enfants parmi les nations. Plusieurs rabbins ont entendu ces cris au milieu d'un lieu en ruines [3].

Pierre le Vénérable cite encore ce récit du Talmud. Og, roi de Basan, voyant l'armée innombrable d'Israël, ils étaient plus de six cent mille combattants, prit sur la tête une pierre assez grande pour en écraser toute cette multitude. Mais, pendant qu'il songeait à exécuter ce dessein, un très-petit oiseau, la huppe, se percha sur cette énorme pierre, et fit tant avec son bec, qu'elle y creusa un trou assez considérable pour y passer la tête du roi, et, de fait, la tête d'Og passa à travers, et l'énorme pierre lui resta sur les épaules comme un collier. Il eût bien voulu s'en défaire, mais impossible. Soudain ses dents s'étaient allongées de telle sorte, qu'il n'y avait plus moyen de faire repasser la pierre, ou plutôt la montagne. Ce que voyant Moïse, qui avait dix coudées de haut, avec une verge de dix coudées de long, il sauta de dix coudées en l'air pour pouvoir frapper Og en quelque endroit de son corps. Cependant le haut de sa verge n'atteignit encore que la cheville du pied d'Og, qui toute-

[1] Tit., 4, 4. — [2] *Bibl. PP.*, t. 12, p. 1018. — [3] *Ibid.*, p. 1020.

fois tomba du coup et expira. Telle est la fable du Talmud [1].

Pierre le Vénérable observe que jamais Ésope ni Ovide n'ont imaginé une fable aussi prodigieuse. En effet, la cheville du pied d'Og avait environ trente coudées de haut, puisque Moïse peut à peine y atteindre avec les dix coudées de sa taille, les dix de sa verge, et les dix qu'il sauta en l'air. Or, d'après les proportions ordinaires du corps humain, les trente coudées de la cheville donneraient sept cents coudées, moins dix, pour la taille entière d'Og, et cent vingt coudées pour sa largeur ; mais, par malheur, Moïse nous apprend que le lit du roi Og se voyait encore de son temps dans la ville de Rabbath, et que ce lit n'avait que neuf coudées de long sur quatre de large. Comme d'ordinaire le lit est un peu plus long et un peu plus large que celui qui doit coucher dedans, on ne voit pas trop comment les Juifs pourraient concilier le Talmud et Moïse [2]. Ce que l'on voit bien, en attendant, c'est que le Talmud ne respecte pas plus les livres de Moïse que la majesté de Dieu. Il ne respecte pas davantage la pudeur. On y trouve les fables les plus obscènes, même sur les patriarches et les prophètes.

L'humanité n'y est pas moins outragée que la pudeur. En beaucoup d'endroits du Talmud, non-seulement on permet aux Juifs de tuer les Chrétiens quand ils peuvent, mais on leur en fait une bonne œuvre. Ainsi, le meurtre du prêtre chrétien égorgé de nos jours avec son domestique par les principaux Juifs de Damas, comme il a été constaté juridiquement par les autorités du pays, n'a rien que de conforme à la morale du Talmud. D'après cela, les accusations si souvent répétées contre les Juifs pendant le moyen âge, comme ayant égorgé des enfants chrétiens, n'ont rien d'improbable.

Dans l'année même où l'on prêcha la seconde croisade, ils furent accusés d'avoir crucifié, à Norwich en Angleterre, un enfant nommé Guillaume. C'est ce que rapporte un auteur du temps, Robert du Mont. Et voilà surtout ce qui exaspérait contre les Juifs les populations chrétiennes.

Non content de réfuter les manichéens et les Juifs, Pierre le Vénérable entreprit les Mahométans. Voici à quelle occasion. Dans un voyage qu'il fit en Espagne l'an 1141, il fut peiné de voir le peu de zèle que les Chrétiens montraient pour la conversion de ces infidèles. Il crut en trouver la cause en ce qu'on ne connaissait point exactement leurs croyances et leurs erreurs. Pour écarter cet obstacle, Pierre fit d'abord traduire l'Alcoran en latin, avec tout le soin pos-

[1] *Bibl. PP.*, t. 22, p. 1021. — [2] *Ibid.*, p. 1022. Voir encore la seconde lettre de M. Drach, rabbin converti.

sible. Il y employa trois savants chrétiens, Robert de Rétine, Arman de Dalmatie et Pierre de Tolède, auxquels il adjoignit un Sarrasin nommé Mahomet. Ces quatre hommes, ayant fouillé dans les bibliothèques des Arabes, traduisirent non-seulement l'Alcoran, mais encore tout ce qu'ils trouvèrent sur l'origine, la vie et la doctrine de Mahomet, son auteur. Cette traduction de l'Alcoran a été imprimée dans le seizième siècle, à Zurich, en 1543. De retour en France, Pierre le Vénérable envoya cette traduction à saint Bernard, avec une lettre où il l'exhortait à consacrer les talents que Dieu lui avait donnés à réfuter ce livre. Nous n'avons pas la réponse de saint Bernard; nous ne voyons pas non plus qu'il ait jamais rien écrit contre les Mahométans.

Pierre lui-même entreprit cette tâche. Il fit d'abord un court exposé de toute l'hérésie des Sarrasins ou Ismaélites, pour l'utilité de ceux qui voudraient la réfuter en détail. Leur première et principale erreur est de nier, avec Sabellius, la trinité des personnes en Dieu; la seconde, de ne pas croire, non plus que les ariens, que Jésus-Christ soit le Fils de Dieu et Dieu même. Seulement ils le reconnaissent pour le Verbe de Dieu, l'Esprit de Dieu, le Messie, né de la vierge Marie, le plus grand des prophètes; ajoutant qu'il n'est pas mort, mais que, quand les Juifs voulurent le tuer, il s'échappa de leurs mains, monta au ciel, d'où il viendra pour tuer l'Antechrist, convertir à sa loi le reste des Juifs, et sauver tous les Chrétiens.

La tendance principale de cette hérésie, dit avec justesse Pierre le Vénérable, c'est que Jésus-Christ ne soit pas cru Dieu ni Fils de Dieu; mais, si grand, si sage, si chéri de Dieu, si grand prophète qu'il puisse être, seulement un pur homme. Cette hérésie, conçue jadis par la malice de Satan, semée d'abord par Arius, propagée par Mahomet, sera consommée par l'Antechrist, suivant l'intention de son inventeur, Satan. Arius commence par nier que Jésus-Christ soit vrai Fils de Dieu; l'Antechrist finira par soutenir qu'il n'est d'aucune manière ni Dieu ni Fils de Dieu, mais pas même un homme de bien. Mahomet tient le milieu entre les deux, pour compléter l'un et préparer l'autre; car rien n'est si contraire à l'ennemi du genre humain que la foi d'un Dieu incarné [1].

Ce qui détermina Pierre le Vénérable à écrire contre les Mahométans, ce fut l'exemple des saints Pères. Ils ont écrit contre toutes les erreurs, et des hérétiques, et des Juifs, et des païens. Le mahométisme était un ramassis des unes et des autres; il avait infecté la troisième partie du monde. Il fallait d'autant plus écrire contre, à

[1] *Bibl. PP.*, t. 22, p. 1031 et 1032.

l'exemple des Pères, afin d'en retirer quelques-uns, s'il était possible, ou du moins en préserver un plus grand nombre.

Dans son ouvrage, qui est en quatre livres, Pierre s'adresse aux Mahométans eux-mêmes, et cela dès l'inscription. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, un seul Dieu tout-puissant et véritable, Pierre, Gaulois de nation, Chrétien par la foi, et, par son office, abbé de ceux qu'on appelle moines : aux Arabes, enfants d'Ismaël, qui observent la loi de celui qu'on appelle Mahomet.

Il semble étrange, et il l'est peut-être, qu'étant aussi éloigné de vous par le lieu, par la langue, par la profession, par les mœurs et la vie, je vous écrive du fond de l'Occident, à vous qui êtes en Orient et au Midi, et que je vous entreprenne, vous que je n'ai jamais vus et que je ne verrai peut-être jamais. Je vous entreprends en effet, non par les armes, comme les nôtres font souvent, mais par la parole, non par la force mais par la raison, non par haine mais par amour ; par cet amour qu'un Chrétien doit avoir pour ceux qui sont éloignés du Christ ; par cet amour que Dieu lui-même a eu pour les idolâtres, qu'il a rappelés du culte des idoles. Je le fais encore par cet amour naturel que tout homme a pour son semblable. Et je vous invite à procurer votre salut, non ce salut de l'homme qui est vain, comme dit David, mais ce salut des justes qui vient de l'Éternel [1]. Je vous cite ces paroles des Psaumes, parce que Mahomet lui-même reconnaît que Dieu a donné la Loi à Moïse, les Psaumes à David et l'Évangile au Christ. Je vous invite donc, non point à un salut qui passe, mais à la vie éternelle. Il est donné aux hommes d'en jouir un jour, mais seulement à ceux qui pensent de Dieu ce qui est et non pas ce qui n'est pas ; à ceux qui l'adorent, non pas suivant les fantômes de leur cœur, mais comme lui-même veut et commande qu'on l'adore.

Mais on dit que vous ne voulez ni rendre compte de votre créance à ceux qui vous interrogent, ni écouter ceux qui veulent vous rendre compte de la leur ; la renommée ajoute même qu'au premier mot vous saisissez des pierres ou des épées pour tuer qui vous parle. Vous qui vous appliquez avec sagacité à la science séculière, voyez si un pareil procédé est raisonnable. Dans les choses temporelles, nul homme sensé ne veut être trompé, prendre le faux pour le vrai, le douteux pour le certain. En cela, il n'y a ni parenté, ni amitié qui tienne : on le voit par l'exemple des philosophes grecs, latins, persans et indiens. A plus forte raison faut-il chercher la vérité dans les choses divines ; car est-il raisonnable qu'une loi me permette,

[1] Psalm., 59, 11, et 36, 29.

comme la loi mahométane, de chercher à m'instruire quant aux créatures, et qu'elle me le défende quant au Créateur, de telle sorte que, si j'en ouvre seulement la bouche, on me coupe aussitôt la tête ? Nulle part ailleurs on ne trouvera une loi pareille. Certainement, telle n'est point la loi chrétienne ; car le chef des apôtres du Christ nous fait ce commandement : Soyez prêts à rendre compte à quiconque vous le demande, de la foi et de l'espérance qui est en vous[1]. En effet, la vérité cherche la lumière ; la fausseté, les ténèbres. La raison en est à ce que dit notre Christ dans son Évangile, que Mahomet confesse lui avoir été donné de Dieu : Quiconque fait mal, hait la lumière et ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient discutées ; mais, qui fait la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles ont été faites en Dieu[2]. Telles sont les paroles de la vérité, la parole de celui que votre Mahomet élève par d'immenses louanges ; celui que, dans bien des endroits de son Alcoran, il confesse l'envoyé de Dieu, le Verbe de Dieu, l'Esprit de Dieu ; celui qu'il confesse avoir vécu sans péché, être plus grand qu'aucun homme, plus grand que lui-même.

Considérez, au contraire, les paroles de celui que vous regardez comme votre prophète ; voyez combien elles sont frivoles, combien peu dignes et peu sensées. Si quelqu'un veut disputer avec vous sur la loi, dites-lui anathème et contentez-vous de le menacer de la colère de Dieu. Ne disputez point avec ceux qui ont la loi, c'est-à-dire avec les Juifs et les Chrétiens ; car il vaut mieux tuer que disputer. Ainsi, ce n'est point par la raison, mais par le glaive, qu'il a voulu procéder. Les paroles manquent pour réfuter une absurdité aussi cruelle. Imitez plutôt les Chrétiens ; ils écoutent patiemment les Juifs, qui cependant leur sont contraires. Même ceux des vôtres qui sont prisonniers chez eux, ils leur laissent la liberté de parler. C'est par l'instruction et la patience que les Chrétiens ont persuadé les diverses nations, entre autres l'Angleterre.

Voici qui beaucoup m'étonne. Votre Mahomet emprunte bien des choses et à la loi des Juifs et à la loi des Chrétiens, parce que l'une et l'autre sont de Dieu. Mais si elles sont de Dieu l'une et l'autre, il faut les recevoir, non par lambeaux, mais tout entières. Si elles ne sont pas de Dieu, il ne faut les recevoir ni en tout ni en particulier, et effacer de l'Alcoran ce qui en a été tiré.

Prétendez-vous que les livres des Juifs et des Chrétiens ont été corrompus ? Mais quelle preuve en avez-vous ? L'Alcoran même ne le dit pas. Accuser sans preuve, c'est prouver contre soi. Mais voici ce que vous alléguez. Quand les Juifs revinrent de la captivité de

[1] I. Petr., 3, 15. — [2] Joan., 3, 20.

Babylone, ils mirent la loi de Moïse sur un âne, qui s'échappa dans la route et disparut au milieu des déserts et des montagnes. Et voilà comme les Juifs perdirent leur loi. Pierre le Vénérable fait sentir aux Mahométans, le plus honnêtement qu'il peut, que cette histoire de l'âne est une histoire d'âne. D'ailleurs, il n'y avait pas que cet exemplaire de la loi; des milliers d'autres se trouvaient parmi les Juifs qui ne revinrent pas de la captivité, comme il y a des milliers d'exemplaires de l'Alcoran parmi les sectateurs de Mahomet. Si la loi avait été falsifiée par l'un, tous les autres eussent réclamé. Il en est de même du Nouveau Testament : impossible d'y faire aucune altération en cachette ; car, suivant un proverbe français, ce qui est su de deux, est su de tout le monde. Enfin, si la loi ou l'Évangile avaient été falsifiés, ce que l'Alcoran en tire serait donc faux ou douteux. A moins donc de mettre en doute leur Alcoran, les Mahométans doivent admettre l'intégrité de la loi et de l'Évangile. C'est par là que Pierre de Clugni termine son premier livre [1].

Dans le second, il commence à faire sentir aux Mahométans combien a peu de consistance ce qu'ils disent et croient de leur prophète et de son Alcoran. Sans doute, il faut croire un vrai prophète de Dieu ; mais il faut savoir d'abord si c'est un prophète véritable ou non. La prophétie est la manifestation des choses inconnues, soit passées, soit présentes, soit futures, en vertu de l'inspiration divine et non d'une invention humaine. D'où il suit que le prophète est celui qui, inspiré de Dieu et non instruit des hommes, leur fait connaître les choses passées, présentes ou futures, qu'ils ne connaissent point d'eux-mêmes. Tels furent Moïse, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et Daniel. Leurs livres sont remplis de diverses prédictions, qu'ils n'ont pu faire que par la connaissance que Dieu leur a donnée des choses à venir. Mais à l'égard de Mahomet, quelle preuve produit-on qu'il ait révélé aux hommes des choses passées, mais qui leur étaient inconnues, ou des choses présentes, dont ils n'avaient aucune connaissance, ou qu'il leur ait prédit des choses futures ? Qu'on feuillette l'Alcoran d'un bout à l'autre, on n'y trouvera aucune prophétie de sa part. S'il eût été prophète, n'aurait-il pas prévu ses fréquentes défaites dans les combats, et, en conséquence, ne les eût-il pas évitées ?

Il est dit dans l'Alcoran que Dieu, en envoyant Mahomet, lui parla ainsi : « Vous ne viendrez point vers eux avec des miracles évidents, parce qu'ils les rejettent comme odieux et qu'ils se sont déjà opposés à la vérité qui leur a été annoncée. Nous vous donnerions

[1] Martène, *Vet. Script. amplissima Collectio*, t. 9, p. 1125-1161.

néanmoins des prodiges et des miracles, si nous ne savions qu'ils ne vous croiront pas. » Pierre de Clugni se moque avec raison de cette parole extravagante ; car, comment faire dire à Dieu que les hommes ne croiraient pas Mahomet, s'il faisait des miracles, puisqu'ils l'ont cru sans qu'il en eût fait un seul ? Comment faire dire à Dieu que les peuples n'avaient pas cru à ceux qui avaient fait des miracles avant la venue de Mahomet ? car, d'après l'Alcoran même, il n'y a eu que deux législateurs envoyés de Dieu, Moïse et Jésus-Christ. Ils ont fait l'un et l'autre des prodiges sans nombre ; mais ceux qui en ont été témoins ont cru à Jésus-Christ.

Les peuples de toute la terre ont cru aussi aux apôtres envoyés de lui, en voyant leurs miracles. Ce que Mahomet fait dire à Dieu est donc un mensonge, et par là même un blasphème. Comment enfin Mahomet peut-il se dire prophète et dire en même temps qu'il n'est pas envoyé pour faire des miracles, puisque le plus grand de tous les miracles est la prophétie ? De son propre aveu, Mahomet n'est donc prophète d'aucune manière, puisque la prophétie est un des plus grands miracles [1].

Tel est le fond du second livre. On n'a pas encore retrouvé le troisième et le quatrième. C'est une véritable perte ; car l'ouvrage de Pierre le Vénérable, même tel que nous l'avons, peut être très-utile pour convertir les Musulmans. Il est à regretter que sa version de l'Alcoran ainsi que son ouvrage contre l'hérésie des Sarrasins ne soient pas plus connus.

Saint Bernard avait fait son voyage en Languedoc contre les nouveaux manichéens, dans l'intervalle du concile de Paris à celui de Reims. Dans ce dernier, outre l'affaire de Gilbert de la Porrée, que nous avons déjà vue, le pape Eugène III en termina plusieurs autres. On y fit ou on y renouvela plusieurs canons contre les hérésiarques, contre les ordinations des hérétiques, contre les incendiaires, contre les violateurs des asiles et de la sécurité publique, contre ceux qui se battaient dans les tournois, contre les exactions et les corvées injustes de ceux qui occupaient des châteaux, contre les ravisseurs et les détenteurs des biens d'Église, contre ceux qui n'observaient point la loi touchant l'excommunication et l'interdit, enfin contre le luxe et autres abus des clercs [2].

Dans ce même concile, le pape Eugène déposa Guillaume, archevêque d'York. Après la mort de l'archevêque Turstain, au mois de février 1140, cette église resta vacante plus d'un an. Henri, évêque

[1] Martène, *Vet. Script. amplissima Collectio*, t. 9, p. 1163-1184. — [2] Mansi t. 21, p. 713-720.

de Winchester et frère du roi Étienne, fit premièrement élire Henri de Coili, neveu du même prince; mais comme il était abbé de Saint-Étienne de Caen, le pape Innocent ne voulut point qu'il fût archevêque, s'il ne renonçait à l'abbaye. Au mois de janvier 1141, on procéda à une nouvelle élection, et la plupart s'accordèrent à choisir Guillaume, trésorier de l'église d'York. Il était aussi neveu du roi Étienne, fils d'Emma, sa sœur, et de Hébert, comte de Winchester. Ses mœurs étaient très-pures, sa douceur le rendait aimable, et il était libéral envers les pauvres; mais l'archidiacre Gautier et quelques autres s'opposèrent à son élection, soutenant qu'elle n'avait pas été libre et que le comte d'York l'avait ordonnée de la part du roi. En effet, ce comte avait assisté à l'élection, et l'archidiacre Gautier s'étant mis en route pour aller trouver le roi, il le fit prendre et enfermer dans un château. Cette violence seule justifiait l'accusation et rendait l'élection suspecte. Les opposants en appelèrent au Pape; ils avaient pour eux des religieux de grand mérite, entre autres Guillaume, abbé de Ridal, et Richard, abbé de Fontaines, deux monastères de l'ordre de Cîteaux dans le diocèse d'York. Robert, prieur d'Hagulstadt, quitta même le pays pour redevenir simple moine à Clairvaux. Saint Bernard épousa leur cause avec chaleur et écrivit au Pape des lettres fort vives contre Guillaume. L'an 1142, l'affaire ayant été examinée à Rome, en présence des parties, le pape Innocent II déclara que Guillaume pourrait être sacré, si le doyen d'York affirmait par serment que le comte n'avait point apporté au chapitre un ordre du roi d'élire Guillaume, et si Guillaume lui-même affirmait qu'il n'avait point donné d'argent pour cette dignité. Les conditions furent remplies, mais d'une manière douteuse, et Guillaume fut sacré archevêque d'York, le 27me de septembre 1142, par son oncle Henri, évêque de Winchester et légat du Pape.

Les plaintes se renouvelèrent sous Célestin II et Lucius II. Guillaume envoya des députés au premier, demander le pallium; le Pape le refusa aux députés, et exigea qu'il vînt le chercher lui-même. Lucius II, qui fut Pape bientôt après, ne lui était pas si contraire, et, aux instances de l'évêque de Winchester, envoya un cardinal porter le pallium à l'archevêque d'York. Mais Guillaume négligea d'aller trouver le cardinal; car, ayant été élevé en grand seigneur, il avait ce défaut, entre plusieurs vertus, d'être mou et ennemi du travail et de la peine. Il manqua donc l'occasion de recevoir son pallium. Plus tard il alla le demander lui-même à Eugène III, qui venait de monter sur le Siége apostolique; la plupart des cardinaux étaient pour lui; mais saint Bernard renouvela contre lui ses instances, et écrivit au Pape deux lettres très-fortes à son

sujet. Eugène ordonna à Guillaume de s'abstenir des fonctions épiscopales jusqu'à ce que l'évêque de Dunelm, l'ancien doyen d'York, eût mis fin à cette affaire, en prêtant le serment que le pape Innocent avait prescrit. L'évêque s'y refusa, et se prononça ainsi contre l'archevêque. Celui-ci, voyant qu'il n'avançait de rien à Rome, passa en Sicile chez le roi Roger, son parent. Cependant, en Angleterre, quelques gentilshommes de sa parenté, touchés de sa disgrâce, brûlèrent une terre de l'abbaye de Fontaines, ce qui acheva d'empirer sa cause et d'indisposer contre lui le Pape.

Enfin, au concile de Reims, les ecclésiastiques d'York renouvelèrent leurs plaintes contre l'archevêque Guillaume. Ils avaient à leur tête Henri de Murdac, nouvel abbé de Fontaines, qui, sous l'archevêque Turstain, avait été considérable dans l'église d'York et dans toute la province, par sa noblesse, par les honneurs et les richesses dont il jouissait; mais il avait tout quitté pour se rendre moine à Clairvaux, sous la conduite de saint Bernard, et il s'y était distingué par sa vertu et sa régularité. On accusa donc l'archevêque Guillaume, dans le concile de Reims, de n'être ni canoniquement élu, ni sacré légitimement, mais intrus par l'autorité du roi. Il en fut convaincu ; et Albéric, évêque d'Ostie, prononça contre lui, au nom du Pape, la sentence de déposition, alléguant pour motif qu'avant l'élection il avait été nommé par le roi Étienne.

Toutefois cette sentence fut donnée contre l'avis de la plus grande partie des cardinaux. Ensuite le Pape écrivit à l'évêque de Dunelm ou Durham et au chapitre d'York d'élire dans quarante jours un autre archevêque. Ils s'assemblèrent le 24me de juillet; une partie du clergé élut Hilaire, évêque de Chichester, les autres élurent l'abbé Henri de Murdac. Le Pape confirma cette dernière élection à Auxerre, et, le 5me de décembre, étant à Trèves, il sacra Henri de ses propres mains.

Quand l'archevêque Guillaume fut revenu de Sicile, l'évêque de Winchester, son oncle, le retira auprès de lui et lui donna le choix de toutes ses maisons, lui offrant tout son domestique pour le faire servir comme archevêque. Guillaume choisit une des terres du prélat, où il vécut dans la solitude, ne songeant qu'à faire pénitence. Il souffrit sa déposition avec une extrême patience, sans murmurer, sans se plaindre de ses adversaires et sans écouter qui parlait contre eux. Il était continuellement appliqué à la lecture et à la prière ; il devint un tout autre homme qu'auparavant, et mérita d'être compté parmi les saints [1].

[1] *Acta SS.*, 8 *junii*. L'article de saint Guillaume, dans Godescard, est assez mal fait.

Ce fut probablement au même concile de Reims que le Pape termina provisoirement la contestation entre l'archevêque Thibaut de Cantorbéri et l'évêque Bernard de Menève ou Saint-David, au pays de Galles. Jusqu'alors Saint-David avait le titre de métropole; mais le pays de Galles ayant été réuni à l'Angleterre, l'archevêque de Cantorbéri ordonna Bernard évêque de Saint-David, alors vacant, et lui fit promettre avec serment de ne jamais prétendre le droit de métropole. Plus tard, l'évêque vint revendiquer ce droit devant le pape Eugène, qui, ayant entendu les deux parties, donna la provision à l'archevêque, et, pour juger définitivement, les assigna à la Saint-Luc de l'année suivante. Sa lettre est du 29[me] de juin [1].

Raimond, archevêque de Tolède, étant arrivé au concile de Reims, se plaignit de la part du roi de Castille, son maître, de ce que le pape Eugène avait accordé le titre de roi de Portugal à Alfonse Henriquès, moyennant une redevance annuelle de quatre livres d'or, au préjudice de la couronne de Castille. L'archevêque de Tolède se plaignit encore que celui de Brague et ses suffragants refusaient de reconnaître sa primatie : ce qui apparemment était une suite de l'érection du nouveau royaume de Portugal. Pour satisfaire à ces plaintes, le pape Eugène écrivit au roi de Castille Alfonse VIII une lettre, où il lui déclare qu'il n'a jamais eu intention de diminuer en rien sa dignité ni les droits de sa couronne, et lui promet de favoriser en son royaume, comme il avait déjà fait, l'expédition contre les infidèles. Nous voulons, ajoute-t-il, que l'évêque de Brague et ses suffragants obéissent à l'archevêque de Tolède, comme à leur primat, ainsi qu'il a été ordonné par nos prédécesseurs, et nous avons suspendu l'évêque de Brague à ce sujet. Pour marque de notre affection, nous vous envoyons, par l'évêque de Ségovie, la rose d'or que le Pape a coutume de porter tous les ans le quatrième dimanche de Carême; et, parce que vous avez voulu que les évêques et les abbés de votre royaume assistassent au concile de Reims, nous déchargeons, à votre prière, ceux qui n'y sont pas venus, de la suspense prononcée contre eux. Dans une autre lettre, il mande au même roi, que, sur sa prière, il accorde à l'archevêque de Compostelle la prérogative de faire porter la croix devant lui [2]. L'archevêque de Brague se soumit enfin à la primatie de celui de Tolède; mais ce dernier en usa si durement envers lui, qu'il en fut sévèrement réprimandé par le Pape [3].

Bernard, archevêque de Tarragone, refusait aussi de reconnaître la primatie de Tolède, et avait le même intérêt que celui de Brague,

[1] Eugen., *epist.* 2. — [2] *Epist.* 74 et 75. — [3] *Ibid.*, 81.

se trouvant dans un autre royaume, sous Raimond Bérenger, qui de comte de Barcelone, était devenu roi d'Aragon en 1138. Bernard assista au concile de Reims, où le Pape voulut l'obliger à reconnaître l'archevêque de Tolède pour son supérieur; mais Bernard représenta qu'étant nouvellement archevêque il n'était pas encore bien instruit de ses droits, et promit de prendre conseil sur cette affaire quand il serait retourné à son église. Il y a plusieurs lettres du pape Eugène sur ces affaires d'Espagne. Tout le monde y recourait avec un empressement filial à son autorité. Les difficultés ne venaient que de la diversité politique des royaumes [1].

Des raisons semblables avaient empêché le rétablissement de l'évêché de Tournai, uni à celui de Noyon depuis le temps de saint Médard, environ six cents ans. Le clergé de Tournai avait fait des efforts pour ressusciter cet évêché, et sous Urbain II, et sous Pascal II, et sous Innocent II. Ce dernier Pape lui avait même ordonné de procéder à une élection; mais des intrigues et la mort du Pontife firent évanouir leurs espérances. Mais enfin le pape Eugène, en 1146, rétablit définitivement ce siége, et sacra de sa main le nouvel évêque, Anselme, abbé de Saint-Vincent de Laon, que les députés de Tournai avaient élu sur la présentation même du Pape [2].

Avant de partir pour l'expédition d'Orient, le roi Conrad d'Allemagne avait fait élire roi son fils Henri. D'après les lois du royaume, l'archevêque de Mayence gouvernait en l'absence du roi. Le Pape l'avait mandé au concile de Reims comme les autres évêques. Retenu par les affaires de l'empire, il ne put s'y rendre dès le commencement. Appelé de nouveau par le Pape, il s'y rendit avec une lettre du jeune roi au pape Eugène, où il excusait son retard sur le besoin qu'on avait eu de lui en Allemagne [3]. Les ambassadeurs du jeune roi apportaient en même temps au Pontife romain une bulle d'or, où le prince lui notifiait son avénement à la couronne, et où il se plaignait et de trois frères qui s'étaient partagé le duché de Pologne, après avoir chassé leur frère aîné, et des évêques de cette province qui n'observaient pas le serment qu'ils avaient fait à leur père sur ce sujet [4]. Le pape Eugène envoya un cardinal-diacre en Pologne, pour rétablir la paix entre le duc et ses frères, et régler les affaires de l'Église comme légat apostolique, avec ordre d'excommunier celui des princes qui s'opposerait à la paix, et de jeter l'interdit sur ses terres. Le légat exécuta sa commission, mais les évêques de Pologne n'observèrent point l'interdit, sous prétexte que ce n'était pas l'ordre du

[1] Eugen., *epist.* 82. — [2] *Narrat. Tornac.*, apud d'Acheri, *Spicileg.*, t. 12, p. 483.
[3] Mansi, t. 21, p. 741. — [4] Neubrig, *apud Baron.*, 1148, n. 8.

Pape. Informé de ce qui se passait, Eugène III leur écrivit une lettre de réprimande, où il confirme tout ce qu'avait fait son légat, et leur enjoint de s'y soumettre, sous peine d'encourir l'indignation de saint Pierre [1]. C'est ainsi que le chef de l'Église, sur les plaintes du roi d'Allemagne, rétablit la paix dans la Pologne.

Au concile de Reims se trouvait entre autres Guibald, autrefois abbé de Stavelo, ensuite momentanément du Mont-Cassin, et enfin de Corbie en Saxe. Il venait d'être élu à cette dernière abbaye, pour faire cesser une division occasionnée par un prétendant indigne, qui fut déposé. Le pape Eugène III confirma la déposition de l'intrus et l'élection de Guibald, qui était un des hommes les plus distingués de l'Allemagne par sa science et ses talents.

L'abbé de Corbie accompagna la croisade qu'on fit contre les Slaves encore païens, et qui faisaient souvent des incursions sur les Chrétiens de Saxe et de Danemark. Tout récemment ils avaient surpris et massacré les habitants de Lubeck, un jour de fête. Le pape Eugène III avait exhorté tous les Chrétiens à se défendre contre les Barbares de leurs frontières. Les évêques et les princes de Saxe, ayant à leur tête Frédéric, archevêque de Magdebourg, marchèrent donc contre les païens du Nord, avec une armée de soixante mille hommes. D'un autre côté s'armèrent Albéron, archevêque de Brême; Thietmar, évêque de Werden; Henri, duc de Saxe, et plusieurs autres seigneurs, avec quarante mille hommes. Le roi de Danemark, avec les évêques du royaume, assembla aussi ses forces par terre et par mer, qui faisaient une armée d'environ cent mille hommes. Toutes ces troupes attaquèrent les Slaves, pour venger les meurtres et les ravages qu'ils avaient faits sur les Chrétiens, principalement sur les Danois. On attaqua donc les païens en divers endroits, on porta la terreur partout, on fit le dégât et on brûla plusieurs villes, entre autres celle de Malehon, avec le temple d'idoles qui en était proche. Mais après que cette guerre eut duré trois mois, les serviteurs des princes allemands les plus voisins leur représentèrent qu'en ruinant ce pays ils perdraient les tributs qu'ils avaient accoutumé d'en tirer. Ainsi ils commencèrent à faire la guerre faiblement, et enfin ils firent la paix, à condition que les Slaves recevraient la religion chrétienne, et relâcheraient les Danois qu'ils tenaient esclaves. Les conditions furent acceptées, mais observées assez mal, et il fallut encore plusieurs expéditions pour dompter et civiliser ces hordes barbares [2].

La Suède avait alors un saint évêque et un saint roi: Henri, évêque

[1] Mansi, t. 21, p. 635. — [2] *Chron. saxon.*, an. 1148. Saxo Gramm., l. 13. Helmold, *Chron. slav.*, l. 1, c. 63.

d'Upsal, capitale du royaume, et le roi Éric ou Henri, car c'est le même nom. L'évêque Henri était natif d'Angleterre, et fut sacré l'an 1148 par le légat apostolique Nicolas, évêque d'Albane, aussi Anglais, qui fut depuis le pape Adrien IV. Il était chéri du roi Éric, que les états de Suède avaient élu pour le trône, après la mort du dernier roi, et qui était d'une des plus illustres familles du royaume. Le premier soin du nouveau roi fut de veiller sur son âme avec une extrême attention. Il assujettissait la chair à l'esprit par le jeûne et les autres mortifications de la pénitence ; il vaquait assidûment aux exercices de la prière et de la contemplation, qui faisaient ses principales délices. Ses peuples trouvaient en lui un père, ou plutôt il était le serviteur de tous ses sujets ; il travaillait avec une application infatigable à leur rendre justice. Les malheureux étaient sûrs de sa protection ; ils pouvaient en tout temps lui porter leurs plaintes, et ils ne tardaient pas à être délivrés de l'oppression. Souvent il visitait en personne les pauvres malades, et les soulageait par d'abondantes aumônes. Content de son patrimoine, il ne levait aucune taxe sur ses sujets ; il refusa même la troisième partie des confiscations légales, que les états lui offrirent d'une voix unanime. Il porta de si sages lois pour réprimer les abus et pour assurer la tranquillité publique, qu'elles furent célèbres et souvent invoquées dans les siècles suivants.

Quoiqu'il fût naturellement pacifique, il ne put se dispenser de faire la guerre. Il marcha contre les Finlandais, peuple livré aux superstitions du paganisme, et qui venait souvent piller les terres de son obéissance. Il leur offrit d'abord la paix, s'ils voulaient embrasser la foi, et mena avec lui le saint évêque d'Upsal. Il gagna contre les infidèles une grande victoire, se prosterna sur le champ de bataille pour en rendre grâces à Dieu, mais avec beaucoup de larmes, en songeant à la perte de tant d'âmes qui auraient pu se sauver en recevant le baptême. Il donna la paix au peuple qui restait, et leur fit prêcher l'Évangile ; un grand nombre furent baptisés, on fonda des églises, on établit des prêtres ; et le saint évêque Henri demeura avec les nouveaux Chrétiens pour les affermir, tandis que le roi retourna en Suède. Un d'eux ayant commis un homicide, le saint évêque voulut le soumettre à la pénitence canonique, pour retenir les autres par la crainte. Mais le coupable, devenu plus furieux, tua l'évêque même, l'apôtre de la Finlande, dont la sainteté fut confirmée par un grand nombre de miracles. C'était vers l'an 1151, et l'Église honore ce saint martyr le 19me de janvier [1].

[1] *Acta SS.*, 19 *jan.*

Le saint roi Éric, étant revenu en Suède, fut attaqué à l'improviste par un prince danois qui prétendait à la couronne de Suède. Le jour de l'Ascension, comme il entendait la messe à Upsal, sa capitale, on vint lui dire que les ennemis étaient près de la ville, et qu'il était à propos de marcher contre eux. Laissez-moi, dit-il, achever d'entendre la messe ; j'espère que nous entendrons ailleurs le reste du service. Il sortit pour aller au-devant des ennemis, mais avec peu de suite ; et, comme ils en voulaient principalement à sa personne, ils le renversèrent, le percèrent de plusieurs coups et lui coupèrent la tête. C'était le 18me de mai 1151, le lendemain de l'Ascension. On trouva sur son corps un cilice ; et il avait pratiqué pendant sa vie plusieurs autres austérités, des veilles, des jeûnes, des bains d'eau froide, pour dompter la chair rebelle. Il se fit, après sa mort, un grand nombre de miracles par son intercession, et l'Église l'honore comme martyr le jour qu'il fut tué [1].

Le légat Nicolas, évêque d'Albane, avait été envoyé par le pape Eugène en Danemark, et il établit une métropole en Norwége, qui jusqu'alors avait été soumise à l'archevêché de Lunden. Pour en faire autant en Suède, il tint à Lincope un concile provincial en 1148. Mais comme les Goths et les Suédois ne purent s'accorder sur le lieu de la métropole ni sur la personne du métropolitain, le légat se retira sans rien faire ; car les Goths aimaient mieux reconnaître l'archevêque de Brême que celui d'Upsal. Le légat Nicolas, retournant par le Danemark, laissa à Esquil, archevêque de Lunden, le pallium qu'il avait destiné à celui de Suède, afin qu'il le donnât au prélat que les Goths et les Suédois éliraient d'un commun consentement. Ce qui n'eut point d'exécution. Le légat voulait ainsi établir l'archevêque de Lunden primat de Norwége et de Suède, pour le consoler de l'archevêché qu'il venait d'établir en Norwége ; et il confirma, depuis, cette primatie, lorsqu'il fut Pape [2].

Hartwic était alors archevêque de Brême. Il avait remplacé Albéron, mort en 1148, et tint ce siége vingt ans. L'année suivante, 1149, comme la Saxe était en paix avec les Slaves, par suite de la croisade, Hartwic se proposa de rétablir les évêchés ruinés par ces Barbares, savoir : Oldenbourg, depuis transféré à Lubeck ; Ratzebourg et Mecklenbourg, depuis transféré à Schwérin. Ces siéges avaient été vacants pendant quatre-vingts ans, et Hartwic se trouva ainsi sans suffragants, n'ayant plus la juridiction qu'avaient eue ses prédécesseurs sur les évêques de Danemark, de Norwége et de Suède. Il s'efforça de la regagner, par sollicitations et par présents, auprès du Pape et

[1] *Acta SS.*, 18 *maii*. — [2] Saxo Gram., l. 14. Joan. Magn., l. 18, c. 18.

de l'empereur ; n'y pouvant réussir, il entreprit de relever ces évêchés situés chez les Slaves, en son voisinage, et d'utiliser ainsi la paix que la croisade avait procurée. Il sacra évêque d'Oldenbourg saint Wicelin, prêtre vénérable qui travaillait depuis trente ans à la propagation de la foi dans la Hollande ou le Holstein, et il fit Emmehard évêque de Mecklenbourg.

Wicelin était né dans le diocèse de Minden, de parents plus distingués par la vertu que par leur condition. Il étudia assez tard, premièrement en son pays, puis à Paderborn, sous Hartman, maître célèbre, qui fut obligé de modérer son ardeur pour l'étude. Ensuite Wicelin gouverna l'école de Brême sous l'archevêque Frédéric, dont il était aimé, aussi bien que de ceux que leur vertu distinguait le plus dans cette église ; mais il était odieux aux clercs négligents et déréglés. On l'accusait aussi de châtier trop rudement ses écoliers, dont plusieurs, toutefois, devinrent considérables, entre autres un jeune homme nommé Ditmar. Après plusieurs années, Wicelin résolut d'aller en France pour faire lui-même de plus fortes études ; et, prenant avec lui le jeune Ditmar, il vint à Laon se rendre disciple des deux frères Raoul et Anselme, qui étaient alors les plus fameux pour l'explication de l'Écriture sainte. Il étudia trois ans sous eux, évitant les questions curieuses et les disputes superflues ; puis, avançant dans le désir de la perfection, il résolut de ne plus manger de viande et de porter un cilice sur la chair. Il n'était encore qu'acolyte et n'avait pas voulu monter plus haut, craignant la légèreté de l'âge ; mais après ces trois années d'études en France, il résolut de retourner en son pays et de prendre les ordres sacrés.

A son retour, il vint trouver saint Norbert, alors archevêque de Magdebourg, qui, ayant reconnu son mérite, l'ordonna prêtre. Alors, brûlant d'un zèle ardent et désirant se rendre utile à l'Église, il apprit que Henri, prince des Slaves, avait dompté des nations barbares et ne cherchait qu'à étendre la religion. Il alla donc trouver Adalbéron, archevêque de Brême, qui approuva son dessein, et lui donna mission pour aller prêcher chez les Slaves et travailler à y extirper l'idolâtrie. Aussitôt il entra dans le pays avec deux prêtres qui se dévouèrent à cette bonne œuvre, et obtint du duc Henri la permission de prêcher, et l'église de Lubeck pour y faire leurs fonctions. Mais, Henri étant mort et le pays troublé par une guerre civile, ils s'établirent à Falderen aux confins de la Holsace, vers les Slaves. Les habitants faisaient profession de christianisme, mais ils n'en avaient que le nom ; ils gardaient leurs anciennes superstitions, et honoraient encore des bois et des fontaines. Le bienheureux Wicelin s'en fit aimer, et ils écoutaient avec étonnement ce qu'il leur prêchait des

biens du siècle futur et de la résurrection : une multitude incroyable eut recours à la pénitence, et sa prédication se fit entendre dans tous le pays des Northalbingues. Il commença à visiter les églises circonvoisines, instruisant les peuples, corrigeant les pécheurs, terminant les différends, détruisant les bois profanes et toutes les cérémonies païennes. Sa réputation lui attira plusieurs disciples, tant clercs que laïques, qui firent une sainte société, promettant de garder le célibat, de s'appliquer à la prière et au jeûne, de visiter les malades, de nourrir les pauvres, de travailler à leur propre salut et à celui du prochain. Ils priaient surtout pour la conversion des infidèles, mais Dieu ne les exauça pas sitôt.

L'empereur Lothaire, par le conseil de Wicelin, fit bâtir le château de Siegbert sur la Trave, et y fonda une église, dont il lui donna la conduite, ainsi que de celle de Lubeck. Son dessein était de soumettre tous les Slaves à la religion chrétienne, et de leur donner Wicelin pour évêque ; mais la mort de ce prince arrêta les suites de cet établissement, et les guerres qui suivirent entre deux prétendants au duché de Saxe obligèrent Wicelin à retourner à Falderen avec ses compagnons, et ils faisaient plusieurs miracles, particulièrement sur les possédés. Quelque temps après, le bienheureux Ditmar ou Thietmar, ancien disciple de Wicelin, et alors doyen du chapitre de Brême, quitta tout pour se joindre à lui et à sa communauté de Falderen, et lui fut d'un grand secours par son zèle et sa vertu. Tel était le saint prêtre Wicelin, quand Hartwic, archevêque de Brême, l'ordonna évêque d'Oldenbourg, le dimanche, 9me d'octobre 1149. Le bienheureux Ditmar mourut le 17me de mai 1152, et saint Wicelin le 12me de décembre 1154. Leur vie a été écrite par Helmold, disciple du saint évêque d'Oldenbourg, dans son histoire des Slaves [1].

Après le concile de Reims, ou plutôt avant, comme il est dit dans des lettres de l'abbé Guibald de Corbie [2], le pape Eugène vint à Trèves avec dix-huit cardinaux, plusieurs évêques et plusieurs abbés, y étant invité par l'archevêque Adalbéron, qui défraya pendant trois mois toute cette compagnie. Le Pape y célébra un concile ; et Henri, archevêque de Mayence, jugea à propos d'y venir avec les principaux de son clergé, pour consulter le Pape touchant les révélations de sainte Hildegarde, religieuse de grande réputation. Elle était née dans le comté de Spanheim, l'an 1098, de parents nobles et vertueux, qui la dévouèrent au service de Dieu dès son enfance, parce que, dès qu'elle put parler, elle faisait entendre, tant par ses discours que par signes, qu'elle voyait des choses extraordinaires. A l'âge de huit

[1] Helmold, l. 1, c. 43-70. *Acta SS.*, 17 maii. — [2] Mansi, t. 21, p. 743.

ans, elle fut offerte au monastère de Disemberg ou du mont Saint-Disibode, et mise sous la conduite de la bienheureuse Jutte ou Judith, sœur du comte de Spanheim, qui menait la vie de recluse, et qui la forma à l'humilité, à l'innocence, et lui apprit simplement à lire le psautier. De huit ans à quinze, Hildegarde continua de voir surnaturellement beaucoup de choses, dont elle parlait avec simplicité à ses compagnes, qui étaient émerveillées, aussi bien que ceux qui en eurent connaissance. On admirait d'où cela pouvait venir. Alors Hildegarde remarqua elle-même avec surprise que, pendant qu'elle voyait ainsi intérieurement dans son âme, elle voyait en même temps à l'extérieur par les yeux du corps, comme à l'ordinaire ; ce qu'elle n'avait jamais entendu dire de personne. Dès lors, saisie de crainte, elle n'osa plus parler à qui que ce fût de sa lumière intérieure. Cependant, dans ses discours, il lui arrivait souvent de parler de choses à venir, qui paraissaient étranges aux auditeurs. Elle voyait et entendait ces choses, non en songe ni pendant le sommeil, non dans un état d'exaltation, ni par les yeux du corps, ou par les oreilles de l'homme extérieur ; mais elle les recevait, bien éveillée, regardant dans son âme seule, par les yeux et les oreilles de l'homme intérieur, et dans les lieux les plus découverts, selon qu'il plaisait à Dieu. C'est elle-même qui s'en explique ainsi.

Cet état d'intuition surnaturelle lui dura toute sa vie. Elle écrivait dans sa vieillesse : Depuis mon enfance jusque aujourd'hui, que j'ai plus de soixante-dix ans, je vois toujours cette lumière dans mon âme, et je la perçois, non par les yeux extérieurs, ni par les pensées du cœur, ni par aucun concours des cinq sens externes, les yeux extérieurs demeurant toutefois ouverts, et les autres sens corporels conservant leur vertu ; car la lumière que je vois n'est pas locale, mais plus lumineuse que la nuée qui porte le soleil, et je ne saurais y considérer ni la hauteur, ni la longueur, ni la largeur. On me l'appelle ombre de la lumière vivante ; et comme le soleil, la lune et les étoiles apparaissent dans l'eau, ainsi les écrits, les discours, les vertus et quelques œuvres des hommes me resplendissent dans cette lumière. Tout ce que je vois ou apprends dans cette vision, j'en ai longtemps la mémoire. Je vois, j'entends et je sais tout ensemble, et j'apprends, comme en un instant, ce que je sais. Mais tout ce que je ne vois pas, je l'ignore, étant illettrée ; et, pour les choses que j'écris, je ne mets d'autres mots que ce que j'entends dire, les mots latins non limés. Quant à la manière dont il m'arrive d'ouïr ces paroles, ce n'est pas comme celles qui retentissent de la bouche d'un homme, mais comme une flamme brillante, comme une nuée qui se meut dans un air pur. Quant à la forme de cette lumière, je ne puis

la connaître en aucune façon, comme je ne puis regarder parfaitement la sphère du soleil. Cependant, dans cette lumière j'aperçois quelquefois une autre lumière qu'on me nomme lumière vivante ; mais celle-ci, je ne la vois pas fréquemment, et je puis encore beaucoup moins en déterminer la forme que celle de la première. Quand je contemple cette lumière, toute tristesse et toute douleur me sont ôtées de la mémoire, en sorte que j'ai les mœurs d'une petite fille toute simple, et non plus celles d'une vieille femme. Mais mon âme n'est jamais privée de cette première lumière, qui est appelée l'ombre de la lumière vivante ; et je la vois, comme si je voyais dans une nuée lumineuse le firmament sans étoiles, et c'est en elle que je vois ce que je dis de l'éclat de la lumière vivante. Depuis mon enfance jusqu'à l'âge de quarante ans, j'ai continué à voir toujours ces choses ; j'en disais souvent quelque chose, mais sans jamais rien écrire [1].

A l'âge de quarante ans, elle entendit une voix du ciel lui ordonnant d'écrire ce qu'elle voyait. Elle résista longtemps, non par opiniâtreté, mais par humilité et défiance. A l'âge de quarante-deux ans sept mois, elle vit le ciel s'ouvrir, et un feu très-lumineux qui lui pénétra la tête, le cœur et toute la poitrine, sans la brûler, mais avec une chaleur douce ; et aussitôt elle reçut l'intelligence des Psaumes, des Évangiles et des autres livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, en sorte qu'elle en expliquait le sens, quoiqu'elle ne pût expliquer les mots grammaticalement, ne sachant ni latin ni grammaire. Comme elle refusait toujours d'écrire, par crainte plutôt que par désobéissance, elle était tombée malade. Enfin elle découvrit sa peine à un religieux qui était son directeur, et par lui à son abbé. L'abbé, ayant pris conseil des plus sages de sa communauté, et interrogé Hildegarde, lui ordonna d'écrire ; ce qu'elle fit pour la première fois. Aussitôt elle se trouva guérie, et se leva de son lit. Cette guérison parut à l'abbé si miraculeuse, qu'il ne voulut pas s'en tenir à son jugement. Il vint à Mayence faire le rapport de ce qu'il avait appris à l'archevêque et aux principaux de son clergé, et leur montra les écrits de Hildegarde.

C'est ce qui donna lieu à l'archevêque de consulter le Pape lui-même. Eugène III, voulant s'informer exactement de cette merveille, envoya au monastère de Hildegarde, Albéron, évêque de Verdun, avec Albert, son primicier, et d'autres personnes capables, pour apprendre d'elle-même ce que c'était, mais sans bruit et sans curiosité. Elle leur répondit avec grande simplicité. L'évêque lui en ayant fait son rapport, le Pape se fit apporter les écrits de Hilde-

[1] *Acta SS.*, 17 *sept.*, p. 633, édit. Antverp.

garde ; et, les prenant entre ses mains, il les lut lui-même publiquement, en présence de l'archevêque, des cardinaux et de tout le clergé ; il raconta aussi ce que lui avaient rapporté ceux qu'il y avait envoyés, et tous les assistants en rendirent grâces à Dieu. Saint Bernard était présent, et rendit aussi témoignage de ce qu'il savait de cette sainte fille ; car il l'avait visitée quand il alla à Francfort, et lui écrivit une lettre où il la félicite de la grâce qu'elle a reçue, et l'exhorte à y être fidèle [1]. Il pria donc le Pape, et tous les assistants le prièrent avec lui, de publier une si grande grâce que Dieu avait faite de son temps à l'Église, et de la confirmer par son autorité. Le Pape suivit leur conseil et écrivit à Hildegarde, lui recommandant de conserver par humilité la grâce qu'elle avait reçue, et de déclarer avec prudence ce qu'elle connaîtrait en esprit. Il lui permet aussi de s'établir avec ses sœurs, par la permission de son évêque, au lieu qui lui avait été révélé, et d'y vivre en clôture suivant la règle de Saint-Benoît. Ce lieu était le mont Saint-Rupert, près de Bingen sur le Rhin, à quatre lieues au-dessous de Mayence, ainsi nommé d'un seigneur qui vivait au neuvième siècle, et qui est honoré comme saint le 15me de mai. Sainte Hildegarde passa en ce lieu avec dix-huit filles nobles qu'elle avait attirées par sa réputation, et en fut la première abbesse [2].

Elle écrivit au pape Eugène, dans une lettre assez longue, ce qu'elle avait entendu dire à la voix céleste par rapport à lui. Comme le langage en est figuré et emblématique, le sens n'en est pas toujours clair. Elle annonce une époque difficile et dont paraissaient les premiers symptômes. Les vallées se plaignent des montagnes, les montagnes tombent sur les vallées. Comment ? Les sujets n'ont plus la crainte de Dieu ; ils ont comme une rage de gravir les sommets des montagnes, d'accuser les prélats, au lieu d'accuser leurs propres péchés. Ils disent : Je suis plus propre qu'eux à être supérieur. Ils dénigrent tout ce que les supérieurs peuvent faire, et cela par envie et par haine de la supériorité ; semblables à un pauvre insensé qui, au lieu de nettoyer ses vêtements sales, ne ferait que regarder de quelle couleur est le vêtement d'un autre. Les montagnes elles-mêmes, c'est-à-dire les prélats, au lieu de s'élever sans cesse aux communications intimes avec Dieu, pour y devenir de plus en plus la lumière du monde, se négligent et s'obscurcissent. De là l'obscurcissement et le trouble dans les ordres inférieurs. C'est pourquoi, vous, grand pasteur et vicaire du Christ, procurez la lumière aux montagnes, et la correction aux vallées ; donnez des pré-

[1] S. Bern., *epist.* 366. — [2] *Acta SS.*, 17 *sept.*

ceptes aux maîtres, et la discipline aux sujets. Le souverain juge vous recommande d'extirper et de rejeter d'auprès de vous les tyrans fâcheux et impies, de peur qu'ils ne se trouvent dans votre société, à votre grande confusion. Mais soyez compatissant pour les malheurs publics et privés, car Dieu ne dédaigne pas les plaies et les douleurs de ceux qui le craignent [1].

Le roi Conrad, de son côté, écrivit à sainte Hildegarde, pour se recommander à ses prières, avec son fils, qu'il désirait lui survivre. Elle lui répondit par ces paroles : Il dit, celui qui donne la vie à tous : Bienheureux ceux qui sont dignement soumis au candélabre du Roi suprême, et ceux qu'il place de telle sorte dans un haut rang, qu'il ne les retranche pas de son sein. Demeurez-y, ô roi, et rejetez de votre âme ce qui la salit, parce que Dieu conserve quiconque le cherche dévotement et purement. Tenez votre royaume, rendez la justice à chacun, de manière que vous ne deveniez pas étranger au royaume d'en haut. Écoutez, il y a certaines choses où vous vous éloignez de Dieu ; les temps où vous êtes sont légers comme une femme, et ils inclinent vers l'injustice qui tente de détruire la justice dans la vigne du Seigneur. Mais ensuite viendront des temps encore plus mauvais, où les vrais Israélites seront flagellés, et où le trône catholique sera ébranlé dans l'erreur ; c'est pourquoi la fin en sera des blasphèmes, comme un cadavre à la mort. Sainte Hildegarde termine sa lettre par ces mots : Celui qui connaît tout vous dit encore une fois : Homme, entendant ces choses, détache-toi de ta volonté et corrige-toi, afin que tu arrives purifié aux temps dont je parle, et que tu n'aies plus à rougir de tes actions [2].

La sainte abbesse faisait des prédictions et donnait des avertissements semblables aux évêques et aux seigneurs qui lui écrivaient et la consultaient de toutes parts. Elle était parmi les femmes ce que saint Bernard était parmi les hommes.

Le pape Eugène, étant de retour en France, vint à Clairvaux, où il édifia toute la communauté par son humilité et sa régularité. Il portait sur la chair sa tunique de laine sans sergette par-dessous, et ne quittait le froc ni jour ni nuit. Pour garder la bienséance, on lui portait des carreaux en broderies, et son lit était bordé de pourpre et couvert de riches étoffes ; mais, par-dessous, il n'était garni que de paille et de draps de laine. En parlant à la communauté où il avait été moine, il ne pouvait retenir ses larmes et ses soupirs ; il les exhorta et les consola, vivant avec eux en frère plutôt qu'en maître ; mais sa nombreuse suite ne lui permit pas de faire chez eux un long séjour.

[1] *Bibl. PP.*, t. 23, p. 537 et 538. — [2] *Bibl. PP.*, t. 23, p. 551.

Il assista aussi, cette même année 1148, au chapitre général de Cîteaux, non comme président ou comme Pape, mais comme un d'entre eux. Enfin il reprit le chemin d'Italie, et arriva heureusement à Rome.

Saint Gilbert de Sempringam vint à ce chapitre, offrir à l'ordre de Cîteaux la congrégation qu'il venait de former. Il était Anglais, né dans la province de Lincoln, en 1085; et, après qu'il eut fait ses études, son père lui donna les deux cures de Sempringam et de Tirington, dont il avait le patronage; mais Gilbert ne tirait sa subsistance que de la première, et donnait aux pauvres tout le revenu de la seconde. Il n'était pas encore dans les ordres et ne possédait ces cures qu'en personnat, comme on le nommait, les faisant desservir par des vicaires, suivant un abus qui régnait alors, de séparer le revenu des fonctions, abus qui fut condamné au concile de Reims par le pape Eugène. Gilbert s'attacha ensuite à la cour d'Alexandre, évêque de Lincoln, qui l'ordonna prêtre malgré lui et voulut le faire son archidiacre; mais Gilbert refusa, disant qu'il ne voyait point de chemin plus court pour se perdre. C'est que les archidiacres exerçaient la juridiction ecclésiastique, qui était une grande tentation à avarice.

Voulant donner son bien aux pauvres et faire une fondation, et ne trouvant point d'hommes qui voulussent vivre aussi régulièrement qu'il souhaitait, il assembla dans sa paroisse de Sempringam sept filles vertueuses, qu'il enferma près de l'église de Saint-André, par le conseil et le secours de l'évêque Alexandre, pour vivre en clôture perpétuelle; en sorte qu'elles recevaient par une fenêtre les choses nécessaires à la vie. Pour les leur apporter et les servir au dehors, elles avaient de pauvres filles en habit séculier; mais depuis, par le conseil de personnes sages, il fit aussi prendre un habit régulier et faire des vœux à ces filles du dehors, après les avoir bien instruites et bien éprouvées. Il y joignit des hommes pour l'agriculture et les autres travaux les plus rudes, et leur prescrivit une manière de vie dure, avec un habit qui marquait l'humilité et la renonciation au monde. Cet institut fut tellement approuvé, que plusieurs seigneurs d'Angleterre offrirent à saint Gilbert des terres et des revenus pour fonder des monastères semblables; l'évêque Alexandre commença, et le roi Henri acheva. Mais Gilbert ne recevait ces biens qu'avec crainte et comme par force; il en refusait même plusieurs, tant il aimait la pauvreté et craignait la vanité de voir un grand peuple sous sa conduite.

Ce fut dans cette pensée qu'il vint au chapitre de Cîteaux, où était le pape Eugène, voulant se décharger du soin de tant de maisons

dont il se croyait incapable, et les remettre à ces religieux, qu'il connaissait par le fréquent usage de l'hospitalité, et qu'il jugeait les plus exacts de tous dans l'observance de la règle, comme étant en leur première ferveur. Mais le Pape et les abbés de Cîteaux lui dirent qu'il ne leur était pas permis de gouverner d'autres religieux, et encore moins des religieuses ; et, par leur conseil, le Pape lui ordonna de continuer, avec la grâce de Dieu, l'œuvre qu'il avait commencée. Il voulut s'excuser sur son âge de soixante-cinq ans et sur son incapacité ; mais le Pape le jugea d'autant plus propre à la conduite des âmes, qu'il la désirait moins. Il eut regret de ne l'avoir pas connu plus tôt, et déclara qu'il lui aurait donné l'archevêché d'York. En ce voyage, saint Gilbert lia une étroite amitié avec saint Malachie d'Irlande et saint Bernard : il se trouvait souvent en tiers quand ils étaient seuls. Ils lui donnèrent chacun leur crosse, et saint Bernard y ajouta une étole et un manipule.

Saint Gilbert, étant de retour en Angleterre, appela à son secours des ecclésiastiques pour la conduite de ses religieuses, et forma ainsi une double congrégation, de filles, sous la règle de Saint-Benoît, et de chanoines réguliers sous la règle de Saint-Augustin, et il leur donna des constitutions écrites, qui furent confirmées par le pape Eugène et par ses successeurs. Dieu bénit tellement son travail, qu'il fonda treize monastères, quatre de chanoines et neuf de religieuses, contenant plus de deux mille personnes. Il fonda d'ailleurs plusieurs hôpitaux de malades, de lépreux, de veuves et d'orphelins. Sa vie était austère, il ne mangeait point de viande, et s'abstenait même de poisson pendant l'avent et le carême. Il ne se servait que de vaisselle de bois ou de terre et de cuillère de corne. Il ne portait point de fourrures, et toujours les mêmes habits hiver et été. Il était vêtu de gris, et fut longtemps sans prendre l'habit ni la règle de chanoine régulier ; mais ses disciples lui représentèrent qu'il était à craindre que, sous ce prétexte, on ne leur donnât après sa mort un supérieur étranger. Il prit donc l'habit de chanoine des mains de celui de sa congrégation qui était le plus distingué par son mérite ; il lui promit obéissance en faisant ses vœux, et le regarda toujours depuis comme son supérieur. Saint Gilbert de Sempringam vécut jusqu'en 1189, et l'Église honore sa mémoire le 4me de février, qui fut le jour de sa mort[1].

Un autre saint vint trouver le pape Eugène à Clairvaux, et pour le même sujet : c'était saint Étienne, abbé d'Obasine. Il était né en Limousin, de parents honnêtes ; et, après avoir étudié la science

[1] *Acta SS.*, 4 *febr.*

ecclésiastique, il ne laissa pas de demeurer dans le monde, prenant soin de sa famille, et plus encore des pauvres; mais, ayant été ordonné prêtre, il résolut de se donner entièrement à Dieu, et commença à mener une vie austère et à prêcher avec beaucoup de force et d'onction. Les lectures qu'il faisait pour instruire les autres lui firent naître le dessein de renoncer à tout et de suivre Jésus-Christ dans une parfaite pauvreté. Il consulta sur ce sujet Étienne de Mercœur, qui avait été disciple de saint Robert de la Chaise-Dieu, et ce saint homme lui conseilla d'exécuter au plus tôt son pieux dessein. Étienne avait déjà pour compagnon un autre prêtre nommé Pierre, homme d'une grande simplicité, qui était dans la même résolution. Donc, le jeudi d'après le jour des Cendres, ils assemblèrent leurs parents pour leur dire le dernier adieu, leur donnèrent un grand repas, et distribuèrent aux pauvres tout ce qui leur restait de bien.

Ils passèrent la nuit suivante en prières, pour demander à Dieu la grâce d'accomplir ce qu'il leur avait inspiré; puis, s'étant revêtus d'un habit religieux et marchant nu-pieds, ils partirent avant le jour pour quitter leur pays et se bannir volontairement. Il y avait dans le voisinage un ermite nommé Bertrand, qui avait quelques disciples. Ils demeurèrent avec lui dix mois, mais sans engagement, et le quittèrent par le désir d'une plus grande perfection. Après avoir visité toutes les maisons religieuses d'alentour, sans y trouver ce qu'ils cherchaient, ils s'arrêtèrent à Obasine, lieu désert, environné de bois et de rochers, et arrosé d'une petite rivière. Ils y arrivèrent le vendredi saint, et passèrent ce jour et le suivant sans manger. Le jour de Pâques ils allèrent à une église voisine, où, ayant emprunté des souliers, l'un d'eux dit la messe et l'autre y communia. Personne ne les ayant invités à dîner, ils revinrent assez tristes à leur désert. Mais une femme du voisinage leur apporta la moitié d'un pain et un pot de lait, dont ils firent le plus agréable repas de leur vie. Ils passèrent plusieurs jours sans autre nourriture que les racines et les autres choses qu'ils pouvaient trouver dans ce désert; mais ils furent secourus par des personnes charitables, particulièrement des pâtres, qu'ils récompensaient en les instruisant.

Quelque temps après, de l'avis d'Étienne, Pierre alla à Limoges avec un clerc nommé Bernard, qui s'était joint à eux. Ils parlèrent à l'évêque Eustorge, et lui expliquèrent leur dessein, qu'il approuva. Ayant béni une croix qu'ils lui avaient apportée, il leur permit de dire la messe et de bâtir un monastère, à la charge de suivre en tout la tradition des Pères. Ils commencèrent donc à bâtir des lieux réguliers; car ils avaient déjà quelques disciples, mais en petit nombre, à cause de l'extrême austérité de leur vie; car, ajoute l'auteur de

cette histoire, qui est du temps même, encore que les chanoines chantent régulièrement, leur nourriture est abondante et délicate, ils ont beaucoup de repos, peu ou point de travail des mains. De quoi le saint homme ayant une grande aversion, il avait ordonné que tout le temps de la journée fût employé au travail, excepté ce qu'emportait la lecture ou l'office divin. Ils y employaient même, pendant l'hiver, une partie de la nuit; et, durant ce travail, on récitait des psaumes.

Étienne voulut persuader à Pierre, son premier compagnon, d'aller chez les Sarrasins, dans l'espérance d'en convertir quelques-uns, ou de souffrir le martyre; mais Pierre l'en détourna, lui disant qu'il valait mieux s'appliquer à la conversion des mœurs de ceux qui avaient déjà la foi que de travailler inutilement chez des infidèles, qui peut-être n'étaient pas prédestinés. Après qu'ils eurent bâti le monastère d'Obasine, il y eut une dispute entre eux deux à qui le gouvernerait, chacun voulant déférer à l'autre cet honneur. Pour terminer ce différend, on les mena devant le légat Geoffroi, évêque de Chartres, qui se trouvait alors dans le pays, et qui, après les avoir bien examinés, donna la charge de supérieur à Étienne.

Sur la réputation des chartreux, qui passaient pour les plus parfaits religieux, il alla les visiter. Il y arriva vers le temps qu'une fonte extraordinaire de neige avait emporté plusieurs de leurs cellules avec les moines qui étaient dedans. Saint Étienne d'Obasine consulta le prieur de la Chartreuse, qui était alors le vénérable Guigue, sur l'institut qu'il devait choisir. Le prieur lui répondit: Les cisterciens, venus depuis peu, suivent le chemin royal, et leurs statuts peuvent suffire pour la plus grande perfection. Quant à nous, nous sommes bornés et dans le nombre des personnes et dans l'étendue de nos possessions. Vous qui avez assemblé plusieurs personnes au service de Dieu, et qui avez résolu d'en recevoir encore davantage, vous devez plutôt embrasser la vie cénobitique.

Au retour de la Chartreuse, Étienne augmenta les bâtiments d'Obasine, pour recevoir ceux qui venaient tous les jours se ranger sous sa conduite, entre lesquels fut un gentilhomme, qui, ayant déjà mené dans le monde une vie très-réglée, se donna à lui, avec sa femme, ses enfants, toute sa famille et tous ses biens; car Étienne recevait aussi des femmes, et il en convertit un grand nombre, même des plus nobles, et de celles qui avaient le plus vécu dans le luxe, la mollesse et le désordre; et il les accoutumait à ne point dédaigner les travaux les plus bas. Elles avaient leurs habitations séparées; mais ensuite il les mit plus loin et dans une clôture plus exacte, et elles furent bientôt jusqu'au nombre de cent cinquante.

Étienne, ayant donc résolu de prendre la règle monastique, principalement par le conseil d'Aimeri, évêque de Clermont, envoya à Dalone, qui était le seul monastère régulier du pays et suivait déjà l'observance de Cîteaux, sans toutefois être encore agrégé à l'ordre. Il en fit venir des moines pour instruire les siens. Ces moines les traitaient durement et avec peu de discrétion, comme s'ils avaient dû savoir tout d'abord les observances monastiques, qu'ils n'avaient point apprises. Ceux d'Obasine s'en plaignaient à l'abbé Étienne, qui les exhortait à la patience. Toutefois, ayant appris que le pape Eugène était à Cîteaux, il alla l'y trouver ; car il désirait depuis longtemps de se soumettre à cet ordre. Saint Étienne s'étant donc présenté au Pape et lui ayant expliqué son dessein, le Pape fit appeler Rainard, abbé de Cîteaux, homme d'un mérite singulier, et lui recommanda Étienne pour le regarder comme son fils et l'associer à l'ordre. Et Rainard et tous les abbés assemblés en chapitre s'y accordèrent de grand cœur, moins encore par obéissance pour le Pape que par affection pour le saint, qui fut reçu tout d'une voix et assigné à la maison de Cîteaux pour être de sa filiation. Il y avait quelque difficulté en ce que la maison d'Obasine avait certaines pratiques contraires aux coutumes de Cîteaux, principalement la direction des femmes ; mais on passa par-dessus pour l'amour d'Étienne, et Rainard, qui le chérissait tendrement, promit que ces différences s'aboliraient peu à peu. Étienne revint donc à Obasine plein de joie, amenant ceux que l'abbé de Cîteaux lui avait donnés pour maîtres dans l'observance, savoir, deux prêtres et deux frères lais. Ces nouveaux maîtres, bien différents de ceux de Dalone, instruisaient doucement, familièrement et avec une grande discrétion. Le changement qui fit le plus de peine à l'abbé Étienne fut d'accorder l'usage de la viande aux malades, conformément à la règle. Depuis cette association, le monastère d'Obasine alla toujours augmentant, et continua d'en produire plusieurs autres. Saint Étienne vécut encore environ onze ans, jusqu'en 1159, qu'il mourut le 8me de mars [1].

Saint Malachie, archevêque d'Irlande, désirait depuis longtemps le pallium, pour honorer son siége et ne manquer à aucune des cérémonies de l'Église. Le pape Innocent le lui avait promis ; et il était d'autant plus affligé de ne l'avoir pas envoyé quérir de son vivant. Mais, sachant que le pape Eugène s'était approché jusqu'en France, il voulut profiter de l'occasion, ne doutant pas qu'il ne lui fût favorable, comme enfant de sa chère maison de Clairvaux. Il assembla donc son concile ; et, après avoir traité pendant trois jours les af-

[1] *Acta SS.*, 8 *mart.*

faires qui se présentaient, le quatrième jour il déclara son dessein touchant le pallium ; les évêques l'approuvèrent, pourvu qu'il l'envoyât demander par un autre. Toutefois, voyant qu'il voulait y aller lui-même et que le voyage n'était pas trop long, ils n'osèrent s'y opposer.

Malachie se mit donc en route ; mais, étant arrivé en Angleterre, on refusa quelque temps de le laisser passer en France, parce que le roi Étienne était malcontent du pape Eugène, qu'il croyait ne lui être pas favorable. Quand l'archevêque arriva à Clairvaux, saint Bernard le reçut avec une joie incroyable, et courut l'embrasser avec une agilité bien au-dessus de sa faiblesse ; mais le Pape était déjà à Rome ou près d'y arriver. Ainsi l'archevêque fut obligé de s'arrêter dans cette sainte maison, pour attendre quelques-uns de sa suite retenus en Angleterre, et se préparer au voyage de Rome. Quatre ou cinq jours après son arrivée, ayant célébré la messe conventuelle le jour de la Saint-Luc, il fut pris de la fièvre et se mit au lit. Toute la communauté s'empressait à le servir et à lui donner tous les soulagements possibles. Mais il leur disait : Vos soins sont inutiles ; je fais toutefois pour l'amour de vous ce que vous voulez. Car il savait que sa fin était proche, et assurait qu'il mourrait cette année et au jour qu'il désirait depuis si longtemps, qui était celui des Trépassés, parce qu'il avait une grande confiance aux secours que les morts reçoivent des vivants en ce jour-là. Il avait aussi dit longtemps auparavant que, s'il mourait en voyage, il voulait mourir à Clairvaux.

Il demanda l'huile sainte ; et comme la communauté se préparait à venir la lui apporter solennellement, il ne le voulut pas souffrir, mais il descendit de la chambre haute où il était, marchant de son pied, et remonta de même, après avoir reçu l'extrême-onction et le viatique. Son visage n'était point changé, et on ne pouvait croire qu'il fût si près de sa fin. Mais on changea d'avis le soir de la Toussaint ; on vit qu'il était à l'extrémité, et toute la communauté se rendit auprès de lui. Portant ses regards sur eux : J'ai grandement désiré, dit-il, de manger cette Pâque chez vous ; je rends grâces à la bonté divine, je n'ai pas été frustré de mon désir. Puis, les consolant avec tendresse : Ayez soin de moi, ajouta-t-il ; moi, je ne vous oublierai pas, si cela m'est permis. Et je n'en doute pas ; car j'ai cru en Dieu, et tout est possible à qui croit. J'ai aimé Dieu, je vous ai aimés, et la charité ne cessera jamais. Après quoi, regardant le ciel, il dit : Mon Dieu, gardez-les en votre nom, non-seulement eux, mais encore tous ceux qui, par ma parole et mon ministère, se sont consacrés à votre service. Enfin, leur imposant les mains à chacun et les bénissant tous, il les envoya reposer, parce que son heure n'était pas

encore venue. Ils revinrent vers minuit ; toute la communauté était présente, accompagnant de psaumes et de cantiques spirituels l'âme sainte qui retournait à la patrie ; tous avaient les yeux fixés sur le mourant, mais aucun ne le vit mourir, tant il s'endormit avec calme, dans sa cinquantième année, la nuit de la Toussaint, à la fête des Morts. Saint Bernard fit son oraison funèbre le jour même ; et, quelque temps après, il écrivit sa vie, à la prière de l'abbé Congan et de toute la communauté des cisterciens qu'il gouvernait en Irlande. Le motif du saint, en écrivant cette vie, fut de conserver la mémoire d'un si grand exemple de vertu, dans un temps où les saints étaient si rares, particulièrement entre les évêques [1].

Trois ans après, c'est-à-dire en 1151, le cardinal Jean Paperon fut envoyé légat en Irlande, par le pape Eugène, et vint trouver le roi d'Angleterre, qui refusa de lui donner un sauf-conduit s'il ne lui faisait serment de ne rien faire en ce voyage au préjudice de son royaume. Le légat, indigné, retourna vers le Pape, qui en sut mauvais gré au roi d'Angleterre. L'année suivante 1152, le même cardinal revint et s'adressa à David, roi d'Écosse, pour lui demander passage en Irlande. David le reçut avec grand honneur, vers la Saint-Michel, et ainsi le légat arriva en Irlande accompagné de Christien, évêque de Lismor, dans la même île, aussi légat. Ils tinrent un concile dans le nouveau monastère de Mellifont, ordre de Cîteaux, où se trouvèrent les évêques, les abbés, les rois, les ducs et les anciens d'Irlande, et, de leur consentement, on y établit quatre archevêques, à Armagh, à Dublin, à Cassel et à Tuam. Le cardinal-légat leur distribua quatre palliums qu'il avait apportés de Rome. Il assujettissait aussi les Irlandais à la loi des mariages, à laquelle ils n'étaient pas accoutumés, et corrigea chez eux plusieurs abus [2].

Anselme, évêque de Havelberg en basse Saxe, étant auprès du pape Eugène à Tusculum, au mois de mars 1149, le Pape lui dit entre autres choses : Il m'est venu depuis peu un évêque en qualité d'ambassadeur de l'empereur de Constantinople, dont il m'a apporté une lettre écrite en grec. Cet évêque, bien instruit dans les livres des Grecs, parlant bien et se confiant en son éloquence, nous a proposé plusieurs objections touchant la doctrine et le rite des Grecs, prétendant soutenir tout ce qu'ils ont de différent d'avec l'Église romaine, entre autres touchant la procession du Saint-Esprit et les azymes. C'est pourquoi, sachant que vous avez autrefois été ambassadeur de l'empereur Lothaire, à Constantinople, et que, pendant le séjour que

[1] S. Bernard, *Vita S. Malach.* et *Sermo in S. Malach.* — [2] Mansi, t. 21, p. 767. Baron. et Pagi.

vous y avez fait, vous avez eu sur ce sujet plusieurs conférences, tant publiques que particulières, je vous prie d'en composer un traité en forme de dialogue, qui contienne ce qui a été dit de part et d'autre.

En exécution de l'ordre du Pape, Anselme lui envoya trois livres de Dialogues, dont le premier est une introduction aux deux autres, et traite de l'unité et de la multiformité de l'Église. L'Église étant une, plusieurs étaient étonnés, choqués même, d'y voir tant de variétés, entre autres pour les ordres religieux. Une seule observation, mais d'une profonde justesse, suffit à Anselme pour tout expliquer. L'Église est une en soi, mais multiforme par rapport à ses enfants, qu'elle engendre en des manières et à des âges divers, qu'elle élève et forme sous des lois et des institutions différentes, depuis Abel, le premier juste, jusqu'au dernier des élus. Elle est une par la foi, une par la charité. Le corps de l'Église est un ; il est vivifié, régi et gouverné par l'Esprit-Saint, qui lui est uni et qui est à la fois un et multiple, un dans sa nature, multiple dans ses dons. On le voit par l'Ancien et le Nouveau Testament. Ce corps de l'Église, ainsi vivifié par le Saint-Esprit, et diversifié dans ses membres et dans ses âges, a commencé dans Abel, le premier juste, et se consommera dans le dernier des élus, toujours un dans la même foi, mais multiforme par une grande variété de vie [1]. Ainsi Abel, Noé, Abraham appartenaient certainement à l'unité de la foi et de l'Église, et cependant ils servaient Dieu et lui offraient des sacrifices en des manières diverses. Moïse forme dans la même Église un peuple tout entier par une loi écrite et des rites nouveaux ; David y ajoute des institutions et des cérémonies nouvelles. Alors paraissent les prophètes et les nazaréens, différant dans leur manière de vie, mais unis dans la même foi. Et quoiqu'ils ne connussent pas pleinement les mystères du Christ et de l'Église, ils appartenaient toutefois certainement à l'unité de l'Église catholique, la sainte cité, la nouvelle Jérusalem, descendue du ciel, préparée à Dieu comme une épouse parée pour son époux [2].

La religion elle-même a subi deux transformations considérables, qui sont les deux Testaments. Sur le mont Sinaï, au milieu des foudres et des éclairs, la loi de Moïse remplace un état différent. A la mort du Christ, la terre tremble, le soleil s'obscurcit, les tombeaux s'ouvrent, les verroux de l'enfer sont brisés et la loi est remplacée par l'Évangile. Une transformation finale aura lieu : celle du temps à l'éternité, de la terre au ciel [3].

L'Ancien Testament annonce clairement et manifestement Dieu le

[1] D'Acheri, *Spicileg.*, t. 1, p. 163, *in-fol.* l. 1, c. 2. — [2] *Ibid.*, c. 3 et 4. — [3] L. 1, c. 5.

Père, moins clairement Dieu le Fils. Le Nouveau Testament manifeste Dieu le Fils, mais fait entrevoir, mais insinue la divinité de l'Esprit-Saint. Ensuite le Saint-Esprit s'annonce en nous donnant de sa divinité une manifestation plus évidente. Et cela est dans l'ordre; car il ne convenait pas de prêcher manifestement la divinité du Fils avant qu'on ne confessât celle du Père, non plus que la divinité du Saint-Esprit avant qu'on ne crût celle du Fils. Le céleste médecin guérit l'homme par des remèdes doux et gradués. Ainsi la foi de la sainte Trinité, se proportionnant à la vertu des fidèles, s'est développée peu à peu, et enfin est devenue parfaite. C'est pourquoi, depuis l'avènement du Christ jusqu'au jour du jugement, quoique l'Église soit toujours une et la même, sans cesse renouvelée par la présence du Fils de Dieu, son état ne sera pas un ni uniforme, mais multiple et multiforme [1].

Anselme explique les sept sceaux de l'Apocalypse, des sept états différents de l'Église. Elle brille dans le premier par les miracles que Dieu fait pour son établissement, et par l'accroissement du nombre des fidèles. Dans le second, ses prédicateurs, dispersés dans tout l'univers, sont persécutés ; mais enfin les rois et les princes reçoivent eux-mêmes sa doctrine avec ardeur, et l'on bâtit partout des temples magnifiques en l'honneur du vrai Dieu. Troublée dans le troisième par les erreurs des hérétiques, elle les condamne et les dissipe dans ses conciles ; et, après avoir rétabli solidement la foi catholique, elle fait des lois et des statuts pour le règlement de la discipline et des mœurs. A couvert de la persécution des infidèles et de la perfidie des faux frères, elle prescrit, dans le quatrième état, tout ce qui est nécessaire pour la décence du culte divin, l'honneur des temples et des autels, et permet l'institution de divers ordres religieux. Les trois autres regardent la fin du monde et le siècle futur. Et tout ce qui se fait de bien dans les divers temps et dans les divers ordres, c'est un seul et même Esprit qui l'opère et qui le distribue à chacun comme il lui plaît ; car l'Esprit-Saint, qui, depuis le commencement et maintenant et toujours, gouverne tout le corps de l'Église, sait renouveler, par quelque chose de nouveau dans la religion, les esprits des hommes, qui s'engourdissent par l'accoutumance. La jeunesse de l'Église se renouvelle ainsi comme celle de l'aigle [2]; non pas que Dieu ni l'Église varient, mais parce que l'infirmité si variable du genre humain demande quelque variété dans les remèdes [3]. Ainsi parle l'évêque Anselme.

[1] D'Acheri, *Spicileg.*, t. 1, l. 1, c. 6. — [2] L. 4, c. 10, p. 169, col. 1. — [3] *Ibid.*, c. 13, p. 170, col. 2.

Nous ne croyons pas qu'on puisse mieux penser ni mieux dire. C'est la vraie explication de l'histoire humaine ; c'est le vrai plan de la divine Providence dans l'éducation du genre humain ; c'est le secret providentiel des révolutions qui bouleversent le monde et qui amènent dans l'Église même des transformations de discipline. Si bien des auteurs modernes avaient eu la foi et le bon sens de ce brave évêque du douzième siècle, ils se seraient épargné bien des déclamations aussi peu sensées que peu chrétiennes. Fleury, entre autres, aurait pu s'épargner ses huit à neuf discours.

Une diversité plus fâcheuse est celle dans la doctrine entre les Grecs et les Latins. C'est de quoi traite l'évêque Anselme dans son second livre. Lorsque j'étais à Constantinople, dit-il, comme les Grecs me faisaient souvent des questions et que je leur en faisais de mon côté, l'empereur Calojean, Jean Comnène, et le patriarche furent d'avis d'une conférence publique, qui se tint dans le quartier des Pisans, près de l'église de Sainte-Irène. On établit des huissiers pour faire faire silence, des arbitres et des sténographes pour rédiger fidèlement ce qui aurait été dit de part et d'autre. Outre la multitude des Grecs, il y avait plusieurs Latins, entre autres Moïse de Bergame, qui fut choisi d'un commun accord pour interprète. On avait choisi, pour disputer avec Anselme, l'archevêque Néchitès de Nicomédie, le plus renommé des douze docteurs qui gouvernaient les études, et que l'on consultait sur les questions difficiles, et dont les réponses passaient pour des sentences irrévocables.

Cette conférence roula sur la procession du Saint-Esprit. On examina si le Saint-Esprit procédait, suivant les Grecs, du Père seul, ou bien s'il procède, suivant les Latins, du Père et du Fils. Voici quelle était la principale objection des Grecs. On ne peut dire que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, sans admettre en Dieu une pluralité de principes : encore qu'il soit dit dans l'Évangile que le Saint-Esprit est du Fils, qu'il est envoyé par lui, qu'il reçoit de lui, qu'il tient de lui ce qu'il dit, il ne suit pas de ces façons de parler qu'il procède du Fils ; enfin l'Évangile ne le dit pas formellement. Anselme répond : Il n'est en Dieu qu'un seul principe ; le Saint-Esprit, en procédant du Père et du Fils, n'en procède que comme d'un seul principe, parce que le Père et le Fils sont une même chose ; en sorte que nier que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père, c'est nier son existence et conséquemment renverser le mystère de la sainte Trinité. En effet, *être* et *procéder* est une même chose à l'égard du Saint-Esprit, parce que sa procession est substantielle, et qu'il n'y a point de différence entre recevoir son être du Père et procéder de lui. Or, de l'aveu des Grecs, le Saint-Esprit est du Fils,

donc il en procède. Anselme ajoute : Le Fils, ayant de Dieu le Père d'être Dieu lui-même, puisqu'il est Dieu de Dieu, il a aussi de lui que le Saint-Esprit en procède ; ce qui fait qu'il est avec le Père un même principe du Saint-Esprit, à cause de l'unité de substance. Il rapporte les passages de l'Écriture qui prouvent cette procession ; et dit que, si l'Évangile ne dit pas expressément que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, il ne dit pas non plus le contraire, ni que le Saint-Esprit procède du Père seul, comme prétendaient les Grecs. Il montre qu'on peut, sans témérité, ajouter aux symboles de la foi des expressions qui ne sont pas dans l'Évangile, comme on l'a fait plusieurs fois dans les conciles. Il y fut décidé que le Fils est consubstantiel au Père ; que Marie est mère de Dieu ; qu'il faut adorer le Saint-Esprit : expressions qui sont reçues par les Grecs, quoiqu'elles ne soient pas formellement dans l'Écriture, mais seulement en substance.

Anselme donne de tout cela une raison merveilleusement profonde et vraiment divine. Si ces conciles orthodoxes, auxquels présida l'Esprit-Saint, et qui ont confirmé la foi catholique, n'avaient pas eu lieu, la créance de la Trinité serait aujourd'hui, soit nulle, soit flottante au milieu d'une foule d'hérésies. Aussi le Seigneur, sachant combien il fallait ajouter encore pour que la foi catholique fût complète, après avoir dit à ses disciples tout ce qu'il convenait pour le moment, ajoute : J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter maintenant ; mais quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Voilà donc que l'Esprit-Saint, l'Esprit de la vérité, qui est le Fils, doit enseigner une foule de choses que le Fils avait encore à dire, et que les apôtres mêmes ne pouvaient pas encore porter. Et de fait, il dresse d'abord par écrit l'Évangile ; ensuite, dans les conciles des saints, il explique ce qu'il enseigne dans l'Évangile avec plus de brièveté, en sorte que ce que les apôtres seuls ne pouvaient porter toute l'Église le porte maintenant, répandue par toute la terre.

Ainsi donc l'Esprit-Saint, venu, comme il a été promis, pour enseigner alors, et maintenant et toujours, toute vérité, a été présent au concile des saints Pères, et y a présidé comme le docteur de tous. Enseignant la foi de la sainte Trinité, que nous tenons, entre l'impiété d'Arius, qui sépare la substance divine, et l'impiété de Sabellius, qui confond les personnes, il communique peu à peu toute vérité ; il institue les sacrements de l'Église ; il règle convenablement la forme du baptême institué par le Seigneur, le rite observé par l'Église dans la consécration de son corps et de son sang ; il établit des patriarches, des métropolitains, des archevêques, des évêques,

des prêtres, des diacres et d'autres ministères inférieurs pour l'embellissement de la maison de Dieu ; il distingue dans un bon ordre les onctions du saint-chrême, le sacrement de pénitence et les impositions des mains ; il y joint les solennités de la messe et les autres divins offices à la louange de Dieu ; par les docteurs catholiques, comme par son organe, il nous ouvre extérieurement les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament ; en même temps, il nous révèle les secrets de ces Écritures intérieurement, par une inspiration familière ; étant la vertu du Très-Haut, il dissipe puissamment les hérésies qui croissent insensiblement par-dessous ; par les hommes apostoliques, il dicte les lois ecclésiastiques pour la conservation de la religion chrétienne. En un mot, il a éclairé, il éclaire encore et il éclairera toujours, par la lumière de la vraie science, toute l'Église, en l'instruisant dans la sainte discipline et en lui enseignant peu à peu toute vérité. Voilà ce qu'a promis celui qui ne ment pas, Dieu : Et je vous donnerai l'Esprit, afin qu'il demeure avec vous éternellement [1]. Et encore : Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles [2], savoir, par la grâce du Saint-Esprit demeurant en vous. Ainsi donc, et l'Évangile même, et les conciles célébrés par les Pères orthodoxes, c'est le même Esprit-Saint qui les a dictés, enseignant peu à peu toute vérité, sans jamais rien dire qui lui fût contraire : vous pouvez donc dire en toute sécurité que le Saint-Esprit procède du Fils, puisque le Saint-Esprit lui-même l'a dit implicitement dans l'Évangile, et manifestement en divers conciles, comme maître de l'une et l'autre Écriture [3].

D'après cela, Anselme produit plusieurs passages des Pères grecs, de Didyme, de saint Cyrille, de saint Chrysostôme et du symbole de saint Athanase, où ces Pères disent que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père. Il rapporte aussi des témoignages des Pères latins, de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Hilaire, dans les écrits desquels on voit, comme dans ceux des Grecs, que, quoique le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, il procède proprement et principalement du Père, comme de la première cause. C'est dans ce sens, et non dans un autre, qu'il approuve cette locution des Grecs, qui se trouve aussi dans saint Hilaire de Poitiers : Que le Saint-Esprit procède du Père par le Fils, parce que le Père a de lui-même et que le Fils a du Père, de produire le Saint-Esprit qui procède de l'un et de l'autre.

L'archevêque de Nicomédie se montra pleinement satisfait des réponses d'Anselme, et lui dit : Votre Charité saura qu'après tant de

[1] Joan., 14, 16. — [2] Matth., 28, 20. — [3] L. 2, c. 23, p. 188.

raisons et d'autorités que vous avez fait valoir, moi et tous les doctes parmi les Grecs nous pensons comme vous sur la procession du Saint-Esprit. Cependant ne croyez pas nous avoir vaincus dans cette dispute; car toujours les Grecs instruits ont tenu ce sentiment, et, quand les savants entre les Latins ont traité cette question avec charité et modestie, les savants des deux côtés se sont trouvés d'accord. Mais comme les populations grecques n'étaient point habituées à entendre dire publiquement dans les églises que le Saint-Esprit procède du Fils, l'archevêque émit le vœu qu'on assemblât un concile général de l'Occident et de l'Orient, par l'autorité du Pontife romain et du consentement des empereurs, où cette question et les autres fussent décidées. L'évêque Anselme fit le même souhait, qui fut approuvé par les acclamations de toute l'assemblée [1].

La semaine suivante, on tint une autre conférence dans l'église de Sainte-Sophie, où il fut principalement question de la primauté du Pape. Si vous conservez le pain fermenté dans le saint sacrifice, dit Anselme aux Grecs, uniquement à cause de vos anciens pontifes, pourquoi ne recevez-vous pas plutôt les décrets de la très-sainte Église romaine, qui, par Dieu, de par Dieu et immédiatement après Dieu, a reçu la primauté d'autorité dans l'Église universelle, répandue par toute la terre? Car c'est ce qu'on lit dans le premier concile de Nicée: Tout catholique doit savoir et nul ne doit ignorer que la sainte Église romaine a reçu cette suprématie, non par un décret de concile, mais par cette parole du Seigneur au prince des apôtres: Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. Le premier Siége, et cela par le don du ciel, est donc l'Église romaine, que saint Pierre et saint Paul ont consacrée par leur martyre. Le second est Alexandrie, consacré au nom de Pierre par son disciple saint Marc. Le troisième, Antioche, honoré par la présence de Pierre, avant qu'il vînt à Rome. Supérieure de droit divin à toutes les autres, l'Église romaine a aussi été gratifiée par le Seigneur d'un privilége spécial. Pendant que les autres sont occupées par l'hérésie ou chancellent dans la foi, elle, fondée sur la pierre, est toujours demeurée inébranlable, suivant cette parole du Sauveur: Pierre, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point, et lorsque tu seras converti, confirme tes frères [2].

Au contraire, l'église de Constantinople, car permettez-moi de

[1] L. 2, c. 26 et 27. — [2] L. 3, c. 5.

dire la vérité tout entière, travaillée souvent par d'innombrables hérésies, laissant de côté la sincérité de la foi, s'est enflée contre Dieu et l'Église catholique de ses ténébreuses inventions, et s'est soulevée opiniâtrément, autant qu'elle a pu, contre la foi de Pierre et sa saine doctrine. C'est d'ici que l'impiété d'Arius, se trouvant dant toute sa force, a infecté de son venin presque tout l'Orient et quelques évêques de l'Occident même. Le chef de cette hérésie fut Eusèbe, qui, passant de Béryte à Nicomédie, envahit et empesta l'église de Constantinople, et l'occupa jusqu'à la mort. C'est ici que siégeait l'hérésiarque Nestorius, le blasphémateur de Jésus-Christ et de sa sainte Mère. C'est ici que présidait l'hérésiarque Macédonius, le blasphémateur de l'Esprit-Saint, dont il ne faisait qu'une créature. C'est ici que le prêtre Eutychès a produit le ferment de son hérésie, qui confondait les deux natures dans le Christ. C'est ici que l'arien Eudoxe, après avoir quitté Antioche, a trôné comme évêque, assisté d'Eunomius, son satellite d'impiété. Qui enfin pourrait nombrer les hérétiques qui ont été en cette ville, qui ont infesté de faux dogmes l'Église immaculée de Dieu, et travaillé à déchirer par le schisme la tunique du Sauveur? Ou les hérésies sont nées ici et se sont répandues ailleurs, ou bien de tous les coins de l'Orient, où elles ont fourmillé, elles ont afflué dans cette ville comme dans une sentine. C'est comme cette coupe de séduction, que la première et grande Babylone présentait à boire aux empereurs, aux rois et aux princes. En effet, c'est de la coupe arienne qu'avait bu l'empereur Constance, quand il persécuta le très-saint pape Libère.

Aussi, pendant que les églises de Constantinople, d'Alexandrie et d'Antioche, ainsi que presque toutes les autres de l'Orient, périclitaient dans la foi, la seule barque de Pierre est demeurée invincible à toutes les persécutions et à toutes les tempêtes, et n'a cessé et ne cesse encore de travailler, tant par elle-même que par ses légats, à expulser de l'Église de Dieu le ferment de l'hérésie. Après cela, y a-t-il quelque sécurité à l'église de Constantinople à ne pas recevoir les décrets du Pontife romain, ou plutôt à les mépriser [1]?

L'archevêque Néchitès répondit : Quant à la primauté de l'Église romaine, que vous relevez si fort, je ne la nie point ni ne la conteste ; car on lit dans nos anciennes histoires que les trois chaires patriarcales sont sœurs, savoir, celles de Rome, d'Alexandrie et d'Antioche. Entre lesquelles Rome, étant la capitale de l'empire, a obtenu la primauté, en sorte qu'elle a été appelée le premier Siége et qu'à elle il y eut appellation de toutes les autres églises dans les

[1] L. 3, c. 6.

causes douteuses, et qu'on soumit à son jugement ce qui n'était pas compris en des règles certaines.

Ces paroles du controversiste grec sont remarquables. Il reconnaît que Rome est le premier Siége, et que, pour cela même, on peut appeler à lui de toutes les églises du monde dans les choses douteuses. Ainsi, d'après les Grecs, les appellations sont une conséquence naturelle de la primauté. Fleury, qui voudrait quelquefois les attribuer aux fausses décrétales d'Isidore, aurait bien fait de remarquer ces paroles et ce raisonnement des Grecs, qui, comme il le remarque lui-même bien des fois, ne connaissaient pas les fausses décrétales.

Une autre chose à remarquer dans l'avocat des Grecs, c'est qu'il ne reconnaît la primauté à l'Église romaine que parce que Rome a été la capitale de l'empire. Ainsi les paroles du Fils de Dieu à saint Pierre ne lui sont de rien; le tout, c'est d'avoir été la capitale de l'empire temporel de la force. Et pourquoi ? Afin de pouvoir conclure : Or, Constantinople est devenue la capitale de cet empire après Rome, sinon au-dessus ; donc Constantinople est au moins le second siége de l'Église du Christ, sinon le premier. Voilà, au fond, toute la théologie des Grecs sur la divine constitution de l'Église de Dieu.

Qu'ainsi ne soit, la suite de la discussion le fait voir. L'archevêque Néchitès dit que, sous l'empereur Phocas, l'église de Constantinople se disait le premier siége ; mais que cet empereur, à la demande du pape Boniface III, déclara le Siége de saint Pierre le chef de toutes les églises. Il ajoute que, sous l'empereur Théodose, Constantinople fut déclarée le second siége, parce qu'elle était la seconde capitale de l'empire, ainsi que Rome avait été la première[1]. On le voit : dans tout cela, pour les Grecs, l'Évangile n'est pour rien ; le tout, c'est la politique. L'archevêque Néchitès conclut : Nous ne refusons donc point à l'Église romaine le premier rang parmi ses sœurs, c'est-à-dire les églises patriarcales, et nous reconnaissons qu'elle préside au concile général ; mais elle s'est séparée de nous par sa hauteur quand, excédant son pouvoir, elle a divisé en même temps et l'empire et les églises d'Occident et d'Orient. Ces paroles sont suivies d'une assez longue déclamation contre le despotisme de l'Église romaine[2].

L'évêque Anselme l'interrompit, ne pouvant souffrir, dit-il, que l'archevêque s'emportât de la sorte contre elle. Si vous connaissiez, comme moi, la religion de l'Église romaine, sa sincérité, son équité, sa mansuétude, son humilité, sa piété, sa sainteté, sa sagesse, sa

[1] L. 3, c. 7. — [2] *Ibid.*, c. 8.

discrétion, sa bienveillance, sa compassion, sa constance, sa justice, sa fortitude, sa prudence, sa tempérance, sa pureté, sa charité envers tout le monde, mais surtout son exactitude dans l'examen des causes ecclésiastiques et sa liberté dans les jugements ; si, comme moi, vous connaissiez tout cela, par expérience, dans l'Église romaine, vous n'auriez pas parlé comme vous avez fait, mais vous vous seriez rangé de vous-même à sa communion et à son obéissance. Anselme fait voir ensuite que, si, sous l'empereur Théodose et l'empereur Marcien, on tenta d'attribuer le second rang à l'église de Constantinople, ce ne fut que par l'ambition des évêques de cette ville, et que leur téméraire entreprise fut annulée par le pape saint Léon, d'autant plus que la règle de l'Église déclare sans vigueur tout ce qui se fait indépendamment de la sentence du Pontife romain.

Cette dernière proposition, nous l'avons vu dans le temps, se trouve mot à mot dans les deux historiens grecs, Socrate et Sozomène. Aussi l'archevêque Néchitès n'eut-il garde de la contester. Il se contente de faire cette objection de sophiste : Le Saint-Esprit est descendu sur les autres apôtres comme sur Pierre ; ils ont reçu, comme Pierre, le pouvoir de remettre les péchés : donc il n'y a rien au-dessus d'eux.

L'évêque Anselme confesse que le Saint-Esprit est descendu sur tous, et que tous ont reçu le pouvoir de remettre les péchés. Mais, ajoute-t-il, c'est à Pierre spécialement que le Seigneur dit, quand il l'institua le portier : Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux [1]. Et encore : Pais mes brebis [2]. Et quand, le premier dans la confession, Pierre eut dit : Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant, le Seigneur lui répond : Tu es bienheureux, Simon Pierre, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux [3]. Par où il nous enseigne manifestement que Pierre apprit d'abord, par inspiration céleste, la vérité de la foi, que les autres apôtres apprirent ensuite par sa manifeste confession. Car ce n'est pas dans la barque d'André, de Jean, de Jacques, ni d'aucun autre, mais dans la barque du seul Pierre, que monta le Seigneur Jésus, et que, s'y étant assis, il enseignait les multitudes, nous montrant par là figurément que, de la sainte Église romaine, à laquelle devait être préposé Pierre, le prince des apôtres, la doctrine évangélique et apostolique se répandait chez la multitude des peuples par tout le monde. Les apôtres eux-mêmes ont reconnu cette primauté de Pierre au concile de Jérusalem, où, par l'autorité

[1] Matth., 16, 19. — [2] Joan., 21, 17. — [3] Matth., 16, 17.

que lui avait conférée le Seigneur, il définit ce qui paraissait douteux. Partout il est le premier à répondre, le plus puissant à guérir les malades, par la seule ombre de son corps. Après l'ascension du Seigneur, c'est lui qui, à sa place, prend sur soi l'Église naissante. C'est lui qui sépare de cette sainte société Ananie et Saphire, tués par le souffle de sa bouche, pour avoir menti à l'Esprit-Saint. C'est lui qui condamne Simon le Magicien avec son argent. Aucun fidèle ne peut donc mettre en question que Pierre a été établi, par le Seigneur, prince des apôtres. Or, comme le seul Pontife romain est le successeur de Pierre, et par là même le vicaire du Christ, ainsi les autres évêques tiennent la place des apôtres sous le Christ, et sous Pierre, vicaire du Christ, et sous le Pontife romain, vicaire de Pierre[1].

L'archevêque Néchitès, sans faire à ceci aucune objection, s'efforce de relever l'honneur de Constantinople, en soutenant que, si beaucoup d'hérésies y ont pris naissance, elles y ont aussi reçu le coup mortel. D'un autre côté, il insinue que, s'il n'y a pas eu d'hérésies à Rome, c'est que peut-être on y a moins de science et moins d'esprit[2].

Dans sa réponse, ou plutôt dans la continuation de celle qu'il avait déjà commencée, l'évêque Anselme, déjà si admirable dans ce qui précède, semble encore se surpasser lui-même. L'Apôtre l'a dit : Le chef de l'Église est le Christ, le chef du Christ est Dieu[3]. Mais le chef de l'Église, le Christ, en montant au ciel, a commis sa place et sa fonction sur la terre à Pierre, prince des apôtres. Pierre, en suivant le Christ au martyre, s'est subrogé Clément comme vicaire; et ainsi les Pontifes romains, substitués successivement à la place du Christ, sont sur la terre le chef de l'Église, de laquelle Jésus-Christ est le chef dans les cieux. Ne veuillez donc pas, dans un seul et même corps de l'Église, faire deux chefs, deux têtes, ou plus encore; car dans un corps quelconque, c'est une chose indécente, difforme, monstrueuse, contraire à la perfection, voisine de la corruption. Or, quand vous soutenez qu'il a été décrété par cent quarante Pères assemblés dans cette ville, que Constantinople, comme étant la nouvelle Rome, aurait la primauté en Orient sur toutes les églises, et qu'elle pourrait, par sa propre autorité, définir les causes ecclésiastiques, que faites-vous, sinon d'ériger deux chefs, deux têtes dans un même corps de la même église, et d'élever autel contre autel, à l'exemple des manichéens, qui, en Afrique, en dressèrent un, où ils offraient des sacrifices le jour de la mort de Manès, au lieu de célébrer la Pâque chrétienne?

[1] L. 3, c. 10. — [2] C. 11. — [3] Ephes., 5, 23. I. Cor., 11, 3.

Si vous prétendez que cela doit se faire à cause de la translation de l'empire, il est évident que vous vous appuyez, non sur le droit divin, mais sur le droit humain. En conséquence, si vous dites qu'une ville, parce qu'elle est la capitale d'un royaume, doit être aussi un chef d'églises, vous aurez un troisième chef d'églises dans Antioche, qui a été capitale aussi bien que Constantinople. Vous en aurez un quatrième dans Babylone, la métropole de l'Égypte; un cinquième dans Bagdad, capitale de la Perse, si toutefois vous parvenez à soumettre ces villes. Par la même raison, chaque capitale de royaume sera un chef d'églises. Il n'y aura pas qu'un seul Pierre, qu'un seul prince des apôtres, mais beaucoup de Pierres, beaucoup de princes des apôtres. Combien cela est absurde, c'est à vous à voir, et aux assistants à juger.

Il est donc certain que, comme l'Église est une, elle n'a aussi qu'un chef sur la terre, qui est le Pontife romain, placé à la tête de tout, non-seulement par l'autorité de l'empire humain, mais principalement par la majesté du jugement divin. C'est sur lui que doivent se régler, surtout dans les sacrements ecclésiastiques, tous ceux qui veulent être sauvés sous son obéissance dans la foi de saint Pierre. Car ainsi parle le bienheureux Ambroise, archevêque de Milan : Quiconque ne s'accorde point avec l'Église romaine, celui-là est certainement hérétique.

Quant à ce que vous dites que les hérésies nées en cette ville y ont aussi été frappées de mort, et cela par l'autorité des saints Pères de l'Orient, assemblés à Nicée et dans d'autres conciles, je m'étonne que, savant comme vous êtes, vous attribuïez aux membres ce qui est du chef, aux assesseurs ce qui est du président. Si les saints Pères vivaient encore, nul d'entre eux ni tous ensemble ne s'arrogeraient aucune partie d'autorité d'aucun concile, mais la rapporteraient tout entière au Pontife romain, qui les présidait en personne, ou bien confirmait tout par ses légats ; car la règle ecclésiastique, qu'ils n'ignoraient pas, porte ainsi : on ne doit point célébrer de conciles sans l'aveu du Pontife romain. Il est donc à savoir que les hérésies nées en cette ville, et nées par l'erreur des Grecs, y ont aussi été frappées de mort, non par l'autorité des Grecs, mais par l'autorité des Pontifes romains. L'évêque Anselme le prouve par la condamnation des principales hérésies, et conclut par ces mots : Il est donc évident, par tous les conciles d'Orient et d'Afrique, où différentes hérésies ont été condamnées, que l'Église romaine a reçu du ciel deux priviléges divins : une pureté incorruptible dans la foi et la juridiction sur toutes les églises.

Cette argumentation de l'évêque Anselme est extrêmement remar-

quable. Ce qui ne l'est pas moins, c'est la réponse de l'archevêque Néchitès. Voici ses paroles : Nous avons dans les archives de Sainte-Sophie les anciens gestes des Pontifes romains, nous y avons les actes des conciles, où l'on trouve ces mêmes choses que vous venez de dire sur l'autorité de l'Église romaine. Ce serait donc pour nous une honte non médiocre, si nous voulions nier ce que nous avons chez nous, sous nos yeux, et écrit par nos Pères [1]. Telles sont les paroles de l'archevêque. Ainsi donc, au milieu du douzième siècle, dans une conférence publique à Sainte-Sophie, le plus savant des Grecs convient entre autres aveux que, d'après les actes des conciles conservés dans les archives de cette basilique, l'Église romaine avait reçu de Dieu l'infaillibilité dans la foi et la juridiction sur toutes les églises, et que l'on ne devait point célébrer de conciles sans l'aveu du Pontife romain. Et de fait, quant à cette dernière maxime en particulier, nous l'avons vue proclamée dès le quatrième et le cinquième siècle, comme une ancienne règle de l'Église, par le pape saint Jules, par les historiens grecs, Socrate et Sozomène, et par Lucentius, légat du pape saint Léon au concile de Chalcédoine.

Après la primauté du Pape, on vint à la question des azymes, sur laquelle on conclut que cette diversité de pratique, indifférente en soi, ne pouvait être ôtée que par un concile universel. Anselme demanda ensuite pourquoi les Grecs consacraient le vin pur et n'y mêlaient l'eau qu'après la consécration ; sur quoi Néchitès répondit par des raisons de convenance. Mais il rejeta comme une pure calomnie le reproche qu'on faisait aux Grecs de rebaptiser les Latins, sous prétexte qu'ils les arrosaient d'huile bénite, doutant s'ils avaient reçu le sacrement de l'onction. La conclusion de cette seconde conférence, comme de la première, fut de souhaiter un concile général pour la réunion parfaite des deux églises d'Orient et d'Occident [2].

A cet excellent ouvrage de l'évêque Anselme de Havelberg, si l'on joint ceux de saint Bernard, de Pierre de Clugni, de Hugues de Saint-Victor, du cardinal Robert Pullus, de l'abbé Rupert de Tui, d'Alger de Liége, d'Ecbert de Bonn, l'on y trouvera une exposition et une défense complètes de la foi et de l'unité catholique contre toutes les erreurs d'alors, contre les manichéens, contre les Juifs, contre les Mahométans, contre les Grecs et contre la philosophie superficielle et sophistique d'Abailard. La chrétienté ainsi défendue et fortifiée au dedans se défendait et se fortifiait au dehors. Nous avons vu Roger, le premier roi de Sicile, remporter des victoires et faire des conquêtes importantes sur les Mahométans d'Afrique. Nous avons vu les croisés

[1] L. 3, c. 12. — [2] L. 3, c. 13-22.

du Nord châtier sévèrement les Slaves de leurs incursions et les réduire à la paix, qui permit de rétablir parmi eux plusieurs évêchés ruinés depuis longtemps.

La même année, les Chrétiens d'Espagne, soutenus par les croisés qui devaient aller à leur secours, firent des conquêtes encore plus importantes. Les Génois et les Pisans y vinrent d'Italie avec une flotte nombreuse. La France méridionale y envoya des troupes considérables. Une partie des Allemands qui se croisèrent fut également destinée pour l'Espagne. S'étant assemblés des environs du Rhin et du Wéser, ils formèrent une armée navale, qui partit le jour de l'octave de Pâques, 27me d'avril 1137. Ils passèrent en Angleterre, où ils trouvèrent une flotte d'environ deux cents bâtiments, tant anglais que flamands, et firent voile tous ensemble pour l'Espagne. Parmi ces croisés, il n'y avait aucun grand prince; aussi mettaient-ils humblement leur confiance en Dieu, et Dieu les bénit. Ils arrivèrent en Galice et célébrèrent à Saint-Jacques la Pentecôte; puis, entrant par le fleuve Douro, ils vinrent à la ville de Portugal, aujourd'hui Porto, où ils trouvèrent l'évêque qui les attendait de la part du roi Alfonse Henriquèz, premier roi de Portugal et qui avait mis son royaume sous la protection de saint Pierre. Ils entrèrent ensuite dans le Tage; et, le 28me de juillet, veille de la Saint-Pierre, ils arrivèrent devant Lisbonne, alors occupée par les Mahométans. Ils l'assiégèrent par mer et le roi par terre pendant près de quatre mois, et la prirent enfin de force le jour de la Sainte-Ursule, 21me d'octobre. Les conditions furent que la ville demeurerait au roi Alfonse et que tout le butin appartiendrait aux croisés. Cette victoire fut d'autant plus merveilleuse, qu'il y avait dans cette grande cité plus de deux cent mille Mahométans, et que les croisés n'étaient que treize mille. Une fois entrés dans la ville, ils dédièrent l'église au milieu des cantiques de joie, y établirent un évêque avec un clergé. D'autres places, outre Lisbonne, furent encore prises et servirent à consolider le nouveau royaume de Portugal [1].

Dans une autre partie de l'Espagne, Alfonse VIII, roi de Castille, et Garcias Ramirès, roi de Navarre, secondés par les croisés venus d'Italie et de France, se rendirent maîtres d'un grand nombre de villes et de territoires, notamment de la ville importante d'Alméria, qui était un repaire de vingt mille pirates. Ce qui facilitait les succès des Chrétiens contre les Mahométans d'Espagne, c'est que le roi de Sicile battait en même temps les Mahométans d'Afrique. Ces deux expéditions se favorisaient l'une l'autre [2].

[1] Helmold, Dodechin, Robert de Monte, *apud Pagi*, an. 1147. — [2] Pagi.

Michaud, dans son Histoire des croisades, suppose que tous les croisés qui n'allèrent pas en Orient manquaient à leur vœu et à l'intention du pape Eugène. Il se trompe. Le pape Eugène avait recommandé aux divers peuples de la chrétienté de repousser sur toutes les frontières les armes des infidèles. Ainsi les croisés qui marchèrent contre les Slaves devaient marcher contre les Slaves ; ceux qui marchèrent en Espagne devaient marcher en Espagne. Michaud suppose encore que tout le résultat de cette croisade en Espagne fut la prise de Lisbonne. Il se trompe encore. Dans une autre partie de la Péninsule, ainsi que nous l'avons vu, plusieurs villes importantes tombèrent au pouvoir des Chrétiens. En général, le travail de Michaud sur la seconde croisade ne vaut pas son travail sur la première. On y sent plus souvent le rhéteur qui déclame que l'historien profond qui sait bien ce dont il parle.

Si la grande expédition d'Orient avait aussi bien réussi que les expéditions partielles de l'Allemagne septentrionale, de l'Espagne, du Portugal et de l'Afrique, la chrétienté triomphait dès lors du mahométisme et pouvait étendre les bienfaits de la civilisation chrétienne jusqu'aux extrémités du monde. Il n'en sera pas ainsi. Cette armée si nombreuse, conduite par les deux premiers rois de l'Europe, ne fait rien qui vaille et périt sans gloire. La cause en est à trois sortes de personnes : à ces deux rois, aux Grecs de Constantinople et aux princes latins d'Orient.

Les deux rois, Conrad de Germanie et Louis de France, étaient braves de leur personne et hommes de bien, particulièrement Louis le Jeune; mais ni l'un ni l'autre n'avait assez de tête pour mener à bonne fin une entreprise de cette nature. Soldats courageux, ils furent des généraux très-médiocres. Non-seulement ils n'évitèrent point les fautes qu'on avait faites dans la première croisade, ils en firent de nouvelles et de plus grandes. L'armée se montra pareille à ses deux chefs ; il ne s'y révéla pas un seul grand caractère.

Quant aux Grecs de Constantinople, ils se montrèrent toujours des Grecs, et des Grecs du Bas-Empire. Nous avons vu comment l'empereur Alexis Comnène en agit avec les premiers croisés. Son fils, Jean Comnène, qui lui succéda l'an 1118, suivit la politique de son père. Il fit plus d'une fois la guerre aux Chrétiens d'Antioche et chercha, par ruse ou par force, à s'emparer de cette ville, aussi bien que de Jérusalem. Il mourut l'an 1143, pour s'être blessé avec une des flèches empoisonnées dont son carquois était plein. Plus d'un lecteur sera étonné de voir le chef d'une nation chr[illegible]ienne et civilisée porter des flèches empoisonnées dans son carquois ; à peine conçoit-on ceci maintenant dans un chef de cannibales. Les historiens

grecs qui rapportent le fait ne témoignent à cet égard aucune surprise [1]. Dans le grand-père d'Ulysse, Homère relève son habileté à se parjurer et à voler, et dans Ulysse même l'attention à empoisonner des flèches [2]. Il paraît que les Grecs du douzième siècle n'avaient pas dégénéré sous ce rapport.

Manuel Comnène, fils et successeur de Jean, surpassa peut-être son père et son aïeul. Le roi des Allemands, Conrad, était son beau-frère, car ils avaient épousé les deux sœurs. Or voici, d'après l'historien grec Nicétas, quelle fut la conduite de Manuel envers son beau-frère le roi d'Allemagne et envers le roi de France, qu'il accablait de protestations d'amitié, de vénération et de dévouement. Il avait accordé à ces deux princes le passage sur ses terres; mais, en même temps, il faisait suivre leur armée par des détachements de troupes grecques.

En passant à Andrinople, le roi Conrad y avait laissé un de ses parents qui était tombé malade. Quelques soldats grecs, l'ayant su, s'introduisirent auprès du malade et le brûlèrent dans sa chambre. Pour venger une telle atrocité, le duc Frédéric, neveu de Conrad, revint sur ses pas, brûla le monastère où son parent avait été brûlé et infligea le dernier supplice aux coupables. Dans les défilés, il y avait des embuscades de Grecs qui tuèrent un grand nombre d'Allemands et de Français. Lorsque, suivant les promesses et les conventions de l'empereur grec, les Allemands venaient aux villes pour acheter des vivres, ils en trouvaient les portes fermées. Les Grecs, qui étaient sur les murailles, descendaient des cordes et tiraient premièrement l'argent des croisés, puis leur donnaient ce qu'ils jugeaient à propos, du pain ou d'autres vivres. Quelquefois, après avoir reçu leur or et leur argent, ils disparaissaient du rempart sans leur rien donner du tout ; quelquefois ils mêlaient de la chaux à la farine qu'ils leur vendaient, et leur donnaient ainsi la mort. Que cela se fît par ordre de l'empereur, comme on le disait, je ne le sais pas pour sûr ; ce sont les paroles de Nicétas. Mais, ajoute-t-il, ce qui est certain, c'est que l'empereur avait fait fabriquer exprès de la fausse monnaie pour donner à ceux des Occidentaux qui avaient quelque chose à vendre. En un mot, conclut-il, il n'y avait aucun genre de mal qu'il ne leur fît et n'ordonnât de leur faire pour servir d'exemple à leurs descendants et les détourner de venir sur les terres de l'empire grec. Les Turcs, excités par les lettres de Manuel, en agirent de même avec les Allemands. Telles sont les paroles de l'historien grec Nicétas [3].

[1] Nicetas, *Chron. annal.* Joan. Cinnam, *Hist.*, l. 1. — [2] *Odyss.*, l. 19, v. 395, et l. 1, v. 260-265. — [3] Nicet., *Manuel*, l. 1. *Coll. Byzant.*, t. 11, p. 34 et 35, édit. de Venise.

Un autre Grec, Jean Cinnam, moins historien que panégyriste de Manuel Comnène, dit, au fond, les mêmes choses ; mais il justifie l'empereur sur ce que les croisés en voulaient à son empire, au lieu de secourir les Chrétiens d'Orient ; ce qui est une calomnie [1].

Après ces deux Grecs, on ne peut plus accuser d'exagération les auteurs latins de cette époque. Odon de Deuil, moine de Saint-Denis, a fait un livre intéressant sur le voyage de Louis le Jeune en Orient, qu'il y accompagna en qualité de chapelain. Le roi passait à Ratisbonne, lorsqu'il reçut les ambassadeurs de Manuel. Voici comme le chroniqueur en parle. L'armée ayant établi ses tentes, et le roi s'étant ainsi mis à couvert, les ambassadeurs furent introduits. Après qu'ils eurent salué le monarque, ils se tinrent debout, attendant qu'on leur ordonnât de s'asseoir. Quand ils en reçurent l'ordre, ils s'assirent sur des siéges qu'ils avaient apportés avec eux. Nous vîmes là ce que nous apprîmes ensuite de la coutume où sont les Grecs de se tenir, devant leurs maîtres, debout, immobiles, la tête inclinée, et prêts à obéir au moindre signal de leur volonté. Ils n'ont point d'habits, mais des vestes de soie, courtes et fermées, avec des manches étroites. Ils sont toujours vêtus comme des hommes qui vont lutter au pugilat. Les pauvres et les riches sont habillés de la même manière, à l'étoffe près. Je ne puis ni ne dois interpréter le papier qu'ils montrèrent : car la première partie en était conçue en termes trop humbles et trop affectueux pour être sincères. Ce langage était indigne d'un empereur, je dirais même d'un mime.

J'aurais honte de rapporter, continue Odon, les expressions viles et rampantes que ses ambassadeurs employèrent, et, si je le voulais, je ne le pourrais même pas ; car les Français, lors même qu'ils voudraient imiter la bassesse des Grecs, n'en auraient pas les moyens. Le roi supporta d'abord avec patience et en rougissant les louanges qu'on lui donnait; mais, à mesure qu'on s'avançait dans la Grèce, comme les ambassadeurs se multipliaient, et avec eux leurs louanges, le roi les écoutait impatiemment. Godefroi, évêque de Langres, qui était présent, fatigué de leurs flatteries et de leurs longs discours, s'écria tout à coup : Frères, ne parlez pas si souvent de la gloire, de la majesté, de la sagesse et de la religion du roi ; il se connaît, nous le connaissons : dites promptement et sans détour ce que vous voulez. D'ailleurs, continue Odon de Deuil, laïques et ecclésiastiques, tout le monde se rappelait ce proverbe : *Timeo Danaos, et dona ferentes* [2].

[1] Joan. Cinnam, *Hist.*, l. 2; *ibid.*, t. 11. — [2] Je me défie des Grecs, lors même qu'ils apportent des présents.

Quand le roi de France fut arrivé sous les murs de Constantinople, Manuel, ignorant quelles étaient ses intentions, lui envoyait chaque jour des députés : il craignait pour son empire. Les Grecs, dit le même historien, étaient alors semblables à des femmes ; leur âme avait perdu toute énergie et toute pudeur : ce que nous demandions, ils le promettaient avec l'intention de ne point tenir leurs promesses, dès qu'ils cesseraient de craindre ; car c'est une opinion générale parmi eux, qu'ils ne se parjurent point lorsqu'ils violent leur serment pour la cause de l'empire. On ne m'accusera pas de haïr le genre humain et de supposer aux hommes des défauts imaginaires ; mais quiconque connaît les Grecs avouera que, quand ils ont des craintes, ils s'avilissent jusqu'à s'oublier eux-mêmes, et que, quand ils triomphent, leur orgueil se manifeste par l'oppression de ceux qu'ils ont abattus [1].

Voici la description qu'Odon de Deuil fait de la capitale de l'empire. Constantinople, la gloire des Grecs, riche par sa renommée, plus riche encore par ce qu'elle renferme, a la forme d'un triangle. A l'angle intérieur est Sainte-Sophie, ainsi que le palais de Constantin, où est une chapelle qui est honorée pour les saintes reliques qu'on y conserve. La ville est ceinte de deux côtés par la mer. En y arrivant, on a sur la droite le bras de Saint-Georges, et sur la gauche une espèce de canal qui en sort et qui s'étend jusqu'à près de quatre milles. Là est le palais qu'on appelle Blaquernes, bâti sur un terrain bas, mais qui se fait remarquer par sa somptuosité, par son architecture et son élévation. Situé sur trois limites, il offre à ceux qui l'habitent le triple aspect de la mer, de la campagne et de la ville. Sa beauté extérieure est presque incomparable ; sa beauté intérieure surpasse tout ce que j'en pourrais dire. L'or y brille partout, et s'y mêle à mille couleurs. Tout y est pavé en marbre industrieusement arrangé. Je ne sais ce qu'il y a de plus précieux ou de plus beau, de la perfection de l'art ou de la richesse de la matière. Sur le troisième côté du triangle de la ville, est la campagne ; mais ce côté est fortifié par un double mur garni de tours, lequel s'étend depuis la mer jusqu'au palais, sur un espace de deux milles. Ce n'est ni ce mur ni ces tours qui font la force de la ville ; elle est, je crois, tout entière dans la multitude de ses habitants et dans la longue paix dont elle jouit.

Au bas des murs est un espace vide où sont des jardins qui fournissent aux habitants toute sorte de légumes. Des canaux souterrains amènent du dehors des eaux douces car celle que Constan–

[1] Od., l. 3.

tinople renferme est salée, fétide. Dans plusieurs endroits, la cité est privée de courant d'air; les riches, couvrant les rues par leurs édifices, laissent ainsi aux pauvres et aux étrangers les ordures et les ténèbres. Là, se commettent des vols, des meurtres et autres crimes que l'obscurité favorise. Comme on vit sans justice dans cette ville, qui a presque autant de maîtres qu'elle a de riches, et autant de voleurs qu'elle a de pauvres, le scélérat n'y connaît ni la crainte ni la honte. Le crime n'y est puni par aucune loi, et n'y vient à la connaissance de personne. Cette ville excelle en tout : si elle surpasse toutes les autres villes en richesses, elle les surpasse aussi en vices [1].

Constantinople, superbe par ses richesses, trompeuse, corrompue et sans foi, a autant à craindre pour ses trésors qu'elle est redoutable pour ses perfidies et son infidélité. Sans sa corruption, elle pourrait être préférée à tous les lieux par la température de son air, par la fertilité de son sol, et par le passage facile qu'elle offre à la propagation de la foi [2].

Nous nous approchions de cette cité, dit le chapelain du roi de France, lorsque nous vîmes venir à nous les nobles et les principaux d'entre les clercs et les laïques. Ils s'approchèrent du roi, et le reçurent avec les honneurs qui lui étaient dus. Ils le prièrent très-humblement de se rendre chez l'empereur, et de satisfaire le désir que ce prince avait de le voir et de l'entretenir. Le roi de France, ayant compassion des craintes de l'empereur, se rendit au palais, accompagné d'une suite peu nombreuse; il fut reçu par le monarque en personne, qui vint au-devant de lui et l'embrassa. Ces deux princes étaient à peu près du même âge, d'un extérieur presque semblable; ils différaient seulement par leurs mœurs et par leurs habits. Ils entrèrent ensuite dans le palais, où ils s'assirent sur deux siéges égaux. Là, ils se parlèrent par interprète en présence de leurs courtisans. Manuel demanda au roi quelles étaient ses intentions, ajoutant que, quant à lui, il désirait ce que Dieu voulait, et qu'il lui promettait tout ce qui lui serait nécessaire pour accomplir son pèlerinage. Plût à Dieu qu'il lui eût dit vrai! A son maintien, à sa joie, à ses paroles, qui semblaient exprimer les plus intimes pensées de son âme, tous auraient cru qu'il affectionnait le roi avec tendresse. Il n'est pas nécessaire, continue Odon avec ironie, de dire combien un tel jugement eût été vrai. Après cette conversation, les deux monarques se séparèrent comme deux frères, et la noblesse de l'empire conduisit le roi de France dans le palais qui lui était destiné [3].

[1] Od., l 4. — [2] *Ibid.*, l. 5. — [2] *Ibid.*, l. 3.

Les perfidies et les bassesses des Grecs avaient pour but de détourner les Francs de prendre Constantinople. Ce furent précisément ces perfidies et ces bassesses qui leur en firent naître l'idée. Lorsque l'empereur grec demanda aux barons de France qu'ils lui prêtassent foi et hommage, et qu'ils remissent entre ses mains les villes grecques qui seraient conquises par leurs armes, l'évêque de Langres parla ainsi dans le conseil du roi de France :

Vous avez entendu les Grecs qui vous proposent de reconnaître leur empire et de vous soumettre à leurs lois : ainsi donc la faiblesse doit commander à la force, la lâcheté à la bravoure ! Qu'a donc fait cette nation, qu'ont fait ses ancêtres, pour montrer autant d'orgueil ? Je ne vous parlerai point des embûches qu'ils ont multipliées sur votre chemin. Nous avons vu les prêtres de Byzance, mêlant la raillerie à l'outrage, purifier par le feu les autels où nos prêtres avaient sacrifié. Ils nous demandent aujourd'hui des serments que l'honneur désavoue. N'est-il pas temps de nous venger des trahisons et de repousser les injures ? Jusqu'ici les croisés ont eu plus à souffrir de leurs perfides amis que de leurs ennemis déclarés. Depuis trop longtemps Constantinople est une barrière importune entre nous et nos frères de Palestine. Nous devons enfin nous ouvrir le libre chemin de l'Asie.

Les Grecs, vous le savez, ont laissé tomber aux mains des infidèles le sépulcre de Jésus-Christ et toutes les villes chrétiennes de l'Orient. Constantinople, n'en doutez pas, sera bientôt elle-même la proie des Turcs et des Barbares ; et, par sa lâche faiblesse, elle leur ouvrira un jour les barrières de l'Occident. Les empereurs de Byzance ne savent ni défendre leurs provinces ni souffrir qu'on les défende. Ils ont toujours arrêté les généreux efforts des soldats de la croix ; naguère encore, cet empereur, qui se déclare votre appui, a voulu disputer aux Latins leurs conquêtes et leur ravir la principauté d'Antioche ; il veut aujourd'hui livrer les armées chrétiennes aux Sarrasins. Hâtons-nous donc de prévenir notre ruine par celle des traîtres ; ne laissons pas derrière nous une ville insolente et jalouse qui ne cherche que les moyens de nous détruire, et faisons retomber sur elle les maux qu'elle nous prépare. Si les Grecs accomplissent leurs perfides desseins, c'est à vous que l'Occident redemandera un jour ses armées. Puisque la guerre que nous entreprenons est sainte, ne paraît-il pas juste d'employer tous les moyens de réussir ? La nécessité, la patrie, la religion vous ordonnent de faire ce que je vous propose. Les aqueducs qui fournissent l'eau à la ville sont en notre pouvoir et nous offrent un moyen facile de réduire ses habitants. Les soldats de Manuel ne pourront supporter l'aspect de nos bataillons.

Une partie des murailles et des tours de Byzance viennent de s'écrouler devant vous, comme par une espèce de miracle. Il semble que Dieu lui-même nous appelle dans la ville de Constantin, et qu'il nous en ouvre les portes comme il ouvrit à nos pères celles d'Édesse, d'Antioche et de Jérusalem [1].

Cette proposition, soutenue par les uns, combattue par les autres, s'agitait encore, lorsque les Grecs répandirent adroitement le bruit d'une grande victoire remportée par le roi Conrad, et de la marche des Allemands sur Icône. A cette nouvelle, l'impatience des Français n'eut plus de bornes ; ils blâmèrent le long séjour du roi à Constantinople, et le forcèrent, pour ainsi dire, à donner l'ordre du départ.

Or, voici ce qu'il en était de la merveilleuse victoire de Conrad et des Allemands. Ce prince, ayant passé l'Hellespont, s'avançait dans l'Anatolie, conduit par les Grecs que son beau-frère l'empereur Manuel lui avait donnés pour guides. Quand ils furent entrés en pays ennemi, ces guides avertirent les commandants croisés de faire provision de vivres pour un certain nombre de jours, pendant lesquels ils devaient passer dans les lieux déserts pour prendre le chemin le plus court, assurant qu'ils se trouveraient ensuite devant Icône, dans un pays excellent. Mais ils les menèrent exprès par des chemins détournés, et les engagaient dans des lieux difficiles et où ils étaient le plus exposés aux ennemis. Au bout du temps que ces guides avaient marqué, le roi Conrad leur fit des reproches de ce qu'on n'arrivait point à Icône. Ils assurèrent qu'on y serait dans trois jours ; mais ils s'enfuirent la nuit suivante, laissant l'armée allemande en des lieux stériles et impraticables, sans un seul homme qui sût par où en sortir.

Le sultan d'Icône, averti par l'empereur Manuel, avait assemblé des troupes formidables pour s'opposer aux croisés. Avec ces troupes, habituées au pays et armées à la légère, il vint fondre de tous côtés sur les Allemands, pesamment armés et exténués de faim, eux et leurs chevaux. Contraints par la nécessité, les Allemands revinrent sur leurs pas. La retraite se fit d'abord en bon ordre. Les Turcs se bornèrent, pendant les premiers jours, à attaquer ceux qui s'écartaient de l'armée ou qui ne pouvaient la suivre. Quelques chefs, des plus braves, ayant à leur tête Bernard, duc de Carinthie, se dévouèrent aux plus grands périls pour protéger la marche des faibles ; à la fin, surpris eux-mêmes dans les chemins difficiles, ils succombèrent avec les malheureux pèlerins qu'ils voulaient sauver. Les Turcs redoublèrent alors d'audace ; à toute heure du jour et même

[1] Od., l. 4.

de la nuit, des milliers d'hommes et de chevaux étaient blessés par leurs flèches; Conrad lui-même fut atteint de deux javelots au milieu de ses chevaliers, qui ne pouvaient rien pour le défendre. Les morts, les blessés et les malades restaient abandonnés sur les chemins. Ceux qui ne pouvaient plus marcher jetaient bas leurs armes et attendaient la mort des martyrs. Enfin, de cette armée de soixante-dix mille hommes d'armes et d'une multitude innombrable de fantassins, à peine s'en sauva-t-il la dixième partie. Ce désastre arriva au mois de novembre 1147. Le roi Conrad, ayant échappé, se retira à Nicée, où il rencontra le roi Louis; ils s'embrassèrent l'un et l'autre avec cordialité, et versèrent beaucoup de larmes. Conrad raconta ses malheurs sans déguisement, et n'en accusa que lui et les siens. Dieu est juste, s'écria-t-il, et nous seuls sommes les coupables. D'après ce que dit son frère, l'évêque Otton de Frisingue, qui était de l'expédition, les Allemands souffrirent généralement leurs maux avec la même patience, et y trouvèrent ainsi le salut de leurs âmes [1].

Les Français, s'avançant à travers l'Asie Mineure par Éphèse, battirent les Turcs au passage du Méandre. Le lendemain de leur départ de Laodicée, ils arrivèrent, vers le milieu du jour, au pied d'une montagne qu'Odon de Deuil appelle montagne exécrable. La route qu'ils devaient suivre était comme suspendue entre des précipices et d'énormes rochers entassés les uns sur les autres. Toute l'armée s'avançait, divisée en trois corps, l'avant-garde, l'arrière-garde et le centre, où se trouvaient les bagages et le peuple des pèlerins. Un baron d'Aquitaine, Geoffroi de Rancon, commandait l'avant-garde, où se trouvait la reine Éléonore; il avait ordre de s'arrêter sur la montagne et d'y attendre le reste de l'armée; malheureusement il n'obéit point à l'ordre qu'il avait reçu. Après avoir franchi les chemins les plus difficiles, voyant au revers de la montagne une belle plaine, il alla y dresser ses tentes. Le reste de l'armée s'avançait lentement; le centre, avec les bagages, avec la multitude sans armes, pressé dans d'étroits sentiers et marchant sur le bord des abîmes, se trouva tout à coup dans un effroyable désordre. Les Turcs, qui avaient épié le moment, se jettent sur la foule éperdue des pèlerins. Cette multitude sans défense tombe de toutes parts sous le glaive. Des cris, répétés par les échos des montagnes, vont avertir le roi, qui se trouvait à l'arrière-garde. Louis VII, avec les chevaliers que le péril rassemble autour de lui, accourt au lieu du combat. Après une lutte terrible, le centre de l'armée se trouve dégagé de l'attaque des

[1] Otton Fris., *De Gestis Frid.*, l. 1, c. 60. Od. Dogil., l. 5. Guill. de Tyr, l. 16, c. 20-23.

barbares et continue sa marche ; le roi et ses chevaliers restent seuls aux prises avec les Turcs. Dans la mêlée, tous périssent à côté du roi, qui, saisissant les branches d'un arbre, s'élance sur le haut d'un rocher ; là, il reçoit sur sa cuirasse les flèches lancées de loin, et de son glaive il abat les têtes et les mains de ceux qui osent approcher. Son courage et la nuit le sauvèrent. Il rejoignit le camp, où l'on pleurait sa mort. Plusieurs autres, guidés par les feux qu'on y avait allumés, le rejoignirent à la faveur des ténèbres ; mais le nombre en était très-petit, en comparaison de ceux qui avaient péri ou avaient été faits prisonniers. Tel fut le désastre causé à l'armée française par un manquement à la discipline.

Pour ne plus s'exposer à pareil malheur, les barons, qui jusqu'alors commandaient tour à tour, choisirent un vieux guerrier d'expérience, nommé Gilbert, et tous, y compris le roi, s'engagèrent à exécuter ses ordres. L'on s'en trouva bien. Fortifiée par une discipline sévère, l'armée poursuivit sa marche vers Satalie. Quatre fois elle fut attaquée par les Turcs, et quatre fois elle les repoussa vigoureusement. Les chemins étaient difficiles ; on manquait de vivres ; mais nul ne se plaignait. Les victoires sur les infidèles, dit Odon de Deuil, étaient pour les Français une distraction qui leur faisait oublier les misères du voyage. Comme l'ennemi avait tout ravagé sur le passage des pèlerins, ils tuèrent les chevaux qui ne pouvaient plus marcher, et se nourrirent de leur chair ; tous se contentaient de cet aliment, même les riches, surtout lorsqu'ils pouvaient y joindre de la farine cuite sous la cendre. Ce n'est qu'après douze journées de marche que les croisés arrivèrent à Satalie.

Satalie ou Antalie était une ville maritime habitée par des Grecs et gouvernée au nom de l'empereur de Constantinople. Les Turcs occupaient les forteresses du voisinage, et répandaient la désolation dans toute la contrée. Les habitants de Satalie, enfermés dans leurs remparts, refusèrent de recevoir l'armée chrétienne, qui se trouva dans une extrémité des plus fâcheuses, sans chevaux, sans armes, sans vivres. On murmura hautement de la perfidie et de l'inhumanité des Grecs ; on se reprocha de n'avoir pas suivi les conseils de l'évêque de Langres en prenant Constantinople ; on parlait de s'emparer de Satalie, lorsque le gouverneur de la ville vint proposer à Louis VII des vaisseaux pour embarquer tous les croisés. Cette proposition fut acceptée ; mais on attendit plus de cinq semaines les vaisseaux promis, et les navires qui arrivèrent ne se trouvèrent ni assez grands ni assez nombreux pour embarquer toute l'armée chrétienne. Les croisés virent alors l'abîme de maux dans lequel ils allaient tomber ; telle était leur résignation, qu'ils ne commirent aucune violence con-

tre les Grecs, et ne menacèrent point une ville qui refusait de les secourir.

Une partie de l'armée s'embarque pour Antioche avec le roi, qui laisse de grandes sommes d'argent au gouverneur d'Antalie pour avoir soin des malades et faire accompagner l'autre partie de l'armée jusqu'au sortir de Cilicie. Le lendemain du départ de leur roi, les pèlerins, qui attendaient l'escorte et les guides que leur avaient promis les Grecs, virent arriver les Turcs, accourus de toutes les contrées voisines. Il se livra plusieurs combats, dans lesquels les Chrétiens se défendirent vaillamment; mais les infidèles renouvelaient chaque jour leurs attaques. Les croisés, affaiblis par la fatigue et par la faim, accablés par leurs ennemis, demandèrent en vain un asile dans les murs de Satalie. Les Grecs se montrèrent impitoyables. L'armée chrétienne se trouvait dans un état désespéré. Pour comble d'infortune, le comte de Flandre et Archambaud de Bourbon, que le roi lui avait donnés pour chefs, l'abandonnent sur le rivage et s'enfuient dans un vaisseau. Dieu seul, disent les vieilles chroniques, Dieu seul connaît le nombre des martyrs dont le sang coula sous le glaive des Turcs et même sous le fer des Grecs. Peu échappèrent à travers la Cilicie. Les malades laissés à Satalie périrent de même, sans qu'on pût savoir quelle avait été leur fin. Les Grecs de cette ville ne jouirent pas longtemps du fruit de leur trahison; ils furent tour à tour dépouillés par les Turcs et par les agents du fisc impérial. L'air, empoisonné par les cadavres de leurs victimes, répandit dans leurs murs le deuil et la mort. Ce peuple, qui s'était montré sans pitié pour le malheur, fut lui-même en proie à toutes sortes de maux. Peu de temps après le départ de Louis VII et le désastre des croisés, Satalie se trouvait presque sans habitants, et ses ruines abandonnées attestèrent dans la suite aux voyageurs et aux pèlerins l'inévitable justice de Dieu.

Arrivés à Antioche, les nobles de France, qui avaient si peu noblement abandonné le peuple des pèlerins sous les murs de Satalie, oubliaient la mort de leurs compatriotes au milieu des fêtes et des plaisirs. Le principal objet de ces fêtes était la reine Éléonore, qui se trouvait nièce du prince d'Antioche, Raymond de Poitiers. Or, dit Guillaume, archevêque de Tyr, auteur grave du temps et du pays, la reine Éléonore était une femme imprudente, légère, qui avilissait la dignité royale, négligeait les devoirs d'une épouse jusqu'à oublier la foi du lit conjugal. Son oncle Raymond, le prince d'Antioche, voulut donc se servir d'elle pour déterminer le roi son époux à rester, afin de prendre les villes d'Alep et quelques autres. Le roi, qui, suivant les historiens du temps, aurait pu facilement réduire ces places,

répondit, de l'avis de son conseil, qu'il voulait avant tout se rendre à Jérusalem et accomplir ses vœux. Dès lors le prince d'Antioche changea de ton : au lieu de prier et de promettre, il se mit à déclamer contre le roi, à lui dresser ouvertement des piéges, et à s'armer pour lui nuire. Il alla plus loin : de concert avec sa nièce, la reine Éléonore, il résolut de la ravir au roi son époux, soit par force, soit par adresse. Le roi, l'ayant su, prit conseil de ses barons; et, de leur avis, pour mettre sa vie et sa personne en sûreté, sortit d'Antioche en toute hâte et secrètement, après y avoir été reçu avec grande pompe. Voilà ce que rapporte Guillaume, archevêque de Tyr, auteur non suspect, qui écrivit dans le pays et dans le temps. Son témoignage est d'ailleurs confirmé, notamment en ce qui regarde les déportements de la reine Éléonore, par l'auteur des Gestes de Louis VII et par Vincent de Beauvais [1].

D'un autre côté, le roi et les barons de Jérusalem, redoutant le séjour de Louis VII à Antioche, lui avaient envoyé des députés pour le conjurer, au nom de Jésus-Christ, de presser sa marche vers la Palestine. Le roi de France se rendit donc à leurs vœux, et traversa la Syrie et la Phénicie, sans s'arrêter à la cour du comte de Tripoli, qui avait les mêmes vues que le prince d'Antioche de se servir du roi pour agrandir ses États particuliers. Son arrivée dans la terre sainte excita un vif enthousiasme, et ranima les espérances des Chrétiens. Le peuple de Jérusalem, les princes, les prélats, sortirent au-devant de lui, portant dans les mains des branches d'olivier et chantant ces paroles par lesquelles on salua le Sauveur du monde : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Vers le même temps, le roi Conrad y était arrivé, non point avec la magnificence d'un grand prince, mais avec l'humilité d'un pèlerin. Il avait quitté les Français à Éphèse, pour passer l'hiver à Constantinople, où son beau-frère, l'empereur Manuel, lui fit d'autant plus de caresses, qu'il était plus content de lui avoir fait perdre son armée.

Après que les deux rois de France et d'Allemagne eurent satisfait à leur dévotion en visitant les saints lieux, on indiqua une assemblée générale à Ptolémaïs ou Acre, pour délibérer de l'entreprise qu'on ferait sur les infidèles. A cette assemblée se trouvèrent le roi Conrad ; son frère Otton, évêque de Frisingue ; Étienne, évêque de Metz ; Henri, évêque de Toul, frère du comte de Flandre ; Théotwin, légat du Pape près le roi Conrad ; des seigneurs allemands : Henri, duc d'Autriche, frère du roi ; Frédéric, duc de Souabe, son neveu,

[1] Guill. de Tyr, l. 16, c. 27, p. 907. *Apud* Bongars., *Gesta Ludov.*, c. 15, p. 401. Vinc. Bellov., *Speculum historiale*, t. 3, c. 128. *Apud* Duchesne, t. 4, p. 440.

et plusieurs autres. Les Français étaient le roi Louis; Geoffroi, évêque de Langres; Arnoul, évêque de Lisieux; Gui de Florence, cardinal-légat du Pape. Les seigneurs laïques étaient Robert, comte de Dreux, frère du roi; Henri, son gendre, fils du comte de Champagne; Thierri, comte de Flandre, beau-frère du roi de Jérusalem, et plusieurs autres. Le roi de Jérusalem, Baudouin III, jeune prince de grande espérance, était aussi à cette assemblée avec la reine Mélisende, sa mère; le patriarche Foucher; Baudouin, archevêque de Césarée; Robert, archevêque de Nazareth; Rorgon, évêque d'Acre; Bernard, évêque de Sidon; Guillaume de Béryte; Adam de Panéade et Gérald de Bethléhem; Robert, maître des chevaliers du Temple; Raymond, maître des chevaliers de l'Hôpital; Manassès, connétable du roi; Philippe, comte de Naplouse; Hélinand de Tibériade; Gérard de Sidon; Gautier de Césarée; Payen, seigneur du pays au delà du Jourdain, et un grand nombre d'autres. La résolution que l'on prit à cette assemblée fut d'assiéger Damas, et le rendez-vous fut donné à Tibériade pour le 25me de mai 1148 [1].

Damas fut donc attaqué vivement. On se battit d'abord dans les jardins extérieurs de la ville. Le roi de Jérusalem marchait le premier, à la tête de son armée et des chevaliers de Saint-Jean et du Temple; après les Chrétiens d'Orient, s'avançaient les croisés français, commandés par Louis VII. Le roi d'Allemagne, qui avait rassemblé les débris de ses troupes, formait le corps de réserve, et devait garantir les assiégeants des surprises de l'ennemi. La résistance des Turcs fut opiniâtre sur les bords de la rivière qui traversait les jardins. Le roi Conrad, l'ayant appris, pénètre jusqu'à l'avant-garde avec quelques-uns des siens, et tombe sur les Musulmans avec une impétuosité à laquelle rien ne résiste. Un Turc d'une taille et d'une force prodigieuses s'élance sur lui; mais Conrad lui porte, entre le cou et l'épaule gauche, un coup de sabre si terrible, qu'il lui coupe en deux toute la poitrine, en sorte que la tête et l'épaule droite tombent à terre. A cette vue, les Turcs, effrayés, se réfugient dans la ville et laissent les Chrétiens maîtres des bords de la rivière. L'effroi des habitants de Damas fut tel, qu'ils songèrent à abandonner la ville. En conséquence, ils placèrent dans les rues, vers l'entrée des jardins, de grosses poutres, des chaînes et des amas de pierres, afin d'arrêter la marche des assiégeants et de se donner ainsi le temps de fuir, avec leurs richesses et leurs familles, par les portes du nord et du midi.

Les Chrétiens étaient si sûrs de se rendre maîtres de Damas,

[1] Guill. de Tyr, l. 17, c. 1.

qu'on ne s'occupa plus, parmi les chefs, que de savoir à qui serait donnée la souveraineté de la ville. Celui qui l'emporta sur ses concurrents fut ce même comte de Flandre qui avait abandonné, sous les murs de Satalie, l'armée chrétienne dont il avait reçu le commandement. Les barons de Syrie furent jaloux de cette préférence. Le siége se ralentit. Plus d'un seigneur chercha à faire échouer une entreprise qui ne devait plus tourner à son profit particulier. D'après des conseils perfides, on quitta les jardins de la ville pour aller camper au côté opposé, où le terrain était mouvant et stérile, et les murailles inexpugnables. Vingt mille infidèles en profitèrent pour se jeter dans la place, résolus à la défendre. Bientôt on apprit que les sultans d'Alep et de Mossoul arrivaient avec une armée nombreuse. Enfin les Chrétiens, et parmi eux les deux premiers rois de l'Europe, levèrent honteusement le siége et s'en revinrent en Palestine. Là, on délibéra d'assiéger Ascalon. Mais il n'en fut rien. Le roi Conrad s'embarqua pour l'Europe et revint en Allemagne, par Pola en Istrie, dès la même année 1148. Le roi Louis demeura en Palestine jusque après Pâques de l'année suivante, où il se rembarqua de même pour la France, sans qu'on lise qu'il ait rien fait de mémorable dans tout ce temps.

Tout bien considéré, si la seconde croisade en Orient n'eut aucun succès temporel, la faute en est principalement aux croisés et à ceux qu'ils devaient secourir. Ils n'avaient ni assez de prévoyance, ni assez d'ordre, ni assez d'accord, ni assez de constance pour écarter ou vaincre les obstacles, ou simplement pour profiter de la victoire qui s'offrait à eux. Certainement, et par l'autorité de son Église et par les miracles de saint Bernard, Dieu avait approuvé leur expédition ; mais quand Dieu vous appelle à l'exécution d'une de ses œuvres, il veut que vous employiez toutes les ressources de votre intelligence et de votre activité pour la faire réussir. Aide-toi, et je t'aiderai. Vous ne devez compter sur une assistance extraordinaire que quand tous les moyens ordinaires sont à bout. Voyez Josué dans la conquête de la terre promise, voyez David dans la conquête de la Syrie : l'un et l'autre ils ne marchent qu'à la voix de Dieu, manifestée par le grand prêtre ou par un prophète ; mais l'un et l'autre, à la piété et à la confiance envers Dieu, joignent tous les moyens de la discipline, de la valeur et de la tactique militaire. Voilà ce qu'oublièrent trop souvent les guerriers de la seconde croisade.

Quant au succès spirituel, comme moyen d'expiation et de pénitence, on peut dire que cette croisade en eut un fort grand. Nous avons vu avec quelle résignation et quelle humilité chrétienne le roi Conrad supporta ses malheurs. Le roi Louis montra plus de piété

encore. Sa femme se plaignait même qu'elle avait épousé un moine plutôt qu'un roi. La plupart des croisés du peuple paraissent avoir eu les mêmes sentiments que leurs maîtres. Nous l'avons entendu dire assez clairement à Otton de Frisingue, qui en fut témoin oculaire. Nous en trouvons encore une preuve dans un autre écrivain du temps.

Saint Bernard, qui avait prêché la seconde croisade, fut extrêmement affligé du peu de succès qu'elle eut, d'autant plus qu'on s'en prenait à lui. Dans ces conjonctures, l'abbé Jean de *Casa-Mario*, près de Vérule en Italie, qui, dès l'an 1140, avait uni son monastère à la congrégation de Cîteaux, lui écrivit : Il me semble que Dieu a tiré un grand fruit de ce voyage, quoique d'une autre manière que ne pensaient les pèlerins. S'ils avaient poursuivi leur entreprise comme il convient à des Chrétiens, avec justice et piété, Dieu aurait été avec eux et aurait fait par eux un grand fruit ; mais comme ils sont tombés en plusieurs désordres, il a tiré de leur malice une matière à sa miséricorde, et leur a envoyé des afflictions pour les purifier et les faire arriver à la vie éternelle. Enfin, ceux qui revenaient nous ont avoué qu'ils avaient vu un grand nombre de croisés qui disaient qu'ils mouraient avec joie, et qu'ils n'auraient pas voulu revenir, craignant de retomber dans leurs péchés. Mais, afin que vous ne doutiez pas de ce que je dis, je vous découvrirai, comme à mon père spirituel, en confession, que les patrons de notre monastère, les bienheureux Jean et Paul, ont daigné souvent nous visiter ; je les ai fait interroger sur cet événement, et ils ont répondu que la multitude des anges apostats avait été remplacée par ceux qui sont morts dans cette expédition ; ils ont aussi grandement parlé de vous, et prédit que votre fin était proche. Puis donc que cette entreprise a atteint son but, non pas selon les hommes, mais selon Dieu, il sied à votre sagesse de vous consoler en celui dont vous recherchez uniquement la gloire ; car c'est dans la prévision des fruits salutaires de cette entreprise qu'il vous avait donné la grâce et la force de la mettre à exécution. Qu'il daigne maintenant couronner heureusement votre carrière et m'associer à vous dans sa gloire [1].

Otton de Frisingue, qui n'est pas toujours favorable à saint Bernard, porte le même jugement sur la croisade et la part que le saint y avait prise. Voici ses paroles : Si nous disons que le saint abbé a été inspiré de l'Esprit de Dieu pour nous animer à cette guerre, mais que, par notre orgueil et notre libertinage, nous n'avons pas gardé ses salutaires avis, et qu'ainsi c'est avec justice que nous avons récolté,

[1] Inter *Epist. S. Bern.*, 386.

pour prix de nos désordres, la perte des biens et des personnes par le fer et par la misère, nous ne dirons rien qui ne soit conforme à la raison et justifié par les exemples de l'antiquité [1].

Saint Bernard lui-même le fait voir au commencement du second livre *De la Considération*, qu'il adressa vers ce temps au pape Eugène. Lorsque Moïse voulut retirer son peuple de la terre d'Égypte, il lui en promit une autre beaucoup plus excellente; autrement ce peuple, qui n'avait de l'attachement qu'à la terre, ne l'aurait jamais suivi. Il les fit donc sortir de l'Égypte, mais il ne les fit point entrer dans la terre qu'il leur avait promise. Néanmoins, on ne peut pas imputer ce mauvais succès à la témérité du chef, puisqu'il ne faisait rien que par un exprès commandement de Dieu et par son assistance particulière, confirmée par une infinité de miracles.

Mais, me direz-vous, ce peuple était fort grossier et se rebellait continuellement contre Dieu et contre Moïse, son serviteur. J'avoue qu'ils étaient des incrédules et des rebelles. Mais ceux-ci, que sont-ils ? Interrogez-les. Qu'ai-je besoin de dire ce qu'eux-mêmes confessent très-volontiers ? Je dirai seulement une chose. Quels grands progrès pouvaient faire des gens qui, pendant toute leur marche, ne pensaient qu'à leur retour ? Ces Hébreux, dans tout leur chemin, ne retournaient-ils pas incessamment en Égypte, de cœur et de volonté ? Que si les premiers sont morts et ont péri à cause de leur infidélité continuelle, avons-nous sujet de nous étonner si les nôtres, marchant sur leurs traces, ont souffert les mêmes choses ? Mais comme la perte de ceux-là n'a point été contraire aux promesses que Dieu leur avait faites, aussi devons-nous dire de même de ceux-ci, parce que les promesses de Dieu ne se font jamais au détriment de sa justice. Écoutez un autre exemple sur ce sujet.

Benjamin commet un crime; aussitôt les autres tribus se préparent pour en tirer la vengeance, et même par l'ordre de Dieu, qui leur désigne un chef particulier pour commander à ceux qui devaient combattre. Ils en viennent aux mains, appuyés sur le grand nombre de leurs troupes, sur la bonté de leur cause, et, ce qui est encore davantage, sur la faveur divine. Mais, oh que Dieu est terrible dans ses jugements sur les enfants des hommes [2] ! Ceux qui étaient destinés pour venger le crime tournent le dos à la vue des coupables, et une poignée de gens met en fuite des troupes nombreuses. Néanmoins ils ont recours au Seigneur, et le Seigneur leur dit : *Remontez.* Ils remontent une seconde fois, et une seconde fois ils sont battus et mis en déroute. Ainsi des hommes justes entreprennent une guerre

[1] Otton. Fris., *De Gest. Frid.*, l. 1, c. 60. — [2] Psalm., 65, 5.

juste, la première fois avec l'approbation de Dieu, et la seconde par son ordre exprès, et néanmoins ils demeurent vaincus ; mais aussi se sont-ils trouvés d'autant supérieurs dans la foi, qu'ils avaient été inférieurs dans le combat.

Or, je vous prie, de quelle manière ne me traiteraient pas ceux-ci, si je les avais persuadés de retourner une seconde fois à la guerre, et qu'une seconde fois ils eussent été défaits ! Et si je les exhortais pour une troisième fois à reprendre le chemin de la terre sainte et de donner encore une troisième bataille, après en avoir perdu une première et une seconde, jugez un peu de la disposition avec laquelle ils pourraient m'écouter. Cependant les Israélites, ayant été frustrés de leurs espérances par deux fois consécutives, ne laissent pas d'obéir une troisième, et ils remportent la victoire. Mais peut-être que ceux-ci me diront : Comment pouvons-nous savoir que cette entreprise est venue de Dieu ? quels miracles faites-vous pour nous obliger d'en croire votre parole ? Ce n'est pas à moi de répondre à cette objection ; il faut épargner ma pudeur. Répondez pour moi et pour vous-même, selon ce que vous avez ouï et ce que vous avez vu, ou plutôt selon ce que Dieu vous inspirera[1].

Saint Bernard fit plus que de rappeler les miracles qui avaient autorisé sa prédication de la croisade : il en fit même ensuite pour sa justification. Car, quand la première nouvelle vint en France de la défaite de l'armée chrétienne, un père lui présenta son fils aveugle pour lui rendre la vue ; et, comme il s'en excusait, le père le pressa tant, qu'il vainquit sa résistance. Alors le saint abbé, imposant les mains à l'enfant, pria Dieu que, s'il était l'auteur de cette prédication et si son esprit l'avait assisté en la faisant, il lui plût de le montrer en guérissant cet aveugle. Et comme, après sa prière, il en attendait l'effet : Que ferai-je ? s'écria l'enfant, je vois clair ! Il s'éleva aussitôt un grand cri des assistants, qui étaient en grand nombre, tant des moines que des séculiers[2].

Quant au résultat général de la seconde croisade pour la chrétienté, on peut lui appliquer ce que M. de Maistre dit des croisades en général : Aucune n'a réussi, mais toutes ont réussi. Toutes ont réussi à défendre la chrétienté contre l'invasion du mahométisme et de ce qui lui ressemble ; aucune n'a réussi, aucune, à elle seule, n'a complétement atteint ce but. Ce n'est que la persévérance invincible de l'Église romaine et des Papes dans cette défense générale de la chrétienté entière, qui nous a valu la sécurité dont nous jouissons depuis bientôt deux siècles. Pour ce qui est de la seconde croisade

De Consid., l. 2, c. 1. — [2] *Vita S. Bern.*, l. 3, c. 4.

en particulier, ou plutôt des secondes croisades, car il y en eut quatre à la fois, outre la paix générale qu'elles produisirent en Europe, la croisade contre les Slaves réussit assez pour rétablir dans leur pays plusieurs diocèses ; celle en Espagne réussit assez pour consolider le nouveau royaume de Portugal et agrandir les royaumes espagnols ; celle contre les Musulmans d'Afrique réussit assez pour leur enlever plusieurs villes et plusieurs provinces. Pour réparer le non-succès de celle d'Orient, il n'eût fallu qu'un peu de cette antique magnanimité romaine qui, au lieu de se laisser abattre par les revers, n'en devenait que plus fière et plus indomptable. Une nouvelle armée débarquée en Palestine eût rétabli l'honneur des armes chrétiennes, et convaincu les Mahométans que des Chrétiens peuvent être vaincus, mais les Chrétiens, mais la chrétienté, jamais.

Un seul homme sentit remuer dans son cœur cette noble pensée : ce fut un homme d'Église, l'abbé Suger. On dit qu'il n'avait pas approuvé trop la seconde croisade dans l'origine; mais, quand il en vit le mauvais succès, il eut le courage, pour l'honneur de la France et de la chrétienté, d'entreprendre une croisade nouvelle. A l'âge de soixante-dix ans, avec une santé qui avait toujours été faible et délicate, il résolut de conduire lui-même en Palestine une nouvelle armée. Il sollicita, à trois reprises différentes, les prélats de France de se joindre à lui pour cette grande entreprise ; n'ayant pu les y engager, il fit passer aux chevaliers du Temple la plus grande partie des trésors qu'il avait amassés ; puis il alla prier au tombeau de saint Martin, à Tours, pour se préparer au pèlerinage. Mais, peu après son retour à Saint-Denis, il fut saisi d'une petite fièvre, qui, en peu de jours, le mit au tombeau. Il mourut le 13 janvier 1152[1].

Que la pensée de l'abbé Suger fut non-seulement généreuse, mais utile et sage, certains faits le font voir. Le jeune roi de Jérusalem, Baudouin III, avec les seules forces de son petit royaume et le secours des pèlerins ordinaires, exécuta encore des choses mémorables. La ville d'Ascalon résistait depuis plus de cinquante ans aux armes des Chrétiens, et continuait d'être un danger incessant pour le royaume, dont elle ouvrait l'entrée au sultan d'Égypte, et par terre et par mer. Trois ou quatre fois par an, le sultan y envoyait des troupes et des secours de toute espèce ; il faisait même une pension à chacun des habitants, pour se les tenir attachés : car, maîtresse d'Ascalon, l'Égypte pouvait toujours entrer en Palestine ; comme aussi, maîtresse d'Ascalon, la Palestine pouvait toujours entrer en Égypte. Cette place incommodait donc prodigieusement le

[1] *Vita Sugeri*, t. 4 de Duchesne.

royaume de Jérusalem. Baudouin III entreprit d'y mettre un terme. Ayant assemblé tout son peuple, il rétablit la forteresse de Gaza, qui était ruinée et déserte, et il la remit en la garde des chevaliers du Temple. Gaza était sur le chemin d'Ascalon en Égypte. Par là étaient interceptés par terre les convois que le sultan du Caire envoyait plusieurs fois par an aux habitants d'Ascalon. Les infidèles essayèrent d'attaquer la nouvelle forteresse; mais en vain. Dès lors cessèrent les courses qu'ils faisaient très-souvent dans le pays. Ascalon ne pouvait plus recevoir de secours que par mer [1].

Au mois de décembre 1152, plusieurs émirs, dont la famille passait pour avoir possédé autrefois Jérusalem, vinrent avec une armée considérable de Turcs pour surprendre la ville. Déjà ils étaient campés sur le mont des Olives, lorsque les Chrétiens, ayant invoqué le secours de Dieu, sortent en armes, les mettent en déroute, les poursuivent l'épée dans les reins jusqu'au Jourdain, où les Chrétiens accourus de Naplouse et d'ailleurs achèvent de les défaire. L'armée chrétienne revint à Jérusalem, chargée d'un butin immense, et rendit à Dieu de solennelles actions de grâces. Encouragé par ce succès, on résolut d'aller ravager les campagnes et les jardins d'Ascalon, d'où les habitants tiraient de grands avantages. Dès que l'armée chrétienne parut, tous les Ascalonites, saisis de frayeur, se réfugièrent dans la ville. Les Chrétiens résolurent d'en faire le siége. Sur l'invitation du roi, on y vit accourir bientôt les barons et les chevaliers, les prélats et les évêques de la Judée et de la Phénicie; le patriarche de Jérusalem était à leur tête, portant avec lui le bois de la vraie croix. La ville fut assiégée par terre et par mer; la flotte, composée de quinze navires, était commandée par Gérard, comte de Sidon. Le siége durait depuis deux mois, lorsqu'aux environs des fêtes de Pâques on vit débarquer, dans les ports de Ptolémaïs et de Joppé, un grand nombre de pèlerins d'Occident. Les chefs de l'armée s'étant assemblés, il fut décidé que les navires arrivés d'Europe seraient retenus par ordre du roi, et qu'on inviterait les pèlerins à venir au secours de leurs frères qui assiégeaient Ascalon. Une foule de ces nouveaux venus, répondant aux espérances qu'on mettait aussi dans leur piété et dans leur bravoure, accoururent aussitôt au camp des Chrétiens, et plusieurs se rangèrent sous les ordres de Gérard de Sidon. A leur arrivée, l'armée fut dans la joie et ne douta plus de la victoire. Des machines furent construites et le siége poussé avec vigueur. Les forces des Ascalonites s'épuisaient, lorsqu'ils reçurent par mer un renfort d'Égypte. Les attaques des assiégeants n'en devinrent que

[1] Guill. de Tyr, l. 17, c. 12.

plus fréquentes et que plus meurtrières. Ils avaient surtout une tour formidable, qui dominait les remparts par sa hauteur. Les assiégés, à qui elle faisait beaucoup de mal, résolurent de la détruire. Ils remplirent tout l'intervalle entre la tour et le rempart de matières combustibles, et y mirent le feu durant la nuit. Mais un vent s'éleva, qui poussa l'incendie contre la ville : les pierres de la muraille furent calcinées ; la muraille tomba avec un horrible fracas. Les guerriers chrétiens accourent pour monter à la brèche; déjà les Templiers étaient dans la place ; mais, par une cupidité honteuse, ils avaient posté sur la brèche des sentinelles pour empêcher qu'on ne les suivît, et cela afin d'avoir à eux seuls tout le butin de la ville. La garnison et les habitants d'Ascalon, les voyant en si petit nombre et tout occupés à piller, se jettent sur eux, les tuent ou les mettent en fuite, et referment la brèche avec d'énormes poutres. Les Chrétiens, tristes et confus, se retirent dans leur camp. Le roi de Jérusalem convoque les prélats et les barons pour délibérer sur le parti à prendre. Lui-même, ainsi que les principaux chefs des guerriers, désespérait de la conquête d'Ascalon, et proposait d'abandonner le siége ; le patriarche et les évêques, pleins de confiance dans la bonté divine, s'opposaient à la retraite. Leur avis prévalut. Dès le lendemain on recommença l'attaque ; on se battit toute la journée avec une ardeur égale de part et d'autre ; mais la perte des Musulmans fut plus grande. Après une trêve pour enterrer les morts, ils demandèrent à capituler. Leurs députés offrirent au roi de Jérusalem d'ouvrir les portes de la ville, à la seule condition que les habitants auraient la faculté de se retirer dans trois jours avec leurs biens et leurs bagages. Les conditions furent acceptées et fidèlement tenues. Les habitants se retirèrent dès le second jour, et le roi les fit escorter jusque sur les frontières d'Égypte. Ainsi donc, l'an 1154, le 12me jour du mois d'août, le roi de Jérusalem, le patriarche, les seigneurs et les prélats du royaume, tout le clergé et le peuple, précédés du bois de la croix, entrèrent dans Ascalon, au milieu des hymnes et des cantiques spirituels, consacrèrent la principale mosquée en l'honneur de saint Paul et y déposèrent la croix du Seigneur [1].

On voit par ces divers faits que, si le roi Conrad d'Allemagne et le roi Louis de France, au lieu de s'exposer à la politique équivoque ou perfide de l'empereur de Constantinople, avaient suivi le conseil du roi Roger de Sicile ; s'ils étaient venus aborder directement en Palestine, leurs forces, réunies à celles du roi de Jérusalem, eussent été invincibles ; le royaume de Jérusalem, devenu formidable par la

[1] Guill. de Tyr, l. 17, c. 21-30.

conquête de Damas et d'autres places importantes, eût pu désormais se soutenir par lui-même et défendre, au besoin, les principautés chrétiennes d'Édesse et d'Antioche. D'un autre côté, avec les villes d'Ascalon et de Gaza, l'Égypte était facile à conquérir; d'autant plus que le roi de Sicile était maître de plusieurs places et provinces d'Afrique, et que les Musulmans d'Espagne, bien loin d'y pouvoir mettre obstacle, étaient eux-mêmes sur leur déclin. En occupant ainsi les guerriers d'Europe à des conquêtes glorieuses et lointaines, on épargnait à l'Europe les guerres intérieures, on lui assurait une paix universelle. Pour cela, il y avait assez de moyens, assez de bras, assez de volonté; il n'y manquait qu'une tête de Charlemagne, mais elle y manquait.

Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, qui avait été si peu courtois envers le roi de France, l'an 1148, perdit la vie la même année dans une bataille qu'il livra témérairement à Noureddin, fils de Zengui et père de Saladin. Raymond était brave, mais téméraire et ne consultant que soi. La bataille où il périt, il l'avait engagée avec peu de chevaliers et sans attendre le reste de ses troupes. Il laissait une veuve avec quatre enfants tout jeunes, dont deux fils et deux filles. Dans ces tristes conjonctures, le patriarche Aimeri d'Antioche se montra le patron du pays et solda des troupes avec une générosité qui ne lui était pas ordinaire. Le roi de Jérusalem, de son côté, vint au secours de la principauté en péril, et arrêta les progrès de Noureddin et du sultan d'Icône, qui voulaient profiter de la circonstance pour envahir le pays [1].

Joscelin, dernier comte d'Édesse, se félicitait de la mort du prince d'Antioche, qu'il haïssait, lorsqu'il fut pris lui-même par des infidèles et conduit dans les prisons d'Alep, où il mourut de misère. C'était l'indigne fils d'un digne père. Celui-ci assiégeait un château près d'Alep, lorsqu'une tour s'écroula près de lui et le couvrit de ses ruines; il fut transporté mourant à Édesse. Comme il languissait dans son lit, où il n'attendait que la mort, on vint lui annoncer que le sultan d'Icône avait mis le siége devant une de ses places fortes. Aussitôt il fait appeler son fils, et lui ordonne d'aller attaquer l'ennemi. Le jeune Joscelin hésite. Sur-le-champ, le vieux guerrier, qui n'avait jamais connu d'obstacles, se fait porter à la tête de ses soldats dans une litière. Comme il approchait de la ville assiégée, on vint lui apprendre que les Turcs s'étaient retirés : aussitôt il lève les yeux au ciel, remercie Dieu, et expire.

Son indigne fils s'était adonné dès l'enfance à l'ivrognerie et à la

[1] Guill. de Tyr, l. 17, c. 9 et 10.

débauche. Dès qu'il fut le maître, il quitta la ville d'Édesse pour se retirer à Turbessel, séjour délicieux sur les bords de l'Euphrate. Là, tout entier livré à ses penchants, et négligeant la solde des troupes, les fortifications des places, il oublia les soins du gouvernement et les menaces des Musulmans. Ce fut pendant sa coupable absence que la ville d'Édesse fut prise par Zengui, l'an 1144, après deux ans de siége. Raymond d'Antioche, au lieu d'aller au secours d'Édesse, se réjouit de son désastre, parce qu'il haïssait Joscelin. Ce dernier, à sa mort, laissait une veuve, avec un fils et deux filles en bas âge. C'était une femme vertueuse, d'un courage au-dessus de son sexe. Avec le conseil des seigneurs, elle sut conserver les places qui lui restaient encore. L'empereur de Constantinople, ayant appris la situation déplorable du pays, fit offrir à la comtesse des revenus considérables, si elle voulait lui transporter la propriété des villes qui lui restaient encore, au nombre de six. De l'avis du roi de Jérusalem, la comtesse accepta ses offres. L'empereur grec se flattait non-seulement de conserver ce reste, mais encore de l'augmenter. Au bout d'un an, les Turcs lui avaient enlevé le tout [1].

L'empereur grec était plus porté et plus propre à brouiller la chrétienté avec elle-même qu'à la défendre contre le mahométisme. Le roi Roger de Sicile avait envoyé à l'empereur Jean Comnène une ambassade, non-seulement pour traiter de la paix, mais encore d'une alliance de famille. L'ambassade et la demande ayant été renouvelées après la mort de Jean, son fils Manuel envoya un personnage illustre en Sicile pour conclure la négociation. L'affaire conclue, Manuel la rompit et jeta en prison les ambassadeurs du roi Roger à Constantinople. Pour venger cette violation du droit des gens, Roger arma une flotte, et s'empara de l'île de Corfou, ainsi que de plusieurs places sur le continent, notamment de Corinthe [2]. Dès lors Manuel s'occupa de deux choses : l'une, de détruire par les Turcs les armées chrétiennes de France et d'Allemagne qui marchaient au secours des Chrétiens d'Orient ; l'autre, de reconquérir non-seulement Corfou, mais encore la Sicile et l'Italie. Il était en Grèce pour cela, lorsque le roi Conrad vint à y passer en revenant de Palestine en Allemagne. Les deux princes se liguèrent pour attaquer Roger de Sicile, qui cependant venait de conquérir en Afrique plusieurs villes sur les Musulmans et ensuite d'envoyer au pape Eugène un corps de troupes pour soumettre certains rebelles. Des maladies, entre autres celle de Conrad, empêchèrent pour le moment cette expédition contre un roi chrétien. La ligue n'en subsista pas moins. Une flotte grecque

[1] Guill. de Tyr, l. 16 et 17. — [2] Robert de Monte, an. 1148. Cinnam, l. 3, c. 2.

assiégeait Corfou, lorsque le roi de France, Louis le Jeune, ayant rencontré cette flotte, fut fait prisonnier et conduit en Grèce pour être présenté à l'empereur Manuel; mais une flotte sicilienne qui venait de ravager les faubourgs de Constantinople et de lancer des flèches dans le palais impérial, ayant rencontré à son tour la flotte grecque, délivra le roi de France, qui passa en Sicile et de là à Rome. Cette capture du roi de France par les Grecs et sa délivrance par les Siciliens sont attestées par plusieurs auteurs, tant grecs que latins [1]. On y voit ce que c'était que les Grecs du Bas-Empire.

A Rome, il y avait toujours un parti révolutionnaire; des écoliers sans expérience, s'imaginaient, avec Arnaud de Bresce, pouvoir ressusciter la république romaine avec des mots et des mutineries. Depuis douze siècles, le christianisme avait transformé le monde; Rome y exerçait un empire plus étendu, plus glorieux et plus durable que ne fut jamais celui de la république ni des césars, un empire spirituel et divin.

Les Romains écoliers ne comprenaient pas cet empire vraiment immortel de leur cité, empire volontairement accepté par toutes les nations chrétiennes. Ils se mirent en tête de refaire le monde. Voici leur plan : soumettre le Pape, le clergé, l'univers entier, au roi ou à l'empereur Conrad d'Allemagne; soumettre ensuite ce roi ou cet empereur au sénat et au peuple romain, qui serait de nouveau le maître de l'univers. Pour cela, il fallait un sénat et un peuple; on décréta l'un et l'autre.

Ils se signalèrent bientôt par quelques mutineries contre le Pape, par le pillage et la démolition de quelques maisons de cardinaux. Fiers de ces exploits, ils invitèrent plusieurs fois, et par des lettres et par des ambassadeurs, le roi allemand Conrad à venir à Rome et recevoir d'eux l'empire du monde. Longtemps le roi allemand ne répondit ni aux lettres ni aux ambassades. A son retour de la Palestine et de la Grèce, où il avait été endoctriné par l'empereur de Constantinople, il y eut une nouvelle ambassade et de nouvelles lettres. Le moment était plus favorable; on cessa de les rebuter.

Voici comme parlent ces lettres dans leur inscription : « A l'excellentissime et illustre seigneur de la ville et du monde entier, Conrad : le sénat et le peuple romain. A l'excellentissime et magnifique seigneur de la ville et du monde, Conrad : Sixte, Nicolas et Gui, procureurs du sacré sénat et du salut commun de la république. A l'illustrissime et magnifique maître de l'univers, Conrad, triomphateur

[1] Cinnam, l. 2, c. 19, p. 39. Vincent Bellovac. Robert de Monte, an. 1149.

toujours auguste : son fidèle serviteur un tel, membre du sénat [1]. » On le voit, le nouveau sénat et peuple romain avait dès lors bien et dûment décrété que le roi ou empereur teutonique qu'il lui plairait d'appeler à Rome serait par là seul le maître de l'univers entier ; que, conséquemment, les rois et les peuples de Sicile, d'Espagne, de Portugal, de France, d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, de Norwége, de Suède, de Danemark, d'Allemagne, de Hongrie, de Pologne et d'ailleurs ne seraient tout au plus que les proconsuls et les provinces du nouveau sénat et peuple romain. Cette prétention paraît aujourd'hui ridicule et absurde. C'est cependant pour réaliser cette absurdité que nous avons vu les empereurs teutoniques Henri IV et Henri V faire la guerre à l'Église de Dieu ; leurs partisans posaient manifestement pour principe que l'empereur était la loi suprême et que de lui viennent les droits des rois et des peuples. C'est pour réaliser cette même absurdité que nous verrons les successeurs de Conrad recommencer cette guerre impie, jusqu'à ce qu'ils achèvent, eux, leur famille et leur puissance, de se briser contre le roc sur lequel est bâtie l'Église du Christ, l'empire spirituel du roi des rois. C'est elle, l'Église romaine, qui, en maintenant sa propre indépendance, sa propre liberté, a fondé et maintenu la liberté et l'indépendance de tous les rois et peuples chrétiens. Cette guerre et cette victoire glorieuse, bien des historiens myopes ne l'ont pas même entrevue.

Le sénat et le peuple romain improvisés mandèrent donc, et par leurs lettres et par leurs ambassades, au roi allemand, qu'ils n'agissaient que pour son service et pour remettre l'empire romain en l'état où il était du temps de Constantin et de Justinien. Pour cet effet, ajoutent-ils, nous avons pris les tours et les maisons fortes des plus puissants de Rome, qui voulaient résister à votre empire, avec le Sicilien et le Pape. Nous en gardons quelques-unes pour votre service, et nous avons abattu les autres. Nous sommes traversés en ce dessein par le Pape, par les Frangipanes, les fils de Pierre de Léon, excepté Jourdain notre chef, par Ptolémée et plusieurs autres. Ils continuent en priant le roi de ne point écouter les calomnies qu'on lui rapportera contre eux, et de venir s'établir à Rome, pour commander plus absolument que ses prédécesseurs à l'Italie et à l'Allemagne, après avoir ôté l'obstacle qu'y met le clergé. Nous avons appris que le Pape a traité avec le Sicilien, et lui a accordé le sceptre, l'anneau, la dalmatique, la mitre et les sandales, avec la promesse de ne point envoyer chez lui de légats qu'il ne l'eût de-

[1] Martène. *Vet. Script.*, t. 2, Inter *Epist.* Vibaldi, 211, 213 et 214.

mandé ; et le Sicilien lui a donné beaucoup d'argent à votre préjudice [1].

Le Sicilien dont il est ici parlé, c'est le roi Roger de Sicile, qui, après avoir chassé les Musulmans de la Calabre, de la Sicile et de Malte, leur enleva plusieurs villes et provinces en Afrique, et qui d'ailleurs sut leur inspirer tant de confiance et les gouverner avec tant d'équité, qu'ils venaient d'eux-mêmes se mettre sous sa domination. En 1149, i perdit son fils aîné Roger, duc d'Apulie, après avoir perdu trois autres de ses fils. C'est pourquoi, l'an 1150, il fit couronner roi de Sicile le seul qui lui restait, savoir, Guillaume, prince de Capoue. Pierre le Vénérable, abbé de Clugni, écrivit au roi Roger une lettre de consolation sur la mort de ses fils, lui marquant qu'il a fait dire pour eux des messes et d'autres prières, et distribuer des aumônes. Du reste, nous sommes profondément affligés de l'inimitié qui est entre vous et le roi des Allemands ; car nous sentons, et moi et beaucoup d'autres, combien cette discorde est nuisible aux royaumes des Latins et à la propagation de la foi chrétienne. Déjà votre valeur, à elle seule, a singulièrement étendu l'Église de Dieu sur les terres des infidèles ; que serait-ce donc si vous étiez d'accord pour cela, vous et le roi en question ? Ce qui nous fait désirer le plus cette concorde, à nous et à presque tous les Français, c'est la trahison perfide, inouïe, lamentable des Grecs contre nos pèlerins, c'est-à-dire contre l'armée du Dieu vivant. En vérité, autant que cela peut appartenir à un moine, je ne refuserais pas de mourir, si la justice de Dieu daignait, par quelqu'un des siens, venger la mort de tant de personnes, et de personnes si illustres, la fleur de la Gaule et de la Germanie, étouffée par une fraude exécrable. Or, de tous les princes chrétiens qui sont sous le ciel, je n'en vois aucun d'aussi capable d'exécuter une œuvre aussi sainte, aussi agréable au ciel et à la terre. Levez-vous donc, excellent prince : ce n'est pas moi seulement, mais tout le monde, qui vous y exhorte ; levez-vous pour secourir le peuple de Dieu ; armez-vous de zèle pour sa loi, comme un autre Machabée ; vengez tant d'opprobres, tant d'injures, tant de morts, tant de sang versé d'une manière si impie. Pour moi, je suis prêt à aller trouver le roi de Germanie et à faire tout au monde pour rétablir entre vous une paix si désirable [2].

Le Pape, ayant appris par des voies indirectes qu'il existait entre le roi d'Allemagne et l'empereur de Constantinople une ligue contre l'Église romaine, fit écrire par le cardinal Guido, à Wibald ou Guibald, abbé de Stavelo et de Corbie, qui avait en même temps la con-

[1] *Epist.* 211. — [2] Petr. Clun., l. 6, *epist.* 16, *Biblioth. PP.*, t. 22.

fiance du roi Conrad et celle du pape Eugène. Le cardinal lui rappelle que, pendant l'absence du roi, c'est le Pape qui a maintenu la paix dans le royaume, exposé autrement à de grands troubles, sous son jeune fils ; ce serait donc, de la part de Conrad, rendre le mal pour le bien, de nourrir des desseins hostiles contre l'Église sa mère [1]. Wibald dit, dans sa réponse, qu'à la vérité il n'y avait pas de traité formel, mais que Conrad avait été perverti quelque peu par le faste et la désobéissance des Grecs ; que, suivant la recommandation du Pape, il s'était efforcé de le ramener à des sentiments d'humilité et de soumission, et que, pour cela, il n'avait pas craint de reprendre quelquefois avec sévérité les propos de certains personnages. Il ajoute que l'abbé de Clairvaux, saint Bernard, venait d'écrire au roi une lettre où il faisait un grand éloge de celui de Sicile, des grands services qu'il rendait à l'Église catholique, services qui seraient plus grands encore si les deux rois pouvaient agir d'accord : à quoi il s'offrait de venir travailler, si on l'avait pour agréable. Le cardinal-légat, Théotwin, lui avait écrit dans le même sens, à son retour de Jérusalem par la Sicile. Wibald marque à la fin que des sénateurs de Rome avaient écrit des lettres fort graves et fort dures contre le Pape, et qu'elles avaient été apportées au roi dans le mois de janvier de la même année 1150 [2].

A la vérité, il n'y avait pas une ligue formelle entre le roi d'Allemagne et l'empereur de Constantinople, contre l'Église romaine, mais bien contre le roi de Sicile, celui de tous les princes qui servait alors le mieux la cause de la chrétienté. Conrad se disposait à lui faire la guerre, lorsqu'il en fut empêché par une maladie et aussi par l'opposition de quelques princes, notamment Guelfe, duc de Bavière, que le roi de Sicile sut gagner à sa cause. Conrad s'excusa de ce retard sur sa maladie, en écrivant à l'empereur et à l'impératrice de Constantinople [3]. L'année suivante 1151, ayant récupéré la santé il se préparait sérieusement à l'expédition d'Italie et de Sicile; il en écrivit à l'empereur Manuel, aux citoyens de Pise, à ceux de Rome, et au pape Eugène. L'empereur de Constantinople lui promit de grands secours ; le Pape recommanda à tous les évêques et seigneurs d'Allemagne de l'assister fidèlement; mais, sur le point de se mettre en marche, il mourut à Bamberg, le 15 février 1152. Il fut enterré au même lieu, près le tombeau de l'empereur saint Henri, qui venait d'être canonisé par le pape Eugène, à la prière de l'évêque et des chanoines de Bamberg, et sur le rapport de deux

[1] Martène, *Vet. Script.*, t. 2, inter *Epist. Wibald.*, 214, p. 400. — [2] Ibid., *epist.* 225, p. 409. — [3] Ibid., *epist.* 187 et 188.

légats envoyés en Allemagne pour d'autres affaires, mais chargés d'aller sur les lieux et de s'informer de la vie et des miracles du saint empereur.

Conrad avait perdu, en 1150, Henri, son fils aîné, déjà déclaré roi. Voyant que son second fils, Frédéric, était trop jeune pour être élu à sa place, il désigna pour lui succéder son neveu Frédéric, fils de son frère, duc de Souabe, et qui l'avait accompagné dans la croisade. Frédéric fut élu, en effet, dans une diète de Francfort, le mardi 4me de mars de la même année 1152, et couronné le dimanche suivant, à Aix-la-Chapelle, par Arnold, archevêque de Cologne. Il est connu sous le nom de Frédéric Barberousse.

Sitôt qu'il fut couronné, il tint conseil avec les principaux seigneurs, et, de leur avis, envoya à Rome Hillin, archevêque élu de Trèves; Éverard, évêque de Bamberg, et Adam, abbé d'Éberach, pour faire part de son élection au pape Eugène, aux Romains et à toute l'Italie. Dans sa lettre au Pape, il lui voue, comme à son père spirituel, une affection et une dévotion filiales, et promet d'exécuter avec zèle tout ce que son prédécesseur avait projeté pour la délivrance et l'honneur du Siége apostolique, et en particulier pour la satisfaction du Saint-Père [1].

Incontinent après, le pape Eugène et le roi Frédéric firent ensemble un traité ou concordat par leurs députés, qui étaient : de la part du Pape, sept cardinaux et Brunon, abbé de Caravalle, près de Milan, de l'ordre de Cîteaux; de la part du roi, Anselme, évêque de Havelsberg; Herman, évêque de Constance, et trois comtes. Le roi promit de ne faire ni paix ni trêve avec les Romains, ni avec Roger, roi de Sicile, sans le consentement de l'Église romaine et du Pape; de travailler de tout son pouvoir à rendre les Romains aussi soumis au Pape et à l'Église romaine qu'ils l'avaient été depuis cent ans. Il défendra envers et contre tous la dignité papale et les régales de saint Pierre, comme dévot et spirituel avoué de l'Église romaine, et il l'aidera à recouvrer ce qu'elle a perdu. Il n'accordera aucune terre au roi des Grecs deçà la mer; et, s'il en envahit quelqu'une, il l'en chassera au plus tôt, selon son pouvoir. Le Pape promit de donner au roi la couronne impériale quand il viendrait la recevoir, et de l'aider de tout son pouvoir à maintenir et à augmenter sa dignité, employant pour cet effet les censures ecclésiastiques; enfin, il empêchera le roi des Grecs de faire aucune conquête deçà la mer. Ce concordat est daté du 23me de mars 1152 [2].

Le pape Eugène III mourut lui-même le 8me de juillet 1153, après

[1] Martène, *Vet. Script.*, t. 2, inter *Epist.*, 345. — [2] Ibid., inter *Epist.*, 385.

avoir tenu le Saint-Siége huit ans et près de cinq mois. Il mourut à Tibur, d'où il fut porté à Rome en grande solennité, et enterré à Saint-Pierre. On le regarda comme saint, quoiqu'il ne paraisse pas avoir été honoré d'un culte public, et il se fit plusieurs miracles à son tombeau, desquels on en spécifie sept, opérés sur divers malades. Le lendemain de sa mort, 9me de juillet, on élut pour lui succéder Conrad, évêque de Sabine, Romain de naissance et chanoine régulier, qui fut nommé Anastase IV. C'était un vieillard de grande vertu et de grande expérience dans les usages de la cour de Rome ; mais il ne tint le Saint-Siége qu'un an et quatre mois.

Avant la mort du pape Eugène, son ami et son disciple, saint Bernard avait éprouvé un autre chagrin : c'était de se voir trahi par un moine qui lui servait de secrétaire et qui abusait de sa confiance et de son sceau pour écrire en son nom et à son insu à toutes sortes de personnes.

Un autre moine lui donnait plus de consolation : c'était un frère du roi de France. Henri, frère de Louis le Jeune, avait été engagé dans l'état ecclésiastique par leur père, Louis le Gros. Il possédait plusieurs grands bénéfices. Étant venu un jour à Clairvaux consulter saint Bernard sur une affaire temporelle, il voulut aussi voir la communauté et se recommander aux prières des moines. Le saint abbé, lui ayant donné des avis spirituels, ajouta : Je me confie en Dieu que vous ne mourrez pas en l'état que vous êtes, et que vous sentirez bientôt par expérience l'utilité de ces prières que vous avez demandées. On vit, le jour même, la vérité de cette prédiction : le jeune prince se convertit et demanda place entre les moines. Ce fut une extrême joie pour la communauté ; mais ses amis et ses serviteurs le pleuraient comme s'il eût été mort.

Le plus emporté de tous était un Parisien nommé André, qui disait que Henri était ivre ou insensé ; il n'épargnait ni les injures ni les blasphèmes. Henri, tout au contraire, priait saint Bernard de travailler particulièrement à la conversion de cet homme. Le saint abbé lui dit en présence de plusieurs : Laissez-le ; il est maintenant outré de douleur ; mais n'en soyez pas en peine, il est à vous. Et comme Henri le pressait de parler à André, il lui répondit avec un regard sévère : Qu'est ceci ? ne vous ai-je pas déjà dit qu'il est à vous ? André, qui était présent, dit en lui-même, comme il avoua depuis : Je vois maintenant que tu es un faux prophète ; car je suis assuré que ce que tu viens de dire n'arrivera pas. Je ne manquerai pas de te le reprocher devant le roi et les seigneurs dans les plus célèbres assemblées, afin que ta fausseté soit connue de tout le monde. Le lendemain, André se retira, faisant toutes sortes d'imprécations

contre le monastère où il laissait son maître, souhaitant que la vallée même fût renversée avec ses habitants. Il continua de marcher ce jour-là ; mais dès la nuit suivante il se sentit vaincu et comme forcé par l'esprit de Dieu, en sorte qu'il se leva avant le jour et revint promptement au monastère [1].

Henri, faisant profession à Clairvaux, laissa ses bénéfices à Philippe, son frère puîné ; et, après qu'il eut quelque temps pratiqué la vie monastique dans cette sainte maison, il fut élu évêque de Beauvais, sur la fin de l'an 1149. Saint Bernard consulta sur ce sujet Pierre, abbé de Clugni, qui lui répondit : Si l'élection s'est faite par le clergé et le peuple, unanimement, avec le consentement du métropolitain et de ses suffragants ; si, comme j'ai appris, on vous a souvent prié de l'approuver ; si le Pape a déclaré sa volonté en écrivant à l'archevêque de Reims, que reste-t-il, sinon de vous soumettre à la volonté de Dieu, qui se déclare par tant de signes, et de ne pas permettre que cette église souffre plus longtemps par les voyages et les dépenses ? Si vous vous défiez de la science de Henri, Dieu, qui lui a déjà fait de grandes grâces, peut lui en faire encore de plus grandes. C'est pourquoi il ne faut pas différer davantage la conclusion de cette affaire [2]. Henri se plaignit vivement, mais amicalement, à Pierre, de cette décision qui le rejetait dans le monde [3].

Quelles étaient la vénération et l'affection universelles pour saint Bernard vers la fin de sa vie, on peut en juger par ce fait. L'an 1152, Eskil, archevêque de Lunden, primat des églises du Danemark et légat du Saint-Siége dans ce royaume, fit exprès le voyage ou plutôt le pèlerinage de Clairvaux, pour avoir le bonheur de voir et d'entretenir le saint abbé. Sa joie fut si grande, que souvent il en versait des larmes. Il prit la résolution d'y passer le reste de ses jours comme simple moine. Mais saint Bernard l'en dissuada, le croyant plus utile et plus nécessaire en Danemark. Il voulait du moins conserver de Clairvaux un souvenir, savoir, un pain bénit. Pour qu'il se conservât plus longtemps, il le fit cuire deux fois. Mais le saint abbé ne voulut point le bénir, et dit amicalement à Eskil que cette précaution marquait une foi trop faible. Il se fit apporter un pain ordinaire, le bénit et assura qu'il ne se corromprait point : ce qui fut vérifié par l'événement [4].

Cependant, le saint abbé se sentait défaillir de jour en jour, et ses frères ne croyaient pas qu'il pût passer l'hiver où commença l'année 1153 ; mais il les assura qu'il irait jusqu'à l'été suivant. Dans

[1] *S. Bern. Vita*, l. 4, c. 2. — [2] Petr. Clun., l. 5, *epist.* 8. — [3] Ibid., *epist.* 9. — [4] *Acta SS.*, 20 *aug. Dissert.*, § 50 ; et *Vita*, l. 4, c. 4.

cet état, quoique obligé à garder le lit, souffrant de grandes douleurs, il ne laissait pas de méditer les choses saintes, de dicter, de prier, d'exhorter ses frères. Il ne manqua presque jamais à célébrer la sainte messe, jusqu'à ce qu'il vint à la dernière défaillance. Il était ainsi malade quand il écrivit à son oncle André, chevalier du Temple et un des principaux appuis du royaume de Jérusalem, qui lui avait mandé le désir qu'il avait de venir le voir.

Vos lettres, que j'ai reçues tout dernièrement, lui dit-il, m'ont trouvé malade et au lit. Je m'en suis saisi des deux mains ; je les ai lues avec plaisir, avec plaisir je les ai relues : combien plus n'en aurais-je pas eu de vous voir en personne! J'y ai lu votre désir de me voir ; j'y ai lu aussi vos craintes pour cette terre que le Seigneur a honorée de sa présence, pour cette cité qu'il a dédiée par son sang. Malheur à nos princes ! Dans la terre du Seigneur, ils n'ont rien fait de bon ; dans les leurs, où ils sont revenus à la hâte, ils exercent une incroyable malice, insensibles à l'oppression de Joseph ; puissants pour faire le mal, ils ne savent faire le bien. Mais j'espère que le Seigneur ne rejettera pas son peuple et ne délaissera pas son héritage. La droite du Seigneur déploiera sa puissance, son bras lui sera en aide, afin que tout le monde connaisse qu'il vaut mieux espérer dans le Seigneur que d'espérer dans les princes.

Vous avez raison de vous comparer à une fourmi. Sommes-nous en effet autre chose que des fourmis, nous tous, enfants de la terre, enfants des hommes, travaillant à des choses inutiles et vaines? Quel fruit l'homme retire-t-il de son travail sous le soleil ? Élevons-nous donc au-dessus du soleil même; que notre conversation soit dans le ciel; allons d'avance en esprit là où nous suivrons de corps. C'est là, mon très-cher oncle, où est le fruit et la récompense de nos travaux. Vous servez sous le soleil, mais quelqu'un qui a son trône par-dessus le soleil. C'est ici le champ de bataille, c'est là-haut que nous serons couronnés. La solde de notre milice n'est point de la terre, n'est point d'en bas ; le prix en est plus loin, il est des derniers confins. Sous le soleil est la pénurie, au-dessus du soleil est l'abondance; c'est là qu'on versera dans notre sein cette mesure pleine, pressée, surabondante.

Vous désirez me voir ; vous me mandez que je n'ai qu'à le vouloir pour vous déterminer à le faire; vous attendez mes ordres, dites-vous. Que vous dirai-je? Je souhaite que vous veniez, et je crains que vous ne veniez. Placé entre le vouloir et ne vouloir pas, je suis pressé des deux côtés, et ne sais quel parti prendre. D'une part, je me sens porté à satisfaire votre désir et le mien ; de l'autre, je crains de vous dérober à un pays que votre absence, si j'en crois la renom-

mée, exposerait à de grands périls. Ainsi, quelque empressement que j'aie de vous voir avant ma mort, je n'ose point vous mander de venir. Vous êtes plus à portée de connaître si vous le pouvez sans préjudice et sans scandale. Peut-être que votre voyage ne serait pas inutile; que Dieu inspirerait à quelques-uns le dessein de vous suivre à votre retour, pour secourir l'Église de Dieu : car tout le monde vous connaît et vous aime. Dieu peut faire que vous disiez comme le patriarche Jacob : J'étais seul quand je passai le Jourdain, et je le repasse escorté de trois troupes [1]. Après tout, si vous devez venir, ne tardez pas, de peur que vous ne me trouviez plus. Je suis comme une victime prête à être immolée; je ne pense pas que j'aie encore long à besogner sur la terre. Heureux si Dieu me donne la consolation de vous embrasser avant de partir !

J'ai écrit à la reine dans les termes que vous souhaitez, je me réjouis de l'éloge que vous en faites. Je vous prie de saluer de ma part votre grand maître, les chevaliers du Temple, vos confrères, et les chevaliers de l'Hôpital; de me recommander aux prières des moines reclus et des autres religieux auprès desquels vous avez quelque accès. Je salue aussi, de toute l'étendue de mon cœur, Girard, mon ancien ami, autrefois religieux de notre ordre, et qui est, dit-on, présentement évêque [2].

Ce Girard était soit l'évêque de Bethléhem, soit l'évêque de Sidon; car ils avaient même nom l'un et l'autre. La reine dont il est question est la reine Mélisende de Jérusalem, veuve du roi Foulque et mère de Baudouin III. Saint Bernard lui avait déjà écrit d'autres fois avec une sainte amitié, comme à sa fille spirituelle. Il lui écrivit cette fois, pour lui enseigner les devoirs de veuve et de reine chrétienne [3]. C'est ainsi que, jusqu'à la dernière année de sa vie, saint Bernard embrassait tout dans sa charité, et l'Orient et l'Occident, et Rome et Jérusalem, et le ciel et la terre. Mais son dernier voyage, ses derniers miracles seront pour le pays de Lorraine.

Le peuple de la ville de Metz, ne pouvant souffrir les insultes des seigneurs voisins, sortit contre eux en grand nombre. Mais il fut battu, et il en périt environ deux mille, tant tués que noyés dans la Moselle. Cette grande ville se préparait à la vengeance; et leurs ennemis, enrichis par le butin et encouragés par la victoire, voulaient continuer la guerre qui avait ruiné toute la province. Alors Hillin, archevêque de Trèves et métropolitain de Metz, crut que saint Bernard était le seul qui pût remédier à ce mal. Il vint à Clairvaux : et, se jetant aux pieds du saint abbé et de tous les moines, il le con-

[1] Genes., 32, 10. — [2] *Epist.* 288. — [3] *Epist.* 289.

jurait de venir au secours de ce peuple affligé. Il se trouva, par une providence singulière, que saint Bernard, après avoir été à la mort, se portait un peu mieux depuis quelques jours. Il suivit l'archevêque; et, quand ils furent arrivés sur les lieux, on tint une conférence au bord de la Moselle. Là, comme le saint abbé exhortait les deux partis à la paix, les seigneurs la refusèrent obstinément, et, se levant en furie, se retirèrent sans lui dire adieu. Ce n'était pas par mépris; au contraire, c'était par respect, n'ayant pas le front de lui résister en sa présence.

La conférence allait se séparer en trouble, et l'on ne pensait de part et d'autre qu'à reprendre les armes, quand le saint abbé dit aux frères qui l'avaient suivi : Ne vous troublez point, la paix se fera, quoique avec beaucoup de difficultés. En effet, la nuit étant à moitié passée, il reçut une députation des seigneurs, qui se repentaient de leur retraite. On se rassembla de nouveau, et on traita de la paix pendant quelques jours. Les difficultés furent grandes; on désespéra souvent de la conclusion. Mais ce délai fut utile à plusieurs malades, à qui le saint homme rendit la santé; et ces miracles ne contribuèrent pas peu à la conclusion de la paix, quoique d'ailleurs ils la retardassent, à cause du grand concours et de l'importunité de la multitude. Pour s'en garantir, il fallut chercher une île au milieu de la rivière, où les principaux des deux partis passaient en bateau, et là se terminèrent les conférences. Entre les malades guéris en cette occasion, il y eut une femme qui, depuis huit ans, était tourmentée d'un tremblement violent de tous les membres. Elle vint se présenter au saint, dans le temps où l'on désespérait presque de la paix, et la vue de sa misère attira tous les assistants. Ils virent tous, pendant que le serviteur de Dieu priait pour elle, son tremblement cesser peu à peu, et enfin elle fut parfaitement guérie. Les plus durs en furent tellement touchés, qu'ils se frappèrent la poitrine, et leurs acclamations durèrent près d'une demi-heure. La foule du peuple, qui s'empressait à baiser les pieds du saint, obligea à le mettre dans un bateau et à l'éloigner de terre; et, comme il exhortait ensuite les seigneurs à la paix, les seigneurs disaient en soupirant : Il faut bien que nous écoutions celui que Dieu aime et exauce si visiblement, et pour qui il fait de si grands miracles à nos yeux. Ce n'est pas pour moi qu'il les fait, dit saint Bernard, mais pour vous. Le même jour, étant entré dans Metz pour presser l'évêque et le peuple de consentir à la paix, il guérit une femme paralytique de la ville, en sorte qu'ayant été apportée sur un lit elle s'en retourna à pied. Enfin la paix fut conclue; les deux partis se réconcilièrent, se touchèrent la main et s'embrassèrent.

En revenant de Metz et passant à Gondreville, près de Toul, il y guérit une femme aveugle, à la vue d'une foule de monde accourue de tout le pays. C'est le dernier miracle qui soit spécifié dans sa vie. De retour à Clairvaux, après cette pacification de la Lorraine, il se sentit entièrement défaillir, mais avec une consolation semblable à celle d'un voyageur qui arrive au port. Comme il voyait l'affliction et la désolation extrêmes de ses frères, il les consolait avec beaucoup de tendresse, et les conjurait avec larmes de conserver la régularité et l'amour de la perfection, qu'il leur avait enseignés par ses discours et ses exemples.

Peu de jours avant sa mort, il écrivit en ces termes à Arnold, abbé de Bonneval, qui lui avait envoyé quelques rafraîchissements, témoignant être fort en peine de sa santé : J'ai reçu votre charité avec charité, mais sans plaisir ; car quel plaisir peut-on goûter quand tout est amertume ? Je n'ai quelque sorte de plaisir qu'à ne point prendre de nourriture. J'ai perdu le sommeil, en sorte qu'il n'y a point d'intervalle à mes douleurs. Presque tout mon mal est une défaillance d'estomac. Il a besoin d'être souvent fortifié, jour et nuit, de quelque peu de liqueur ; car il refuse inexorablement tout ce qui est solide, et, ce peu qu'il prend, ce n'est pas sans grande peine. Mes pieds et mes jambes sont enflés comme ceux d'un hydropique. Cependant, pour tout dire à un ami comme vous, et pour parler selon l'homme intérieur, quoiqu'il soit peu sensé de le faire, l'esprit est prompt dans une chair infirme. Priez le Sauveur, qui ne veut pas la mort du pécheur, de me garder à la sortie de ce monde, sans la différer ; et, en ce dernier moment où je me trouverai nu de tous mérites, munissez-moi de vos prières, en sorte que le tentateur ne trouve pas où porter ses coups. Je vous écris moi-même, en l'état où je suis, afin qu'en reconnaissant la main vous reconnaissiez le cœur. Mais j'aurais encore mieux aimé vous répondre que vous écrire [1]. Telle est la dernière lettre de saint Bernard.

Comme on sut qu'il était à l'extrémité, les évêques voisins, avec un grand nombre d'abbés et de moines, s'assemblèrent à Clairvaux. Enfin son dernier jour arriva, qui fut le 20me d'août 1153, et il mourut sur les neuf heures du matin. Son corps, revêtu des ornements sacerdotaux, fut porté dans la chapelle de la Sainte-Vierge. Il y eut un grand concours de la noblesse et du peuple de tous les lieux voisins, et toute la vallée retentit de leurs gémissements ; mais les femmes arrêtées à la porte du monastère étaient celles qui pleuraient le plus amèrement, parce qu'il ne leur était pas permis d'entrer

[1] *Epist.* 310.

dans l'église du monastère. Le corps demeura exposé durant deux jours; et le peuple venait en foule lui toucher les pieds, lui baiser les mains, appliquer sur lui des pains, des baudriers, des pièces de monnaie et d'autres choses, pour les garder comme bénits et s'en servir au besoin. Dès le second jour, la presse fut telle, que l'on n'avait presque plus de respect pour les moines ni pour les évêques mêmes. C'est pourquoi, le lendemain matin, on célébra le saint sacrifice avant l'heure ordinaire, et on mit le saint corps dans un sépulcre de pierre, avec une boîte sur la poitrine, contenant des reliques de saint Thaddée, que la même année on lui avait apportées de Jérusalem et qu'il avait ordonné qu'on mît sur son corps. Il fut ainsi enterré devant l'autel de la Sainte-Vierge, à laquelle il avait toujours eu une bien tendre dévotion.

Saint Bernard était dans sa soixante-troisième année; il y en avait quarante qu'il avait fait profession à Cîteau, et trente-huit qu'il était abbé de Clairvaux. Il avait fondé ou agrégé à son ordre soixante-douze monastères : trente-cinq en France, onze en Espagne, six dans les Pays-Bas, cinq en Angleterre, autant en Irlande, autant en Savoie, quatre en Italie, deux en Allemagne, deux en Suède, un en Hongrie, un en Danemark. Mais en comprenant les fondations faites par les abbayes dépendantes de Clairvaux, on en compte jusqu'à cent soixante et plus. La sainte congrégation des trappistes sont des enfants ou des frères de saint Bernard. L'Église, qu'il a aimée et servie avec tant de zèle, honore la mémoire du saint abbé le jour de sa mort [1]. De nos jours, le pape Léon XII l'a mis au rang des docteurs de l'Église.

Le primat de Danemark, l'archevêque Eskil de Lunden, ayant appris la mort de celui qu'il avait aimé si tendrement pendant sa vie, quitta sa patrie et ses dignités pour se faire moine à Clairvaux et passer le reste de ses jours auprès du tombeau de Bernard. Un roi de Sardaigne descendit du trône et y fit monter son fils, pour venir à Clairvaux faire la même chose que l'archevêque de Lunden. Le Midi et le Nord, l'Orient et l'Occident s'unissaient ainsi pour aimer et honorer celui qui avait tant aimé et tant honoré et Dieu et les hommes.

[1] *Acta SS.*, 20 *aug.*

FIN DU QUINZIÈME VOLUME.

TABLE ET SOMMAIRES

DU QUINZIÈME VOLUME.

LIVRE SOIXANTE-SEPTIÈME.

DE LA MORT DE HENRI IV, EX-ROI, EX-EMPEREUR D'ALLEMAGNE, 1106, A LA MORT DE SON FILS HENRI V, ET L'EXTINCTION DE LEUR DYNASTIE, 1125.

Les Papes continuent à défendre la chrétienté au dedans et au dehors. — Commencements de saint Bernard.

LIVRE SOIXANTE-HUITIÈME.

DE L'AN 1125 A 1153.

L'esprit qui anime l'Église catholique se personnifie en saint Bernard.

§ I.

SAINT BERNARD RÉFORME LES MOEURS CLÉRICALES ET MONASTIQUES, EN QUOI IL EST SECONDÉ PAR PLUSIEURS SAINTS PERSONNAGES.

§ II.

LA PAPAUTÉ TROUVE DANS SAINT BERNARD UN PUISSANT SOUTIEN.



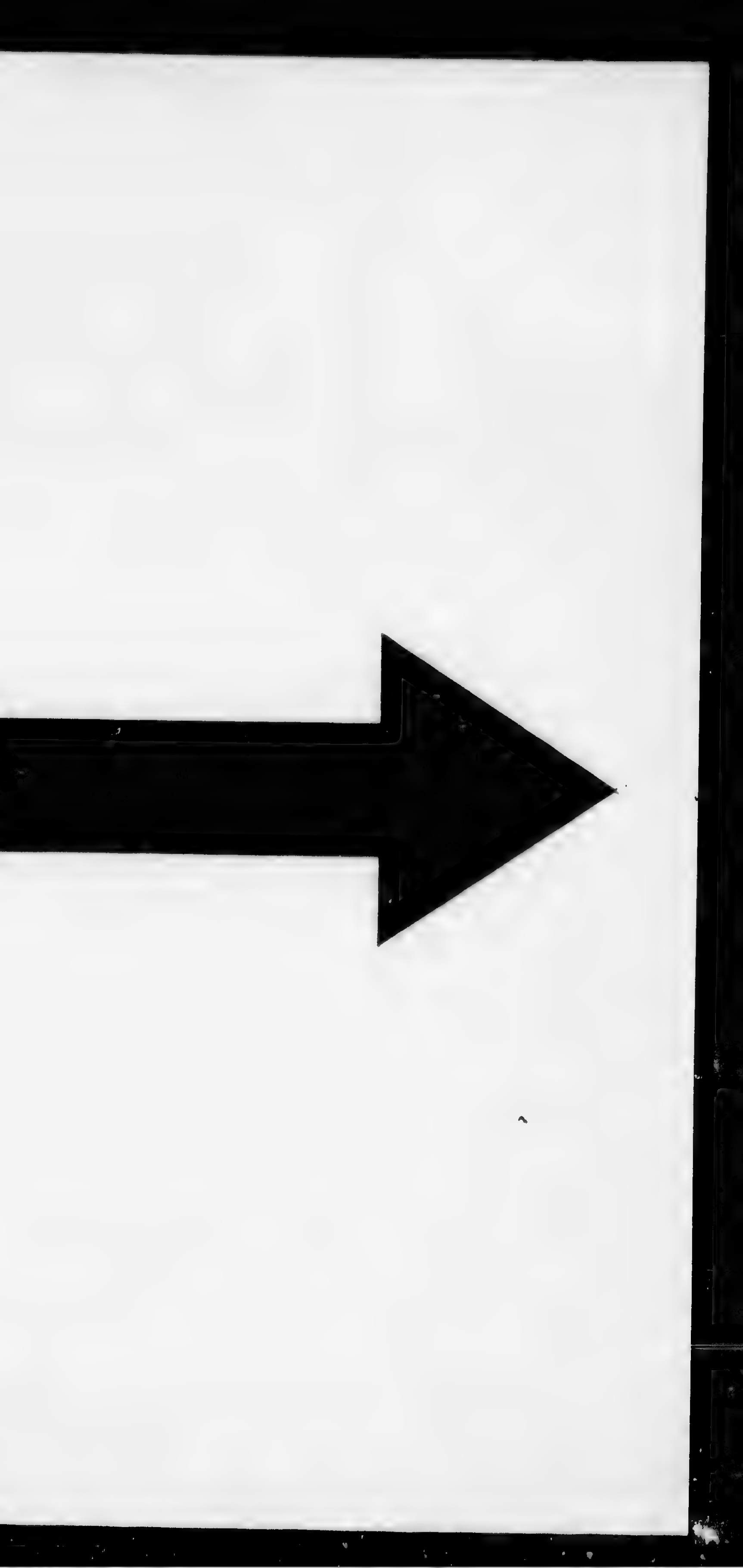
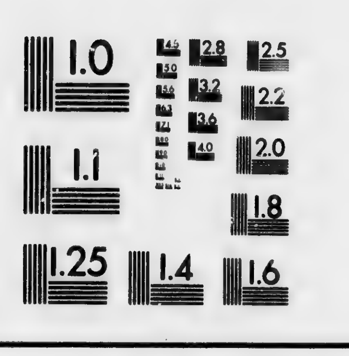


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0

§ III.

SAINT BERNARD MAINTIENT CONTRE ABAILARD LA PURETÉ DE LA FOI CATHOLIQUE, ILLUSTRÉE PAR LES TRAVAUX DE PIERRE DE SAINT-VICTOR, ET DE PLUSIEURS AUTRES ÉCRIVAINS REMARQUABLES.

§ IV.

TRAVAUX APOSTOLIQUES DE SAINT BERNARD. — DEUXIÈME CROISADE. — VÉNÉRATION DES PEUPLES POUR LE SAINT ABBÉ. — SA MORT.

FIN DE LA TABLE DU QUINZIÈME VOLUME.

Corbeil, typographie de Crété.

OLUME.

IE.

